

## SOMMAIRE

	PAGES
CHRISTIAN MARECHAL. — <i>Lamennais en 1848</i> .....	1
ARNOLD VAN GENNEP. — <i>Le chaudron sonore de la Saint-Jean en Bretagne</i> .....	12
JEAN DUFONT. — <i>Anatole Le Braz et le Folklore Breton</i> .....	16
ELICIO COLIN. — <i>Un livre récent sur la Bretagne Centrale</i> .....	27
D <sup>r</sup> CHARLES LAURENT. — <i>Souvenirs sur la Révolution de 1848 d'un ouvrier du port de Brest</i> .....	32
D <sup>r</sup> L. DUJARDIN. — <i>Un lexicographe breton ignoré : P. J. Coëtanlem de Rostiviec</i> .....	42
F. GOURVIL. — <i>Prénoms Bretons d'autrefois</i> .....	49
J. MALO-RENAULT. — <i>Le malouin Jean Le Cudennec, roi de Madagascar</i> .....	53
B. A. GUERMORVAN. — <i>A propos de culture bretonne</i> .....	58
GEORGES THOMAS. — <i>Les ossuaires-reliquaires en Bretagne</i> .....	64
<i>Les Mariages en Mai en Bretagne</i> .....	67
GASTON LOTH. — <i>A propos de la Résistance bretonne</i> .....	70
<i>Le Coin des Fureteurs</i> .....	72
<i>Bibliographie.</i>	

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHEQUES POSTAUX : RENNES 84-88

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

ARNOLD VAN GENNEP, descendant de protestants suisses réfugiés en Hollande après la révocation de l'Édit de Nantes, est né le 22 avril 1873, docteur es Lettres (État). Ancien professeur d'Ethnographie et d'histoire comparée des Civilisations à l'Université de Neuchâtel (Suisse). Conférencier officiel de la Fédération américaine et canadienne de l'Alliance française. Président de la Fédération folklorique d'Île-de-France, président d'honneur du Comité National belge de la France au Bureau de la Commission Internationale des Arts et Traditions populaires (C. I. A. P.). PUBLICATIONS : trente-cinq volumes. En cours : *Manuel de folklore français* et plusieurs monographies départementales (Ardèche, Hautes-Alpes, Savoie, etc). Chroniqueur d'Ethnographie et de Folklore au *Mesure de France* depuis 1905.

JEAN DUPONT, né à Brest le 10 septembre 1914, fut élève du Lycée de Brest, où il revint en 1937 pour y remplir les fonctions de professeur de Lettres, qu'il avait exercées, une première année, au Lycée de Lorient. Entré par les événements à quitter sa ville natale, il fit un séjour d'un an au Lycée de Laval, puis après quelques mois passés au château de Paziou-le-Doué (Sarthe) où étaient repliés des élèves de Brest, il fut nommé en octobre 1943 au Lycée de Quimper.

Absorbé par une intense activité musicale (J. Dupont est soliste du « groupe de musique de chambre Maurice Dupont », en dehors de ses études sur le folklore breton et à Le Bréz en particulier, il n'a pu se consacrer à d'autres travaux littéraires.

M<sup>lle</sup> LOUIS DEJARDIN. (Voir notice dans le numéro précédent). L'abondance de la copie nous avait empêchés de publier dans le numéro 6 de 1947 l'article composé qui devait y paraître.

GASTON LOTH. Né à Quimper. Études aux lycées de Pontivy et de Quimper puis à l'Université de Rennes sous la haute autorité de son cousin, Joseph Loth, le célèbre celtisant. Professeur au lycée de Pontivy. Docteur es Lettres. Ancien inspecteur d'Académie à Tunis et directeur général de l'Instruction publique au Maroc. Vient de publier un très intéressant ouvrage : « *Un département breton : le Morbihan sous l'effroyable tyrannie allemande* ».

N° 7.

JANVIER-FEVRIER 1948.

## Nouvelle Revue de Bretagne

### LAMENNAIS EN 1848

Documents nouveaux et inédits

EN 1848, la fraternité chrétienne est le fond des enseignements de Lamennais et de ses conseils au peuple. Ses ennemis les plus acharnés ne sont pourtant pas les communistes, contre lesquels ce défenseur convaincu de la propriété individuelle et de l'héritage s'élève de la façon la plus catégorique et la plus sévère ; ses vieux adversaires royalistes, les gallicans d'autrefois sous Villèle, s'unissent contre lui aux ralliés du régime de Juillet, aux libéraux nantis, traîtres à la cause du peuple après les trois glorieuses, et même aux bonapartistes, adroits exploiters de la situation pour s'emparer du pouvoir. Leur méthode, qui fit ses preuves sous la Restauration, n'a pas changé. Elle consiste d'abord à prêter à Lamennais les idées les plus opposées à celles qu'il défend. Ce rationaliste chrétien, dont on fit jadis un *fidéiste* et un *sceptique* — au choix — enseigne au peuple aujourd'hui la paix, l'amour fraternel, la concorde et la charité : il devient un brandon de discorde, un ennemi de la propriété, un rouge ! On n'ignore pas la modicité de ses ressources : on le paralysera donc en le frappant à ce point faible de ses entreprises de presse. A cet égard, le procès du *Peuple Constituant* réédite celui du *Drapeau blanc*.

On ne s'étonnera pas de l'extrême impatience dont témoigne l'anecdote suivante (1). Quelques années plus tôt, sur la recommandation de M<sup>me</sup> de Branho, lauréate du prix Monthyon, bretonne et cousine du

(1) On doit reconnaître en toute justice que la politique a sa place et joue son rôle en cette affaire. Étudiée de près et sur les documents originaux, elle se ramène en effet à ceci : Lamennais avait prêté des fonds à un adversaire du régime de Juillet ; ils étaient destinés à soutenir une feuille qui faisait campagne dans l'armée contre ce régime qu'il exécrait. Mais on lui avait laissé ignorer que son débiteur fut un agent du carlisme, et, plus encore, un conspirateur qui travaillait l'armée en vue du retour au pouvoir de la branche aînée. Quand il en fut informé, il s'estima

rédacteur en chef du journal *La Sentinelle de l'Armée*, le capitaine Hippolyte de Mauduit, il avait consenti à ce journaliste un prêt de 6.360 fr. Le remboursement devait avoir lieu le 9 février 1846. Mais, à cette date, n'étant pas en état de l'effectuer d'une manière complète, le capitaine de Mauduit avait adressé à son créancier la lettre suivante (inédite) :

Monsieur,

Si les revers et les persécutions sont pour l'homme les plus rudes épreuves ici-bas, c'est alors aussi que les sympathies que l'on rencontre font du bien et vont droit au cœur.

L'on en devient même fier quand ils ont pu mériter de fixer l'intérêt d'une personne aussi distinguée que vous, Monsieur.

Merci donc mille fois de vos douces et bienfaisantes paroles ; j'en serai digne toujours, je l'espère, par mes sentiments vraiment français, que vous avez si bien compris.

En raison de mon absence, qui ne me permet pas d'avoir l'honneur de vous voir, ainsi que j'en aurais tant le désir, M<sup>me</sup> de Branho, ma cousine, dont le dévouement a mérité le prix Monthyon, voudra bien se rendre près de vous au premier jour ; elle sera chargée de s'entendre avec vous relativement à l'affaire du 9 février, que je n'avais certainement pas perdue de vue au milieu de toutes mes tribulations !

Daignez agréer, Monsieur, avec votre bienveillance habituelle, l'hommage des sentiments respectueux de votre bien dévoué compatriote.

8 janvier 1846.

H<sup>te</sup> de MAUDUIT.

Lamennais reçut, en conséquence de cette lettre, le 11 février 1846, la visite annoncée de M<sup>me</sup> de Branho. Elle lui remboursa ce jour-là, pour le compte de son cousin, la somme de 2.860 fr. Restait donc une créance de 3.500 fr., représentée par deux billets signés par Hippolyte de Mauduit, l'un de 1.500 fr., le second de 2.000 fr., et payables à des échéances successives, fixées d'un commun accord. Ces obligations ne furent pas acquittées aux dates prévues. J'emprunte ces précisions à une lettre inédite de Lamennais à Madame de Branho, datée du 3 juillet 1849, et dont l'original est en ma possession. C'est alors que Lamennais, excédé, instruit d'ailleurs de faits qu'il semble avoir ignorés à l'époque où il avait consenti son prêt, adressa le 5 janvier 1848, à Madame de Branho, le billet inédit suivant (1) :

« Je crois devoir, Madame, vous envoyer copie de la lettre que j'adresse à M. de Mauduit (2). Veuillez, je vous prie, la communiquer M<sup>me</sup> de M... Il est triste d'être obligé de parler un pareil langage, mais on m'y a forcé, et ce n'est pas sans de mûres réflexions que j'ai pris mon parti. M. de M... peut me voler, je peux laisser dans cette affaire quelque argent dont j'ai grand besoin, mais il y laissera, lui, sa réputation. Rien ne m'empêchera d'aller jusqu'au bout pour obtenir du moins cette justice ».

La comparaison de ce billet et des lettres si affectueuses qu'il adresse à la même époque, au bon tailleur Dessoliaire, et à ses amis ouvriers dont il lui a transmis les vœux, donne la mesure exacte de son indignation justifiée. Le soupçon d'être victime d'une intrigue carliste et

joué. Ses dispositions à l'égard de son débiteur, changèrent du tout au tout. De là le ton de ses lettres du 5 janvier 1848 et du 3 juillet 1849 à M<sup>me</sup> de Branho.

Pour le détail précis à l'appui de cette interprétation, voyez la note documentaire en appendice au présent article.

(1) Je l'emprunte, comme les autres inédits de cet article, à mes archives personnelles. Cette lettre autographe et inédite fait partie d'un lot acquis il y a fort longtemps par l'intermédiaire de la maison Charavay.

(2) Cette lettre ne s'est pas retrouvée dans le dossier de cette affaire.

d'avoir été pris pour dupe met le grand homme hors de lui. Quant au débiteur, ces invectives ne l'émeuvent guère, à en juger par une autre lettre, également inédite, de Lamennais à M<sup>me</sup> de B... Elle est datée du 3 juillet 1849 ; le créancier s'y déclare « contraint de poursuivre le paiement par les voies judiciaires. J'en attends le résultat, ajoute-t-il, M. de M... se refusant toujours à payer une dette qu'il a reconnue lui-même être une dette d'honneur ». Il affecte de ne plus voir en son obligé légitimiste, qu'un des innombrables cas de démoralisation qu'il s'est assigné la tâche souvent ingrate, de poursuivre et de dénoncer.



Quel triste mois de janvier ! L'usure d'un corps fragile s'aggrave, chez ce vieillard de soixante-six ans, des intempéries et de complications domestiques. Entre Joseph et M<sup>me</sup> Ph..., qui le servent, il y a « guerre ouverte ». Dans son intérieur solitaire et troublé, sa vie « est des plus tristes ». Le refuge de la Chenaie ? son frère Jean-Marie le lui propose ; il y songe. Mais l'absolue solitude à laquelle cette décision le condamnerait, l'épouvante : « Personne avec qui échanger une seule pensée ! » (1). Terre ingrate, cette Bretagne chérie, à celui qu'on n'y comprend plus.

Le 24 février, changement à vue. C'est l'ouverture d'une période d'activité républicaine aussi hostile au royalisme et au communisme qu'étrangère au jacobinisme. Pas un moment de repos, mais quelle joie ! Sociale, parce qu'elle pose « le principe d'association comme un des fondements de l'ordre qui doit s'établir », la doctrine qu'il défend dans son journal, *Le Peuple Constituant*, est chrétienne d'inspiration ; respectueuse de la personnalité et de la liberté, elle ne s'adresse au peuple que pour l'engager par l'amour qu'elle lui témoigne, à satisfaire « aux conditions immuables de la vie elle-même, de la vie physique et morale » (2) : république, famille, travail et propriété individuelle inséparable de l'héritage. Programme de moralité, de paix et de modération que, sous des formes souvent passionnées contre ceux qui lui opposent leur matérialisme social, il n'a jamais cessé de défendre.

On le nomme président de la commission des dons patriotiques, dont son ami Béranger est vice-président. De longs cortèges de femmes et d'enfants lui apportent, dans des corbeilles enrubannées et fleuries, ce que la générosité publique s'empresse d'offrir au pays. *Les Paroles d'un Croquant* sont en action devant lui. C'est l'accomplissement de son rêve de fraternité chrétienne.

Exclu comme trop modéré, de la liste dressée par Louis Blanc pour les élections imminentes, élu pourtant le 23 avril 1848, Lamennais vient siéger à l'Assemblée Nationale le 4 mai, le jour même où *Le Peuple Constituant* publie son projet de constitution. Il l'a déduit des principes invariables de la doctrine qui, depuis *l'Essai sur l'Indifférence* le dresse en adversaire irréductible de tous ceux qui prétendent subordonner l'esprit à la force. Il y invoque Dieu, et, directement émanés de lui, des droits et des devoirs « antérieurs et supérieurs à toutes les lois positives et indépendants d'elles ». Ils se résument « dans le triple dogme qu'expriment ces mots sacrés : Egalité, Liberté, Fraternité ». L'égalité précède la liberté, parce que dans la doctrine de Lamennais,

(1) A Jean-Marie — *Rev. Blene* — 29 juillet 1905, p. 130.

(2) Cf. *Peuple Constituant*, 4 mai 1848.

la liberté se déduit de l'égalité des enfants de Dieu, des êtres doués de raison, devant la raison éternelle. La Religion est donc toujours la base de la société ; entendez la Religion chrétienne ; car la fraternité, parmi toutes les théories qui foisonnent à cette époque, distingue, au milieu de ces abstractions, la doctrine de Lamennais, doctrine de vie, par l'accent qu'il sait lui donner.

L'assemblée ne pouvait faire moins que l'élire membre du comité de la constitution. Il n'y paraît qu'à la première séance. Dès la seconde il envoie sa démission. Ses collègues ayant repoussé l'idée que la constitution fût déduite des principes qu'il avait posés pour en assurer l'unité, il se détourne dès le 24 mai d'une entreprise qui ne peut plus engendrer que le produit monstrueux d'une multitude de compromis et de concessions réciproques.

Il a mieux à faire qu'assister passivement à des séances auxquelles la faiblesse de sa voix et son peu d'aptitude à la parole publique le rendraient, quoique présent, étranger. Sa force est dans sa plume. Quand, par exemple, il montre le 5 avril, dans son journal, combien le communisme s'oppose à la démocratie par sa tendance à constituer un despotisme exclusif de toute vie personnelle et de toute liberté individuelle ; ou quand, le 12 mai suivant, il se prononce avec énergie contre la dictature dont les royalistes se font les complices ; en proscrivant les équivoques, il sert bien la république.

Républicains et modérés, soucieux avant tout de l'éducation politique du peuple, inséparable de son éducation religieuse et morale, ses articles sur le travail, ceux qui ont suivi, sur la famille et la propriété, rattachent aux principes de sa philosophie les enseignements qu'il apporte. Des lettres innombrables lui prouvent combien il est écouté : Dessoliers n'est qu'un exemple entre mille. Toutes ses publications tendent, comme sa prière d'épargner les vaincus de juin, à l'apaisement des passions. A ce titre, elles irritent ceux qui ont besoin de leur menace pour justifier l'intervention brutale qu'ils préparent dans l'ombre comme un mauvais coup.

L'esprit de vengeance lui fait horreur. Encore une fois, la fraternité, dans son œuvre, n'est pas un mot. Elle a de solides racines dans son cœur et dans sa pensée : disposition ancestrale, puisée aux sources les plus profondes de son inspiration et de son génie, elle nous reporte au lointain des âges, et lui-même le savait bien. Le 10 juillet 1848, la veille du jour où le journal sera saisi, Lamennais propose à ses lecteurs les coutumes bretonnes en exemple du sentiment d'amour fraternel, seul remède efficace aux malheurs publics : Ce sentiment « si vif dans notre race (il s'agit des celtes et spécialement des bretons) a conduit souvent à des solutions partielles très remarquables du problème social. Il cite les mesures adoptées en Bretagne, de temps immémorial, pour pallier par la charité aux conséquences des mauvaises récoltes, et au chômage forcé qu'elles entraînent (1) : « Il nous semble, ajoute-t-il, que

(1) Lamennais cite en exemple certains cantons de la Bretagne où « La culture du lin et les diverses industries qui s'y rattachent sont, pour une partie considérable de la population, le principal et quelquefois le seul moyen d'existence ». Quand la récolte manque, c'est la misère menaçante, avec le chômage forcé. Point d'inquiétude cependant. « La charité, comme on disait jadis, et l'on disait bien, car la charité, c'est l'amour d'autrui conçu dans sa source, l'amour de Dieu, la charité a pourvu d'avance aux besoins qu'il faut satisfaire. Suivant un usage immémorial, la communauté autrefois, aujourd'hui le Conseil Municipal s'assemble. Recensement fait de ceux pour qui l'assistance est devenue nécessaire, on en fait

sans beaucoup de science, nos pères trouvaient aux maux inséparables de la vie humaine, des remèdes que pourraient ne pas dédaigner les plus savantes théories de nos jours. On cherche trop dans l'esprit, et pas assez dans l'âme.

Nous aimons notre vieille Armorique et son antique race, en qui le génie cette est encore si profondément empreint ; race sympathique, dévouée, humaine par excellence ». Elle possède « quelque chose qui manque à la société présente, un fraternel amour manifesté, connu par ses fruits, et comme une religion de l'humanité ».

Texte lumineux : il éclaire la personnalité psychologique de Lamennais, et découvre les sources profondes de sa doctrine religieuse et philosophique — ce qu'il n'eût jamais pu sacrifier sans perdre son âme (1).



La fraternité, l'amour et la sagesse politique n'étaient pas l'affaire des partis qui, depuis les journées de juin, n'avaient plus d'espoir que dans un prochain appel au soldat, c'est-à-dire dans la force. Au nom d'une déplorable conception de l'opportunité, si divisés qu'ils fussent par ailleurs, monarchistes, orléanistes, bonapartistes, libéraux, anti-chrétiens du Constitutionnel, pour ne mentionner que ceux-là, s'accordent, à partir de juillet 1848, sur l'urgence de fermer la bouche à l'apôtre de la paix et de la charité. Ils s'entendent pour interpréter à contresens sa prédication populaire, qu'ils ont l'audace d'assimiler aux doctrinaires du drapeau rouge : or Lamennais les considère, autant que les « réactionnaires », comme les pires ennemis du peuple. Car ils sont, au même titre, des matérialistes sociaux.

Les circonstances précises de la suspension et de la saisie du *Peuple Constituant* ne sauraient laisser le moindre doute sur les conclusions misérables qui aboutirent à la condamnation du gérant Veyron Lacroix (2), en cour d'assises, à deux ans de prison et deux mille francs d'amende. Le procureur de la république avait inculpé le journal de provocation à la guerre civile, et naturellement, malgré tous ses efforts, Lamennais n'avait pas été admis à prendre à son compte la responsabilité de l'article qu'il avait signé. Le ministère que présidait le général Cavaignac redoutait le surcroît de popularité que la comparution en cour d'assises eût valu à Lamennais. L'exigence du cautionnement avait suspendu le journal ; sa saisie et la condamnation du gérant responsable devaient,

la répartition entre les membres du Conseil et les habitants aisés de la commune. Chacun se charge de tant de familles, selon sa fortune et selon le travail qu'il peut leur fournir, car le travail est exigé. La coutume a réglé ce que doit recevoir en nourriture un homme, une femme, un enfant. On y joint un modique salaire, calculé de telle sorte que, l'industrie ordinaire reprenant son cours, ces pauvres gens aient intérêt à retourner d'eux-mêmes à leurs occupations habituelles, sans qu'on ait à les renvoyer », etc.

Lamennais conclut après avoir donné encore l'exemple du Léon, où la récolte du varech à l'équinoxe d'automne est réglée de telle sorte « que le premier jour soit, par un touchant privilège, le jour du pauvre seul ; le second, de moins pauvres récoltent avec lui ; après, la moisson est ouverte indistinctement à tous ».

(1) Cf. notre *Famille de Lamennais sous l'Ancien Régime et la Révolution*, in-8°, Paris - Perrin.

(2) Pour être précis et complet, disons que le gérant fut condamné par défaut, à l'audience du 12 septembre 1848, à deux ans de prison et 2,000 fr. d'amende, et que, l'affaire étant revenue le 26 octobre suivant, Veyron-Lacroix qui, cette fois là, n'avait pas fait défaut, fut condamné seulement à un mois de prison et 500 fr. d'amende. (Cf. *Gazette des tribunaux* des 13 septembre et 27 octobre 1848).

espérait-on, interdire à l'apôtre du peuple la seule tribune qui lui fût accessible, celle de la presse.

Le verdict avait été prononcé le 12 septembre 1848. Huit jours plus tard, encore sous l'impression douloureuse de cet événement, Lamennais adressait à son beau-frère Ange Blaize de Maisonneuve, la lettre inédite suivante. Comme elle ne fut jamais signalée jusqu'à ce jour, nous la donnons ici tout entière, avec les détails familiers de sa première partie :

Paris, 20 septembre 1848

*Je vous remercie, mon cher Ange, de la peine que vous avez prise de me tranquilliser sur la santé de mon frère, à qui je vous prie de mander mille choses affectueuses de ma part. Lui recommander de se ménager plus, c'est bien ce que je voudrais, mais je ne sais que trop combien ce conseil serait inutile.*

*Il me sera dû le 25 pour mon semestre de la Chenaie frs 701,25. Vous aurez aussi à toucher de petits fermages qui me sont privés. Ce que je pourrai vous redevoir pour les travaux de la Chenaie, il me conviendrait de le remettre à Ange (1), que cela dispenserait d'apporter de l'argent sur lui. Il suffira de m'indiquer la somme. Ne m'envoyez pas de comptes, cela serait inutile, je ne les lirais pas.*

*Nous approchons d'une crise rendue inévitable par l'imbecillité d'un gouvernement à bon droit détesté du peuple et dont les factieux, qui ont déjà failli le briser, ne veulent qu'autant qu'il continuera d'être le docile instrument de leurs projets, et c'est justement ce que je lui avais annoncé. Nous allons entrer dans une rude période, pleine de mouvements désordonnés, d'incidents imprévus et de convulsions violentes. Que Dieu veuille l'abrégier !*

Votre frère,  
F.

L'ombre dictatoriale de Louis Napoléon commence à se profiler d'une façon de plus en plus inquiétante, malgré les précautions du prince pour endormir les soupçons en proclamant son amour pour la république. Son ascension, qu'il entrevoit, ne surprend pas Lamennais, encore qu'il ait pris, non sans quelque excès de dédain, la mesure du personnage.



Novembre 1848. Une campagne de banquets démocratiques et sociaux est entamée par les républicains. *La Réforme* juge opportun de donner le sien, dont l'objet véritable paraît avoir été de mettre en relief, sinon de lancer la candidature de Ledru Rollin à la présidence de la République. Or, un *Banquet de la presse démocratique* ne pouvait avoir présidé plus qualifié que Lamennais. Son nom seul était un drapeau populaire ; victime de mesures tyranniques qui, par la suppression violente du *Peuple Constituant*, figuraient la pire des injures à la liberté de la presse, en le portant à la présidence du banquet, on flétrissait l'intention perverse de ceux qui avaient prétendu lui imposer silence, et on la bravait. La faiblesse de ses moyens oratoires ne permettait pas de craindre qu'il devint, pour Ledru Rollin, un concurrent à redouter. Sans doute il y avait dans *La Réforme* une nuance de jacobinisme tout à fait étrangère au *Peuple Constituant* : son rédacteur en chef, Ribeyrolles, avait consacré de nombreux feuillets du journal à l'histoire du club des jacobins. Il n'en était pas moins, par l'ensemble de ses opinions, sinon par le ton qu'il adoptait, plus proche de la pensée de Lamennais que n'importe quel autre organe de la presse à cette époque : la revue de la

(1) Son neveu, le fils de son beau-frère, auquel cette lettre est adressée.

presse, dans chaque numéro du *Peuple Constituant*, avait toujours commencé par l'analyse des articles de *La Réforme*. Et depuis la saisie de son journal, elle était devenue son organe habituel. Il crut donc devoir accepter la présidence qu'on lui offrait.

Le *Banquet de la Presse démocratique* eut lieu au Château Rouge le dimanche 19 novembre 1848. *La Réforme* du 20 novembre en donne le compte rendu. Près de 4.000 billets avaient été distribués, et c'est à peine si tous les convives purent trouver place. On imagine aisément la figure que pouvait faire le frère apôtre de la démocratie sociale, qui présidait, au milieu de cette foule, bien qu'à en croire le rédacteur, le plus grand ordre n'ait cessé d'y régner. Au reste, on avait ménagé une entrée à part au président, à quelques dames et aux représentants du peuple qui participaient au banquet : outre Ribeyrolles, le rédacteur en chef, c'étaient Ledru Rollin, Joly, Lagrange, Joigneaux, Schœlcher, Baune, etc., etc., qui tous y prirent successivement la parole.

Le citoyen Lamennais, qui présidait le banquet, avait été, dès son arrivée, l'objet d'une fraternelle ovation. L'assemblée honorait en cet homme puissant par la pensée, grand par son amour pour la cause du peuple, l'un des appuis les plus fermes, les plus éminents, de l'idée démocratique. Seulement, fait singulier : le compte rendu est muet sur le discours qu'il prononça. Nous serions même réduits à l'ignorer si, dans nos archives personnelles, nous n'avions eu précisément la bonne fortune de trouver, rédigé de la main de Lamennais, sur trois feuillets soigneusement épinglés, cette allocution que la majeure partie des assistants ne put entendre, en raison de l'extrême faiblesse de sa voix. Comme il négligea de laisser son texte entre les mains du rédacteur en quittant la salle du banquet, ou de l'envoyer à *La Réforme* pour le compte rendu, les lecteurs et les abonnés du journal ne furent pas, à cet égard, mieux partagés que les auditeurs de la veille. Cent ans après, nous le recueillons : privilège du génie dont la voix, si faible qu'elle soit, traverse les âges, la postérité l'entend mieux. Voici donc le petit discours, inédit, de Lamennais :

Citoyens,

*Je dois d'abord vous exprimer ma vive reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider ce banquet patriotique et fraternel. Ce sera sans doute un des plus beaux jours de ma vie, dévouée tout entière à la grande cause du Peuple, que celui où j'ai pu prendre part à cette solennelle manifestation des sentiments qui nous animent tous. Car tous ici nous n'avons qu'une âme, une pensée, une volonté, celle d'affirmer la République proclamée sur les ruines d'une monarchie dont l'existence ne fut qu'une longue trahison, une guerre sacrilège contre la patrie, contre sa liberté, son honneur, sa gloire, ses intérêts au dedans comme au dehors, c'est-à-dire contre sa vie dont elle s'efforçait de tarir toutes les sources. Le Peuple a renversé cette odieuse tyrannie, il en a jeté les débris aux vents avec la poussière du trône, du dernier trône, disons le bien haut, car le Peuple a juré que sur la terre de France, sur cette terre rachetée de son sang, aucun trône jamais ne se relèverait.*

*Mais, Citoyens, nous n'avons pas seulement à défendre contre quiconque oserait l'attaquer, la République si glorieusement conquise et les principes sacrés sur lesquels elle repose, nous avons encore à en développer progressivement les conséquences, à établir sur de solides bases la liberté, l'égalité, la fraternité, à ensemercer le sol où moissonneront nos neveux, à préparer enfin par l'abondance des fruits du travail et leur plus juste distribution, le magnifique banquet où viendront s'asseoir, en nous bénissant, les générations futures.*



Plaise au ciel que quelque écrivain de nos jours reçoive des lettres de cette encre, et, comme Lamennais, les mérite. Voilà tout de même un de ces menus faits sur lesquels on peut rêver. Il y a cent ans, au plus fort de nos troubles civils, un ouvrier publiait des contes. Ce serait peu : il les envoyait, en témoignage de gratitude, à l'écrivain qui l'avait gagné déjà, comme tant d'autres de ses compagnons, à la sagesse politique, par son amour fraternel, désintéressé, breton et chrétien, pour le peuple.

Christian MARECHAL.

NOTE SUR LE CAPITAINE HIPPOLYTE DE MAUDUIT

Le capitaine Hippolyte de Mauduit, que j'introduis ici par la première fois, par la mauvaise porte il est vrai, dans la biographie de Félicité de La Mennais, appartient à une vieille famille, originaire de Touraine qui se fixa en 1700 en Bretagne et dont de nombreux descendants vivent toujours dans le sud de la Cornouaille. Il naquit au manoir de Kerjegu, en Moëlan (Finistère), le 14 mai 1794.

Un de ses oncles, le colonel Thomas de Mauduit, s'était distingué pendant la guerre de l'Indépendance : royaliste fervent, il périt assassiné en 1791. (Cf. 1<sup>er</sup> *Mémoires et Souvenirs* du comte de Ségur; 2<sup>o</sup> *le rapport officiel* de l'assassinat du colonel de Mauduit à Port au Prince; rapport fait à l'Assemblée Nationale le 2 mai 1791). — Son neveu, le capitaine de Mauduit, fondateur, directeur, rédacteur en chef et propriétaire de la *Sentinelles*, journal des intérêts de l'Armée (1<sup>er</sup> mars 1835-25 avril 1850), bien qu'ancien sous-officier de la vieille garde impériale, était un légitimiste ardent et convaincu. Le véritable objet de son journal était d'entretenir et de développer dans cette armée dont deux mille officiers avaient brisé leur épée à l'avènement de Louis Philippe, des sentiments favorables à la branche aînée, en tout cas nettement hostiles au régime de Juillet. Il avait prélué à cette publication par une brochure de dix-neuf pages in-8 : *Souvenirs d'une garde à Saint-Cloud* en 1829 — ou *Tableau Historique de la Cour*, par le capitaine Hippolyte de Mauduit, auteur de *l'Ami du Soldat* — Paris, Dentu — 1835 — description très pittoresque, et surtout animée de sentiments d'hostilité évidente contre les courtisans dorés sur tranche qui ont trahi le Roi au moment du danger, et n'ont su que prendre la fuite, quitté à se rallier ensuite lâchement au nouveau régime.

En guise de préambule, ce curieux écrit renferme un extrait du *Chroniqueur de la jeunesse*, journal mensuel publié par J.-F. Daniélo (1). L'auteur de cette petite préface annonce au lecteur qu'il va trouver dans la brochure les « opinions d'un loyal chevalier français, d'un militaire accompli, d'un homme recommandable et noble sous tous les rapports, que tous les partis respectent, et que j'ai l'avantage et l'honneur, ajoute-t-il, d'avoir pour compatriote aussi bien que pour ami... » Il le loue d'avoir, dans son *Ami du soldat*, parfaitement plaidé les intérêts de l'armée, et « préparé l'avenir ».

Ces derniers mots en disent long, car cet avenir fut celui de Louis-Napoléon Bonaparte ! Or Hippolyte de Mauduit, « dévoué serviteur du petit-fils d'Henri-IV » a publié, en 1852, un ouvrage intitulé : *Révolution militaire du 2 décembre 1851*, précédé de : *La vérité quand même, avec en exergue la devise : Qui sait soigner l'armée la retrouve au besoin* (in-18 — Paris — Delahays). Dans le premier livre de cet ouvrage, chap. II, il promet au lecteur « l'histoire inédite encore, de la conjuration légitimiste de 1830 à 1848 », dont il déclare avoir été « l'un des chefs les plus actifs, les plus passionnés, l'aiderai même les plus persévérants, n'ayant quitté le champ de bataille qu'à la chute de Louis-Philippe, que j'avais fait le serment de combattre tant qu'il serait sur un trône enlevé à son pupille ».

Au livre II, chap. 7 du même ouvrage, le capitaine H. de Mauduit, détaille avec complaisance ses relations avec le prince Louis Napoléon, désireux déjà d'attirer l'attention de l'armée, parceque, là où se manient le

(1) Le même, qui fut secrétaire de Chateaubriand.

salpêtre et l'acier, là est le levier d'Archimède ». Le prince s'est abonné à son journal, l'a remercié par une lettre autographe dont il nous donne le texte, de l'envoi d'un exemplaire de *l'Ami du soldat*. Il le rencontre en Suisse en 1836 et, dans un curieux entretien, qui précède de cinq semaines seulement l'échauffourée de Strasbourg, il aurait, à l'en croire, affirmé au prince que la France serait déchu pour longtemps si « Louis Philippe n'était bientôt renversé du trône enlevé par surprise et perfidie ». Se proclamant d'ailleurs toujours légitimiste et lié par un serment, dont il ne s'estimait pas dégagé, à la conjuration destinée à préparer l'avènement de l'armée : « Une épée de connétable est préférable à une couronne usurpée, — lui aurait-il dit au cours de l'entretien, — et en quelles mains pourrait-elle être mieux placée qu'entre l'entree, — et en quelles mains pourrait-elle être mieux placée qu'entre le Prince, fort ému, aurait rougi, et même versé quelques larmes. L'idée de faire de Louis Napoléon une sorte de maire du palais du duc de Bordeaux restauré n'était pas elle-même sans équivoque. Ne soyons donc pas surpris si, après le récit détaillé de tous les incidents du coup d'Etat du 2 décembre, l'ouvrage se termine par cette invocation : « Que Dieu protège la France, son Prince et son Armée ».

Le personnage se dessine, et certes, il n'est pas banal. Mais on est conduit à se demander à quel titre cet ancien sous-officier de la garde impériale, devenu capitaine, puis conspirateur légitimiste, avait obtenu de Lamennais un prêt de 6.360 fr. Or, en étudiant la collection de la *Sentinelles*, on découvre que ce journal fut une première fois suspendu de décembre 1845 au mois d'août 1846. On est donc fondé à penser que Lamennais, sollicité au nom du patriotisme, de subventionner la feuille du capitaine de Mauduit, ignorait, en lui consentant ce prêt, le rôle véritable du rédacteur en chef de la *Sentinelles*. Celui-ci fut-il arrêté à la fin de 1845 ? la suspension de sa feuille permet de le croire ; et ce ne serait pas la seule fois qu'il eût fait connaissance avec la prison politique. Ce serait là cette « absence » à laquelle il fait discrètement allusion dans sa lettre à Lamennais, du 8 janvier 1846, citée plus haut et dont je possède le manuscrit autographe. C'est alors que M<sup>me</sup> de Branho aurait été amenée à verser le 11 février 1846, au créancier, un acompte de 2.860 fr. à valoir sur cette dette, le reliquat de 3.500 fr. étant représenté par deux billets, l'un de 1.500, l'autre de 2.000 fr. payables à échéances successives. Il n'est guère douteux que cette fois Lamennais n'ait été informé des véritables opinions ainsi que du rôle occulte de son débiteur. Il n'en était pas alors de plus opposés, ni de plus antipathiques à son républicanisme. D'où l'irritation la plus vive, et le ton de son billet du 5 janvier 1848.

L'hypothèse est confirmée par une lettre du 19 mars 1848, adressée par Lamennais au citoyen Recurt (1) et publiée par la *Revue des autographes* de mars 1880. Il y proteste contre les articles de la *Sentinelles de l'Armée*, écrits en vue d'indisposer l'armée contre le gouvernement provisoire. Il dénonce le rédacteur de ce journal (H. de Mauduit) qui pose sa candidature aux élections de Paris, comme étant le chef le plus actif de la conspiration carliste.

De là cette note du *Peuple Constituant* du jeudi 23 mars 1848, p. 2, col. 1 : « On lit dans la *Sentinelles de l'Armée* du 17 Mars, à l'occasion du vote de l'armée dans les prochaines élections un article qui nous semble empreint du plus mauvais esprit. Le rédacteur en chef de cette feuille, M. Mauduit, ne rougit pas d'annoncer qu'il se porte comme candidat; le comité central croit devoir déclarer dès aujourd'hui qu'il n'appuiera jamais une pareille candidature ».

Que Lamennais ait fourni à un carliste en train de se muer en bonapartiste, des fonds destinés à soutenir la conspiration réactionnaire qu'il ne cessait de dénoncer et de flétrir, voilà certes un des plus singuliers accidents que nous révèle une étude attentive de sa biographie. Intrigue politique à ajouter à toutes celles dont il fut si fréquemment victime.

Christian MARECHAL.

(1) Ministre de l'Intérieur puis des travaux publics dans le cabinet Cavaignac.

## Le chaudron sonore de la Saint-Jean en Bretagne

**L**E document le plus ancien sur cet instrument rituel semble bien être le passage suivant d'Emile Souvestre, valable pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :

*La fête de la Saint-Jean est surtout remarquable, non seulement dans le Léonais, mais dans toute la Basse-Bretagne. Dès la veille on voit des troupes de petits garçons et de petites filles en haillons aller de porte en porte, une assiette à la main, quêter de légères aumônes... pour acheter une fascine d'ajoncs... de quoi allumer un feu en l'honneur de monsieur Saint Jean... La terre semble réstéler le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mêlée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuire. » (1)*

Il est difficile de discerner d'après ce texte dans quels cantons exactement cette coutume existait, et d'autant moins que la description sommaire de Souvestre n'en fit pas surgir d'autres. Il fallut attendre jusqu'en 1888 pour connaître la rédaction du Docteur de Closmadeuc, qui semble valable pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> :

*La veille de la Saint-Jean... des femmes sortent avec leurs bassins ; on se procure quelques brins de jonc. Elles en placent à travers le bassin dans son grand diamètre (sic!) et font glisser le pouce et l'index le long du jonc qui vibre comme une corde et communique des sons. Chacun en faisant autant à sa porte, tout le canton est en harmonie et l'étranger qui n'en serait pas prévenu pourrait croire que c'est un concert ancien (sic!). Il n'est pas aisé de remonter à la source de cet usage » (2).*

Ici non plus on ne sait avec précision de quelle région bretonne il s'agit. Le texte de Paul Sébillot fut publié en 1886 :

*Dans nombre de communes et de pays de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-*

(1) SOUVESTRE, *Les Derniers Bretons*, éd. de 1858, pp. 11-12.

(2) D<sup>r</sup> DE CLOSMADÉUC, *Un vieux manuscrit*, Bull. Soc. polymath. Morbihan, 1888, 2<sup>e</sup> sem., p. 174.

du-Nord, il était d'usage, la veille de la Saint-Jean, de tirer les chieues (chèvres) ou de tirer les jons.

On posait sur un trépied un bassin de cuire dans le fond duquel on mettait une clé, et qu'on arrosait de vinaigre ou de cidre algré. On tendait dessus des jons qu'on faisait raidir comme les cordes d'un instrument et on passait les mains sur ces jons avec un mouvement de va-et-vient analogue à celui d'une personne qui trait (tire) les chèvres. Au bout de quelque temps la vibration se transmettait du jonc au bassin et produisait un son qui avait quelques analogies avec celui de la vielle et qui, bien que doux, s'entendait de fort loin. Par endroits, on tirait les chieues quelque temps avant d'allumer le rieu ou feu de joie, à Dinan notamment. Parfois on les tirait en plusieurs endroits de la même commune et l'éloignement produisait des sons très agréables (1).

Indépendamment de ce texte, *Le Fureteur Breton* ouvrit une enquête en 1909 à la suite d'une note de H. de Saint-Nic :

*...Dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine, Pays de Redon, le soir de la Saint-Jean on sort devant le seuil de chaque maison le grand bassin de cuire jaune qui sert habituellement à la cuisson des grous (bouillie de blé noir) et des nocos (bouillie d'avoine)... L'un des opérateurs maintient sur le bord du bassin par leurs extrémités trois ou quatre brins de jonc en faisceau tandis que le second, placé de l'autre côté du bassin et les doigts poudrés de résine, exerce de chaque main successivement un frottement continu sur le faisceau de jonc depuis son point d'attache jusqu'au milieu du bassin. Il n résulte une vibration sourde et lorsque tous les bassins de tous les villages exécutent à la fois leur partie dans ce concert il s'élève dans la campagne un bourdonnement d'une ampleur magnifique (2).*

L'auteur demandait si on retrouvait cette coutume en d'autres régions. *Le Fureteur Breton* reçut d'assez nombreuses affirmations mais, semble-t-il, peu détaillées :

*Le vicomte Hervé du Halgouët la signala dans le canton du Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).*

*M. André Oheix, dans le canton de Trévé (ibidem), où on l'appelait tirer les bignes.*

*M. Gaston de la Vieuxville, dans les cantons de Matignon et de Plancoët (ibidem), sous le nom de tirer la chèvre. A Saint-Cast, on se servait de grands bassins appelés poêles, qui étaient généralement en airain et servaient à la lessive.*

*M. Paul Péral affirma que vers 1870-1880, les bassins à jonc jouaient dans les régions de Saint-Servan et de Saint-Malo un rôle important dans les assemblées, les noces, les charivaris nocturnes : « Il y avait des gens qui réussissaient à jouer des airs sur ce bizarre instrument » (3).*

Entre temps, J. Revelière avait donné, en 1902, une bonne description pour Blain (Loire-Inférieure) :

*A la veille de la Saint-Jean, outre le feu traditionnel, on faisait brandir les poêles, grand bassins d'airain qui servent à laire la lessive. On prenait un brin de jonc qu'on tenait bien fixé par le gros bout sur le bord de la poêle, la pointe tournée vers l'intérieur. Une autre personne faisait glisser le jonc entre le pouce et l'index jusqu'à ce qu'il vibrât et fit vibrer aussi la poêle, qui produisait alors un bruit très fort (4).*

(1) SÉBILLOT, *Coutumes pop. Haute-Bretagne*, p. 193.

(2) *Le Fureteur Breton*, février-mars 1909, p. 116.

(3) *Le Fureteur Breton*, avril-mai 1909, p. 152.

(4) J. REVELIÈRE, *Les vases sonores de la Saint-Jean*, Rev. Trad. pop., t. XVII, 1902, p. 192 (inconnu des correspondants du *Fureteur Breton*).

Pour le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle sont valables les observations de l'abbé Millon et de Jobbé-Duval, qui assistèrent à l'opération en 1894, à Fouesnant (Finistère) (1). Selon le premier, la grande bassine était à moitié remplie d'eau ; selon le second elle était vide, mais la vieille femme qui la faisait résonner y avait mis un chapelet, non « pour la sanctifier » comme le suppose Jobbé-Duval, mais afin d'en modifier les sons. C'est ce que prouve la description pour Carnac (Morbihan) donnée par Le Rouzic et qui concerne le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle :

*La veille de la Saint-Jean, les enfants amassent des bois et font des feux de joie sur les hauteurs, près des villages. Quelques hommes disposent près du feu un de ces énormes bassins de cuivre dits peley-arem et, avec des joncs, font vibrer le bassin en y ajoutant un couteau ou un chapelet; ces vibrations s'entendent de fort loin (2).*

A ces points isolés, relativement éloignés les uns des autres, s'ajoutent ceux qui, jusque vers 1848 à peu près, s'échelonnaient dans la Loire-Inférieure le long de la Sèvre Nantaise :

Faire romer la poêle consistait autrefois à Monnières et dans les autres paroisses des rives de la Sèvre à se rendre sur les hauteurs à la Saint-Jean et à Noël pour y allumer des feux de joie et faire résonner une grande poêle (bassin) de cuire avec des brins de jonc qu'on appuyait sur ses bords; il en résultait un bruit étrange, qui se répercutait au loin... A Blain on disait faire breuyer la poêle. « Le soir du 23 juin nous avons assisté à ce bizarre concert dont les exécutants, séparés par une distance de plusieurs kilomètres, se répondaient d'un village à l'autre ou s'accompagnaient en s'ingéniant à tirer de leurs primitifs instruments des sons graves ou aigus » (3).

Tous les auteurs des descriptions détaillées s'accordent à ne situer ce vacarme musical qu'à la veille de la Saint-Jean, ce qui lui assure un caractère rituel indéniable. Seul l'un des correspondants du *Fureteur Breton* en affirme aussi l'usage dans d'autres occasions (assemblées, mariages, charivaris) dans les régions de Saint-Malo et de Saint-Servan. Cette déformation moderne a été observée aussi par Daniel Bernard au Cap Sizun (Finistère) vers 1880 :

*A l'occasion du remariage d'un veuf ou d'une veuve on se servait pour le charivari de grands bassins de cuivre dans lesquels on fait la lessive et que l'on remplissait d'eau. Des tiges de jonc collées sur les bords intérieurs servaient d'anchem à ces singuliers instruments de musique... Les sonneries ar goter tiraient à qui mieux mieux sur les extrémités des tiges de jonc comme pour traire une vache. On m'a assuré que les mêmes pratiques se faisaient pour célébrer l'achèvement d'une maison d'habitation (4).*

Ce serait donc l'équivalent des coups de fusils ou de pistolet et des salves de canon en usage dans les autres cérémonies familiales ou collectives.

(1) Jobbé-Duval, *Idées primitives dans la Bretagne contemporaine*, pp. 260-261, note.

(2) Le Rouzic, Carnac, 2<sup>e</sup> éd., 1912, pp. 188-189.

(3) Vannier et Onillon, *Glossaire des patois et des parlers de l'Anjou*, 1908, t. I, p. 144 et t. II, p. 436.

(4) *Le Fureteur Breton* de février-mars 1910, p. 105.

Et c'est l'adaptation à d'énormes résonateurs, soit du principe du jouet d'enfant nommé *Cri de la Belle-Mère*, constitué par une ficelle enduite de résine fixée à un cylindre ou à une boîte en carton ou en métal ; soit, lorsque, comme dans quelques localités, on met de l'eau dans le chaudron, du principe des *verres musicaux* qu'on fait « chanter » en frottant leur bord circulairement et qu'on peut, en variant la hauteur du liquide, arranger en gamme chromatique.

Le report sur carte fait discerner deux zones, qui ont pu être autrefois plus étendues : dans le haut des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine d'une part ; le long de la Sèvre Nantaise d'autre part, zone qui se rattache à celle, bien plus étendue, du Bocage Vendéen et du Sud de Maine-et-Loire dont je parlerai ailleurs. Les autres points sont isolés, à moins de supposer, d'après le texte de Souvestre, que tout le Léonais était « positif » autrefois. Fait curieux, je n'ai pas découvert de document précis pour la région de Quimper, ni pour celle de Vannes.

Je fais donc appel aux érudits bretons pour obtenir d'autres localisations, avec descriptions aussi détaillées que possible.

Arnold van GENNEP.

P. S. — Pendant l'impression de cette note j'ai trouvé d'autres documents que voici :

GOROR C'HAOUR, « traire la chèvre », en signe de réjouissance quand la charpente est mise à une maison neuve (en Trécorrois). C'est faire une musique primitive en tenant d'une main dans un bassin plein d'eau un brin de jonc sur lequel on fait glisser l'autre main, comme pour traire une chèvre. Cet usage avait lieu il y a peu d'années dans l'Ille-et-Vilaine à l'occasion de la Saint-Jean. Il existe encore à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord, canton de Corlay) pour la Saint-Jean et la Saint-Pierre.

Emile ERNOULT. *Supplément aux dictionnaires bretons-français*, Rev. celtique, t. IV, 1879-1880, p. 154.

*Dans le pays de Dol, à la Saint-Jean et à la Saint-Pierre, on suspend une couronne dans une rue. Au-dessous on place un grand bassin de cuivre ; on y met un peu d'eau de façon à tremper des brins de jonc sur lesquels on tire vigoureusement. Il se produit alors un bruit de ferrailles qui réjouit tout le monde. On nomme ce jeu « tirer la chèvre ».*

François DUVNES. *Trad. Pays Dol*, Rev. Trad. pap., t. VIII, 1893, p. 592.

M<sup>me</sup> Le Gall, originaire de Plounevez (Finistère) me dit qu'au début de ce siècle elle entendait souvent parler de « faire chanter le chaudron ». Là aussi on se servait d'une bassine et de joncs, mais pas spécialement à une fête ou une autre. Un jour la maison du boulanger de Plounevez fut infestée de couleuvres, venues sans doute de marécages voisins. Personne n'ayant réussi à l'en débarrasser, on eut l'idée de faire « chanter le chaudron » et aussitôt toutes les couleuvres repartirent vers l'endroit d'où elles étaient venues.

## Anatole Le Braz et le Folklore Breton

**D**E tous les écrivains Bretons dont la gloire a rayonné hors de notre province, nul assurément n'est plus Breton qu'Anatole Le Braz. Bien des génies créateurs doivent à leur terre natale le meilleur de leur inspiration : Le Braz lui doit toute son inspiration.

Lié au sol breton par sa naissance (on sait qu'il naquit en 1859 dans un pauvre bourg du « pays noir », en plein cœur de l'Argoat), fils d'un humble instituteur qui lui communiqua de bonne heure son « culte ardent des choses bretonnes », il approcha, dès sa jeunesse, les « simples gens de la campagne et de la grève » : sabotiers, charbonniers, coupeurs de chênes de cette sauvage « contrée des bois » où il fit ses premiers pas ; « *pillawers* » ambulants et fureteurs qui, délaissant la solitude maigre et désolée de leurs montagnes, descendaient, à périodes fixes, vers les campagnes plus riches ; puis pêcheurs de l'Armor où l'avaient amené les migrations de son père ; vieilles « pèlerines » qui ne passaient jamais la porte de ses parents sans y entrer ; mendiants qui avaient leur écuelle chez eux comme dans tant de demeures Bretonnes...

Ainsi, dès les premières années de sa vie, Le Braz a entrevu l'extraordinaire richesse de ces frustes mémoires bretonnes, pleines de « souvenirs que sans cesse l'imagination retravaille » et où il n'aura qu'à puiser pour recueillir une merveilleuse collection de légendes et de contes.

D'autres avant lui avaient commencé à glaner dans le vaste champ des traditions de son pays. A son tour, il partira cheminant de bourg en bourg à la recherche des anciennes croyances et légendes qu'il fixera par le livre. Enfant du pays, il connaît les sentiers qui mènent aux âmes. Fils du peuple, il sait parler aux humbles gens dont la figure s'illumine quand « Monsieur Anatole » s'arrête pour leur dire un mot. Il a souvent déclaré qu'en écrivant sous leur dictée, c'était une sorte de devoir moral qu'il croyait accomplir, et jusqu'à sa mort il aura le sentiment d'une mission qui lui incombe : placer sa culture au service des masses dont le savoir ne peut clairement s'exprimer, être le secrétaire

lettré des humbles et recueillir quelques-unes des antiques traditions de la race avant cette mort des vieilles choses qui menace toutes les légendes.

On a souvent dit que c'est à la connaissance intime de l'âme populaire que Le Braz a dû de pouvoir recueillir tant de traditions et de contes. On n'a pas assez répété que c'est aussi grâce à son maître Luzel.

Lorsqu'agé de 27 ans, Le Braz fut nommé professeur au Lycée de Quimper, cette ville dont il sut aussitôt apprécier « le charme pastoral et la couleur bretonne », changea, dit-on, sa destinée : il ne tarda pas, en effet, à se lier avec Luzel, le grand folkloriste breton, qui exerçait alors, dans la capitale de Saint-Corentin, les fonctions d'archiviste : c'est à lui le premier qu'il doit « d'avoir vécu, trois années durant, en communion presque constante avec l'âme enfantine et charmeresse de la Bretagne d'autrefois » tandis qu'ils amassaient de compagnie le trésor des *Soniou Breiz-Izel* (publiés en 1890).

Il y avait longtemps déjà que Luzel allait sollicitant chansons et légendes sur toutes les routes, animé d'une « ardeur mystique... analogue à celle qui jadis lança les chevaliers des romans bretons à la poursuite du Saint-Graal » (l'expression est de Le Braz). Pèlerin passionné et infatigable (ses amis avaient fini par le surnommer « le Juif Errant »), il avait entrepris de recueillir, avant qu'il ne fût trop tard, des « *gwerziou* et *soniou* » qui, après avoir été colportées, durant des siècles, sur les lèvres, de nos chanteurs errants, risquaient de sombrer dans le néant.

Les *soniou* sont « les poésies des femmes, des amoureux et des rêveurs ; — chants d'amour, douces élégies, illusions et désillusions, refrains de danses, jeux et rondes enfantines », tandis que les *gwerziou* sont « les poésies des hommes forts et robustes, des hommes d'action, des caractères opiniâtres, et vigoureusement trempés ; — chants sombres, fantastiques, racontant des apparitions surnaturelles, des infanticides, des duels à mort, des trahisons, des enlèvements et des violences de toutes sortes ». (Introduction des *Soniou* et *Gwerziou Breiz-Izel*).

Pendant trois années, Le Braz va cheminer avec Luzel et vivre de sa vie aventureuse, s'attablant aux auberges, se faisant « bien-venir des couturières, dont la langue vibre comme l'aiguille », passant de longues heures « accroupi sur des tas de copeaux, sous la hutte à forme gauloise des sabotiers ». Que de sônes recueillies sur les lèvres des vieilles fileuses, tailleurs et tisserands de campagne, pauvres pères, humbles pèlerines dont la plus étonnante est cette Marc'harit Fulup, la « reine du folklore breton », au « cerveau le plus encyclopédique » que Le Braz ait jamais rencontré (« Et j'ai connu Renan et j'ai connu Pasteur » !)

Ces chants délicieux où s'est prolongée l'âme profonde et naïve des siècles passés sont publiés tels qu'ils ont été copiés sous la dictée des chanteurs, *ipsissima verba*, car ce qui fait leur charme,

c'est leur barbarie et leur rusticité mêmes. « Pour ce qui est de la traduction », écrit Le Braz dans l'importante introduction des *Soniou Breiz Izel*, « je crois être en droit d'affirmer que nous y avons apporté non seulement la fidélité la plus scrupuleuse, mais dans la mesure où cela était possible, une exactitude presque littérale... »

C'étaient, pour Luzel, les qualités qu'exigeaient avant tout des œuvres de ce genre et on retrouvait dans ce recueil la probité, — une probité poussée jusqu'au scrupule, — avec laquelle il avait l'habitude de reproduire ce que le peuple lui avait dit.

Aussi ne s'était-il pas gardé de dénoncer vivement les procédés peu scientifiques et moins historiques encore du Vicomte Hersart une probité poussée jusqu'au scrupule, — avec laquelle il avait acquis un renom de brillant folkloriste.

Avec non moins de vigueur que son maître, Le Braz reproche à la Villemarqué les privautés excessives qu'il s'est octroyées avec les textes en les amendant, en les complétant, en les débarrassant des incohérences et des maladroites qu'il attribuait à l'ignorance de nos poètes populaires, si bien que le *Barzaz-Breiz* doit nous apparaître surtout comme un ouvrage littéraire et attrayant qui nous donne la mesure exacte du très ingénieux talent de la Villemarqué.

De même, dans l'introduction du *Soniou Breiz-Izel*, Le Braz critique vivement les procédés employés par E. Souvestre dans *Les Derniers Bretons* (œuvre écrite, il faut le dire, en pleine fièvre du romantisme). Il lui reproche « des soucis de forme et de mise en scène, une recherche de l'effet que la critique moderne réprovoque... Des nombreux chants qu'il a traduits, la plupart ont été corrigés, remaniés et, — qu'on me pardonne le mot, — « littérisés ».

Mais lorsque Le Braz poursuivra seul sa tâche de folkloriste sur la voie que lui a tracée son maître, sera-t-il le collecteur fidèle et scrupuleux que nous avons connu en Luzel ? Ne reproduira-t-il que ce que le peuple lui aura dit ? Lui qui reprochait à la Villemarqué et à Souvestre d'avoir écrit, au lieu d'ouvrages historiques et critiques, des œuvres de littérature et d'esthétique où l'imagination avait une trop large part, se souciera-t-il toujours de faire vrai et non de faire beau, ce qui, pour Luzel, était l'important en pareille matière ?

Lorsqu'il publiera le résultat de ses enquêtes sur la *Légende de la Mort* et sur les *Saints Bretons*, sera-t-il en droit d'affirmer, comme Luzel dans l'introduction de ses *Gwerziou Breiz-Izel*, qu'« entre le lecteur et le peuple, aucune prétention littéraire ne s'est interposée ? »

◆ ◆ ◆

En recueillant les premières confidences des humbles, Le Braz avait été souvent frappé de voir à quel point le Breton vit avec la continuelle et intense préoccupation de l'« Au-Delà », le sentiment

délicieux et poignant à la fois de la confuse présence de l'*Ankou*. C'est pourquoi le disciple de Luzel entreprit d'explorer le champ des légendes funèbres de la Bretagne, le seul que son maître eût laissé à peu près intact.

Le Braz nous révèle lui-même la genèse de cet ouvrage qui fit sa gloire : *La Légende de la Mort*. Il nous dit la vaste enquête entreprise par lui et poursuivie, pendant près de quinze années successives, « toujours avec amour ».

Dans une introduction qui ne figure pas dans les premières éditions, Marillier, « porte-parole » de Le Braz (son beau-frère), assure que toutes les légendes qui composent cet énorme cycle ont été recueillies « sur les lèvres même du peuple.. sur les lèvres des femmes ; et ce sont des femmes, des paysans, des marins qui les ont créées sans savoir qu'ils les créaient... » Et il ajoute que Le Braz a recueilli toutes ces légendes « avec le même soin scrupuleux avec lequel il recueillait naguère, en compagnie de M. Luzel, les chansons populaires de la Cornouaille et du Trégor ».

Il est certain qu'à Quimper où, dans sa maison de Stang ar c'hoat, l'« aotrou » se montrait toujours le plus cordial des hôtes, ainsi qu'à Port-Blanc où, pendant les vacances, il conviait à des « veillées familiales » chaque samedi, les gens du pays, il pouvait s'entourer des meilleures garanties en mettant en confiance ceux qu'il voulait interroger.

Mais a-t-il pu séjourner assez longtemps dans tous les villages où il prétend avoir recueilli plusieurs de ses légendes ? Car, — c'est Le Braz qui le dit, — il en est de la mémoire de nos paysans comme des bahuts qui ornent leurs fermes : elle est comble de choses, mais lente à s'ouvrir. Ce n'est que par une série de pesées régulières, en quelque sorte, que l'on arrive à forcer ses secrets et à lui arracher bride à bride ce qu'elle contient. Ce travail de patience veut des jours et des mois.

Le Braz écrivait, affirme-t-il, sous la dictée de ceux qu'il faisait parler. Mais il est probable qu'il n'a pas trouvé partout des conteuses aussi parfaites que Lise Bellec qui suivait des yeux le mouvement de sa main, s'arrêtant pour lui permettre de la rattraper, dès qu'elle le sentait en retard.

A-t-il même partout recherché et choisi celui qui pouvait lui apporter les renseignements les plus sûrs ? Et ne se fiait-il pas quelquefois avec trop d'abandon aux gens qu'il interrogeait ?

D'anciens élèves de Le Braz rapportent que leur maître les chargeait de recueillir, pendant les vacances, des histoires susceptibles de figurer dans un chapitre de la *Légende de la Mort*.

« De l'Ar-Mor ou de l'Ar-Coat », écrit (1) Allier de Beurmans qui fut l'élève de Le Braz en 1900-1901, l'un d'entre nous a recueilli pour le professeur déjà célèbre quelque tradition populaire jugée digne de prendre place dans la *Légende de la Mort*. Le maître la

(1) *La Bretagne Nouvelle*. Sep.-Oct. 1927, p. 9.

commente sans déguiser sa satisfaction de la trouvaille ; il décrit le village, le hameau où l'apprenti collecteur des mythes a butiné sur les lèvres de quelque filandière ».

Peut-on admettre que Le Braz ait toujours trouvé en ses élèves des correspondants dignes de foi ?

La plupart des légendes qu'il a recueillies lui ont été contées en breton et, selon Marillier, c'est dans la langue même où elles lui étaient dites qu'il les écrivait sous la dictée des conteurs, puis il les traduisait en français. « C'est seulement, ajoute Marillier, pour ne pas trop grossir le volume et pour le faire accessible à un plus large public que M. Le Braz n'a pas publié les originaux bretons. La forme sous laquelle les légendes ont été contées a été partout respectée; c'est à peine si çà et là on a cru devoir modifier légèrement quelques phrases obscures ou incorrectes ou couper quelques digressions inutiles à la marche du récit; les traductions sont des traductions presque littérales ».

De même, dans sa propre introduction, Le Braz déclare qu'il s'est appliqué, « même au risque de paraître incorrect et barbare, à serrer d'aussi près que possible le texte breton ».

Cependant ces légendes ont-elles été traduites en français avec la probité que l'auteur proclame ? Il est difficile de résoudre les questions qui touchent à la valeur scientifique de la *Légende de la Mort*, puisque la famille de l'écrivain s'est toujours refusée, pour des raisons qui nous paraissent mystérieuses, à communiquer ses carnets de route. Que de fois pourtant Dottin a réclamé la publication de ce journal de route qui aurait été aussi précieux pour les chercheurs que celui de Luzel, édité par Le Braz en 1910 et 1911 !

Il est certain qu'on ne peut pas ne pas être frappé par l'allure parfois très élégante de ces récits. Marillier et Le Braz s'empres- sent d'ailleurs d'expliquer, dans leurs introductions, « la forme et le ton, en quelque sorte littéraires, de ces légendes ».

Le premier insiste sur le caractère fortement poétique des productions de l'imagination populaire en pays celtique. Il met en valeur « cette couleur, ce pittoresque du récit, ces images vives et frappantes » qui se trouvent dans nos légendes bretonnes comme dans les poèmes gallois. Si les récits de la *Légende de la Mort* diffèrent par leur « allure parfois très littéraire » des « contes souvent très plats et très décolorés qui ont été recueillis dans les pays de langue française », par exemple en Lorraine, faut-il mettre en doute pour cela la fidélité de transcription de l'auteur de la *Légende de la Mort* ?

Celui-ci explique la forme et le ton de ses légendes par « l'art inconscient et tout spontané avec lequel ce peuple sans culture s'entend à traduire ses émotions et ses rêves. Comme il est né poète, il est né conteur. Il a le sens instinctif de la composition ; il a surtout le don inné du mouvement, du pittoresque, de la couleur ».

Mais, si grand qu'ait été le talent de certains conteurs, doit-on aller jusqu'à soutenir qu'ils ont réuni les qualités du brillant écrivain de la *Légende de la Mort* ?

Pour trancher la question, il faudrait pouvoir comparer les textes copiés par Le Braz sur ses carnets de route et les récits publiés dans la *Légende de la Mort*. A défaut de ces documents, il est intéressant de confronter certaines pages de ce célèbre recueil avec quelques récits que Le Braz a publiés en 1889 et en 1890, « aux approches du mois noir », sous le titre *La Mort en Basse-Bretagne*, dans l'*Union Agricole et Maritime*, — un petit journal de Quimper où il commença à écrire en 1887, pour augmenter ses ressources.

Voici quelques lignes extraites d'un récit du chapitre III de la *Légende de la Mort*. — Sur le passage de l'Ankou — que Le Braz prétend lui avoir été conté en 1887 par René Alain, « garçon de Penbureau aux Archives Départementales, ancien chantre de Penhars » — et en regard, un passage du même récit paru dans l'*Union Agricole* (1), histoire qu'il tenait, dit-il d'un cultivateur de la banlieue de Quimper.

UNION AGRICOLE (1889)

Un soir que je m'étais attardé au bourg, je trouvai, en rentrant chez moi, ma femme et ma bonne qui hâletaient d'épouvante.

LÉGENDE DE LA MORT (1893)

Un dimanche soir (Le Braz précise même la date) que je m'étais attardé au bourg, je trouvai, en rentrant au logis, ma femme et ma servante à demi-mortes de peur. Elles avaient des figures si bouleversées que je fus effrayé moi-même. Evidemment il avait dû, en mon absence, survenir quelque malheur. J'élevais à cette époque un magnifique poulain. Ma première pensée fut qu'il s'était cassé la jambe...

L'allure du premier récit, on le voit, est très simple, mais combien plus dramatique le ton de la *Légende de la Mort* ! (Sur l'insistance du mari, la femme lui dit les causes de sa terreur).

— Tu n'as pas croisé une charrette débouchant par le chemin de la mort ?

— Non.

— Eh bien ! si tu avais entendu le bruit que faisait la respiration des chevaux en montant la côte !... On eût dit des soufflets de forge. A un moment ils ont longtemps piétiné sur place, comme s'ils ne pouvaient plus avancer. Les coups de leurs sabots faisaient trembler le sol et retentissaient au loin...

— Tu n'as pas vu déboucher une charrette par le chemin de la mort ?

— En vérité, non.

— Nous non plus nous ne l'avons pas vue, mais, en revanche, je te promets que nous l'avons entendue ! C'était là-bas, dans la montée. Jésus, Dieu, quel bruit ! Les chevaux soufflaient avec une telle force qu'on eût dit le fracas d'un vent d'orage. Le grincement de l'essieu vous déchirait l'oreille... A un moment l'attelage s'est mis à piétiner sur place comme im-

(1) 27 Octobre 1889.

Puis subitement, tout s'est tu.

— Et après ?

— Après ? Ce n'était pas la charrette d'un enterrement, puisqu'il n'y a personne de mort dans le quartier; mais pour sûr, avant peu, il va mourir quelqu'un.

puissant à gravir la côte... Ah ! il en donnait des coups de sabots dans le sol ! Cela sonnait comme des marteaux sur l'enclume... Le bruit a duré cinq à six minutes, puis, subitement, tout s'est tu.

Marie, la servante et moi, nous nous regardions avec stupeur pendant tout ce vacarme. Nous n'osions bouger, ni l'une, ni l'autre. Je ne sais pas comment nous ne sommes pas devenues folles.

— Folles assez, vraiment ! Est-ce qu'on se met dans ces états pour une charrette qui passe ?

— Oh ! ce n'était pas une charrette comme les autres !... D'abord il n'y a que les « charrettes d'enterrement » qui se risquent dans ce chemin, et il n'y a personne de mort dans le quartier.

On voit combien le récit de la *Légende de la Mort* a été amplifié et, pour dire le mot, « littérisé ». Combien plus coloré, ce récit, en regard du premier !

En outre Le Braz a transformé un peu le dénouement pour le rendre plus dramatique : dans le premier récit, ce n'est que quelques jours après le passage de « Carr ann Ankou » que l'on apprend qu'une paysanne des environs a trépassé ; dans le second, l'homme, se moquant des frayeurs de sa femme, sort pour aller donner un coup d'œil aux étables, mais en revenant, il trouve dans la cuisine un de ses proches voisins : « ...Il avait la mine affligée ; » j'allais lui en demander la raison, quand ma femme me dit : » J'espère que vous ne vous moquerez plus de moi, René ? Voilà » Jean-Marie qui vient nous annoncer que sa fil'e aînée a trépassé » subitement, et me prie d'aller faire la veillée auprès du cadavre ».

D'autres récits de l'*Union Agricole* sont ainsi repris dans la *Légende de la Mort* : tous sont développés et enjolivés. Ne sommes-nous donc pas loin de la « traduction presque littérale » annoncée dans l'Introduction ?

Mais Le Braz a-t-il même été toujours un collecteur aussi consciencieux qu'il le déclarait ? Il est un fait qui nous permet d'en douter.

Dans les papiers de Luzel déposés à la Bibliothèque Municipale de Rennes (fonds Luzel), il existe un conte resté inédit et qui s'intitule *Les Deux Amis, conte de revenant*. Or, comment ne pas être frappé par la ressemblance de ce conte avec un récit de la *Légende de la Mort*, intitulé aussi *Les Deux Amis* ?

Nous savons que Le Braz avait reçu des parents de Luzel les papiers de son « maître » et qu'il fit paraître en 1896 cinq contes

extraits du même recueil manuscrit. Mais d'où vient qu'il n'a pas publié ce conte et que d'autre part ce récit ne figure pas dans les premières éditions de la *Légende de la Mort* ? Ne l'aurait-il pas fabriqué tout entier d'après le texte de Luzel ? C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre d'une façon formelle, puisqu'il nous est impossible de consulter les carnets de Le Bras, et, redisons-le, il aurait été souhaitable que ce journal de route fût publié, dût-il ne servir qu'à dissiper des soupçons aussi graves.

Luzel prétend traduire un récit qui lui a été conté en breton par François Thépaut de Botsorhel, en février 1890. En réalité il avait été recueilli par sa sœur Perrine qui, pendant tout un mois se fit raconter une série de contes, — dont quelques-uns très longs, — par ce François Thépaut, ouvrier boulanger à Plouaret, mais originaire de Botsorhel.

Or l'histoire de Le Braz se déroule à Botsorhel. Il déclare qu'elle lui a été contée par Jean Dénès, de Guerlesquin, — commune toute voisine de Botsorhel. Quant à ce Dénès, qu'il avait rencontré en compagnie de Luzel, c'est un homme qui, ayant longtemps travaillé dans les fermes du Morbihan, en avait rapporté toute une collection de chansons...

Il serait trop long de transcrire les deux contes en entier et, d'ailleurs, quelques lignes suffisent pour montrer la ressemblance frappante qui les unit.

LUZEL (inédit)

Deux jeunes hommes, Primel et Ewen, étaient si grands amis, qu'ils n'avaient point de secret l'un pour l'autre et ne se quittaient jamais, partageant toujours leurs peines et leurs plaisirs. Primel était fils d'un fermier à l'aise et Ewen était premier valet chez son père.

Il y avait quinze ans qu'ils vivaient ainsi, dans la plus parfaite union sans que jamais le moindre désaccord se produisît entre eux.

La mort, seule, pouvait les séparer et ils se promirent que le premier qui mourrait viendrait, si Dieu le permettait, donner des nouvelles à son ami de la situation dans l'autre monde.

Primel mourut le premier, jeune encore.

Ewen ne le quitta pas un instant jusqu'à ce que son corps fût descendu en terre.

LE BRAZ

Deux valets de labour de Botsorhel, Pierre Le Cam et François Gourvès, s'aimaient d'une amitié si étroite qu'ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre et qu'ils mettaient tout en commun, les peines aussi bien que les plaisirs.

Il y avait dix ans qu'ils vivaient ainsi dans la plus parfaite union, que jamais le moindre désaccord se fût élevé entre eux.

— La mort seule est capable de nous séparer, disaient-ils.

Encore s'étaient-ils juré que le premier qui mourrait viendrait, avec la permission de Dieu, renseigner son ami sur son sort dans l'autre monde.

Ce fut Pierre Le Cam que l'Ankou frappa le premier : il fut emporté par une fièvre maligne, ayant à peine atteint ses vingt-cinq ans.

Gourvès ne quitta pas son chevet durant toute sa maladie, et ne s'éloigna de sa tombe que lorsque le fossoyeur eût fini de niveler la terre bénite.

La nuit qui suivit l'enterrement, il ne dormit pas.

— Le voici qui vient, se dit-il.

Et bien qu'il l'attendit et le désirât, il sentit un frisson le gagner. Une voix, qu'il reconnut bien demanda :

— Dors-tu, mon ami ?

— Non, Primel, je ne dors pas. Je t'attendais.

— Eh bien ! Lève-toi, et viens avec moi.

La nuit qui suivit l'enterrement, il s'alla coucher à l'heure habituelle, mais ne dormit pas.

— Je ne m'étais pas trompé, pensa-t-il.

Si désireux qu'il fût de revoir celui qu'il aimait, il ne laissa tout de même pas de tressaillir d'un frisson quand la voix qui lui était chère demanda dans l'obscurité :

— Dors-tu, François ?

— Non, Pierrick, je ne dors pas, je t'attendais.

— Eh bien ! Lève-toi et viens.

Dans toute la suite du récit, Le Braz reprend de la même manière chaque phrase du conte de Luzel, en y ajoutant seulement l'élégance de son style. On n'a aucune raison de douter de la sincérité de Luzel qui, selon son habitude, n'a dû faire que transcrire scrupuleusement le conte qu'il avait recueilli, et a su en conserver la simplicité et la sobriété. On sent au contraire chez Le Braz un séel souci de forme qui l'amène à enjoliver certaines parties du récit et à présenter un conte dont il faut bien dire qu'il est « littérisé ».

Ainsi Le Bras n'apparaît plus tout à fait comme le travailleur consciencieux et sincère qui apportait dans la collecte des *Sonieu* la fidélité la plus scrupuleuse. Nous reconnaissons à peine l'élève de Luzel dans ce brillant conteur qui, après avoir critiqué aussi violemment les arrangements de La Villemarqué et de Souvestre ne renonce plus lui-même au souci de mise en-scène, à l'agrément du style, à la recherche de l'effet. Nous ne nierons pas que la plupart du temps Le Braz a mené ses enquêtes avec soin et nous reconnaitrons qu'il est toujours animé d'un plus grand souci de vérité que La Villemarqué. Mais, — sans pouvoir toutefois porter un jugement définitif sur ce grand et bel ouvrage, — car seuls les carnets de route de Le Braz, — on ne le dira jamais assez, — permettraient d'établir exactement la part qui revient à l'écrivain et celle qui revient au collecteur, nous sommes en droit de penser que, si le fond est réel, — et encore jusqu'à un certain point ! — la forme est tout entière de Le Braz. Certains récits, trop pâles et trop rustiques, qui manquaient de couleur et de mouvement, il les a amplifiés, enjolivés et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, il les a « villemarquisés ». *La Légende de la Mort* n'en a pas remporté un moindre succès, — au contraire ! — car la lecture en est agréable, et elle constitue un volume de folklore dont le caractère peu scientifique ne l'empêche pas d'être des plus attrayants.



Comme la Bretagne est le pays des morts, elle est la terre des saints, et il n'échappait pas à Le Braz que les légendes des saints

« patriotes » (ces vieux saints d'Irlande qui, aux âges lointains, se sont embarqués dans des auges de pierre pour venir établir leurs cellules de pénitence, leurs « pénity », dans les solitudes de la Bretagne Armoricaïne) sont un des beaux sujets à traiter dans la littérature celtique. Comment les recueillir ? Il fallait les prendre à la fois dans la tradition orale et dans l'art naïf de ces gracieux sanctuaires qui peuplent les campagnes.

Dépourvu des ressources qu'exige une enquête de ce genre, Le Braz, fortement appuyé par Luzel et Renan, se fait accorder une subvention de 400 francs (coquette somme en 1892 !) par le Ministère de l'Instruction Publique. Les articles qu'il publie dans les *Annales de Bretagne* à partir de Janvier 1893 sont presque la totalité du rapport qu'il adressa au Ministre après son premier pèlerinage, — que plusieurs autres devaient suivre.

Nous connaissons l'itinéraire des « missions » accomplies par Le Braz pendant les vacances 1892, 93 et 94. Tel un frère quêteur pèlerinant de cure en cure, il va de sanctuaire en sanctuaire, cueillant encore sur les lèvres des humbles gens, en même temps que des récits en prose, des « gwerz » relatives aux vies des saints. Il s'arrête devant l'enclos moussu de ces petits oratoires de campagne dont les murs se lézardent et la toiture s'effondre, ou devant les « crèches aux ossements » de ces ossuaires que l'Ankou a marqués de son effigie. Et en même temps qu'il les décrit, il cherche à commenter ces « miettes d'histoire » : vitraux, panneaux sculptés, niches à volets...

Mais, avant d'aborder ce domaine, Le Braz avait-il suivi les études d'hagiographie nécessaires au folkloriste qui veut interpréter et commenter de façon savante ?

Sur ce point nous ne saurions mieux faire que de nous fier à l'opinion de H. Gaidoz que Le Braz lui-même mettait au rang des « savants français qui ont le plus contribué au progrès des études celtiques ».

Nous savons que, dès la publications des premiers articles de Le Braz, Gaidoz avait exprimé de nombreuses réserves sur la valeur scientifique de ses enquêtes, notamment dans des lettres adressées à Luzel, — et il n'a pas pu s'empêcher de critiquer ouvertement, dans la revue *Mélusine* (1) un passage de l'article publié dans les *Annales de Bretagne* en Novembre 1893.

Le Braz se raillait d'un « touriste de sa connaissance » qui, ayant pris des chiffres pour des lettres (1550) sur un vitrail de l'église de Spézet, représentant Saint-Eloi en train de ferrer le pied d'un cheval que son fils Oeuli a coupé pour faciliter le travail, attribue la paternité de cette verrière à un artiste du nom d'Isso !

Le Braz ne se doute pas, écrit Gaidoz, « qu'il prête tout autant lui-même le flanc à la critique. D'abord, ne connaissant pas l'hagiographie, il rapporte inexactement le miracle peint sur le vitrail...

(1) T. VII 1894-95 col. 25-26.

« Et après maintes critiques aussi précises que justifiées, Gaidoz affirme que pour accomplir l'œuvre entreprise par Le Braz « le talent littéraire ne suffit pas... Il faut s'y préparer par quelques études d'hagiographie, ou, si on dédaigne ces études, il faut se borner à décrire sans enjoliver, et surtout sans vouloir interpréter, ni commenter ».

Jugement sévère, mais qui s'accorde bien avec notre opinion personnelle : il est certain que la série de ces articles sur les *saints Bretons d'après la tradition populaire*, — avec leurs descriptions pittoresques et colorées, leurs anecdotes émouvantes ou comiques, — est d'une lecture aussi attrayante que *La Légende de la Mort*, mais ne constitue pas une étude scientifique d'une valeur plus grande que le premier des ouvrages qui ont valu à Le Braz une réputation d'éminent folkloriste.

Le Braz accomplit « une nouvelle et dernière exploration » en 1895. Qu'est devenu le rapport qu'il aurait dû adresser, comme chaque année, au Ministre ? Il n'en est aucune trace dans son dossier (peut-être est-il resté dans les papiers de G. Paris, chargé de l'examiner). Le but de ce voyage a été sans doute l'île-d'Ouessant.

En 1897 nouvelle « mission » accordée à Le Braz pour poursuivre un travail sur les « Mystères » Bretons, et interroger « sur place les derniers survivants des anciennes confréries dramatiques ».

Que fut cette mission de 1897 ? J'avoue l'ignorer et nul, je crois, ne le sait.

Cependant Le Braz n'a cessé d'espacer ses articles dans les *Annales de Bretagne* jusqu'au jour où il les interrompt brusquement, en novembre 1897 (l'article précédent avait paru près de deux ans auparavant, en janvier 1896). Avait-il été touché par les critiques de Gaidoz ? Peut-être, car il avait eu connaissance de l'article de *Mélusine* et d'autre part son ami Luzel n'avait pas été sans lui toucher autrefois un mot des lettres qu'il recevait de Gaidoz.

Ce qui est certain, c'est que là s'achève presque totalement l'œuvre du collecteur de traditions et de légendes.

(A suivre)

Jean DUPONT.

Il est difficile de considérer comme un ouvrage de folklore *Au pays des Pardons*, — résultats d'enquêtes sur les fêtes religieuses que Le Braz avait déjà fréquentées pendant sa jeunesse et qu'il a tâché de « fixer d'après nature, avec une absolue sincérité » — c'est du moins ce qu'il déclarait dans son Avant-Propos, mais cette œuvre revêt néanmoins un caractère si personnel que je la classe, comme M. Auguste Dupouy, parmi les contes.



## Un Livre récent sur la Bretagne centrale

**M.** MARCEL GAUTIER vient de publier un gros volume sur une petite portion de la Bretagne qui ne couvre que 4077 km<sup>2</sup> et qu'il nomme « *Bretagne Centrale* » (1).

Il s'agit de la région dont les limites sont jalonnées, en gros, par Plœuc, Rostrenen, Plouray, Le Faouët, Baud, Malestroit, Guer, Paimpont, Mauron, Merdrignac (2). Elle mord ainsi sur plusieurs départements : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, séparée plus ou moins nettement par des lignes de relief, des plateaux maritimes et du Bassin de Rennes. Trouve-t-on là un « pays » distinct au sens que les géographes donnent à ce terme ? L'Auteur pense justement que la Bretagne n'offre pas ce genre de compartiment. La péninsule armoricaine, certes, manifeste des diversités de paysages et de vie, mais qui constituent plutôt des nuances parfois difficiles à saisir, des variations qui apparaissent souvent même entre deux communes voisines (3). M. Gautier se garde bien d'enfermer son étude dans le cadre étroit d'un échantillon purement local, ne manquant pas de rattacher le caractère de la contrée considérée aux caractères généraux de la péninsule (4). Ainsi son travail offre une valeur importante pour la Bretagne en général, apportant une aide précieuse pour la connaissance de l'ensemble. Quelle que soit la partie de la Bretagne qu'on étudie, le fond de tableau sera toujours le même, avec seulement la différence imposée par la présence ou l'absence du littoral maritime. Mais, pour pouvoir peindre très précisément la Bretagne dans son ensemble, il faudra pouvoir rassembler toute une série de tableaux locaux comme celui qu'a brossé M. Gautier (5). Cette « *Bretagne Centrale* » possède, d'ailleurs, cette intéressante particularité que, sur son territoire, voisinent la Basse et la Haute Bretagne, le pays « breton » et le pays « gallo ».

Notre propos n'est pas d'analyser en détail ce volumineux travail, mais seulement de mettre l'accent sur son originalité et son intérêt

(1) Marcel GAUTIER, *La Bretagne Centrale*. Étude géographique. Thèse de Doctorat ès Lettres, Rennes, La Roche-sur-Yon, A. Pollier, 1947. Gr. in-8° 111 + 453, p. 102 fig. et cartes, graph., dessins, X pl. phot., bibliographie de 344 numéros. Prix : 900 francs.

(2) On regrette l'absence d'une carte générale détaillée montrant la localisation. Celle de la p. 198 ne satisfait pas entièrement à ce point de vue.

(3) Voir notamment p. 2.

(4) Observation qui s'applique aussi bien à la géographie physique qu'à la géographie économique et humaine.

(5) Il semble que ces deux parties sont trop absolument séparées l'une de l'autre, dans le texte et dans la conclusion. On pourra regretter qu'un pont n'ait pas été jeté, si bref fût-il, entre elles. Sans doute la géographie physique est rappelée dans la seconde partie quand il le faut. Notre remarque vise la présentation d'ensemble.

général. Il comprend deux parties : géographie physique et géographie humaine (1). Nous laisserons de côté la première consacrée à l'examen critique des problèmes de tectonique et de morphologie, lequel sera fort apprécié par les spécialistes. Qu'il nous suffise de signaler qu'on y trouvera une condamnation en bonne et due forme du « prétendu plateau de Rohan ». Toutefois nous retiendrons le chapitre sur le climat dont l'Auteur démontre l'instabilité bien connue et définit les caractères en dépit d'une déplorable pénurie de documents (2). Il analyse finement le passage progressif du climat océanique du Finistère au climat à nuance plus continentale de l'Est. Remarquons aussi le chapitre sur la végétation où l'Auteur, à propre de la présence de plantes xérophiles sous ce climat humide, conclut que « les conditions édaphiques l'emportent sur les influences climatiques ». A son tour, il étudie le problème de la lande qui lui semble « plus une forme de dégradation qu'une forme finale ». Avec non moins de soin, il examine toute une liste de proverbes et dictons climatiques de langue bretonne, d'une saveur toute particulière.

Nous voudrions insister davantage sur la géographie humaine plus susceptible d'intéresser un plus grand nombre de lecteurs. Dans cette deuxième partie, M. Gautier expose l'histoire de la mise en valeur du sol, la situation actuelle, les perspectives d'avenir. Comme bien d'autres géographes il établit : « Sols et climats conspirent pour donner à la Bretagne [Centrale] une vocation forestière et herbagère... L'équilibre parfait qui reposerait sur une complète adaptation des productions aux conditions physiques n'est pas encore établi ». (p. 189). Il dit encore : « la place des plantes fourragères est encore trop mesurée par rapport à celle des céréales dont le succès reste trop grand » (p. 352).

Dans le livre premier (« La conquête du sol »), on remarquera avec quelle prudence scientifique, avec quelle solide documentation l'Auteur aborde les multiples problèmes qui se posent. Si, à d'autres hypothèses il oppose la sienne, c'est toujours en marquant que le choix reste possible. C'est ainsi qu'il contredit la croyance simpliste à une forêt primitive continue, qu'il prouve la médiocrité du défrichement médiéval. Quant aux landes, ce n'est qu'après 1870 que le défrichement a pris une grande envergure. M. Gautier met bien en lumière un fait parfois négligé, à savoir la part d'un bénéfice complémentaire qu'apportaient à une culture, à un élevage médiocres les industries rurales, textiles et forges (3) à une époque où, faute de voies de communication, l'isolement régnait dans une Bretagne cloisonnée, phénomène encore plus accusé en Bretagne centrale qu'ailleurs (4). Le développement des moyens de transport, surtout après la première guerre mondiale, ouvrit la Bretagne aux influences extérieures et dès lors une évolution, lente d'abord, transforma la vie rurale dans une mesure plus ou moins importante selon les localités.

Ainsi est amené le tableau de la situation actuelle. Après une étude

(1) Loin de nous la pensée de diminuer la valeur des ouvrages de C. Vaillaux et de R. Musset, ce dernier nous paraissant une manière de petit chef-d'œuvre. Nous voulons dire seulement que pour éviter toute erreur ou omission de détail, beaucoup d'analyses locales permettront une synthèse générale.

(2) Sauf depuis peu à Pontivy, aucun centre d'observations continues entre Brest et Rennes !

(3) Voir carte p. 225.

(4) Voir carte des isochromes p. 129. (Signalons un lapsus p. 251 : la 101 Montalivet sur les chemins vicinaux date de 1836 et non 1830).

des sols qui s'applique à toute la Bretagne, démontrant avec précision le défaut d'éléments calcaires, vient celle du mode de propriété qui confirme les grands traits déjà connus ; rareté des grandes propriétés, majorité du faire-valoir direct, progrès de la moyenne propriété aux dépens de la petite et de la grande, division parcellaire exagérée et fâcheuse. Mais bien des questions posées dès longtemps attendent encore une réponse décisive, si jamais il peut y en avoir une. Telle celle des finages et de la structure des champs (1), à propos de laquelle M. Gautier examine et critique pertinemment les hypothèses proposées, notamment celle d'A. Meynier, discutant aussi la question des « méchou ». Or, de la question de la structure des champs surgit celle des clôtures qui a déjà fait couler tant d'encre. Et ceci nous vaut une analyse très fine et très poussée de l'origine des « fossés », aboutissant à cette conclusion que cette origine ne tient pas à une seule cause dans le temps et dans l'espace et, qu'en l'absence regrettable de documents historiques, on ne saurait avancer que des hypothèses discutables. Cette attitude prouve une probité scientifique du meilleur aloi. Tout ce que l'on peut affirmer, dans l'état actuel de la documentation, c'est que le bocage breton, avec ses talus, n'a recouvert toute la Bretagne qu'au XIX<sup>e</sup> siècle et qu'on saisit le début de son déclin en constatant que leur abatage est commencé. Sur ces divers sujets, on trouvera des pages de grand intérêt qui constituent une excellente mise au point.

A propos de la viabilité, demeurée si défectueuse presque jusqu'à nos jours, l'Auteur note fort congrûment les progrès accomplis, mais indique aussi tout ce qui reste à faire en ce qui concerne les chemins de terre qui relient les fermes aux bonnes routes.

Suit l'étude de l'habitat, très approfondie et très nuancée. « Ce qui fait surtout le caractère de la maison bretonne, c'est, autant que son architecture, la nature et la tonalité sombre de ses matériaux ainsi que leur combinaison ». (p. 290). Malgré des améliorations notables, habitations et étables laissent encore à désirer, trop souvent, tant au point de vue hygiène qu'au point de vue confort. Comment la persistance des vieilles traditions va de pair avec l'adoption de nouveautés heureuses (2) (caractère qui marque tous les aspects de la vie rurale) voilà sur quoi M. Gautier met fort bien l'accent. Mêmes constatations pour l'outillage agricole. Toutefois, en d'autres contrées que la Bretagne centrale pourrait-on constater, à ce sujet, plus de progrès, par exemple en certains coins du Finistère, notamment (3). La Bretagne Centrale apparaît bien, dans l'ensemble, comme une région quelque peu déshéritée. Mais, elle aussi, connaît les bienfaits de l'électrification. L'Auteur en brosse un tableau détaillé et ce qu'il dit de l'usine hydroélectrique de Guerledan dépasse les limites de la Bretagne Centrale et intéresse en particulier la Cornouaille.

Quelle est, dans tout cela, la part du facteur humain ? Tel est l'objet d'un chapitre spécial. L'Auteur en avait déjà donné comme une introduction lorsqu'il exposait les étapes du peuplement (4). On y voit que

(1) Voir E. COLIN. *Un problème de géographie agricole* (N.R.B., n° 5, septembre-octobre 1947, p. 351-353).

(2) C'est ce que nous avons constaté pour le pays du Porzay (Bull. Soc. Archéol. du Finistère, 1943, Quimper, 1945, p. 73-83).

(3) Voir op. cité ci-dessus.

(4) D'aucuns regretteront peut-être que tout ce qui concerne l'homme n'ait pas été groupé en un seul chapitre, du moins pour l'étude développée.

le pays se peupla tardivement et timidement. D'où « sa longue vie recluse et la persistance d'un système agricole archaïque jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; de là aussi les lenteurs du défrichement ». Pour sa documentation, l'Auteur ne manque pas de recourir, entre autres sources, à la toponymie, montrant d'ailleurs avec quelle prudence il convient de manier cet instrument de travail (1). Le chapitre consacré au facteur humain commence par une étude originale de la psychologie du paysan, paysan breton d'esprit plus ouvert, plus entreprenant, paysan gallo plus retardataire. Avec juste raison l'Auteur pense qu'en géographie, il convient de tenir compte non seulement de phénomènes relevant du déterminisme, mais aussi des causes de libre choix qui animent les actes de l'homme, ses idées personnelles, ses désirs, sa fantaisie même, au moins dans une certaine mesure et avec la délicatesse de touche nécessaire. Apparaissent ainsi des remarques judicieuses et savoureuses. Une carte de la limite qui sépare langue bretonne et langue française, montre qu'au moins dans cette section la limite n'a guère varié depuis 1886. En Bretagne centrale, comme dans toute la péninsule sévit la dénatalité jusqu'en 1945 avec des nuances selon les communes (2). Cependant la natalité demeurant assez forte poussait à l'émigration : 100.000 personnes auraient quitté la Bretagne Centrale depuis 1900. Par contre, immigration insignifiante d'étrangers. Alors se trouve posée la question de la main-d'œuvre agricole, surtout familiale encore. Le chapitre se termine par l'examen des moyens d'entraide comme les syndicats, les coopératives des organismes d'Etat.

La Bretagne Centrale en 1945 comptait 253.518 habitants. Comment se répartit cette population ? Elle se concentre en hameaux ou « villages » réunissant un nombre variable de fermes, en « bourgs » dont l'importance a diminué avec le progrès des moyens de transport. Pas de villes à proprement parler, sauf un peu Pontivy, mais des agglomérations dues aux foires, aux marchés. Selon M. Gautier, on pourrait distinguer deux types d'habitat : l'un, d'origine gallo-romaine, plus groupé ; l'autre, d'origine celtique, plus dispersé, « qui se superpose, dans l'Est au premier ». Simple hypothèse. Quant à la dispersion des habitations, qu'on retrouve dans toute la Bretagne, l'Auteur adopte, pour son expression numérique, une formule neuve, discutable peut-être, mais séduisante, qui sert de base à une carte expressive accompagnée d'un large commentaire.

Le livre III de la partie Géographique humaine a trait à l'exploitation des ressources actuelles caractérisée par des survivances de l'ancienne économie (place de la lande et de la forêt, polyculture, etc.) et les tendances nouvelles. On remarquera le développement des cultures potagères, haricots, petits pois pour la conserve, les progrès de l'élevage du cheval et des bovins (croisement de la vache pie-rouge et du Durham) et, conséquemment, l'accroissement des cultures fourragères et des prairies. Ici, comme dans le bassin de Châteaulin, la culture des pommes de terre de semence s'est adjugée une place de premier plan. Donc progrès dans la voie même de la vocation naturelle de la Bretagne.

(1) Consulter, à ce sujet, G. CHAFOT, Toponymie et géographie (*Ann. de Géo.*, Paris, LII, janv.-mars 1943, p. 53-56, carte).

(2) Voir M. LENOUX, Population et natalité bretonnes... (N.R.B., n° 3, mai-juin 1947, p. 189-199) et E. COLIN, La population étrangère en Bretagne (*Ibid.*, n° 4, juillet-août 1947, p. 285-288).

L'amélioration de la vie rurale est certaine, bien qu'en évolution lente et inégale. Cependant la situation du cultivateur n'est pas si enviable que d'aucuns le pensent. Relevons, à ce sujet, l'observation suivante : « En entrant dans le circuit économique mondial, le paysan n'a pas trouvé que des avantages et les lendemains qui l'attendent ne sont pas très encourageants ». Car il produit trop cher par rapport à l'étranger et paie trop cher son équipement. La note paraîtra un peu pessimiste ; elle a le mérite d'attirer l'attention sur un point important, la répercussion possible du marché mondial sur le marché breton.

En conclusion, M. Gautier pose — (ce qui vaudrait, semble-t-il pour toute la Bretagne) — que la région étudiée manifeste actuellement un curieux mélange d'archaïsme et de nouveauté, spécifiant que « le dosage » de ces traits « varie d'une commune à l'autre » et que « les moyennes ici ont bien peu de signification ». Pour l'instant, toute étude sur la Bretagne doit se résoudre à noter un moment et le sens d'une évolution en cours plus ou moins accélérée. L'Auteur a pleinement réussi à saisir ce moment, cette tendance pour son sujet.

Son travail servira de base sûre pour de futures comparaisons. Nous en avons cité des passages qui nous ont paru devoir retenir plus spécialement l'attention du lecteur, regrettant de ne pas pouvoir en donner davantage. Un pareil livre ne s'analyse guère, il se lit (1). La richesse de la documentation, documentation bibliographique et documentation par observations personnelles sur le terrain témoigne d'un travail long, précis, parfois difficile, mené selon les meilleures méthodes géographiques. L'exposé, agréablement écrit, truffé de remarques judicieuses, originales, suggestives, suscitera bien des réflexions profitables. D'autant qu'il jette souvent des regards pénétrants sur le reste de la péninsule armoricaine. Le livre est orné de cartes, œuvres de l'Auteur, toutes évocatrices. Il renferme un précieux lexique toponymique de la Bretagne Centrale (Appendice I, pp. 407-413). Œuvre de science qui, par endroits, manifeste aussi (2) combien l'Auteur est sensible aux caractères artistiques du pays.

En définitive un ouvrage de haut intérêt qui fait honneur à son auteur, à l'école géographique française, à sa section rennaise, et qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques bretonnes sur le rayon des livres fondamentaux.

Elicio COLIN.

(1) L'Auteur n'adopte pas la méthode des notes infrapaginales et les rejette en masse à la suite de certains chapitres. Ce procédé évite de couper la lecture du texte, mais il offre l'inconvénient d'avoir à rechercher assez loin parfois les notes annoncées. On trouvera dans la Bibliographie la liste des travaux antérieurs de M. GAUTIER. Ajoutons : Notes sur la géographie de l'ode (*Ann. de Géo.*, Paris, LVI, juillet-sept. 1947, p. 203-206).

(2) Voir Avant-propos, p. II in fine.

## AUTOUR D'UN CENTENAIRE

# Les souvenirs sur la Révolution d'un ouvrier du port de Brest

**L**es mémoires écrits par d'illustres personnages sont légion. Généraux en retraite, anciens ministres ou diplomates, ducs et pairs sur l'âge, hommes de lettres vieilliss se sont livrés à des débauches d'écritoire qui ne nous laissent rien ignorer de la manière dont ils ont vu, fait ou cru faire l'histoire de leur temps. Il est beaucoup plus rare de rencontrer des souvenirs d'hommes du peuple.

Il serait pourtant intéressant de connaître avec certitude l'état d'esprit de ceux qui, entraînés par les remous de la Révolution, se contentaient de vivre. Peut-on dire que leurs pensées nous ont été transmises par les discours ou les livres écrits dans le style ampoulé, prétentieux et menteur de l'époque par ceux qui se disaient leurs porte-paroles ? Aussi est-ce une rare et bonne fortune que de trouver un cahier où l'un de ces ouvriers a noté ce qui l'a le plus frappé dans les événements contemporains. Ce n'est pas toujours bien exprimé, bien écrit, bien complet, bien en ordre ; mais de ce qu'il dit, et même de ce qu'il ne dit pas, on peut tirer de précieux renseignements.

J'ai acheté, voici quelques années, deux carnets, l'un de souvenirs et l'autre de chansons, rédigés par un ouvrier du port de Brest. Au premier abord, ils sont anonymes. Pourtant, vers la fin de l'un d'eux, on trouve en tête d'un paragraphe « Mémoire tiré d'un livre, la Famille Sainte, par moi, Benoît, le 14 août 1852 ».

Quelques recherches dans l'Etat-Civil brestois et quelques comparaisons d'écritures m'ont convaincu qu'il s'agissait de Joseph Benoît, né à Coat ar Gueven, en Lambézellec, le 21 mai 1785, fils de Jean-Claude Benoît, et de Marie Josebson (1). Veuf en premières

(1) Sa marraine, Barbe Gouriezec (ou Gouric'hec) épouse de Jacques Gourlaouen, gardien de vaisseau au port, donna l'année suivante une belle preuve de fécondité en accouchant de quatre fils jumeaux.

noces de Marie-Jeanne-Bibiane Lamil, il se remaria à 63 ans, le 18 octobre 1848, à Marie-Jacquette Gué, elle-même veuve de François Floc'h. Il était alors contre-maître forgeron au Port. Le 27 février 1867, Joseph Benoît, forgeron demi-soldier, âgé de 81 ans et demi, décédait 44, rue Neuve, à Recouvrance.

Le premier carnet est relié dans un morceau d'antiphonaire en parchemin, débris probable de ces archives de l'abbaye de Saint-Mathieu qui furent envoyées au port de Brest pour y faire des gargousses. Benoît y relia deux brochures de colportage : un « *Précis de l'histoire de France, depuis Henri 4, jusqu'à Sa Majesté Louis 18* » (Caen, Vve Le Roux), d'inspiration légitimiste, et un « *Résumé des évènements de Paris, des 27, 28 et 29 juillet 1830* » (Rennes, Vve Froust, née Angran), de propagande orléaniste ; il y joignit quelques cahiers de papier blanc frappé au timbre de la Marine Royale. Il colla sur les pages de garde des assignats et des images d'Épinal, et se mit en devoir de rédiger, avec une orthographe plus que fantaisiste, une « *suite de l'histoire de France* ».

Il dut y travailler vers les années 1850, la dernière mention portée est celle de l'inauguration du Pont Impérial, en 1861.

On se rend compte d'après sa rédaction qu'il travaillait d'après des souvenirs personnels, ou d'après les récits entendus par lui dans son enfance. Très minutieux, il avait dû noter au jour le jour tout ce qui lui paraissait intéressant, et le reporta ensuite dans son carnet : les 247 factions, citées une à une, qu'il avait montées de 1807 à 1810, les tempêtes, les incendies, les naufrages, les exécutions de forçats, les inaugurations d'églises, de cimetières, de fontaines et mêmes d'urinoirs. Le tout est entremêlé de la façon la plus cocasse de notes prises dans les almanachs, sans le moindre ordre, remplies de lapalissades et de coq-à-l'âne. C'est d'une érudition bien mal digérée, mais il est touchant de voir ce brave homme dont l'instruction avait été rudimentaire, lâcher son marteau de forgeron, lire la plume à la main tout ce qu'il trouvait, et s'efforcer de donner une suite à la chronologie universelle. Au surplus, quand il passe à ce qu'il a vu lui-même, le ton change et ne manque pas d'une certaine vigueur : voyez comme il sait rendre l'atmosphère oppressante de la Terreur, ou le récit de la grève de 1796, grève qui n'est d'ailleurs mentionnée par aucun des historiens de Brest. La sécurité et le ravitaillement lui paraissent plus intéressants que la forme du gouvernement, et il conserve des époques de désordre une impression si pénible qu'il appelle uniformément « *le désiré des Français* » les souverains successifs, Napoléon ou Louis XVIII, Charles X ou Louis-Philippe. S'il s'est étendu sur la première Révolution, c'est à peine s'il parle des autres qui, aux yeux d'un provincial, n'ont eu d'autre effet que de remplacer un régime par un autre, empereur, roi ou république, et n'ont influé ni sur le prix du pain, ni sur les distributions de bois dans l'Arsenal, et surtout n'ont pas imposé le cours forcé du papier-monnaie.

Je n'ai pris dans les mémoires de Benoît que les paragraphes

où il s'éleve ainsi au-dessus de l'histoire locale, négligeant tout le reste, qui, à des points de vue divers, ne manque pourtant pas d'intérêt. Je signalerai tout au plus aux spécialistes que la syntaxe brestoïse ne s'est guère modifiée depuis un siècle, hors pour la forme « *ils étions, ils avions* », qui a disparu.

Docteur Charles LAURENT.



Le 13 Mai 1788, on a eu donné des marrons en cuire marqués de 3 fleurs de lys aux ouvriers du Port de Brest, pour passer un paquet de bois dans les grilles, du temps de M. Hector, comman' de la Marine, et M. Sanée, ingénieur.

Grand hiver de 1788, le 29 novembre, par le mauvais temps, les ouvriers de l'Etat, on les faisait perdre leur journée en sonnait une cloche qui était pendue au bureau de la comptabilité qui était au grand bureau, quand le commissaire jugeait à propos le temps, sonnait cette cloche, et on mettait la 1/2 journée en bas (1).

Le 29 mars 1789, l'on a publié les députés pour les Etats du gouvernement. Les conseillers étions à Brest pour la Bretagne, et la réunion.

Le 23 juillet 1789, Hector, M. commandant de la Marine et le port Brest, il avait même pris la cocarde tricolore pour donner exemple à tout le peuple; il a ordonné des compagnies Garde Nationale pour monter la garde, et garder la ville contre tout danger qu'il arriverait.

Le 13 septembre 1789, on a eu béni les premiers drapeaux tricolores à l'église paroissiale de Brest, par M. Floc'h, curé de cette paroisse, pour servir aux garnational de Brest, l'Embezellec, Gouenoux, Guiller, Bochar, St-Mars. Par tous les autres communes et lieux de district on faisait de même.

Hormis qu'à la paroisse de Plabénec et à Plouzané, qu'ils ont fait déobeyssance contre le gouvernement français.

Le 17 mai 1791, grande trouble à Plabennec; ils ne voulaient pas les jeunes gens tirer au sort ni servir le gouvernement République; on a fallu faire sortir un régiment de troupes avec 2 pièces de canon sous le commandement de M. le général Canclau pour donner du secours aux nommés les Républicains, car tous ses habitants tenaient de la partie royaliste. Ils disaient qu'il ne devaient pas obéir, ni payer les contributions nullement, comme il n'y avait pas de roy, ils ne devaient plus de droits ni d'obéissance; tous ces paysans se battaient contre l'armée comme soldats! On a fallu prendre des mesures pour les faire venir à bout, et de mettre des forts contributions, et ils sont venus à bout (2).

Le 21 mars 1790 la première fois qu'on a chanté la grande messe républicaine sur le cours d'Ajot — place du Château par les clergés qui se trouvaient présents, car les plus grands parties s'étaient retirés là où ils pouvaient être reçus, car seuz [ceusses] qui étions bannis par la Convention Nationale; à ce sujet tous les églises se trouvaient fer-

(1) Expression maritime toujours employée à Brest, qui signifie que l'on chômait pendant une demi-journée.

(2) Il y eut en réalité plusieurs expéditions dirigées de Brest contre Plabennec. Celle dont parle Benoît, et qui fut commandée par le général Canclaux, est du 18 mars 1793.

mées, partie hôpital, etc. On était venu qu'on était payé pour ceusses qu'on ramassait de toute cette noblesse et leur sociétaire. Les dénonciateurs étions payés pour chacun qu'on arrêtait, comme on fait aux forçats, la somme de 30 fr.; et aussitôt arrêté, traduit en jugement révolutionnaire, et mis à mort, et les ouvriers renvoyés du port, et tous les salariés de l'Etat, et même qu'à tous les habitants qui débeyésé à la loi, et subi la mort.

Le 25 juin 1790, c'était la première fois que l'on a sonné la cloche au port de Brest pour que les ouvriers à s'assembler à la commune de Brest et sur le Chambataille, au Petit Couvent qui était le lieu du Clupe [club] pr. Brest pour nommer des députés pr. la Convention.

Le 15 ou 16 7bre 1790, on a eu transporté par les ouvriers du port, .. Le 15 ou 16 7bre 1790, on a eu transporté par les ouvriers du port, une potence à la porte de M' Marinie et de M' Ector, commandant et intendand de la Marine, et M' Lezardant, commissaire des travaux au port de Brest, au sujet qu'on ne payait pas les ouvriers, qu'on leur devait 11 mois solde, accompagné d'une grande misère; c'est pourquoi que les habitants se sont révoltés à Brest et à bien d'autres endroits. On criait tout le peuple à haute voix: « A la potence! A la lanterne! » (1).

Le 25 juin 1791, jour de la Fête de Dieu, la procession était sortie de St-Louis en cette ville, quand un militaire entrant dans un café sur le Ponterre nommé café Veaux après un officier Woalc'h, en garnison à Brest, Patrise. S'Officier tira de sa poche un papier écrits en gros caractères ces mots: « Merde pour la Nation, la République et tous les sans-culottes ». Ce grenadier du régiment bosse courroucé de voir l'insultation fait au gouvernement, tranchant la tête de cet officier, porta la tête avec lui trouver ses camarades, mit un bâton au cou de la tête, et fit la proussition [procession] avec cette tête, accompagné de toute al garnison; on a fallu batte la générale pour la tranquillité et l'union; on criait partout: « A la potence! A la lanterne! » (2).

Le 27 juin 1791, on a eu lancé une loi au nom du gouvernement de ramasser tous les nobles et les clergés qui n'auraient pas eu prêt serment et de rendre leurs croix, en leur permettant de se retirer où ils seraient reçus, en Nespagne ou en Nenglétaire; et en 7bre 1792, on a banni que tout habitant qui hantait les nobles ou les clergés, et qui n'obéirait pas à la loi décrétée serait arrêté, telle et puni suivant la loi à la peine de mort.

La Révolution française a commencé le jour funeste, 10 août 1792, vieux style, jour malheureux pr la France.

Depuis 1792, vieux style, 1<sup>re</sup> année de la République, jusqu'à 1797, 5<sup>e</sup> année de la République, toute la France étions payé en argent-papier.

Le 1<sup>er</sup> 7bre 1792, les ouvriers de l'Etat ont reçu un supplément de 10 sous par mois, au sujet qu'ils étions payés en papier, pr les soulager.

C'était le premier jour qu'on data à la nouvelle mode républicaine remplaçant l'ancien style, c'est qu'il ne fallait plus dater de l'ancienne année, ni des anciens mois, ni même des jours. Les années, et les mois, et journées, étions dictés comme vous le trouverez ici derrière. En rem-

(1) Le 15 septembre 1790. Charles-Louis-René Bernard, chevalier de Marigny, major général de la Marine à Brest, né à Séez, frère du chef royaliste Gaspard Bernard de Marigny.

(2) François-Auguste de Païry de la Bosquerie, originaire de Vaux-sur-Aure en Normandie, lieutenant au R<sup>e</sup> de Royal Poitou, assassiné dans le café Vaux sur le Pont de Terre, à Brest, le 23 juin 1791.

plaçant du nom du dimanche on disait *décade*, qui se trouvait tous les dix jours, au lieu que les dimanches se trouvaient tous les huit jours. La semaine étions de dix jours au lieu de 6 qui était distinguée par un bâton peint en tricolore avec un bonnet au bout qui était rouge, qu'on mettait les jours des décades et autres fêtes nationales dans les croisées avec drapeaux tricolores; ou si l'on avait ce distinction [distinction] contraire aux règles du temps, on était puni suivant la loi du jour par ordre du gouvernement qui était le citoyen ROBERPIER, et les représentants du peuple qui gouvernaient les principales villes de France, comme en cette ville de Brest le citoyen Jean-Bon-Saint-André Le seing pour la punition était une guillotine posée pour la première fois sur le Champ-Bataille, et la 2<sup>e</sup> fois sur la place du Château.



Les jours de la semaine

PRIMIDI  
DUODIDI  
TRIDIDI  
QUARTIDI  
QUINDIDI  
SEXTIDI  
SEPTIDI  
SEPTIDI  
OCTODI  
MONODI  
DECADI

Le parler était comme ceci :  
liberté, égalité, fraternité ou la mort.

Mois de l'année

VENDEMAAIRE  
BRUMAIRE  
FRIMAIRE  
PLUIOSE  
PLUVIOSE  
VENTOSE  
GERMINAL  
FLOREAL  
PREREAL  
MISIDOR  
THERMIDOR  
FRUTIDOR

On avait du papier [monnaie].

En ce temps-là tous les salariés de l'Etat étions payés de même; sur ses cartes étaient écrits dans les 4 coins ces mots : unité, invisibilité, égalité, fraternité, ou la mort. La Nation récompense le dénonciateur, la loi punit de mort le contrefacteur. Tout le monde étions muni d'une carte de sureté, femme et homme, accompagnée d'une cocarde; les hommes à leur tête, et les femmes à la toiprine ou sein. On ne pouvait pas aller hors de ville sans être arrêté, les attroupements défendus. Il y avait aussi un tribunal révolutionnaire qui était la chapelle de St-Louis nommée le Séminaire. Il n'y a pas non plus des clergés dans les églises en ville, car on faisait le service à la républicaine sur le Champ Bataille, en public, le jour nommé *décade*. Ce jour était un jour de repos à toute le peuple en général.

DATE

Le premier du mois vendémiaire, l'an premier de la République française, une et indivisible, qui était donc le 21 7bre 1792 vieux style, donc que l'on ne parlait plus. Tous les mois de la République étions égaux à trente jours, hormis le dernier mois de l'année nommé fru-

tidor; celui-là avait 5 jours de plus nommés cinq jours complimentaires ou sans-culottes (1).

A Recourance, il y avait des femmes qui fouettaient les autres femmes qui ne portaient pas la marque République, qui était une cocarde nationale à leur poitrine. La maîtresse se nommait Mde Démoij, et trouvaient même les femmes des campagnes qui venaient en ville au marché, et leur mettre une cocarde à leur poitrine, et leur prendre 1 sou le prix fixé (2).

(1) Le tribunal révolutionnaire siégeait dans l'ancienne chapelle du Séminaire des Jésuites, ou chapelle de la Marine. On grava sur sa façade l'inscription « Justice du Peuple » qui fut effacée après la Terreur. Levot raconte que ce travail fut fait si incomplètement que vers 1840 on pouvait encore la lire. M. Gleizes, commissaire des Hôpitaux, signala cette négligence et ce funèbre souvenir fut alors complètement effacé. Malgré tout, dans certaines conditions d'éclairage, d'ailleurs assez rares, l'inscription pouvait encore se distinguer peu avant la démolition de la chapelle, en 1906.

(2) Brest, comme Nantes et nombre d'autres villes, eut donc ses fouetteuses. Dans les mémoires encore inédites qu'il a laissées, l'écrivain brestois Hippolyte Violeau parle d'une dame D... qui doit être la dame Demay citée ici. Je crois intéressant de publier ce chapitre :

« J'ai lu, je ne sais plus dans quel historien de la Révolution Française, qu'un des crimes de la Révolution était d'avoir privé toute une génération de la douceur habituelle des souvenirs d'enfance. Sans parler même de ceux dont les parents mouraient sur l'échafaud, gémissaient dans les prisons, erraient fugitifs et proscrits, quel douloureux apprentissage de la vie falsaient ces pauvres enfants du peuple, appartenant à des familles chrétiennes, et qui ne recevaient qu'en tremblant l'instruction, la bénédiction d'un prêtre réfractaire caché dans le voisinage de leur demeure et toujours sous le coup d'une dénonciation, bientôt suivie d'un arrêt de mort. Deux des sœurs de mon aieule, Jeannette et Marguerite, avaient des relations continuelles avec les suspects. Plus d'une fois, unies à d'autres honnêtes âmes, elles s'étaient employées à procurer un asile, des vivres, des vêtements, à des malheureux poursuivis par les odieux pourvoyeurs du Tribunal révolutionnaire. En de ces vamps poursuivis par le sang une de ces tricoteuses affreusement célèbres à Brest comme à Paris, habitait dans le voisinage du ménage Huchet (\*) et lui faisait de fréquentes visites. Les deux époux laissaient voir à leur fille Catherine le sentiment d'horreur que leur procurait cette femme, mais en lui recommandant de s'observer devant elle, de ne jamais répondre à telle ou telle question insidieuse, ils insistaient sur la nécessité cruelle où l'on se trouvait de supporter, de ménager Madame D... dont la vengeance, lorsqu'elle se croyait offensée, ne se faisait jamais attendre longtemps. D'un air cauteleux, elle interrogeait mon aieule sur les événements du jour :

— Eh bien, citoyen Nantais, que penses-tu des affaires publiques ?  
— Je pense, Madame, que le pain est cher que j'ai déjà plusieurs enfants et que j'ai assez à m'occuper des besoins de ma famille sans me mêler à des discussions politiques auxquelles je n'ai jamais compris grand-chose.  
— Mais enfin un ouvrier est ou n'est pas un bon patriote. Tu dois bien avoir une opinion ?

Oh ! pour cela, je ne crois le céder à personne en fait de patriotisme ! J'aime mon pays, et j'ai vu avec joie plusieurs des réformes du nouveau gouvernement, mais seulement je voudrais l'union, la paix, la tranquillité pour tout le monde, et je vous avoue qu'il me tarde de voir disparaître la guillotine de la place où elle est en permanence.

— La guillotine ? mais rien n'est plus nécessaire à l'époque où nous vivons ! Est-ce que tu regretterais ces aristocrates, ces calottins, ces ennemis de la République, etc., etc...

Mon grand-père se hâtait de détourner une conversation aussi dangereuse. Mais c'était à recommencer dans deux ou trois jours.

Il suffit de parcourir le mémoire sur les crimes du tribunal révolutionnaire de Brest adressé, par les députés extraordinaires de cette commune, à la Convention Nationale, pour comprendre avec quelle facilité l'homme le plus paisible pouvait s'entendre accuser de conspirer contre les nouvelles institutions. Tous les jours la malveillance inventait d'épouvantables complots, et sur les dépositions mensongères de témoins achetés, les victimes étaient livrées sans défense à l'exécuteur, à côté d'innocents Hans qui, lorsqu'il immolait les vingt-cinq administrateurs du Finis-

(\*) Le grand-père de Violeau, Huchet, était tailleur en chambre.

A Brest le dimanche 21 octobre 1792 qu'on a brûlé de la Comédie la couronne royale et tous les fleurs des lys et marques de toute la royauté, et ordonné à tous les habitants de faire la même cérémonie, ou de subir les peines portées [par] la Convention.

L'on a commencé donner du pain aux ouvriers du port en 1793, pain qui pesait 12 livres, blanc, 15 sous 9 deniers la pièce, 1<sup>re</sup> qualité, pour soulager l'ouvrier (1).

Le 5 avril 1793, qui fut guillotiné le premier, nommé Barrié, maire de Pouldalmézeaux, pr cause Départ<sup>re</sup>, à 2 heures après-midi, sur le Chanbatail (2).

Le 12 avril 1793, an 2 de la République, le nommé Monseigneur

tère, se plaisait à ranger symétriquement les têtes des premiers suppliciés du côté de la seconde voiture où les autres condamnés attendaient leur tour. Mon aïeul et ses enfants évitaient de traverser la place du Château où le coureau de la guillotine, toujours menaçant, se parait, lorsqu'il ne fonctionnait pas, de bandes aux couleurs nationales. Mais vous aviez beau fuir alors le hideux spectacle des exécutions, les scènes d'horreur venaient vous chercher, et vous glacer d'épouvante, dans la retraite du plus modeste intérieur. Un jour, ma mère occupée de ses jeux, entend du bruit dans la rue, et poussée par la curiosité quitte son poupon pour ouvrir la fenêtre. A ce moment même, une tête portée au bout d'une pique par des furieux, effleure la figure de l'enfant qui sentit les cheveux sanglants passer sur sa joue. C'était la tête d'un jeune homme nommé Patrice. Plus d'un demi-siècle après, ma mère ne pouvait rappeler ce souvenir sans un frisson douloureux.

Termignons ces récits lugubres en disant un mot de la mort de M<sup>me</sup> D... qui n'arriva que quatre ou cinq ans plus tard. Le calme était à peu près rétabli à Brest, et la morale éternelle reprenant ses droits, les scélérats les plus compromis avaient dû fuir, à leur tour, devant l'indignation générale. Cachée dans un des quartiers les plus retirés de la ville, la tricotouse ne sortait plus que le soir, et son isolement lui valait un grand avantage, l'oubli. Mon aïeule ne la croyait plus à Brest lorsque, par hasard, elle entendit parler chez un marchand d'une femme mourante, et que personne ne consentait à veiller. On racontait à cette malheureuse des scènes de délire dont les détails expliquaient trop bien son abandon. Ma grand'mère cachait sous une écorce assez rude un cœur tendre et compatissant. Elle demanda des renseignements plus précis, et reconnaissant bientôt Madame D... à la réponse qu'on lui fit, avec quelques réticences ; elle courut de suite offrir ses services à la mère dont la présence avait toujours été pour elle et pour sa famille une véritable torture. L'heure semblait propice pour essayer de ramener aux consolations religieuses cette femme au désespoir, et qui ne savait plus que maudire et blasphémer. C'était la pensée de mon aïeule, et le motif de son généreux dévouement. M<sup>me</sup> D... la reconnut, et consentit facilement, en l'absence de tout autre secours, à la laisser veiller à son chevet la nuit suivante. Absorbée d'abord, par des soins purement matériels, la garde-malade n'eût guère à souffrir, dans les premières heures de la soirée ; mais bientôt l'agitation commença, et sur le conseil de chercher dans une fin chrétienne le remède à ses cruelles angoisses, ma grand'mère l'entendit rugir comme une bête féroce à la vue du chasseur qui l'a blessée. Passant des cris de fureur aux éclats d'un rire infernal, elle insultait à la fol de l'honnête mère de famille, et vomissait contre Dieu, contre le Ciel, les plus effroyables imprécations. Epuisée de fatigue, les yeux éteints, la poitrine hale-tante, elle retombait sur ses oreillers, puis l'instant d'après son bras décharné étendu vers la muraille, elle parlait de corps décapités qui se pressaient autour de son lit, remplissaient la chambre et se plaignait d'une odeur de sang qui ne lui permettait plus de respirer. Des noms qui tous rappelaient de tragiques histoires se mêlaient à ces visions d'une âme coupable et qui, pour racheter ses crimes, ne trouvait pas même une larme de repentir. Jamais la nuit ne parut plus longue, jamais les premières heures du jour ne furent attendues plus impatientement que dans cette chambre où la réprobation éternelle planait déjà.

Quand mon aïeule revint au logis, sa pâleur, ses traits bouleversés épouvantèrent son mari et ses enfants. Elle ne revit plus Madame D... qui mourut dans la même semaine.

(1) Depuis le 4 octobre 1786, les ouvriers du port de Brest recevaient, pour eux et leurs familles, une ration journalière de pain dont la valeur était retenue sur leur salaire. Cette mesure fut étendue aux Toulonnais par décret du 2 janvier 1792. Mais toute distribution fut supprimée par un arrêté du 5 septembre 1794 (19 fructidor an II).

(2) François Barbier, maire de Pouldalmézeaux, exécuté le 9 avril, sur le Champ de Bataille.

l'évêque de l'évêché de Léon en Bretagne, de la Marche, a été arrêté et accompagné de deux autres prêtres allant de son évêché en Nanglétaire, arrêté comme complicité de conspiration de Bretagne, traduit en jugement, puni à mort et exécuté en France (1).

La taxe a commencé, avec le maxsimum, le 14 octobre 1793 à Brest.

Le 20 9<sup>me</sup> 1793, on a commencé à tirer les cloches et les argenteries pour être envoyées aux clubs, ordre du gouvernement, et la loi nationale de toutes les églises de France obligés de tout cacher au sujet de ce régime révolutionnaire, crainte d'être puni suivant la loi. Les fillances [la déjiance] régnaient en ville comme en campagne ; crainte d'être inculpé par les mauvais gens qui faisons les mouchards, l'un maison à l'autre, et l'un coin à l'autre de la ville, et au café, et allaient faire leur rapport à la Maison Ville ; et de suite on vous envoyait chercher, et conduit de suite au Tribunal Révolutionnaire, qui était à la chapelle du Séminaire, et jugé de suite sans délai, et transporté de suite dans une voiture sur la place du Château où il était le lieu ouisque la guil-lotine était posée, et gardée nuit et jour par quatre sentinelles ; et quand on exécutait, il y avait 100 hommes sous les armes avec 4 pièces de canon toujours chargées, crainte de révolte. La cloche des ouvriers du port sonnait le jour qu'on exécutait pour qu'il y eut le temps d'y aller.

Ces personnes dénonciateurs étions payés de chaque commune, et qui ne respectaient personne, ni père, ni mère, ni autre sujet.

Du temps du citoyen Laignet [Laignelot], représentant du peuple à Brest, il a fait exécuter 3 officiers nommés M<sup>rs</sup> Rivier, Mont-Clair et Kerson, le 22 pluviôse an 3 de la République, 19 février 1794. Ces trois hommes étions officiers de marine, pr. avoir livré l'escadre de Brest, et fait arborer pavillon blanc.

Les trois premiers hommes qui furent guillotins sur le Chanbatail à Brest, c'étaient trois officiers qui ont eu foulé la cocarde nationale, exécutés par le bourreau de Rochefort (2).

Le 19 février 1794, et le premier ventose an 3 [an II] de la République, les ouvriers dites salariés de l'Etat touchaient tous les cinq jours les viures comme les marins à bord. Rations : pain, viande, riz et biscuit. Mais on n'avait pas vin. Le pain pesait 3 livres 1/2, du blanc estimé à 8 sous 1/2 la pièce. Les ouvriers touchaient pour leur solde

(1) Est-il utile de dire que Mgr de la Marche réussit à passer en Angleterre le 1<sup>er</sup> mars 1791, et qu'il mourut à Londres le 25 novembre 1806 ?

(2) Guillaume-Alexandre-Claude Robert de Rougemont, sous-lieutenant de vaisseau, fils d'un écrivain de la Marine, né à Brest en 1781, commandait le lougre le Balton dans l'escadre de l'amiral de Rivière à la Guadeloupe. En fin de contre-révolution en navire marchand apporta aux Antilles la fausse nouvelle d'une contre-révolution en France. Le pavillon tricolore fut aussitôt amené et remplacé par le pavillon blanc. Rougemont au milieu des manifestations enthousiastes des équipages. Seul Rougemont, officier « bleu », fit entendre des protestations et un beau jour « M. de Rivière » Rougemont geante nouvelle de l'enlèvement du lougre le Balton par son capitaine ». Rougemont avait appareillé clandestinement plutôt que d'abandonner le pavillon tricolore et s'était enfui vers la France. A peine débarqué, avec la sûreté de main et la célérité qui caractérisent les justes révolutionnaires, la procédure décrite ci-dessus par Benoit fut appliquée, et Rougemont fut arrêté. Son jugement et son exécution ne devaient pas tarder, et je suppose qu'il n'en eût pas très bien saisi les motifs. En même temps que lui furent guillotines deux jeunes enseignes âgés de 19 ans, Henri-Louis de Montecler et Charles-Louis le Dall de Kerson qui avaient, pour le même motif, quitté l'escadre des Antilles. Sur ce sujet, consulter, outre Levot et Havard, les mémoires du chevalier de Valous, Anes les « Rouges » aux Iles du Vent, Paris, 1830. Le 22 pluviôse correspond au 10 février.

2 sous par jour et en argent, et le reste en papier, depuis la basse paye jusque &c... L'égalité à toute en général.

Les accusés de la forme départementale ont été mis à mort sur le Chanbatall, dite place d'armes, à Brest, au nombre de 26 à 10 heures du matin, où la cloche du port sonnait quand on exécutait (1).

Châte de Robespierre, barbare des Français, le 9 thermidor an 8 (an II), avant le consul Napoléon Bonaparte, bienfaiteur de la France.

Le 10 août 1794 qu'on commença payer les ouvriers, matelots et militaires, et toutes salariés de l'Etat en moitié argent et moitié papier, et changer les assignats pr l'argent.

Le 25 décembre 1794, 4 ou 5 nivôse an 3 de la République française une et indivisible, 5<sup>e</sup> année sans-culotte, à 10 heures du soir, il s'est perdu un vaisseau à trois ponts nommé le Royal-Louis, surnommé la Républicain, sur la Roche Mingand, d'un si mauvais temps qu'on n'avait jamais vu à Brest, nommé la grande hiver. Il y avait sur la terre la neige pendant 6 semaines, même qu'on ne pouvait pas travailler, ni en ville, ni dans le port par une glace qu'il y a eu; mais les ouvriers de l'Etat n'ont rien perdu de leur temps, quoiqu'on était dans la Terreur.

Le 24 nivôse an 4 de la République, 14 janvier 1796, on a eu déminué [diminué] 2 sous par jour sur la solde de l'ouvrier du port, en quittant l'argent-papier pour prendre ceux en argent, qui ont eu lieu 22 juin même année, au sujet de l'abolition du papier, du 19 mois et année.

Le 26 juin 1796, 7 misidor an 4 de la République, les ouvriers du port de Brest se sont révoltés, et même refusés d'y entrer au port, ni au travail pendant 8 jours de suite faute qu'on les payait; car on devait 7 mois dans le port. On voulait les payer, mais en papier, et les ouvriers ne voulaient pas de s'argent. Ils sont restés pendant 8 jours à se promener. Même ils se sont munis de 8 hommes, 4 à chaque grille du port, à Brest et Recouvrance, avec 4 hâches bien éguis [aiguës] pour empêcher les camarades d'y entrer au port, faute d'être payés en argent et non en papier.

Les chefs, voyant les ouvriers révoltés, se sont munis de la force armée, ont fait venir l'artillerie marine avec leurs pièces de canon dans le port en face du Mazin (Magasin) Général, en l'antasion [intention] de tirer sur les ouvriers.

Mais les troupes de ligne, voyant cet étroitité qu'on faisait aux ouvriers pour demander leur dû, se sont réunis [réunis] au dehors du [port] pour donner du secours au pauvre ouvrier, et mis la marine en déroute, et de se retirer à leur quartier, ou sinon çà, ils aurions fait feu sur eux, ainsi que toute la ville.

Les chefs maritimes se sont consultés de faire rentrer leurs troupes à leur quartier avec leurs armes et leurs canons, et de payer l'ouvrier en argent. Et le lendemain l'ouvrier a rentré au travail, et la tranquillité a eu lieu, Dieu merci, avec une paix et l'union.

L'armée noire, dite armée révolutionnaire, arriva à Brest le 4 9<sup>bris</sup> 1796, 14 brumaire an 5; c'étaient eux qui avaient le (ordre) de la Convention et du représentant du peuple Janbon St André, commandant de la ville de Brest, de piller et casser les monuments de la religion, catholique romaine, telle que croix sur le chemin, et dégarnir les églises

(1) Les deux administrateurs du Finistère furent exécutés le 3 prairial an II, 22 mai 1794, sur la place du Château.

et les maisons des habitants de toute argenterie, pour envoyer au Club, et dégrader les monuments religieux (1).

Dans le courant 1800, vieux style, l'an 8<sup>e</sup>, année de l'Empire, il y avait une grande misère à Brest. Les grains valaient 36 fr. le boisseau. Mais M<sup>r</sup> Kaffarellie, ce bon père du peuple, notre général préfet maritime du port de Brest, soulageait ses ouvriers, du Magin [Magasin] Général (2).

L'année 1810, après le dissou des régiments d'ouvriers du port de Brest, on n'a travaillé que 16 et 17 jours par mois. Voyez voir quelle misère!

Dans le courant de 1810 qu'on a diminué sur l'argent de France. Les pièces de 6 francs ne valaient que 5 fr. 16 sous; celles de 3 fr., 2 fr. 55 sous; celles de 24 sous, 1 fr.; de 12 sous, 10 sous; celles de 6 sous, 5 sous. Les louis de 48 fr., 43 fr. 12 sous; celles de 24 fr., 23 fr. 4 sous. Voilà la réduction en France.

La France a souffert une disette en 1709, 1788 et 1789, mais pas si grand qu'à 1811; c'était par la récolte qui a été perdue par lumillité (l'humidité).

Le 15 avril 1814, que le pavillon blanc flottait à Brest après la partance de Napoléon de la 1<sup>re</sup> fois (3).

(1) Il doit s'agir, je pense, de l'arrivée du 3<sup>e</sup> batallion de la Montagne, en mars 1795.

(2) Louis de Caffarelli du Falga, (1760-1845), premier préfet maritime de Brest.

(3) Voici comment Hippolyte Violeau raconte cette anecdote dont le héros fut l'époux d'une de ses tantes, un nommé Cormaret, excellent homme, mais tombé dans l'alcoolisme :

« Donc Cormaret, comme tant d'autres avant lui, demandait souvent l'oubli de ses fautes à l'ivresse, c'est-à-dire à l'abrutissement. Entièrement ruiné, il s'était fait courtier marron, et comme, malgré sa dégradation, il avait conservé une probité scrupuleuse, tous les capitaines du Commerce se servaient de lui dans leurs transactions, ce qui le promenait la journée entière sur les quais Tourville et Jean-Bart. Un jour, le crieur public annonce que c'en est fait de Napoléon, que le gouvernement de la France est changé, que déjà le drapeau blanc est arboré dans telle et telle ville. A cette nouvelle, l'ancien commis aux vivres se précipite hors du cercle qui entourait le crieur, puis, en une seconde, prenant sans vergogne le qual pour son cabinet de toilette, il fait deux parts de sa chemise, grimpe comme un chat au mât du premier navire venu, et tant bien que mal attache son offrande à la patrie en poussant un formidable cri de vive le Roi! Cette démonstration politique d'un genre tout à fait à part eût un prodigieux succès parmi les matelots, et autres spectateurs plus joyeux que délicats.

« Telle est l'histoire du premier drapeau blanc arboré en 1814, dans le port marchand de Brest. La police ne souffla mot : l'enthousiasme royaliste avait tout couvert ».



## UN LEXICOGRAPHE BRETON IGNORÉ

### Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem de Rostiviec

(1749-1827)

**L**A Providence des fureteurs a conduit nos pas en un vieux manoir bas-breton, monastiquement retiré en un profond vallon, les pieds baignant dans une enclave de la Penzé. Là, reposent, sous la garde vigilante de Mesdemoiselles de l'Espine de Grainville, huit majestueux in-folio, reliés plein cuir, totalisant 8.334 pages. Au dos de chacun de ces volumes se lit, en lettres d'or, « *Dictionnaire Breton* ». (Une facture du relieur Guével, de Saint-Pol-de-Léon, datée du 20 août 1820, nous apprend que la reliure fut exécutée pour le prix de 4 fr. 50 l'unité).

Le titre qui ouvre le Tome I est, mot pour mot, celui du *Dictionnaire* de Dom Le Pelletier (1752), avec ces lignes supplémentaires : « C'est d'après cette édition que le présent manuscrit a été dressé avec des additions et remarques par M. de Coëtanlem, en son château de Trogriffon, près Morlaix ».

Ce M. de Coëtanlem naquit à Saint-Martin-des-Champs le 4 novembre 1749 et reçut pour prénoms : Pierre-Joseph-Jean (1).

Jusqu'en 1786, il demeure tantôt en son hôtel, rue des Nobles à Saint-Mathieu-de-Morlaix, tantôt au manoir de Trogriffon, en la paroisse d'Henvic, trêve de Taulé, où il se retire dès la Révolution.

De son mariage avec Marie-Jeanne Bernard, naquirent : Marie-Jeanne-Victoire, qui épousa Antoine de Kericuff, et Bernard qui fut maire d'Henvic et eut pour fille Marie, laquelle épousa Gabriel de l'Espine de Grainville, demeurant en sa terre de Grainville, en Plouigneau, d'où ils vinrent occuper Trogriffon.

Adrien-François-Marie de Grainville, leur fils, est le père des demoiselles, actuelles châtelaines de Trogriffon.

Marie-Constance, sœur d'Adrien, avait épousé, en 1847, François

(1) Son père se nommait Hervé, sieur de Rostiviec, et sa mère : Marie-Françoise Duplessix-Treoual. Ils demeuraient à Morlaix, au bout de la rue longue du Bourret. Leur fille, Marie-Perrine, née à Saint-Martin, en 1757, épousa à Henvic, en 1784, Ange Barazer de Lannurien. Elle mourut à Morlaix en 1847, à l'âge de 90 ans.

Gilart de Keranflec'h de Milizac. C'est à nos anciennes et cordiales relations avec la famille de Keranflec'h que nous devons d'être en dettes de respectueuse gratitude envers M<sup>mes</sup> de Grainville pour nous avoir permis de vivre quelques semaines, agréables et utiles, en compagnie de Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem de Rostiviec, lexicographe breton.

◆ ◆ ◆

« Auteur à genoux dans une humble préface  
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce... »

M. de Coëtanlem n'a jamais eu l'intention de se faire imprimer, pas même de faire un livre, mais « de donner à ses descendants ou à l'amateur curieux de la langue bretonne, entre les mains de qui ce manuscrit pourrait tomber, quelques avertissements jugés nécessaires pour en faciliter l'intelligence ».

C'est le Dictionnaire de Le Pelletier qui lui donna le goût de la langue bretonne. Il est, dit Coëtanlem, « mon maître et mon modèle ». Le Pelletier n'est pas sans défauts : « On trouvera peut-être que mes plaintes reviennent trop souvent à l'occasion de son orthographe [lisez ses fautes de mutation]. J'en suis fâché moi-même. J'en demande pardon à ses mânes aussi bien qu'au lecteur si tant est que quelqu'un ait la patience de me lire ».

De Coëtanlem est plein d'admiration pour la science étymologique de son modèle : « Je sens l'inégalité de mes forces et je n'entreprendrai pas de lutter avec lui ». Cependant il ne peut admettre, comme lui, que tant de mots bretons soient dérivés du latin, du grec, du syriaque, de l'hébreu. Ce sont souvent les mots de ces langues, au contraire, qui dérivent du breton, celui-ci étant une langue primitive !

Il trouve bien défectueuse la prononciation de Le Pelletier. Mais c'était un étranger : « Les enfants bretons, eux, sont accoutumés dès l'âge le plus tendre à se plier machinalement à ces inflexions variées que sont les mutations et à les varier à propos ».

C'est pour ces raisons qu'il a voulu, en composant son dictionnaire, suppléer au dictionnaire de Le Pelletier ; mais aussi, ajouta-t-il : « pour me distraire des tristes réflexions que me faisaient faire les désordres que la Révolution française entraînait à sa suite ».

Du Père Maunoir il a « tiré peu de substance. On sait assez que ce jésuite n'est pas un modèle à suivre en fait de langue, quoiqu'il soit mort en odeur de sainteté » (1).

(1) Le P. Grégoire de Rostrenen est l'objet de ses fréquentes critiques : « Malgré la stérile abondance dont il fait parade, il a bien moins de substance qu'il n'a de grosseur et l'on pourrait, sans lui faire tort, en retrancher les trois-quarts ». « Il a grandement contribué au désordre et à la confusion dans l'orthographe ». « Tous ces mots de sa fabrication sentent le jargon ». Le P. Grégoire — dit encore Coëtanlem — a daté les prédictions de Guélan d'abord de l'an 240, puis de 450 « pour une plus grande clarté, il aurait dû indiquer 1450 ». (\*)  
Son antipathie pour cet auteur éclate au mot « gwîn - viñ » : « Il est indispensable de le consulter puisque c'est un oracle. (Suit la dissertation du P. Grégoire

D'ailleurs, ajoute Coëtanlem, « l'autorité des livres anciens ne m'en impose pas puisque les ouvrages bretons, s'il en a existé, se sont perdus et que nous ne possédons que quelques chétives pièces défectueuses écrites dans un temps où l'orthographe n'était pas encore fixée ». Aussi ne cite-t-il pas d'auteurs bretons, même pas l'abondant Charles le Bris. Une seule fois il parle de Messire Claude-Guillou Marigo qui : « pour ne pas encourir la censure des Français, réduit Connan, qu'il ne nomme même pas, au simple titre de duc ».

« Et c'est un inconvénient que notre orthographe n'ait pas été fixée ; je sens très bien que la diversité de nos dialectes y met un obstacle difficile à surmonter. Cependant un auteur qui aurait des principes pourrait y mettre un peu plus de régularité en s'attachant à un seul dialecte ». Au tome VIII, p. 363, il revient aux causes de cette non fixation.

Aussi salue-t-il l'apparition de la grammaire celto-bretonne de Le Gonidec (1807). Coëtanlem en était à la mise au net du troisième tome de son dictionnaire quand elle parut : « Selon les idées d'un nouvel auteur, M. Le Gonidec, qui a fait preuve de connaissances et de talent dans la nouvelle grammaire qu'il vient de nous présenter... ». « Sa grammaire est la plus méthodique... bien supérieure à celles que nous avons déjà ». « Il est le seul à avoir reconnu que le S peut et doit être mis au nombre des lettres muables ». « Il paraît avoir hérité de l'aversion que Dom Le Pelletier avait pour les infinitifs en ET (gwelet, clewet, lavaret) et les a voulu soumettre à un nouveau système, en OUT, qui s'accorde peu avec l'usage constant qu'on s'obstine à conserver ; au moyen de quoi je doute qu'il ait un succès décisif sur ce point ».

Le nom de Le Gonidec revient dès lors assez souvent dans les six derniers tomes du dictionnaire de Coëtanlem (1).

sur le vin). Bien que ce soit là de la disette, on peut dire au contraire que c'est de l'abondance et le bon Père Grégoire dont le nom rimait à boire, n'a pas dû rester court sur ce qui concerne le vin, la vigne et la vendange. Encore me suis-je contenté d'en rapporter l'essentiel et je l'ai beaucoup abrégé ».

« Après une discussion grammaticale aussi longue qu'épineuse il me serait doux de me reposer à l'ombre d'une treille... ».

(1) Ici, (III, 301) pour discuter son opinion sur les particules A et E qui, à son avis, ne signifient pas QUE et (309) qui ne doivent pas nécessairement précéder tous les verbes. « Les règles établies sont très générales ; elles exigeraient un plus grand détail » : là (314) que si l'on peut consulter la grammaire au P. Grégoire sur le verbe MONT, on peut encore mieux consulter celle de Le Gonidec.

Ce dernier a plus régulièrement conjugué le verbe AZNAOUT (321) qui est seul usité en Léon, « mais il ne me paraît pas avoir suffisamment distingué le verbe EZNEOUT qui est d'un fréquent usage en Tréguier où on dit : MOCH EZNE, je vous connais ».

M. Coëtanlem trouve bonne la manière d'écrire certains mots par Gw ; et juge le mot *cultan* adoptable (790-946) mais il juge Le Gonidec incomplet dans ses mutations S/Z où il erre lui-même (IV, 63) ; il est d'accord avec lui sur celle de CH/J.

Page 435 (IV), notre lexicographe note sa satisfaction de l'adoption du K par Le Gonidec : « Il a paru et a franchi le pas envisagé par Le Pelletier de substituer le K au C et au Q ».

Pour ce qui est de l'attribution du son fort au G : « quoique cette innovation

La sympathie de notre lexicographe pour Le Gonidec lui est acquise pour la valeur de sa grammaire mais aussi parce que Le Gonidec était de l'Académie Celtique. Car Coëtanlem est celtomane. Il est de l'école des Bullet, Pezron, Le Brigant, La Tour d'Auvergne, Cambry, Eloy Johanneau et : « quoique, écrit-il, je n'ai pas l'honneur d'être de l'Académie Celtique ». (IV, 749).

Il utilise largement les Mémoires de cette Académie et, dans leur esprit, il s'écarte en de longues dissertations, digressions, extrapolations qui le font s'éloigner de la lexicographie et de la grammaire. Lexobie, Carhaix, la Ville d'Ys, l'Île de Sein se voient consacrer des dizaines de pages. Le record est battu par les 50 pages de bavardage sur le gland dont l'éloge républicain ne manque pas de saveur... autant qu'a de goût la Moutarde Celtique du pharmacien celtisant Le Maout, de Saint-Brieuc. Le tout est agrémenté de réflexions variées sur les hommes, sur les événements. « M. de Cambry aurait cru s'abaisser en nous donnant quelques détails sur Sainte Ursule ». « La manière énergique avec laquelle Cambry a parlé du domaine congéable aurait bien pu mériter les honneurs de la guillotine à tout autre qui en eut parlé avec tant d'irrévérence ; son civisme l'en préserva ».

« M. Eloi Johanneau (le secrétaire de l'Académie Celtique) beaucoup plus habile que moi ».

Coëtanlem discute fréquemment les assertions archéologiques de son voisin lannionais et académicien celtique, Baudouin de la Maison Blanche. Il parle des Français « nos maîtres » et de Bona-

n'ait pas été du goût de tout le monde, je suis persuadé qu'elle était indispensable ».

Coëtanlem avait rédigé ses brouillons avant de connaître les réformes de Le Gonidec et utilisait le C : « Je conseillerais donc volontiers à mes successeurs d'adopter à cet égard la méthode de M. Le Gonidec ».

Mais il critique ce dernier au mot « lavar » : « Si quelqu'un s'entretenant avec nos paisans s'avisait de dire « LAVARA » à l'infinitif, on lui rirait au nez aujourd'hui... je doute que le LAVAROUT de M. Le Gonidec réussisse mieux ». (IV-920)

Il discute encore le MA et le MAR de Le Gonidec (V, 7) mais aux mutations (V, 250) il déclare que si les anciens n'avaient pas d'égards aux mutations en écrivant, ils en avaient en parlant : « Il eût été plus facile de lire leurs ouvrages si ils avaient écrit comme ils parlaient. C'est le parti que les modernes ont pris, entre autres M. Le Gonidec... et c'était le seul moyen de se faire lire sans dégoût ».

Pour représenter le Gn français, Le Gonidec a adopté l'ñ espagnol. Coëtanlem l'admet quoiqu'il « soit incommode parce qu'on n'y est pas habitué ».

On peut se passer également de suivre Le Gonidec qui demande que le B muet en P après *pemp* et *dek* ; on peut lui reprocher de n'avoir pas fait la distinction entre *Ho* ; votre, vos et *O* leur, leurs ; on peut ne pas être de son avis quand il prétend que l'S ne se redouble pas au comparatif et au superlatif (*brus, brassoc'h, brassa*) et trouver ses mutations S/Z incomplètes, c'est cependant sa conjugaison de *Beza* qui est la meilleure (V, 793-847 ; VII, 2-554).

Quant à l'Y, on pourrait lui substituer l'ÿ voyelle à la tête des mots quand elle est suivie d'une autre voyelle pour éviter l'équivoque du son du J. Et Coëtanlem écrit « Ya, Yac'h, Yen ». (VIII, 943)

Ailleurs il dit : « M. Le Gonidec a de bons exemples que les Français pourraient imiter ». (167)

Les celtisants n'ont donc pas, on le voit, découvert les critiques à faire au système orthographique de Le Gonidec et à ses règles grammaticales. On peut, en retour, regretter que Le Gonidec n'ait pas connu le Dictionnaire breton de Coëtanlem. Il en eût certainement tiré grand profit.

parte « le tyran de l'Europe » et même longuement du système métrique, comme fréquemment de la Révolution (II, 197-340 ; III, 1.233).

D'ailleurs notre homme étoit un esprit curieux ; il avait des lettres et il possédait certainement une bibliothèque bien fournie, ce qui lui a permis de faire de son dictionnaire breton une encyclopédie. On y trouve de tout : proverbes, devinettes, bribes de chansons, détails sur les professions, les outils, les jeux, les animaux, les plantes, les recettes culinaires et médicales. C'est le plus beau recueil de folklore local avant le mot. Le tout est accompagné de citations nombreuses et longues de Virgile, Ovide, Horace, Lucien, Boileau, Delisle, etc...

Car ce celtomane, étymologiste et archéologue, étoit poète dans l'âme. Il s'intéresse aux bardes, aux mots *barz*, *garm*, *gwarz*, *meidr*, *rim*. : « Nous possédons encore des bardes quoiqu'ils aient bien dégénéré par la raison qu'ils ne forment plus un corps particulier de savants et que l'éducation de la plupart a été nulle ou totalement négligée ».

« Si les soins de l'Académie Celtique parviennent à ressusciter les Bardes et leur Poésie, ainsi qu'on a lieu de s'en flatter, nous verrons ces chantres fameux s'assujétir au Meidr-mesure... Pour moi, je me ferais barde volontiers pourvu qu'on oblige tous les maîtres de navires qui font le voyage d'Espagne à m'en rapporter, à leur retour, chacun une bonne mesure de vin de Xérès ou de Malaga pour entretenir mon feu poétique ». Le mot *barz* est l'occasion pour Coëtanlem de décrire la cérémonie de la demande en mariage que l'on peut comparer à celle qu'en donna Le Gonidec dans les Mémoires de l'Académie Celtique.

De cette Académie Coëtanlem attendait la solution de nombreux problèmes : « en se reposant entièrement sur les veilles, les travaux, la sagacité de ses membres » lorsque, dit-il : « j'ai appris que cette Académie, déjà fameuse dès son origine par les brillantes découvertes qu'elle avait déjà faites relativement à nos antiquités et qu'elle étoit en train de nous dévoiler parfaitement s'étoit dissoute tout à coup au grand déplaisir des Antiquaires et des amateurs de celtique ».

Effectivement l'Académie Celtique mourut de la celtomanie de ses membres pour renaître fin 1813 sous le nom de Société Royale des Antiquaires de France. Coëtanlem ne cite pas celle-ci. Il vieillissait et perdait la vue, il avait eu le temps « d'amasser des matériaux laissant à quelque architecte habile le soin d'en tirer parti ».

Nous ne sommes pas cet architecte habile mais nous sommes heureux d'avoir été l'amateur curieux qu'il souhaitait voir s'intéresser à son Dictionnaire breton. Analysant la partie extralinguistique nous n'en avons pas moins pris intérêt à ses considérations linguistiques.

Comme Le Gonidec, Coëtanlem puisait des matériaux dans les

livres, mais il avait sur lui l'avantage de l'usage quotidien du breton de Morlaix, point de jonction des dialectes de Léon et de Tréguier : « Quoique je sois originaire de Morlaix, que j'y aie demeuré plusieurs années et que mon habitation en soit assez voisine » (IV, 788). « Le lieu où j'écris s'appelle Trogriffon et anciennement Traoungrijfoun, le val du griffon ; l'animal dont il s'agit... » (IV, 1211). « Taulé est le nom de la paroisse où je demeure. » (VIII, 391) (1).



Notre article eût pu se borner à ces quelques pages de présentation de l'auteur et de son dictionnaire mais nos suretages nous ont conduit vers d'autres sentiers où nous allons conduire nos lecteurs.

Nous avons trouvé, en effet, antérieurement et ailleurs qu'à Trogriffon, les bouillons de M. de Coëtanlem contenant ses observations sur chacun des mots du dictionnaire du P. Grégoire de Rostrenen. Quelques notes nous frappèrent : « Voyez *ankou* », « voyez *kerez* », « à son exemple j'avais aussi écrit *amgest*. Voyez-y. » Des lettres datées de Trogriffon et signées Coëtanlem se trouvaient dans le même lot de papiers. L'identité des écritures du tout ne faisait aucun doute.

Une question se pose alors : Qu'est devenu le brouillon correspondant contenant les observations relatives au dictionnaire de Le Pelletier ? (2).

Le brouillon de Coëtanlem serait-il le dictionnaire manuscrit que Milin récupéra dans la région de Morlaix et qui se trouve à la Bibliothèque Universitaire de Rennes ?

Ce point soumis à la sagacité des suretateurs, souhaitons aussi qu'ayant fait la connaissance de M. de Coëtanlem, ils poursuivent leurs recherches vers les relations que notre gentilhomme celtomane a dû avoir avec les érudits de son temps.

De la main de Coëtanlem nous avons encore la transcription des : « Extraits des observations sur les langues anciennes et modernes par M. Le Brigant, avocat, 1787, écrit par M. de Coëtanlem ». (O, 20 x 0,30 de 110 p.) où nous lisons en avertissement :

(1) Taulé a été souvent reconnu pour être le lieu de Bretagne où le breton est le mieux parlé.

(2) L'idée nous vint que cette partie pouvait être ce dictionnaire manuscrit de la Bibliothèque de Poitiers qu'Emile Ernault avait cru être l'œuvre de l'abbé Roussel, recteur de Plouneventer « le maître et l'oracle » de Dom Le Pelletier. Il l'avait supposé parce que l'un des passages du manuscrit est intégralement reproduit dans le dictionnaire de Le Pelletier. (Cf. Revue Celtique, IV, 1879-1880).

Il fut démontré, trente-six ans après, qu'Ernault avait fait erreur en attribuant à l'abbé Roussel ce dictionnaire manuscrit, le Bibliographe du papier portant, avec le nom du fabricant, la date de 1779. (Cf. Annales de Bretagne, XXXI, 1916).

Le même passage est reproduit dans le Dictionnaire de Coëtanlem. Ce fait, ajouté à la date, nous avait donné espoir de résoudre le problème. Mais un aimable correspondant de Poitiers nous répondit : « J'ai comparé attentivement le manuscrit avec vos deux échantillons d'écriture ; aucune ressemblance ».

« l'ouvrage qu'on annonce mais qui n'a point paru contient... » Cette transcription est la copie du prospectus de *Le Brigant* faisant appel aux souscripteurs. On y lit : « *Le père de vingt-deux enfants, assez heureux pour en avoir conservé douze, n'est que rarement en état d'ajouter de nouveaux sacrifices à ceux qu'il a osé se permettre.* »

Le Brigant envisage deux volumes à 24 livres et des exemplaires sur vélin à 48 livres de la Manufacture royale de Courtalin que dirige M. Réveillon (1).

M. de Coëtanlem ajoute : « *N'être pas bien persuadé du système de M. Le Brigant que toutes les langues se composent de monosyllabes celtiques.* » De même il passe sous silence ce que dit Le Brigant de la langue chinoise, de la langue des Caraïbes des Antilles et de celle de l'île de Taïti : « *Il a vu ou cru voir dans tout cela des merveilles étonnantes qu'il n'a pu faire apercevoir aux autres, et son exagération a été cause qu'on s'est moqué de lui.* »

Coëtanlem termine par cette appréciation de la méthode de Le Brigant : « *On y trouve quelques raisonnements assez justes, quelques exemples spéciaux et beaucoup de charlatannerie.* »

Nous laissons à notre ami et compatriote, M. l'Abbé Falc'hun, professeur de Celtique à l'Université de Rennes, le soin de dire ce qu'il pense de la méthode du sympathique gentilhomme breton Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem de Rostiviec.

D' L. DUJARDIN.

(1) Une note de la main de Coëtanlem permet de dater de 1809 au plus tôt, cette transcription et les réflexions qui l'accompagnent, car il s'y réfère au tome IV des Mémoires de l'Académie celtique.



## Prénoms bretons d'autrefois

(Suite)

GLÉRAN *Largenton*, Archives du Finistère, B., p. 20, 1746. *Glezran Le Béchenec*, id. 1752. Ce sont là les formes évoluées par métathèse du nom bien connu *Gradlon* = *Gralon*. (Il n'est peut-être pas superflu de signaler en passant que celui-ci n'a, et ne peut avoir, en raison de sa forme primitive, rien de commun avec le nom de famille *Grall*).

GLOAGUEN. *Gloaguena filia an Varabin*, Quimper, 1311. Nom féminin signifiant, étymologiquement : « Peau satinée ».

GORRIEN. Eponyme d'une chapelle en Camors (Morb.). *Gobrien Lome-uech*, *Plomeur*, 1946.

GOUUVEN. *Goulsen Colin*, St. Mel., 1481. *Goulhen Froul*, id. 1719. Sous le nom de *Golven*, l'éponyme de Goulven en Léon et de Goulien en Cornouaille, est honoré à Saint-Didier, Ille-et-Vilaine, et à Taupont, Morbihan. C'est pourquoi on relève entre autres un *Golven Tuault*, député de Ploërmel à l'Assemblée Nationale, en 1789.

A Morlaix (St-Mel.) je trouve un personnage du nom de *L'Acquitter* dont le prénom est *Gourchant* (= *Gourhant*), en 1722 et *Goulven* en 1724. Il est probable qu'il s'agit en l'espèce d'une erreur de scribe en ce qui concerne la première graphie, le n. de f. *Gourhant* étant à cette époque assez commun à Morlaix, et, par ailleurs, le prénom *Goulven* se prononçant couramment *Goulehen*.

GOUZIEN. *Godianum filius Judicaelis*, Quimper, circa 1195. *Gouchen Cartou*, St-Mel. 1660.

GUÉGUEN. *Guegonus an Besch*, Quimperlé, circa 1175 ; *Guegoni an Coet*, id. *Gueguen an Ru*, Plouzané, 1477. *G. an Berre*, id. *G. Cren*, S.-Martin, 1604.

Un saint de ce nom a été le titulaire d'une fondation pieuse à Lanvéguen, en Gouézec, Finist., au XIII<sup>e</sup> s. : *Languégon*, Cartul. de Landévennec, p. 175.

GUÉZENNEC. *Guethenoc, filius Ansqveri*, Quimperlé, 1195.

GUIOMARCH. *Guyonfach, fil. Daniel*, Quimperlé, circa 1195 ; *Guiafarch Garec*, St-Math., 1573 ; *Guyomarch Le Guychart*, St-Mel., 1614.

GUIVARCH. *Guymarch Tanguy*, Plouzané, 1477 ; *Guinvarch Le Bégat*, orig. de Lanmeur, St-Mart. 1690 ; *Guinvarch Le Castel*, Morlaix, 1704.

HAMON *Le Fer*, H. Augls, Morlaix, 1704. Encore porté comme prénom dans une partie du haut-Léon, mais en voie d'extinction comme tel.

HELIAS, *filii Loescum*, Quimperlé, circa 1135. C'est l'une des formes du nom biblique *Elie*.

HÉMERY *Morvan*, Plouzané 1477.

HERBOT. Bien que son culte ait été très répandu en Basse-Bretagne, le saint de ce nom ne semble guère avoir beaucoup fourni à la rubrique des baptêmes dans ce pays. Toutefois, je relève, en 1927, à Brélèvez, près Lannion le décès d'un *Herbot Le Coz*, âgé de 87 ans.

HUON *Toudic*, Sainte-Croix, Guingamp, 1760.

JAOUEN, *filia Otraz*, Quimper, 1249. Comme prénom féminin, apparaît fréquemment dans le plus ancien registre de baptêmes de St-Math. de Morlaix, entre 1538 et 1560 sous la forme *Jaouena*, dont se manifeste au moins une fois le masculin *Jauevenus*. (Je rencontre un *Jaouan Corvez* à St-Mel., en 1737).

Les variantes *Jouenina*, *Joénina*, *Jaueu* apparaissent également à St-Mel. en 1610. Et en 1661, encore, s'y trouve une *Jaouanne Binio*.

JEZEQUEL *Guillolou*, St-Mel. 1481. En pays Gallo, La forme contractée *Jicquel*, *Giquel* du vieux nom *Judic-Hael*, a servi de prénom dans maintes paroisses.

JULITE *Hamon*, St-Mel. 1758.

LAOUENAN. *Laouenan Perenesil*, Quimper, 1309.

LEVENEZ. *Legueneze, uxor Salomonis*, Quimper, 1335 ; *Levenez Gue-gou*, id. 1642. Souvent traduit *Leticia* dans les actes en latin de St-Math.

LOSSOUARN. *Lossouarni Elye filii, L. Alias*, Quimper, 1325. *Loeshuarn an Gues*, Quimperlé circa 1120 ; *L. Bochur*, id. 1135.

MAHÉ. C'est l'une des nombreuses formes du nom biblique Mathieu en breton. *Mahé an Hénaff*, St-Mel. 1481 ; *M. an Hospital*, Plouzané, 1477.

MARZIN. Forme bretonne ancienne du nom *Martin*, qui ne saurait avoir quoi que ce soit de commun avec celui de l'enchanteur Merlin, dont seule la forme galloise *Myrddin* a incité l'auteur du *Barzaz-Breiz* à bretonniser ainsi le nom de son célèbre personnage.

A la date de 1348, le cartulaire de Quimper mentionne un *Marzin Sutor*, c'est-à-dire *Marzin Quéré*.

MÉLAN. Cantonné à peu près exclusivement comme prénom dans la paroisse de Moëlan, arrond. de Quimperlé, où il est traduit dans les actes par le fr. *Melaine*. A noter qu'à Morlaix, le nom *Melaine* se dit en breton *Malani*, qu'à Moëlan, le prén. *Melan* est accentué sur la dernière syllabe au lieu de l'être sur la pénultième comme le nom de la paroisse elle-même : *Molen*. Ce qui n'est pas fait pour faciliter l'explication du prénom.

MERRIEN *Meryan Bizien*, St-Math. 1590,

MENGUY. *Maengi an Lan*, Quimperlé, Circa 1135.

MERIADEG. *M. Coroller*, St-Mel. 1616 ; *M. Bourdonnee*, id. 1615.

MILIAU. C'est surtout dans les paroisses dont le saint de ce nom est l'éponyme : *Ploumilliau* (C.-du-N.), *Guimilliau* (Finist.) et *Plumelliau* (Morb.) que l'on rencontre *Miliau* et ses variantes dans les actes.

A Morlaix, les registres de St-Mel. révèlent l'existence entre 1718 et 1730, d'un personnage prénommé alternativement *Miliau*, *Millio*, *Millou* ou *Emillon* (Guiot).

MORVAN. *Egidius, filius Morvani Balaven*, St-Math. 1575 ; *Morvan Le Ménez, Morlaix*, 1704.

NÉDÉLEC, forme bretonne de *Noël*. *Nédélec Léon*, St-Mel. 1481.

OURZAL. Fréquent comme prénom vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s. à Porspoder (Finist.) où un saint de ce nom est l'éponyme d'une chapelle.

PASCOET. *Pascodus, filius Guillermi Clech*, St-Math. 1541 ; *Pascasio*

*Ternaît*, St-Mel. 1611 ; *Pascoet Teron*, id. 1620 ; *Pascot Le Castel*, St-Math. 1689.

PEZRON. *Pezronus Hamon*, St-Mel. 1592 ; *Péron Le Bourhis*, Arch. du Finist. Inventaire, série A. p. 51.

PLÉZOU, prénom féminin. *Plezota Feulou*, St-Mel. 1612 ; *Plezouta Goaz*, id. 1612 ; *Plezoue Bronnec*, St-Math. 1625.

PRIGENT. *Prigent Guillolou*, St-Martin 1688.

PRIMEL. Encore usité sporadiquement : *Primel Guillou*, Ergué-Armel (*Ouest-France*, 14 janv. 1947).

QUIRIO. Bien que l'unique localisation du culte du saint portant ce nom, invoqué contre les furoncles, semble avoir été une chapelle aujourd'hui détruite en Ploujean (Finist.), je relève un *Quiriau Kerouzy* aux Montres de la paroisse de Loguivy-Plougras (C.-du-N.), à la date de 1481 (1).

RIANC. *Riancus Bellec*, St-Mel. 1603 ; *Riane Bernard*, id. 1602.

RIOU. *Riocus Prigent*, St-Math. 1543 ; *Riou L'Archantec*, St-Mel., 1599.

RIVOALAN. ...*pater Rivaloni an Brot*, Quimperlé, 1161 ; *Rivoall an Bouillonec*, Plouzané, 1477.

RONAN. Se rencontre occasionnellement assez loin des lieux où ce saint est honoré : *Ronan Huet*, St-Mel. 1604.

ROPARZ. *Roperz* et *Roparz Pape*, St-Mel. 1619-1620. (*Rospars, Roperh*, etc... sont d'autres graphies des formes ci-dessus qui dérivent directement du vieux-germanique *Hrot-Berth*, ancêtre du mod. *Robert*).

SALAÛN. *Salamun sapiens* (= *Salaün Le Fur*), Quimperlé, circa 1085 ; *Salaun an Madec*, St-Mel. 1481 ; *Salaün Hameury*, St-Math. 1636. Forme bretonne du nom biblique *Salomon*.

STEPHAN. Prononcé *Stévan*, bretonise encore fréquemment le prénom fr. Etienne. *Stéphan Le Poupon*, Arch. du Finist. Inventaire, B. p. 65.

TAMEC. Un *Tamec Limbour* était meunier à Pont-Aven, en l'an IX. Un saint de ce nom est honoré dans une chapelle en Moëlan (Finist.). On prononce *Santécék*, et à la date de 1635 je relève la forme saint *Evec*, qui explique la cacographie *saint Evêque* (1) du dictionnaire d'Ogée.

THÉPAUT. Un *Thépault Le Bartz*, St-Mel. 1649 voit franciser son prénom en *Thibaud* et *Thébaud* en 1650 et 1651. *Thépault Guichoua*, Plo-meur (Finist.). 1680. Comme *Ropars*, ce nom est passé directement du germanique (*Theod-Bald*) en breton.

THÉRÉZIEN. Le *Nécrologe* de St-Math. de Morlaix mentionne à la date de 1593 un *Tezerian Jaouennou* et un *Th. Le Quilec*. Cette forme est la métathèse du nom d'un saint personnage cité par le Cartul. de Quimperlé : *Stus Terethianus* (1029). Les Arch. des C.-du-N. mentionnent également un *Therzien Thomas* à la date de 1581. Il y a d'ailleurs lieu de signaler que Gaultier du Mottay, dans son *Essai d'Iconographie Bretonne*, mentionne une statue de *St-Thérézien* ou *Thérizien* (qu'il cite comme abbé de St-Mathieu, près Le Conquet, au X<sup>e</sup> s.) dans la chap. Ste-Colombe, à Lanloup (C.-du-N.).

TRÉANTON. *Trehanton Barbatus* (= *Tréanton Barvel* ou *Barvec*), Quimperlé, circa 1070.

(1) Entre la rédaction de cet article et la correction des épreuves j'ai retrouvé dans mes fiches mention d'une chapelle dédiée à Saint-Quirio en Ploumérin (C.-du-N.).

TUZVAL. *Tuzval Even*, St-Math, 1597. C'est là l'une des formes du nom Tugdual, qui, ainsi orthographié, perpétue couramment une erreur de scribe (pour *Tudgual*) remontant au XI<sup>e</sup> siècle.

La variante *Tudal* est assez fréquente en Basse-Bretagne ; elle a pour correspondant Tual en Haute-Bretagne.

URVOAZ. *Urvoed de Guloe*, Quimper, circa 1090. *Hurgoez*, id. 1400. *Urgoetz Floch*. Lothey, 1558.



La liste de ces vieux prénoms pour la plupart tombés en désuétude, et dont beaucoup ne sont plus connus que comme noms de famille, pourrait être considérablement allongée.

Je serais reconnaissant aux lecteurs de la N. R. B. qui voudraient bien me signaler par l'intermédiaire de la revue tous ceux, non mentionnés dans cet article, qu'ils connaîtraient pour être localisés dans une région ou une paroisse déterminées, et qui pourraient utilement trouver place dans un complément à cette rapide étude.

F. GOURVIL.



## Le Malouin Jean Le Cudennec roi de Madagascar

(Réponse à la question 40)

**J**EAN-BAPTISTE LE CUDENNEC, né probablement à Saint-Malo le 23 avril 1772, émigré à l'île de France avec quelques-uns de ses parents, trouva l'île trop étroite pour ses ambitions. Vers 1815, il passa à Madagascar, cultiva le café et la canne à sucre, étudia les langues indigènes et composa même un dictionnaire. Il sut plaire à une tribu malgache qui le nomma chef ou roi. Mais le trop grand amour qu'il avait inspiré à ses sujets devint sa perte : car ayant eu la malencontreuse idée de leur annoncer son départ, ses fidèles partisans l'empoisonnèrent pour conserver au moins sa dépouille. Ainsi s'exprime M. H. Bourde de la Rogerie dans son ouvrage documenté et si vivant sur *Les Bretons aux îles de France et de Bourbon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (1). Il nous donne ses d'information : *Les Registres paroissiaux* de l'abbé Paris-Jallobert (2) et *Rois sans couronne*, de Marc de Villiers du Terrage (3) dont il cite textuellement une phrase.

Les *Registres Paroissiaux* nous apprennent que Jean-Antoine Le Cudennec (4), né à Plougasnou, notaire et procureur (5), eut quatorze enfants de son union avec demoiselle Anne-Françoise Choumarin. Jean-Baptiste était le cinquième. De ses aînés, deux, Jean-

(1) Rennes, Oberthür, 1934. Gd. in-8°. 421 p. Il est question de Le Cudennec, page 316. M. de la Rogerie a aussi mentionné J.-B. Le Cudennec dans le discours qu'il a prononcé à la séance solennelle de la Société historique et archéologique de Saint-Malo, le 12 août 1935, p. 12 du tiré à part des *Annales de la Société*.

(2) *Anciens registres paroissiaux de Bretagne*, 8<sup>e</sup> année, 1898, Saint-Malo. I. p. 286.

(3) *Conquistadores et roitelets. Rois sans couronne...* Paris, Perrin, 1906, in-8°, p. 91.

(4) Paris-Jallobert emploie la forme francisée Le Cudenet qui finira par prévaloir. Les Le Cudennec sont encore nombreux dans la région Plougasnou-Loquierec (Finistère). D'après Pol de Courcy, dans sa *Dissertation sur l'origine et la formation des noms de famille en Bretagne* (Bull. archéol. de l'Association Bretonne, 1856, pp. 123-159), Cudennec veut dire morne, Ernault indique aussi le qualificatif « taciturne » dans son *Glossaire du moyen-breton* (1896), p. 136.

(5) En fait il abandonna l'étude de notaire pour devenir juge.

Marie-François et Joseph-Marie durent mourir jeunes tandis que Anne-Marie épousa François Beauchef et Augustin-Jean (dit Auguste), installé à Maurice, fit du commerce avec Madagascar.

◇ ◇ ◇

Premier point à préciser, les sources de Paris-Jallobert et de Villiers du Terrage qui écrivaient vers 1900. On ne voit pas trop dans quel document officiel ils auraient trouvé mention de cette royauté que M. de la Rogerie a ramenée à ses justes proportions. Ce sont donc surtout des traditions orales malouines qui ont été mise en œuvre par ces historiens. Paris-Jallobert appartenait à la puissante famille des Jallobert qui armaient pour la course au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a donc pu être renseigné par les siens au sujet des Le Cudennec, tous plus ou moins marins. Ses oncles avaient connu aussi leurs beaux-frères : Beauchef et Poidevin, capitaine de corsaires comme Benjamin Le Cudennec et tous trois hôtes involontaires des pontons anglais (1). L'auteur des *Registres paroissiaux* est donc fort prudent lorsqu'il écrit en note, pour Jean-Baptiste : « C'est probablement celui que l'on dit avoir été roi de l'un des états de Madagascar et auteur d'une grammaire malgache ».

Le baron de Villiers du Terrage précise que le capitaine « après avoir commercé quelque temps avec l'île de France, passa à Madagascar vers 1815 » et qu'il fut empoisonné par ses sujets « vers 1819 ». Où a-t-il trouvé ces deux dates ainsi que l'histoire de sa fin tragique ? Il est très vraisemblable qu'il a utilisé des traditions familiales et des épaves de correspondance parvenues jusqu'à nous mais qu'il a lues superficiellement.

En effet, ce que rapporte l'auteur nous est connu par la descendance malouine des Le Cudennec. Marie-Adélaïde-Jeanne, sœur cadette du « roi » avait épousé en 1793 le capitaine Thomas-Pierre Poidevin et leur fille, Céline-Désirée s'unit, à son tour, en 1832, à Jean-François-Décadi Le Doublet. Parmi les cinq enfants issus de ce mariage, les aînés étaient Céline et Emile Le Doublet. La première, ma grand'mère paternelle, était donc petite-nièce par sa mère de Jean-Baptiste Le Cudennec. Or chez elle et chez son frère, le souvenir de celui que l'on appelait avec une pointe de plaisanterie « notre ancêtre, le roi de Madagascar » s'était conservé vivant environné pourtant d'une auréole de légende. Son histoire, mon père et mes tantes me l'ont contée telle qu'elle se retrouve sous la plume des écrivains qui ont parlé de lui. Je suis donc porté à croire que de Villiers du Terrage, tout au moins, eut connaissance de cette tradition par ma grand'mère ou mon grand-oncle dont les fils, M. F. Le Doublet, de Saint-Malo, et le capitaine E. Le Doublet de Granville, sont aussi les dépositaires. Elle était fidèle puisqu'elle vient d'être confirmée par le document retrouvé

(1) Lettre de Pierre Le Cudennec, datée du Port-Louis, Ile Maurice, 14 février 1814.

à Evreux par M. Léon Dubreuil : « Monsieur Cudnec (*sic*) de Saint-Malo, ci-devant roi de Madagascar, est au Havre, 30 mars 1819 (1).

Dans les lettres conservées par la famille on retrouve quelques passages relatifs au colon de Madagascar.

Précisons d'abord qu'il s'établit dans l'île plus tôt qu'on ne l'a cru. Du Terrage a vu et mal lu la lettre qu'écrivait de Maurice le 27 mai 1816, Augustin (2) à son père : « Je profite (*sic*) de la Caroline pour vous faire savoir que je suis arrivé à l'île de France, j'y ai trouvé mon frère qui était venu de Madagascar passer la mauvaise saison. Il était très mal à Malgache et avait besoin de respirer l'air de la Colonie. Il y avait dix ans passés qu'il n'y était venu ».

Nous nous trouvons donc ramenés au moins en 1806 pour le précédent voyage à Madagascar de Jean et il semble bien, d'après la phrase, qu'il ne s'agisse pas d'une première installation. Si l'on songe qu'en 1806, Jean-Baptiste avait trente-quatre ans et qu'il avait dû s'embarquer, mousse ou novice, bien avant sa majorité, il n'est pas téméraire de supposer qu'il avait pu aborder sur les côtes malgaches dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est dans cette même lettre que se trouve le passage qui a conduit l'auteur de *Rois sans couronne* à écrire qu'il mourut vers 1819. En effet, Augustin continue, parlant toujours de Jean : « Il compte encore rester deux ans à Madagascar et puis se retirer tout à fait à l'île de France ». La note publiée par M. Dubreuil confirme le départ de Madagascar en 1819, — les projets ont donc été mis à exécution.

Nous verrons plus loin comment concilier le retour en France et la fin tragique du roi ; pour l'instant revenons à la lettre de 1816, elle nous apprend encore que son signataire voyage entre les îles Maurice et Madagascar et qu'il a vu dans cette dernière son « oncle Jean ». Quel était cet oncle qui ne peut être confondu avec son frère, un Cudennec (3) ou un Choumarin ? Je l'ignore, mais il n'en est pas moins intéressant de noter que la famille avait déjà pris pied dans l'île rouge et la présence d'un parent y rend encore plus probable une installation précoce du futur roi au milieu des indigènes. Cette lettre nous permet également de fixer un trait du caractère de Jean-Baptiste, une sorte d'indifférence. Installé parmi les autochtones durant de nombreuses années lorsqu'il revient « dans la colonie », il néglige de donner de ses nouvelles à ses vieux parents. C'est son frère qui leur rappelle la durée de son absence

(1) M. Dubreuil a relevé cette mention dans les papiers de François Rever, propriété de la Société libre de l'Eure (Evreux) et elle lui a suggéré de poser une question (n<sup>o</sup> 40) dans le *Coin des Fureteurs* du fascicule 4 (1947) de la *Nouvelle Revue de Bretagne*.

(2) D'après Paris-Jallobert, il était né le 12 février 1771 et par conséquent se trouvait l'aîné de quatorze mois de Jean.

(3) M. de la Rogerie m'a aimablement signalé dans un registre de « Rapports et déclarations de capitaines » (Archives du Finistère, Série B. 4199) la mésaventure d'un Jean Le Cudennec de Plougasnou qui, en 1781, vit sa barque arraisonnée par deux corsaires anglais et sa pêche confisquée.

et annonce ses projets d'avenir. En effet, son silence ne peut être mis sur le compte d'une difficulté à manier la plume : les enfants de l'ancien notaire avaient reçu une bonne instruction ainsi qu'en témoignent les lettres de Pierre, Benjamin et même Augustin. Pierre remplit les fonctions de professeur au Collège (1) et c'est évidemment un même penchant pour les choses de l'esprit qui incitera le « roi » à s'intéresser à la langue de ses sujets. Il est bien regrettable que ses travaux de linguistique soient perdus.

De ce détail on peut déduire que pour lui les indigènes n'étaient pas, comme pour d'autres, une simple source de profits. Vivant au milieu d'eux il s'est intéressé à leur vie, à leurs coutumes, il devait sur une bien moindre échelle certes que le Dinannais Pavie au Laos, faire « la conquête des cœurs ».

Pourtant le facteur qui dut contribuer de façon majeure dans l'établissement de son autorité sur une peuplade, ce fut son incurable prodigalité, bien faite pour toucher des mentalités primitives. Pierre témoigne catégoriquement de ce regrettable penchant dans une lettre du 6 février 1816, écrite à leur père : « Jean, notre frère de Madagascar, est malade en ce moment. Il est et restera toujours le même, c'est-à-dire qu'il n'aura jamais cent piastres à lui ».

Espérons que des papiers conservés dans les familles Cudenet de Maurice et de la Réunion permettront un jour de compléter cette biographie.

Reste à confronter le récit traditionnel de sa fin et la mention des papiers Rever. Il convient de remarquer que cette note laconique d'un chroniqueur plus ou moins renseigné devait fatalement être rédigée de la sorte : Il s'agit toujours d'un « retour » quand le voyageur débarque dans son pays d'origine et ce retour s'accompagne également de l'abandon — au moins provisoire — de sa royauté lointaine. Reste à savoir si ce retour était définitif, la lettre que nous citons plus haut permet d'en douter.

Les fondateurs de cette nombreuse famille étaient morts tous deux l'année précédente, à Saint-Malo. De tardifs regrets, le besoin de revoir la terre natale pouvaient se mêler pour leur fils à des questions plus terre à terre de succession à régler. Peut-être même pensa-t-il terminer sa vie où il l'avait commencée et n'y parvint-il pas. Quel contraste entre le rude climat malouin et la douceur des îles où il projetait primitivement de se retirer !

Ne peut-on encore supposer que « toujours le même » et semblable en cela à tant de marins qui débarquent, Jean Le Cudenec le prodigue ait dissipé rapidement l'argent enfin épargné. Le retour à Madagascar pour refaire fortune se trouverait ainsi expliqué tout naturellement.

Après cette longue séparation qui a permis à ses sauvages sujets

(1) C'est lui que, d'après les almanachs de l'Empire, M. de la Rogerie a signalé (Op. cit. p. 387). Nous avons confirmation de ses fonctions par une lettre de Malo, fils de François : « J'ai appris que mon oncle (Pierre) enseignait le français et était professeur au collège de Port-Louis ».

de mieux mesurer l'attachement qu'il leur inspire, on comprend la résolution extrême qui va être la leur. Elle n'a d'ailleurs rien de surprenant si l'on songe aux croyances de ces peuplades primitives conservées par des peuples aussi policés que les Egyptiens. En conservant le corps de leur seigneur ils s'assuraient aussi la présence tutélaire de son esprit. Dans son *Ethnographie de Madagascar* (1) M. J. Foublée nous confirme leur croyance à l'immortalité de l'esprit des ancêtres : « contents d'eux ils protègent leurs descendants, mais peuvent aussi leur nuire. Il faut bien enterrer le mort pour qu'il ne devienne pas un esprit dangereux ».

Nous pouvons être certains que, s'il périt en terre malgache, comme je suis porté à le croire, Jean-Baptiste Le Cudenec fut enseveli selon les rites et sa tombe surmontée de la petite maison de bois réservée aux personnes de rang princier.



En terminant, il convient de marquer l'importance du document publié par M. Dubreuil car il établit définitivement qu'un Malouin a été chef d'une peuplade de Madagascar au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Si ses activités semblent devoir demeurer imprécises, prenons en notre parti et gardons le comme le symbole de tous ces Malouins et particulièrement des membres de sa famille qui, résidant aux Mascareignes et à Madagascar, contribuèrent à y implanter solidement la civilisation française. Leurs descendants ont, jusqu'à nos jours, fidèlement suivi la voie tracée.

JEAN MALO-RENAULT.

(1) Paris, Editions de la France d'Outre-mer, 1946, in-8°, p. 103.



## A propos de "Culture" Bretonne

Y a-t-il une « culture » bretonne ?

A mon avis, on pourra discuter longtemps sans se mettre d'accord, tout dépendant du sens qu'on donnera au mot « culture ». Mais je crains que ce ne soit là un de ces mots (comme « humanisme », « civilisation », « romantisme », « classicisme ») dans lesquels on pourra toujours faire entrer bien des notions diverses, et je préfère renoncer à pénétrer au fond des choses, me contentant d'examiner successivement un certain nombre de manifestations extérieures qui sont généralement admises comme étant des signes de la culture d'un peuple.

Je me bornerai donc à jeter un rapide coup d'œil sur les lettres et les arts en Bretagne, pour arriver à la conclusion que ce pays a eu, comme les autres (et plus que d'autres souvent) à sa disposition un riche domaine à cultiver, et qu'il l'a laissé à peut près... inculte. Mais, d'une part, il ne doit pas résulter de ce rapide examen que la Bretagne n'a rien fait, ni d'autre part qu'elle ait perdu toutes ses chances de faire quelque chose à l'avenir. Tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir, dit-on, et la Bretagne n'est pas morte, Dieu merci.



Si l'on faisait l'inventaire de notre littérature, on devrait d'abord constater que, dans plusieurs domaines importants (histoire, morale, philosophie), toute la production bretonne est d'expression française (ou latine). Je laisse aux professionnels le soin de préciser la valeur et l'originalité des rares ouvrages existant en breton sur ces matières. On ne peut dire qu'il n'y ait rien, mais il y a certainement très peu de chose : de rares ouvrages historiques, des articles de revues dont la bibliographie serait vite établie, des vie de saints à caractère plus édifiant que scientifique, des recueils de proverbes assez nombreux, quelques récents essais plus ambitieux... Il y aurait lieu, évidemment, de tenir compte de ce que les Bretons ont produit en latin et en français, surtout au Moyen Âge et à l'époque contemporaine (Abélard, Chateaubriand, Lamennais, Hello, Lequier, Renan, Duchesne, etc...) et j'admets qu'il ne serait

pas difficile de trouver chez tous ces auteurs une influence — souvent avouée — de leur mentalité bretonne. Mais le fait est que, par ignorance ou par dédain, ou plus simplement par la force des choses, ils n'ont pas écrit en breton.

Quant à la littérature religieuse proprement dite, quelle pitié de comparer ce qu'elle a été et ce qu'elle aurait pu être ! C'est dans le français d'Albert Le Grand (qui n'était point pourtant, comme il le dit lui-même, sa « langue naturelle ») qu'on trouve la plus remarquable expression de notre Légende dorée, de ces vies de nos innombrables Saints que, d'après M. Waquet, « on ne saurait comparer qu'aux héros de l'ancienne Grèce ». Et si Saint Yves attire encore à Tréguier des pèlerins des deux hémisphères, quels échos sa vie a-t-elle éveillé dans nos lettres bretonnes ? Enfin, tout notre merveilleux XVII<sup>e</sup> siècle, c'est l'abbé Brémond qui nous a dit qu'il était incomparable. Ayant sur notre sol de pareilles sources de vie, nos auteurs (nos traducteurs plutôt), qu'allaient-ils chercher ailleurs pour alimenter notre spiritualité ? Et dans quels plats ils nous présentaient leurs fades confitures ! « *Horresco referens* »...

En poésie, nous avons un domaine qu'il ne serait peut-être pas téméraire de comparer aux plus riches. La « matière de Bretagne » malheureusement a été exploitée surtout pour l'exportation, et par d'autres que nous. « Comment expliquer, se demandait Renan, qu'un tribu oubliée aux confins du monde ait imposé ses héros à l'Europe, et accomplit dans le domaine de l'imagination une des révolutions les plus singulières dont l'histoire des lettres ait gardé le souvenir ? » Et il ajoutait qu'il serait curieux de rechercher ce qu'il y a de celtique dans Shakespeare, « Quant à l'Arioste, — selon lui, — c'est le poète breton par excellence ». C'est, en effet, toute la littérature européenne qui nous est redevable d'une de ses principales sources d'inspiration, de l'Italie à l'Angleterre et du Portugal à la Scandinavie. Et nous, qu'avons-nous fait, nous que voilà, qu'avons-nous fait de nos trésors ? D'abord, nous avons laissé se perdre dans le vent qui passe l'écho des voix de nos vieux bardes, et nous en sommes réduits à nous émerveiller que quelques-unes de leurs recettes de cuisine poétique aient pu se perpétuer jusque dans la versification de nos rimeurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais quelle maigre consolation, quand ces règles, on les retrouve utilisées seulement à la confection de nos pauvres tragédies trégorroises, et que l'esprit de nos bardes, c'est dans « King Lear » ou dans l'« Orlando Furioso » qu'on le découvre (et « quantum mutatus ab illo ») ! Par ailleurs, nous devons nous contenter de glaner quelques pailles poétiques assez défrachées dans le fatras de nos « bardes » modernes. En dehors du « Barzaz Breiz », de nos « bards » modernes. En dehors du « Barzaz Breiz », « énorme et délicat », dont la miraculeuse dentelle de granit défie les siècles, l'anthologie ne serait pas énorme de ce qui mérite de survivre dans Le Lay, Brizeux, Proux, Luzel, Le Joubioux, Guilôme, Quellien, Berthou et quelques autres. Et voilà que l'Ankou, se mettant de la partie, fauche le jeune Bleimor avec ses premières

fleurs. Les fruits auraient-ils passé la promesse de ces fleurs ? Nous avons dû, en tout cas, nous satisfaire avec son premier bouquet.

Dans le domaine du théâtre, il y a du moins une production assez abondante. Le jugement de Le Braz sur le répertoire de notre moyen âge (lequel commence chez nous quand il finit ailleurs) est-il trop sévère ? Il supporterait sans doute quelques retouches, et il ne paraît pas téméraire de penser qu'on pourrait trouver çà et là dans ce théâtre des mérites plus intrinsèques que celui d'avoir existé (et prospéré) dans des conditions incroyablement hostiles. Il s'est transformé, adapté lentement depuis un siècle, ne dépassant que rarement le niveau moyen de la « pièce de patronage ». Mais on doit reconnaître qu'il est parfois sorti de cette ornière où trop de circonstances s'acharnaient à le retenir. L'abbé Le Bayon réussit à donner à la tragédie populaire une certaine allure qui fait honneur à son public. En même temps se réalisait, dans l'ombre et le mystère, le miracle de notre art dramatique ; mais il n'a pas tenu qu'à Tanguy Malmanche que l'auteur de ce miracle en fût le seul spectateur.

Enfin, nous avons des milliers de contes, mais combien de romans ? C'est encore en français que nous avons failli trouver notre Walter Scott.

Une dernière remarque au sujet de la langue de ces auteurs (d'avant Le Gonidec surtout). Ce mélange de français et de breton (qui n'est du reste pas toujours sans saveur) demeure, malgré tout, dans l'ensemble assez humiliant. Mais, si l'inventeur de la « géographie littéraire » veut bien me permettre cette expression, ce n'est pas seulement en Bretagne qu'on a rencontré de ces « écoliers limousins ». Ce snobisme linguistique n'a-t-il pas sévi jusque dans Shakespeare (« sans teeth, sans eyes, sans taste, sans everything », et bien d'autres jolieses) ? Et pourquoi se montrer si exigeant envers notre pauvre « brezoneg », quand on sait que l'anglais n'est après tout, suivant le mot d'un vieux Canadien, que « du français mal prononcé » ?



Passons maintenant à quelques aspects artistiques de notre « culture ».

Dans les arts plastiques, comme en littérature, faute de guides qui lui ont manqué, notre peuple n'a su tirer qu'un parti insuffisant de ses talents naturels, et c'est à d'autres qu'il a laissé le soin et la gloire de moissonner dans son champ. Ses modestes glanes à lui, on dirait même qu'il craint de les laisser voir. « Voulez-vous connaître dans son intimité l'art breton ? Il vous faudra donc cheminer par les sentiers creux et par les landes. Les cantons les plus reculés vous feront d'étonnantes révélations. » (1). Mais, si l'on se donne la peine de « cheminer », on est émerveillé de la découverte. « Le désir de la parure raffinée, le goût de la ligne agréable et séduisante,

se révèlent chez le Breton sur les plus humbles objets de la vie quotidienne » (1). Cet art rustique était d'ailleurs assez robuste pour s'assimiler les modèles étrangers. « Les éléments de ses œuvres, l'artisan breton les emprunte à tous ses voisins, à tous ceux avec qui, pour quelque motif que ce soit, il entretient des relations... Et, cependant, il ne fera presque jamais rien qui soit tout à fait semblable à ce que font les autres ». (2). Comment mieux conclure sur ce point qu'en citant l'anecdote par laquelle M. Waquet termine son chapitre sur « les conditions de l'art breton ? » Un promeneur passant un jour devant une chapelle de la campagne de Quimper, avisa un paysan d'allure indigente qui, debout, le chapeau à la main, restait les yeux fixés tour à tour sur les moulures du porche et les lignes élancées du chevet. « Voilà une jolie chapelle, n'est-ce pas ? » dit-il au contemplateur (*Setu eur chapel vras, n'e ket 'ta ?*) ; et celui-ci de répondre : « Pas jolie, non, mais belle à stupéfier un homme » (*N'e ket bras, mes kaer da sabaturi eun den*). Un pays où des hommes incultes, en notre temps, demeurent capables de s'émouvoir ainsi à cause d'un peu de beauté, un tel pays n'était-il pas, dans son élite, prédestiné à se créer un art ? » (3).

Cependant, après restés « sabaturet », nous aussi, devant les jubés de Saint-Fiacre et du Folgoët, devant les calvaires de Plougastel et de Tronoën, devant les ensembles extraordinaires et les beaux désordres de Saint-Thégonnec, de Pleyben et de Guimiliau, on regrette qu'aucune de nos cathédrales ne puisse prétendre trouver place sur la liste des étoiles de première grandeur de l'art religieux, et que, pour la peinture, il ait fallu que Gauguin et Serusier viennent nous ouvrir les yeux sur les ressources de nos paysages et de nos paysans, et Maurice Denis sur les qualités exceptionnelles des fresques de Kernascleden que nous avions laissé badigeonner à la chaux...

Bourgault-Ducoudray, découvrant la chanson bretonne et n'en croyant pas ses oreilles, prophétisa sur-le-champ qu'elle serait une des fontaines de Jouvence de la musique moderne. Il faut avouer que, jusqu'à présent, le gazouillis de notre fontaine a fait moins de bruit dans le monde musical que le jazz et d'autres cascades moins discrètes... Mais il s'agit ici du passé et non de l'avenir qui n'est à personne... Et c'est toujours la même constatation. La Bretagne n'a pas eu, comme l'Allemagne, son Bach qui sut composer des Chorals et des Passions avec nos cantiques populaires, ni, comme la Russie, ses « Cinq » pour orchestrer nos « soniou ». On nous dit bien que cinq ou six de nos musiciens réputés ont commencé à faire entrer dans leurs symphonies, voire dans leurs opéras, quelques-uns de nos airs rustiques. Mais c'est à Paris que cela se passe... Pendant ce temps, avec un répertoire beaucoup plus original que celui du Pays de Galles, nos cercles celtiques doivent recon-

(1) *Id.*  
(2) *Id.*  
(3) *Id.*

(1) H. WAQUET : *L'Art Breton*, ch. I.

naître qu'ils font mieux de se taire et d'écouter que de prendre part aux concerts d'un Eisteddfodd. Cela, d'ailleurs, n'empêche pas que les concours (organisés à la diable) des Bleun-Brug d'entre les deux guerres aient été des révélations pour beaucoup de Hauts-Bretons, qui découvraient là une musique tout de même supérieure à celle de leur maigre folklore. Pour moi, pareil au « novice » de Corbière, qui

« seul et mélancolique  
« Se chante son pays avec une musique »,

je me console assez facilement avec cet humble répertoire de nos chanteurs populaires et de leurs binious, et je connais un assez grand nombre d'airs dont le charme sans fard vaut tout l'or du Rhin et me tient lieu des opéras que nous aurions pu avoir. Nos sônes et nos cantiques, ce n'est peut-être pas des produits d'une culture savante, mais c'est beau, « *kaer da sabaturi eun den* », et, pour citer un de nos poètes, traduisant sans s'en douter peut-être le vers célèbre de Keats (« A thing of beauty is a joy for ever »)

« moueziou da selaou da viken ».

◇ ◇ ◇

Quel que soit l'usage que nous avons fait des ressources de la « matière de Bretagne », nous pouvons du moins constater avec une certaine fierté que « l'enchantement breton » agit toujours sur des âmes « cultivées ». A la suite de Marie de France et de Chrestien de Troyes, de Wolfram d'Eschenbach et Tennyson, de Sir Thomas Malory et de Shakespeare, de Purcell et de Wagner (et, si l'on veut, de Cervantès et de l'Aristote), après le défilé des Romantiques, des Parnassiens, des Symbolistes et des Néo-impressionnistes, peintres, musiciens et poètes continuent de fréquenter Brocéliande, et Merlin ni Viviane n'ont pas encore abdicqué. Leurs philtres finiront bien par agir même sur nos têtes dures de Bretons. Il eût été sans doute plus à notre éloge de n'avoir pas besoin de tant de maîtres d'œuvre étrangers, et surtout de n'avoir pas été si lents à profiter de leurs leçons. Trop longtemps, nous avons ressemblé à ce pauvre Pierre Abélard, à qui son entêtement causa tant de calamités. « Ce brave Pierre — nous dit un vieil auteur — originaire d'une province de la Gaule à laquelle ses habitants ont donné le nom de Bretagne (région fertile en clercs doués d'un esprit vif et ami des arts, mais à peu près bornés pour le reste), notre Pierre donc s'adonna dès l'enfance à l'étude des lettres et à d'autres futilités ; mais avec une telle arrogance et une telle confiance en ses talents naturels qu'il considérait comme une humiliation de s'abaisser du haut de sa grandeur à suivre les leçons des maîtres. » (1). Ce sont peut-être ces « *aliena*

(1) « Petrus iste ex ea Galliae provincia, quae nunc ab incolis Britannia dicitur, originem trahens (est enim praedicta terra Clericorum acuta ingenia et artibus applicata habentium, sed ad alia negotia pene stolidorum, ferax...) is, inquam, litterarum studium

negotia » que nous avons trop dédaignés. Et notre domaine « culturel » est resté en friche, à l'état de landes et de forêts. Or, cultiver un champ, c'est par un travail humain provoquer la nature à produire des fruits qu'elle n'aurait pu produire seule, car ce qu'elle produit à elle toute seule, c'est une végétation « sauvage ». (Jacques Maritain).

Beaucoup de nos paysans ont réussi à créer de belles exploitations dans des régions où la nature, il y a un siècle, ne produisait que des ajoncs. Pourquoi nos écrivains et nos artistes n'en feraient-ils pas autant ? Mais, qu'ils prennent garde ! En se mettant à l'école des maîtres étrangers plus savants, qu'ils ne coupent pas le contact des traditions populaires de notre sol ! La « petite culture », avec les traditions populaires, est peut-être aussi ce qui convient le mieux à notre littérature, qui n'est pas nécessairement une mauvaise solution en « agriculture ». Dans l'un comme dans l'autre domaine, il pourrait nous être funeste de vouloir procéder à l'américaine. Jean de la Fontaine, qui fut longtemps (et trop exclusivement peut-être) le modèle et l'inspirateur de beaucoup de nos écrivains, pourrait, avant de nous confier à d'autres maîtres, nous rendre un dernier service en nous rappelant l'histoire de cette grenouille qui, voulant se faire aussi grosse qu'un bœuf, « s'enfla si bien qu'elle en creva ».

B.-A. GUERMORVAN.

◇ ◇ ◇

N. B. — 1) Je me suis tenu, autant que possible, sur le terrain solide des faits, évitant le domaine plus litigieux des causes et des responsabilités. Je laisse à d'autres le soin de répartir celles-ci entre la III<sup>e</sup> République et l'Ancien Régime, et, si l'on veut, entre les Normands et Nominoé.

2) Sauf pour Tanguy Malmanche (mais son nom n'appartient-il pas déjà à l'histoire et son existence à la légende ?) j'ai préféré ne pas faire entrer en compte les écrivains encore vivants, pour lesquels il faudrait une étude spéciale, qui me paraît prématurée.

3) Je n'ai pas cru nécessaire non plus de rappeler, après M. Kervran, qu'il n'y a pas de culture que livresque. « Mes plus beaux vers ne seront pas écrits », a dit un poète. Une bonne partie de notre littérature court les chemins et s'envole au vent. Luzel ni Sébillot n'ont recueilli tout ce qui méritait d'être fixé.

Enfin, toujours pour limiter mon sujet, je m'abstiens volontairement de préciser mes raisons d'espérer, envers et contre tout, « des lendemains épiques »... et autres. J'ai visé à établir un bilan plutôt qu'à proposer un budget ou un plan quinquennal. On ne peut pas faire tout à la fois.

Et n'avons-nous pas eu de tout temps, idéalistes impénitents que nous sommes, trop de tendance à mêler nos rêves avec la réalité ?

allisque facetis ab ineunte aetate deditus fuit ; sed tam arrogans, suoque tantum ingenio confidens, ut vix ad audiendos magistros ab altitudine mentis suae humillatus descenderet » (Otto de Freysingen, *Gesta Imperatoris Frederici*).

# Les ossuaires-reliquaires en Bretagne

(Réponses à la question 79)

## VII

“VOYAGER en Bretagne c'est fouler le sol classique des ossuaires et des charniers” a écrit ANATOLE Le Braz dans « *La Légende de la mort chez les Armoritains* », et le fait est, que chez nous, ils sont particulièrement nombreux de Saint-Divy (Fin.) à Guéhenno (Morbihan), de Lanvellec (-C.-du.N. à Saint-Thégonnec ou à Penmarch (Fin.).

Le chanoine Abgrall (1) en cite 70 de caractère artistique indiscutable rien que dans le Finistère. Mais il croit que dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan les ossuaires sont « extrêmement rares ». Pourtant on en a signalé l'existence à Trégastel, Plestin, Lanloup, Kergist-Moëllou, Brelevenez, Lanrivain, Ploubazlanec dans les Côtes-du-Nord. Pour le Morbihan on a cité Le Faouët, Elven, Le Croisty, Le Saint (récemment restauré). Nos lecteurs ont lu dans la N. R. B. la description par Flaubert du reliquaire de Quiberon. Dans ce même département, M<sup>me</sup> Ulliac Tremadeure dans ses « *Souvenirs d'une vieille femme* » (1861) nous décrit l'ossuaire de Pont-Scorff ou plutôt celui de Lesben où était alors l'église paroissiale tel qu'elle l'a connu en 1809.

Les villes, elles-mêmes, avaient le leur. Saint-Brieuc aurait eu son ossuaire. A Morlaix (St-Melaine) on en trouvait un. Celui de Lanterneau, transformé en maison d'habitation existe toujours ; le reliquaire de la cathédrale de Quimper construit en 1524 fut démoli en 1840 d'après Le Men et tous ceux qui, aujourd'hui, sont encore debout ont été construits du xv<sup>e</sup> siècle au milieu du xviii<sup>e</sup> (Sibiril : 1743).

Au cours de la mission d'enquête sur l'hagiographie populaire bretonne en Basse-Bretagne, Anatole Le Braz s'attarda, en août-septembre 1892, dans les chapelles et oratoires qui bordaient son chemin et remarqua surtout les « chèches aux ossements » (*craou an eskern*) de Spézet, de Saint-Hernin et de Plouzelambre (2).

Que vit-il dans la première ? « des objets mis au rancart, des vieill-

leries hors d'usage, les fragments d'un autel, les jambes d'un Christ, ...parmi les planches pourries de cercueils, des ossements, des têtes de morts, des boîtes percées d'une ouverture en forme de cœur, où se lit l'épithaphe traditionnelle : Ci-gît, le chef de... ». Deux crânes, posés sur le rebord d'une lucarne ont l'air de gens qui se seraient mis à leur croisée... ».

A Saint-Hernin, il note la disparition des ossements et se lance dans des considérations plus générales, signalant que les ossuaires, les carnels « ne servaient pas exclusivement de réceptacles pour les reliques des défunts. Ils étaient, en même temps, des lieux de prière. Les fidèles s'y venaient agenouiller à la sortie des offices, ou, le soir, en rentrant du travail... ». « La porte du charnier, demeurant constamment ouverte, afin qu'à toute heure de jour ou de nuit, le passant en pût franchir le seuil. L'hiver, les mendiants nomades étaient heureux de trouver ce gîte dont ils payaient en *De Profundis* la funèbre hospitalité ».

Dans les Côtes-du-Nord, à Plouzelambre, Le Braz remarque qu'à « gauche [de l'église] s'élève un ancien ossuaire... Il sert aujourd'hui de débarras. Pourtant, sur l'unique autel du fond, repose encore un de ces petits reliquaires ajourés, en forme de chapelle, où la coutume de la zone pestinaise voulait naguère que l'on enfermât les crânes exhumés des morts, en les accompagnant de la mention « Ci-gît le chef d'un tel... ».

Voilà qui nous rapproche singulièrement de la remarque de Michelet !

Y avait-il partout de ces ossuaires ? Sans être catégorique, il me semble que ces édifices (presque tous aujourd'hui consacrés à Sainte Anne) existaient jadis auprès de l'église. Certain, comme celui de Kergoff a été démoli en 1848, pour élargir la route départementale et ses pierres ont servi à construire le presbytère, d'autres, comme celui de Landvisiau ont été démontés et rebâties pierre par pierre, tel celui de Cléden-Poher sont restés comme ils étaient, il y a quelques siècles un peu plus tassés toutefois sous leur selle d'ardoises (1).

Autre question. Jusqu'à quelle date a-t-on continué à loger les crânes des défunts dans les boîtes individuelles ?

Le Guennec, dans sa « Notice sur la Commune de Plougonven » signale que le reliquaire a, jusqu'en 1884, conservé sa funèbre destination ; le 28 septembre de cette année, on transféra dans une fosse commune tous les ossements entassés entre ses murailles « nous avons compté 400 crânes dont la plupart étaient renfermés dans de petites boîtes sur lesquelles étaient inscrits le nom, l'âge et la date de la mort de chacun » (registre de la fabrique).

De son côté l'abbé Calvez, auteur d'une monographie de Pleyber-Christ, mentionne que vers 1890, l'ossuaire fut transformé en chapelle, « depuis de longues années, ajoute-t-il, les ossements avaient été enterrés ».

(1) L'ossuaire du Faou (Fin.) a été démoli en 1888 pour l'élargissement d'une route, celui de Gulclan (Fin.) transformé pendant longtemps en bureau de tabac fut démoli en 1878 (Chanoine Abgrall, architecture, p. 112). L'ossuaire de Trémaouézan (Fin.) devint la mairie, celui de Daoulas la sacristie. Déjà Souvestre avait dans ses *Deviens Bretons* signalé que l'école primaire de Pleyber-Christ avait dans le « reliquaire maçonné, Bretons » signalé que l'école primaire de Pleyber-Christ fut transformé en débit de tabac mais non pas en auberge, précise Tossier (*Finistère Pittoresque*) en 1906.

(1) *Les ossuaires bretons*. Mémoire au congrès archéologique tenu à Brest et à Vannes en 1914.

L'auteur y signale que « quelques cimetières [du Finistère] renferment deux ossuaires, parce que le plus ancien fut jugé insuffisant ».

(2) *Annales de Bretagne*, nov. 1893, p. 51 (Spézet), janv. 1894, p. 239 (St-Hernin), 1924, n° 1, p. 70 (Plouzelambre). Ces articles ont été en 1938 réunis en volume sous le titre : *Les Saints Bretons d'après la tradition populaire en Cornouaille*.

Mais c'est, je crois, le chanoine Pérennès, dans son étude sur « Plourin-Ploudalmézeau qui nous apporte un éclaircissement sur la « fin » des reliquaires. Dans cette paroisse, une partie de la chapelle Sainte-Anne servait d'ossuaire ; dans l'autre partie, on enterra de 1682 à 1747, les enfants décédés avant l'âge de raison. Vers 1860, M. Jégou, vicaire général, agissant au nom de Mgr Sergent « fit cesser l'usage qui consistait à exposer dans des niches, des têtes de morts » (1).

Malgré cette décision, la coutume allait revivre au moins une fois. Et voici comment. Le 19 novembre 1899, décédait à Paris, le peintre breton Yan d'Argent (2). Tout comme sa mère, Clémentine Robée, décédée le 19 juin 1826, il allait, selon sa volonté être enterré dans le petit cimetière de Saint-Servais (Finistère), à l'ombre du vieux calvaire et près de l'ossuaire qu'il avait enrichi de fresques.

En 1907, son fils Ernest venait au village natal de son père et faisait connaître au maire les dernières volontés de l'artiste qui désirait que son chef prit place dans l'ossuaire entre ceux de sa mère et de son oncle, Pierre Robée, ancien maire de la commune.

L'exhumation allait avoir lieu le 9 octobre 1907 — soit huit ans après la mort. Voici d'après un témoin (M<sup>me</sup> Tourbot, âgée de 85 ans en 1942) et d'après les journaux comment se déroula l'exhumation qui eut lieu en présence du maire, M. Kerdilès, de l'abbé Guivarch, recteur, de M. Castel, instituteur, du fosseyeur et du zingueur, M. Thomas, de Landivisiau.

Le cercueil ouvert, un corps en parfait état de conservation apparut aux témoins. Jugez de leur émotion et de leur trouble ! Allaient-ils refermer le cercueil ou détacher la tête du défunt selon ses volontés dernières ?

Le recteur entreprit de mener la chose à bien ; une poignée de cheveux lui resta dans la main. Il réussit enfin à séparer le crâne qui fut placé dans une boîte en zinc portant l'indication :

« Ici repose, Yan d'Argent, artiste peintre, Chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris le 19 novembre 1899. Priez pour lui ! »

Quant au corps décapité, il fut replacé dans la fosse. La boîte fut portée à l'église par MM. Kerdilès, Castel, Kerdoncuff et le trésorier de la fabrique. L'après-midi, le recteur donna l'absoute et le chef de l'artiste prit place dans l'ossuaire.

Mais, le 26 juin 1908, le recteur et Ernest d'Argent étaient traduits devant le tribunal correctionnel de Morlaix : le bruit de la décollation posthume s'était répandu comme une traînée de poudre et plainte avait été déposée ! Le 26 juin 1908, après explications et plaidoiries, le tribunal « renvoya sans dépens les prévenus des fins de la plainte ».

Au cours des débats, l'abbé Clec'h, professeur au collège de Saint-Pol, ancien élève de Yan d'Argent avait témoigné que « cette coutume existait encore, il y a 25 ou 30 ans à Saint-Pol-de-Léon : c'était un usage immémorial en Bretagne ».

Cette affirmation n'est-elle pas à rapprocher du fait signalé par le chanoine Pérennès dans sa monographie de Plourin et ne faut-il pas voir dans une décision épiscopale la fin des boîtes individuelles dans nos ossuaires ?

Georges THOMAS.

## Mariages en Mai

(réponse à la question 43 du Coin du Fureteur)

### I

JOUY dans son tome 6 de *l'Hermite en province*, consacré à la Bretagne, écrivait en 1819 :

« Comme en Sicile et dans quelques autres contrées, on évite de se marier dans le mois de mai. De tels mariages seraient de mauvais augure. L'origine de ce préjugé remonte fort loin. Il est renouvelé, sinon des Grecs, du moins des Romains ».

Malgré le peu d'autorité de Jouy, ce texte méritait d'être rappelé. Cette superstition serait donc ancienne et générale. Mais on se trompe quand on veut y voir une marque de respect pour la Sainte Vierge, car, sauf erreur, il me semble bien que le mois de Mai n'était pas encore consacré à la Vierge, il y a deux cents ans.

P. R. (Loudéac).

### II

CETTE question doit être traitée comparativement, pour toute la France, dans le 4<sup>e</sup> volume du tome I du Texte du Manuel de Folklore dont la publication est imminente.

Ad. LE G.

### III

DE plusieurs communes on nous a répondu que les mariages étaient un peu moins nombreux en Mai mais quelques correspondants ont indiqué que cette superstition n'était pas spéciale à la Bretagne.

En effet on va voir que notre province est même une des régions de France où on se marie le plus en Mai.

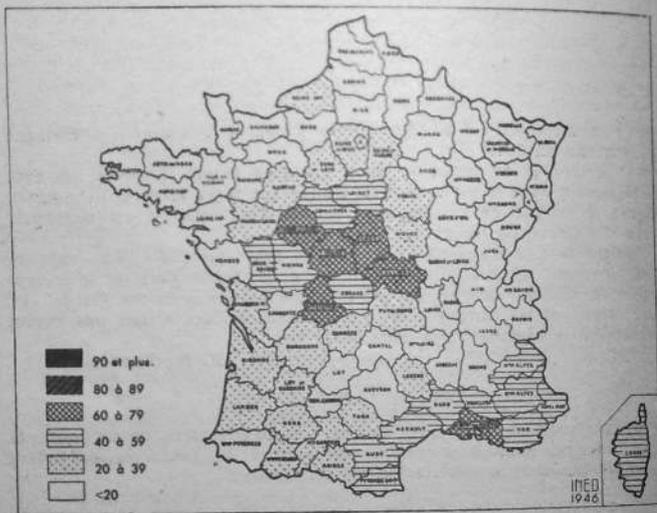
L'Institut National d'Etudes Démographiques publie une revue trimestrielle *Population* dont le numéro d'octobre 1946 contient une étude excessivement documentée de M. Jean Bourgeois : « Le Mariage, coutume saisonnière ». L'examen des statistiques établit qu'il existe bien un mouvement saisonnier des mariages. Pour certaines époques la diminution ou l'augmentation s'expliquent parfaitement. Le Carême, pour des raisons religieuses, est une période creuse. Dans les campagnes on se marie peu pendant la moisson (Août). Mais comment expliquer

(1) Notons que c'est vers 1860 également que fut détruit le reliquaire du Folgoët.  
(2) Né à Saint-Servais (Finistère) le 15 octobre 1824. A de nombreuses toiles dans les musées bretons. Se distingua également comme illustrateur.

qu'en Mai on se marie moins dans toute la France ? (En 1946 il y eut 20 % de moins que la moyenne).

M. Jean Bourgeois estime que « diverses influences semblent entrer en ligne de compte sans qu'il soit facile de préciser la part de chacune d'entre elles ».

Mais il établit par des statistiques portant sur 10 ans que la Bretagne est une des régions où la diminution des mariages en Mai est la moins forte alors que dans le centre de la France et sur le littoral méditerranéen on ne se marie presque pas en Mai. Nous devons à l'amabilité de l'Institut National d'Études Démographiques de pouvoir reproduire la carte ci-dessous et les commentaires de M. Jean Bourgeois.



Pourcentage de la population qui estime que le mois de mai n'est pas favorable à la célébration des mariages (période 1927-1938)

« On pourrait être tenté de voir dans cette coutume une survivance de la Rome antique. A l'époque romaine, en effet, le mois de mai jouissait d'une pénible réputation. On y célébrait les fêtes lémuriennes, sorte de commémoration des morts et il était conseillé de ne pas se marier pendant tout le mois. Ovide, en parlant du mois de mai, s'écriait : « Ceux qui seraient assez fous pour y allumer les torches de l'hyménée, risqueraient de les voir se changer en torches junèbres ». De nos jours de nombreux proverbes populaires expriment la même pensée. « Mai commence par une croix, qui s'y marie en porte deux » (1). « Noce de mai, noce de mort ». « Mois des fleurs, mois des pleurs ». « Au mois de mai ne se marient que les ânes ». « Les enfants conçus en Mai auront

(1) L'Eglise catholique célèbre le 3 mai l'Invention de la Sainte Croix.

les yeux rouges et seront fous ». Mais si nous avons affaire à une survivance romaine, nous devrions constater que la coutume était de mieux observée, au fur et à mesure que nous remontons dans le passé. Or c'est tout le contraire qui se produit. En 1810, quelques départements du centre ouest de la France présentent une timide tendance à éviter les mariages en mai. En 1837, la coutume se renforce et s'étend vers le centre en même temps qu'apparaît le foyer méditerranéen. Vers 1876, les deux foyers actuels se dessinent nettement et depuis cette date les taches n'ont fait que s'étendre.

Ainsi donc, la coutume ne paraissait pas exister au début du XIX<sup>e</sup> siècle et si l'on voulait maintenir son origine romaine, il conviendrait de découvrir les raisons pour lesquelles un tel usage oublié a fait sa réapparition. Il n'est pas certain d'ailleurs que l'oubli ait été de longue durée, seul un examen des statistiques mensuelles de mariages antérieures à la Révolution permettrait de préciser ce dernier point. Ces statistiques n'existent malheureusement pas, et leur établissement nécessiterait un dépouillement des registres paroissiaux (1).

En l'état actuel de la question, il paraît douteux que nous ayons affaire ici à une survivance romaine. Il est plus probable que, comme pour le mois d'août, l'on évite de se marier en mai par dévotion à la Vierge, dont le culte s'est considérablement développé depuis un siècle. De toute façon, en effet, l'influence actuelle de ce culte sur le mariage en mai est certaine et nous n'en voulons pour preuve que l'existence, en toutes les régions, d'associations religieuses de jeunes filles dites « Enfants de Marie », dont les membres ne se marieront jamais au mois de Mai ».



Cette réponse documentée de M. Jean Bourgeois établit bien qu'il ne s'agit donc pas d'un usage breton. Mais il ne semble pas que l'origine en soit d'ordre religieux et pour notre part nous connaissons de très nombreuses « Enfants de Marie » qui se sont mariées en Mai.

*Le vieux fureteur.*

(1) On a vu dans le n° 4 de la N.B.B. que ce dépouillement de 1674 à 1789 a été fait pour Tréméven (Fin.) et qu'il en résulte qu'autrefois on s'y mariait autant en mai que pendant les autres mois. (Le vieux fureteur).

## A PROPOS DE LA RÉSISTANCE BRETONNE

**A**u cours de sa longue et glorieuse histoire la France n'a jamais connu des jours aussi sombres que ceux qu'elle vient de vivre pendant quatre années entières sous la cruelle tyrannie allemande.

On continue à apprendre aux enfants des écoles, à la jeunesse des lycées et des Facultés, les abominables cruautés commises par les Huns, les Vandales et autres barbares venus de l'Est jusqu'au jour où les hordes sanguinaires furent victorieusement repoussées dans les plaines de Châlons-sur-Marne. Il faudra également que les générations futures n'oublient jamais ce qui vient de se passer pendant la dernière guerre, la plus cruelle de toutes celles auxquelles nous avons pris part, puisque malgré la victoire finale, la France entière occupée par les atroces conquérants germaniques.

Et pendant cette période d'occupation notre pays subit toutes les tortures que l'odieux vainqueur put imaginer pour l'abattre définitivement et rayer à jamais la France de la liste des nations européennes. Dans le livre que nous avons consacré à la vie des Morbihannais pendant que les hordes germaniques occupaient tout le département nous avons particulièrement indiqué que, malgré les souffrances endurées, nos compatriotes bretons n'avaient pas courbé la tête sans mettre tout en œuvre pour résister à l'odieux vainqueur.

Dans toute la Bretagne des îlots de résistance se formèrent qui dans le Morbihan, plus que partout ailleurs, générèrent singulièrement l'œuvre dévastatrice des Allemands. C'est dans le Morbihan en effet que se faisait surtout sentir leur cruauté. La raison invoquée par eux pour justifier leurs abominables procédés était l'obligation où ils se trouvaient d'empêcher à tout prix un débarquement américain sur la côte méridionale de notre province. De là l'idée enfantine peut-on dire, car elle était impossible à réaliser, du fameux mur de l'Atlantique, dont l'objectif était d'arrêter net tout débarquement sur la côte française et qui eut surtout pour résultat la destruction d'un grand nombre de petites propriétés bretonnes voisines du littoral, entre Lorient, objectif particulièrement intéressant pour les Allemands et Redon, voisine de Saint-Nazaire à l'entrée de la Loire.

Mais contrairement à ce que pensaient les Boches, nos compatriotes morbihannais refusaient d'accepter cette nouvelle forme d'application de l'armistice qui mettait fin officiellement aux opérations militaires, qui n'était, en aucune façon, respectée par le vainqueur. De toutes parts de petits groupes de résistants se formèrent pour rendre la vie inte-

nable sur tout le littoral breton, à ceux qui avaient rêvé de supprimer complètement notre population. Et c'est ainsi que peu à peu s'organisèrent les forces françaises de l'intérieur les F. F. I., comme on devait les appeler bientôt et nous ne devons jamais oublier ces trois lettres qui nous rappelleront toujours la bravoure de tous ceux qui voulaient, sans crainte pour leur vie, redevenir maîtres du pays qu'ils occupaient depuis des générations.

Gardons aussi toute notre reconnaissance à ceux qui ont su faire de tous ces groupements épars une force contre laquelle devait se briser l'effort allemand, et particulièrement au colonel Morice qui fut le grand chef victorieux des F. F. I. du Morbihan. On comprend par conséquent qu'à la veille du débarquement le commandant des troupes américaines ait envoyé au quartier général des F. F. I. du Morbihan le télégramme suivant :

« Félicitations chaleureuses à Morice pour magnifique organisations des F. F. I. du Morbihan. Envisageons de vous envoyer prochaine lune officiers liaison. Jusqu'à leur arrivée, rester en liaison avec nous pour nous donner besoin armement. Pour l'immédiat faisons l'impossible pour donner satisfaction aux demandes de Morice ».

A ce télégramme de Juin 1944 devait faire suite une série d'opérations indiquant nettement que le commandement interallié avait décidé d'utiliser le Morbihan et son organisation de résistance pour y établir une base d'opérations.

Le colonel Morice lança aussi un ordre de mobilisation générale et procéda à l'incorporation de ses réserves soit trois mille cinq cents hommes. En tout sept mille hommes rallièrent le camp de Saint-Marcel qui allait devenir le point crucial de la résistance.

On peut résumer l'activité de cette résistance Morbihannaise en disant qu'elle s'est manifestée par un an d'action clandestine marquée par de nombreux déraillements et d'innombrables sabotages.

Deux mois de maquis dont trente jours d'action directe, quinze jours de gurre de mouvement. Trois mois et demi de guerre de siège.

Le département du Morbihan, qui a été cité en exemple à tous les départements français pour l'organisation de la résistance sous les ordres directs du colonel Morice, a fait l'objet d'articles enthousiastes par la presse anglaise et américaine.

Pour reconnaître les éminents services rendus à la France et aux alliés par les troupes du colonel Morice, le général commandant la 4<sup>e</sup> division blindée de l'armée des Etats-Unis d'Amérique lui décerna la médaille de bronze étoilée avec la citation la plus élogieuse. En juillet dernier, le Général de Gaulle, premier résistant de France, vient lui-même à Saint-Marcel évoquer tous ces douloureux mais glorieux souvenirs et, après un vibrant hommage à la victorieuse activité du colonel Morice, il conclut que le combat de Saint-Marcel eut un retentissement immense dans toute notre Bretagne.

N'oublions donc jamais ce que fut la résistance F. F. I. dans notre département.

Gaston LOTTE.

## Le Coin des Fureteurs

Nos correspondants sont priés :

1° de faire une fiche spéciale pour chaque question ou réponse.

2° de n'écrire que d'un côté de la feuille.

3° de toujours écrire les noms propres en caractères MAJUSCULES « bâton ».

### QUESTIONS

#### 97. — LES PREMIÈRES ANNÉES D'ÉTUDES D'ARISTIDE BRIAND.

Durant la première guerre mondiale, j'ai eu souvent l'occasion de causer avec l'historien Gustave Bord qui s'était retiré à Saint-Malo. Il me parla souvent de l'enfance et de la jeunesse d'Aristide Briand sur lesquelles il était intarissable en anecdotes. Il me donna, entre autres, les indications suivantes, que je serais heureux de voir vérifiées. A l'époque où on établissait les bassins de Saint-Nazaire, l'entrepreneur était le père de Gustave Bord, très lié avec le directeur de ces mêmes travaux, l'ingénieur Kerviler qui, on le sait, est un grand érudit breton. Celui-ci avait donné un précepteur à ses enfants, un prêtre. Ce prêtre eut l'occasion de remarquer à diverses reprises dans les chantiers, parmi les ouvriers, un jeune garçon dépenaillé à l'air intelligent. Pris de curiosité, il l'interrogea et pensa que ce serait faire œuvre de charité que de l'arracher à ce fréquent vagabondage. Insistant près du père de ses élèves, il obtint de le faire participer à ses leçons. Puis, quand les enfants de Kerviler furent en âge d'entrer dans une institution ecclésiastique, leur père assura, de concert avec le père de Gustave Bord, les frais d'entretien d'Aristide Briand — car c'est de lui qu'il s'agissait — d'abord au collège municipal de Saint-Nazaire, puis au lycée de Nantes et même à la Faculté de Droit de Rennes. Gustave Bord, qui croyait pouvoir affirmer que Briand avait du sang aristocratique dans les veines, aimait à remarquer qu'il avait pu faire ses études grâce aux subsides de deux légitimistes très convaincus. Briand, qui aurait toujours ignoré ce qu'il devait à Kerviler et à Bord, aurait eu l'occasion de manifester sa reconnaissance au prêtre qui l'avait instruit et dont je dois avouer que j'ai oublié le nom.

Léon DUBREUIL.

#### 98. — LA BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX D'ARTHUR DE LA BORDERIE.

Existe-t-il une bibliographie de l'historien de la Bretagne, plus complète que celle de la Bibliographie bretonne de Kerviler, faite longtemps avant la mort du grand savant ?

Yves BRIAND.

99. — TREGUER OU TRÉGUIER.  
Pourquoi La Borderie a-t-il adopté la première graphie plutôt que la seconde ?  
Yves BRIAND.

#### 100. — ELISA MERCEÛR ET BOULAY PATY ?

Dans son article sur Elisa Mercœur, M. Guéret publie une lettre de la poétesse nantaise à un correspondant qu'il n'a pas identifié. Comme dans cette lettre il est question d'Athéniennes, le confident d'Elisa Mercœur ne serait-il pas le poète romantique Evariste Boulay-Paty, né à Donges (Loire-Inf.) qui, en 1827, avait fait paraître un livre « Athéniennes » ?  
LEBAY.

#### 101. — « MANTRED » « SABATURET ».

Dans le *Journal* de Charles du Bos, à la date du 22 juillet 1922, je note le passage suivant :

« Il y a entre Charmes et Poèmes pour Valéry cette équivalence qu'il ne conçoit de poésie qu'incantatoire. M<sup>me</sup> P. me disait qu'il existe en sanscrit un mot dont nous vérifierons la teneur exacte dans le livre de M. Das Gupta), qui désigne à la fois certaines formules ayant valeur incantatoire et forme rythmique, et elle ajoutait qu'un mot breton « mantred » (qui a passé directement en breton du sanscrit) désigne aujourd'hui l'état de celui qui est sous un charme : on dit qu'il est « mantred » devant un arbre, un tableau, etc... ou même tout simplement lorsque, les yeux fixes, il est perdu en un rêve... »

Cette expression bretonne comme celle de Sabaturet ne méritait-elle pas, de la part d'un linguiste, un commentaire étymologique, phonétique et sémantique ?  
Ch. L.

#### 102. — FICELLESSES.

Quelle est l'origine des noms de « Ficelles » et « Ficelleses » que l'on donne aux personnes portant le costume de Carhaix-Huelgoat ?  
H. B.

#### 103. — LE MOT « RECTEUR ».

Je m'excuse de poser une question peut-être trop « élémentaire », mais personne ne m'en a fourni la réponse. Comment se fait-il que seulement en Bretagne, (en Ille-et-Vilaine comme dans le Finistère) on désigne sous le nom de « recteur » le desservant d'une paroisse que partout ailleurs on appelle « curé » ? Quelle est l'origine de cette appellation ?  
J. A., receveur des P. T. T.

#### 104. — TEMPLERIE DE « SAN CHECO ».

Qu'est-ce que la templerie de « San Chéco », citée par M. de la Messelière dans les Mémoires de la Société d'Emulation des C.-du-N. T. 76 (1946-47), p. 126 ? M. Marcille, président de la Société polymathique du Morbihan aurait traité cette question dans une étude ou un Congrès de Société savante ? Où et quand ?  
Ch. LE PÉCHOUX.

#### 105. — AU SUJET DE LA FAMILLE CONAN DE SAINT-LUC.

1) Cette famille dont plusieurs membres figurent dans la Biographie Bretonne de Levol, compterait, paraît-il, dans son ascendance une

sœur de saint Yves. Je n'ai pu remonter plus haut que la mère du célèbre Carme Toussaint de Saint-Luc, c'est-à-dire vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

2) Serait-il téméraire de supposer un lien généalogique entre ces Conan ou Conen et les anciens ducs de Bretagne ?

3) Les Conen de Saint-Luc avaient des terres sur le canton de Pordic. D'après des recherches faites à ce sujet, aucune terre de cette région ne porte le nom de « Saint-Luc ». Pourtant une tradition dans la famille veut que ce nom n'ait été adopté qu'assez tardivement par les Conen. Serait-il possible d'en découvrir l'origine ?

4) Parmi les ouvrages de Toussaint de Saint-Luc, dont plusieurs sont restés manuscrits, et d'autres étaient déjà rares au temps de Levot, quels sont ceux qui subsistent, et où ?  
G. F.

106. — BÉCHEREL ET CARHAIX, CITÉS PROTESTANTES ?

Le 8 août 1570, Charles IX accordait aux Protestants la Paix de Saint-Germain. Il leur donnait quatre places fortes et leur concédait en outre le droit d'avoir, dans chaque gouvernement, deux villes où il leur était permis d'exercer leur culte. Pour la Bretagne, ces deux villes ont-elles été désignées parce que des Protestants y résidaient déjà ? C'est là un point d'histoire qu'il serait intéressant d'éclaircir.  
Georges THOMAS.

107. — JEHAN DE GUISCRUFF.

Dans l'ouvrage récent de J. Calmette, « Charles V » on lit p. 249, le passage suivant :

« Un peu plus tard, on voit partir en Bretagne, avec des instructions secrètes du roi de France, un Breton, ancien médecin du roi Jean, maître Jean de Guiscriff. Les termes du mandement royal remis à cet envoyé mettent en lumière tout l'intérêt qui s'attache à la mission : « Nous envoions es parties de Bretagne nostre amé fisicien, maistre « Jehan de Guiscry, pour certaines grosses, secrètes et hastives besoi- « gnes touchant grandement l'onneur et esbat de nous et de nostre « royaume ».

L'auteur ne donne aucune référence.

Est-il possible de trouver quelques précisions sur ce personnage et sur les « grosses, secrètes et hastives besoins » en question ?  
Guy SKRIF.

108. — UNE LANIONNAISE AURAIT PU ÊTRE REINE DE SUÈDE ?

— Au tome 3, page 138 de l'Histoire des villes de France, de Guibert, on lit sous la plume d'Auguste Billiard :

« La Chouannerie n'envahit qu'une partie des communes du district qui a depuis formé l'arrondissement de Lannion : le principal corps de l'armée des Côtes de l'Ouest avait ses cantonnements dans cette ville et dans les environs. Bernadotte qui le commandait séjourna quelque temps à Lannion, il s'y était épris d'une fort jolie personne, fille d'un député, qui fut devenue reine de Suède, si elle avait agréé ses hommages ».

Après avoir noté qu'Auguste Billiard fut sous-préfet de Lannion de 1814 à 1815 (1<sup>re</sup> Restauration), et qu'il épousa une demoiselle Gré-

goire de Guermarquer, d'une famille lannionnaise, on voudrait savoir ce qu'il y a de vrai dans cette liaison de Bernadotte.  
Yves BRIAND.

109. — AUTOUR DES « QUÊTEURS ».

A Quéménéven (Finistère) les deux fabriciens sont en charge pour un an. Chaque année, à la première grand'messe après le 1<sup>er</sup> Janvier, les fabriciens sortants parcourent l'église en quête ; ils doivent découvrir leurs successeurs qui se cachent du mieux qu'ils peuvent. Dès qu'ils les trouvent, ils leur passent le plateau à quêter, prennent leur chaise tandis que les nouveaux continuent la quête. Cet usage existe-t-il ailleurs ? Est-il d'autres usages curieux de quêtés ?  
El. COLIN.

110. — LES GRELOTS DE SAINT FRANÇOIS.

« On lit dans une lettre de Jôuanne, médecin de l'hôpital de Montcontour, au cours d'une épidémie de dysenterie 1766 (Arch. I-et-V. C. 2533) :

« La malpropreté des maisons infectées faisait régner une odeur qu'on sentait avant d'arriver à la porte de la maison, qui était une odeur d'aigre doux et fade. Quand je tirais les bras des malades de dessous les couvertures, l'air qui sortait du lit faisait soulever le cœur et lorsque je voulais m'assurer de l'état de la langue, il fallait être à moitié corps dans un lit qu'on appelle en ce pays charlit, guindé sur un banc sur lequel il se fallait hisser ; il en venait des bouffées d'haleine qui auraient abattu un cheval. Souvent je me retirais couvert de puces et dans d'autres endroits les grelots de Saint-François m'escaladaient de toutes parts... »

Quelque lecteur pourrait-il me renseigner sur ces « grelots de Saint-François » (vraisemblablement des poux) et dire si cette expression est encore usitée quelque part en Bretagne ?  
D. P. HARDOÛIN.

RÉPONSES

51. — A PROPOS DE PAUL FÉVAL.

Paul Féval quitta Rennes pour Paris le premier lundi d'août 1837 (voir Baudry, La jeunesse de Paul Féval, Annales de Bretagne, t. XLV, année 1938, page 32).  
Armel DIVERZÉS.

56. — ANCIENNES MESURES AGRAIRES.

Lodenn-Var. — L'outil pour défricher était appelé Var. Le défrichement se faisait avec l'aide des voisins. A chacun on assignait une partie correspondant au travail que pouvait faire un ouvrier moyen et qui s'appelait Lodenn-Var. En principe, aux environs de Vannes, cette superficie était déterminée par 20 pas au carré, ce qui correspond à 400 m<sup>2</sup>. Il y avait 12 Lodenn Var dans le Devez Arad.  
TERFVVA SATYNNAL.

La mesure agraire usitée dans cette la région de Rostrenen est le « devez arad », qui équivaut à peu près à 50 ares. Je sais que dans une contrée des Côtes-du-Nord, dont je ne saurais préciser exactement le lieu, l'unité de mesure agraire avait « la bouteille » qui équivaldrait à la même superficie que celle du devez-arad ou journal.  
Ernest LE GALL.

64. — PREMIÈRES RÉGATES EN BRÉTAGNE.

Le journal « Le Télégramme » a donné les dates de création des sociétés nautiques. Voici ce tableau :

Lorient (1872) ; Le Poulliguen et de La Baule (1876) ; La Trinité-sur-Mer (1878) ; Nantes (1882) ; Saint-Brieuc (1882) ; Douarnenez (1883) ; Saint-Malo (1885) ; Brest (1886) ; Vannes (1886) ; Pempoul (1925) ; La Baule (1928) ; Dinard (1931) ; Val-André (1931) ; Région Morlaix (1936) ; Loc-Tudy, Ile Tudy (1937) ; Portrieux (1940) ; Saint-Gast (1947).

Mais il me semble que les premières régates bretonnes furent celles de Morlaix le 16 août 1851. Elles furent organisées par Edouard Corbière (le père de Tristan) qui y fit venir des bateaux du Havre.

DOSSEN.

65. — « LA VACHE », JEU DE CARTES.

Ce jeu appelé également l'aluette est bien connu et se joue encore dans les environs de Vannes. Les marins du golfe du Morbihan et principalement les Sinagots sont très nombreux à pratiquer ce jeu.

TERFFUA SAYNAL.

Je sais qu'il est admis que le jeu d'aluette n'est connu que sur les côtes. N'en aurait-on pour témoignage que celui de Rabelais.

Cependant je puis affirmer que dans tout le marais de Monts, (porte méridionale du Marais breton) en Vendée, ce jeu était très répandu dans mon enfance. Au moins jusqu'à Challans, qui est à une bonne douzaine de kilomètres de la mer. Tout le monde y jouait : les bourgeois, les artisans, les paysans et naturellement les pêcheurs. J'y ai joué moi-même quelquefois, quand un quatrième manquait pour organiser une partie.

Léon DURANIL.

Dans le *Bleu, le Blanc et le Rouge*, roman autobiographique récemment paru aux Editions Alsa et qui se déroule presque entièrement dans les Côtes-du-Nord, particulièrement à Ploubignon (où on reconnaît facilement une des communes du département), notre compatriote René Bréhat a décrit une partie d'aluette qui était, nous dit-il, « le grand jeu » des Ploubignonnais (avec le jeu de palet, dehors).

« Le pique ? La manille aux enchères, la manille parlée ? La manille coincée ? Evidemment ! Mais tout de même des amusettes de garçailles auprès de l'aluette.

« — Coupe, Marie-Ange !

« — Le meilleur jeu ? Chaque vrai café de Ploubignon possède un jeu au moins d'aluette. En fait-on encore des neufs ? En trouverait-on à acheter ? C'est pour ça qu'ils sont si crasseux et poissés et précieux ».

Pistoin distribue.

« Ils disent rarement à l'aluette. Dans le langage, c'est la vache parce qu'une des principales figures s'appelle la vache. Elles commencent à tomber sur le tapis, les drôles de figures, l'une après l'autre.

« Derrière l'écran de sa main noire, Poussot a déjà annoncé la vache à Pistoin : un coup de coin de goule fermée, plissée et étirée vers la gauche, un meuglement de bovidé, de bovidé muet s'entend, sans bruit et en vitesse, une ébauche, un soupçon de meuglement, une pointe délicate et qui aurait voulu rester subreptice, de meuglement...

« Si tu veux tricher comme Jean-Marie Ronzel, y a plus moyen. »

M. René Bréhat, interrogé par nous, veut bien nous communiquer, de plus, pour notre enquête, quelques lignes d'une lettre reçue par lui lors de l'apparition de son roman par Julien Guillemard, écrivain normand : « Au jeu de l'aluette dont vous parlez j'ai joué à l'hôpital (du Havre) avec les blessés vendéens de l'autre guerre indiquant la vache des lèvres, le soleil des yeux, etc., ce qui était très amusant.

Charles CHASSÉ.

Le jeu de cartes d'aluette est toujours employé dans la partie Sud de la Loire-Inférieure et le Maine-et-Loire. C'est le jeu de prédilection des Vendéens.

PAOTR MONTROLEZ.

C'est bien le jeu d'aluette qu'on appelle ainsi, du nom d'une des maîtresses cartes du jeu. Chaque dimanche des joueurs jeunes et vieux se réunissent dans les cafés du Mont Saint-Michel pour jouer des parties disputées. Les cartes ressemblent aux tarots. Avant 1939 elles n'étaient pas rares et il en était vendu dans les bureaux de tabac de la région.

C'est un jeu très curieux où les signaux entre partenaires sont autorisés, de même que les renseignements donnés sur les cartes que l'on a en main. Le vocabulaire employé est particulièrement pittoresque.

J. NICOLLE.

Les « Islandais » de Palmpol jouaient à l'aluette, jeu de cartes qu'ils avaient dit-on rapporté d'Espagne et du Portugal où ils allaient prendre leur sel pour la campagne de pêche.  
J. KERLEVO.

66. — COLIBERTS.

Le nom de Coliberts (ou Colliberts) est sorti de l'usage depuis un siècle environ. Au commencement du XIX<sup>e</sup> encore il désignait, selon Abel Hugo (*France pittoresque*, t. III, Paris, 1835, p. 218), utilisant les *Statistiques* antérieurement parues du département de la Vendée : « une race d'hommes vagabonde et presque sauvage dont le domicile était sur les bateaux, principalement vers les embouchures du Lac et de la Sèvre Niortaise ».

Quelques auteurs les ont identifiés, mais à tort, aux *Cagots*, groupe également méprisé et plus ou moins hors la loi.

Hugo ajoutait : « Il ne faut pas confondre les Coliberts avec les *Hutliers* des Marais, quoique on leur donne parfois ce dernier nom... Il est remarquable que pendant les temps féodaux, ces malheureux n'ont jamais été soumis à la servitude réelle qui pesait sur les autres paysans : ils avaient la liberté de quitter, sans l'autorisation des seigneurs, les lieux où ils étaient nés ; on les appelait alors *homines conditionales*. Cependant la plupart d'entre eux, afin de mieux assurer leur liberté, se mettaient sous la protection des abbayes auxquelles ils se chargeaient de fournir le poisson nécessaire à la table des religieux ; d'après quelques auteurs, *colibert* aurait signifié à l'origine *têtes libres* ».

De là vient sans doute que dans le texte cité par la question il est fait une distinction entre eux et les autres habitants de la région de Nantes : ils constituaient une sorte de classe sociale à part, dont les membres passaient librement au travers des entraves féodales de toute sorte.  
A. V. G.

70. — FRÉDÉRIC SOULIÉ ET LES RENNAIS.

L'action de la *Closerie des Genêts* qui fut le chef-d'œuvre de Fr. Soulié, se passe dans le pays Nantais. Il y est question de Lamballe, Châteaubriant, Blain, Machecoul.  
LERAY.

71. — A PROPOS DU « GARDIEN DU FEU » D'ANATOLE LE BRAZ.

L'action de ce livre se passe dans la maison de repos des gardiens de phare à la Pointe du Raz et dans le phare de la Vielle bu de Gorlebella, situé en face de la pointe.

L'idée de ce roman fut fournie à Le Braz, comme il me l'a dit lui-même, par M. Thalant, ancien guetteur à la Pointe du Raz, puis à Begmeil, où il vit toujours.

Le Braz a brodé son récit sur un fait réel : en 1875 un gardien de la Pointe du Raz assassina sa femme, institutrice à Lescoff. J'ai reconstitué ce drame d'après les documents du procès et j'ai adressé le tout à un professeur qui prépare une thèse de Doctorat es-Lettres sur Anatole Le Braz.  
Daniel BERNARD.

74. — CALCUL PAR COCHES.

J'ai bien connu le temps où se pratiquait à Nantes le système des coches. Les bois utilisés étaient fendus et portaient au bout le nom du client. Rapprochées les deux moitiés se juxtaposaient et les coches faites en présence du client permettaient un contrôle facile à la fin du mois. Les porteurs de pain emportaient des chapelets de ces petits bâtonnets des clients qui produisaient les leurs.

La guerre de 1914 vit la fin de cet usage à Nantes.  
L. DE KERIZOUET.

Ce procédé de comptabilité est toujours pratiqué dans la région de Paulé, Langonnet, Plouray et environs par quelques personnes.

Dans un marché, acheteur et vendeur se munissent chacun d'un bâton, qu'ils encochent réciproquement par unités vendues. La justification du marché se fait par la comparaison des deux bâtons.  
Ernest LE GALL.

Dans la région d'Herie et de Plessé (L.-Inf.) ce mode de calcul était utilisé par les boulangers vers 1939. Une baguette de noisetier était fendue sur les deux tiers de sa longueur. La partie intacte servait de manche. Une des moitiés restait chez le boulanger. Le client apportant sa moitié, les deux parties étaient jointes et on y faisait une coche. Ce système était utilisé d'une façon générale.  
A.-H. DIZENBO.

A Redon on a connu ce système. On utilisait une baguette de bourdaluc. Il y avait une face spéciale pour chaque poids.  
LE D.

Le calcul par « coches » n'est pas particulier au pays nantais et de crois qu'il a été général en France. Une baguette fendue dans le sens de la longueur. Une des moitiés aux mains du client. L'autre avec le « porteur de pain » qui réunit « en troussseau de clefs » toutes les baguettes de sa tournée. Chez chaque client, il ajuste la baguette de celui-ci à la correspondante de son « troussseau » et marque par le nombre de « coches » ou entailles sur la baguette ainsi resoudée la quantité de pain fournie. On le faisait à Rouen chez mon père et ma grand'mère.  
Amiral LAURENT.

75. — LES EAUX MINÉRALES DE LA CHÉNAIE.

Il s'agit évidemment des sources situées à un kilomètre de Dinan, en sortant par la porte de Saint-Malo. On trouve des renseignements d'époque sur ces sources (la lettre est de 1825) dans :

- 1° L'Annuaire Dinannais pour l'année 1832, p. 131 (Huart, Imprimeur-libraire), qui décrit assez longuement la Fontaine des eaux minérales.
- 2° Habasque. Notes historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le Littoral du Département des Côtes-du-Nord. Habesque, t. III, pp. 261-264. (Saint-Brieuc, Guyon 1834).
- 3° Ogée. Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne, nouvelle édition revue et augmentée par MM. A. Marteville et P. Varin, t. I, p. 228-9.
- 4° Jollivet (Benjamin). Les Côtes-du-Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département, t. 2, pp. 45-46 (Guingamp B. Jollivet, 1854).
- 5° F. G. P. B. Manet, prêtre. Histoire de la Petite Bretagne ou Bretagne Armorique, depuis ses premiers habitants connus, t. I, pp. 60-63 (St-Malo, chez l'auteur, rue Saint-Sauveur, 5, E. Caruel, imprimeur-libraire, 1834).

De ces différents ouvrages, il résulte que la source était connue de temps immémorial pour sa vertu curative. Ses eaux sont en effet ferrugineuses, salines et légèrement gazeuses, et passaient dans la première moitié du dix-neuvième siècle pour les meilleures de toute la Bretagne. L'analyse aurait donné : muriate calcaire, 54 p. ; muriate de soude, 44 ; muriate de magnésie, 33 ; carbonate calcaire, 37 ; sulfate calcaire, 20 ; silice, 3 ; oxyde de fer (carbonate acidulé), 30. Elles sont couvertes à la surface d'une petite croûte d'un jaune irisé.

Leur température varie seulement en toute saison entre 12 et 18° Réaumur. Elles activent la circulation, combattent les congestions viscérales, purifient le sang et régularisent les sécrétions.

Elles sont situées à un quart de lieu de Dinan, entre deux montagnes, près des Moulins d'Argantel sur un fonds qui appartenait primitivement au chapitre de Saint-Malo, auquel les ducs l'avaient concédé. Elles avaient été signalées et déjà célébrées en 1640. Les États de 1786 accordèrent 5174 livres à la communauté de Dinan pour acheter le terrain, y faire des plantations et construire une salle à l'usage des buveurs. Aussi la réputation des eaux s'établit-elle à partir de 1770. Toutes sortes d'améliorations y furent introduites de 1817 à 1822, en particulier un chemin bordé de tilleuls formant une allée charmante, aboutissant « à un vallon délicieux » au fond duquel est la source minérale. On y donnait des bals champêtres, et la réputation des eaux était devenue telle qu'« un auguste personnage » avait donné de sa cassette une somme considérable pour en assurer la prospérité.

A l'époque où La Mennais écrivait à Victor Cousin, c'était « un lieu charmant dont l'accès avait été rendu aussi agréable que facile ». Il avait donc raison de les vanter à son correspondant comme « assez renommées » (1).

Christian MARECHAL.

77. — THOMAS DE KERIDEC.

En venant d'Islande à Lannion, les Thomas sont devenus Thomé, puis de Keridec en achetant le manoir de ce nom près de Lannion.

Armories certifiées par d'Hozier le 31 juillet 169... ? Gillot Thomé, natif d'Hibernie meurt à Lannion le 23 septembre 1684, âgé de 100 ans.

Le nom de Keridec a disparu avec le comte, mort pendant la guerre, étant maire de Saint-Hélène près d'Hennebont.

Son grand-père, archéologue distingué, avait été député du Morbihan (1849 et 1871) puis sénateur en 1876.

La famille est représentée à Hennebont par M<sup>me</sup> de La Buheraye (née de Keridec) J. MARIETTE.

(1) Je prie le frère Hippolyte, ancien supérieur des frères La Mennais, d'agréer tous mes remerciements pour les renseignements qu'il a eu l'obligeance de me communiquer et qui ont servi à la rédaction de cette note.

78. — L'AGRONOME KERBRAT.

Il s'agit de Gabriel Calloët de Kerbrat, agronome breton du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur lequel le Bulletin archéologique de l'Association Bretonne, 1884, p. 191 à 212, a publié une importante étude de Audren de Kerdrel.

Originaliste d'une famille trécoroise, qui traita son nom du manoir de Kerbrat en conseiller d'Etat, employa ses loisirs à rechercher les moyens d'améliorer les diverses espèces d'animaux domestiques et consigna le résultat de ses observations dans des ouvrages concernant notamment les chevaux, les vaches, les brebis et les chèvres. La Bibliothèque Nationale conserve aussi deux factums de cet auteur sur la question des hôpitaux et des secours à donner aux pauvres. Ces travaux vont de 1666 à 1685.  
Yves BRIAND.

82. — LA DUCHESSE DE BERRY EN BRETAGNE.

Dans le fonds Le Guennec, aux Archives du Finistère, commune de Plogoff, je relève ce qui suit : « 1832 : la duchesse de Berry qu'on recherchait à Nantes se cachait pendant deux mois, au presbytère, chez le recteur Yven, fervent légitimiste. Il avait écrit une chanson bretonne sur la naissance du Duc de Bordeaux, chanson qu'on chantait encore au XIX<sup>e</sup> siècle ».  
G. THOMAS.

83. — JOUR DES PAUVRES.

Dans l'Annuaire des Côtes-du-Nord de 1839 on lit, page 85 : « On fait des « données » au vieux Marché le samedi, et l'on est frappé d'un douloureux étonnement en voyant mendier une portion si notable de la population, portlon composée en majeure partie d'hommes et de femmes jeunes, et capables de travailler utilement. « Ces « données » semblent bien correspondre à un jour fixé aux mendiants ». Jean-Yves F...

Il y a 40 ans j'ai vu à Saint-Pol-de-Léon (F) cette organisation de la mendicité. Mais il me semble qu'il y avait un « jour » par quartier. Les mendiants se rendaient en cortège de maison en maison.

Dans la monographie sur Fouesnant, (que citait le Dr Laurent dans le dernier numéro de la N. R. B.), on lit à la page 119 que les mendiants se présentaient en chœur pour recevoir l'aumône le premier vendredi de chaque mois. Un Greffier.

A Landivisiau le jour des pauvres était le jeudi. Avant 8 heures du matin ils venaient en groupe et munis de sacs près du seuil de quelques maisons bourgeoises. Cela s'appelait : Faire le tro-ker (en français : Tour de ville). En attendant la distribution de pain ils récitaient ensemble un Pater et Done pardouno d'an anson » (que Dieu pardonne aux défunts).

Cet usage s'est maintenu jusqu'en 1906. Ce sont les pauvres eux-mêmes qui ont cessé peu à peu de venir faire le tro-ker du jeudi matin.

Le premier jeudi de janvier était le jour des enfants pauvres des communes voisines de Landivisiau. Ils entraient dans les maisons par groupes ; ils refermaient les portes ; les garçons nu-tête, les fillettes les mains jointes, chantaient une longue complainte qui se terminait par :

Noël, Noël a galon vad da tud an ty man blavez mad (Noël, Noël, de bon cœur aux personnes de cette maison bonne année).

Cet usage a disparu entre 1890 et 1900.

May. QUEINNEC.

Vers 1880, et plus tard encore, le vendredi était le jour des pauvres qui venaient « par bandes » tendre la main aux portes des Palimpolais. Cet afflux était tel que la municipalité dut intervenir. « Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois surtout, les rues sont envahies par une foule considérable qui se présente de porte en porte » Délib. 27 février 1881.  
J. KERLEVO.

Dans bien des villes et Bourgades de Bretagne, certains bourgeois et commerçants recevaient des pauvres à leur porte un jour déterminé par semaine et leur remettaient une aumône.

Dans mon enfance, entre 1885 et 1890, certaines personnes charitables donnaient une pièce de 2 centimes, que les pauvres à la fin de leur tournée allaient changer pour du pain et des sous chez le boulanger.

Ma grand'mère m'a souvent dit, qu'avant les centimes, c'étaient des lards qui étaient donnés comme aumône par beaucoup de gens.

Jusqu'à la guerre de 14 dans la région de Blain, 8 jours après la mort d'une

personne aisée, la famille faisait dire un service à l'église. A l'issue de cette cérémonie, il était d'usage de distribuer à la porte du mort un pain à tous les pauvres gens qui se présentaient après avoir assisté au service. Cela s'appelait la « donnée de pain ».

Paotr Montroulez.

J'ai vu cet ancien usage pratiqué dans mon enfance à Redon. C'était le mardi matin, lendemain de foire ou de marché. Un groupe nombreux, hommes et femmes, se pressaient au seuil de chaque commerçant et le les vois encore défilent dans telle maison où chacun recevait un « sou » au passage. Ces braves gens, assez proprement vêtus les autres jours de la semaine, se présentaient ce jour-là dans une tenue aussi misérable que possible.

Un vieux Redonnais.

A Plouescat (Fin.), lorsque j'étais enfant, ma grand-mère distribuait chaque lundi matin l'aumône aux pauvres des environs. Chaque mendiant avait droit à un sou. Quelques privilégiés en recevaient deux ! (0,10). Il y avait quelquefois des absents qui ne manquaient pas de se faire représenter par un confrère, lequel se faisait nécessairement cuisiner avant de se voir remettre ce qui revenait à son mandant.

G. J.

Il y a 50 ans, dans ma commune natale de L'Hermitage (C.-du-N.), une longue suite de mendiants se rendaient le lundi matin chez M. de Largentaye, au château de Lorges. Le mercredi matin ils se présentaient au château de M. Allenou, maire. On leur donnait un sou et un morceau de pain. Cet usage a disparu depuis le vote de la loi réprimant la mendicité.

Ch. Le Péchoux.

### 89. — HERMINES.

1° Les pointes d'hermines sont simples ou doubles suivant les fantaisies des dessinateurs sans qu'aucune règle précise puisse intervenir. A la fin du xv<sup>e</sup>, à l'époque d'Anne de Bretagne, la base des hermines se termine par une frange à quatre pointes égales.

Dans les volumes du xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> sur la Bretagne les hermines sont le plus souvent représentées par des mouchetures se terminant à la base par un faisceau de quatre ou cinq branches. Voir Dom Lobineau, Dom Morice et Dom Le Pelletier (Dictionnaire de la langue bretonne de M DCC LII).

2° Le champ d'hermines ! « d'hermine plain » doit représenter des hermines sans nombre à moins que la quantité de mouchetures ne soit nettement précisée. (Ainsi les armes du nouvel évêque de Quimper, Mgr Fauvel : « D'Argent au sautoir de gueule cantonné de 13 hermines posées 3 en chef, 3 à dextre, 3 à senestre et 4 en pointe ». Elles n'auraient pu être ainsi établies : « d'hermines à la croix de saint André de gueule ». Mais dans ce cas un dessinateur aurait très bien pu représenter le sautoir de gueule brochant le champ d'hermines et donc coupant les hermines posées en quinconce, ce qui eût été beaucoup moins harmonieux. C'est donc par un souci d'esthétique que la position des hermines est spécifiée et le nombre précisé de ce fait).

Dans le champ d'hermines on doit normalement représenter des hermines mouvant de dextre et senestre et même de la pointe et du chef. Autrement dit les bords de l'écu doivent couper des hermines dont on n'aperçoit qu'une moitié. On peut donc imaginer que dans un grand morceau de panne ou fourrure couvert de mouchetures d'hermines, une partie a été découpée dans les dimensions du blason. Ces mêmes règles doivent s'observer dans un blason mi-parti où le parti serait de champ d'hermines sans nombre et donc comportant aussi des hermines mouvant des bords.

3° L'anomalie du Larousse, dans le dessin du blason de Bretagne, doit être certainement une étourderie de dessinateur.

Jos LE DOARÉ.

### 90. — LES SAINTS QUI PROTÈGENT DE LA MORT SUBITE.

Dans une communication à la Société Archéologique du Finistère, Louis Ogès a fait connaître une curieuse prière bretonne récitée à Plounevez-Lochrist (Fin.), où l'on invoquait contre la mort subite saint Flacre et le saint breton Melar.

J. Le G.

## BIBLIOGRAPHIE

LES FILLES DE LA SAGESSE, par M-Th. Le Moïga, Collection des grands ordres monastiques, chez Bernard Grasset.

M<sup>me</sup> M-Th. Le Moïga n'est pas une inconnue pour les lecteurs de la N. R. B. : ils ont encore présente à la mémoire, la page émouvante, consacrée par elle à Marie-Paule Saloane, la poétesse bretonne récemment disparue.

Poète, M<sup>me</sup> Le Moïga l'est aussi, à ses heures, la preuve n'en est plus à faire ; mais elle sait parfois l'oublier pour des besognes plus solides. Toutefois — et les lecteurs s'en réjouiront — elle ne saurait étouffer complètement les accents de la harpe toujours vibrante en sa sensibilité, et ceci donne à son travail une séduction peu courante dans les ouvrages religieux.

Dans son nouveau livre, l'auteur englobe, en même temps que la vie pittoresque et tourmentée, de Grignon de Monfort, le saint breton nouvellement canonisé, l'admirable « chanson de geste » des Filles de la Sagesse, qui sont proprement les filles du grand prédicateur (actuellement, 5,000 d'entre elles essaient la charité à travers le monde) enfin, ces extraordinaires maisons de rééducation que sont l'Ecole de Larnay et l'Asile des Chartreux d'Auray. Là se réalisent les merveilles prophétisées par Isaac : les aveugles voient, sans le concours des yeux humains ; les sourds entendent et cependant leurs oreilles sont mortes ; les muets parlent, quoique voués par la nature au silence éternel.

L'étranger s'est ému de ces guérisons bouleversantes ; il est venu étudier les méthodes des Sœurs grises ; il les transporte dans son pays. Il était bon que le peuple de France ne fût pas seul à ignorer ce miracle permanent. Le livre de M<sup>me</sup> Le Moïga lui en apporte la révélation. Ainsi donc, tous, religieux, laïcs, savants ou simples ouvriers, pour des motifs, il est vrai, différents, trouveront intérêt et profit à la lecture des Filles de la Sagesse.

L. B. K.

Le Directeur de la Publication : FRANCIS LE BOURHIS-KERRIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes, 31.1206. 3-48. Dép. légal : 1948 ; 1<sup>er</sup> T. 402. T. 1.200

PÉRIODIQUE PARAISSANT  
TOUS LES DEUX MOIS

— MARS-AVRIL 1948 —  
N° 2

# Nouvelle Revue de Bretagne



## SOMMAIRE

	PAGES
LA DIRECTION. — <i>Pour la langue bretonne</i> .....	81
A. BÉSNIER. — <i>L'esprit public dans un département breton en 1948</i> .....	83
Ch. LE PÉCHOUX, Alain LE GOAZIOU, Marthe LE BERRE, Eugène COSINE, Alfred GERNOUX. — <i>Les élections de 1848 en Bretagne</i> .....	91
Abbé F. FALC'HUN. — <i>Le dictionnaire breton de Coëtanlem</i> .....	108
Jean DUPONT. — <i>Anatole Le Bras et le folklore breton (suite et fin)</i> .....	114
Jos LE DOARÉ. — <i>A la recherche de la tradition</i> .....	125
L. B. K., F. ORGEBIN. — <i>Le chaudron sonore de la Saint-Jean</i> .....	132
N. SPERANZE. — <i>Ossuaires et reliquaires en Bretagne</i> .....	135
Louis BOCLÉ. — <i>La Presse clandestine pendant l'occupation</i> .....	143
<i>Gastronomie bretonne.</i>	
<i>Le Coin des Fureteurs.</i>	
<i>Echos bretons et celtiques.</i>	
<i>Bibliographie.</i>	

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

## ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

A BESNIER, né à Dinan en 1903. Etudes au collège municipal de Dinan. Licence ès-Lettres à Rennes où il passa son diplôme d'Etudes Supérieures d'histoire avec un mémoire sur : *Les Etats de Bretagne sous Henri IV et Louis XIII* (qui n'a pas été publié) et une étude sur : *Le Légué, port de Saint-Brieuc* dont une analyse a paru dans les *Annales de Géographie* de 1926.

Après avoir débuté dans l'enseignement à Dinan, est depuis 1936 professeur au Lycée de Saint-Brieuc dont il publiera prochainement l'histoire.

CHARLES LE PÉCHOUX, né le 8 novembre 1883 à L'Hermitage-Lorges (C.-du-N.). Directeur d'école en retraite à Saint-Brieuc, s'occupe d'études historiques depuis près de quarante ans. Vice-président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, il a collaboré au *Fureteur Breton*, à *La Pensée Bretonne*, à *La Bretagne Nouvelle*, à *L'Ouest-Eclair*, au *Moniteur des Côtes-du-Nord*, à *Ouest-France*, etc...

On lui doit une brochure sur le philosophe *Jules Leqayer*. Il va très prochainement publier : *L'Histoire de saint Quirhouël, en Plainetel et Les Chouans dans les Côtes-du-Nord*. Il met la dernière main à deux autres ouvrages : *L'Histoire de L'Hermitage-Lorges et Les deux Glais-Bizoin*.

ALAIN LE GOAZIOU, né à Quimper le 9 novembre 1924. Etudes au collège Saint-Yves, à Quimper, au Lycée Henri-IV à Paris et à la Sorbonne. Licencié ès-lettres.

MARTHE LE BERRE, née à Ergué-Armel (Finistère), le 19 mai 1881. Sœur de Léon Le Berre (Abator), a collaboré à *l'Union Agricole et Maritime* et à *l'Almanach-Annuaire* de Quimperlé ; au *Nouvelliste de Bretagne*, à *O-lo-lo*, à plusieurs publications de *la Bonne Presse* ; collabore à *Ouest-France*, à *La Bretagne à Paris*, à *La Plus Grande Bretagne*, à *La Croix de Paris*.

A publié : *Un Grand Missionnaire Breton* (Le V. P. Mannoïr) ; *Tro-Breiz* (Tour de Bretagne par deux jeunes gens) ; *La Jeunesse Bretonne sur les Pas de ses Saints*, *Vivian*, *Penherzig*, romans pour enfants.

En cours de publication : *Le Séminaire Royal des Amantiers de la Marine, à Brest* (dans les Etablissements des Jésuites en France) ouvrage en collaboration, sous la Direction du R. P. Delattre, Enghien, Belgique.

ALFRED GERNOUX, originaire de Noyal-sur-Brutz (1892), s'orienta dès l'Ecole Normale vers l'histoire locale et s'intéressa spécialement aux pays où il enseigna. Auteur de divers ouvrages dont : *La mère de Victor Hugo*, — *Bonne de Kerbondel*, — *Madame de Senennes*, — *Carrier-le-Maudit*, — *Chateaubriand et ses martyrs* (où il évoque les atroces événements de l'occupation). — *Le moquis de Saffré*, etc...

On doit à M. Gernoux le classement du précieux fonds Kerviler de la bibliothèque de Nantes. Grâce à lui, les documents recueillis pour la suite de la monumentale *Bio-bibliographie bretonne* (soit de la lettre H à Z) sont maintenant accessibles aux chercheurs.

ABBÉ F. FALCHUN, né au Bourg-Blanc (Finistère), en 1909. Etudes secondaires au collège de Lesneven. Etudes supérieures à Paris (Institut Catholique, Sorbonne, Ecole pratique des Hautes Etudes, Institut de Phonétique). Prît part à la mission de folklore musical envoyée en Basse-Bretagne en 1939 par le Musée National des Arts et Traditions populaires. Chargé de l'enseignement des langues et littératures celtiques à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes depuis 1945. Prépare des ouvrages sur la langue bretonne dont quelques articles ou conférences ont donné un aperçu.

JOS. LE DOARÉ, né à Châteaulin (Finistère), le 19 avril 1904 ; après ses études secondaires, suit, à Paris, les cours de l'Ecole de Photographie et de Cinéma. S'occupe depuis plus de vingt ans d'activités scouts.

Etabli définitivement à Châteaulin en 1938, il explore avec soin la Bretagne, s'intéressant spécialement au folklore, à l'héraldisme et à l'art de la Basse-Bretagne. A illustré de nombreuses photos plusieurs ouvrages et a publié quelques articles sur le folklore et l'histoire locale.

# Nouvelle Revue de Bretagne

## Pour la langue bretonne

**N**ous relevons avec plaisir dans la presse bretonne le texte d'un vœu que, le 8 mars, la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes a adressé au Ministère de l'Education Nationale et qu'elle a communiqué à tous les parlementaires bretons et aux présidents des Conseils Généraux de Basse-Bretagne :

Considérant que l'enseignement privé du breton est un fait indéniable, qu'il est fâcheux que l'université n'exerce aucun contrôle sur cet enseignement ;

— que par suite de la carence de l'Université, l'enseignement du breton est actuellement dirigé par des autonomistes, anciens collaborateurs de la propagande allemande ;

— qu'il est nécessaire, dans l'intérêt national même que l'Université reprenne cet enseignement en main ;

Reprenant des vœux anciens ;

Au moment où le Parlement va être appelé à se prononcer sur le projet de loi présenté par M. Pierre Hervé, député du Finistère et rapporté par M. Deixonne, député du Tarn ;

1°) émet le vœu que des cours de breton soient autorisés à titre facultatif, et organisés dans les Lycées, Collèges et Ecoles Normales de Basse-Bretagne comme l'ont été en Provence des cours de provençal en application de la circulaire ministérielle du 30 juin 1945 ;

2°) Que les fonctionnaires habilités à donner cet

enseignement soient désignés par le Recteur de l'Académie de Rennes sur avis de la Faculté des Lettres :

3°) Renouvelle un vœu en faveur d'une épreuve facultative de breton aux deux parties du baccalauréat :

4°) Maintient son opposition formelle à l'introduction en tout domaine de son ressort, de la réforme de l'orthographe bretonne improvisée le 8 juillet 1941, à l'instigation de l'occupant, et n'admettra jamais cette orthographe scientifiquement condamnable, dans aucun des examens dont elle a le contrôle.

S'en tient en matière d'orthographe bretonne à la situation d'avant-guerre, mais ne s'opposera nullement à une réforme présentée par des personnes scientifiquement compétentes, après un examen sérieux de la question.

Le Doyen : G. MAYER.

*Il y a là un événement important dont se félicite la « Nouvelle Revue de Bretagne » qui veut espérer qu'enfin satisfaction sera donnée à cette revendication. Désirant obtenir des précisions sur la portée exacte de ce vœu, nous nous sommes adressé au professeur de celtique de l'Université de Rennes, et voici le commentaire qu'il a bien voulu nous faire parvenir :*

« Par ce vœu, où se lisent les reflets des tendances diverses de ses auteurs, l'Assemblée se déclare une fois de plus favorable à l'enseignement du breton dans les établissements du second degré qui dépendent d'elle. Elle manifeste aussi sa volonté de l'y maintenir à l'abri de toute ingérence d'inspiration autonomiste.

« Elle exprime le regret qu'un problème aussi important pour l'enseignement du breton que celui de l'orthographe n'ait pas été résolu par des hommes compétents travaillant librement, mais qu'en 1941 certains aient eu le résoudre en faisant intervenir la pression allemande en faveur d'une solution mal étudiée. Elle déclare ne reconnaître pour le moment que la situation orthographique d'avant-guerre, et affirme son droit de regard en ce domaine, dans les établissements dépendant d'elle, et les nouveaux examens qu'elle serait appelée à organiser.

« Loïn de jeter la suspicion sur tout l'enseignement privé du breton, elle a voulu l'aider à se dégager d'influences contre lesquelles il lutte généralement avec clairvoyance et courage, et non sans succès. »

*Au nom de ses lecteurs, la « Nouvelle Revue de Bretagne » se joint à l'Université de Rennes, aux conseils généraux, aux conseils municipaux, pour souhaiter que le Ministre de l'Éducation Nationale réalise au plus tôt ces réformes.*

LA NOUVELLE REVUE DE BRETAGNE.

## L'ESPRIT PUBLIC

dans un département Breton en 1848

**A**u commencement de 1848, l'esprit public dans le département des Côtes-du-Nord paraît très caractéristique de l'état de l'opinion en France et révèle, de la façon la plus nette, la désaffection toujours croissante et devenue presque générale pour la monarchie de Juillet. Bien qu'issu de la Révolution de 1830, le régime de Louis-Philippe, dès ses débuts, avait été peu libéral puisqu'il avait remis le gouvernement et l'administration du pays à une seule classe de la société, la bourgeoisie riche ou aisée et il n'avait pas évolué, se refusant systématiquement à toute concession même quand il s'agissait d'une simple extension du droit de vote : le roi, vieilli, laissait son ministre Guizot, en fonctions depuis de longues années, pratiquer une politique de pur conservatisme, à l'intérieur, et d'effacement ou de réaction à l'extérieur. Il en résultait, dans toutes les classes de la société, un mécontentement profond et étendu : ce mécontentement — qui explique la brusquerie et la rapidité de la chute de Louis-Philippe en février 1848 — peut s'observer dans le cadre du département des Côtes-du-Nord.

En 1848, ce département était surchargé d'habitants et, par suite, très nombreux étaient ceux, surtout dans les campagnes, dont la situation matérielle était mauvaise.

Au recensement de 1846, le département comptait 628.546 habitants, c'est-à-dire 100.000 habitants de plus qu'aujourd'hui (1) : c'était alors le plus peuplé des départements bretons (2) ; un des plus peuplés de France, le cinquième par ordre d'importance.

La population, y était essentiellement rurale ; aucune ville, même de moyenne importance ne s'y trouvait : la plus grande, le chef-lieu, Saint-Brieuc, n'avait que treize mille habitants.

(1) Au recensement de 1946, 525.578 habitants.

(2) Le Finistère comptait en 1846 612.000 h. ; l'Ille-et-Vilaine, 562.000 ; la Loire-Inférieure, 517.000 ; le Morbihan, 472.000. En 1948, le département des Côtes-du-Nord ne vient plus qu'en treizième rang en France ; le Finistère, la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine sont plus peuplés que lui. Il est, d'ailleurs, le seul département, en Bretagne à avoir moins d'habitants aujourd'hui qu'il y a un siècle.

Il y avait, sur le littoral, une certaine activité maritime, d'ailleurs en progrès, qui animait de très nombreux petits ports de commerce (le plus considérable était celui de Saint-Brieuc, le Légué (1) ; mais, la principale source de profits était, depuis plusieurs années, la grande pêche à Terre-Neuve, alors en plein essor : les ports de la baie de Saint-Brieuc (Le Légué, Binic, le Portrieux, Dahouet) armaient plus de bateaux que Saint-Malo (2) et quelques-unes des plus grosses fortunes du département étaient détenues par les armateurs (3).

Par contre, il y avait très peu d'industrie. Quelques ardoisières dans la partie méridionale ; quelques forges (au Vaublanc, au Pas...), des teillages de lin, des entreprises de blanchiment de lin sur l'herbe ; des tanneries, quelques minoteries et brasseries. Mais la fabrication artisanale des toiles de lin, qui avait été si considérable au XVIII<sup>e</sup> siècle, était en pleine décadence depuis de longues années : le lin était toujours cultivé dans la région de Lannion mais son travail à la main qui était la grande ressource complémentaire des paysans très pauvres de l'intérieur, et, particulièrement, de l'arrondissement de Loudéac, était en train de disparaître par suite de la concurrence des métiers mécaniques. Beaucoup de cultivateurs se trouvaient par suite, dans un état voisin de la misère. On essayait bien de développer la culture du lin dans l'Argoat (c'est-à-dire dans le pays où on le filait et le tissait antérieurement) par des distributions gratuites ou à bas prix de graines de semence, cela, pour assurer du travail pendant la mauvaise saison (4), mais ces tentatives ne donnaient que de faibles résultats.

Le grand remède aurait été le défrichement et la mise en culture des landes qui couvraient de grandes superficies ; leur vente, par les communes était commencée mais seuls, quelques propriétaires s'y intéressaient (5) et, au surplus, le chaulage — pourtant indispensable — n'était pas encore pratiqué.

Les paysans de l'intérieur du département n'étaient pas les seuls à être en proie au « paupérisme » (comme l'on disait, à l'époque) ; partout, la population agricole était trop dense par rapport aux ressources, la technique restant très arriérée, et il y avait un grand nombre d'ouvriers agricoles et de journaliers. Leur vie

était difficile même quand les récoltes étaient normales : nombreux étaient ceux qui, pendant la mauvaise saison, étaient réduits à vivre de mendicité ou à recourir à la charité de gens plus aisés. Dans chaque commune, ceux-ci avaient l'habitude — qui était devenue une sorte de loi — de se répartir les indigents, de les nourrir, de les occuper si la chose était possible : une maison, riche d'un revenu annuel de 3.000 francs devait entretenir, pendant plusieurs semaines, parfois, jusqu'à vingt malheureux à qui était fournie chaque jour une livre de pain. L'émigration vers les grands centres, aurait pu décongestionner les campagnes mais, pratiquement, faute de moyens de communications (1) elle n'avait encore aucune importance.

Quand les récoltes étaient mauvaises, la misère était plus grande encore et elle frappait bien des gens. Or, à la veille de 1848, la récolte de 1845 avait été médiocre et celle de 1846 avait été désastreuse. Il en était résulté une crise de subsistances qui — si elle fut générale en France — fut, d'autant plus grave dans le département des Côtes-du-Nord que jusqu'à la fin de 1846 on avait laissé imprudemment sortir par les ports de celui-ci, des quantités importantes du peu de céréales qu'on avait récoltées. Le stockage par des accapareurs et la spéculation s'en mêlant, le prix du pain avait considérablement augmenté (2) ; comme, d'autre part, beaucoup de fermiers s'étaient vus obligés de réduire le nombre de leurs journaliers, les campagnes avaient été parcourues par de véritables bandes de mendiants.

Pour lutter contre cette disette, on avait recouru, comme d'habitude, aux secours privés (3) ; comme d'habitude, aussi, aux ateliers de charité (4) mais la menace de famine était devenue telle qu'en de nombreux endroits les municipalités et de riches particuliers avaient mis sur pied des organisations pour faire venir du blé de l'étranger (de Russie, de Hambourg) : les fonds avaient été procurés par des souscriptions (5) et on avait revendu le blé importé au prix coûtant ou à prix réduit (6). On était allé jusqu'à

(1) La vicinalité restait très défectueuse ; le chemin de fer Paris-Brest, en outre, n'était construit que jusqu'à Chartres. L'émigration (qui explique la diminution de la population du département) n'a pu se développer que quand les chemins de fer ont desservi les Côtes-du-Nord.

(2) En mars 1847, la livre de pain atteignit 0 fr. 60, les salaires variant entre 1 fr. et 1 fr. 25 par jour.

(3) Quelques propriétaires du canton de Lézardrieux donnaient jusqu'à 10 kilos de pain par jour ; les boulangers de Lambou brent 1.500 kilos de pain à la place des gâteaux qu'ils avaient l'habitude d'offrir à leurs clients pour la fête des Rois et ils distribuaient ce pain gratuitement. La « Société de l'Amitié » de Saint-Brieuc consacra les 100 frs de son banquet annuel à acheter du pain qui fut donné aux indigents.

(4) La municipalité de Pontrieux avait 100 chômeurs dans son atelier et Pontrieux comptait 1.700 habitants. Pleubian occupait aussi 100 malheureux à qui on donnait 0 fr. 50 par jour ; en février 1847, 30.000 frs avaient déjà été dépensés par Pleubian en bous de pain. De même, entre autres, à La Roche-Berrien, à Loudéac, à Dinan.

(5) En mars 1847, la souscription ouverte à Saint-Brieuc avait procuré 110.000 frs.

(6) Lézardrieux pendant 120 jours vendit chaque jour 300 kilos de pain.

(1) En novembre 1847, on y avait commencé la construction d'un bassin à flot.

(2) En 1847, les ports de la baie de Saint-Brieuc armèrent 81 bateaux pour Terre-Neuve, Saint-Malo, 48.

(3) Un seul « torreneuvier » du Légué est signalé comme ayant rapporté 80.000 francs à son armateur en une seule campagne. Le maître de Saint-Brieuc, Le Pommelec, était un riche armateur.

(4) Le Comité linier d'Uzel distribua en 1847, gratuitement, de la graine à 545 familles indigentes appartenant à 10 communes ; le gouvernement, de son côté, en fit répartir à moitié prix à 561 familles résidant dans 22 communes. On estimait qu'une bonne fleusse pouvait gagner 40 à 50 centimes par jour !

(5) Parmi eux, Adolphe Morhery, dans son domaine de Belle-Jolie, près de Loudéac. Dans la même région, travaillait un entrepreneur de défrichements, Robert, qui, certains jours, eut jusqu'à 400 ouvriers à qui il donnait un salaire quotidien de 1 fr. 25, salaire considéré comme élevé pour la région.

employer de la farine de maïs et jusqu'à incorporer dans le pain 1/3 de celle-ci.

Cette grave crise du ravitaillement n'était pas allée sans provoquer des tentatives de pillage, des émeutes sur les marchés : à Chatelaudren, à la Roche-Derrien, à Tréguier, par exemple. Elles n'avaient pas été aussi graves que dans d'autres départements du royaume (comme l'Indre) mais cependant les troubles de Quintin avaient entraîné des condamnations à des peines de prison et on avait dû envoyer d'urgence deux compagnies d'infanterie, de Saint-Brieuc à Loudéac, pour assurer le maintien de l'ordre dans cette région particulièrement misérable.

Les récoltes de 1847 furent bonnes dans le département et la situation se trouva considérablement améliorée mais la masse paysanne restait profondément inquiète (1), profondément irritée aussi contre un régime politique et social sous lequel pouvait se produire, sans qu'il fit grand chose pour le pallier, une disette comme celle de l'année précédente.

Au surplus, beaucoup de paysans étaient encore illettrés, bien que l'instruction fût en progrès (2) et la plupart n'avaient aucun droit politique et, par suite, aucun moyen de faire adopter des mesures pouvant améliorer leur sort.

Il n'y avait pas qu'eux à se trouver dans cette situation ; il en était de même de nombreux habitants des villes. La monarchie de juillet était le règne des riches, considérés comme les seuls capables de gouverner et d'administrer : n'étaient, on le sait, éligibles, que ceux des Français qui payaient 500 francs d'impôts directs ; n'avaient le droit de vote que ceux qui payaient 200 francs d'impôts directs. Toutes les tentatives pour élargir ces cens d'électorat et d'éligibilité avaient échoué et, justement, depuis le mois d'août 1847, une campagne de banquets se déroulait pour réclamer cette réforme. Elle n'avait pas un caractère révolutionnaire (3) mais elle n'amenait pas Guizot à abandonner son refus intransigeant. Les circonscriptions électorales étaient, par suite, de véritables bourgs pourris. Les Côtes-du-Nord étaient partagées entre six circons-

(1) De cette inquiétude, une curieuse pétition adressée au gouvernement provisoire en 1848 est très révélatrice. Elle est signée de Le Treut, notaire-commerçant à Plestin-les-Grèves et d'un certain nombre de ses concitoyens. Elle demande de faire insérer dans la Constitution, les dispositions suivantes : « Désormais, en France, le pain ne sera plus un privilège. La conservation de la vie étant le premier droit de l'homme, le pain, comme élément indispensable de cette conservation, doit appartenir à tous, sans exception, ni condition aucune... Conformément à ces principes... à perpétuité, tout citoyen français aura le droit de prendre dans les boulangeries que la République doit établir dans chaque commune, un kilo de pain tous les seconds jours ».

(2) En 1847, il y avait dans les Côtes-du-Nord, 529 écoles avec 34.206 élèves (en 1842, 430 écoles avec 28.614 élèves) mais 62 communes sur moins de 400 n'avaient pas d'écoles.

(3) C'est de l'interdiction d'un banquet qui devait se tenir à Paris dans le xiv<sup>e</sup> arrondissement, que sortit pourtant d'une façon absolument fortuite, la Révolution de 1848.

criptions qui ne groupaient en tout que 1958 électeurs (1) : la plus nombreuse était celle de Lannion qui comptait 441 électeurs (2) ; la moins nombreuse, celle de Loudéac avec 191 électeurs.

Ces électeurs étaient surtout des habitants des villes, surtout des négociants ou commerçants, des nobles (propriétaires fonciers,) quelques médecins, quelques hommes de loi, de rares hauts fonctionnaires ; des « *laboureurs* » encore moins nombreux, très peu d'ecclésiastiques (3). De même, seuls, les bourgeois aisés pouvaient faire partie de la garde nationale qui existait dans les villes — mêmes petites — du département et c'était parmi eux qu'étaient élus les conseillers municipaux, généraux ou d'arrondissement et que le gouvernement recrutait les maires qu'il désignait.

C'était à ces « *censitaires* » toujours que s'adressaient les journaux. Ceux-ci étaient chers à cause du timbre et du cautionnement et ils étaient soumis à une législation très sévère : dans les Côtes-du-Nord, il n'existait que quelques périodiques qui, ou bien, ne pouvaient pas afficher leur véritable tendance politique ou bien, étaient gouvernementaux. Il y en avait trois à Saint-Brieuc : le « *Publicateur des Côtes-du-Nord* » (hebdomadaire fondé en 1836 et dirigé par Ch. Le Maout qui affectait de parler avec respect de la monarchie de juillet) — le « *Français de l'Ouest* », hebdomadaire catholique — et le « *Moniteur breton* », journal mensuel dont le rédacteur était le député Glais Bizoin, de l'opposition dynastique ; trois journaux aussi à Dinan : le « *Dinannais* », de tendance légitimiste, l'« *Impartial* », catholique, le « *Messager des Côtes-du-Nord* », apolitique ; l'« *Echo des Côtes-du-Nord* », à Guingamp ; le « *Journal de Lannion* » ; le « *Journal de Loudéac* » et l'« *Armorique centrale* », à Loudéac, venaient s'ajouter aux journaux de Saint-Brieuc et de Dinan. Leur tirage était très limité.

Grâce à eux, cependant, grâce aussi à quelques sociétés comme les « *Sociétés littéraires* » de Saint-Brieuc (4) ou de Dinan, qui recevaient les journaux de Paris, il y avait dans les Côtes-du-Nord une certaine vie politique qui se traduisait au moment des élections par de vives compétitions.

Leurs résultats montrent que, parmi les censitaires, il y avait à la fin de la monarchie de juillet beaucoup d'opposants au gouvernement de Guizot et même au régime. Aux scrutins de 1846, où la Chambre avait été renouvelée, les deux circonscriptions de Saint-Brieuc avaient, seules, élu des candidats gouvernemen-

(1) Pour toute la France, il n'y avait que 246.000 électeurs. Lorsque le suffrage universel fut établi en 1848, le nombre des électeurs du département fut porté à 167.679.

(2) 504 en 1847, lors d'une élection partielle à laquelle se présenta Jules Simon et dont a parlé la *Nouvelle Revue de Bretagne* dans son numéro de septembre-octobre 1947.

(3) Dans la circonscription de Saint-Brieuc (*intra muros*) sous l'évêque et un prêtre avaient le droit de vote.

(4) Un des dirigeants de la Société de Saint-Brieuc, Le Pêcheur Bertrand, fut nommé maire de Saint-Brieuc, au lendemain de la Révolution. Ayant échoué aux élections de 1848, il fut nommé, en juin, préfet du Finistère où il ne réussit du reste pas.



soulever de vives passions et, en dressant l'évêque du diocèse contre l'autorité royale, avait détaché encore davantage du régime de Juillet le clergé du département et beaucoup de fidèles, cela d'autant plus que les catholiques libéraux, disciples de Lacordaire et de Montalembert constituaient un groupe important (1).

De cette attitude de l'Eglise catholique, de celle aussi de la majorité des censitaires, il est facile de déduire que la monarchie de Louis Philippe ne fut regrettée que par bien peu de gens. Par contre, dans la misère des campagnes de ce département essentiellement rural, la république devait trouver, après la Révolution de février, de nombreux partisans qui attendaient d'elle une vie meilleure et plus assurée (2). Mais les masses populaires que l'octroi du suffrage universel appelait à la vie politique manquaient par trop d'éducation et d'expérience pour pouvoir jouer un rôle par elles-mêmes, de sorte que, tout au long de la deuxième République, ce furent encore les bourgeois et les nobles — qu'ils fussent républicains, légitimistes ou catholiques — qui accaparèrent la vie politique.

A. BESNIER.

(1) Cf. les élections municipales de Saint-Brieuc de 1840.

(2) On n'observe pas dans le département de poussée socialiste comme dans d'autres régions de France et, particulièrement à Paris; l'absence presque totale d'industrie en est la cause.

### Notre prochain numéro

Le prochain numéro de la *Nouvelle Revue de Bretagne* sera consacré entièrement au centenaire de la mort de Châteaubriand.

Il contiendra notamment les articles suivants :

- D' LE SAVOUREUX : *La Société Chateaubriand.*
- Georges COLLAS : *Chateaubriand et la Jeunesse romantique bretonne.*
- Chanoine FLEURY : *Le Tombeau de Chateaubriand.*
- Yves LE HIR : *Lamennais et Chateaubriand.*
- R. D. DE SÉCHELLES : *Châteaubriand et Ruskin.*
- Georges COLLAS : *Vers de Jeunesse de Chateaubriand.*



## LES ÉLECTIONS DE 1848 EN BRETAGNE

Le gouvernement provisoire de la République décréta le 4 mars 1848 : « Les assemblées électorales de canton sont convoquées le 9 avril prochain pour élire les Représentants du Peuple à l'Assemblée nationale qui doit voter la Constitution. Le suffrage sera direct et universel. Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans. Sont éligibles tous les Français âgés de 25 ans. Tous les électeurs voteront au chef-lieu de leur canton, par scrutin de liste. Le bulletin contiendra autant de noms qu'il y a de représentants à élire dans le département. Nul ne pourra être élu s'il ne réunit 2.000 suffrages. L'Assemblée nationale se réunira le jeudi 20 avril prochain. »

La majeure partie des Commissaires de la République des départements ayant annoncé que les listes électorales ne seraient pas terminées en temps opportun, les élections furent fixées au 23 avril, malgré l'opposition des Clubs parisiens qui cherchaient à exploiter la « dictature » du gouvernement provisoire dans un but de propagande politique.

I

### DANS LES COTES-DU-NORD

Le samedi 11 mars, le maire de Saint-Brieuc mit l'église du collège à la disposition des électeurs à l'effet de former un *comité électoral*. Le lendemain, à 3 heures de l'après-midi, cinq cents électeurs réunis dans cette salle, nommèrent les membres du bureau par voie d'élection. Il se composait de MM. J.-P. Boullé, armateur, président; Doré, avoué, vice-président; Bertrand, professeur; Viet-Dubourg, avocat et Adam, conducteur des P. et C., secrétaires.

Aussitôt les sociétaires se mettent en rapport avec les arrondissements et les cantons. Ils leur demandent de former de semblables comités « dont le but sera d'éclairer les électeurs sur le mérite des candidats à la députation, en publiant tout ce qui sera important de connaître pour arriver à une juste appréciation des droits de chacun. »

Des comités électoraux sont aussitôt formés dans tous les cantons et, le 17 mars, le comité briochin leur envoie une adresse dans laquelle nous relevons : « Nous vous demandons si vous ne jugeriez pas convenable de former immédiatement un comité départemental qui s'entendrait sur le choix des membres à envoyer à l'Assemblée nationale, afin de consolider et de développer le gouvernement républicain, au moyen d'institutions fortes et vraiment démocratiques. Le temps presse; le comité attend votre réponse le plus tôt possible. »

Le 21 mars, l'un des secrétaires, Viet-Dubourg, écrit aux comités électoraux des cantons de l'arrondissement de Saint-Brieuc :

« Donner un résultat utile à nos travaux en préparant un bon choix pour la représentation nationale, tel est le but de notre comité. Nous avons besoin de nous entendre et d'arrêter immédiatement le choix de quatre candidats pour l'arrondissement de Saint-Brieuc. Les quatre autres arrondissements devant en présenter chacun trois. Une réunion de tous les cantons de l'arrondissement a été fixée pour le dimanche 26 du courant, à l'Hôtel de Ville de Saint-Brieuc, une heure de l'après-midi. Nous comptons sur votre patriotisme pour nous envoyer des délégués... »

Dans son numéro du 22 mars, *Le Publicateur des Côtes-du-Nord* demande à MM. les candidats à la députation de se faire connaître, en lui adressant leur profession de foi, ou en informant de leurs intentions le Comité électoral de Saint-Brieuc, qui est en relation avec les autres comités du département. Il ajoute : « MM. les candidats à la députation ne comprennent pas leurs intérêts en circonscrivant aux limites de leur arrondissement la publicité qu'ils donnent à leur candidature. Qu'ils se persuadent bien qu'aucun arrondissement isolé ne fournira un assez grand nombre de voix pour nommer un député ; qu'il faudra de toute nécessité le concours de plusieurs d'entre eux. »

Le même jour le comité de Saint-Brieuc écrit aux autres comités du département :

« Considérant que l'époque si rapprochée des élections fait un devoir à tous les citoyens, amis de l'ordre, de réunir promptement leurs efforts patriotiques, et de marcher d'un commun accord vers un seul et même but : le salut de la Patrie, salut qui ne peut être assuré que par l'adoption des candidats proposés aux électeurs par l'ensemble de tous les comités électoraux :

Considérant de plus que Saint-Brieuc a été indiqué par un grand nombre de comités comme le point le plus convenable pour y constituer un comité central, le comité de Saint-Brieuc propose à tous les comités du département l'adoption des mesures suivantes :

1° Dans chaque arrondissement, le comité du chef-lieu, après s'être entendu avec les comités cantonaux, enverra des délégués au comité électoral de Saint-Brieuc pour constituer celui-ci en comité central et lui faire connaître les candidats à la députation adoptés par chaque comité d'arrondissement ;

2° Les comités d'arrondissement de Guingamp, Lannion, Dinan et Loudéac désigneront chacun leurs candidats qui, réunis à ceux que proposera l'arrondissement de Saint-Brieuc, formeront la liste sur laquelle seront pris les seize représentants que doit nommer le département des Côtes-du-Nord ;

3° Le choix des candidats étant arrêté par chaque arrondissement, dans la plénitude de sa liberté, tous les comités emploieront loyalement leur influence pour déterminer tous les citoyens des Côtes-du-Nord à élire les candidats dont la liste générale aura été rédigée, d'un commun accord, en comité central ;

4° Les comités d'arrondissement sont priés d'envoyer des délégués à Saint-Brieuc pour une réunion générale préparatoire, fixée au 30 mars, avec approbation des comités, afin de constituer le comité central et de faciliter les relations entre tous les comités d'arrondissement ;

5° Les comités, dépouillant tout intérêt local pour ne considérer que celui de la Patrie, inviteront tous les bons citoyens, dont les noms ne pourront pas figurer sur la liste générale, à rallier autour des candidats proposés par le comité central toutes les voix dont ils seront plus dignes encore par leur abnégation toute patriotique... »

Le 17 mars le citoyen Boullé écrit aux membres des comités du département : « Les citoyens électeurs des cantons sont invités à envoyer

à la mairie de Saint-Brieuc, à 9 h. du matin, le dimanche 2 avril prochain, trois délégués par canton, pour former une liste de 16 candidats qui sera offerte à l'appréciation des électeurs du département.

A cette réunion départementale des cantons 35 seulement étaient représentés par chacun 1, 2 ou 3 délégués. Les autres avaient annoncé par écrit qu'ils adhéraient à tout ce qui serait adopté. Il fut d'abord arrêté qu'il ne serait lu aucune profession de foi, mais qu'on entendrait les candidats qui consentiraient à se soumettre aux questions qui leur seraient posées. C'est ainsi que Glais-Bizoin, Depasse, Laverne, de Kérigant, J. Simon, J. Lequyer, du Traya, de Tréveneuc, et une trentaine d'autres candidats furent interpellés.

Sur la proposition de M. Allenou (délégué de Paimpol) il fut ensuite décidé que les 35 cantons présents voteraient par canton, et non par tête, attendu qu'ils étaient représentés par un nombre inégal de délégués.

L'élection eut lieu au scrutin secret. Les candidats ci-après furent désignés :

		(1)
Glais-Bizoin, ancien député.....	35 voix	93.321
E. Depasse, maire de Lannion.....	35 —	91.618
Claude Le Gorrec, ancien député.....	35 —	91.618
Ad. Morhéry, commissaire à Quimper.....	32 —	63.375
Yves Tassel, ancien député.....	32 —	97.197
J.-M. Loyer, notaire à Glomel.....	30 —	83.147
Félix Carré, éleveur à Langast.....	28 —	80.564
Anselme Michel, de Dinan.....	27 —	110.045
J. Simon, professeur à la Sorbonne.....	25 —	66.434
Le Pêcheur-Bertrand, maire de Saint-Brieuc..	25 —	54.121
Louis Marie, armateur à Binic.....	20 —	69.754
De Tréveneuc, propriétaire à Tréveneuc.....	19 —	94.976
Houvenagle, avocat à Saint-Brieuc.....	17 —	69.822
Perret, maire du Gouray.....	15 —	67.557
Jh Gaultier, de Paimpol.....	13 —	39.546
Dutertre, de Dinan, ancien député.....	12 —	49.969

Il est à remarquer que Le Pêcheur, Gaultier et Dutertre ne furent pas élus. Racinet, médecin à Gouarec (83.451 v.), Denis, maire de Plérin (70.927 v.) et Le Dru, sous-commissaire à Lannion (64.880 v.) prirent leur place.

Le conseil électoral de Dinan, dans sa séance du 24 mars, avait élu les trois candidats prévus : Cavan, sous-commissaire à Dinan, Perret, maire du Gouray et Charles Larère, négociant à Dinan. Le référendum, pour le choix des seize candidats à Saint-Brieuc, n'avait admis que Perret. Les Dinannais mécontents, se séparèrent alors du comité central et présentèrent leurs candidats. Perret, seul, fut élu.

Les élections eurent lieu au chef-lieu des différents cantons sous la présidence du juge de paix. Les scrutateurs, au nombre de six, étaient pris parmi les premiers conseillers municipaux.

Dans les Côtes-du-Nord cinq listes étaient en présence : listes du Comité central, du Comité de Dinan, dite des légitimistes, des classes ouvrières et enfin de l'évêché.

(1) Les chiffres de cette colonne indiquent le nombre de suffrages obtenus aux élections du 23 avril sur 167.673 électeurs et 141.577 votants, soit un peu moins de 14 % d'abstentions (en France la moyenne était de 16 %).

Le citoyen Couïard, commissaire de la République pour le département, terminait ainsi une circulaire adressée aux maires :

« Par sa circulaire en date du 20 mars, M. l'Evêque prescrit à son clergé et aux fidèles des paroisses, de marcher ensemble jusqu'à l'assemblée électorale. L'autorité administrative ne peut avoir la pensée d'éloigner du peuple son pasteur spirituel ; mais elle ne doit pas tolérer des empiètements sur les droits des maires qui sont les guides naturels de la population. Ne permettez donc, citoyens maires, qu'aucune usurpation soit faite de votre autorité régulière ; ceints de l'écharpe municipale, soyez à la tête de vos communes... »

Ce que M. Couïard avait pressenti devait arriver. Dans la plupart des communes, sauf à Dinan, on vit arriver les électeurs au chef-lieu de canton, précédés de leur maire et de leur recteur.

Le *Publicateur des Côtes-du-Nord* du 26 avril s'élève contre cette pratique puis il ajoute :

« On a pu se convaincre que des gens, qui par leur position, devraient s'abstenir de toute espèce de manœuvre propre à fausser le résultat de l'expression de la volonté nationale, ont méconnu la dignité de leur saint ministère et n'ont pas craint, sur de prétendus ordres recus de leur supérieur, de laisser voir qu'en fait de cabale et d'intrigue, ils sont à la hauteur du siècle... »

Dans le canton midi de Saint-Brieuc les bulletins sortis de l'urne sont presque tous conformes à la liste dite de l'évêché... On nous apprend, à ce sujet, qu'en quelques endroits, au retour, il y a eu des coups de poing et même de bâtons, donnés et reçus... »

Les candidats à la députation avaient été nombreux. Nous en avons trouvé 94. Parmi ceux qui ne furent pas élus nous donnons ci-après les noms des plus marquants :

Pellarin, médecin à Paris ; Hello, conseiller à la Cour de Cassation ; Lucas, médecin à Paris ; Guillou-Pénanguer, médecin à Guingamp ; Tily, médecin à Langoat ; Vistorte, avocat à Guingamp ; Geoffroy, avocat à Guingamp ; Guyomar, aîné, chirurgien à Guingamp ; Rioust de Largentaye, propriétaire à Plancoët ; Geslin de Bourgogne, conseiller municipal à Saint-Brieuc ; Brignon de Léhen, ancien député ; de Cuverville, à Quintin ; Garnier de Kérigout, à Quintin ; le philosophe Jules Léquyer, à Plérin ; Rannou, instituteur, à Saint-Michel-en-Grève ; Le Sage, maître de Dinan ; Hippolyte de la Morvonnais, le poète qui devait écrire *La Thébaïde des Grèves*, etc...

Dans leurs professions de foi ils sont tous partisan de la République, même G. de Kérigant, légitimiste, fils du chef chouan. Plusieurs repoussent l'anarchie, beaucoup se réclament du droit de propriété et de l'ordre. Ils connaissent les fréquentes manifestations et l'agitation des ouvriers de Paris et ils veulent sans doute rassurer les électeurs.

Ch. LE PÉCHOUX.

II

DANS LE FINISTÈRE

Il semble que si dans le Finistère l'effondrement de la monarchie de Juillet suscita dans les villes un certain enthousiasme, il surprit tout le monde et provoqua chez beaucoup quelques craintes. « L'impression générale est le trouble, l'inquiétude » écrit Charles Alexandre (1) qui assista à Morlaix à la proclamation de la République. Il ajoute : « La République semblait morte avec 1793, ou n'avait d'elle en ce pays de Bretagne que les souvenirs de la Terreur. Et voilà qu'elle se dresse tout à coup de sa tombe ». Mais ce premier sentiment s'évanouit très rapidement. Le réel mépris professé pour les Orléans par les légitimistes et par les catholiques ne tarda pas à l'emporter et on peut dire que dans le Finistère le ralliement fut presque unanime. Chez beaucoup la méfiance fit place à un enthousiasme exaltant dans une atmosphère de fraternité un peu lyrique.

Dès le lendemain de la Révolution, à une réunion des « notables » de Morlaix, M. du Laurens de la Barre adhérait avec joie à la République et par l'expression de ses idées sociales scandalisait quelques bourgeois apeurés. Le 29 Février, l'évêque, Mgr Graveran envoyait à son clergé une circulaire pour modifier l'ancienne formule de prières pour le chef de l'Etat (2). Dans ses instructions où ne perce pas le moindre regret, il donne des conseils aux prêtres : « Bientôt tous les citoyens réunis en assemblées primaires auront à se prononcer sur la nature et la forme du gouvernement qui régira la France » et il engage les ecclésiastiques à faire usage des droits qui leur sont communs avec tous les Français. Il termine en recommandant « le calme, la prudence et la confiance. »

La préparation des élections ne paraît pas avoir été bien agitée. Il est vrai que jusqu'au 1<sup>er</sup> avril deux commissaires se disputèrent les fonctions et ne pourront pas suivre les instructions de Ledru-Rollin prescrivant de « diriger » les élections. (3). A l'action des Clubs ou des Sociétés des Droits de l'homme qui existaient au moins à Brest, Morlaix, Pont-Abbé, Quimper et Quimperlé, succéda ou s'ajouta l'organisation de comités électoraux pour désigner les candidats. A Brest, 4.524 électeurs nommèrent 8 personnes dont Lacroze (3.439 voix) ancien député de l'opposition à Guizot, et Victor Rossel (1.976 voix), magasinier au port (ancien séminariste) qui, tous deux devaient être nommés représentants du peuple. Morlaix eut une comité électoral de 15 membres à la suite d'une réunion assez houleuse à l'Hôtel de Ville. Je crois du reste qu'à Morlaix résidait un délégué du *Clubs des Clubs* qui n'était autre que Toussaint Morhery, le frère du Commissaire. On sait que ces délégués ne se faisaient pas connaître et remplissaient leur mission

(1) Charles ALEXANDRE. — *Souvenirs sur Lamartine*, p. 76. Né à Morlaix en 1821, Charles Alexandre était un admirateur enthousiaste de Lamartine qu'il voyait souvent depuis 1843. A partir de 1849, il fut son secrétaire intime.

(2) La nouvelle formule était : « *Dominus saltem hoc Francorum gentem et civitatem nos, etc.* ». Ce n'était plus pour le roi mais pour la nation française qu'on priait.

(3) Deux « républicains de la veille » des Côtes-du-Nord avaient été nommés commissaires du gouvernement à Quimper, Adolphe Morhery (de Loudéac) après avoir été désigné pour Saint-Brieuc où il trouva la place occupée, fut nommé le 7 mars à Quimper par Ledru-Rollin qui revoyait Hippolyte Tassel (de Lannion) nommé par Jules Favre secrétaire général. Mais Tassel qui avait pris possession de la préfecture, et avait passé la revue de la garde nationale le 2 mars réussit à se faire maintenir jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril.

dans l'ombre. A côté « philippistes » et « carlistes » essayèrent de fonder un comité. Pour Quimper, un comité républicain de 15 membres fut élu pendant que les ouvriers tenaient dans la salle de la Cour d'Assises une réunion nombreuse et calme.

Mais le groupement le plus influent et dont l'action apparait moins dans les journaux que dans les correspondances de l'époque fut certainement le *Comité de la Liberté civile et religieuse*, présidé par M. Laimé (1). Cette organisation avait des sous-comités comme celui de Morlaix présidé par M. de Keranflech, puis après l'élection de ce dernier, par M. de Saint-Gilles.

Le 14 mars, Mgr Graveran envoya une seconde circulaire à son clergé au sujet des élections qui devaient avoir lieu le 9 avril (2). Cette date ayant été reculée au dimanche et au Lundi de Pâques, 23 et 24 Avril, l'évêque envoya une nouvelle circulaire où il ordonne de rappeler aux fidèles l'obligation d'aller aux élections et où il dit que si l'autorité publique demandait le concours de la religion pour planter un arbre de la liberté « vous l'accorderiez sans hésiter, et donneriez la bénédiction selon la formule ci-après ».

Cette formule qui fut employée le 28 mai 1848, à la bénédiction à Quimper d'un arbre de la liberté planté sur le Frugy pendant la révo-

(1) Adolphe Laimé (1797-1856), ancien magistrat était depuis 1845 le correspondant de Montalembert dans sa campagne pour la défense de la liberté religieuse. Il sera élu député le 18 Mai 1849.

(2) Comme on a beaucoup parlé du rôle du clergé dans ces élections, il nous semble intéressant de publier ce document.

Quimper, 14 Mars 1848.

MONSIEUR ET CHER PASTEUR,

Les assemblées électorales de canton sont convoquées au 9 Avril prochain, pour élire les Représentants du peuple à l'Assemblée Nationale qui doit décréter la constitution (décret du 5 Mars).

Dans une circonstance si décisive pour l'avenir et le bonheur de la France, notre première pensée sera de nous adresser au père des lumières, à l'auteur de tout don parfait, pour que les Représentants de la volonté nationale soient élus avec une intelligente discrétion dans l'amour du bien public et de la paix.

Que chacun prie avec ferveur et fasse son devoir; que la paresse ou l'indifférence ne retienne personne; que la défiance ou la peur n'éloigne aucun de nos frères de l'urne qui doit recueillir toutes les voix pour représenter et sauvegarder tous les intérêts.

Au-dessus de leur tête planera cette devise dont de cruels souvenirs ne doivent pas obscurcir le doux éclat :

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE !

*Liberté.* Où souffle l'esprit du Seigneur, là règne la liberté; vous avez été appelés à la liberté, mes frères.

*Egalité.* Dieu a fait le petit et le grand et prend de tous un soin égal.

*Fraternité.* Ne sommes-nous pas tous les enfants d'un même père? pourquoi donc mépriser notre frère?

Pour votre direction, dans ce moment solennel, voici nos recommandations :

1) Dites aux fidèles que c'est pour eux une obligation de se rendre aux assemblées électorales et de voter selon leur conscience et sans faiblesse pour les hommes qui leur semblent les plus dignes de leurs suffrages. Mais bornez-vous à ces indications générales, et ne traitez pas dans la chaire des questions politiques, encore moins des questions personnelles.

2) Beaucoup d'électeurs sentiront le besoin de prendre conseil pour fixer leur choix et auront recours à des personnes plus éclairées, magistrats, hommes de loi, etc... Si quelques-uns s'adressent à vous, vous exposant leurs irrésolutions et leurs doutes, dans le calme et dans la confiance des relations privées, vous vous rappellerez que tous ont droit à vos conseils, et vous les donneriez franchement et sans hésitation, évitant d'ailleurs toute obsession, toute agitation, incompatibles avec la sainte gravité de votre ministère.

3) Présentez-vous aux élections, si vous le pouvez sans manquer à vos obligations

lution de 1789, se termine ainsi : « Bénissez cet arbre... qu'à son ombre tutélaire germent et fleurissent la liberté chrétienne, l'égalité des droits des citoyens et règnent la charité et la fraternité ! Qu'il soit un souvenir vivant de cet arbre de salut sur lequel votre fils a répandu son sang pour nous conquérir la liberté et la fraternité et nous rendre à tous nos droits au bonheur éternel ».



Nombreux furent les candidats. Dans les journaux contemporains que nous avons pu voir, nous avons trouvé plus de 50 professions de foi en plus de celles des candidats qui furent élus.

Lamartine, sollicité par Ch. Alexandre et ses amis acceptait de faire acte de candidat. Mgr Graveran se présentait. Deux cultivateurs seulement (dont Hochard, du Faou, qui eut peu de voix). Deux ouvriers (Rossel et Singery). Beaucoup de bourgeois, d'anciens officiers, des magistrats, des hommes de loi, des médecins. Un seul instituteur (Ferec, de Morlaix) n'eut pas 2.000 voix. Quelques Orléanistes (Boulé, préfet révoqué, Du Chatelier, Keratry), le commissaire du gouvernement révoqué le 1<sup>er</sup> avril (Tassel) qui fut élu. Le Finistère eut peut-être le premier candidat qui démagogiquement s'engagea à abandonner aux électeurs son indemnité parlementaire : M. Cuzon, avocat à Paris, promit s'il était élu de verser aux ouvriers de Quimper « les 25 fr. par jour » que pour la première fois touchaient les députés. Mais il ne fut pas élu...

Quatre « hommes de lettres » se présentaient : Emile Souvestre, Charles Alexandre, Gabriel de la Landelle, et Paul Féval. Les deux derniers n'eurent même pas 2.000 voix.

Un candidat fit distribuer sa profession de foi en breton. Elle mérite d'être reproduite : on remarquera la qualité de ce breton conforme à l'orthographe du grammairien Le Gonidec.

LE HIR, Avocat e Paris, ganet e Kastel-Paol,  
D'ANN ELECTOURIEN euz ar Finister.

ELECTOURIEN,

Evid oun-me beza e Paris, ounn bet ganet e Kastel-Paol.

Va zrivac'h bloaz kenta a zo bet tremenet enn Ho Touez :

pastorales au jour de dimanche. Votre exemple encouragera surtout les populations rurales, encore peut-être sous l'impression d'une vague inquiétude.

4) Fixez l'heure des offices et spécialement de la messe, de manière à faciliter aux fidèles l'accomplissement de leur devoir électoral. Nous désirons que les curés des chefs-lieux de canton puissent disposer dans la matinée du 9 Avril, plusieurs messes successives pour la commodité des électeurs venant des autres paroisses; il serait bon d'en donner avis dans tout le canton.

Le dimanche 2 Avril, avant la grand-messe, on chantera, dans toutes les églises, le *Veni Creator*, avec le verset *Emite et l'oraison Deus qui Corda...* pour l'heureux succès des élections générales.

Pendant la semaine et le dimanche 9 Avril tous les prêtres réciteront à la messe la collecte, la secrète et la post-communion de la messe de Saint-Esprit.

Si les autorités locales demandaient un service pour les victimes des journées de Février, les pasteurs pourraient le célébrer avec toute la dévotion que permettraient les ressources des fabriques.

Nous recommandons instamment à toutes les personnes pieuses, de faire une communion pour obtenir du ciel des élections qui répondent aux besoins de la France.

Recevez, Monsieur et Cher Pasteur, l'assurance de notre bien sincère attachement.

J. M., Evêque de Quimper.

va breudeur ha va c'hoarezed a choum e Kastel ; peb bloas, hag ar c'henta ma c'hallan, ez an d'ar vro, rag eno ema va minonet ar re wella hag ar re muia karet.

Rouantelez Franz a zo kouezet.

Ar Gouarnamant savet enn he leac'h, a c'halv ann holl Franzichen evit rei kemennadurez da nao c'hant etre-z-ho da ober ar Gonstitution, pehini a vezo penn-lezen ar Franz.

Galvet e vloc'h eta da barrez ar c'hantoun, ann drede war-n-ugent a viz Ebrel, evit skriva war eunn lam paper pemzek ano : kement-ze a zo merket evit ar Finister.

Chetu aman penaoz a glevan ann urz :

Dere'hel stard d'hor religion gristen ha katolik, pehini a zo lezen santel ar bed, furnez ar refur, spont ann dud fall, consolasion an dilezet.

Rei labour d'ann holl, dreist-peb-tra, d'ar re baour, ha labour gouniduz awalc'h evit ma c'hallint dibri diouc'h ho naoun, en em wiska tom, ha sevel ho bugale.

Izelaat ann tallou, ha lemel, a-grenn, ar gwir diwar ann holen, ra vezo prened evit eur gwennek ar pez a goust bremâ pevar gwennek : ha ma lakafac'h ho fisians enn oun, n'e ve poan e-bed n'en em roffenn, evit kas ar ger-ze da vad.

Kenderc'hel ar beoc'h e touez ar Franzichen, hag etre ar Franz hag ar broiou all, evit ma c'hallo ann oll en em rei d'all labour heb zousi, ha miroud, pep hini, ar pez hen devezo gounezet diouc'h c'houez he dâl, ha beva e karantez Doue hag ann nesa.

Salut d'eoc'h, va breudeur, ha karantez !

LE HIR.

Paris, rû Cherche-Midi, 24, ann nao war-n-ugent a viz Meurz, 1848. (1).

(1) Le Hir, avocat à Paris, né à Saint-Pol-de-Léon, aux électeurs du Finistère :

ELECTEURS.

Pour moi, bien qu'habitant Paris, je suis né à Saint-Pol-de-Léon. Mes 18 premières années se sont passées au milieu de vous ; ma mère, mes frères et mes sœurs habitent Saint-Pol ; chaque année et le plus tôt que je puis, je vais au pays car la sont mes amis les meilleurs et les plus chers.

La monarchie française est tombée.

Le gouvernement établi à sa place appelle tous les Français à donner mandat à neuf cents d'entre eux de faire la Constitution qui sera la base légale de la France. Vous serez donc appelés à la paroisse (sic) du canton le 23 du mois d'Avril, pour écrire sur un morceau de papier quinze noms ; c'est le nombre fixé pour le Finistère.

Voici comment je comprends l'ordre :

Tenir ferme à notre religion chrétienne et catholique, laquelle est la loi sainte du monde, la sagesse des gens sages, l'effroi des méchants, la consolation des hommes abandonnés.

Donner du travail à tous, par dessus tout à ceux qui sont pauvres, et un travail assez lucratif pour qu'ils puissent manger à leur faim, s'habiller chaudement et élever leurs enfants.

Diminuer les impôts et supprimer, entièrement, le droit sur le sel de sorte que sera achetée pour un sou la quantité qui coûte maintenant quatre sous ; et si vous mettez votre confiance en moi, il n'y aura aucune peine que je ne prenne pour mener cette promesse à bien.

Conservet le pais parmi les Français, et mettre la France et les autres pays pour que tous puissent se donner au travail sans souci, et conserver, chacun, la part qu'il aura gagnée à la sueur de son front, et vivre dans l'amour de Dieu et de son prochain.

Salut à vous, mes frères, et amitiés,

LE HIR.

Paris, rue Cherche-Midi, 24, le 29 Mars 1848.

Jean-Louis Le Hir est une figure attachante. Juriste de valeur, habitant Paris où il avait épousé, en 1842, une nièce de Paul Foucher et d'Adèle Foucher (M<sup>me</sup> V. Hugo), il avait publié *L'Harmonie Universelle*, journal quotidien d'esprit catholique social qui parut le 25 février.

C'était le second journal publié après les journées de février. La lecture des journaux donne l'impression que la « campagne » électorale fut assez active mais calme. A Quimper, Brest, Morlaix, il y eut des conférences faites par Emile Souvestre, Ed. de Pompery, Louis Rousseau.

En mars une circulaire en breton fut répandue. Signé *Eun electour catholig* cet *Aviz d'an Electourien eus ar bloas 1848* ne conseillait pas de voter pour tel ou tel candidat mais indiquait les huit libertés essentielles à réclamer.

◇ ◇ ◇

Les résultats furent :

Decouvrant, avocat .....	109.351
Lamartine .....	104.629
Rossel Victor, magasinier au port de Brest.....	102.433
Graveran, évêque .....	102.008
Le Breton, médecin, Pleyben.....	99.416
Tassel (Hippolyte), avocat.....	86.484
Fauveau, ingénieur des Constructions navales.....	83.004
Lacrosse, ancien député .....	80.491
Brunel, Président à Brest.....	73.272
Soubigou F. L., cultivateur, Plouneventer.....	67.208
Mege James, ancien négociant.....	62.645
Riverieulx, propriétaire, Tréglonou .....	57.760
Fournas Balthazar, ancien officier de marine.....	57.308
Kersauson Penendreff, avocat, Brest.....	57.135
Keranflech, avocat à Morlaix.....	50.028

Les procès-verbaux, qui contiennent seulement les résultats pour les candidats ayant eu plus de 2.000 suffrages, donnent les chiffres pour 25 autres candidats. Nous nous bornerons à relever quelques noms des non élus :

Souvestre Emile .....	44.051
Swiney Gustave .....	41.456
Lacoste, Juge .....	36.336
Keraty, ancien pair .....	29.540
Kersausic .....	21.231
Alexandre Charles, de Morlaix.....	17.396
Pompery, avocat .....	10.871
Duchatellier, de Quimper.....	9.721
Desdeserts, médecin .....	8.491
Singery, ouvrier typographe.....	5.887
Le Hir, avocat .....	7.405
Rousseau Louis, de Trélez.....	5.669
Boullé, ancien préfet .....	5.087
Cuzon, avocat .....	4.290

Mais Lamartine élu dans dix départements, opta pour Paris. En démissionnant il conseilla de le remplacer par Emile Souvestre qui du reste était en tête des non élus. L'écrivain morlaisien fit remar-

quer que sous l'ancienne législation, il aurait automatiquement été élu après une démission.

Cette nouvelle élection fut fixée au 4 juin. Lacoste, juge à Châteaulin, disputa à Souvestre la candidature républicaine. De Quatrebarbe était candidat de droite. Le scrutin fut reculé au 11, mais la dépêche partie de Paris le 31 mai n'arriva à Quimper que le 4 juin alors que les élections avaient commencé. On mit les urnes sous scellés et on procéda à un nouveau scrutin.

Il n'y eut que 73.451 votants.

De Quatrebarbe avait.....	31.174	VOIX.
Lacoste.....	31.087	—
Emile Souvestre.....	3.623	—
Dubois-Fresnay.....	2.939	—

Ces élections furent annulées et le 17 septembre, le général Le Flo était élu contre Lacoste.

Rares doivent être les départements où les électeurs votèrent trois fois en cette année de 1848 où fut institué le suffrage universel.

Alain LE GOAZIOU.

### III

#### EN ILLE-ET-VILAINE

**S**i l'on s'en rapporte au *Journal de Rennes* il semble bien que les Journées de Février aient un peu surpris une population paisible que les nouvelles de la lointaine capitale avaient jusque-là assez peu alertée. Lorsque se dresse la perspective des fusillades et du canon, une certaine agitation se manifeste. Les rues s'emplissent d'une foule qui, pour être plus vite renseignée, se masse aux abords de l'Hôtel de Ville où sont communiqués les dépêches, toujours en retard, d'ailleurs — et peut-être heureusement — sur les événements, les avis multiples de la Municipalité, faisant appel à la discipline et décernant des éloges sur l'attitude « calme et digne » de la population. Il n'empêche que l'inquiétude progresse. La Caisse d'Épargne connaît, avant la lettre, des « quenes » assez analogues à celle que suscita une récente mesure financière. Le *Journal de Rennes* calme ces transes, ordinaires à tous les bouleversements, par des déclarations assurant que l'État considère les dépôts qui lui ont été confiés, comme une dette sacrée. Quoique cela, un boutiquier des Arcades se jette, de désespoir, dans la Vilaine. Cependant, à part une émeute vite réprimée à la Maison Centrale, au Lycée où les élèves auraient réclamé les « Droits de l'Écolier », les congés, il n'y eut, à Rennes, aucun trouble sérieux. D'autre part, les inscriptions à la Garde Nationale affluent.

On respire tout de même plus largement quand on sait qu'à Paris l'ordre renaît, que la République est proclamée, que le gouvernement provisoire fonctionne régulièrement, que l'on songe à de prochaines élections. Aussitôt les lettres de plouvoir de tout le département au *Journal de Rennes*, indiquant différentes mesures « pour résoudre la question du système électoral ». Le journal, lui-même, oppose « que le décret du 5 mars est contraire au vœu que nous exprimions dans notre dernier numéro ». Déjà un *Comité d'ordre* se fonde où apparaît, auprès de noms de très humbles artisans, celui de Vincent Audren de

Kerdrel (1). Le *Journal de Rennes* du 7 mars annonce le refus de Lamennais de faire partie du gouvernement provisoire et d'être nommé ambassadeur de la République Française à Rome, donnant, à son refus, le motif de sa mauvaise santé. Entre temps, Lamartine, candidat dans dix départements, adresse à celui d'Ille-et-Vilaine la lettre passe-partout se terminant ainsi : « Nous voulons une République qui se fasse aimer et respecter de tous, craindre par personne, excepté par les ennemis de la Patrie ou des Institutions. »

À l'Assemblée du dimanche 13 mars, en vue de fonder un *Comité Général de l'Industrie et du Travail*, devant réclamer, entr'autres libertés celles de la conscience, de l'enseignement, Kerdrel commence son allocution par ces mots : « Messieurs... », quand un ouvrier l'interrompt : « Dites Citoyens ! » — Messieurs ou Citoyens, reprend l'orateur, qu'importe ! Aujourd'hui, nous sommes tous messieurs, comme tous citoyens, pour travailler au même ouvrage ! ». Le jeudi 16 mars, réunion électorale à Vitré, où le futur député protesta contre la circulaire de Ledru-Rollin (2) : « Nous acceptons la République, nous repoussons les dictateurs. » Vifs applaudissements !

Le dimanche 10 avril, grande liesse à l'occasion du transfert de l'Arbre de la Liberté, de la place de l'Hôtel-de-Ville au Carré Duguesclin. Les autorités, les délégations des Gardes Nationales de Rennes et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que de divers régiments y prennent part, l'évêque bénit l'arbre symbolique. Rien ne manque à la fête, pas même l'invitation à tous les corps présents, d'avoir à se réunir, à l'issue de la cérémonie, dans un local « où des rafraichissements étaient disposés sur la Promenade où, dans l'une des allées, avait été planté, puis béni par le clergé, l'Arbre de la Liberté, couronné d'un beau feu d'artifice.

Comme il n'y a d'événement grave qui ne comporte sa note comique, celle-ci fut donnée au port de Saint-Malo, sous la forme d'une émeute s'opposant à l'embarquement, pour Jersey, de douze bœufs que les meneurs essayèrent de guider vers la ville, pour les tuer et se les partager. Quelques personnes, soucieuses de l'ordre, adjurèrent la foule de ne pas « salir le vieil honneur malouin ». Une pétition fut aussitôt décidée, en vue d'un décret de prohibition de sortie des bœufs. L'émeute se calma alors comme par enchantement, les bêtes rentrèrent à l'étable et bientôt embarquèrent.

Les noms des candidats aux élections commencent à circuler ; selon le *Journal de Rennes*, les bruits les plus absurdes et les plus tendancieux légitimistes et « curés » hantent bien des cerveaux. A Gaël, à Bais, les « manœuvres cléricales » sont âprement accusées ; le Sous-Commissaire de Saint-Malo écrit au Commissaire de cette ville au sujet de « la fermentation qui déjà règne dans les classes ouvrières » ; à Redon, où « le

(1) Le futur président de l'Association Bretonne faisait ses débuts dans une carrière politique qui fut longue puisque plusieurs de nos lecteurs se souviennent certainement d'avoir connu le sénateur du Morbihan, Vincent Audren de Kerdrel ; ne le 17 septembre 1815 devait mourir à 81 ans.

(2) Sans prévenir ses collègues du gouvernement provisoire, le ministre de l'Intérieur venait, le 8 Mars, d'envoyer aux *Commissaires du Gouvernement* une circulaire les invitant à diriger les élections : « Quels sont vos pouvoirs ? Ils sont illimités », leur disait-il, « Provoquez sur tous les points de votre département la formation de comités électoraux, examinez sévèrement les titres des candidats. Arrêtez-vous à ceux-là seulement qui paraissent présenter le plus de garantie à l'opinion républicaine... Pas de transaction... »

Cette circulaire blessa Lamartine qui la désavoua.

paysan est un peu ébahi de voir son curé républicain », les légitimistes auraient escamoté une liste de candidats ; à Saint-Malo, ces mêmes légitimistes sont la terreur du *Publicateur de Saint-Malo* : « Sur la liste que veulent imposer les Comités aristocrates, il n'y a que des notaires, des riches propriétaires. Faites une Chambre propre avec cela ! » Le Sous-Commissaire de Montfort craint d'être « chouané » grâce au fanatisme qui guide le clergé et les légitimistes... et celui de Vitré prévoit le succès de la liste... de l'évêque, pour les 4/5\*.

A Rennes, le 7 avril, le nom du citoyen Meslé, curé de Notre-Dame, est mis en avant par le *Comité Central Républicain* : « Ce digne Pasteur ralliera, sans doute, tous les amis de la religion, des pauvres et des vertus évangéliques », lit-on sous la signature de Buret père. Mais, le 15 avril, le *Journal de Rennes* annonce le désistement de M. Meslé, vraisemblablement heureux de céder à la pression de ses paroissiens, craignant de perdre leur excellent curé. Le 20, les lecteurs du même journal apprennent le maintien de cette candidature, par le *Comité Républicain*, malgré la lettre de démission de l'intéressé. Après une mise en garde contre ces « cerveaux brûlés » le *Journal* ajoute : « M. Meslé se doit de donner un démenti aux paroles injurieuses du *Progrès*. » Or, une lettre en ce sens, du bon vieillard, qui s'aperçoit peut-être avoir fait un pas... de clerc, aurait été adressée au *Progrès* le 19 avril et n'aurait été publiée que trois jours après les élections...

Courte et substantielle est la profession de foi du jardinier Lansezneur : « Simple jardinier, je ne viens pas, ici, faire de belles phrases, de belles promesses. Je suis sincèrement attaché à la religion de mes pères, je regarde la famille et le respect de la propriété comme la base indispensable de l'ordre social. Je partirai jardinier et ce sera aussi jardinier que je reviendrai vous rendre compte de notre conduite. » Cette bonne volonté connue peu d'électeurs et ce candidat... indépendant n'eut pas à partager avec eux le soin de ses beaux jardins.

Dans toutes les paroisses, aux messes du dimanche précédant les élections, est lue en chaire la lettre pastorale de Mgr Brossais-Saint-Marc, rappelant avec autorité le devoir électoral et prescrivant des prières publiques.

Il est intéressant de donner les noms des quatorze élus d'Ille-et-Vilaine et leur nombre de voix :

Legraverend. . . . .	124.211	voix.
Bertin. . . . .	112.151	—
Lamartine. . . . .	99.596	(1)
Marion. . . . .	92.726	—
Fresneau. . . . .	87.730	—
Jouin. . . . .	86.996	—
De Tredern . . . . .	83.478	—
De Kerdrel . . . . .	83.016	—
Garnier. . . . .	82.564	—
Legard. . . . .	70.610	—
Bidard. . . . .	77.489	—
D'Andigné. . . . .	77.256	—
Roux-Lavergne . . . . .	75.416	—
Rabuan. . . . .	67.787	—

(1) Lamartine ayant opté pour Paris, fut remplacé par Meaulle, élu par 37.000 voix seulement.

Pour la fête du 4 mai, à Paris, part de Rennes une délégation de la Garde Nationale.

Les élections municipales de juin semblent avoir, à nouveau, entraîné des luttes intestines assez vives. Mêmes menaces au peuple du retour des exigences féodales si les légitimistes ont la victoire. Le clergé est violemment pris à partie, on l'accuse de pression faite jusque dans le secret du confessionnal. Le maire de Lalleu dénonce les réunions nombreuses de « ces messieurs prêtres de nos environs... Ils se rassemblent — dit-il — presque tous les jours, mais le jour ne leur suffit pas, puis-ils — dit-il — presque tous les jours à discuter ensemble... » Partout qu'ils emploient une partie des nuits à discuter ensemble... » Partout un peu circulent les bruits les plus alarmants d'incendies, de pillages de fermes, etc... d'us, pour beaucoup, aux imaginations en travail. A la Préfecture, les lettres de gens de mauvaise vie qui Pont-Gérard, inquiet du grand nombre de gens de mauvaise vie qui courent les grands chemins, jusqu'à celle de ce Haut magistrat avertissant de la tenue de deux clans légitimistes, l'un au presbytère, l'autre chez le percepteur. Lui-même ne peut s'empêcher de trouver le fait invraisemblable, mais il croit utile de libérer sa conscience...

La Garde Nationale n'est pas très disciplinée ; elle s'insurge particulièrement sur la question de l'uniforme jugé trop coûteux. Cependant les tailleurs de Rennes ne se privent pas d'annonces dans ce genre : « Garde Nationale de Rennes et des environs ! Tunique et pantalon d'uni-forme pour 54 fr. Coupés par Gaze, tailleur de Paris, dont toute la Bretagne a pu apprécier les hautes capacités sous sa direction, par les meilleurs ouvriers de Rennes. Livraison dans les 24 heures. »

Terminons sur quelques passages d'une lettre, véritable chef-d'œuvre de la folie et qui prouve le déséquilibre de certains esprits, sans doute influencés par les tragiques événements de la capitale et, depuis trop de mois, soumis aux passions partisans. Elle émane d'un cordonnier de Fougères et s'adresse à M. Hamon, Commissaire en Chef du département d'Ille-et-Vilaine. Nous en respectons l'orthographe :

*Fougères ce cinq avrile milhuit cent earanhuil.*

*Monsieur Hamont. Je vous savais envoyée une lettre andate du Disc-neufe mars que j'avais portée alaposte de Saint-Brise parceque le Directeur de la poste de Fougères lala bitude de decacherer toutes mes lettres et de les envoyer cantle ces sont bon plaisir et je les safranchie toute ce qui fait que cant il ne les senvoi pas, il me volle mon argen...*

*Ces brigands-là (l'auteur de la lettre appelle ainsi le commissaire de police, les membres du Tribunal, le juge de paix, le greffier, etc., qu'il accuse d'être « dacore » avec le Directeur de la Poste) ont cherché des millier de foi à m'empoisonner... le sousprefait Bertin été le chef des empoisonneurs. Je pril M. Hamont de jeter un cou deuje sur notre triste magistrature...*

*...Vous trouverai sans doute monnecreture un peu brute mais mon caractere nais pas le même c'est seulement pour vous faier connaître la vérité, tous les journalistes de Paris ont connaissance de ma triste aventure de satire (sic) dont je trouve cantité de foi du lait et du beurre empoisonnée, etc., etc...*

L'obsession de l'empoisonnement domine comme on le voit ce factum que nous avons cru intéressant de reproduire en partie (1).

Marthe LE BERRÉ.

(1) LIASSE. *Lettres politiques. Révolution 1848.*

EN LOIRE-INFÉRIEURE

LES journées de février 1848 furent à Nantes beaucoup plus calmes que celles de juillet 1830. Aucune tache de sang, à peine quelques remous place Royale et rue Crébillon. Mais sitôt la proclamation de la République, les délégués des ouvriers et marins envoyèrent au D<sup>r</sup> Guépin, qui était pour eux le Lamartine de province, une sommation immédiate de fourniture de travail, faute de quoi ils prendraient des mesures extrémistes. Leur homme était Michel Rocher, maître-chaudronnier instruit, qui fut d'ailleurs nommé Haut-Commissaire des cinq départements de Bretagne.

Guépin, à la rigueur, se serait entendu avec Roulleaux-Dugage, préfet à poigne de 47-48 qui, rappelant que son père avait été Conventionnel et lui-même homme des barricades de 1830, ne demandait pas mieux que d'être maintenu à la préfecture de Nantes, mais Michel Rocher exiga le nettoyage, suivant ainsi les ordres de son ami et chef Ledru-Rollin.

Des fêtes eurent lieu les premiers jours de mars 1848 sur les Cours, derrière la Cathédrale, et les républicains de toutes nuances se groupèrent autour des autorités nouvelles : Michel Rocher surnommé « Duc de Bretagne » par ses adversaires, Ange Guépin provisoirement Commissaire du département, assisté de ses Sous-Commissaires : Grignon-Dumoulin pour Châteaubriant, Lefrançois pour Paimbœuf, Méresse pour Savenay, Nolleau pour Ancenis.

Les journalistes et chroniqueurs : Mangin père et fils (du *National de l'Ouest*), Guérand, Dugast-Matifeux, Chevas, étaient là, autour du nouveau maire de Nantes, Evariste Colombel, et de ceux d'Indret et de la Basse-Loire. Présents aussi Eriau, Waldeck-Rousseau père, Blanchard, le docteur Clemenceau (père du « tigre »), Pouvrier Biton ainsi que les officiers de la Garde Nationale : Chenantais, Bougault-Ducoudray, Endel père, Babin-Chevaye... Et toutes les délégations des sociétés d'ouvriers avec de nombreux drapeaux parmi lesquels on remarquait surtout celui d'Indret, précieusement conservé d'ailleurs. Enfin de jeunes révolutionnaires passionnés : Charles Chassin (qui a conté ses souvenirs d'étudiant dans « *Félicien* »), Jules Vallés (fils d'un professeur du Lycée), Collineau, Royné, Poupert-Davy (d'Ancenis et Châteaubriant) qui eurent l'idée originale de demander aux autorités, par l'entremise d'Ange Guépin, le droit de se réunir en la chapelle de l'Oratoire pour y faire des prières philosophiques, et ils citent leurs auteurs : Lamennais, Lamartine, Michelet, Quinet, Louis Blanc.

Après les discours, un arbre de la liberté, place Royale, fut béni par l'abbé Félix Fournier, curé très populaire de Saint-Nicolas. (Dans plusieurs bourgades, des arbres de la liberté plantés le 5 mars existent encore.)

Pour les élections d'avril de nombreux candidats, dans leur profession de foi d'une ou deux pages imprimées, vantaient leur rôle ou celui des leurs en 1830 ou 1789, ils faisaient tous état de leur dévouement à la cause des humbles.

Les élus de la Loire-Inférieure furent dans l'ordre du nombre des voix :

Victor Lanjuinais .....	113.000 voix.
Braheix aîné .....	97.000 —
Général Bedeau .....	97.000 —
Olivier de Sesmaisons .....	88.000 —
Billaut .....	88.000 —
Waldeck-Rousseau .....	86.000 —
Ferdinand Favre, ex-maire .....	82.000 —
Abbé Fournier .....	81.000 —
Aristide de Granville .....	68.000 —
Ernest de la Rochette .....	68.000 —
Favreau .....	68.000 —
Camus de la Guibourgère .....	68.000 —
Desmars, avocat .....	68.000 —

Derrière ces treize vainqueurs, arrivaient ensuite :

De la Moricière, général .....	39.500 voix.
Roch (d'Aigrefeuille) .....	39.153 —
Guépin, médecin à Nantes .....	38.740 —
Michel Rocher, Commissaire général .....	38.242 —
De la Pilorgerie Jules, Châteaubriant) .....	33.013 —
Jaumont, à Pornic .....	23.919 —
Merland Pitre, avocat à Ancenis .....	20.900 —
Biton, jardinier à Nantes .....	18.525 —
Bachelot, maire de Piriac .....	13.355 —
Mangin fils .....	10.751 —
Guiberteau Jules, propriétaire, Nantes .....	9.833 —
Boulay-Paty, littérateur .....	9.157 —
Chevas, Nantes .....	5.000 —

Alfred GERNOUX.

DANS LE MORBIHAN

DEUX LISTES. — Le département du Morbihan a droit à douze représentants du peuple. Deux listes sollicitent les suffrages de 123.260 électeurs : la liste du comité républicain, soutenue par le Commissaire du gouvernement provisoire, Ange Guépin, lui-même d'ailleurs candidat, et la liste du comité catholique, que patronne, très activement, le clergé dont l'influence est « immense » dans les campagnes.

- 1
- Bachelot, propriétaire, maire de Piriac (Loire-Inférieure).
  - Beauvais, avocat, maire de Lorient.
  - Beslay, industriel à Paris, ancien député du Morbihan.
  - Boutibonne fils, négociant à Lorient.
  - Cournet, lieutenant de vaisseau à la retraite, Lorient.
  - Guépin, médecin à Nantes, commissaire du gouvernement.
  - Guérin, avocat, rédacteur de *La Vigie du Morbihan*.
  - Le Gal, négociant, Guémené-sur-Scorff.
  - Lucas-Peslouan, avoué à Ploërmel.
  - Mangin, contre-maître du Port, Lorient.
  - Ollichon, négociant, Vannes.
  - Talmou, propriétaire, Pontivy.

Beslay, industriel à Paris, ancien député du Morbihan.  
 Crespel de La Touche, de La Roche-Bernard, avoué, Nantes.  
 Dahirel, avoué, Lorient.  
 Daniélo (abbé), curé de Guer.  
 Dubodan, procureur général, Rennes.  
 Fournas (Antoine de), propriétaire, Plouay.  
 La Rochejaquelein (Henri), ancien député du Morbihan.  
 Le Blanc (abbé), professeur au petit séminaire de Sainte-Anne.  
 Parisis (Mgr), évêque de Langres.  
 Perrien (Arthur de), propriétaire, Landévant.  
 Pioger (Frédéric de), propriétaire à Saint-Vincent.  
 Saint-Georges (de), de Pluvigner, ancien député du Morbihan.

*Le vote.* — 105.877 citoyens (85 pour 100) prennent part au vote, qui a lieu dans la forme traditionnelle d'une assemblée électorale au chef-lieu du canton. L'opération, calme et régulière, en général, se fait, dans plusieurs cantons, les 23, 24 et 25 avril; dans plusieurs autres, les 23, 24, 25 et 26; elle ne se termine que le 27, dans les cantons de Cléguère et Josselin.

La liste du *Comité Catholique* remporte tout le succès. Le premier élu, Beslay, obtient 95.282 suffrages; le dernier, Dahirel, 54.585.

Le commissaire Ange Guépin ne recueille que 28.554 voix: 204 dans le canton d'Auray; 49 à Elven; 24 à Grandchamp; 65 à Saint-Jean-Brévelay.

Pendant le dépouillement, à Baud, des cris sont poussés: Vivent les Bourbons! Vive Henri V.

*Quelques élus.* — Beslay est né à Dinan, le 4 juillet 1795. Il a été entrepreneur des travaux du canal de Nantes à Brest, section Pontivy-Carhaix. Sous la monarchie de juillet, il a représenté le Morbihan, durant quelques années, à la Chambre des Députés. Industriel à Paris, il consent à quitter, pour un moment, la direction de ses affaires en vue d'occuper, à Vannes, aussitôt après les journées de février, le poste de commissaire du gouvernement provisoire. Mais, quand il connaît les consignes de Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur, sur la politique à suivre dans le Morbihan, il renonce à partir pour la Bretagne. Toutefois, il accepte de porter sa candidature, aux élections, le 23 avril, dans le Morbihan, où un grand nombre de citoyens lui témoignent sympathie et confiance. De sa profession de foi, courte et précise, on peut extraire ces lignes: « Je défendrai la liberté, toute ma vie: liberté d'association, liberté des cultes, liberté de réunion, liberté de la presse. Je n'ai jamais été un homme de parti, un homme de coterie; je resterai l'homme de mon pays. Mes opinions se résument ainsi: respect au droit de propriété, liberté de conscience, progrès pour avoir l'ordre, l'ordre pour avoir le progrès. Vive la République. »

L'abbé Daniélo, originaire de Port-Louis, a enseigné les mathématiques et la physique au petit séminaire de Sainte-Anne. Puis il a été recteur de la paroisse de Réminiac, avant d'être mis à la tête de la cure de Guer. Il a trente-neuf ans et quatre mois.

La Rochejaquelein (Henri, marquis de), neveu du général de l'insurrection vendéenne, est né au château de Citran (Gironde), en 1805. Il est nommé, en 1815, pair de France. En 1828, il combat contre les Turcs. En 1830, il se démet de son siège à la Chambre Haute, et il participe

au soulèvement de la Vendée. Député du Morbihan, en 1842, il devient un des chefs du parti légitimiste qui veut réconcilier la monarchie avec la souveraineté du peuple.

Mgr Pierre-Louis Parisis, né à Orléans le 12 août 1795, occupe la cure de la ville de Gien quand il est nommé, le 26 août 1834, évêque de Langres. Prêlat plein d'initiative, il ordonne, en 1839, le rétablissement de la liturgie romaine. Il est, depuis quatre ans « aux avant-postes du combat en faveur des libertés de l'Eglise », comme il l'écrivit lui-même, au moment que survient la Révolution de 1848. Plusieurs départements lui proposent la députation; il les remercie « par un refus net ». Le Morbihan, plus habile, le prévient que son nom est sur la liste répandue par les catholiques. L'évêque est obligé « de céder », et il faut céder encore, lorsque le scrutin, dans un pays « où il ne connaît personne », lui donne 60.000 voix.

*Lendemain des opérations électorales.* — Après les élections, le commissaire Guépin s'adresse aux Morbihannais. « Si les hommes que vous envoyez à la Chambre, leur dit-il, acceptent franchement la République une et indivisible, ayant son siège à Paris; s'ils appuient le gouvernement provisoire dans tous les actes qu'il a faits jusqu'à ce jour pour rendre leurs droits aux faibles et aux opprimés; si, en un mot, ils font leur devoir, la patrie ne s'inquiétera pas de savoir s'ils sont républicains de la veille ou du lendemain; elle ne se demandera pas s'ils sont sortis des rangs du peuple, ou s'ils représentent cette noblesse qui opprimait nos pères.

« Espérons qu'il en sera ainsi. Espérons, pour l'honneur du Morbihan, qu'aucune parole impie de contre-révolution, c'est-à-dire de guerre civile, ne sortira de la bouche d'aucun d'eux... »

Eugène CORGNE.



## Le dictionnaire breton de Coëtanlem

**A**YANT de porter un jugement de valeur sur le dictionnaire de Coëtanlem, que le D<sup>r</sup> Dujardin a présenté aux lecteurs dans le précédent numéro de cette revue, je dois confesser l'embarras où me plonge l'aimable invitation par laquelle il termine son article si documenté.

Les quelques semaines qu'il a vécu en compagnie de lexicographe breton se sont pour moi réduites à quelques heures, que je dois à son obligeance. C'est peu pour prendre connaissance de « huit majestueux in-folio totalisant 8.334 pages ». Je n'ai pu que feuilleter trois tomes, et prendre quelques pages de notes. Cependant, complétées par les précisions concordantes relevées dans l'article du D<sup>r</sup> Dujardin, elles fournissent les éléments d'une saine appréciation de l'ouvrage, et de la place qui lui revient dans l'abondante collection des dictionnaires bretons.

Cette place ne prend sa signification que dans un ensemble, et ceci me pose un problème, pour ne pas dire un cas de conscience. De cet ensemble, à savoir l'histoire de la langue bretonne et des documents qui l'éclairent, des années d'étude m'ont donné une opinion qui ne s'accorde pas toujours avec les idées reçues. Ce n'est pas ici le lieu de l'exposer ni de la défendre. Cependant, il m'est impossible d'en faire abstraction, et je ne croirai trahir aucun secret en mentionnant quelques-unes des notions essentielles qui paraîtront nécessaires à l'intelligence du sujet ici traité.

Monsieur de Coëtanlem était un homme fin et cultivé, mais à la manière de son siècle, enclin à croire que le bon sens confère à ceux qui en sont munis une sorte de compétence universelle. Nos idées sur l'évolution des langues l'eussent étonné. Son bon sens a suffi à le mettre en garde contre les « merveilles étonnantes » de Le Brigant, mais non point à le préserver de toute celtomanie, comme en témoignent ses étymologies imprévues, ou les critiques qu'il adresse à celles de Le Pelletier.

Il connaît surtout le breton de son canton, des environs de Morlaix ; mais il le connaît à merveille, jusque dans les plus fines nuances de la prononciation. Sans le dire expressément, il est per-

suadé que c'est le meilleur, et que les autres, dans la mesure où ils s'en éloignent, ne sont que des jargons.

Telles sont les dispositions intimes qui expliquent ses jugements sur l'œuvre de P. Maunoir, de Dom Le Pelletier, du P. Grégoire de Rostrenen et de Le Gonidec, ses observations sur le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe de la langue bretonne, dont le D<sup>r</sup> Dujardin a cité maint exemple.

M. de Coëtanlem ne proclame nulle part la supériorité du breton de Morlaix. Mais son estime exclusive pour un parler déterminé, celui qu'il emploie, ressort de formules telles que : « *astenni* ne se dit jamais... ; l'usage est pour *astenn* » ; « il faut prononcer *ma* ou *va phenn* ; mais on n'a jamais dit *ma ben* ni *ma ven* ; cela est contraire à l'usage, aussi bien aux règles de la grammaire » ; « l'on ritait au nez de quiconque s'aviserait de prononcer *an naou* ou *an niou* à la place de *an daou*, *an diou*, les deux ». Cette assurance tranquille est symptomatique. C'est encore aujourd'hui celle des Léonards en général, spécialement en Haut-Léon, dans la région qui s'étend de Morlaix à Landerneau, où se dressent les plus beaux ensembles architecturaux de la Renaissance bretonne.

L'analyse de l'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, de Pierre Le Roux, démontre une extension récente du parler de cette région, de Landerneau vers Quimper, de Morlaix vers Carhaix et au-delà. Précédemment, durant de longs siècles, le breton de Carhaix servit de modèle, de Quimper à Tréguier, de Morlaix à Hennebont. Il avait refoulé, en s'imposant, de larges infiltrations vannetaises dont il reste des vestiges dans tout le KLT, comme l'accentuation anormale de *ganen* « avec moi », *ganet* « avec toi », et en Léon l's de la variante *ganes*, « avec toi ».

La linguistique établit la chronologie relative des évolutions constatées, mais seuls des repères historiques permettent d'en fixer la chronologie absolue, de les situer par rapport à une date. Le premier repère important se place au XI<sup>e</sup> siècle. Il en découle que l'extension des formes vannetaises en KLT avant la suprématie de Carhaix ne doit pas être attribuée à l'influence de Pontivy, comme on pouvait le penser à première vue : Pontivy, cette ville n'a pris de l'importance que plus tard.

Des repères précis jalonnent à partir de 1700 l'éviction du breton de Carhaix par celui de Morlaix dans la région où se touchaient les trois diocèses de Léon, de Tréguier et de Cornouaille. Tout porte à croire qu'elle commença au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais bien avant cette époque, le breton de Morlaix avait dû acquérir un prestige lié à l'importance de la ville. De ce parler, le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc nous présente une image assez fidèle. C'est une fois parvenu à cette conviction que j'ai été frappé par les passages suivants de notre premier dictionnaire. On lit dans la préface : « *Queso... super hujus operis imperfectione, veniam a scolaribus et magistris, postulans ut... defectus suppleant... ac britonicum*

*secundum eorum prolationem hic interserant...* » (1). Et dans le corps de l'ouvrage : « *Montrolaez. C'est une ville unde est iriundus constructor hujus libri, id est de bene prope, videlicet de parrochia de Ploegonven.* » (2). On pense au banlieusard fier de se dire Parisien dès que la tour Eiffel a disparu derrière la colline ! Ne peut-on lire dans ces textes l'aveu d'une différence entre plusieurs dialectes, dont un seul, celui de Morlaix, a été décrit ?

Sur la prééminence du breton de Morlaix deux siècles plus tard, nous avons le témoignage du P. Grégoire de Rostrenen. Son dictionnaire nous fournit sur l'état des dialectes en son temps des indications aujourd'hui plus précieuses que les savantes étymologies de Dom Le Pelletier. Il nous expliquera par avance les réactions de M. de Coëtanlem : « Si, après ces différences... de nos idiomes, vous me demandez lequel est le meilleur, je serais embarrassé de vous répondre, ne voulant désobliger personne... Il me paraît que celui de Léon mérite la préférence... mais que celui de Vannes, quoique très éloigné de tous les autres... devrait passer pour le meilleur, contre le sentiment des Bretons qui l'ignorent (suit une raison manifestement suggérée par le désir de ne désobliger personne). *Cependant, la plupart donnent la préférence au breton de Morlaix sur tous les autres.* » (Préface de son Dictionnaire, 1732). D'après la lettre de ce texte, il semblerait que le prestige qui, aux yeux de la plupart, ne s'attache qu'au breton de Morlaix, est en passe de recouvrir, aux yeux du P. Grégoire, le breton du diocèse de Léon tout entier.

Un pas de plus, et le rôle de Morlaix sera oublié. Ce pas fut franchi par Le Gonidec et son disciple La Villemarqué, qui ont fait admettre pendant un siècle le léonais comme langue littéraire, même avec des formes qu'il ne conservait plus qu'en Bas-Léon, et que Morlaix avait depuis longtemps abandonnées sous l'influence de Carhaix. Cependant Le Gonidec fit preuve d'électisme : il étendit l'usage des infinitifs en *-out*, néologismes créés et propagés par Carhaix pour la plupart, mais rares en Léon, et plus encore au pays de Vannes.

Son exemple y aidant, et la francisation progressive des villes, et le déplacement des centres économiques, on oublia que le breton en tant que langue commune avait été l'œuvre d'un centre dont le parler s'étendait par rayonnement. Il est devenu, depuis, l'œuvre d'écrivains d'origine et de formation diverses, bénéficiant de leur entente ou pâtissant de leurs désaccords, toujours soumis aux fluctuations de l'activité littéraire.

L'intérêt du dictionnaire de M. de Coëtanlem, replacé dans cet ensemble, réside en ce qu'il est le dernier témoignage, un peu

(1) « Je demande, pour l'imperfection de cet ouvrage, l'indulgence des étudiants et des maîtres, en les priant de suppléer à ses défauts, et d'y ajouter leur prononciation du breton. »

(2) C'est une ville d'où est originaire l'auteur de ce livre, c'est-à-dire de tout près, à savoir de la paroisse de Ploegonven. »

confus à vrai dire, de la prééminence du breton de Morlaix, qui s'était affirmée par le *Catholicon*. Mais l'apport scientifique de ce témoignage est mince, pour la raison qu'il s'exprime trop souvent par une attitude négative, et par des digressions aussi invraisemblables qu'interminables.

L'auteur pense à bon droit que le P. Maunoir n'est pas « un modèle à suivre en fait de langue ». Mais ce qui l'irrite chez le P. Grégoire est justement ce qui nous le rend précieux : ses nombreuses variantes dialectales, surtout s'il en délimite le domaine. Grâce à lui, nous savons par exemple que le mot *enderv*, « soirée », qui passe aujourd'hui pour vannetais, a été en usage dans tout le domaine bretonnant, puisqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle il subsistait encore à Ouessant et dans le Bas-Léon. A cette époque, *pardaez* ou *abardaez* ne se disant que « dans le Haut-Léon, en Tréguier du côté de Morlaix, et dans la Basse-Cornouaille ». Depuis, par le rayonnement du breton de Morlaix, il a supplanté *enderv* à l'ouest, et l'a refoulé au pays de Vannes à l'est (voir carte 9 de l'*Atlas linguistique*). Cette action se poursuit depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle au moins, puisque le *Catholicon* connaît déjà *abretdahez*.

M. de Coëtanlem nous eût rendu service en précisant qu'elle était à son époque l'aire d'emploi des synonymes mentionnés par le P. Grégoire ou Dom Le Pelletier. Il le fait parfois. A l'occasion du mot *atreval*, « mouture », de Le Pelletier, il signale que « dans ce canton » on dit *maladenn*. Le P. Grégoire traduisait « mounée » par *arreal* ou *maladenn*. Mais les indications de cette nature se trouvent noyées dans les réflexions que l'œuvre de ses prédécesseurs inspire à notre auteur, et dont voici quelques exemples.

Au mot *abrant*, Le Pelletier signale que le pluriel, ou plutôt le duel, est « *an niou abrant*, les deux sourcils, où *niou* est pour *dion* féminin de *daou*, deux ». Là-dessus M. de Coëtanlem explose : « Les gens qui parlent bien ne disent jamais *niou* pour *dion* ; et D. P. aurait bien pu laisser ce jargon au P. G. qui, pour faire parade d'une stérile abondance, ne manque jamais l'occasion de travestir les mots de mille manières. »

Le P. Grégoire est en effet sa bête noire, et il doit faire effort pour parler de lui avec sérénité : « En voulant suivre D. P., j'ai laissé en arrière quelques mots présentés par le P. G. dont la charité s'étendait à tous, Il n'en excluait aucun, fût-il celle ou gau-lois, breton ou franais, grec ou barbare. Pour moi je suis trop vieux pour faire un si grand nombre de nouvelles connaissances. Mais il faut en accueillir quelques-uns par égard pour leur vénérable introducteur. »

La Science de Dom Le Pelletier lui en imposait. Ce qui ne l'empêchait pas de le reprendre fréquemment. Après avoir transcrit son texte sur la mutation *d-n* dans *an nor*, « la porte », il compose plus de trois pages pour démontrer que « le prétendu changement de *d* en *n* est purement imaginaire », que le *d* de *dor* est postiche, le mot primitif étant *or*, qu'on retrouve en latin dans *os*, *oris*,

« bouche » ! Il ignorait que la mutation *d-n* est courante aux abords du golfe du Morbihan, qui constituent, après le Léon, le principal réservoir d'archaïsmes de la langue bretonne (ces deux régions périphériques ont moins subi l'influence de Carhaix).

Ce n'est là qu'un exemple entre mille de la celtomanie de notre auteur. Le Pelletier avoue ne pas connaître l'origine de *aut* ou *aot* « rivage » (que, depuis, on a rapproché du latin *altus*, « haut », escarpé comme une falaise). Bien qu'ignorant le grec, M. de Coëtanlem a vu que c'est la racine de *Athènes* et *Attique*, du latin *nauta* (par fausse coupe d'une expression commode *tud ann aut*, « les gens de la côte »), de *nautonnier* et *nocher*, et de *Argonautes* (dont le premier élément est *arc'h*, « huche ») ! De telles fantaisies nous font mieux mesurer le mérite de Le Pelletier.

Il arrive qu'elles s'appuient sur des observations très justes, et s'expriment en des formules pleines d'esprit. « La plupart des noms propres sont défigurés dans les actes. Les gens de justice qui les rédigent demeurent ordinairement dans les villes. Ils ne savent pas tous le breton. La plupart le prononcent très mal. Ils négligent ordinairement les aspirations et les variations des mutes. Et si on trouve si souvent *an* pour *ar* dans les noms propres, cela vient surtout de l'ignorance des suppôts de la chicane, qui fourrent leur *an* partout. » Dommage qu'une si belle phrase porte à faux !

Les remarques de M. de Coëtanlem sur la prononciation de certaines consonnes initiales dénotent une rare finesse d'observation. On peut lire à la page XVII de son manuscrit : « Après un mûr examen, il m'a paru que l'on appuyait un peu plus fortement sur l'*f* initial dans certains cas, quoiqu'on ne le fit pas dans d'autres. » Il a observé un redoublement de l'*f* après *o*, « votre, vos », et *e* « soir, sa, ses (à elle) », et en donne les exemples suivants : *o ffri*, « votre nez », *o fri*, « leur nez » ; *e ffri*, « son nez à elle », *e fri*, « son nez à elle », *e fri*, « son nez à lui ». Puis il ajoute : « Ce que je viens de dire ici relativement à l'*f* initial peut s'appliquer également aux autres consonnes non mutes ou qui ne subissent pas de changements, telles que *l*, *n*, *r*, *s*. En effet, lorsqu'elles sont initiales, on les traite de la même manière que l'*f*, c'est-à-dire qu'on appuie un peu plus fortement dessus, précisément dans les deux cas dont j'ai fait mention à l'égard de l'*f*, en sorte qu'on pourrait les doubler aussi dans les mêmes cas seulement. »

En réalité, il s'agit de mutations soumises aux mêmes lois que les autres, bien qu'aucune orthographe ne les ait enregistrées, sauf, occasionnellement, celle de *s*. Le gallois en a « légalisé » deux, celles de *l* et de *r*, qu'il traduit par les oppositions *ll-l* et *rh-r*.

L'abbé Moal, auteur du *Supplément lexico-grammatical au Dict. fr. - bret. de Troude, en dialecte de Léon*, les a également observées. Il oppose les prononciations suivantes : « *he liser*, son drap à lui, *hel liser*, son drap à elle ; *he roujou*, ses traces à lui, *her roujou*, ses traces à elles ; *he nadoz*, son aiguille à lui, *hen nadoz*, son aiguille à elle. » (p. 55). Du point de vue scientifique, il n'y a

pas renforcement de la consonne initiale après le possessif féminin, mais affaiblissement après le possessif masculin, comme dans *e vamm*, « sa mère à lui », par opposition à *he mamm*, « sa mère à elle ». Ce sont des mutations *ll-l*, *rr-r*, *nn-n*, parallèles à une ancienne mutation *mm-m* devenue *mm-v*, qu'on écrit *m-v* (pour la transformation de *m* simple en *v*, cf *nnumerus* devenant *niver*, « nombre »).

Ailleurs, M. de Coëtanlem proteste contre le fait qu'on n'écrivit pas la mutation *s-z*. Elle obtint bientôt droit de cité pour un siècle, grâce à Le Gonidec, puis se vit de nouveau proscrite. Cependant, elle a trompé la vigilance de ses persécuteurs. Elle survit partiellement dans la mutation *t-z*, qui n'est qu'une ancienne mutation *t-s* (conservée telle quelle en des régions archaïques), devenue *t-z* par superposition d'une mutation *s-z* à l'époque où se développèrent les mutations par adoucissement des spirantes sourdes initiales, *s-z*, *ch-j*, et deux autres que l'alphabet latin ne permet pas de reproduire.

M. de Coëtanlem termine son observation par une réflexion pleine de bon sens, et toujours actuelle : « Le moyen le plus sûr pour conduire quelqu'un à la connaissance de la langue, c'est de lui en faciliter la lecture et la prononciation, et l'on manque toujours ce but si on parle d'une façon tandis que l'on écrit de l'autre. » Le véritable problème est précisément de se mettre d'accord sur une prononciation qui serve de base à une orthographe rationnelle. S'il n'a pu être résolu en Basse-Bretagne de façon satisfaisante, c'est à cause du caractère éphémère, incertain, du prestige et de la prospérité des villes autour desquelles s'était amorcé un mouvement d'unification linguistique.

Le dictionnaire de M. de Coëtanlem, où l'on « trouve de tout », est aussi « un beau recueil de folklore local », suivant l'expression du D<sup>r</sup> Dujardin, et sans doute a-t-il amassé en ce domaine un butin dont le dépouillement et la comparaison réserveront d'heureuses surprises. Mais son intérêt linguistique est plus mince que ne laisseraient croire ses 8.334 pages. Il tient dans les rares précisions que l'auteur nous donne, comme par distraction, sur le breton de Morlaix.

F. FALC'HUN.

# Anatole Le Braz et le Folklore Breton

(Suite)

IMMENSE et variée nous paraît l'œuvre de Le Braz, non seulement folkloriste, mais aussi poète et nouvelliste, et en définitive, ce qui fait l'unité de cette œuvre, c'est que ses innombrables poésies et nouvelles, c'est encore dans le folklore breton qu'il faut en chercher les sources.

Je laisserai de côté les poésies qui laissent apparaître difficilement l'emprunt au thème populaire. Mais il est plus facile de déterminer comment Le Braz s'est servi ou inspiré des traditions de son pays pour écrire certaines de ses nouvelles où il sera possible de délimiter le double domaine de la fiction et de la réalité, de l'« écouteur » qui nous transmet ce qu'on lui a conté et du « créateur » qui transforme ce qu'on lui confie.

En même temps qu'il aidait Luzel à collecter les *Soniou Breiz-Izel*, Le Braz avait commencé à recueillir, sur les lèvres des humbles, quelques-unes des merveilleuses et naïves histoires qu'ils gardaient au fond d'eux-mêmes comme leurs chansons et leurs légendes. Les humbles, voilà ceux avec qui il collabore encore à la création de nouvelles. Et après leur avoir demandé la matière de ses contes, c'est encore à eux qu'il destine ses premières nouvelles, puisqu'il publie dans cette petite gazette finistérienne qui, pendant si longtemps, devait lui demeurer chère à plus d'un titre. C'est, en effet, pour les lecteurs de l'*Union Agricole et Maritime* de Quimperlé, « des meneurs de charrues et des patrons de barques » — que Le Braz compose, à partir de 1890, des « contes destinés à être lus en famille, entre messe et vêpres, le jour du repos dominical » — contes qui plus tard seront rassemblés dans le charmant recueil des *Vieilles Histoires du Pays Breton* (1897).

Ces nouvelles rencontrèrent auprès des gens lettrés le même accueil enthousiaste qu'auprès des âmes ingénues qui les avaient goûtées tout d'abord. Et encouragé par ce premier succès, Le Braz continue d'interroger « les batteurs de routes, dépositaires des traditions de la race » qui s'arrêtent volontiers au seuil de sa maison.

— 115 —

« à l'entrée de l'une des voies qui conduisent dans l'ancienne capitale de Gralon ». Souvent aussi, il va « heurter à leurs portes, dans les bourgades des monts et les hameaux de la mer ». Et, recueillant les belles histoires dont s'enchantent le peuple breton, il en tire, à l'exemple d'un Mérimée ou d'un Nodier, non pas des romans, mais de simples nouvelles (1) qui seront la matière de plusieurs recueils : *Pâques d'Islande* (1897), *Le Sang de la Sirène* (1901), les *Contes du Soleil et de la Brume* (1905), *Ames d'Occident* (1911).

Dans quelle mesure peut-on considérer comme des documents de folklore breton les récits contenus dans ces recueils de nouvelles ? Le Braz s'est-il contenté de noter les révélations des « batteurs de route » et a-t-il traduit leurs rapports avec toute la précision qu'il fallait ? Son souci évident de forme et de présentation ne l'a-t-il pas incité à transformer considérablement les matériaux que lui fournissait le conteur populaire ? Quelle méthode de travail pratiquait-il pour transposer sur un plan littéraire les informations que des illettrés lui communiquaient ?

« Naturellement, écrit Le Braz dans un numéro du *Fureteur Breton* (2) il ne s'agissait pas dans ces récits de reproduire aussi textuellement que possible des traditions populaires, mais ils ne sont pas non plus inventés à proprement parler ; je n'ai pas l'imagination inventrice. Il faut que les événements me soient fournis du dehors : après quoi, je les amalgame, ou, si vous voulez, les organise de mon mieux ».

Mais en réalité son imagination était-elle aussi stérile qu'il voulait bien le dire ? Dans l'œuvre immense du nouvelliste, je devrai me borner à ne considérer qu'un petit nombre de nouvelles, qui permettront, je crois, de mesurer la puissance imaginative de Le Braz et de déterminer avec certitude sa part de création.

Dans un compte rendu des *Vieilles histoires du Pays Breton* (3), Dottin signalait l'intérêt qu'il y avait à comparer une des nouvelles de ce recueil, *Le Forgeron de Plouzélambre* avec un récit de la *Légende de la Mort, L'Histoire du forgeron*, si l'on voulait voir comment Le Braz avait utilisé les événements que lui fournissait le conteur populaire.

Plus intéressant encore serait de comparer cette nouvelle avec le *Conte de Noël* que Le Braz a fait paraître dans l'*Union Agricole* du 23 Décembre 1888 sous le pseudonyme de Corentin (4). Lisez ce conte et vous ne tarderez pas à vous rendre compte qu'il n'est que l'ébauche du *Forgeron de Plouzélambre*.

(1) *Le gardien du feu* même, qui est le plus important ouvrage d'imagination de Le Braz, n'est qu'une longue nouvelle.

(2) VI Avril-Mai 1911 p. 130 (*La Vérité sur Dom Karis*).

(3) *Annales de Bretagne* XXI Juillet 1906 p. 566.

(4) Ce renseignement, je le tiens de J. OLLIVIER, l'aimable bibliographe de Le Braz, dont l'érudition n'avait d'égale que la modestie et qui est mort après avoir accompli dans l'ombre un immense travail de chercheur.

Le héros de l'aventure funèbre rapportée dans *la Légende de la Mort* est un certain Fanch ar Floe'h, forgeron de Ploumilliau, qui rend l'âme au chant du coq pour avoir forgé, une nuit de Noël, la faux de l'Ankou.

Le héros des nouvelles de Le Braz ? Miliou Arzur, « le terrible batteur de fer de Plouzélambre » à l'aspect farouche et terrifiant, mais en même temps le roi des conteurs du pays de Ploumilliau dont Le Braz ne peut pas prononcer le nom, sans qu'il évoque en lui les plus tendres et les plus délicieux souvenirs de son enfance. Les bonnes heures qu'il avait passées dans sa forge ! Et les passionnantes histoires qu'il avait entendu débiter, « des histoires arrivées, des histoires vraies, d'une terrible et empoignante vérité » ! Rien d'étonnant donc que Le Braz ait songé à en faire le héros de sa nouvelle ; ce n'est, d'ailleurs, pas la seule où il apparaisse.

Je voudrais pouvoir reproduire les deux récits, tant il est frappant de voir combien le talent du conteur s'est perfectionné en quelques années. D'autre part on remarque tout de suite l'importante modification que Le Braz a apportée à son ébauche : ce n'est plus une histoire contée par Milliau Arzur qu'il prétend reproduire, mais il suppose que le vieux forgeron a été la proie de l'Ankou et que cette tragique aventure lui est racontée par celui même qui fut la cause involontaire de son trépas, Joan Le Bourdonneq, — un nouveau personnage habilement introduit dans le deuxième conte.

Quelle est la part de vérité dans cette histoire ? Le Braz rapportait-il dans son *Conte de Noël* une aventure réellement arrivée à Miliou Arzur ou l'avait-il imaginée d'après un récit authentique qu'il avait recueilli à Ploumilliau et qu'il devait faire paraître plus tard dans sa *Légende de la Mort* ? Le premier peut être tiré du second, mais remarquons qu'il s'achève différemment (Miliou Arzur a beau avoir forgé la faux de l'Ankou, ce n'est pas lui qui en sera la victime : pouvait-il en être autrement puisque c'est lui qui raconte l'histoire ?).

Mais si le *Conte de Noël* rapporte une aventure autre que celle de la *Légende de la Mort*, pourquoi Le Braz, en reprenant la première nouvelle, l'a-t-il remaniée aussi profondément ? Sans doute le dénouement du *Forgeron de Plouzélambre* est plus conforme à la tradition : c'est en effet une croyance générale que « le forgeron qui a travaillé pour l'Ankou ne travaille plus ensuite pour personne ». Mais d'autre part il est peu vraisemblable que Miliou Arzur ait été le héros d'une aventure aussi tragique.

Que Le Braz ait transformé sans plus de scrupules le conte initial, témoigne de la grande liberté qu'il s'est accordée en reproduisant dans ses nouvelles les histoires qu'il avait entendu raconter.

J'ai déjà parlé de cette légende des deux Amis, récit de la

*Légende de la Mort* qui ressemble tellement à un conte inédit de Luzel, qu'il est permis d'élever quelques doutes sur la bonne foi de Le Braz folkloriste.

La nouvelle des *Vieilles histoires du Pays breton* qui s'intitule aussi *Les Deux Amis* n'est qu'un développement, une « phrase » de ce récit, authentique ou non, qu'il prétend avoir recueilli sur les lèvres de Jean Dénès de Guerlesquin.

Selon Dottin, c'est en comparant ces deux textes qu'il est peut-être le plus facile de déterminer la part de création de Le Braz novelliste. Etude qui nous amène encore à douter de la stérilité de son imagination. Certes, il a conservé le fond du sujet, mais avec quel art il a su broder sur les faits les plus simples ! Toutes les circonstances tragiques de la mort d'Evann [le second héros du conte Luzel s'appelle aussi Ewen, — l'orthographe seule diffère] — appartiennent à son invention : il n'est plus « emporté par une fièvre maligne », mais — combien plus dramatique les circonstances de cette mort : — il est blessé mortellement d'un éclat d'obus « dans la tranchée sous Sébastopol ». D'autre part Le Braz a accentué le caractère merveilleux de l'apparition du mort, et les voyages des deux amis au « marais des Trépassés » apparaissent davantage comme des événements surnaturels.

Plus que l'exactitude du folkloriste, il nous faut donc admirer le génie de conteur qui d'un simple récit a su tirer une longue nouvelle où brillent toutes les qualités d'un style avisé et imagé.

La *Légende de Margéot* nous révèle un Le Braz qui ne se fait pas encore faute de puiser dans l'œuvre de Luzel.

C'est dans ses *Veillées Bretonnes* — un volume paru en 1879 chez Mauger à Morlaix — que Luzel a donné un intéressant chapitre de la légende fantastique dont Le Braz prétend entretenir, en 1891, les lecteurs de l'*Union Agricole* (1). Cependant, affirme Le Braz dans la nouvelle qu'il a publiée plus tard dans les *Vieilles Histoires du pays breton*, c'est une « restitution à peu près intégrale » qu'il voudrait en donner.

En réalité, une étude comparée des deux contes nous permet de nous rendre compte de la facilité surprenante avec laquelle Le Braz sait développer les plus simples éléments. Quelques lignes de Luzel et il en tire une longue nouvelle. Faut-il croire qu'il ait obtenu d'autres renseignements sur la légende de Margéot ? Il nous est permis d'en douter. Pourquoi fait-il de Margéot son grand-oncle ? Il n'est aucune preuve qui permette d'affirmer la légalité de cette parenté. C'est donc qu'il a voulu simplement « corser » sa nouvelle. La légende accusait Margéot du meurtre d'un douanier sans préciser pour quelles raisons il l'avait tué. Aussitôt Le Braz imagine toute une suite d'aventures qui font de Margéot le chef d'une bande de voleurs, puis d'une bande de contrebandiers,

(1) 1, 8, 15, 18 Nov.

et qui se terminent par le crime, l'horrible crime dont Le Braz a même inventé les circonstances.

« Restitution à peu près intégrale » sans doute, mais il la doit avant tout à la puissance de son imagination.

Dans les *Vieilles Histoires du Pays Breton*, Le Braz n'a pas rapporté que des légendes funèbres, et c'est une histoire fort plaisante que celle qu'il raconte dans le chapitre « Aux Veillées de Noël » sous le titre *Le Puits de Saint-Kadô*. Or il n'est pas difficile de retrouver une histoire analogue dans *Les Veillées de Noël* de Luzel, série des contes qu'il avait publiés pour la première fois en 1877 dans son journal *Le Morlaisien* (1).

Cette histoire illustre une tradition très répandue en Basse-Bretagne « que la nuit de Noël, pendant le temps que dure la consécration, l'eau des sources se change en vin pur ». Luzel affirme que l'aventure qu'il rapporte est rigoureusement vraie : il s'agit, dit-il, d'un « épisode parfaitement historique ».

Cette histoire, quel Trégorrois ne la connaissait pas ? Une nuit de Noël, une voix sort des noires profondeurs d'un puits situé à l'entrée du bourg de Plouaret, sur la route de Lannion. — Qui est là ? — Le Saint. — Quel saint êtes-vous ? — San ar Gourlanno !... On s'affole, on court au presbytère, et de tous les coins du bourg, la foule se précipite. Plaisante méprise : c'était bien le Saint, mais Louis Le Saint, demeurant au Gourlanno.

Quelle verve Le Braz a pu déployer en reprenant un tel sujet ? D'abord il a transporté le théâtre de la scène de Plouaret à un bourg de l'arrondissement de Lannion, Trésiny. Y a-t-il réellement connu le puits qu'il décrit dans sa nouvelle, avec la niche anciennement décorée de la statue d'un saint ? Mais quels sont les mérites mêmes de ce Saint Kadô dont nous ne saurions dire s'il a existé véritablement ? Il nous semble donc que l'histoire de la statue de Saint-Kadô appartient tout entière à l'invention du nouvelliste. D'autre part il a créé des personnages comme Fanta Gourronnee, l'humble ménagère à l'esprit ingénu ou le vieil aveugle Dall an Dribûner, qui n'apparaissent pas dans le conte de Luzel. Autant de transformations qui ne rendent l'histoire que plus piquante.

Le fond du sujet est donc populaire et breton, mais la façon de le traiter est toute personnelle.

Lors de la publication des *Vieilles Histoires du Pays Breton* qui révélaient en Le Braz un conteur délicieux, personne n'avait songé à discuter la valeur historique de ses nouvelles. La première critique ne date que de 1910 et c'est Léon Dubreuil qui, le premier, met en doute la sincérité du folkloriste en affirmant, dans un numéro du *Fureteur Breton* (2) que le héros d'*Histoire Pascale*, le

(1) L'épisode du puits se trouve dans les N<sup>os</sup> du 22 et du 26 Déc. 1877. Ces contes seront republiés 10 ans plus tard dans la *Revue Illustrée de Bretagne et d'Anjou*.  
(2) Tome V Juin-Juillet 1910, p. 179.

Dom Karis, « ci-devant recteur de Ploubezre », fusillé par les Etampois, n'a jamais existé.

Léon Dubreuil a fouillé les archives de Ploubezre ; aucune trace de ce Dom Karis. Accompagné de gens du pays, il a recherché cette croix de pierre qu'on aurait édiflée à l'endroit où tomba Dom Karis : « On vous la montrera, cette croix... » écrivait Le Braz, sur le bord de la grande route qui mène de Lannion à Plouaret... Elle ne porte aucun nom, aucune date, mais les gens de Ploubezre ne passent jamais devant elle sans s'y agenouiller pieusement : ils l'appellent « Kroaz Dom Karis », et plus d'une vieille du pays s'imaginaient que le recteur-martyr y fut réellement crucifié ».

« J'arrive à Ploubezre, écrit Dubreuil, (1) chez des amis de vieux Ploubezriens : « La croix de Dom Karis, sur la route de Plouaret ? ». Chacun ignore. La vieille mère, fort pieuse, et le fils, un lecteur de la *Légende de la Mort*, qu'il montre avec respect, ne savent de quoi il s'agit. La mère n'est jamais allée prier au pied de la croix, le fils n'a jamais entendu dire qu'un recteur ait été fusillé, le père n'en a pas souvenir non plus. Nous voilà arpentant la route de Plouaret jusqu'aux Cinq-Croix... » Il existe bien une croix de pierre dans un champ qui borde la route, mais « sous la lèpre de la pierre » on y découvre une date : 1728...

L'opinion de Dubreuil est formelle : « Dom Karis n'a jamais existé, si ce n'est sous la plume imaginative de mon vénéré maître Anatole Le Braz, à qui je me garderai bien de chercher une mauvaise chicane. J'estime qu'il a voulu faire œuvre de conteur, de conteur personnel plutôt que de véritable folkloriste... ».

Il est évident que Le Braz n'allait pas manquer de riposter aux vives critiques de Dubreuil. Si intéressants que soient les articles du *Fureteur Breton*, il m'est impossible de les reproduire ici.

C'est dans cette réponse (2) que Le Braz affirme ce qu'il avait déjà dit à Dottin et qu'il se plaît à répéter : « Je n'ai pas l'imagination inventrice... ».

Pourquoi cette histoire de prêtres insermentés ? C'est que dans son jeune temps « des histoires... dans le genre de celle de Dom Karis, couraient les routes ». Quant à la croix, il avoue le plus simplement du monde qu'il ne songeait pas à celle dont parlait Dubreuil, « mais à tout un groupe de croix que l'on appelait *Ar Pemp Croaz, les Cinq Croix*, plus loin vers Plouaret.

« Ce nom des Cinq Croix avait exercé sur mon imagination je ne sais quel prestige. Subsistaient-elles toutes cinq ? Je ne me rappelle plus bien. En tout cas, je les réduisis à une pour la consacrer à la mémoire de Dom Karis ».

Et avec une franchise qu'on ne saurait qu'admirer, Le Braz fournit d'autres explications aussi précises que détaillées. Loin de chercher à dissimuler les sources de sa nouvelle, il n'hésite pas, au

(1) Dans un second article qu'il a écrit après la plus sérieuse des enquêtes Tome VI, Fév. Mars 1911, p. 103.  
(2) Tome VI, Avril-Mai 1911, p. 130.

contraire, à étaler. Et ces révélations ont l'intérêt de nous permettre de mesurer la puissance imaginative de Le Braz : il nous est difficile d'admettre qu'elle soit aussi faible que le prétend l'écrivain. Sans doute certains événements lui sont-ils « fournis du dehors », mais nul ne niera qu'il faut l'art d'un littérateur pour les « amalgamer » et pour les « organiser » comme il le fait.

Une seconde fois Le Braz se trouvera exposé aux vives attaques du *Fureteur Breton*. La question posée par Dubreuil à propos d'*Histoire Pascale* incite G. Bleiz à soulever un problème analogue à propos du *Bâtard du Roi*, une nouvelle dans laquelle Le Braz avait entrepris d'évoquer la redoutable figure du farouche marquis de Guerrand, de ce « grand seigneur méchant homme » dont le nom avait hanté, durant des siècles, les imaginations des Trégorrois.

« ... Dans le *Barzaz-Breiz*, écrit Bleiz (1), le marquis de Guerrand, terreur de sa paroisse, est le fils de Claude de Nèvet et de Jean du Parc, seigneur de Locmaria (La Villemarqué l'identifie avec ce Locmaria dont les passe-pieds ravissent M<sup>me</sup> de Sévigné à la Cour). Dans le récit de Le Braz, le terrible marquis (*ar markiz brunn, ar aotrou brunn*) est un « bâtard du roi », un fils de la bohémienne Rita Dongui, qu'épouse le Locmaria célèbre par ses passe-pieds, et que séduit le Roi-Soleil. Qui faut-il croire ? »

La réponse de Le Braz ne se fait pas attendre (2). « Le Braz, — écrit ironiquement Léon Durocher, le Directeur du *Fureteur*, — ne se plaint pas qu'on discute le fond historique de ses récits personnels, qu'on épluche l'état civil de ses personnages... »

En effet son explication est des plus simples : s'il paraît s'écarter de la gwerz qui fut le point de départ de sa nouvelle (c'est sans doute le *Kloarek Lambol* de Luzel, mais il connaissait aussi toutes les autres gwerz qui se chantaient au pays de Plouégat-Guerrand et dans le reste du Trégor, flétrissant les attentats du *Markiz brunn* ou célébrant sa générosité), s'il s'écarte, dit-il, de la gwerz de Luzel, c'est qu'il a recueilli d'autres renseignements sur les lèvres d'une marchande de noix rencontrée dans une auberge de Plouégat-Guerrand (au cours de sa « mission » de 1893), et qui la lui avait chantée. « Je couchai dans cette auberge. La pluie, le vent agitèrent dans mon cerveau, avec la gwerz de Luzel, les paroles de la chanteuse. J'ai écrit le *Bâtard du Roi*. »

Il est vrai que, du temps de Le Braz, aucun folkloriste n'était parvenu à identifier d'une façon précise le redoutable héros des traditions trégorroises (Louis Le Guennec, le premier, a eu le courage d'entreprendre une vaste enquête qui devait lui apporter, — en 1927 seulement —, la solution de cet intéressant problème (3).

(1) Tome VI Juin-Juillet 1911, p. 205.

(2) Tome VI Août-Sept. 1911, p. 215.

(3) Mélanges Loth (1927) et Bulletin de la Sté Archéologique du Finistère (1928), p. 21.

Il est certain aussi que Le Braz n'a pas cherché à vérifier les données éparses que lui fournissaient les gwerz et la tradition orale, et il faut avoir lu cette longue nouvelle pour voir tout ce que son imagination est venue ajouter aux traditions populaires : seul un vrai littérateur pouvait en tirer le parti qu'il a su en tirer.

Je ne voudrais pas achever cette étude sans dire quelques mots du *Sang de la Sirène* qui est une des nouvelles les plus marquantes de Le Braz.

Lorsqu'en août 1895, A. Le Braz débarquait à l'île d'Ouessant, il réalisait l'un de ses vœux les plus chers. Depuis longtemps, en effet, ce coin d'Extrême-Occident exerçait sur son imagination de pèlerin un attrait mystérieux.

Nous n'aurions pas le moindre renseignement sur ce voyage de Le Braz sans une causerie qu'il a faite le 12 octobre 1895 à la séance de clôture du 36<sup>e</sup> Congrès de l'Association Bretonne, sur les *Traditions populaires de l'île d'Ouessant* (1). Il y rapporte quelques-unes des légendes relatives aux deux grands thaumaturges ouessantins, Saint-Pol et Saint-Gildas, sur lesquels les iliens ne tarissaient point, mais il y révèle aussi les détails du *Proella*, « le plus intéressant et le plus original de tous les usages locaux », — une tradition dont il fera le but de sa nouvelle.

Etrange cérémonie que celle de cet enterrement fictif que l'on pratique pour que les noyés sans sépulture ne soient pas condamnés à errer sans fin dans l'autre monde. Non moins étrange, ce vocable par lequel on le désigne : « un nom comme en latin » !

Après Luzel (2), Le Braz essaye de l'expliquer. Dans la *Légende de la Mort*, il suggère une hypothèse qui lui paraît plausible : « ... *Proella*, corruption peut-être du début de quelque hymne funéraire latine commençant, je suppose, par *Pro illa anima...* ».

Dans le *Sang de la Sirène*, autre hypothèse (adoptée sans doute sur la foi de Luzel) : il tâche d'expliquer le nom de *Proella* en le rapprochant du mot latin *procella* « qui, dans la langue des marins de Rome, désignait la bourrasque, la tempête, la fureur déchainée des vents ». Hypothèse aussi fautive que la première. En effet, un chercheur sérieux, M. Cuillandre, a démontré (3) que l'inscription gravée sur le petit monument du cimetière, connu de tous les visiteurs de l'île (c'est là que sont entassées les croix de cire qui représentent les défunts) est erronée : ce n'est pas *proella* qu'il faut lire, — terme fantaisiste, mais *broella*. Ce mot, formé sur *bro* (pays) avec adjonction d'un suffixe d'infinitif en « ella », semble signifier « ramener en pays, rapatrier, d'où rapatriement ». Ce sens, affirme M. Cuillandre, c'est celui que les Ouessantins

(1) Bulletin de l'Association Bretonne (1896), LII, p. 191.

(2) Il avait publié en 1874 une série d'articles sur Ouessant dans la *Revue de France*, puis dans son journal *L'Echo de Morlaix*, devenu plus tard *Le Mortaisien*, (29 Avril, 2, 9, 13, 20 et 27 Mai). Le Braz était donc déjà renseigné sur les coutumes de l'île.

(3) *Annales de Bretagne*, XXXV (1923-24), p. 627, et XXXVI (1924-25), p. 298.

éclairés donnaient au mot ; mais auprès de qui Le Braz s'est-il renseigné ? Ne s'est-il pas fié avec trop d'abandon, selon son habitude, à ceux qu'il interrogeait ?

Dans la *Légende de la Mort*, il rapporte que les détails de cette curieuse cérémonie lui ont été communiqués par M. Crenn, — un Ouessant d'occasion, peu qualifié sans doute pour lui fournir les renseignements les plus exacts. Cet aimable correspondant l'amène à commettre de graves erreurs, car Le Braz n'a pas été trompé que sur le nom et la signification de la cérémonie : il s'est mépris également sur les détails d'une « tradition aussi respectable que le *broella* et d'une circonstance douloureusement tragique comme l'est une disparition en mer ».

Si Le Braz avait assisté à un *proella* pendant son séjour à Ouessant, il n'aurait pas manqué de le dire dans sa causerie. Et, par conséquent, le *proella* qu'il décrit dans sa nouvelle n'est qu'une évocation sortie de son cerveau d'après les renseignements qu'il a pu recueillir oralement.

Mais il a même modifié dans *le Sang de la Sirène* certains détails de la cérémonie décriée dans une causerie ou dans la *Légende de la Mort*. C'est ainsi que chez Marie-Ange, le *proella* a lieu neuf jours après la tragique nouvelle, et non le soir même. Comment Le Braz a-t-il été amené à introduire cette circonstance nouvelle dans son œuvre ? Divers témoignages nous en apprennent l'origine : sa nouvelle était aux trois quarts faite lorsqu'à un bal de la Préfecture, Le Braz qui ne dansait pas est abordé par un « raseur » : celui-ci avec des « Cher Maître » plein la bouche (c'est ainsi que J. Ollivier me racontait l'histoire qu'il tenait, je crois, de M. Gourvil) l'interroge sur ses projets, et comme Le Braz lui avait confié qu'il préparait quelque chose à Ouessant : « Ouessant ? Mais j'en reviens... ». Et le « raseur » de lui raconter que ce qui l'avait le plus étonné là-bas, c'était d'avoir vu un homme sur la falaise qui contemplait la mer avec une fixité de regard extraordinaire : sans détacher les yeux de l'Océan, il lui avait indiqué la raison pour laquelle il était là : il guettait le cadavre de son fils, car lorsqu'un être cher s'est noyé, on peut conserver l'espoir, jusqu'au neuvième jour, que les courants ramèneront son corps ». — Je sentais, déclarait Le Braz, que quelque chose me manquait pour achever ma nouvelle, et c'est ce « raseur » qui me l'a fourni ».

Est-il retourné à l'île pour s'informer à nouveau, comme d'aucuns l'ont pensé ? (1). C'est peu probable qu'il ait pu entreprendre,

(1) Voir, à ce sujet, le remarquable discours prononcé par M. Fender au Lycée de Saint-Brieuc, le 15 Mai 1927, au cours de la journée Anatole Le Braz.

à ses frais, un nouveau voyage, avec la nombreuse famille qu'il lui fallait entretenir : une femme et six enfants (1).

Dans sa causerie, Le Braz donnait peu de détails sur la veillée funèbre du *proella*. Il en parle plus longuement dans la *Légende de la Mort*, où il introduit la « prieuse de profession », vieille femme qui entre deux *De Profundis* entonne l'éloge du disparu (cet usage, Le Braz l'a noté aussi dans plusieurs régions de la Cornouaille).

Dans *le Sang de la Sirène*, Le Braz imagine que l'occasion lui est offerte d'entendre le *prévec* de Jean Morvarc'h, « cette espèce de *vocéro* ouessantin, avec la commissionnaire de l'île pour vocératrice ».

Il est certain que les détails de cette curieuse tradition appartiennent tout entiers à l'invention de Le Braz. En effet, M. Cuillandre affirme, à la suite de son enquête et sur la foi de témoignages sûrs, qu'à aucun *broella*, ni à Ouessant, ni à Molène, nul n'a pu entendre de *vocéro* ayant « le charme d'un sortilège barbare, je ne sais quelle vertu d'incantation » ni voir de « vocératrice » prise d'une ivresse spéciale et quasi prophétique », interpellant la mort et déclamant son oraison funèbre, les yeux enflammés, la voix haletante !

Simple, en réalité, est la pieuse veillée devant un linceul vide de cadavre... Tous se taisent recueillis ; le silence n'est rompu que par les prières que débite, sur un ton de mélodie, la prieuse des morts à genoux, face à la croix.

Comment Le Braz a-t-il été amené à développer cette partie ?

Puisqu'il n'a pas pu entendre de *prévec* à Ouessant, j'ai pensé, avec J. Ollivier, qu'il avait dû s'inspirer, pour écrire ce « *vocéro* ouessantin » de deux exemples de *voceri de la Corse* qui avaient été publiés en 1878 dans la revue *Mélasine* (2), et qu'on ne peut lire sans curiosité. Le premier est un *vocéro* de mort ordinaire : quand on s'adresse aux gens morts naturellement, ce sont des « plaintes sans emportement ; on y est prodigue d'épithètes louangeuses qui peignent la tendresse et le regret ». Mais quand on s'adresse aux personnes dont la mort a été violente, « ce sont des vociférations haineuses... » : le second *vocéro* de *Mélasine* est un de ces *voceri de mala morte*.

Le Braz a dû songer à rapprocher la veillée funèbre d'Ouessant de cette veillée où « les femmes accourent des villages voisins pour pleurer le mort, ce qu'elles appellent aller à la *scirrata* ». Une fois de plus il s'est livré tout entier à l'inspiration qui l'emportait et il imaginé ce *proella* qui ressemble beaucoup plus à la *scirrata* de Corse qu'au *Proella* d'Ouessant.

Ainsi, non seulement, Le Braz ne s'est pas renseigné très scru-

(1) Il avait épousé, à Kerfeunteun, le 6 Août 1890, une femme restée veuve avec trois enfants et qui lui avait donné encore deux filles et un garçon. Elle fut, d'ailleurs, pour lui la meilleure des compagnes, lui prodiguant sans cesse des encouragements.

(2) Col. 47-50 et col. 121-124.

puleusement sur les détails d'une tradition dont il faisait le but de sa nouvelle, — se contentant soit des renseignements que lui fournissait Luzel, soit des indications de correspondants dont nous ne saurions dire qu'ils étaient très qualifiés pour lui communiquer les détails de cette étrange coutume, — mais il a même créé du folklore, et il est permis désormais de mettre en doute la bonne foi de Le Braz lorsqu'il affirme qu'il n'a pas ajouté grand chose aux documents que le peuple lui fournissait.

◇ ◇ ◇

Au terme de cette étude, peut-on se résoudre à croire que Le Bras n'a fait que « rendre à l'âme populaire ce qu'elle lui avait prêté » ? Et dira-t-on qu'il a accompli sa « mission » avec toute la probité désirable ?

D'abord nous avons pu constater qu'il ne s'est pas contenté d'interroger « les batteurs de routes, dépositaires des traditions de la race ». Mais il ne s'est pas fait scrupule de puiser aussi dans l'œuvre de son maître Luzel.

Certes, on doit beaucoup à Le Braz d'avoir fixé par le livre des centaines de légendes que sa génération ne songeait pas à sauver. Mais dans ce travail, il n'a pu supprimer tout de lui-même et lorsqu'il reproduisait ce que le peuple lui avait dit, est-ce toujours malgré lui qu'il a cédé aux suggestions de l'artiste ? Ce « charmeur » (c'est ainsi que le nomment encore ceux qui l'ont connu) n'a pu s'empêcher d'ajouter aux récits qu'il avait recueillis, l'élégance de sa traduction, l'agrément de son style, son art de conteur.

Ce magnifique talent de narrateur à la verve séduisante, Le Braz pouvait l'étaler plus librement dans le cadre de la nouvelle, car — ne l'a-t-on pas répété souvent ? — si l'important dans une étude de folklore est de faire vrai et non de faire beau, la nouvelle est une œuvre de littérature et d'esthétique où l'imagination peut avoir sa large part. Et on sait avec quel esprit d'invention Le Braz a su broder sur les événements qui lui venaient du dehors : il ne s'est pas contenté de les « amalgamer » ou de les « organiser » ; parfois aussi, il les a corrigés et il a même créé du folklore. Il est vrai que Dottin avait coutume de dire que Le Braz, étant celtic, avait le droit, aussi bien que tout autre Breton, d'enrichir les trésors de sa race : « aurait-il parfois créé du folklore qu'on ne saurait lui en tenir rigueur ».

Il n'en est pas moins certain que si Le Braz peut nous apparaître comme le conteur le plus charmant et le plus remarquable styliste de la littérature bretonne, il s'en faut de beaucoup qu'il puisse en être considéré comme le premier des folkloristes.

Jean DUPONT.

## A la recherche de la Tradition

LES Editions Arthaud viennent de faire paraître un nouvel ouvrage sur la Bretagne : « *En Bretagne Morbihannaise* » de H. F. Buffet (1). Ce livre bien présenté, comme tous les ouvrages de la maison Arthaud, est une surprise pour le lecteur. Il ne s'agit plus en effet, comme on pouvait être tenté de le supposer, de la description pittoresque d'une région ou de l'étude géographique d'un pays.

L'auteur, qui aurait pu intituler plus justement son ouvrage « *Etude folklorique du Vannetais Bretonnant* », nous présente, en fait, une documentation fort intéressante et assez complète du folklore de cette région. Il est d'ailleurs assez symptomatique de constater que cet ouvrage très documenté sur le folklore est l'œuvre d'un archiviste rompu aux recherches érudites. Un authentique chartiste n'a donc pas dédaigné de se passionner pour cette science, encore assez récente, de l'étude des coutumes et des traditions populaires, branche annexe de la géographie humaine.

La Haute-Bretagne avait fait l'objet, il y a une cinquantaine d'années, des études approfondies d'Orain, et de Sebillot, mais aucune région de Basse-Bretagne ne possédait encore d'ouvrage d'ensemble sur le folklore malgré les travaux de Cambry, Perrin, Luzel, Souvestre et Le Braz. M. Buffet comble très heureusement cette lacune pour une région bien déterminée du Morbihan. Il serait à souhaiter que pareil travail fût entrepris un jour pour le Finistère et les Côtes-du-Nord, départements aussi riches en traditions et coutumes, dont plusieurs, hélas, disparaissent bien rapidement.

Dans « *Bretagne Morbihannaise* », l'auteur étudie successivement l'habitat rural, le costume puis les travaux ; les joies et les deuils du berceau à la tombe ; les fêtes et cérémonies calendaires ; les danses, les chansons, les contes et les légendes. Enfin, après avoir passé en revue quelques-unes des curieuses coutumes de la médecine populaire, il donne un aperçu du folklore religieux : les dévotions populaires et les pardons.

(1) Collection « *Folklore* », 286 pages 17 x 22 cm. Nombreuses héliogravures, 700 francs.

Si le texte est riche en documentation précise, exception faite de quelques manques de renseignements historiques ou géographiques, l'illustration par contre pourrait laisser à désirer. Il eût été souhaitable d'avoir davantage de plans et de croquis sur le mobilier et sur l'habitat. Des dessins précis de motifs décoratifs et d'ornementation ainsi que quelques schémas de danses et un ou deux airs de chansons inédites auraient agrémenté fort heureusement la présentation de l'ouvrage. Les croquis des coiffes bretonnes, vraiment trop schématisés (« *Visages de la Bretagne* » des éditions « Horizons de France » avait pourtant tracé la voie d'une façon remarquable) manquent de précisions et de détails. Il serait bien difficile d'après ces croquis trop succincts de reconstituer une coiffe morbihannaise ! Enfin, une carte délimitant les régions où se portent ces différentes coiffes aurait complété très utilement cette documentation.

Peut-être les photographies ne répondent-elles pas suffisamment au texte et trop de photos sont du « déjà vu » : Carnac, Auray, Kernasclédén, Saint-Nicodème avec sa célèbre fontaine. On avait pourtant une occasion unique de mettre en valeur quelques-uns de ces trésors inconnus que possèdent encore tant de villages morbihannais : vieux saints curieux, têtes typiques de vieux bretons, motifs décoratifs de puits de granit, vieux calvaires de campagne, ossuaires inconnus. Il eût été intéressant que la photographie nous permit de faire des découvertes nouvelles en relation avec le texte.

Ces quelques remarques n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage qui se lit avec plaisir, on pourrait même dire avec émotion, quand, sous la plume de l'auteur, on voit revivre d'une façon si saisissante tout un monde disparu. C'est peut-être justement l'un des plus grands attraits des études folkloriques de replacer le lecteur en face d'une civilisation et en contact permanent avec la nature où vivent des types caractéristiques d'une région déterminée, avec leur croyance, leurs costumes, leurs rites, leurs arts et leurs traditions. On pénètre ainsi dans l'intimité de ces personnages typiques qui jouaient autrefois un rôle important dans les villages de Bretagne : le meunier, le sabotier, le tissierand, le tailleur et même le cordonnier que M. Buffet réhabilite du mieux qu'il peut de cette suspicion dans laquelle le tenaient trop souvent les paysans d'autrefois. Tous ces types intéressants sont étudiés avec beaucoup d'attention et l'on se prend à regretter parfois qu'il nous soit fait une description trop succincte de ces artisans et gens de métiers.

Regrettons qu'on ait à peine souligné le rôle d'un autre personnage si important dans la vie du peuple breton du XIX<sup>e</sup> siècle : le Recteur, à la fois maître incontesté du spirituel et conseiller

écoulé pour le temporel mais souvent aussi gardien des traditions (1).

Le Folklore offre ainsi une matière inépuisable de renseignements sur les coutumes et traditions. M. Buffet n'avait que l'embaras du choix et il lui fallait nécessairement se limiter et c'est pourquoi d'ailleurs il s'est cantonné sagement à l'étude d'une région bien déterminée du Morbihan.

Il faut encore noter que l'ouvrage de H. F. Buffet est davantage une œuvre d'érudition que d'observations personnelles. Et si, de ce fait, il perd un peu de cette vie et de cette fraîcheur qui s'attachent à toute révélation provenant de recherches personnelles faites dans le pays et près des gens directement, on n'appréciera pas moins le mérite d'un ouvrage de ce genre, bourré d'indications et de documents recueillis à des sources nombreuses et variées qui ne sont livresques qu'en partie. On peut facilement se rendre compte, par toutes les références citées, que l'auteur a consulté consciencieusement un grand nombre d'ouvrages et dépouillé un nombre non moins considérable de revues parmi lesquelles la « *Revue des Traditions Populaires* » prend une place importante par la qualité de ses documents folkloriques. Tant il est vrai que le Folklore est avant tout une science qui exige des données précises et non de l'invention, de la fantaisie ou de l'a peu près !

Soulignons enfin la part importante faite par H. Buffet aux *formules, dictons et proverbes bretons*. Il serait possible de relever dans son ouvrage plus de 70 citations. L'auteur s'est certainement rendu compte de la valeur de cette poésie gnomique dans l'édu-

(1) Ainsi, par exemple, M. Buffet, mentionnant dans son ouvrage la coutume des navires de guerre de saluer la Vierge de Larmor de trois coups de canon, quand ils quittent le port de Lorient, oublie de noter le rôle du recteur dans cette coutume. Suivant cette ancienne tradition, le navire de guerre arrivé à la hauteur de Larmor, dont le cérémonial bien déterminé est encore ponctuellement observé de nos jours, doit tirer un premier coup de canon et hisser le drapeau pour saluer N.-D. de Larmor. Averti quelques jours auparavant, par un officier du bord, de l'heure du passage, le recteur monte alors sur la tour de son église. Il hisse lui aussi le drapeau sur le vieux clocher trapu et, tandis que le bateau passe lentement à la hauteur du sanctuaire de la Vierge vénérée, d'un geste large il bénit le navire et son équipage. Deux autres coups de canon répondent en remerciant, au geste rituel, et le bateau, muni de la bénédiction du ciel, continue sa course tandis que les pavillons descendent lentement.

On raconte dans le pays, que lors de la guerre de Crimée, une flotte de guerre avait quitté Lorient, pour transporter un chargement de troupes sur les côtes de Crimée. Tous les bateaux avaient salué Notre-Dame de Larmor au passage. Tous, sauf un qui avait refusé de le faire : La *Sémillante*. Tous les bateaux revinrent sains et saufs, excepté la *Sémillante* qui fut dressée par la tempête sur les récifs des Îles Lavezzi. Alphonse Daudet a raconté dans les « *Lettres de mon moulin* » cette tragique agonie de la *Sémillante*. Au matin, six cents cadavres se trouvaient rejetés sur le sable. Le navire avait été broyé par la mer et pas un seul homme n'avait pu en réchapper !

Ces renseignements m'ont été fournis par le Recteur de Larmor en 1946. Il me raconta également qu'un jour il reçut la visite d'un commandant de navire qui lui dit : « Monsieur le Curé, je suis protestant, mais mon équipage est en grande partie composé de bretons catholiques qui seraient navrés de passer devant l'église de N.-D. de Larmor sans la saluer. Je vous demanderai donc, selon la coutume, de bénir mon navire au passage. » Et c'est ainsi, me disait le recteur, « qu'un commandant protestant fit tirer trois coups de canon en l'honneur de la Vierge ! »

cation populaire de jadis et aussi du rôle important de ces dictons, aussi bien pour jalonner le temps que pour encourager le travail, stigmatiser les vices, caricaturer les défauts et enfin enseigner la sagesse sous une forme concise et facile à retenir. Enseignée sous cette forme la sagesse se retenait sans doute mieux que par les seuls procédés livresques en usage de nos jours ! Nous avons en tous cas la possibilité aujourd'hui de retrouver dans ces « rimastel » toute la sagesse sinon la science de plusieurs générations...

Tel quel, cet ouvrage ne manquera pas de passionner un public très étendu mais plus particulièrement peut-être les jeunes d'aujourd'hui que les questions folkloriques intéressent vivement. En traitant ces sujets encore d'actualité, le livre de M. Buffet arrive ainsi à son heure.

En effet aussi étrange que cela puisse paraître, nous assistons aujourd'hui à un retour vers la tradition régionale, tant dans les recherches architecturales, en harmonie avec le terroir que dans l'étude d'un mobilier adapté à un pays et encore plus peut-être dans la rénovation de la chanson populaire, des danses locales et même dans les fêtes traditionnelles religieuses : les pardons bretons.

En Bretagne comme ailleurs, on commence à s'apercevoir que la civilisation la plus moderne n'exclut pas nécessairement un renouveau folklorique ou plus simplement la conservation de certaines traditions locales et religieuses. Il ne viendrait évidemment à l'esprit de personne de reprendre les vieilles coutumes désuètes, de garder un mobilier inadapté ou de conserver des traditions vides de sens et d'intérêt. C'est ainsi qu'il ne saurait être question de reprendre le lit-clos d'autrefois pour y coucher ni de s'éclairer encore à la chandelle de résine ! Les exigences de la vie moderne et les commodités de la civilisation actuelles nous imposent un genre de vie qu'il serait illogique et anormal de refuser.

Mais d'autre part, bien des personnes se rendent compte aujourd'hui de la banalité et de la médiocrité du « standard », de la monotonie de la *serie* et de la tristesse de l'uniformisation du cadre de vie moderne qui atteint de plus en plus les milieux où s'était conservée intacte jusqu'à présent une large part de la tradition locale. Aussi bien peut-on constater actuellement, dans bien des milieux et même dans nos campagnes chez le paysan évolué, ce désir, parfois instinctif, de s'évader de cette uniformisation et de cette banalité et de retrouver dans la tradition une certaine personnalité, une individualité, un caractère particulier qui ne soit pas celui de tout-le-monde et peut-être en même temps de garder encore un peu de poésie et d'art !

Mais comme le disait récemment G. H. Rivière, en étudiant le rôle du Folklore dans la reconstruction rurale : « *Tenu compte des conquêtes de l'industrie et des arts appliqués, professionnels*

*— domaine du travail, décor de vie — c'est dans les loisirs et dans les rites de l'homme moderne que les comportements folkloriques peuvent trouver la carrière la plus socialement féconde. »* Et il constate que l'activité majeure est la fête populaire, familiale, professionnelle, juvénile et religieuse.

De fait si, en Bretagne, certaines personnes s'efforcent de retrouver un cadre de vie correspondant à la tradition, de nombreux groupes de jeunes se préoccupent davantage aujourd'hui, de rechercher certaines formes de loisirs adaptées à leur tempérament, à leur milieu, ou reflétant simplement la tradition, sans renoncer, pour autant, aux avantages que procure la vie moderne actuelle. Ils recherchent donc les chansons de terroir, les danses locales, de même qu'ils fréquentent à nouveau les fêtes traditionnelles telles que les pardons et les fêtes régionales, représentant souvent pour cette occasion les costumes traditionnels abandonnés, qui leur serviront parfois encore pour les mariages.

Il serait intéressant que fût entreprise un jour l'histoire de ce renouveau folklorique auquel nous assistons un peu partout en Bretagne. Commencé avant la guerre, ce mouvement, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, allait s'accroître aussitôt la libération. Les jeunes organisèrent alors de nombreuses manifestations régionales et folkloriques parfois sous l'égide de mouvements politiques.

Mais bientôt de nombreux cercles celtiques se fondaient dans des villes ou villages, là même où la tradition semblait le plus définitivement abandonnée ! Si, dès 1930, Eugène Règnier, président du Cercle Celtique de Paris avait fondé la fédération des cercles celtiques, les groupes les plus actifs se composaient surtout des cercles des grandes villes : Paris, Rennes, Nantes, Angers, formés en grande partie d'étudiants. Par contre, à partir de 1945, c'est en Bretagne même que se fondaient, à côté de quelques cercles anciens (tels ceux de Pont-Aven et Quimperlé) de nombreux groupements dans les villes et villages de Haute et Basse-Bretagne. Plusieurs de ces membres conservaient encore le costume local et un certain nombre n'avaient jamais quitté la Bretagne (1).

Dans la région Nantaise, Bernard de Parade, l'animateur de « Tréteaux et Terroir » s'efforçait de retrouver les traditions du pays Nantais et principalement de la presqu'île de Guérande. Il parcourut, avec une équipe de jeunes, les plus petits villages, interrogeant les vieilles gens et notant les pas et figures de danses. Toutes ces figures furent photographiées, puis filmées, en même temps que les airs, dont les jeunes avaient perdu le souvenir mais que la mémoire des vieux gardait encore fidèlement, furent enregistrés

(1) Il est nécessaire de préciser que l'heureuse action de ces Cercles Celtiques serait bien plus féconde si tous voulaient affirmer leur loyalisme français. Mais il en est quelques-uns, heureusement très rares, qui s'étant laissés « noyauter » par des séparatistes plus ou moins avoués, refusent d'afficher leur patriotisme français. Cette attitude de quelques rares individus nuit au développement des Cercles Celtiques. (Note de la Rédaction).

sur disques. Après ces recherches consciencieuses une vingtaine de danses originales purent être reconstituées et les vieux airs de chansons du pays Nantais étaient repris par la chorale du groupe.

Un autre problème préoccupait beaucoup Bernard de Parade : la recherche de l'évolution normale du costume de la région Nantaise, presque entièrement disparu. Avec l'aide de M<sup>me</sup> Le Minor (de Pont-l'Abbé), il réussit ce travail délicat. Un costume moderne du Pays Nantais, à la fois seyant et pratique, mais dont les formes étaient maintenues dans l'esprit de la tradition locale, fut ainsi composé pour le groupe de Travaux et Terroir. Ce résultat, peut-être critiquable du point de vue strictement folklorique, est cependant une réussite incontestable (1).

Mais, dans le mobilier et l'habitat, la recherche des formes traditionnelles est encore plus symptomatique de ce renouveau. Il n'est nullement besoin d'insister sur la crise qui atteignit il y a une cinquantaine d'années, le mobilier rustique, en Bretagne comme sans doute dans d'autres provinces françaises. Dédaignant le mobilier traditionnel, le paysan n'hésitait pas à le vendre à vil prix ou plus simplement le laissait pourrir dans des granges où on en retrouve assez souvent encore des épaves, quand il ne servait pas de clôture dans la crèche à cochons ! Bien entendu on s'empresait aussitôt de le remplacer par le mobilier Modern-Styl<sup>®</sup> du plus mauvais goût, sorti des galeries Machin et C<sup>o</sup> de Paris !

Aujourd'hui du moins on peut constater, chez le paysan aisé, un retour vers la tradition authentique. S'il ne s'est pas toujours rendu compte de la beauté et du charme du mobilier traditionnel, il apprécie du moins sa valeur incontestable et sans nul doute aussi ses qualités pratiques une fois adapté. Parfois, légèrement transformé, le vieux meuble fait l'ornement de la salle commune. Et le paysan qui doit se procurer un mobilier neuf choisira maintenant, de préférence, un meuble rustique de caractère, qui s'harmonisera, dans son intérieur, avec les autres pièces du mobilier.

Parallèlement à cette évolution du mobilier l'habitat présente, dans nos campagnes bretonnes, un retour vers la tradition du terroir. Aux alentours de 1880-1900 on avait cru faire « riche » en copiant servilement le style lamentable des maisons banlieusardes, avec toit débordant, souvent en pan coupé, parfois avec façade sur pignon et bien entendu avec marquises, rampes en faux bois, etc...

(1) Ce nouveau costume nantais ne peut être considéré comme folklorique : l'évolution ne s'était pas faite normalement par le peuple lui-même. Il peut le devenir s'il est un jour adopté par le peuple. Un cas de même genre s'est produit il y a quelques années dans le sud-Finistère : la femme d'un médecin, ayant gardé le costume de « bourliden » qu'elle portait étant jeune fille, imagina d'agrémenter le haut du corsage d'une petite collerette de dentelle dépassant légèrement le col derrière. Cette mode fut bientôt adoptée par toutes les jeunes filles de la région qui avaient conservé le costume puis bientôt par toutes les femmes. Non seulement cette collerette, qui n'existait pas autrefois, fut conservée mais elle évolua, se transforma, s'agrandit jusqu'à devenir de nos jours un des ornements importants du costume. Cette collerette devenait ainsi un élément essentiellement folklorique.

Or depuis une vingtaine d'années nous assistons fort heureusement à un renouveau dans la construction de l'habitat rural. Un certain nombre d'architectes s'étaient efforcés de retrouver les caractères essentiels de la maison bretonne. S'inspirant de ses éléments les plus typiques, entre autres du grand toit d'ardoises à forte pente toujours compris entre les deux murs pignons (et non les couvrant, comme dans les banales maisons modernes) retrouvant aussi le pignon aveugle (la façade n'étant jamais sur pignon) et enfin une certaine prédominance des pleins sur les vides dans la façade de granit, ces architectes régionaux, parmi lesquels on pourrait citer Chabal, Hémar, Bouillé, Penher, Mocaër, Legrand et Lachaud, commencèrent à construire, dans un style régional, des villas du bord de la mer. Perros-Guirec, Morgat, Ste-Anne la Palus, Bénodet servirent ainsi de champ d'expérience.

Mais bientôt certains paysans de goût, aidés d'ailleurs par les conseils judicieux du Génie Rural, se rendirent compte eux aussi de tout l'intérêt que pouvait présenter une maison de terroir modernisée. Et dans nos campagnes les expériences commencèrent ces dernières années.

◇ ◇ ◇

Il n'est pas contestable que le livre de M. H. Buffet « *En Bretagne Morbihannaise* » puisse apporter dans cette recherche de la tradition d'intéressantes indications, en précisant les données authentiques de l'art et de la tradition populaires ».

Peut-être pourrait-on, alors, regretter davantage que cet excellent ouvrage n'ait pas insisté, par des dessins et des croquis plus « poussés » et par des descriptions plus approfondies, sur tous les aspects pratiques et utiles du folklore de l'habitat, du mobilier, de la décoration, des danses et des chants.

Il est vrai que le but de l'ouvrage était tout autre ; et le sous-titre précise bien les intentions de l'auteur : « *Coutumes et traditions du Vannetais bretonnant au XIX<sup>e</sup> siècle* ». C'est dire qu'avant tout, M. H. F. Buffet veut nous faire revivre une époque qui a disparu. A ce titre d'ailleurs le livre ne se parcourt pas sans une certaine mélancolie : On a l'impression d'un pays qui a déjà perdu une grande partie de ses traditions et de ses coutumes et donc aussi de sa personnalité et de son pittoresque. Ce nivellement dans la banalité commune, cette standardisation, c'est bien un peu de poésie et d'art qui s'en va ; et on se prend à le regretter...

L'auteur n'est pas insensible à ce déclin et il voudrait semblait-il retenir dans son livre ces « derniers reflets à l'occident ».

A propos des coiffes bretonnes qui sont, dit-il, « le plus grand charme et le plus bel ornement du pays » il avoue : « Sans elles il n'y aurait plus de poésie en Bretagne ».

Souhaitons que son intéressant ouvrage maintienne encore longtemps la poésie de ces derniers reflets...

JOS LE DOARÉ.

# Le chaudron sonore de la Saint-Jean

(Réponses à l'article de M. VAN GENNEP)

## I

J'E peux apporter une réponse personnelle à la question posée par M. van Genepp dans son article sur le « chaudron sonore ». Quand j'habitais Pontivy, de 1900 à 1910, une tradition tenace nous amenait grands et petits, la veille de la Saint-Jean, sur une hauteur dominant la ville, en longère de la voie ferrée, dans un chemin de terre, dit de « Berlinquin ». Le soir tombant, le feu de joie traditionnel s'y allumait et faisait tournoyer dans les ténèbres, ses longues flammes crépitantes. D'autres feux lui répondaient sur les cimes lointaines, si bien que la nuit venue, l'horizon terrestre avait autant d'étoiles que le firmament.

Non loin du foyer, de vieilles femmes dans le noble costume pontivyen, la tête prise dans le capot de velours noir aux oreilles écarlates, étaient assises autour d'un grand bassin de cuivre. Graves, hiératiques, presque sacerdotales, elles faisaient vibrer longuement des jones tendus, au vide des grands vases. Et ces vases se mettaient à chanter ; chant étrange, parfois plaintif, souvent rugissant, toujours troublant. Nul de ceux qui l'ont entendu, ne saurait l'oublier. Nous rentrions silencieux, un peu émus, vaguement conscients d'avoir assisté aux mystères d'un culte du soleil, périmé depuis des millénaires.

L. B. K.

## II

DANS le *Magasin Pittoresque* de 1834 (page 71) a paru un article « Feux de la Saint-Jean en Bretagne » où il est parlé de cette coutume. Mais la description est absolument identique à celle donnée par Souvestre dans *Les Derniers Bretons*. Seule la dernière phrase est un peu modifiée : « un jonc fixé aux deux parois d'une bassine de cuivre pleine d'eau et de morceaux de fer ».

Cet article est certainement de Souvestre qui fut un des collaborateurs du *Magasin Pittoresque*.

Jean-Louis Q.

## III

CETTE musique devait être connue au pays de Quimper. Dans son évocation de la « Bretagne d'Hier » (Rennes 1938), Léon LE BERRE, page 114 écrit, décrivant un feu de la Saint-Jean, (p. 114) : « Au loin mugit... la bassine de cuivre dont l'eau acidulée baigne de la ferraille. Un jonc, maintenu de part et d'autre de la bassine et pincé comme la corde d'une harpe, rend une plainte bizarre. » Le Berre y dépeint la Cornouaille de 1900.

Une normannoise.

## IV

DANS mon enfance, vers 1885, j'ai vu, un soir de Saint-Jean, les habitants de Saint-Nicolas-de-Redon tendre et froter les jones sur les bassins de cuivre. Au cours d'une simple promenade à Redon, au même anniversaire, j'ai entendu ce bourdonnement s'élevant de partout, dans la campagne, et quelque peu impressionnant.

Ne pourrait-on rapprocher cette coutume d'un usage qui m'a été signalé vers 1900 dans le Midi ? Les jeunes gens ramassaient sur les plages de la Méditerranée de gros coquillages de forme conique. Ils en brisaient la pointe et en faisaient une sorte de porte-voix. Le soir de la Saint-Jean, la campagne s'emplissait d'un bourdonnement analogue à celui des bassins de cuivre en Bretagne.

Maurice LE DAULT.

## V

M. BUFFET parle de cet usage dans son ouvrage « *En Bretagne Morbihannaise* ». Malheureusement il ne donne pas de précisions 1<sup>re</sup>) sur les communes où ce rite était pratiqué ; 2<sup>e</sup>) sur la date où il se continuait. Il en parle, page 51 et pages 143-144. Voici ce qu'il en dit à propos des feux de la Saint-Jean :

...pour faire de la musique, on plaçait sur un trépied la grande bassine de cuivre des buées, er bilig, où l'on jetait un peu d'eau, un couteau et un chapelet ; on la faisait ensuite vibrer à l'aide de jones ou de roseaux tressés, appliqués horizontalement sur les rebords par deux hommes qui faisaient lentement les mêmes mouvements que pour traire une vache. Alors il s'élevait un son pareil à celui d'un orgue et que l'on entendait de fort loin. Les villages se saluaient ainsi les uns les autres, dans une joie éclatante et générale...

Mais pour ma part, bien qu'ayant dépassé la soixantaine et n'ayant jamais quitté la région de Morlaix, je ne connaissais pas le *chaudron sonore* dont pour la première fois, l'article de M. van Gennep me révélait l'existence.

*Un vieux Trégorrois.*

VI

L'ARTICLE sur les bassins sonores me rappelle mon enfance. Dans le pays d'entre Vannes et Redon, à Questembert par exemple on avait coutume le soir de la Saint-Jean de construire un bûcher avec des fagots quêtés par les enfants de porte en porte. Ce bûcher était allumé à la nuit sur la place du Marché pendant que résonnaient les bassins. Et je me rappelle qu'un vieux maréchal-ferrant avait une manière personnelle de tirer de ce violoncelle primitif des sons amples et d'une magnifique vibration. Il m'est arrivé de tenir l'extrémité des 3 ou 4 brins de jonc contre le rebord du bassin où l'on cuisait les « ioutes » de blé noir, pendant que de ses doigts, qu'il humectait de temps en temps dans un peu d'eau déposée dans le bassin, par un mouvement identique à celui de la traite des vaches, il tirait un son continu vibrant et cuivré qui s'entendait dans toute la petite ville. Quand le bûcher s'éteignait, garçons et filles s'exerçaient à le franchir d'un saut qui, réussi, avait une signification — de mariage possible — je crois, mais que je ne puis plus préciser.

Mes souvenirs remontent aux environs de 1900. J'ignore quand cette pratique a cessé.

F. ORGEBIN.



*Dans les dernières lignes de l'article de M. van Gennep se sont glissées deux erreurs.*

Il faut lire : Plounevez-Moedec et Plounerin (Côtes-du-Nord) au lieu de Plounevez (Finistère) et Plouniren.



## Les ossuaires-reliquaires en Bretagne

(Réponses à la question 79)

VIII

DANS la chapelle de Sainte-Noyale, à Noyal-Pontivy (Morbihan), on peut voir encore sous la tour, à gauche de la porte d'entrée, quelques crânes et tibias alignés provenant probablement de l'ancien cimetière qui entourait la chapelle actuelle.

G. G.

IX

L'USAGE de mettre dans des petites boîtes le crâne, et parfois les tibias des morts, a presque complètement disparu dans les Côtes-du-Nord. Ces ossements étaient mis ainsi en évidence par la famille lorsque l'on déterrait un mort ancien pour le remplacer en terre par un nouveau décédé. Actuellement quelques familles font mettre les ossements dans une boîte rectangulaire que le fossoyeur remet en terre.

Vers 1900, j'ai vu ces boîtes déposées sur des étagères dans les ossuaires des cimetières.

M. l'abbé Le Coz, recteur de Kerien (Côtes-du-Nord), décédé il y a deux ans, me disait, il y a une vingtaine d'années, tenir de l'un de ses vieux professeurs au Séminaire, que cet usage remontait à l'époque du célèbre prédicateur, le Père Maunoir. Celui-ci, en effet, avait l'habitude de présenter un crâne en chaire. Il commençait alors son sermon en disant : « Voilà, mes frères, ce que vous deviendrez ! »

Dans la sacristie de l'église de Plœuc (Côtes-du-Nord), on peut voir sur une étagère un de ces « ossuaires individuels » contenant un crâne en parfait état de conservation. Sur une bande de papier collée à la base de la boîte, on lit : Ci-git la tête de J.-B. David, prêtre et vicaire de Plœuc, exilé pour la foi, mort en cette paroisse, âgé de 38 ans, le 28 may 1804.

Ch. LE PÈCHOUX.

X

A MARVILLE (Meuse), vieille petite ville pleine de vestiges anciens, il y a, au cimetière, un ossuaire du *xv*<sup>e</sup> siècle qui présente des petites boîtes enfermant un « chef », ce qui semble indiquer que cet usage n'était pas particulier à la Bretagne.

H. KERVAREC.

XI

DANS la chapelle qui se trouve au milieu du cimetière de Plouescat (Finistère), à droite, au bas du lambris, on peut voir le « chef » de M. Marc'hic dans une petite boîte noire en forme de chapelle portant cette inscription : « Chef de Jacques Marchic, recteur, mort en 1735 ».

Georges JAOUEN.

XII

OSSUAIRES ET RELIQUAIRES SAINT-POLITAINS

La cathédrale de Saint-Pol-de-Léon étant probablement la seule église bretonne où sont encore conservés de nombreux coffrets-reliquaires, il nous paraît nécessaire de donner à la *Nouvelle Revue de Bretagne* ce prolongement afin de fixer ce qui les concerne avant leur disparition totale. Nous aurons également soin de parler dans cet article des ossuaires qui contenaient autrefois ces reliquaires individuels.



Le chevalier de Fréminville arrivait à Saint-Pol-de-Léon le 20 avril 1826. Il venait de Morlaix et aborda la ville « du côté de l'orient ». Il remarqua, sur le mur qui entoure le cimetière, « d'anciens reliquaires ou charniers destinés à recevoir les ossements qu'on exhume en creusant de nouvelles fosses » (1). Ces ossuaires existent au nombre de neuf soit quatre sur le mur sud, deux sur le mur est, et trois sur le mur nord. En 1698, il y en avait treize (2). Ce sont d'étroites constructions qui ne ressemblent pas aux ossuaires de l'église de Roscoff ou d'autres localités, lesquels sont bâtis en forme de chapelle. Mais Sibiril, sur le mur de son ancien cimetière, possède également un de ces édifices, aujourd'hui désaffecté.

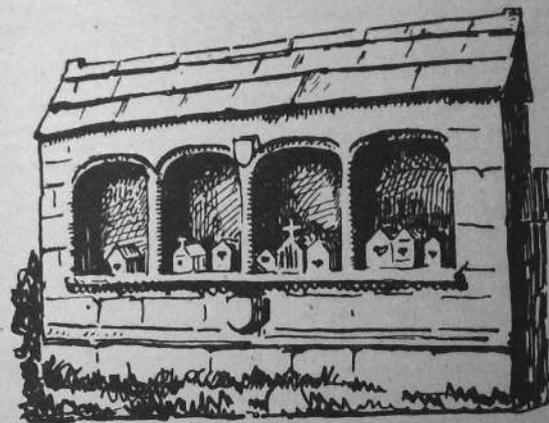
Il s'agit, d'ensemble de niches, allongés dans le sens des murs, du profil desquels ils ne dépassent pas à l'extérieur et mesurant environ deux mètres de hauteur à l'intérieur du cimetière. Aucun des neuf ossuaires de Saint-Pol-de-Léon n'est identique aux huit autres. Ils ont, généralement, de quatre à cinq mètres de longueur et soixante centimètres d'épaisseur. A l'intérieur du cimetière, ils dépassent, en saillie, légèrement des murs.

Sur leur façade, s'ouvrent quatre niches à cintre surbaissé d'un mètre vingt de haut et séparées par des piliers pleins. Mais le dernier ossuaire du mur nord n'a que trois niches. Et, dans un ossuaire du même mur, les niches communiquent entre elles par des ouvertures dans le fond. Plusieurs de ces monuments ont un bénitier, souvent au ras du sol, devant le pilier central. Un des deux reliquaires du mur porte, à son toit de pierre, une logette supplémentaire. Le deuxième, dans le mur sud, porte des écus de granit plus ou moins martelés. Celui qui se trouve près de l'entrée principale du cimetière porte une inscription usée sur le bandeau, au-dessus des loges. La date de 1611 et le mot reliquaire s'y peuvent déchiffrer. L'abbé Pondaven, dans ses *Notes sur Saint-Pol-de-Léon*, signale les treize ossuaires de ce cimetière et précise

(1) Le Chevalier de FRÉMINVILLE, *Antiquités de Bretagne*, Finistère, pp. 56-57.  
(2) Chanoine PIVRON, *La Cathédrale et le Minthy Léon*, p. 165.

que l'un d'eux portait en caractères gothiques : M. LE CAM PRETRE CHORISTE ET SOUS-DIACRE DE LEON FIT FAIRE CELLE RELIQUAIRE L'AN M.VC.

Enfin, derrière deux des ossuaires du mur nord, à l'extérieur du cimetière, sont percées des ouvertures cruciformes aujourd'hui bouchées, au-dessus de bénitiers en granit.



Un des ossuaires du cimetière de Saint-Pol d'après la photographie publiée dans le compte rendu du Congrès archéologique de Brest (1914) page 530.

Sur les côtés de ces ossuaires, dans la partie qui dépasse le mur d'enceinte, des trous laissés par l'omission d'une pierre pendant la construction, puis bouchés depuis de diverses façons, permettaient autrefois le passage des ossements qui s'y trouvaient enfermés. Dans les loges étaient alignées des boîtes contenant uniquement des crânes. Le chef, séparé des autres parties du squelette, était ainsi vénéré par les familles après l'exhumation.

Mais cet usage s'est perdu.



Une galerie des crânes, semblable à celle que Michelet observa à Plestin, en 1831, peut se voir aujourd'hui dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, au-dessus des stalles du chœur et au bord extérieur du chancel. Leur présence est discrète. Elle échappa à des observateurs qui, cependant, publièrent des notices importantes sur cette basilique mineure (1).

Il y a vingt-cinq coffrets-reliquaires individuels du côté de l'évangile et douze du côté de l'épître. Ce sont généralement de petites boîtes en

(1) Entre autres, G. TOSCAN, dans son *Finistère pittoresque*, publié en 1907, n'en dit pas un mot.

nois, fermées, avec un toit, et surmontées d'une croix. Le crâne qui est à l'intérieur s'aperçoit par une ouverture pratiquée dans la planche ou noire. Quelquefois, des larmes sont figurées aussi sur cette planche, autour de l'inscription.

Les ouvertures en forme de cœur sont les plus nombreuses, mais certaines sont triflées (1) et d'autres sont en forme de quatre-feuilles. Tous ces reliquaires sont en général bien conservés ; toutefois, quelques-uns ont perdu leur croix et deux d'entre eux sont disloqués.

Ces coffrets sont tous copiés sur celui d'Hamon Barbier, le plus ancien, qui mesure vingt-deux centimètres de longueur, dix-huit centimètres de largeur et vingt-deux centimètres de hauteur. La croix qui le surmonte a quatre centimètres de hauteur. Au maximum, ils ne dépassent pas trente-deux centimètres de hauteur et vingt centimètres de largeur. Les plus anciens sont peints en noir avec des bandes blanches de huit centimètres de large sur le toit et les côtés, en croix.

Le premier du côté de l'évangile est plus important que les autres. C'est une chasse gothique en bois plus fin et elle sort des mains d'un habile artisan. Décorée de quatre clochetons, un à chacun des angles, ses inscriptions sont dorées. Il est bien probable, d'ailleurs, que cette chasse n'a jamais affronté les intempéries dans les ossuaires du cimetière. Elle est parfaitement conservée. Sur sa façade principale, au-dessous d'une mitre où une croix de Malte est sculptée en relief sur une croix latine et une crosse entrecroisées, une ouverture ovale et vitrée laisse voir le crâne qui est à l'intérieur. Sur le cartouche, en lettres dorées, il y a : Le chef de Monseigneur Pre NEBOUT de la BROUSSE 62<sup>e</sup> Evêque de Léon siègea 24 ans mort en 7<sup>me</sup> 1701. *Requiescat in pace Amen* (2).

Voici, en outre, la liste exacte et par ordre chronologique des inscriptions que nous avons relevées sur les coffrets-reliquaires saint-politains :

- Ci-gist le chef de Hamon Barbier de K/jean chanoine de Léon archidiacre de Kemenetilly mort en 1552.
- Ci-gist le chef de Xpostle de Lesquen, archidiacre et chanoine de Léon protonotaire apostolique chevalier du Saint-Sépulchre en 1625.
- Ci-gist le chef de Vénéral et discret messire Estienne de la Coste archidiacre et chanoine de Léon en 1650.
- Ci-gist le chef de Xpofle de Lesquen sr de la Ville Gouesnou doyen des chanoines de Léon mort le 3 mai 1698.
- Le chef de Monseigneur Pre Nebout de la Brousse 62<sup>e</sup> Evêque de Léon siègea 24 ans mort en 7<sup>me</sup> 1701. *Requiescat in pace Amen*.
- Ci-gist le chef de Françoise Tulier Vve Prigent morte le 15 mai 1786. *Requiescat in pace Amen*.
- J. D. L. décédé en 1791.
- Cy-git dame Guillemete Tirel Lesparfel Vve Duruniou morte le 28 mars 1798. *Requiescat in pace*.
- Fiac Rougnant mort le 4 mai 1810. *Amen*.
- Ci-git le chef de Mr Clet Marie Le Coat K/noter né en 1734 mort le 16 janvier 1812.

(1) Ces ouvertures triflées se retrouvent sur les volets de certaines maisons particulières à Saint-Pol. Il est possible qu'elles aient inspiré le chanoine Abgrall qui dessina la chasse de Saint-Pol Aurélien. L'ouverture par laquelle s'aperçoit le « Caput Sancti Pauli Episcopi Leonensis » est également triflée.

(2) Le Chevalier de Fréminville donne à cet Evêque le n° 64 dans sa Chronique des Evêques de Léon et le désigne sous le nom de Pierre de Neboux de la Brousse, mort en 1701. Mais cet auteur compte deux fois St-Pol-de-Léon (1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> évêques) et René de Rieux (58<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> évêques).

Cy git le chef de Barbe Caer décédée le 11 janvier 1817. *Requiescat in pace. Amen*.

- Ci-git le chef de Jeanne Calver épouse de Denis Hellard morte le 5 janvier 1820. *Requiescat in pace*.
- Cy git Paul Quereoc mort le 8 février 1820. P. P. son âme.
- Ci-git le chef de Marie Lureau. 10 avril 1821.
- Ci-git le chef de Frédéric Morgan décédé le 5-4-1822.
- Ici le chef de Philippe Louis Miorcec âgé de 74 ans mort en 1826.
- Ici git le chef de feu Jeannie K/biriou fille de Marie-Louise Le Galle décédée le 4 X<sup>bre</sup> 1826 à l'âge de 6 ans.
- Ci-git Paul Lhostis âgé de 72 ans mort le 17 mars 1827.
- Ci-git le chef de Ambroise Lerran décédé en 1828 à l'âge de 52 ans. Qu'il soit en paix.
- Ci-git le chef d'Ortense Guillou Dme Tieglin d.e.d. 21-6-1831.
- Marie Anne Le Gall morte le 25 mars 1832.
- Ci-git le chef d'Aug. Fred. Huon de K/madec mort en 1834 à 58 ans.
- Ci-git le chef de Mr Guillou d.e.d. le 17 9<sup>bre</sup> 1839 âgé de 72 ans.
- Jacquette Lhostis 17 fév. 1840.
- Claudine Guillerm décédée en 1841.
- Ici le chef de Marie Anne Cuffe morte le 2 février 1845 âgée de 65 ans.
- Ici le chef de Claude Le Lann d.e.d. 3 août 1854.
- Ci-git le chef de Monsieur Trober docteur médecin d.e.d. à St-Pol le 2-8-1856.
- Ci-git le chef de Mr Le Gall prêtre âgé de 29 ans mort professeur au collège de Lesneven le 29 X<sup>bre</sup> 1863. Qu'il repose en paix.
- Ci-git le cerveau de Jean Marie René Gréach mort en 1864.

Voici quelques inscriptions sans date :

- Ci-git Mr Saout recteur de l'il de Bas.
- Jeanny Nedelec.
- Ci git le chef d'Helisabet Deroff âgée de 28 ans. *Requiesca in pace*.
- Ci-git le chef de Claude Creach 57 ans.

Deux autres coffrets-reliquaires vétustes sont sans inscription. Et, pour en terminer, mentionnons aussi l'existence, du côté de l'épître, d'une chasse du genre de celle de Mgr de la Brousse, avec clochetons et crossettes. Mais la façade de cette dernière, presque entièrement vitrée, ne permet pas de lire l'inscription, faite à la peinture blanche sur le verre et dont il reste seulement quelques bâtonnets en haut et à gauche.

◇ ◇ ◇

Les hagiographes bretons nous ont révélé l'importance du « chef » dans les reliques. Et, après nous avoir excellemment conté la légende du chef de saint Mathieu, l'un d'eux nous a légué ainsi celle du chef de saint Gouesnou dont les reliques se séparèrent, à l'abbaye de Quimperlé, d'un tas d'ossements devant lesquels son frère Majan était en prières, pour se mettre dans un linge posé préalablement sur le sol par celui-ci : « *mesme son chef qui avoit esté séparé du corps, s'y trouva aussi, dans lequel paraissoit la marque du coup de marteau qu'il avoit receu...* » (1).

Dans une note d'une édition postérieure, en 1837, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet ajoute, à la page 664 : « *Ce chef était enfermé dans une boîte en argent ; il fut enlevé de l'église de Gouesnou, avec un bras du saint, au commencement de la Révolution ; la boîte d'argent passa dans le creuset des orfèvres...* »

(1) Albert Le GRAND, *Les Vies et miracles des Saints de la Bretagne Armorique*, 1659, Vatar, à Rennes, p. 537.

Saint Gouesnou fut le 9<sup>e</sup> évêque du Léon. Il vivait au septième siècle. Nous n'avons pas la présomption d'affirmer que l'origine des coffrets-reliquaires bretons vient de la conservation de son « chef » mais il nous a semblé utile de la rapprocher de celle de cet autre évêque de Léon, Mgr Nebout de la Brousse, dont le chef aurait sans doute disparu pendant la Révolution, si le coffret-reliquaire qui l'abrite avait été en argent.

D'autre part, notre attention fut attirée sur la personnalité de l'archidiacre Hamon Barbier de Kerjean, dont le « chef » est encore actuellement conservé dans le coffret-reliquaire le plus ancien de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Il était, en outre, abbé commendataire de Sant-Mahé Penn ar Bed, conseiller au Parlement de Bretagne, chanoine de Nantes et de Cornouailles, prieur de l'île de Batz, etc... Il paraît qu'après sa mort, survenue la veille de Noël (en 1552 ou 1554) le Pape Paul III, surpris par le nombre de vacances survenues à la suite de la disparition de ce titulaire, demanda si tous les bénéficiaires de Bretagne étaient morts le même jour (1).

Mais c'est plus sûrement à la fondation, le 21 avril 1533, de la Confrérie des Trépassés, dont le siège était primitivement dans l'église Saint-Pierre, que l'on doit la conservation de son « chef ». Cette confrérie existe toujours. Il nous paraît intéressant de signaler que, dans les statuts de 1533, il est stipulé qu'un office sera célébré tous les lundis pour les Trépassés et que « la messe finie, le célébrant avec les autres prêtres et choristes assistants, avec la croix devant, iront processionnellement, chantant... jusqu'aux reliquaires de la dite église où ils chanteront Ave te omnes animæ fideles... » (2). Le Pape accorda des indulgences à cette confrérie en 1688.

Contrairement à l'hypothèse qui fut émise, la coutume saint-politaine de sonner l'agonie, toujours en vigueur, ne vient pas de la confrérie des Trépassés mais de la confrérie des Agonisants. Cette dernière existe encore. Elle dépend de la communauté des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, autour de la « Vierge Noire » saint-politaine, vénérée sous le vocable de Notre-Dame du Vrai Secours. Il y a quelques années seulement, en plus de la cloche d'agonie, il y avait deux vieillards de l'hospice qui parcouraient les rues en agitant une sonnette et annonçant le nom de l'agonisant. Cet usage, qui a disparu à Saint-Pol-de-Léon, s'est maintenu à Roscoff.



Nous avons cherché à savoir à quelle époque s'est opéré le transfert des coffrets-reliquaires du cimetière à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Le Curé archiprêtre, que nous avons consulté, n'en a retrouvé aucune trace. Les délibérations du Conseil municipal n'en parlent pas. Un des piliers du portail principal du cimetière porte bien, dans un écusson en relief : *RETABLI EN 1806*, mais cette indication n'est d'aucune autre utilité pour notre recherche que parce qu'elle fixe la date où les treize ossuaires qui les contenaient furent réduits à neuf. De 1857 à 1861, des travaux importants furent exécutés dans le cimetière. Les allées centrales datent de cette époque (3). La grille de l'entrée fut remplacée. Le mur

(1) DE BRAUCHESNE, *Association Bretonne*, Congrès de Saint-Pol, 1912.  
 (2) Abbé PONDAVEN, *Saint-Pol-de-Léon*, Notes, p. 151.  
 (3) Délibération du conseil municipal de Saint-Pol-de-Léon du 14 mai 1858.

de l'est fut relevé (1). Enfin, l'établissement des concessions perpétuelles date du 27 juin 1858.

Il aurait pu se faire que le transfert ait été réalisé à l'occasion de ces transformations. Un ossuaire général, sorte de fosse commune en forme de croix dans lequel les ossements accumulés atteignent jusqu'à cinquante centimètres d'épaisseur, existe à droite de l'allée centrale. C'est le plus ancien. A la fin du siècle dernier et au début du présent, un autre ossuaire général était ouvert au calvaire central du cimetière. La dalle qui le ferme est au-dessous du niveau du terre-plein actuel. Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, l'ancien caveau de la maison de Guébriant, fort profond, sert d'ossuaire.

Mais les notables saint-politains âgés que nous avons consultés se souviennent avoir vu, presque jusqu'à la fin du siècle dernier, les coffrets-reliquaires dans les ossuaires du cimetière. Ils se souviennent aussi, qu'en même temps, il y avait déjà de ces petits reliquaires au-dessus du voussoir du chœur de la cathédrale.

Saint-Pol-de-Léon est un pays où, jusqu'à présent, les métiers se transmettent de père en fils. C'est le cas, notamment, de la famille Combot dont les représentants sont fossoyeurs depuis au moins trois générations. M. René Combot, âgé de plus de soixante-cinq ans, nous dit avoir vu les coffrets-reliquaires alignés dans les niches des ossuaires du cimetière. Il y en avait — a-t-il précisé — davantage dans ceux du mur sud que dans ceux du mur nord. Il nous a fait, par terre, le dessin de ces reliquaires individuels, contenant uniquement des crânes, avec leur ouverture en forme de cœur. Il correspond exactement à ce que nous en savons. D'après ce fossoyeur, un étranger se serait emparé d'un coffret-reliquaire et l'aurait emporté avec lui, ce qui aurait fait une certaine impression à l'époque. D'autre part, beaucoup de ces petites constructions en planches légères tombaient de vétusté. Aussi bien, son oncle, fossoyeur à ce moment-là, reçut-il l'ordre du maire de transporter les coffrets-reliquaires les plus notables et les mieux conservés à la cathédrale et d'enfouir les autres dans l'ossuaire général du calvaire. Cela se passait en 1895.

Il est séduisant de rapprocher ce témoignage d'un autre qui nous est donné par un notable saint-politain. D'après lui, un propriétaire de Carantec, célèbre dans la région par ses excentricités, aurait pris dans le cimetière de Saint-Pol-de-Léon, non pas un seul, mais plusieurs crânes et en aurait fait un jeu de boules.

Mais il y eut aussi, sans doute, d'autres raisons. Cette date de 1895 paraît exacte. En effet, elle est corroborée par les relations des différents auteurs qui ont publié depuis des ouvrages sur la capitale du Léon. Lucien Lécureux, notamment, dit : « Sur la clôture du chœur, on remarquera un certain nombre de petites boîtes contenant des crânes. La coutume a existé dans le pays de Léon jusqu'à une époque très récente, de détacher la tête des morts notables pour la déposer à l'église. » (2). Et Abgrall : « Autour de l'enseigne du cimetière sont disposées de petites constructions gothiques, anciens ossuaires dont les arcades abritaient autrefois les petites châsses ou cassettes en bois dans lesquelles on logeait les têtes des vieux parents... c'était un souvenir de famille et cette pratique était commune à la plupart des paroisses du pays et surtout du Léon. » (3). Et Alexandre Masseron : « ...bouchées

(1) Délibération, etc..., du 13 novembre 1858.  
 (2) Lucien LÉCUREUX, *Saint-Pol-de-Léon*, 1907, p. 60.  
 (3) ABGRALL, *Livre d'Or-Saint-Pol*. (La préface est datée de 1896).

maintenant depuis le jour où ils ont été vidés et où les boîtes de bois, dernières sépultures des crânes, ont quêté un abri sous les voûtes gothiques de la cathédrale. » (1).

Ainsi, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les coffrets-reliquaires quittèrent l'enceinte de Saint-Pierre, que Charles Le Goffic dépeint comme ayant été la disposition funéraire la plus curieuse de la Bretagne, avec ses ossuaires en miniature « qui gravitent autour du magistral ossuaire à trois nefs, trois autels, six enfeux et six piscines, placé sous le vocable de Saint-Pierre. » (2). Il s'agit de l'actuelle chapelle de Saint-Pierre, dans le cimetière, où les ossements étaient conservés. En 1798, ils furent enfouis dans la fosse du calvaire.

Les coffrets-reliquaires ont regagné la cathédrale où, en 1574, un ossuaire collectif était situé près du portique sud (3). Ses vestiges se peuvent voir dans le bas-côté méridional de l'édifice, où trois pièces voûtées correspondent aux travées. Une partie de leurs murs de séparation a subsisté et se dresse le long des piliers. Il est probable que la salle du milieu servait de « confession » et que les fidèles y vénéraient les reliques qui y étaient enfermées (4). L'idée de rapprocher l'existence de coffrets-reliquaires et de crânes sur des confessionnaux dans d'autres églises bretonnes vient tout naturellement à l'esprit.

Et le « chef » d'Hamon Barbier de Kerjean, dont le corps reposa si longtemps dans un tombeau du côté de l'épître, près de l'autel de Saint-Pierre dans la chapelle où il avait fondé la Confrérie des Trépassés, regarde maintenant de ses yeux vides, par l'ouverture de son coffret-reliquaire, cette antique « confession » de l'église de Saint-Paul.

Noël SPERANZE.

(1) Alexandre MASSENON, *Les Ossuaires du Léon*, 1908, Revue *l'Hermine*, p. 244 (N<sup>o</sup> de septembre 1908).

(2) Charles LE GOFFIC, *L'Âme Bretonne*, 2<sup>e</sup> série, 1908, p. 30.

(3) Abbé PONDAVEN, *Notes sur Saint-Pol-de-Léon*, p. 159.

(4) Lucien LÉCUREUX, *Saint-Pol-de-Léon*, pp. 27-32.



## La Presse clandestine pendant l'occupation

*L'article du D<sup>r</sup> Vourch a provoqué plusieurs lettres de mise au point. Nous ne publions que celles signées et ayant un caractère documentaire réel.*

I

Il vient de m'être donné de prendre connaissance d'un article « *Les débuts de la Résistance en Bretagne* », paru dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* de Septembre-Octobre 1947, sous la plume du docteur Vourch.

Ayant vécu parallèlement ou directement certains des faits relatés, j'ai lu cet article avec le plus vif intérêt, mais, j'ai été quelque peu surpris des appréciations, à mon sens absolument inexactes, du docteur Vourch, sur la presse clandestine en Basse-Bretagne.

Page 345, il écrit n'avoir « *jamais vu un exemplaire de journal clandestin en Basse-Bretagne* » et il déclare qu'après en avoir pris connaissance cette presse lui a donné une « *impression de vanité et de pauvreté* ». Il n'hésite pas à parler de la « *rareté et de l'inexistence des journaux clandestins* » ! !

Je crois nécessaire de vous faire part des réactions provoquées par ces déclarations.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je m'empresse de préciser que rendant hommage à l'action patriotique du Docteur Vourch pendant l'occupation, il ne saurait, dans mon esprit, être question de discuter les mérites de tel réseau ou de tel compartiment de la résistance, en tentant de mettre en avant ceux de tel autre, spécialisé dans une action différente. Ce serait, à mon sens, d'autant plus ridicule que les membres des différentes organisations, en plus du but commun qu'ils poursuivaient, ont bel et bien participé ensemble et fréquemment à de multiples « opérations ».

Il me semble également que les groupements constitués au nom de la Résistance, après la libération, groupements souvent de tendance ou de visée politiques, ont trop nui au mouvement patriotique que nous avons connu durant la clandestinité, pour risquer

d'ouvrir une polémique entre « résistants » et procurer à certains le plaisir de s'en repaître, polémique qui, même près des « neutres », serait susceptible de discréditer encore quelque peu la Résistance, et pire, de ternir la mémoire de toutes ces belles figures disparues. Trop de scandales de la Résistance sont actuellement donnés en pâture à l'opinion publique, par la presse, pour risquer, par une « discussion » inopportune, d'y ajouter notre grain de sel.

Mais, ceci dit, je dois à la vérité de m'élever contre les assertions du Docteur Vourch, sur le rôle et l'intérêt de la presse clandestine en Basse-Bretagne.

Dès 1941, je puis vous affirmer que des distributions de journaux clandestins, qui allèrent toujours croissant, ont été faites dans le Nord-Finistère. Il y eut, évidemment, quelques interruptions, quelques trous, et pour cause ? Mais en 1943 et 1944, nous avons reçu *mensuellement* à Brest une attribution de 10.000 exemplaires du journal clandestin : « *Défense de la France* », qui prit naissance à la Sorbonne, que nous répartissions entre nos nombreux « dépositaires » et distributeurs de toutes opinions, dans les arrondissements de Brest et de Morlaix.

En outre, je puis, en connaissance de cause, vous affirmer que les auteurs « anonymes » (vous conviendrez qu'il eût été assez risqué de ne pas conserver en l'occurrence l'anonymat !) des articles parus dans ces journaux, souvent illustrés de photos remarquables, — quelques séries mêmes concernant les débarquements d'Afrique du Nord et d'Italie, ou les horreurs des camps d'extermination, exclusivement illustrées, — mettaient bien leurs actes en harmonie avec leurs écrits.

Certains des articles parus dans cette presse étaient, à mon sens, remarquables. On pourrait considérer que quelque peu excédés par une presse officielle à la dévotion des Allemands, nous n'étions plus en mesure d'apprécier la presse clandestine à sa juste valeur. Depuis la libération, j'ai relu certains de ces articles qui m'ont fait la même impression que dans la clandestinité, et je ne crois pas que même en Angleterre où la presse était pourtant libre, le lecteur eût pu rester insensible à leur tenue, leur sincérité, et aux sentiments qui les inspiraient.

Les dépositaires, directement ou par des distributeurs interposés, étaient interrogés pour des demandes d'incorporation dans les groupes d'action directe, des groupes de l'armée secrète, ou de remise de fausses cartes d'identité pour les jeunes frappés par le S. T. O. Grâce à la « complicité » de plusieurs Secrétaires de Mairies, nous relevions certains états-civils nous permettant d'établir de fausses cartes présentant le maximum de garantie. Deux jeunes gens, arrêtés par les Allemands dans une ralle à Morlaix, sont ainsi morts en déportation, sous leur faux état civil. Des milliers de fausses cartes d'identité furent ainsi établies par notre organisation et remises aux intéressés par les « dépositaires » ou les « distributeurs ».

Les plus ardents patriotes lisaient avec intérêt et faisaient lire ces journaux, dont les consignes générales ou particulières étaient, sur le plan pratique, mises à exécution par l'entremise des « dépositaires » qui, le plus fréquemment, devinrent des chefs de groupes.

Dès 1943, sur l'ordre de Londres, la presse clandestine aida considérablement à la constitution de l'armée secrète. Que de dévouements, quel recrutement de choix, à cette époque ! Le dévouement fut remis. Pressée par des consignes impératives, l'armée secrète, constituée trop tôt, se désagrégea ; les meilleurs chefs furent arrêtés ou disparurent et, fréquemment, des groupes se formèrent alors suivant leur affinité politique.

Au risque de me répéter, je tiens à préciser que je ne saurais vanter les mérites de telle organisation, de tel journal ou de tel résistant, mais, pour m'inscrire en faux contre les assertions du Docteur Vourch, sur la presse clandestine, je dois faire état de ce que j'ai vécu et connu.

J. LE GUINER.

II

DANS son intéressante évocation des « Débuts de la Résistance en Bretagne », le D<sup>r</sup> Vourch, disant ce qu'il a vu, parle de l'« inexistence de la presse clandestine ». Cette affirmation a étonné plusieurs bretons qui m'ont demandé d'apporter un témoignage qui pourra contribuer à établir la vérité.

Je ne parlerai pas des nombreux journaux ou tracts que je reçus dès les premiers jours de l'occupation. Mais, comme imprimeur, je dirai les journaux imprimés par mes fils et moi-même.

En Mai 1941 c'est 20.000 tracts in-4° « *Français...* », imprimé pour le compte de P..., de Plestin (C.-du-N.). En Août et Décembre 1941, pour le même, deux autres tracts (12.000).

Pour Jean de Lannion, d'Avril à Nov. 1942, 16.000 tracts in-4° et 14.000 in-8° (*Femmes Françaises... Attention ! Kollaborateurs.*).

François Collas (Côtes-du-Nord) diffusa de Février à Mai 1943 deux tracts tirés à 8.000 et 4.000. En septembre 43, j'imprimais pour lui *La France Combattante* dont les deux premiers numéros furent tirés sur 4 pages in-4° coquille, composition à la main en 8, à 10.000 et 11.000 exemplaires. Puis en Nov. 1943 parut en in-4° coquille *Le Patriote des Côtes-du-Nord*, tiré à 12.000 exemplaires. Ce fut encore le chiffre de tirage en Décembre, en Janvier 1944, en Février, en Mars, en Avril et en Mai. C'est donc donc 105.000 journaux clandestins qui furent imprimés seulement chez moi. Et je sais qu'il y en eut ailleurs.

Il ne m'appartient pas de dire si cette presse clandestine méritait d'« enthousiasmer » nos compatriotes. Mais il m'a paru nécessaire d'établir par des faits son existence dans une petite région de Basse Bretagne.

Louis BOGLE,  
Imprimeur à Morlaix.

## GASTRONOMIE BRETONNE

# LE FARS DE BLÉ NOIR

(réponses à la question 94)

### I

**L**E « fars » est connu dans le Morbihan. Dans le récent ouvrage de M. Buffet « *En Bretagne Morbihannaise* » on lit page 116 : « Le *fars-sah* se cuit dans l'eau chaude salée, après introduction de la pâte dans un sac ou dans une manche de chemise cousue ». Et suit la recette : « Pour deux œufs entiers, on met huit cuillerées de farine et six cuillerées de sucre. On délaye le tout dans un bol de lait additionné d'un peu de rhum et l'on y jette des raisins secs. »

*Un parisien de Ploërmel.*

### II

**V**OICI la recette du « *Kig ha Fars* » d'une cuisinière de Saint-Pol-de-Léon : Mettre de la farine de blé noir dans un sachet de toile dont on obture l'orifice pour le faire cuire dans la marmite avec le lard ou le bouilli. La cuisson faisant gonfler la farine, il ne faut pas trop remplir le sac. On ouvre le sachet et on répand autour de la viande.

DE KERIZOUET.

### III

**P**OUR répondre à votre question, j'utiliserai ma bibliothèque et l'expérience de ma vieille *Karabassen* qui est originaire du Léon, la patrie du « fars sach » bien qu'il soit connu dans tout le Finistère et depuis des siècles.

Grégoire de Rostrenen, en 1732 le définit « farce cuite en un sac dans la marmite, pour manger avec la viande, à la mode de Léon » et il indique qu'on la cuit dans le « sac'h fars ». Le nom de ce mets était « Fars-pod » mais à Ouessant on disait « Coussoc'h ».

En 1752, Dom le Pelletier disait : « C'est un régal délicieux pour nos Bretons aux jours de Carnaval et autres fêtes de table ».

En 1835, Bouët dans la *Galerie Bretonne* en parle aux chapitres du Diner des femmes et du Service des rotis. Pour lui le far est un grossier *pudding*, plus ou moins riche d'épices où s'engloutissent également beaucoup de raisins secs et de pruneaux et qu'on enferme dans un sac pour le cuire en même temps que la chair du porc et du bœuf dans la vaste marmite.

Dans son dictionnaire de 1869, Troude décrit le fars, une pâte cuite au pot et mêlée de prunes, etc., qu'on appelle « *fars-pod* ».

La présence de ces définitions dans ces trois dictionnaires montre l'importance qu'avait ce mets dans l'alimentation car ces lexicographes ne fournissent pas beaucoup de renseignements gastronomiques.

Et voici la recette du canton de Ploudalmezeau (Finistère). « Bien mélanger avec de l'eau une livre de farine de blé noir pour obtenir une pâte assez liquide. Y mettre un peu de sel, puis ajouter un peu de graisse qu'on a fait fondre avec un peu de beurre, verser cette pâte avec des pruneaux dans un petit sachet de toile. Bien ficeler ce sac, mais en ayant soin d'y laisser un peu de vide et le mettre dans la marmite où se fait le pot au feu. Au début de la cuisson qui dure une heure et demie, remuer le sac pour l'empêcher de coller au fond de la marmite.

*Un recteur finistérien.*

### IV

**J**E suis né, j'ai vécu et je vis au pays du *Kig ha Farz*. J'allais écrire : « Je vis par lui depuis 60 ans ». Mais non... Cependant il manquerait quelque chose à mon bonheur si chaque samedi, le farz et le lard ne constituaient mon menu.

Dans les fermes des environs de Saint-Renan (Finistère), c'est chaque jour qu'ils apparaissent sur la table ou plutôt chaque soir. J'avais cru pouvoir faire perdre cette habitude du *Kig ha Farz* au « souper » (*Koan*) au nom de la médecine dans ma thèse de doctorat « Basse-Bretagne et Bas-Bretons » et la faire reporter au repas de onze heures. Mais rares sont mes compatriotes que j'ai pu convaincre qu'un repas aussi « tonable » (c'est le mot breton francisé et signifiant : substantiel) était plus indiqué à 11 heures qu'à 21 ou 22 heures, immédiatement avant de se coucher !

Le *Kig* (viande) est le lard, apprécié à son épaisseur. Quant au *Farz noir* (*Farz Gwiniz du*), il est fait de farine de blé noir. Pour 10 personnes, il faut environ 500 grammes de farine, 2 ou 3 œufs, 1 cuillerée à café de gros sel. Dans une bassine mettre la farine, y faire un creux (ou fontaine) dans lequel on place les œufs et le sel ; délayer soigneusement avec un peu d'eau ; ensuite ajouter du lait et remuer ; 3/4 de liquide entre eau et lait. Dans une louche

un morceau de beurre, gros comme un œuf que l'on fera fondre en prenant la graisse du bouillon bouillant, l'ajouter à la pâte ; verser le tout dans un sac de toile que l'on ferme sans laisser de vide dans le sachet ; mettre celui-ci dans la marmite et l'y laisser cuire deux heures.

Pour le farz blanc (à la farine de froment) ou *Farz Gwiniz*, mêmes procédés avec cette différence que le beurre doit être fondu dans le lait et non dans la graisse du bouillon. Dans ce farz on met du sucre et peu de sel. Pour les grandes circonstances on agrmente ce farz blanc de raisins, plus rarement de prunes, du moins de nos jours.

Au moment de servir, on retire le ou les sacs du pot de soupe ; on retourne le sac sur un plat où le farz se présente majestueusement.

D<sup>r</sup> DUJARDIN, Saint-Renan.



#### NOTICE SUR L'ABBAYE DE NOTRE-DAME DE BON-REPOS

A la demande de quelques abonnés, la notice, avec plan, sur l'*Abbaye de Bon-Repos*, parue dans les n<sup>os</sup> 5 et 6 de la *Nouvelle Revue de Bretagne*, a été éditée à part, en une élégante brochure illustrée. La plaquette est mise en vente à la librairie « Le Goaziou », Quimper. Le prix en est de 36 fr., port compris.

## Le Coin des Fureteurs

Nos correspondants sont priés :

1° de faire une fiche spéciale pour chaque question ou réponse.

2° de n'écrire que d'un côté de la feuille.

3° de toujours écrire les noms propres en caractères MAJUSCULES « bâton ».

### QUESTIONS

111. — A PROPOS DE LA « GALERIE BRETONNE » D'O. PERRIN.

Plusieurs questions bibliographiques se posent au sujet des diverses éditions de cet important ouvrage auquel renvoient souvent les « fureteurs » de la *Nouvelle Revue de Bretagne*.

1°) Que sait-on exactement de la première édition de 1808 entreprise par Mareschal chez Dubray ? Combien parut-il de gravures ? On a dit vingt-quatre, j'en connais seulement trois (où la signature de Perrin est suivie d'un énigmatique poisson). Chaque planche devait être accompagnée d'un texte. Connait-on ces vingt-quatre gravures et ces vingt-quatre commentaires ? A la Bibliothèque Nationale il n'y a que douze planches, mais l'exemplaire est dit incomplet.

2°) Dans l'édition complète de 1835, Bouet a utilisé Mareschal. Dans quelle mesure ? A l'article Bouet de sa *Bio-Bibliographie*, Kerviller dit : « Les douze premières notices sont de Mareschal », Levot (dans sa *Biographie Bretonne*) écrit : « Il s'est servi d'une partie du texte de Mareschal », Mais Sacher (*Bibliographie de la Bretagne*) ne parle de Mareschal ni pour l'édition de 1808 ni pour celle de 1835.

N'est-il pas extraordinaire que Bouet ne dise pas avoir utilisé les notices de Mareschal dont le nom n'est pas cité dans cette édition ? Et pourtant Mareschal vivait encore en 1836.

3°) L'édition de 1844 — que je ne connais pas — n'est mentionnée ni par Levot ni par Sacher. Mais Kerviller et le Catalogue Lorenz l'indiquent comme publiée par Dusillion et imprimée à Brest par Proux. S'agit-il vraiment d'une nouvelle édition ou d'une remise en vente du tirage de 1835 ?

4°) Kerviller, seul, parle d'une nouvelle édition en 1856 sans préciser ni le format ni le lieu de publication. Quelqu'un a-t-il vu cette édition qui n'est pas à la Nationale ?

5°) Ne serait-il pas intéressant de consacrer une notice à ce Mareschal ?

BIBLIO.

112. — LE MINIATURISTE JEAN DE PESTIVIEN.

Le grand duc d'Occident, Philippe le Bon, résidant à Bruges, était le plus grand bibliophile du xv<sup>e</sup> siècle. Il eut à son service des miniaturistes français, en particulier Jean de Pestivien. Celui-ci paraît bien être Breton, et peut-être pourrait-on retrouver sa trace ? André LERAY.

113. — A PROPOS DE CHATEAUBRIAND.

Puisqu'on se prépare à célébrer le centenaire de la mort de notre illustre compatriote, je poserai trois questions :

1<sup>o</sup>) On m'assure qu'un journal ou revue de l'époque aurait, en annonçant sa mort, écrit quelque chose comme ceci : « Les Bretons ont l'intention de porter le deuil pendant un an ». Quelle est la phrase exacte et où a-t-elle paru ?

2<sup>o</sup>) Laennec n'a-t-il pas été le médecin de Chateaubriand ?

3<sup>o</sup>) En dehors de Daniélo, Chateaubriand aurait eu plusieurs Bretons comme secrétaires. Les connaît-on ? Un officier de marine.

114. — LE BEURRE DE LA « SEMAINE BLANCHE ».

L'abbé A. Favé, dans l'un des Bulletins de la Société Archéologique du Finistère dit que le beurre baratté durant la « semaine blanche » (aux environs de la Trinité) « *amann ar Sizan venn* », passe pour avoir des vertus thérapeutiques et qu'il guérit phlegmons, écorchures... Cette croyance existe-t-elle encore ? Et où ?... Georges THOMAS.

115. — BALZAC A LA ROCHE-BERNARD.

La publication des inédits de Maxime du Camp par la *Nouvelle Revue de Bretagne* nous a appris que Balzac a fait un séjour à La Roche-Bernard.

Pourrait-on savoir exactement quand ? Ne serait-ce pas au cours d'un de ses voyages à Batz (1833-1836) ? J. MELOCHE.

116. — TRISTAN CORBIÈRE ET GUÉRANDE.

Un sonnet d'« *Armor* », *Paysage Mauvais* porte l'indication : Marais de Guérande, Avril.

Le D<sup>r</sup> Chenantais, de Nantes, n'aurait-il pas eu une propriété sur la côte, ce qui expliquerait un séjour de Tristan dans cette région. J. MELOCHE.

117. — PAIN « VASSALOUR » ?

Dans le procès de canonisation de saint Yves, publié par A. de la Borderie et d'autres érudits bretons, *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1887, il est dit, page 23, par le témoin V, que saint Yves mangeait « parfois du pain *vassalour* ». — le mot est souligné dans le texte. Qu'est-ce que c'était, dans le pays de Tréguier, au xiv<sup>e</sup> siècle, que le pain *vassalour* ? Alexandre MASSERON.

118. — SANCTUS SCILIANUS.

Dans le même procès, page 131, le témoin LXI déclare être « *parrochiana de Sancto Sciliano, Leonensis diocesis* ». A. de la Borderie, dans son excellente *table des noms de lieux*, a laissé ce *Sanctus Scilianus* sans explication, page 502. De quelle paroisse du diocèse de Léon, au xiv<sup>e</sup> siècle, s'agit-il ? Alexandre MASSERON.

119. — TOMBE DE CADOUDAL ET DE MERCIER.

Je viens d'apprendre que les restes mortels de Georges Cadoudal (exécuté à Paris, le 25 juin 1804) et de Pierre Mercier la Vendée (tué le 25 janvier 1801, enterré dans le cimetière de N.-D.-des-Vertus, à Loudéac) étaient réunis dans un tombeau dans la chapelle de Kerléano, près d'Auray.

Qui pourrait me dire quand et comment leurs cendres ont été réunies dans ce monument ? Ch. LE PÉCHOUX.

120. — « A MA VIE ».

La devise des ducs de Bretagne : « A ma vie », a-t-elle plusieurs sens ? On l'entend, je crois, ainsi en général : « Mon dévouement durera autant que mon existence, je servirai jusqu'à mon dernier souffle... » Mais peut-on la comprendre différemment ? S.

121. — « UN AMI DU PEUPLE ».

En 1896 a paru un livre encore en vente : *Un Ami du Peuple* (La Bretagne en 1848), par Amédée Pigeon. Présenté comme « roman historique », c'est un ouvrage curieux. Mélange de roman, probablement sans aucun fondement historique, et de correspondances de bretons républicains de 48, avec le Docteur Morhery, qui me semblent authentiques. Quelqu'un pourrait-il me fixer sur l'authenticité de ces documents et me dire ce qu'il sait de ce livre ? A.B.C.D.

122. — JETON DE 1777.

A quelle occasion a été frappé un jeton d'argent portant à l'avers l'inscription : « A notre cher Louis Drouin, 23 mai 1777 » entourant deux drapeaux, l'un aux armes de Bretagne, l'autre portant un écartelé que je ne puis lire ; et au revers les armes du comte d'Artois avec avec en exergue : « Commerce de Nantes ay<sup>t</sup> la garde de Monsieur le C<sup>te</sup> d'Artois ? ». D<sup>r</sup> C. LAURENT.

RÉPONSES

47. — FAMILLE DE SAINT YVES.

Je viens de lire dans le « *Coin des Fureteurs* » de votre Revue deux réponses concernant une prétendue prétention de ma part à être « un peu » de la famille de saint Yves.

Je suis redevable de ces réponses à une plaisanterie de mon ami Pondaven à qui je racontais l'histoire d'un de mes arrière grands oncles (au xv<sup>e</sup> siècle). Devant l'érudition de vos correspondants, je ne suis plus maintenant très sûr de pouvoir prouver qu'il s'agit bien d'un de mes arrière grands oncles ! Ce parent était chanoine à Saint-Pol-de-Léon et avait eu, lui, effectivement, la prétention d'être de la famille du saint. Il paraîtrait qu'il aurait pu la justifier auprès des autorités ecclésiastiques du saint. En agissant ainsi ce grand-oncle croyait-il bénéficier d'un prestige profitable à sa carrière, était-il sincère ? Vivant deux siècles après saint Yves, armé qu'il aurait fait reproduire sur une stalle du chœur et en chef de voûte dans la cathédrale. En agissant ainsi ce grand-oncle croyait-il bénéficier d'un prestige profitable à sa carrière, était-il sincère ? Vivant deux siècles après saint Yves, armé qu'il aurait fait reproduire sur une stalle du chœur et en chef de voûte dans la cathédrale.

Deuxième fait certain, Pondaven, dans un de ses articles, en a profité pour me doter d'« un peu de parenté » avec le grand saint, et vos correspondants pour s'élever avec véhémence contre ce ridicule.



Loire. (Nantes n'est-elle pas la vraie capitale de la Vendée ?) Ce n'est donc pas en Bretagne qu'il a pris naissance.

Ce jeu compte 48 cartes. Il se joue à quatre (deux contre deux). Chaque partenaire reçoit 9 cartes. Les 12 restantes forment le talon dans lequel il est à l'occasion dans l'ordre, Monsieur, Madame, le Boryne et la Voche. Puis viennent les doubles as, de valeur inégale aussi : grand neuf, petit neuf, deux de chèze et deux d'écri. Arrivent tivement égales entre elles. Enfin s'y ajoutent les cartes inférieures (la mistre), respect 2 neuf, les 4 huit, les 4 sept, les 4 six, les 4 cinq (dont le Bisc-Dur qui n'a pas une de gauche), les 4 quatre et les 2 trois. Les indices des cartes sont les deniers, les coupes, les épées et les bâtons.

Il serait possible de faire connaître la règle du jeu aux fureteurs qui le désiraient. Les particularités consistent à faire autant ou pourri quand un joueur annule le pli ou levée de son adversaire par une carte d'égale valeur à la carte supérieure jouée et de gagner deux points en faisant mordienne, c'est-à-dire quand un joueur relève successivement le plus grand nombre de levées dont la dernière.

Quand au sens du mot aluette il n'a donné lieu qu'à des conjectures. On a voulu le décomposer ainsi : a (privatif) et luette, absence de luette d'où absence de parole. En effet, on ne parle pas, mais on a le droit de faire connaître ses cartes à son partenaire, quand on est le plus fort et dirige le jeu, au moyen d'une mimique expressive. Une telle étymologie demeure discutable.

LÉON DURVILLE.

72. — DES BRETONS AUX AÇORES.

Dans l'île São-Miguel, la principale des Açores, se trouve le village de Bretonha (près de la pointe du même nom, à 28 km. N.-O. de Ponta-Deigada, la capitale. Quelques Bretons semblent y avoir été jetés par un naufrage. Les femmes évoquent le type armoricain. La lettre U (ou en portugais) s'y prononce à la française. (Source : Guide Hachette Portugal.)

A. LERAY.

73. — RITE MORTUAIRE.

Le « Vieux Bretois » trouvera un très grand nombre de parallèles français à la coutume funéraire qui consiste à vider les vases dans le Manuel de Folklore, par Arnold van Gennep, Texte, t. I, vol. 2, p. 674-676 ; et à celle d'arrêter les pendules dès la mort venue, p. 671-672. En note, les documents sont placés par provinces ; il est facile ainsi d'en discerner la répartition en Bretagne. Un Bibliothécaire.

74. — CALCUL PAR COCHES.

À Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure) pour les cochés de boulangers, l'usage existe toujours. Les cochés ou les demi-cochés sont faites sur une baguette de noisetier fendue en deux et dont une moitié reste entre les mains du boulanger tandis que l'autre est laissée au client. Ces « cochés » font foi en justice.

C. H. BIGOT.

83. — JOUR DES PAUVRES.

À Questembert, vers 1900, le jour des pauvres était le mardi. Ce jour-là déferlait sur la ville une quantité de pauvres qui, pour faire leur tournée, avaient endossé leurs vêtements les plus sordides. Vieux chapeaux bretons verdis, pantalons en « pignoché » invraisemblablement racommodés pour les hommes ; coiffe en étoffe noire et cotillon de « pignoché », sorte de grossière étoffe tissée par des artisans campagnards avec des déchets de laine pour les femmes. Tous voulaient exciter la compassion à qui mieux mieux. Et ils s'en allaient de porte en porte, annonçant une prière pour recevoir un sou ou un morceau de pain.

Beaucoup d'entre eux venaient d'un village situé à 6 kilomètres sur la route de Noyal-Muzillac à Limerzel-Cort-Bihan qu'on appelait aussi le village des « Bissas » (bissacs). Ce village qui fut une seigneurie avait une chapelle, effondrée il y a 25 ans et plusieurs maisons à un étage en pierre de taille. Ces maisons étaient certainement habitées autrefois par des gens de qualité. Ils ont été remplacés par une population qui vit de mendicité. À la saison des bains de mer, ils s'en allaient de compagnie par le pont de La Roch-Bernard, exercer leur fructueux métier sur les grandes plages à la mode La Baule-Pornichet. On m'a raconté, vers 1908 qu'ils s'arrêtaient sur le chemin du retour, toujours dans le même champ, près de La Roche-Bernard, pour compter leur gain, mettant de côté l'offrande qu'ils réservaient à la chapelle dont le patron était saint Barthélémy. Le vicair de Questembert qui, chaque dimanche, y venait dire la messe, m'a confié à moi-même que la générosité

de ses « bissas » était large, ce qui témoignait en même temps et de leur bon cœur et de la lucrativité du métier de « Pêcheur de pain » (chercheur de pain).

P. OROUBIS.

87. — LÉONARD DE VINCI À RENNES.

F. Bourdais, dans la Revue de Bretagne de 1909 (p. 167), a étudié cette question. Il établit très nettement que jamais Léonard de Vinci ne s'occupa de la canalisation de la Vilaine. Il était du reste mort 20 ans avant ! La seule chose exacte est que la Vilaine fut la première rivière de France rendue navigable par des écluses à sas et à doubles portes, perfectionnement dont de Vinci fut, non pas l'inventeur, mais le partisan et le défenseur.

MASSAC.

89. — HERMINE.

1°) La moucheture de l'écusson d'hermines n'est en principe que la stylisation de la peau de l'hermine écorchée, telle qu'elle se livre au pelletier. Trois découpures supérieures représentent la tête et les deux pattes de devant. Trois branches inférieures rappellent les deux pattes de derrière encadrant la queue.

Ces mouchetures doivent être placées en quinconce régulier : quatre dans la largeur de l'écu, trois dans le sens vertical (Maigne, Abrégé de la Science des Armoiries).

En fait, leur forme et leur fréquence sur l'écusson de Bretagne ont varié au cours des siècles. Sur la verrière de l'église de Runan (1423) (C.-du-N.) (un des rares monuments où les armes de Bretagne apparaissent pleines) elles sont posées 3, 2, 1. À noter que le corps de la moucheture est ici triangulaire.

Le premier sceau de la ville de Rennes, exécuté en 1523, porte, en chef, 4 mouchetures à 5 dentelures inférieures.

Aux XVI et XVII siècles, en chef est semé d'hermines simples (3 branches ou découpures inférieures). Notons qu'à cette époque les branches supérieures sont remplacées par trois points.

Toujours dans les armoiries de la ville de Rennes, les mêmes trois points surmontent encore, en 1810, un corps de moucheture bordé de hachures sans nombre simulant les poils de la peau.

Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, la moucheture d'hermine a donc passé par diverses formes. 2°) La partie d'un blason d'alliance figurant un coup de sabre donné du haut en bas et partageant le champ de l'écusson en deux parties égales, il s'ensuit que les mouchetures de la 3<sup>e</sup> rangée verticale d'un champ d'hermines sont coupées et ne doivent laisser apparaître à leur gauche (ou à leur droite suivant l'alliance) que des rangées horizontales de deux mouchetures entières. Voir sur ce dernier point l'exemple correct donné à la page 11 du dernier numéro de la Nouvelle Revue de Bretagne, reproduisant les armes de la ville de Brest (mi-parli France et Bretagne).

Y. GOANDOU.

91. — CHAPELAIN ÉTAIT-IL BRETON ?

Jean Chapelain, l'auteur de « La Pucelle », et l'un des têtes à massacrer de Boileau, appartenait, si j'en crois « La Bretagne à l'Académie », ouvrage connu du siècle dernier, à une famille originaire de l'évêché de Tréguier. Plus exactement à celle des Chapelain, seigneurs jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle de Kerzoult en Ploumilliau, dont l'écusson de déchiffre encore sur le chevet de la chapelle voisine de Saint-Cado.

La branche d'où devait sortir le futur académicien, inscrit au Livre des Pensionnaires avec cette mention : « Le plus grand poète qui ait jamais existé et du plus solide jugement » dut s'établir d'assez bonne heure en Beauce, puisque le père de Jean Chapelain y naquit avant de devenir notaire au Châtelet, à Paris.

Il serait pour le moins surprenant que Tréguier ait été, en pleine Ligue (1595), le berceau du fils d'un magistrat parisien. Et, comme dit l'autre, cela se serait su ! Jamais, à ma connaissance les Trécorrois, gens assez chauvins et amoureux de leurs gloires locales n'ont revendiqué Jean Chapelain comme un des leurs.

Y. GOANDOU.

95. — PARDON DE SAINT-SERVAIS (C.-DU-N.).

Dans « Contes bretons sur douze métiers » (1943), l'abbé Cadie écrit en note que « la sanglante procession de Saint-Servais » fut supprimée en 1885. Il ajoute : « une brigade de gendarmes et trente pompiers de Callac n'avaient pas réussi à séparer les combattants. Un pèlerin du Finistère fut assommé à coups de bâtons, trois gendarmes et plusieurs pompiers furent blessés. On réussit à arrêter quatre pèlerins malgré une résistance désespérée. »

Alexandre Bouet, dans son « Breiz Izel » dit à propos de la procession de Saint-Servais : « Un curé, il y a quelques années, déclara positivement que la procession n'aurait pas lieu. Il avait trop présumé de son autorité, car il est à remarquer que les Bretons n'obéissent aveuglément à leurs prêtres que lorsque ceux-ci se montrent esclaves eux-mêmes de leurs antiques croyances. La bannière fut prise et se montrant la sacristie et le curé dans son presbytère ; et celui-ci garotté, porté sur une civière, consacra, malgré lui, par sa présence, la procession qu'ils voulurent empêcher et la bataille, qui, de temps immémorial, en est le complément obligé. »

G. THOMAS.

Habasque, dans ses *Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord* parle du pardon de Saint-Servais, t. I, p. VIII, 302-303 et t. III, p. XL.

Une réplique à Habasque fut publiée par le chanoine Souchet dans les *Publications religieuses du Diocèse de Saint-Brieuc*, N° 1, pp. 3 à 24.

(Je ne parle évidemment pas des pages d'Anatole Le Braz qui sont connues de tous).  
D. B.

#### 100. — ELISA MERCEUR ET BOULAY-PATY.

M. Leray doit avoir raison en supposant que le correspondant d'Elisa était Boulay-Paty, auteur d'« Athéennes », car le même a écrit une ode « La Bataille de Navarin » qui parut en 1828 chez Ladvocat. Or, Elisa Mercœur, dans sa lettre, parle de « Navarin ».

Un magistrat.

#### 102. — FICELLESES.

L'origine de ce surnom est très simple. Les gars de la Haute-Cornouaille — Carhaix, Bostrenien — portent le petit chapeau de feutre rond, au bord relevé. Il serait vite enlevé par l'âpre vent du pays, s'il n'était retenu au crâne par un élastique, cousu aux deux bords et accroché en arrière, au bas de la nuque. Pour le breton humoristique et simpliste, l'élastique est une ficelle. D'où le nom des porteurs, et par une extension naturelle, celui de « ficelleses » aux belles filles qui accompagnent les gars robustes.

L. B. K.



### ERRATA

Les épreuves des « Souvenirs d'un ouvrier du port de Brest » m'ont été communiquées trop tard pour que je puisse corriger certaines coquilles. En particulier, il faut lire *Joseb* et non *Josebson*, p. 33, dernière ligne ; *Poitrine* et non *taitrine*, p. 36, l. 33 ; *Port* et non *mort*, p. 40, l. 17. Page 40, en note au lieu de « 2 administrateurs » il faut « 26 ». L'addition « 1848 » dans le titre n'est pas de mon cru, non plus que l'« *Autour d'un Centenaire* » qui se réfère à l'article de M. Christian Maréchal sur Lamennais.

J'avais partout rectifié l'orthographe invraisemblable de Benoît, sauf dans les noms propres et dans les mots où elle indiquait une prononciation particulière, souvent dialectale.

D<sup>r</sup> Charles LAURENT.

## ECHOS BRETONS ET CELTIQUES

Le vendredi 2 mars a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière de Saint-Servan, René Martineau, né à Tours en 1866, haut-Breton d'adoption depuis de nombreuses années.

R. Martineau était bien connu comme bibliographe et chroniqueur, et il a bien mérité la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre province, grâce aux études qu'il a publiées sur des écrivains de chez nous.

En 1906 paraissait sous sa signature un ouvrage intitulé : *Un vivant et deux morts*. Le vivant dont il était question dans cet ouvrage n'était pas Breton, puisqu'il s'agissait de Léon Bloy, avec lequel Martineau venait de se lier d'amitié, mais les deux morts qui lui faisaient pendant étaient bien des nôtres : Hello et Villiers de l'Isle-Adam.

Tristan Corbière devait l'attirer alors que l'auteur des *Amours Jaunes* était encore parfaitement inconnu, même de la plupart des lettrés, et dès 1904 il lui consacrait une pénétrante biographie éditée par le *Mercure de France*, refondue et considérablement augmentée en 1925 (*Librairie du Divan*). L'édition des *Amours Jaunes* aux « Maîtres du Livre » (Crès, 1920), était d'ailleurs confiée à ses soins, ce dont les amateurs n'eurent qu'à se féliciter.

Ernest Fouinet, ce Nantais oublié, dont il était question dans l'article de notre collaborateur F. Gourvil, relatif à la « fraternisation » des Gallois et des Bretons à la bataille de Saint-Cast (*N. R. B.* n° 4, p. 265 et suiv.), fournit également à R. Martineau le sujet d'un curieux article que publia le *Mercure de France* en 1916 : *Ernest Fouinet et les Orientales*.

Son intérieur servannais, où lettrés étaient sûrs de trouver toujours bon accueil, était plein de souvenirs, de documents et de curiosités bibliographiques groupés avec un rare bonheur ; et nous nous souvenons d'y avoir vu, entre autres raretés, des peintures originales de T. Corbière que M. Martineau eut la chance d'acquérir à Roscoff, où elles ornaient une porte du restaurant Le Gad, ancienne pension du « poète maudit ».

Que la terre du pays malouin soit légère à la dépouille de ce probe ouvrier des Lettres, dont l'âge ne flétrit point la jeunesse du cœur, et que l'on ne pouvait connaître sans lui vouer une vénération des plus méritées.



L'ARCHÉOLOGIE bretonne qui doit déjà tant à la longue et fructueuse carrière de M. Frotier de la Messellière, secrétaire de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, vient de fournir à ce chercheur aussi consciencieux que sagace la matière d'un *Catalogue illustré des Monuments ruraux du Trégor et du Goëlo*.

Des dizaines de vieux manoirs, de chapelles et autres monuments légués à notre siècle par le Moyen-âge et la Renaissance, et qui se dissimulent dans les replis les plus ignorés du pays situé entre le Douaron et les bords occidentaux de la baie de Saint-Brieuc ont trouvé en M. de la Messellière un interprète doublement heureux. En effet, chez l'auteur de ce *Catalogue*, l'écrivain est secondé par un dessinateur qui, sans chercher les « effets », rend magistralement la physionomie, reflet de l'âme discrète de nos vieux sanctuaires et de nos vieilles gentilhomnières sur le granit desquels le temps a mis une marque qui en amplifie le charme aux yeux des artistes.

Un tel ouvrage est le fruit de recherches et d'observations poursuivies pendant plus d'un demi-siècle loin des sentiers battus et des grandes routes fréquentées par les touristes ordinaires et la plupart des amateurs.



C'EST avec un plaisir bien vif que nous relevons, dans la dernière promotion des Chevaliers de la Légion d'honneur, le nom de deux d'entre nos abonnés.

Tout d'abord celui de son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, primat de Bretagne, grand aumônier de la Marine marchande dont le gouvernement a voulu récompenser la longue carrière de dévouement et la courageuse attitude en face de l'occupant ; nous le prions de vouloir bien agréer nos respectueuses félicitations.

Nous ne sommes pas moins heureux de la promotion de M. Georges Collas, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Rennes, dont la Croix d'honneur vient récompenser 44 années de brillants services dans la carrière professorale. Nos abonnés ont eu l'occasion, à diverses reprises, d'apprécier sa haute culture, qui s'affirme avec autant de bonheur dans ses articles de Presse que dans ses Conférences. Aussi le retrouveront-ils avec joie, dans notre numéro spécial de Juin, entièrement consacré à Châteaubriand, à l'occasion du centenaire de son décès, et dont M. Collas a bien voulu prendre la direction.

Nous ne voudrions pas oublier, dans cet hommage, aux nouveaux décorés, M. Louis Marsille, conservateur du musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan, dont l'érudition est appréciée de tous les amis du passé. La *N. R. B.* lui adresse ses chaleureuses félicitations.

## BIBLIOGRAPHIE

H. DANIEL — A. H. DIZERBO : *La Révolution dans la presqu'île de Crozon*. Quimper (1947). In-8°, 254 p.

M. Daniel, directeur honoraire de l'école pratique d'industrie de Brest, avait commencé de recueillir des matériaux sur l'histoire de la Révolution à Crozon. M. Dizerbo, pharmacien à Quimper, a repris le travail ébauché par son grand-père. Il élargit le cadre en y faisant entrer toutes les communes de la presqu'île : Camaret, Crozon, Lanvéoc et Roscanvel. Le travail définitif embrasse toutes les questions concernant la période révolutionnaire dans la région. Les recherches ont été fort étendues et très minutieuses : les notes abondantes figurant au bas des pages le démontrent. On remarquera également, dans les renvois, de nombreuses notices biographiques sur les personnages cités dans le texte.

Une plus grande expérience du travail d'histoire de la Révolution aurait certainement permis aux auteurs d'utiliser avec plus de méthode les éléments recueillis avec tant de diligence.

Ce livre, que MM. Daniel et Dizerbo eussent pu intituler plus exactement : *Notes et Documents*, constitue néanmoins, malgré ses imperfections et ses défauts de style, une bonne contribution à la connaissance du régime révolutionnaire dans notre région.

Un index alphabétique placé à la fin du volume en facilite d'ailleurs la consultation.

### LIVRES REÇUS

- *LA GUERRE EN BRETAGNE*, Récits et portraits. I. par Perraud-Charmantier. Edition « Aux Portes du large », Nantes.
- *L'HERBE DE LA VIERGE*, par Jacques Riou, traduites du breton par Y. Drezen. Edition « Aux Portes du Large », Nantes.
- *LES AMOURS JAUNES*, par Tristan Corbière. Librairie Celtique, 108 bis, rue de Rennes, Paris (VI).
- *LA GUERRE A MORLAIX*, par Jean de Trigon. Imprimerie Nouvelle, 18, rue de Paris, Morlaix.
- *LE BLEU, LE BLANC ET LE ROUGE*, par René Bréhat, aux Editions A.L.S.A., 2, rue Chauchat, Paris (IX<sup>e</sup>). 200 fr.
- *AVANT LE GRAND SILENCE*, Poèmes et pensées, par Madeleine Bernier. Les « Presses Bretonnes », Saint-Brieuc.

*Le Directeur de la Publication* : Francis LE BOURHIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes 31.1206. — 5.48. Dépôt légal : 1948, 2<sup>e</sup> Tr., 1.042. T. 1200

PÉRIODIQUE PARAISSANT  
TOUS LES DEUX MOIS

— MAI-JUIN 1948 —  
N° 3



# Nouvelle Revue de Bretagne

## NUMÉRO SPÉCIAL

COMMÉMORANT LE CENTENAIRE DU DÉCÈS DE CHATEAUBRIAND

	PAGES
N. R. B. — <i>Le Centenaire de Chateaubriand</i> .....	161
G. COLLAS. — <i>Chateaubriand et la jeunesse romantique bretonne</i> .....	169
D <sup>r</sup> H. LE SAVOUREUX. — <i>La Société Chateaubriand</i> .....	177
Y. LE HIR. — <i>Lamennais et Chateaubriand</i> .....	182
L. OGÉS. — <i>Un épisode peu connu de la vie politique de Chateaubriand</i> .....	195
G. COLLAS. — <i>Vers de jeunesse de Chateaubriand</i> .....	203
Ch. CHASSÉ. — <i>L'humour de Chateaubriand</i> .....	206
Chanoine F. FLEURY. — <i>Le Tombeau de Chateaubriand</i> .....	212
R. D. DE SÉCHELLES. — <i>Chateaubriand et Ruskin</i> .....	218
C. FOULON. — <i>Chateaubriand à Brest</i> .....	220
♦♦♦♦♦	
A. MASSERON. — <i>Sainte Catherine de Sienna et les Bretons</i> .....	226
<i>Le chaudron sonore de la Saint-Jean (suite)</i> .....	228
<i>Le coin des Fureteurs — Bibliographies.</i>	

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

## ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

**YVES-PIERRE-MARIE LE HIR**, Professeur. Né le 2 Juillet 1919 à Gouesnou (Finistère). Etudes secondaires au Collège de Lesneven (Finistère). Etudes supérieures à la Faculté des Lettres de Rennes. Doctorat ès Lettres devant la Faculté des Lettres de Paris (Juillet 1947).

Thèse secondaire : *Les Paroles d'un Croquant* de Lamennais. Edition critique avec Introduction et Commentaire.

Thèse principale : *Lamennais écrivain. Traditions classiques. Poésie biblique. Romantisme.* (Sous presse).

A publié divers articles sur A. Chénier et A. de Vigny en particulier, dans la « Revue d'Histoire de la Philosophie et de Civilisation générale » et dans la « Revue des Sciences humaines ».

En préparation, une étude sur Marguerite de Navarre et sur Diderot.

**CHANOINE FLEURY**, né à Broons (Côtes-du-Nord) le 11 février 1882. Docteur ès Lettres, Professeur de langue et de littérature grecque, à la Faculté libre des lettres d'Angers.

Ouvrages : *Hippolyte de la Morvanais, sa vie, ses œuvres, ses idées. Essai sur le romantisme en Bretagne, d'après des documents inédits* (in-8°, 577 pages, Paris, Champion 1911) ; *Hippolyte de la Morvanais. Œuvres choisies, poésie et prose, avec notes explicatives* (in-8°, 147 pages ibid. 1911) ; *Une Amitié bretonne de Maurice de Guérin* (23 pages, Angers, 1913) ; *Hellénisme et Christianisme - Saint-Grégoire de Nazianze et son temps* (in-8°, 382 pages, Paris - Beauchesne (1930). Couronné par l'Académie Française ; *Précis de Phonétique grecque* (in-8°, Paris - Gigord, 92 pages, 4<sup>e</sup> édition 1947) ; *Morphologie historique de la langue grecque* (ibid. 288 p., 4<sup>e</sup> édition 1947). Médaille d'Argent des études grecques 1936.

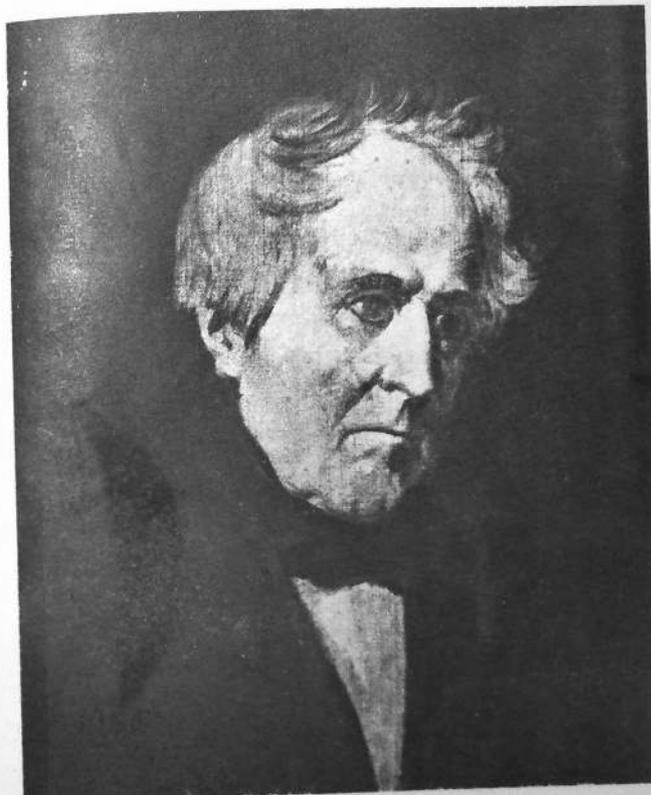
En préparation : *Photius, patriarche de Byzance.*

**R. D. DE SECHELLES**, Né à Brest en 1904, mais de famille plutôt trégorroise. Etudes à Paris au lycée Henri IV, et à l'Institut Agronomique. Séjour à Rome à l'Institut International d'Agriculture. A collaboré depuis 20 ans à divers journaux de la région des Alpes Françaises et de Suisse Romande.

**CHARLES FOULON**, Assistant à la Faculté des Lettres. Né le 19 août 1912, à Marseille (de parents bretons). Licencié ès-lettres ; agrégé de l'Université depuis 1933 ; professeur de première au Lycée de Brest (1933-1939 et 1940-1941) ; professeur de première au Lycée de Rennes (1941-42), puis chargé de cours à la Faculté des Lettres de Rennes depuis février 1942 ; chargé du cours de Langue et Littérature médiévale (1942-1945) ; chargé du cours de Langue et Littérature françaises modernes (1945-47) ; assistant à la Faculté des Lettres, chargé du cours de Philologie française ; prépare une thèse sur la littérature française médiévale.

A publié : *Anatole Le Braz* (Revue « Armorique », 1937) ; *Les Voyages merveilleux dans les romans bretons* (Publications de l'Association Guillaume Budé, Conférences Universitaires de Bretagne, 1943) ; Articles dans la *Romania* ; collaborateur du *Dictionnaire des Lettres Françaises* ; Conférencier de l'Association Guillaume Budé.

Résistance active 1940-44. Médaille de la Résistance.



CHATEAUBRIAND EN 1847

TABLEAU PAR ETEX

## Nouvelle Revue de Bretagne

### Le centenaire de Chateaubriand

**L**es derniers mois de Chateaubriand ont été tristes et taciturnes. Veuf de Cécile en février 1847, privé presque aussitôt de la vieille, tendre et fidèle amitié de Ballanche, torturé par la goutte, incapable d'écrire tant ses mains étaient déformées, obligé de se faire porter par deux valets pour monter à l'Abbaye au Bois chez M<sup>me</sup> Récamier, il passait, en face de sa vieille amie à peu près totalement aveugle, des heures replié dans le silence où s'enferme la vieillesse consciente de son déclin. Ses amis le trouvaient cruel ; ils souffraient pour lui du drame qui se jouait derrière cette taciturnité entre un cœur qui n'avait pas vieilli et un cerveau qui se dissolvait. Il supportait ses maux avec une courageuse patience.

« Au mois de mai 1848, raconte l'historien breton Pitre-Chevalier, partant pour la Bretagne, je laissai notre illustre compatriote dans les nuages de son couchant, mais assez plein de vie encore pour espérer que je le retrouverais à mon retour. — « Annoncez aux Bretons, me dit-il, que j'irai bientôt dormir au milieu d'eux. » — Je détournai ce funeste présage. En rentrant à Paris le mois suivant, je courus le voir. Il semblait aller mieux. Il était levé ; ses amis l'entouraient. Il me serra la main, faiblement, hélas ; — « Eh ! bien, me dit-il en souriant, je vous ai attendu pour partir à mon tour. Je

(1) Ce récit de la mort et des funérailles de Chateaubriand est le résumé et par endroits la reproduction textuelle de témoignages qualifiés, principalement de M<sup>me</sup> Lenormant, d'Ampère et de Victor Hugo.

vais enfin faire le voyage de Bretagne... Etes-vous allé à Saint-Malo ? » — Ces paroles me glacèrent. »

Depuis la fin du mois de mai Chateaubriand ne quittait plus sa chambre, dont les fenêtres ouvraient sur des jardins ensoleillés. Vers le 10 juin, il eut un léger mieux. Il put rester levé trois heures par jour. Par moments il s'intéressait aux événements du dehors. Pendant les journées sanglantes, il questionnait avidement ceux qui pouvaient lui donner des nouvelles : la mort de Mgr Affre l'émut vivement. A la fin du mois il fut pris d'une fluxion de poitrine ; il toussait presque sans arrêt et un catarrhe à la vessie lui causait des douleurs aiguës. Sa patience ne se démentait pas ; même dans les plus grandes souffrances il se bornait à gémir sans se plaindre. M<sup>me</sup> Récamier était là, brisée, qui ne le voyait pas, qui guettait une parole. Le dimanche 2 juillet il reçut l'extrême-onction avec un profond sentiment de foi et d'humilité. A partir de ce moment il n'adressa plus un mot même à sa fidèle amie. La fièvre, très violente, l'accablait ; il était très rouge, ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire. Chaque fois que M<sup>me</sup> Récamier, suffoquée par la douleur, quittait la chambre, il la suivait des yeux sans la rappeler mais avec une angoisse où se peignait l'effroi de ne plus la voir.

Il mourut le mardi 4 à huit heures du matin, dans le petit lit à rideaux blancs qui est maintenant à Combourg. M<sup>me</sup> Récamier, l'abbé Deguerry, le comte de Chateaubriand et une sœur de Marie-Thérèse étaient alors seuls dans la chambre.

Victor Hugo vint dans la journée.

« La face était découverte, dit-il, le front, le nez, les yeux fermés apparaissait avec cette expression de noblesse qu'il avait pendant la vie et à laquelle se mêlait la gravité de la mort. La bouche et le menton étaient cachés par un mouchoir de batiste. Il était coiffé d'un bonnet de coton blanc qui laissait voir les cheveux sur les tempes (1) ; une cravate blanche lui montait jusqu'aux oreilles. Son visage basané semblait plus sévère au milieu de toute cette blancheur. Sous le drap on distinguait sa poitrine affaissée et étroite, et ses jambes amaigries.

« Les volets des fenêtres donnant sur le jardin étaient fermés. Un peu de jour venait de la porte du salon entr'ouverte. La chambre et le visage du mort étaient éclairés par quatre cierges qui brûlaient aux coins d'une table placée près du lit. Sur cette table, un crucifix en argent et un vase plein d'eau bénite avec un goupillon. Un prêtre priait à côté. Derrière le prêtre, un haut paravent de couleur brune cachait la cheminée dont on voyait la glace et laissait voir à demi quelques gravures d'églises et de cathédrales. Aux pieds de M. de Chateaubriand, dans l'angle que faisait le lit avec le mur de la chambre, il y avait deux caisses de bois blanc posées l'une sur l'autre ; la plus grande contenait le manuscrit complet des *Mémoires*, divisés en quarante-huit cahiers. »

(1) Le mouchoir et le bonnet ont disparu du dessin de Mazerolle qui est aux Archives de Combourg.

Les élèves de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Normale furent appelés pour faire auprès du lit mortuaire une garde d'honneur ; parmi eux, About, Taine, J. J. Weiss. Ils virent, agenouillée sur un prie-Dieu, une vieille dame fort émue, M<sup>me</sup> Récamier.

Toute la presse, du *National* aux *Débats*, rendit hommage à la mémoire du grand écrivain. Mais les événements politiques ne lui laissaient ni la place ni la liberté d'esprit qui eussent convenu. M<sup>me</sup> Swetchine constate que cette mort ne fit pas tout son effet, quoique l'opinion fût fort émue.

Les obsèques eurent lieu le samedi 8 juillet, à midi. Le corbillard modeste, traîné par deux chevaux, était suivi de la famille, de la députation de l'Académie Française ; venaient ensuite presque tous les membres de l'Institut, beaucoup d'hommes de lettres, Béranger, Victor Hugo, Balzac, Sainte-Beuve, Alexandre Dumas, Jules Janin ; toute la presse était représentée. On remarquait à leur rosette un grand nombre de représentants du peuple : Berryer, Molé, La Roche-Jacquelin, Dupin, Tocqueville. Le chef du pouvoir exécutif et les ministres ne parurent pas.

« Paris, écrit encore Victor Hugo, était comme abruti par les journées de juin, et tout ce bruit de fusillades, de canon et de tocsin qu'il avait encore dans les oreilles, l'empêcha d'entendre, à la mort de Chateaubriand, cette espèce de silence qui se fait autour des grands hommes disparus. Et puis c'était le troisième enterrement depuis trois jours : la veille, l'archevêque, l'avant-veille, les victimes de juin. Il y eut peu de foule aux obsèques de M. de Chateaubriand. La cérémonie se fit à la chapelle-église des Missions Etrangères, à quelques pas de la maison que M. de Chateaubriand habitait.

« L'église des Missions, étroite, petite, laide, tendue de noir à mi-mur ; au milieu de l'église un catafalque de bois couleur bronze surmonté d'un drapeau de velours noir à croix blanche semé d'étoiles d'argent ; aux quatre coins du cénotaphe, quatre candélabres de bois bronzé et argenté portant une flamme verte qui s'éteignit avant la fin ; deux rangées de cierges sur les degrés du catafalque ; aucun insigne ; pour toute famille des collatéraux ; quelques centaines de personnes : Cousin en noir, Ampère avec l'habit de l'Institut, Villemain avec sa plaque, M. Molé en redingote, sept femmes dans une tribune haute ; un peu de peuple sous l'orgue ; l'évêque de Quimper dans le chœur ; quatre fusiliers auprès de l'autel, une trentaine de soldats du 61<sup>e</sup> commandés par un capitaine... Telle fut cette cérémonie, qui eut tout ensemble je ne sais quoi de pompeux qui excluait la simplicité, et je ne sais quoi de bourgeois qui excluait la grandeur.

« C'était trop et trop peu. J'eusse voulu, pour M. de Chateaubriand, des funérailles royales, Notre-Dame, le manteau de pair, l'habit de l'Institut, l'épée du gentilhomme émigré, le collier de la Toison d'or, la moitié de la garnison sur pied, les tambours drapés,

le canon de cinq en cinq minutes — ou le corbillard des pauvres dans une église de campagne. »

Après la cérémonie religieuse et ce que Victor Hugo appelle « la cérémonie académique, dont M. Patin fut l'officiant », dans la cour, par un soleil ardent, les femmes aux fenêtres, le cercueil fut conduit dans un caveau de l'église ; on le plaça sur un tréteau dans un compartiment voûté, à porte cintrée, qui est à gauche, au bas de l'escalier.

Le poète entra.

« Le cercueil, continue-t-il, était encore couvert du drap de velours noir. Une corde d'argent, à gland en effilé était jetée dessus. Deux cierges brûlaient de chaque côté.

« Je rêvai quelques minutes, puis je sortis et la porte se referma. »

« Ainsi, remarque M<sup>me</sup> M. J. Durry, en 1829, Chateaubriand avait révé devant le cercueil de Léon XII. »



Le rythme des marées ne permettait pas de conduire au Grand Bey les restes mortels de Chateaubriand avant le 18. Au bout de quelques jours, ils prirent le chemin de Saint-Malo, conduits par le Comte de Chateaubriand, l'abbé Roquette, curé des Missions Etrangères, et M. Mandaroux-Vertamy, exécuteur testamentaire de l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ; François, le fidèle serviteur, les accompagnait. Le journal *La Presse* du 17 octobre raconte qu'au moment où la voiture noire qui contenait la bière stationnait sur la route, attendant des chevaux, dans le voisinage d'Avranches, une dame d'un certain âge, tenant un modeste bouquet enveloppé de papier, s'approcha avec crainte. Elle déposa ses fleurs sur la banquette intérieure en disant à voix basse : « C'est pour M de Chateaubriand ; c'est tout ce que j'ai pu me procurer. »

Le dimanche 17, Chateaubriand rentrait en Bretagne. Une légende veut qu'au premier arrêt la bière ait glissé jusqu'à toucher le sol. A l'arrivée à Dol toutes les cloches « sonnaient en pleurs ». La cathédrale en réparation ne pouvait recevoir le précieux dépôt. Le fourgon passa la nuit dans la remise de l'hôtel Grand-Maison, veillé par la garde nationale, salué de visiteurs admis à rendre un dernier hommage au grand Breton.

La Bretagne s'appretait à faire à son fils le plus chargé de gloire les funérailles royales que Victor Hugo avait regrettées à Paris.

Le 18 au matin, au milieu d'un grand concours de peuple, entre deux haies de gardes nationaux, la voiture funèbre, prise en charge par la municipalité de Saint-Malo, reprit sa route. « Envol suprême du grand oiseau voyageur. » A dix heures il était de retour à son vieux nid de pierres.

Des avis imprimés portant invitation aux populations de venir rendre hommage à leur glorieux compatriote, avaient été répandus

dans les départements de la Bretagne et des provinces voisines. La municipalité avait invité par lettre les corps municipaux, les autorités civiles, religieuses et militaires de la région. Des députations de corps savants étaient venus ainsi que des détachements des gardes nationales de quelque vingt communes.

A dix heures et demie le cortège arriva devant la porte Saint-Vincent ; en quelques paroles simples et touchantes, le curé des Missions Etrangères remit le précieux dépôt au curé de Saint-Malo ; puis porté à bras par les marins de la garde nationale, le cercueil s'achemina vers la cathédrale, au milieu d'une foule immense et recueillie. Après l'office et une première absoute, il fut déposé dans la chapelle du Sacré-Cœur transformée en chapelle ardente. Il y reçut l'hommage de la population admise à défilé autour du catafalque.

Le lendemain, après la messe, dite par le curé de Combourg, et l'absoute, donnée par le curé de Saint-Malo, au bruit des cloches et du canon, le cortège, deux cents prêtres en surplus, famille, Université, autorités et corps constitués de l'arrondissement et du département, députations des villes, des communes, des collèges, des corporations, encadré de deux mille hommes en armes des gardes nationales et des troupes de ligne, par un chemin jalonné d'oriflammes de deuil qui portaient les noms des principales œuvres du grand écrivain, gagna l'îlot du Grand Bey. Une multitude innombrable se pressait dans les rues, aux fenêtres, jusque sur les toits, sur les remparts, sur les grèves, sur les rochers et sur de nombreuses embarcations, dans un silence qui rappelait à Ampère « ces beaux récits de l'antiquité qui nous représentent les cendres d'un grand citoyen rapportées dans sa patrie au sein du deuil public ».

« Quand on est arrivé sur la plage, dit-il encore, et qu'on s'est acheminé entre les remparts et la mer vers le rocher funèbre, la magnificence de ce deuil sans pareil et l'incroyable poésie du spectacle ont un moment voilé la tristesse de la mort sous les pompes de la gloire, et les funérailles ont pris le caractère d'une apothéose chrétienne... Cette foule immense était dominée par le sentiment commun d'un respect intime pour le génie et pour la gloire ; on comprenait que cinquante mille âmes étaient pénétrées d'une même tristesse et frappées du même coup. »

Au pied du Grand Bey les marins reprirent leur fardeau et le portèrent, à travers un coup de vent qui ressemblait à une tempête, au tombeau qui l'attendait. A deux heures dix minutes, descendu le long d'un plan incliné par une brèche pratiquée dans le parapet du vieux fort, il fut déposé dans le roc qui doit le garder à jamais. Après les dernières prières de l'Eglise, trois discours furent prononcés, au nom de la ville de Saint-Malo par Charles Cunat, premier adjoint au maire, au nom de l'Académie Française par J. J. Ampère, au nom de l'Université par le Recteur Théry.

Sur l'initiative prise six semaines plus tard par le poète François du Breil de Marzan, vingt-quatre écrivains bretons composèrent,

en hommage de la Bretagne à Chateaubriand, le recueil intitulé *Le Grand Bey*, où respire dans le style un peu pompeux du temps, une touchante ferveur. Il parut à Saint-Malo en 1850.

Il fallut attendre un quart de siècle pour que Chateaubriand ait sa statue à Saint-Malo. Le projet, conçu dès 1848, tomba subitement en léthargie ; malgré une reprise d'activité en 1864, ce ne fut qu'en 1874 qu'il fut mis à exécution. La statue, due au ciseau du sculpteur Aimé Millet, fut inaugurée le 5 septembre 1875. L'histoire de cette longue gestation, le récit des fêtes de l'inauguration, les discours de Camille Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, du duc de Noailles, qui occupait le fauteuil de Chateaubriand, de Paul Féval, président de la Société des Gens de Lettres, et de Caro, chancelier de l'Académie, ainsi que les vers qui furent ou devaient être lus, furent réunis par M. de Bachasson dans un volume (Saint-Malo 1876), où Arthur de la Borderie trouvait bien du bourrage.

La mémoire de Chateaubriand traversait cette phase de pénombre que connaissent presque tous les grands écrivains pendant le demi-siècle qui suit leur disparition ; comme si l'ingratitude de ceux qui leur doivent trop conspirait avec la lassitude de ceux qui les ont trop admirés. Pour l'auteur du *Génie du Christianisme* s'ajoutait une hostilité savante, dont les motifs ne seraient pas bien difficiles à démêler, qui prétendait lui disputer ses titres de penseur et d'écrivain et qui le dénigrait dans son caractère et jusque dans sa personne. Les fêtes du cinquantenaire des funérailles à Saint-Malo en 1898 marquèrent le commencement d'une résurrection que réclamaient la justice et la vérité.

Dues à l'initiative de la Société des Bibliophiles Bretons, organisées par elle, grâce à l'activité du poète Louis Tiercelin, ces fêtes eurent un caractère très littéraire ; ce qui ne les empêcha pas d'attirer, le 7 août, autour du Grand Bey, des foules comparables à celles qui avaient suivi les funérailles.

A la messe, dite par S. E. le Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, un Malouin, le Père Ollivier, loua, avec son éloquence ordinaire en son illustre compatriote le grand chrétien et le grand français. Au Grand Bey, en célébrant ce qu'il appelait justement « l'anniversaire d'un deuil de famille », E. M. de Vogué enleva les applaudissements par quelques belles envolées sur la force et la durée des créations de Chateaubriand, sur la marque profonde que sa griffe a imprimée à notre tour de pensée, sur les leçons qui se dégagent de son œuvre et de son exemple. A la séance de la Société des Bibliophiles qui suivit, son président, Arthur de la Borderie, définît l'œuvre religieuse et historique de l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* et rappela son tendre et constant amour pour sa petite patrie. Ferdinand Brunetière enfin, dans une de ces conférences à larges plans comme il les aimait, déterminâ la place prépondérante que le grand Breton occupe non seulement dans l'histoire de la littérature française, mais dans le développement de la pensée contemporaine. Il montra l'écrivain original qui

fit entrer dans le domaine déjà si riche de notre littérature la grande province dont il a été la plus glorieuse, la plus complète et la plus noble expression ; — le père du Romantisme, qui a rouvert pour nous la grande nature et les sources du lyrisme ; — le poète qui a restauré le sentiment de l'art étouffé sous le sec intellectualisme du XVIII<sup>e</sup> siècle ; — le penseur qui a réhabilité, contre le rationalisme étroit des idéologues, le sentiment religieux, au sens le plus large du mot, c'est-à-dire le sens de l'idéal, du surnaturel et du mystère, et qui a vu et magnifiquement affirmé dans la religion de l'Evangile à la fois la source — souvent méconnue — et la condition du progrès moral, politique et social.

Il y eut le 7 août 1898 à Saint-Malo beaucoup de discours, beaucoup de toasts, beaucoup de poèmes aussi — on était en pleine « Renaissance Bretonne » et les Bibliophiles avaient institué un double concours, prose et vers. — Tout cela a été publié dans l'*Hermine* de Louis Tiercelin en août-septembre 1898 et, l'année suivante, dans le volume donné à Nantes par les Bibliophiles Bretons.

Depuis et surtout au cours des vingt dernières années, les manifestations n'ont pas manqué à la gloire de Chateaubriand. Inauguration de sa statue à Combourg en 1930, à l'occasion du centenaire du Romantisme ; de son buste à Rome au pied de la Villa Médicis en 1934 ; apposition en 1932 d'une plaque sur la maison de sa grand-mère à Plancoët, et, en 1935, sur l'ancien collège de Dol.

Sans parler de la Vallée aux Loups et de son musée, où le président de la Société Chateaubriand, le Docteur Le Savoureux accueille avec tant de bonne grâce ceux qui viennent y chercher l'Enchanteur, chaque année, des pèlerins littéraires visitent les lieux où il a vécu : Saint-Malo, où il naquit, où il béca aux lointains bleuâtres, où il dort son dernier sommeil au bercement des flots ; Plancoët, où ses yeux s'ouvrirent sur le monde extérieur, où il connut le bonheur ; Combourg, où il est devenu ce qu'il fut ; Fougères, Marigny et la Sécardsais, où l'image de Lucile s'unit si pathétiquement à la sienne ; Méréville, où l'emportait sa rêverie tandis qu'il écrivait les *Martyrs* dans la Tour de Velléda ; les châteaux du Perche, qui offrirent, en 1817, leur hospitalité à sa disgrâce ; Chantilly, où palpitent de tendres souvenirs ; Genève, qui lui offrit plus d'une fois un asile et où les Suisses l'ont magnifiquement fêté en 1935 ; Coppet, où errent les fantômes de M<sup>me</sup> de Staël et de la belle Juliette...

Cette année nous célébrons le centième anniversaire de son entrée dans l'immortalité. Les fêtes qui se dérouleront du 15 au 18 juillet à Rennes, Fougères, Dinan, Dol, Combourg et Saint-Malo, en attendant celles de Paris reportées à l'automne, auront un caractère différent de celles de 1898. Il n'y a plus à défendre une mémoire que personne ne songe à discuter, que la critique, l'histoire et l'érudition abordent avec la respectueuse objectivité que l'on doit au génie. L'éloquence fera place à la piété du souvenir.

Par des visites aux lieux qui furent témoins de son enfance et de sa jeunesse, aux sites qu'il aima, aux horizons devant lesquels son âme s'élança vers « le bien inconnu », par une exposition qui présentera au public d'émouvantes pièces d'archives et de précieux souvenirs de famille, par la lecture de quelques pages immortelles, par la scène et par la musique qu'inspirèrent quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, nous nous appliquerons à le faire revivre parmi nous. Puis, à Combourg et à Saint-Malo, de grandioses réjouissances, en associant les foules à cet anniversaire, leur feront sentir la grandeur et l'importance de celui dont la haute figure se dresse au bout de tant de nos avenues, de celui aussi qu'Anatole Le Braz a pu justement appeler « la Bretagne faite homme ».

La Nouvelle Revue de Bretagne.

## Exposition Chateaubriand

Il se tiendra, du 10 au 20 juillet, aux Archives d'Ille-et-Vilaine, 2, place Saint-Melaine, à Rennes, une EXPOSITION CHATEAUBRIAND, comprenant de nombreux documents originaux, actes, manuscrits, gravures, dessins et objets divers, concernant la vie et l'œuvre du grand écrivain.

L'entrée sera libre et les salles seront ouvertes au public, tous les jours, de dix heures à midi et de deux heures et demie à six heures et demie, y compris le 14 juillet et les dimanches.



## Chateaubriand et la jeunesse romantique bretonne

EMILE SOUVESTRE écrivait à du Breil de Marzan, qui prit, après les funérailles de Chateaubriand, l'initiative du recueil intitulé *Le Grand Bey* : « Nous sommes tous les fils de René, fils déclinants et dégénérés, mais non pas oublieux de ce que nous devons au chef de notre famille littéraire. »

Ces fils de René furent nombreux, trop nombreux au gré de leur père ; et pour « dégénérés », ce n'est sans doute pas hasarder que de penser qu'il jugeait comme parlait Souvestre, et plus sincèrement.

En Bretagne ils furent légion.

Hippolyte Lucas dans ses *Portraits et Souvenirs Littéraires* précise que, lorsque l'amour des lettres entra dans son cœur, c'est-à-dire quand sa génération, à peu près contemporaine de Hugo et de Sainte-Beuve, sortit de l'adolescence, Chateaubriand était pour elle « le Patriarche ».

Elle avait à cette vénération quelque mérite. Au collège ses maîtres ne lui avaient dispensé qu'avec parcimonie la lecture du *Génie du Christianisme* ou des *Martyrs*, en l'accompagnant des critiques de Morellet et de Marie-Joseph Chénier. Puis l'attitude politique du Patriarche ne le mettait en odeur de sainteté ni dans les gentilhommières ni dans les grosses maisons bourgeoises où grandissaient ces jeunes gens. Mais l'enchantement était le plus fort.

Le patriotisme local aussi. Retenons que c'était encore à Chateaubriand qu'ils en étaient redevables, puisque c'est lui qui a réhabilité leur province, longtemps tenue en dédain par les classiques, en mépris par les philosophes, puisque c'est lui qui, à l'encontre des Bretons célèbres du XVIII<sup>e</sup> siècle, appliqués à effacer de leur œuvre ce qu'avaient mis en eux leurs origines, a le premier donné l'exemple d'affirmer comme spécifiquement breton ce qu'il avait en soi d'original.

De leur avoir rendu la fierté d'être et le droit de se proclamer, sans risque d'être moqués, fils d'une antique « terre de poésie ».

voilà ce dont ces Bretons avaient à leur grand aîné une ardente reconnaissance.

Hippolyte Lucas déclare que l'influence des lieux où l'auteur de *René* s'est formé et qu'il parcourait lui-même dans son enfance ne fut pas étranger à sa prédisposition favorable. Certes, Mais dans son cas et dans le cas de tous ceux qui, entre 1815 et 1830, ont cherché René sur les grèves de Saint-Malo ou dans les landes de Combourg, il y a aussi autre chose ; quelque chose de plus profond : la réelle parenté d'âme (je ne dis pas de talent) qu'il y avait entre ces jeunes gens et l'objet de leur vénération. Car en donnant la liberté à l'individualisme imaginatif et sensible et en intégrant dans le Romantisme l'apport celtique, qui s'y apparentait à tant d'égards, il les aidait à prendre conscience de ce qui s'agitait encore confusément en eux.

Arrivés à la vie littéraire entre 1828 et 1840, c'est sur les pas de René que ces jeunes Bretons se sont appliqués à réaliser dans leurs aspirations, dans leurs œuvres et jusque dans les incidents de leur vie quelques-uns des aspects les plus caractéristiques et les plus dangereux du Romantisme. Troupe généreuse, charmante et un peu ridicule. Le talent n'y répond guère à l'ampleur des ambitions. A les lire on comprend que François de Chateaubriand, qui ne voulait pas être René, et qui manqua de mansuétude, ait trouvé cette postérité compromettante.

Je mets à part Brizeux. Leur contemporain par les années, leur aîné par sa production poétique, il fut, en dépit de ses insuffisances, un autre écrivain. Sans ancêtres dans le passé littéraire, sans parenté avec les poètes de sa génération, il vécut sauvage, dans son isolement volontaire, salué d'assez loin par ses compatriotes non comme un camarade, mais comme un maître.

Je mets à part aussi Hersart de la Villemarqué et Pitre-Chevalier, tous deux entrés je ne dirai pas dans la familiarité de Chateaubriand, mais dans son cercle, dès leur arrivée à Paris en 1833 et 1834 ; et Daniélo, qui lui servait depuis longtemps de chercheur et, comme il disait, de « béquille littéraire ».

Parmi les Nantais, Mélanie Waldor, nommée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, sensiblement plus âgée, n'a de titre à figurer ici que parce que une poétesse est toujours jeune.

Edouard Mennechet, devenu journaliste parisien après avoir dirigé à Nantes le *Lycée Armoricaïn*, eut l'honneur de publier le *Printemps en Bretagne* et de figurer dans le volume des *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*.

La pauvre Elisa Mercœur avait, dès 1827, à l'occasion de son premier recueil, sollicité pour « le faible lierre » la protection du « chêne tutélaire ». Le chêne avait répondu qu'il était bien vieux et rudement battu de la tempête. Il y eut foule chez M<sup>me</sup> Mercœur pour voir et toucher la lettre du grand homme. En 1834 Elisa se mourait de phthisie, de misère et de gloire déçue. Par sa triste destinée elle méritait la pitié de Chateaubriand et de M<sup>me</sup> Récamier.

Louis de Carné, critique, historien, homme politique et futur académicien, a écrit sur Chateaubriand une notice où il a sur sa vie de singulières notions. Mais il professe pour le grand Malouin une vive admiration, blâme l'ignominieux renvoi de 1824, dit le prestige de l'ambassadeur de 1828, loue magnifiquement ses *Etudes Historiques* et proclame leur auteur le poète et la plus haute expression du XIX<sup>e</sup> siècle.

◇ ◇ ◇

Ce sont les poètes qui ont vraiment voulu être les fils de René. Ils forment comme deux petits cénacles : à Rennes autour d'Edouard Turquety, au Val de l'Arguenon chez Hippolyte de la Morvonnais.

A Rennes, aux environs de 1825, quatre étudiants en droit avaient commencé sous les grands arbres du Thabor à cultiver en commun le mal romantique. Ils s'appelaient Emile Souvestre, Edouard Turquety, Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas.

Souvestre avait bientôt trouvé dans les nécessités d'une existence besogneuse un tonifiant remède. Lucas en demanda d'autres à l'agitation d'une vie parisienne et mondaine et à la littérature facile du journalisme fashionable. Il a dit ses relations avec Chateaubriand dans ses *Portraits et Souvenirs Littéraires*.

Cœur tendre et mélancolique, imagination ardente et enthousiaste, Turquety dut à une nature débile et mal équilibrée, à une éducation trop peu virile, à une sensibilité exacerbée et à des chagrins d'amour renouvelés de rester toute sa vie une âme aussi plaintive que généreuse. Il cherchait dans la poésie l'oubli d'un monde qui le blessait. En juin 1827 il envoya à Chateaubriand une ode fort médiocre et une lettre pour le remercier des émotions qu'il lui avait procurées :

« Dès l'enfance votre nom a retenti à mon oreille ; avant de pouvoir connaître vos ouvrages, j'avais appris à vénérer le courageux défenseur du Christianisme. Vous peindrai-je ce que j'éprouvai en les lisant... Vous parlerai-je de ce parfum d'antiquité qui rappelle Homère et les poètes des premiers siècles ? Mais je me tais... une admiration continue fatigue celui qui en est l'objet. »

Chateaubriand lui répondit en lui conseillant aimablement de faite disparaître quelques fautes qui gâtaient son envoi poétique. Venu à Paris en 1829, le lendemain de son arrivée, « à peine sa barbe faite », le Breton courut chez l'écrivain. Il rendit compte avec orgueil de sa visite à sa mère qui lui répondit : « Ta visite au plus grand génie de l'Europe doit te dédommager de bien des désappointements. » En 1833 son recueil de vers *Amour et Foi* lui valut dans sa ville natale un succès triomphal et le titre, un peu lourd à ses épaules, de « fils aîné de Lamartine ». Turquety se rattachait à la tradition du *Génie du Christianisme* et, comme Chateaubriand, mais avec une plus stricte orthodoxie, se posait en apologiste et en défenseur de la foi et de l'Eglise.

L'année suivante, le petit cénacle rennais avait édité un Keapsake au profit des pauvres. Sollicité par Turquety, Chateaubriand avait répondu par une de ces lettres cérémonieuses et empanachées comme les aimait cette génération ; c'est la lettre souvent citée, qui commence ainsi :

« Toutes les fois, Monsieur, que je reçois une lettre timbrée de quelque ville de ma province, le souvenir de mon berceau me fait battre le cœur. »

Avec le passage des *Etudes Historiques* sur la Bretagne au Moyen âge et le caractère breton, la lettre fit au keapsake un glorieux frontispice. « Une lettre de Chateaubriand, disait une note des éditeurs, c'est une de ces bonnes fortunes littéraires qu'on ne laisse pas échapper sans crime. Nous, jeunes hommes qui ne nous rattachons à cette illustre renommée que par des liens d'admiration, ne devons-nous pas être fiers de voir dorer nos essais du reflet d'une de ses lettres ? »

De janvier 1833 à décembre 1834, sous la direction d'un garçon de vingt et un ans, Armand Bernard de la Durantais, les romantiques rennais publièrent la *Revue de Bretagne*. Chateaubriand y laissa imprimer (mai 1834) son *Printemps en Bretagne*. Des œuvres poétiques dont cette revue eut la primeur, la plus curieuse est l'*Elie Mariaker* de Boulay-Paty. Spécimen caractéristique des excès du Romantisme, c'est une sorte d'autobiographie en vers, précédée d'une notice sur le personnage imaginaire auquel est attribué le recueil : une imitation, ou mieux un décalque de *Joseph Delorme*, dont la disposition matérielle même est reproduite. La *Revue de Bretagne* donna la prétendue biographie et quelques pièces. L'ouvrage parut en volume, avec un frontispice horriblement romantique, à Paris en 1834.

Par Joseph Delorme, Elie Mariaker est un petit-fils de René : un petit-fils frénétique à faire rougir le grand-père. Mais pour être imaginatives, ces souffrances n'étaient pas toutes imaginaires : à feuilleter les lettres authentiques, qui ne sont pas toujours celles qu'on publie, on découvre quelquefois que ce n'est pas seulement le héros qu'elles ont conduit à la maison de santé. Et puis il arrive dans ce livre que des thèmes d'une puérile banalité trouvent une intensité d'expression presque poignante, avec quelque chose où passe, avant Sainte-Beuve, et peut-être pour la première fois, comme le pressentiment du rythme baudelairien.

La *Revue de Bretagne* eut une autre collaboration, qu'elle n'avait pas sollicitée : celle du procureur général Hello, que Chateaubriand rend à bon droit responsable de son incarcération à l'occasion de l'affaire de la Duchesse de Berry (*Mém. O.-T.*, éd. Biré, V, p. 525). Pour parfaire son œuvre, Hello lui consacra dans la *Revue* une suite d'articles qui, sous un air affecté d'impartialité, constituent un venimeux éreintement. Chateaubriand avait quelques raisons de déclarer Hello « envieux et irritable comme tout ce qui barbouille du papier dans un parti triomphant ». Plat cour-

tisan de la victoire, plus encore qu'envieux, ce magistrat avait écrit dans un *Traité du Régime Constitutionnel* et éprouvait le besoin de reproduire dans son article, comme un « aperçu fécond », des âneries où il affirmait qu'il n'y a pas de livre plus religieux que la Charte (celle de 1830) ni plus constitutionnel que l'Évangile, et faisait de Louis-Philippe sinon un nouveau Christ, du moins un second Constantin.

Les jeunes gens à qui cet homme mûr imposait ses divagations n'en étaient guère satisfaits. Les luttes politiques étaient ardentes autour d'eux, au lendemain de l'affaire de Vendée, à l'heure où l'orage grondait sur la Chesnaie. Mais si l'*Auxiliaire Breton*, l'organe philippiste, s'accordait avec M. Hello pour refuser à Chateaubriand la pensée (!), la jeunesse était unanime à flétrir le traitement que le gouvernement lui avait infligé sur le rapport de M. le Procureur Général de Rennes. Les rédacteurs de la *Revue*, si gênés qu'ils fussent par la qualité de leur collaborateur indésiré, surent marquer par une note, embarrassée dans sa forme mais aussi ferme que possible pour le fond, qu'ils entendaient ne pas faire leurs sentiments de M. Hello à l'égard d'un écrivain pour lequel ils avaient une profonde admiration. Quant à Chateaubriand, il s'est chargé lui-même de sa vengeance dans ses *Mémoires*.

La *Revue de Bretagne* n'avait pas tardé à lui assurer une revanche. Dans le numéro de juin 1834 la Durantais avait rendu compte des lectures des *Mémoires d'Outre-Tombe* à l'Abbaye-aux-Bois et des *Paroles d'un Croquant* : à La Mennais il accordait une page ; vingt-deux à Chateaubriand.

Pages d'un lyrisme débordant, dont l'expression est par endroits éperdument romantique. Lyrisme touchant, parce qu'on y sent un enthousiasme juvénile, un effort passionné pour se donner et donner au lecteur à travers les fugitives révélations des privilégiés et la lecture de ce qu'on pouvait entrevoir ailleurs de l'œuvre tant attendue, la fête du « livre merveilleux qui serait une encyclopédie d'histoire et de poésie, s'il n'était une odyssée des temps nouveaux ». On y sent aussi — et cela n'est pas moins touchant — le désir d'effacer les pages impies du procureur général par des formules comme celles-ci :

« Partout jetant sur le papier des pensées qui tiennent plus du dieu que de l'homme. »

« Son rôle est sans doute avec celui de Napoléon le plus éclatant, le plus chevaleresque, le plus poétique de tous ceux qui remplissent notre grand drame politique. »

« Son œil d'aigle plongera dans les brumes de l'avenir pour chercher et découvrir dans un lointain vaporeux les premières lueurs d'une aurore inconnue. »

Je ne voudrais pas abuser des citations. Mais comment ne pas reproduire ce passage où l'on voit ce qu'était pour un jeune Breton de 1834 une lettre du grand compatriote.

« Mes *Mémoires*, nous dit M. de Chateaubriand lui-même dans

une de ces lettres intimes qui font époque dans la vie d'un jeune homme et pénètrent d'une vive et profonde émotion, quand on vient à songer que cette même main qui écrivit tant de chefs-d'œuvre, et qui daigna tracer elle-même ces quelques lignes, retombera un jour immobile et glacée sous le froid de la mort ; mes mémoires, nous dit M. de Chateaubriand dans une lettre que nous, jeune homme, qui n'avons connu le grand écrivain que dans toute la pureté et dans toute la majesté de sa renommée, conservons, avec une lettre de M. de La Mennais comme un souvenir non moins cher et non moins précieux que ces autres lettres mystérieuses et parfumées écrites par des mains adorées et bien souvent couvertes de baisers ardents ; mes mémoires sont un hymne à notre commune patrie, à nos mers, à nos grèves, à nos landes, à nos rochers, aux nobles enfants de la Bretagne, que mon cœur n'oublia jamais au milieu de mes courses voyageuses, de mes destins errants. »

Il y a bien de la grandiloquence, mais quelle charmante sincérité ! De la littérature, sans doute, il y en a dans le cas de ces jeunes gens, mais à cette littérature, ils s'étaient donnés tout entiers.

Voilà François du Breil de Marzan, isolé, méconnu, humilié, traité par sa famille d'écrivassier, il a mille raisons de souffrir. Quand La Morvonnais, en juin 1825, est reçu par Chateaubriand, admis dans l'intimité de Lamartine et de Sainte-Beuve, il l'envie. Lamartine est un « divin consolateur » ; mais Chateaubriand, c'est « Dieu le Père ». — « Comme la lettre de Chateaubriand, s'écriait-il, a dû vous rendre heureux ! »

Une lettre, il lui suffirait d'une lettre pour oublier ses misères et jouir de la béatitude !

◇ ◇ ◇

François de Marzan nous introduit dans le cénacle du Val de l'Arguenon. J'ai dit, dans un article précédent, ce que l'amitié de La Morvonnais et le château du Val avaient été pour Maurice de Guérin, et comment, pour lui comme pour eux, le domaine, qui avait appartenu à l'oncle de Chateaubriand et où était morte sa grand-mère, « dont le beau regard souriait dans l'ombre de ses années », était rempli, ainsi que le pays d'alentour, de la présence du chanfre de *René* et de *Velléda*. M. le Chanoine Fleury raconte ici même ce qu'Hippolyte de La Morvonnais a fait pour la tombe du Grand Bey. Il ne me reste qu'à dire quelques mots des rapports des hôtes du Val avec le grand Breton.

Paul Quemper vivait à Paris ; ses relations avec les éditeurs et les grands écrivains en faisaient la providence de ses amis. Amédée Duquesnel venait souvent au Val ; il avait tiré de l'épisode de *Velléda* une églogue qui ne justifiait guère les « belles espérances » dont en 1870 Louis Tiercelin croyait lui voir traîner mélancoliquement les regrets sur le Sillon. Il préparait un ouvrage sur le *Travail Intellectuel en France depuis 1815*, où il faisait l'apologie de

Chateaubriand dans sa vie politique comme dans son œuvre littéraire.

Le Briochin Achille du Clézieux était un peu lointain. Une pièce de son recueil, *L'Âme et la Solitude*, intitulée *Le Désir*, déroule douze strophes vaguement lamartiniennes sur le thème du « bien inconnu » dont l'instinct poursuit René ; une autre, *Les Rogations à la Campagne*, met en vers encore plus lamartiniens le fameux chapitre du *Génie du Christianisme*. Le volume de vers de Marzan s'intitule *La Famille et l'Autel, Harmonies du Christianisme dans l'Homme, la Nature et la Société*. Le titre suffit à indiquer que là encore Lamartine se mêle au *Génie*. Hélas ! la générosité des sentiments et l'élevation de la pensée ne suffisent pas à faire un poète.

J'ai gardé pour la fin le maître du logis. Avant 1828 il avait composé *Pharamond*, vaste poème épique en trente-neuf chants, inspiré des *Martyrs*. Il n'a pas publié cette œuvre, qu'il jugeait sévèrement. Dans la préface, enthousiaste éloge du Romantisme, on relève cette phrase, qui résume le *Génie* : « L'art a fait avec le Christianisme un immense progrès, parce qu'alors se sont révélés de nouveaux mystères du cœur humain. » Il plaçait le grand Malouin, son compatriote, à côté d'Homère et de Virgile, professait que « ne pas aimer Chateaubriand c'est ne pas être Breton, car ce n'est avoir aucun sentiment de ce qui caractérise la Bretagne et la forte race qui l'occupe ». Au temps où il hébergea Maurice de Guérin, il écrivait ses *Esquisses Bretonnes*, dans lesquelles une analyse du sentiment breton le conduit à déclarer que, né loin de Combourg, Chateaubriand n'aurait donné ni *René* ni *Velléda*.

Après la mort de sa femme, en 1835, Duquesnel l'emmena à Paris. Tous deux, et Paul Quemper troisième, ils allèrent rendre visite à Chateaubriand, qui leur parla de sa tombe. Quand, trois ans plus tard parut, sans nom d'auteur, *La Thébaïde des Grèves*, avec l'épigraphe *Aux amis inconnus*, Chateaubriand écrivit à La Morvonnais :

« J'ai parcouru le volume *Aux amis inconnus* ; j'y ai trouvé la tristesse de nos grèves natives et ce charme qui m'a toujours rendu si chers les souvenirs et les vents de ma patrie. J'envie votre sort, Monsieur, je voudrais être dans votre Thébaïde, parmi les rochers, au bord des flots, entendre à la fin de ma vie

*Ce chant qui m'endormait à l'aube de mes jours. »*

La Morvonnais fut, comme tous ses frères, un pèlerin de Combourg. Le recueil des *Solitudes*, dont une partie seulement a figuré parmi ses œuvres posthumes, contient du château une peinture d'une singulière inexactitude. Faute de connaître les *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'auteur a superposé à un peu de réalité des reminiscences de *René* et du *Génie du Christianisme*, et beaucoup de fantaisie. La partie publiée du poème a pour épigraphe ces lignes d'une lettre de Chateaubriand :

« Vous avez visité le château et les bois où j'ai passé ma

jeunesse ; votre tableau est fidèle et je l'ai trouvé tout entier dans mon souvenir. »

Cette complaisance me semblait étrange ; je pensais que Chateaubriand n'avait pas voulu lire le poème ni osé l'avouer. Depuis que M<sup>me</sup> Durry a fait connaître le texte de la lettre, dont l'autographe fait partie de la collection Seymour de Ricci, je sais que l'étonnant certificat n'y est pas.



Ces romantiques Bretons ont salué en Chateaubriand la magnifique incarnation de leur race et l'interprète prestigieux de leurs aspirations. Le malheur a été que, capables de comprendre la richesse de son génie et d'admirer toute son œuvre, ils n'en ont pratiquement retenu que les aspects où ils se reconnaissaient. Ils ont voulu être René, et ils l'ont voulu sans mesure.

Ils ont emprunté à Chateaubriand sa doctrine, des thèmes, des sentiments. Ils ont évité la faute de vouloir imiter son style. Mais ils ont commis celle d'imiter le style de Lamartine, dont leurs vers semblent parfois des pastiches ; et aussi le style du Sainte-Beuve de *Joseph Delorme*, du Victor Hugo des *Feuilles d'Automne* et encore plus celui de Charles Nodier.

Comme ils n'avaient guère de talent, ils n'ont été que des reflets ; et comme ils n'avaient pas de style, de pâles reflets. A leurs qualités d'âme, qui furent exquises et généreuses, ils n'ont pas joint la force et l'étendue de l'esprit. Ecrivains, il leur a manqué la fermeté, l'éclat du verbe, la flamme, le coup d'aile.

Ils ont voulu être les fils de l'aigle ; mais ils n'étaient pas des aiglons : de tendres, roucoulanges, monotones et grises tourterelles.

Georges COLLAS.



## La Société Chateaubriand

LORSQUE la *Société Chateaubriand* fut fondée en droit à la fin de l'année 1929, elle existait déjà en fait depuis plusieurs années. Du moment où l'on avait su que la Vallée-aux-Loups avait été sauvée d'un lotissement probable en 1914 et que l'on y réunissait des souvenirs du père de notre romantisme, des pèlerins de plus en plus nombreux s'étaient acheminés vers cet ermitage où furent composés les *Martyrs*, *l'Itinéraire*, le *Dernier Abencérage*, *Moïse*, et commencés les *Études historiques* et les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Aussi, ces amis de la Vallée-aux-Loups se transformèrent-ils tout naturellement en membres de la Société Chateaubriand.

Mais l'annonce de la fondation de la société révéla l'existence d'une ferveur insoupçonnée. On pensait que, sauf pour quelques chateaubriandistes, l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* ne représentait, pour la plupart de ses anciens lecteurs qu'un grand nom de bibliothèque dont on se gardait bien de rouvrir les ouvrages, ceux-ci étant considérés comme contenant trop de parties mortes à peine encore lisibles. Or, de nombreux amateurs se firent alors connaître qui témoignèrent d'un culte constant pour Chateaubriand datant souvent de leur adolescence.

Nous partîmes une douzaine, nous fîmes bientôt trois cents. Ce succès mit en garde les fondateurs contre divers dangers. Tout d'abord, il fut bien entendu que la société se refuserait à toute attache politique ou religieuse. On décida ensuite que l'on ne suivrait pas l'exemple de certaines autres sociétés consacrées à de grandes figures littéraires et qui se contentent de pèlerinages, de banquets, d'inaugurations de plaques ou de statues et, surtout, de discours. On se garda également d'imiter celles qui, pour obéir aux injonctions testamentaires ou aux défenses d'héritiers, interdisent toutes publications de documents inédits. Bref, on ne se proposa pas d'autre but que de travailler et de provoquer la publication de documents ensevelis dans les archives privées. La présentation de ces documents se ferait au cours de séances de travail, où ils seraient commentés et soumis à la critique ; un bulletin rendrait compte de ces réunions. On ne devrait proposer des interprétations ou des opinions qu'elles fussent favorables ou non à la mémoire du grand homme que si elles étaient appuyées sur des textes et ceux-ci authentifiés. On s'efforcerait en somme de procéder comme toute société savante, de manière à satisfaire aux exigences de la méthode historique la plus rigoureuse. Chateaubriand ne serait point

vénéré comme un dieu ; sa société ne prendrait pas figure de chapelle ; les réunions ne ressembleraient pas à l'exercice d'un culte.

On avait prévu juste en supposant que de nombreux inédits existaient encore dans des archives inexplorées. La famille de Chateaubriand et celle de M<sup>me</sup> de Staël puisèrent généreusement pour nous dans leurs trésors. Puis ce fut bientôt une émulation de la part des descendants des familles qui avaient connu Chateaubriand, des collectionneurs, des chercheurs de tous genres pour apporter leurs trouvailles.

Bientôt il fut évident que le bulletin avec ses publications de manuscrits, de correspondances, de relations diverses, ses fac-similé d'autographes, ses reproductions de portraits et de sites, ses comparaisons de textes, ses précisions biographiques et historiques préparait une future et définitive édition des Mémoires d'Outre-Tombe, mais dans un assez lointain avenir pour laisser aux membres de la société la perspective de ne pas voir de sitôt la fin de leurs réunions...

Il apparut aussi que c'était à juste titre que nous accueillons des esprits de formations les plus diverses. En effet, la science seule des érudits ne peut prétendre connaître tout Chateaubriand. Il advient qu'un très savant historien de la littérature ne possède pas le sens artistique des lettres. La collaboration des leçons de la critique et des jugements du goût s'impose par conséquent. D'ailleurs l'activité d'un Chateaubriand déborde de tous côtés son œuvre d'écrivain proprement dit. La littérature n'a été qu'un des modes d'expression de son génie. Pour saisir l'ensemble de sa personnalité créatrice, le même chateaubriandiste devrait réunir la science du chartiste et de l'historien ; les lumières du poète et du psychologue ; l'expérience du voyageur, du soldat, du diplomate, de l'homme d'Etat, de l'homme du monde et du solitaire, et, même, cette expérience primordiale de l'homme qui a subi divers changements de fortune.

Sous ce rapport la société s'est trouvée comblée. On peut grouper ses membres français ou étrangers sous de nombreuses étiquettes : universitaires, écrivains, historiens, conservateurs de bibliothèques et de musées, diplomates, collectionneurs, descendants de relations de Chateaubriand, médecins, avocats, militaires, marins, hauts fonctionnaires, amateurs éclairés, etc...

Enfin beaucoup de dames se joignirent à ce renouveau chateaubriandiste. Fait assez surprenant car, si, de son vivant, Chateaubriand attirait les femmes et rencontrait des animosités presque exclusivement masculines, les positions se montraient renversées de nos jours où l'on ne comptait guère que des hommes parmi les fidèles de l'auteur du *Génie*, tandis que les femmes lui devenaient indifférentes, sinon adverses. Sans doute parce que le grand séducteur n'a pas su, dans ses œuvres, continuer à parler d'amour outre-tombe et que la mélancolie de René n'est point féminine ? Mais la société Chateaubriand changea tout cela...

Quels furent les résultats de ces recherches et de cette collaboration ?

L'étude philologique des textes de Chateaubriand est rendue particulièrement difficile par le petit nombre de ses manuscrits parvenus jusqu'à nous. Notre auteur s'est montré très peu soucieux de conserver les minutes de ce qu'il avait livré à l'éditeur, et, d'ailleurs, il n'était pas encore de mode de son temps d'attacher quelque prix aux autographes. On ne disposait donc que de quelques rares ébauches avec

ces ratures, surcharges et divers repentirs, si révélateurs du cheminement de la pensée d'un grand écrivain : trois livres des *Martyrs*, le *Dernier Abencérage*, des fragments de différents manuscrits des *Mémoires d'Outre-Tombe* et la *Confession délirante*.

Il est probable que l'on ne remédiera jamais complètement à cette carence. Mais nous sommes en droit d'espérer que, grâce à l'activité et à la notoriété de notre association, tout ce qui subsiste encore de manuscrits sera exhumé quelque jour.

Nous avons été assez heureux pour combler quelques lacunes. Voici nos principales découvertes : des notes écrites au crayon pendant le voyage au Mont-Blanc, une édition abandonnée des *Martyrs* ; le journal du voyage à Jérusalem, le premier chapitre des *Etudes Historiques* et, pour les *Mémoires d'Outre-Tombe*, cinquante pages de la plus ancienne version, quatre chapitres et de nombreux passages supprimés du texte définitif et un manuscrit complet conservé dans l'étude du notaire qui en était dépositaire. Ajoutons un cahier de pensées et de vocabulaire, des essais de traduction en marge d'un Homère, des contrats d'éditeurs.

Il reste à déplorer que nous ne possédions pas encore une seule page de l'*Essai*, ni d'*Atala*, de *René*, du *Génie*, de *Moïse* ou même des interminables *Natchez*, écrits en tant de lieux, si souvent remis sur l'établi, et dont il serait si instructif de comparer les divers états.

Quelles révélations ces manuscrits nous ont-ils apporté ?

Une constatation primordiale : l'écrivain semble trouver, d'emblée ses idées, ses images, ainsi que la structure et le mouvement général de ses phrases. Le labeur patient auquel il se livre par la suite consiste à recopier plusieurs fois son texte, en le condensant, en supprimant les répétitions et, surtout, en veillant jalousement à la fois à la précision des termes et à l'euphonie.

Son génie verbal relève entièrement de son inspiration. Sa besogne finale de polissage n'ajoute rien d'essentiel à son style.

L'édition abandonnée des *Martyrs* infirme les assertions de certains critiques qui voulaient que Chateaubriand ne puisse composer qu'à partir des écrits des autres pour les transformer par la magnificence de ses phrases, travail de pur rhétoricien. Or nous nous trouvons ici en présence d'un morceau écrit avant le voyage en Orient et où les paysages se montrent sans couleur et sans poésie. Il suffit de les comparer à ce qu'ils sont devenus dans la version définitive, c'est-à-dire après le voyage, pour constater tout ce que la vision directe de la nature lui a inspiré. Cela confirme ce que d'autres critiques avaient avancé sur le défaut d'imagination de Chateaubriand qui se trouve dans l'incapacité de décrire avec bonheur ce qu'il n'a pas vu et éprouvé.

Mais le lot le plus abondant de notre moisson consiste en un très grand nombre de lettres inédites. Il n'est guère de réunion de travail ou de nouvelles lettres ne soient produites. Aussi est-il permis d'affirmer que, dorénavant, la *Correspondance générale*, déjà bien imparfaite, est entièrement à reprendre.

On peut faire à l'occasion des moindres billets de notre auteur, les mêmes observations qu'au sujet des manuscrits de ses ouvrages. Chateaubriand ne s'y montre pas de la famille de certains hommes de lettres modernes pour qui le moindre mot a les honneurs d'un brouillon, tant est présente à leur esprit la perspective de la publicité et de la postérité. Tout ici prouve la spontanéité de la pensée et de l'expression verbale. On a griffonné d'emblée, rapidement, souvent impatientement.

la phrase concise, d'une éloquence rigoureuse ou harmonieuse, — sans aucun tâtonnement, — le graphisme le proclame. Nouvelle évidence que la splendeur de la phrase n'est pas le résultat d'une application calculée ; elle lui est naturelle.

On avait déjà suggéré en étudiant la ponctuation peu conformiste du manuscrit du *Dernier Abencérage* que cette nouvelle était destinée à être lue à haute voix. Mais le même régime original de division dans ses lettres indique bien qu'il s'agit du rythme accoutumé de son discours intérieur.

Beaucoup de renseignements contenus dans des documents émanant de personnes de sa famille et de contemporains et dans ses lettres, ont permis de préciser bien des points de sa biographie et de contrôler les assertions de ses mémoires.

On compte quelques révélations inattendues. Ainsi on croyait avoir tout dit sur ses amours et nous en avons découvert de nouvelles !

Dans l'ensemble, beaucoup plus de confirmations que d'infirmités. Quelques exemples :

Une dépression mélancolique survenue chez Lucile vers l'âge de 17 ans, signalée dans les mémoires de son frère, se trouve attestée dans la lettre d'une tante. Le caractère du père, les détails mêmes sur ses entreprises d'armateur sont retrouvés par M. Collas dans des papiers d'affaires et démontrés conformes aux dires du fils. L'humeur précoce mélancolique de ce dernier est garantie par un récit d'une compagnie de son adolescence. Tout ce qui a pu être contrôlé de son voyage prétendu « imaginaire » en Amérique de Saint-Malo au Niagara s'est trouvé strictement exact. Mais il faut convenir que ce que l'on a été à même de vérifier est fort peu de chose. Cependant M. Collas nous a apporté de nouvelles précisions sur la traversée de Saint-Malo à Baltimore qui viennent certifier l'authenticité du récit de Chateaubriand. On avait mis en doute son intervention auprès de Napoléon pour obtenir la grâce de son cousin Armand, condamné à mort en 1809. Or, on a produit une très belle et digne lettre de Chateaubriand à l'Empereur, qui détruit la légende tendancieuse.

D'autre part, une série de révélations troublantes : une lettre de son oncle de Bédée reçue à Londres un mois après la mort de sa mère est venue jeter de la clarté au milieu de la confusion qui régnait concernant la genèse du *Génie*, mais confirme, hélas ! le mot de Sainte-Beuve : « Toujours, jusque dans la douleur, un peu d'arrangement. » D'un exil à Dieppe en 1812 que nous apprenait les *Mémoires d'Outre-Tombe*, on ne retrouve aucune trace dans la correspondance de cette époque. Tout ce qu'on a pu vérifier sur ses dires touchant la mort et la sépulture de Lucile s'est révélé erroné.

La question des finances de Chateaubriand reste des plus obscures. L'étude de ses contrats d'éditeurs nous apprend qu'il a gagné beaucoup d'argent. Mais on continue d'ignorer la façon dont il le dépensait et pourquoi il en manquait toujours.

Et ainsi de suite...

On se heurte ici à un mystère propre sans doute à Chateaubriand : on ne trouve pas la clé de ses contradictions. Une fois éliminée l'hypothèse de la mythomanie, des incertitudes de la mémoire, des raisons de la politique, des mobiles de la vanité, de la discrétion de l'amant, qui ne peuvent jouer pour expliquer telles erreurs, on se perd en conjectures pour comprendre ses raisons de dissimuler.

Sans doute manquons-nous encore trop de documents pour porter un jugement définitif, sinon sur ses « menteries » au moins sur ses inexactitudes. Si l'on ajoute que l'on soupçonne l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* dans le récit de son existence, de pécher souvent par omission, on arrive à la conclusion que cet être, déjà naturellement secret et compliqué, semble avoir tout fait pour compliquer le travail de ses biographes...

On a pensé cependant qu'il ne fallait pas attendre d'avoir tout éclairci pour faire le point de nos conjectures et même de nos perplexités. On a donc commencé une chronologie détaillée, car aucune n'avait encore été établie. A l'appui de chaque fait, les sources seront indiquées et, s'il y a lieu, discutées. Les grandes époques de cette vie si mouvementée formeront des chapitres précédés d'une introduction, qui indiquera l'état dernier de nos connaissances et ce qu'il reste à préciser pour cette tranche de son existence. Des portraits, des spécimens d'écriture, des pièces justificatives, des plans illustreront chaque période.

Une bibliographie des œuvres et de leurs traductions est en préparation.

Il s'est trouvé que certains documents communiqués aux réunions méritaient par leur importance d'être publiés à part. Nous avons été amenés ainsi à éditer des *Cahiers Chateaubriand* qui ne sont pas exclusivement réservés aux membres de notre société et que l'on peut trouver dans le commerce. Le premier, sous le titre *Incidences, Digression philosophique*, contient quatre chapitres inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Paraîtront ensuite : *Le Journal de Jérusalem*, une édition critique d'*Atala*, une première version des huit premiers livres des *Martyrs*, etc...

La Société Chateaubriand, tout en s'enorgueillissant d'être sérieuse, ne se refuse cependant pas des distractions.

Celles-ci toutefois restent studieuses. Elles consistent en pèlerinages dans les lieux où Chateaubriand a séjourné et où subsistent souvent encore des souvenirs. On a vu la société à Combourg, Fougères, la Sécardais, Marigny ; à Genève ; à Coppet ; dans les châteaux du Perche, à la Trappe ; à Méréville, à Champlâtreux, etc...

Bref, il suffit que Chateaubriand soit passé quelque part pour qu'on soit certain que sa société s'y précipitera quelque jour...

Inutile de dire que, pour les diverses manifestations qui vont marquer le centenaire de la mort de l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, que ce soit pour le festival du grand amphithéâtre de la Sorbonne, pour l'exposition de la Bibliothèque nationale, pour les journées Chateaubriand à la Sorbonne (suite de conférences par des spécialistes), etc... on a largement recouru à la documentation de nos archives et au concours des plus érudits de nos membres.

Quant à savoir si le grand homme que l'on veut honorer manifesterait quelque satisfaction devant cet acharnement à fouiller sa vie privée, à dépouiller sa correspondance, à dépister ses amours clandestines, à faire le compte de ses dettes, à lui demander raison de ses contradictions, à pénétrer le secret de ses silences et à suspecter ses aveux... c'est une question que la conscience de la Société Chateaubriand a évité de se poser jusqu'ici...

H. LE SAVOUREUX,  
Président de la Société Chateaubriand.

## Lamennais et Chateaubriand

LES ETRENNES ROYALES DE SAINT-MALO, pour l'année 1819, se terminent par une notice sur la cité, honorée, dit l'auteur, l'Abbé Manet, par des écrivains comme « François-Auguste-René de Chateaubriand, MM. les abbés Jean-Marie et Félicité Robert de La Mennais frères, nouveaux Sainte-Marthe... »

La littérature a retenu deux noms pour les confondre dans une même gloire. Il est juste, semble-t-il, que cette année, où l'on célèbre le centenaire de Chateaubriand, on n'oublie pas non plus celui qui fut son émule et qui ébranla le monde du fracas de sa pensée. Nous éviterons pourtant de disserter sur leurs idées politiques et religieuses : terrain réservé, où la fantaisie peut se donner et s'est donné tant d'ébats... Notre dessein est plus modeste : rappeler ou indiquer par quelles routes ils sont allés, tantôt s'écartant l'un de l'autre, tantôt se rencontrant, pour se rejoindre finalement sur les mêmes sommets. (1)



Lamennais voit le jour en 1782, dans la vieille rue St-Vincent, toute proche de la rue aux Juifs où naquit Chateaubriand en 1768; et celui-ci lui écrira plus tard : « Qui sait ? L'avenir quand il s'occupera de vous, remarquera peut-être que nous sommes tous deux nés sur le même rocher, à quelques années l'un de l'autre. Alcyons du même écueil, nous avons eu la même mer pour berceau et nous avons été battus par la même tempête. »

Ils garderont toujours le souvenir de cette mer, en harmonie avec le tumulte de leurs âmes passionnées. Lamennais, par exemple, en se rendant à Rome, admire les bords si doux de la Méditerranée. « Cependant, dit-il, telle est la puissance des premières impressions que, dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi n'égalait celles qui frappèrent mes jeunes regards : les côtes après et nues de ma vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit, battus par des flots verdâtres... » On se rappelle qu'au livre IX des *Martyrs* (les deux frères Lamennais avaient lu avec

passion le roman breton de Velléda). Chateaubriand a décrit ainsi le pays des Rhédons : « Région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, retentissante du bruit des vents, et dont les côtes hérissées de rochers sont battues d'un océan sauvage ». Ailleurs, il avoue, en parlant de la région de Saint-Malo : « Je suis allé bien loin admirer les scènes de la nature : je m'aurais pu contenter de celles que m'offrait mon pays natal ».

Le roman de Lautrec dans *Le dernier Abencérage*, le poème de l'Exilé dans les *Paroles d'un Croquant* auront aussi le même climat nostalgique : celui de la terre et de l'eau qui ont arrêté leurs regards éblouis.

Enfances si tôt perdues !

Le *Génie du Christianisme* s'est abattu sur Féli au printemps de 1802, alors qu'il rêvait d'adorables beautés charnelles, faisant cabrioler les dieux eux-mêmes. Cette voix de Chateaubriand si étrangement séductrice le trouble. Il griffonne un cahier de notes : toutefois lorsqu'il publie les *Réflexions sur l'Etat de l'Eglise en France pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle*, il n'oublie pas d'y vanter le vicomte de Bonald, mais il affecte d'ignorer le *Génie*, alors même qu'il s'en inspire le plus manifestement, dans son paragraphe sur les œuvres chrétiennes ou sur Voltaire par exemple : « Ce qu'il y a d'étrange dans cet homme extraordinairement vain, c'est qu'étant redevable à la religion chrétienne des plus belles productions de son génie qui semblera l'abandonner toutes les fois qu'il écrit sous l'influence d'une autre doctrine... » Chateaubriand avait dit : « Les morceaux les plus beaux de ses écrits sont inspirés par la religion. »

Telle est son humeur jalouse : du reste il reconnaissait que ce livre « où tout n'est pas d'égale force à beaucoup près » était néanmoins « un ouvrage d'un ordre supérieur et plein d'intérêt ». Ce jugement est de 1816 : sur l'homme même, Lamennais était plus sévère. Parlant de l'équipe du *Journal des Débats*, il écrit : « Chateaubriand est bien à sa place au milieu de cette canaille. Son morceau sur les comédiens est un modèle de cette indifférence qui prend le nom de modération et dont la racine est sous le trône même. »

Ce fut à Paris qu'ils se rencontrèrent. Lamennais manda à Querret le 20 octobre 1816 : « Je lui témoignai le plus honnêtement qu'il me fut possible, le désir de cultiver sa connaissance... Peut-être penserez-vous que j'aurais dû aller voir M. de Chateaubriand : cela eût été, j'en conviens, très fort dans la règle ; mais cette règle est ici totalement incompatible avec les devoirs des gens occupés. »

Selon toute vraisemblance, la première entrevue fut suivie de quelques autres, assez rares, j'imagine, de la part de celui qui écrivait à l'abbé Jean le 27 décembre 1817 : « Il parait aujourd'hui même un écrit de 64 pages intitulées : *Du Système Politique suivi par le Ministère*, par Chateaubriand. Il y a de bonnes choses, mais que tout le monde sait et répète, de la manie libérale et constitutionnelle et quelques traits heureux et brillants. Cet homme a un

(1) Il nous est agréable de dire combien nous devons aux savants ouvrages de l'abbé Duine, de M<sup>me</sup> Dorry ; de MM. Y. Giraud, Chr. Marchal...

grand talent ; mais son esprit a peu de racine et c'est ce qui fait que sa gloire séchera promptement. Comme certains arbrisseaux, il ne se nourrit guère que par les feuilles. J'aime mieux M. de Bonald ; chêne vigoureux qui va chercher sa sève à travers les rocs primitifs, jusque dans les entrailles de la terre ».

Le mauvais prophète ! Il était fier pourtant, quand son *Essai sur l'Indifférence* parut, de s'entendre comparer à Chateaubriand. L'œuvre contenait des réminiscences du *Génie*, non avouées. Il est impossible en lisant la *Mort de l'Incrédule*, par exemple au chapitre IX de ne pas songer aux pages si belles de Chateaubriand intitulées *l'Extrême-Onction*. Omission cruelle : Lamennais a plus de 110 citations de J.-J. Rousseau dans ce premier volume de *l'Essai* ; il a oublié de citer une seule fois Chateaubriand dans ses notes.

Celui-ci néanmoins lui envoya le billet chaleureux du 11 mai 1818 : « Mon illustre compatriote... combien je regrette de ne vous voir jamais ! Mille tendres amitiés et admiration sincère ».

Les deux Malouins renouent société et Féli met son frère au courant des travaux de Chateaubriand qui « va se renfermer pour finir son Histoire de France ; elle formera trois volumes in-8°. Tout ce qui précède les Valois est rejeté dans l'« Introduction ».

Il se laisse enrôler au *Conservateur* où collaborent Chateaubriand, Bonald, le baron de Vitrolles, Villèle, Mathieu de Montmorency... La belle équipe ! Aussitôt apparaissent des frictions. « Quand ils surent au *Conservateur* que je consentais à donner des articles, ils furent ravis. Chateaubriand vint me voir, il fut fort aimable... » La visite de Chateaubriand avait en réalité un but intéressé : il s'agissait de persuader Lamennais de sacrifier une partie de son article sur *l'Éducation du peuple* où il parlait en guerre contre les écoles à la Lancaster, que patronnait justement Mathieu de Montmorency. Indigné, Lamennais résolut de se tourner vers le *Spectateur politique et religieux*. Las ! Son intransigeance à l'égard d'un article qu'il jugeait schismatique de l'abbé Fayet, publié dans ce journal, devait l'amener à lui refuser toute collaboration. Il fit insérer une protestation dans le *Journal des Débats* le 6 Novembre 1818. Chateaubriand intervint : « J'ai pensé, M. l'Abbé, que votre réclamation était inutile : ces gens-là ne valent pas la peine que vous vous occupiez d'eux ; on ne verra plus votre nom dans le *Spectateur* et ce journal est si inconnu que cela ne peut tirer à conséquence. Agréez, M. l'Abbé, je vous prie, mon tribut d'admiration comme Français et d'amitié comme Breton et qui plus est Malouin ».

Quelle bonne grâce ! Il a conquis Lamennais qui ne peut s'empêcher d'écrire à son frère le 8 novembre : « En connaissant M. de Chateaubriand j'ai appris à l'aimer et à respecter de plus en plus son beau caractère. Il est, ainsi que Madame, plein de bonté pour moi. »

Cette amitié devait être précieuse à Lamennais dans les mois où il endurait une épouvantable torture morale, comme le prouve

cette note de son agenda, d'une crucifiante clarté : « Ce jour fut heureux. J'ai perdu le 10 février 1820, celle à qui je dus le B. » A cette époque leurs rapports sont des plus amicaux. Lamennais publie un excellent compte rendu de la *Vie du Duc de Berry*, par Chateaubriand. « L'auteur me l'a envoyé avec un billet fort aimable, dit-il à Benoit-d'Azy, le 13 mai 1820. Il sera très bien pour moi et j'en suis reconnaissant ».

Au début de l'année 1821, il va saluer Madame de Chateaubriand. On lui répond de Berlin, le 13 Mars 1821 : « Ma femme me dit, illustre abbé, que vous êtes à Paris et que vous avez eu la bonté d'aller la voir ; je vous en remercie pour elle et pour moi. Elle me dit encore que vous avez parlé ensemble de retraite ; c'est le rêve de toute ma vie. Si je pouvais passer le peu qui me reste à vivre dans la société d'un homme tel que vous, je regarderais ce bonheur comme la récompense de quelques combats en faveur d'une cause qui pour son triomphe a passé désormais de mes mains dans les vôtres... Vous avez ici, comme partout, un grand nombre d'admirateurs ; même les protestants que vous avez combattus, rendent hommage à votre supériorité. Jouissez bien de cette belle renommée que les hommes vous accordent et dont la religion profite : personne ne la veut pour vous mieux que moi. Quand j'entends faire votre éloge, tout mon vieux sang breton bouillonne ; je ne manque pas de dire que je suis né sous le même ciel que vous, dans la même ville et à votre porte ; comme s'il me revenait quelque chose de votre gloire en qualité de voisin. Je vous embrasse, mon cher compatriote, et je vous prie de m'écrire ».

Cette lettre est d'une exquise cordialité. Lamennais cependant peu à peu se dérobe et l'on souffre de l'entendre dire au baron de Vitrolles en janvier 1823, en parlant de Chateaubriand : « Avouez que c'est un pauvre homme, mais ces pauvres hommes nous perdent ».

L'attaque de front eut lieu le mois suivant. En qualité de ministre des Affaires étrangères, Chateaubriand avait pris la parole à la Chambre des Députés le 25 février, en faveur de l'intervention française en Espagne. Dans son discours, s'étaient glissées ces phrases : « En vertu de je ne sais quel droit divin... » ; « la source de la souveraineté découle du souverain ». Lamennais s'emporta et riposta par *Quelques Reflexions sur notre état présent* où il tançait de belle façon le « défenseur zélé de la religion et de toutes les saines doctrines sous la tyrannie de Bonaparte » qui oubliait que le pouvoir vient de Dieu. Chateaubriand en fut mortifié. L'année suivante il était relevé de ses fonctions ; Lamennais n'oubliera pas l'humiliation de son compatriote pour s'en gausser à l'occasion, car « il avait un joli talent mimique, remarque Napoléon Peyrat, et rien n'était plus risible que de l'entendre imiter, avec un accent gascon et nasillard, M. de Villèle éconduisant du Ministère des Affaires étrangères, M. de Chateaubriand comme un renard qui persiflerait un lion ».

Si l'on désire connaître jusqu'à quel point Lamennais était agressif, qu'on lise ces lettres.

Au marquis de Coriolis, le 10 Septembre 1825 : « Si je voulais faire un jeu de mots, je dirais que M. de Chateaubriand se *débat*. A force d'esprit il est parvenu à jouer le rôle de l'homme qui en aurait le moins, et par malheur il le joue en maître. Des opinions fausses l'ont conduit dans une position fautive ; et pour en sortir il fausse encore ses opinions. Cela me paraît un cercle terriblement vicieux. Depuis quatre ans, je n'ai pas eu à me louer de M. de Chateaubriand, mais j'avoue que je ne saurais me défendre d'une grande pitié en voyant M. Fiévée tendre d'en haut la main à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Oh ! qu'un peu d'orgueil serait souvent utile à la vanité ! »

Le 13 novembre : « Miséricorde ! Quel homme. Le roi et lui, lui et le roi, voilà toute l'histoire de France ». Le reste de la lettre a le même ton insupportable de persiflage.

À l'abbé Vuarin, il parle des « odieux articles » de Chateaubriand dans les *Débats*. Il ne montre que bec et ongles aussi quand il écrit au comte de Senfft, le 22 Janvier 1826. Il exécute avec une joie féroce les *Natchez*, dans une lettre à Benoît d'Azy, le 3 Février 1826 ; et il va jusqu'à lui écrire en parlant de Chateaubriand et du *Globe*, le 28 Décembre 1827 : « Je ne puis rendre ce que j'éprouve quelque fois en lisant ces hommes-là. C'est comme une apparition de Satan ».

Bien entendu, ses correspondants ne demeuraient pas en reste. Coriolis, par exemple, lui raconte triomphalement, le 27 Octobre 1827, une conversation qu'il a eue chez le comte de Capo d'Istria. « Il m'a dit qu'il vous considérait sans difficulté comme le premier [écrivain] ; ce jugement n'a pas laissé de me causer du plaisir... et le mieux est qu'il sortait de chez M. de Chateaubriand, *notre plus grand écrivain* comme il a soin, quand il ne le dit pas lui-même de se le faire dire chaque jour. Le pauvre homme ! « Nous avons bu des mêmes eaux », vous disait-il, dans votre première entrevue. J'ai grand peur que plus tard, il n'ait mangé du lotos en abordant en Afrique, car s'il se souvient de quelque chose, ce n'est certes pas de son pays ».

C'est Coriolis aussi qui lui avait rapporté malicieusement les conditions que Chateaubriand aurait mises à son entrée dans le Ministère. Dans une bouffée de mépris, Lamennais lui répond le 31 janvier 1828 : « Les détails que vous me donnez sur ce marché proposé et rompu si singulièrement, ont quelque chose de merveilleux, même de nos jours : ce sont comme les Mille et une Nuits de la bêtise et de l'orgueil ».

Ces lignes contre un homme qui eût désiré le voir pape, qui voulait travailler à le faire cardinal, sont d'une cruauté décourageante.

Il avait publié en 1829 *Des Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Eglise*. Profitant de la vacance du siège pontifical,

Mgr. de Quélen crut habile de dénoncer avec éclat les doctrines de Lamennais. Celui-ci, se rappelant peut-être J.-J. Rousseau, riposta par deux lettres vengeresses. Le moment était venu, pensa-t-on, de le terrasser par les foudres de l'Index. Chateaubriand, notre ambassadeur à Rome, ne réussit pas à faire élire le cardinal de Grégori. Ironie de Lamennais : « La brillante ambassade », déclara-t-il au baron de Vitrolles, le 3 mai. Chateaubriand fut-il aussi chargé d'intervenir contre son compatriote ? On le crut à l'époque ; et Lamennais se réjouit d'annoncer à Benoît d'Azy, le 12 mai : « On m'a écrit de Rome que le nouveau pape était bien disposé pour moi. Les intrigues de Chateaubriand pour me faire désapprouver ont échoué complètement ». Un correspondant de la *Quotidienne* pourtant transmettait le 14 Juin à son journal, la nouvelle qui si des secrétaires d'ambassade avaient pu se prêter à ces manœuvres, Chateaubriand du moins était resté étranger à toutes ces démarches. Lamennais lisait la *Quotidienne*, mais il se garda bien de modifier son attitude à l'égard de Chateaubriand.

Ce dernier avec un sens aigu de la réalité voulut lui donner une leçon de prudence, car il le voyait acculé par une dialectique sophistiquée sur des positions intenable. « Point de Pape, point d'Eglise ; point d'Eglise, point de Christianisme ; point de Christianisme, point de Religion ; point de Religion, point de Société. » Ces déclarations fougueuses de notre polémiste avaient ému Chateaubriand qui le reprend avec douceur : « Ainsi que mon illustre compatriote, dit-il dans la Préface de ses *Etudes historiques*, je demande l'affranchissement des hommes ; je demande encore, ainsi qu'il le fait, l'émancipation du clergé... Mais je ne crois pas que la Papauté doive être une espèce de pouvoir dictatorial planant sur de futures républiques... La papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la foi... »

Lamennais se cabra et elle pourrait être de cette époque la rencontre que Sainte-Beuve a narrée : « M. de Lamennais poussait si loin l'antipathie contre M. de Chateaubriand, qu'il me dit un jour (vers 1830-1831) : « Cet homme-là n'aime personne ; il vient de vous parler avec sourire, avec amitié, ce semble, et en le quittant, on tomberait d'apoplexie au bas de son escalier qu'il dirait : Qu'on enlève cet homme ».

D'autres preuves de cette animosité persévérante ? En voici. Chateaubriand vient de publier son *Mémoire sur la captivité de la Duchesse de Berry*. Lamennais écrit à Montalembert, le 18 Janvier 1833 : « La dernière brochure m'a paru quelque chose d'éloignant pour le langage... Ce mélange de Ronsard avec la langue et les formes de style de notre époque et l'espèce de recherche et d'affectation propre à Chateaubriand, forme le plus curieux composé que je vis oncques... » Il répète les mêmes gentillesses avec plus d'apreté encore à la comtesse de Senfft, une semaine plus tard : « Figurez-vous Ronsard épousant Atala ; le chef-d'œuvre en question sera l'enfant issu de ce mariage ».

Une dernière méchanceté mortifiante : La lettre à Vitrolles du 15 Mars 1833, où Lamennais parle de la Durance qui n'élève pas encore « sa grande voix, comme le Meschacébé tant admiré par M. de Chateaubriand et qu'il n'a jamais vu, s'il faut en croire le fils du maréchal Ney qui a fait ces dernières années un voyage intéressant dans l'Amérique du Nord ».

On voit la ténacité de Lamennais dans ses haines; quelques mois encore pourtant, et il s'adouçira. Une douloureuse crise de mysticisme va le jeter hors de l'Eglise. Ses *Paroles d'un Croquant* vont bientôt paraître; tout chancelle à ses côtés; à bout de souffle, il se laisse conduire par Ballanche chez Chateaubriand. Sainte-Beuve assistait à l'entretien. « Il était curieux de les entendre s'appeler *Monsieur l'Abbé, M. le Vicomte*, en se râcrochant à des temps déjà bien éloignés... » Lamennais lui-même transmet la nouvelle à Benoît d'Asy, le 6 Avril 1834 : « Je rencontrai hier Chateaubriand chez Mme Récamier... Je l'ai trouvé changé et vieilli étonnamment, la bouche creuse, le nez pincé et ridé comme le nez des morts, les yeux enfoncés dans leurs orbites. Cela m'a fait de la peine ». Il ajoute quelques précisions intéressantes pour Coriolis le 27 avril : « Je rencontrai M. de Chateaubriand que je n'avais pas vu depuis son ambassade à Berlin... Il ne faut pas juger de ses *Mémoires* par la préface. On dit que c'est ce qu'il a fait de mieux; c'est tout à fait un ouvrage d'art, plein d'imagination et de poésie ».

Les écailles tombent alors de ses yeux; Chateaubriand n'a pas d'absurdes préjugés sur la question politique et sociale, lui qui écrivit dans sa brochure sur la *Restauration et la Monarchie électorale* : « Bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, je suis Républicain par goût et par caractère ». Les doctrines religieuses ? Lamennais se sent poussé avec trop de vigueur vers des terres nouvelles pour être tenté de regarder derrière lui.

Les *Paroles* soulèvent un scandale universel. Aussi quelle joie pour Lamennais de dire : « Chateaubriand a été on ne peut mieux pour moi. Je lui en sais infiniment de gré. » Il ignorait sans doute le mot qui a été consigné par la princesse Mélanie dans son *Journal* : « Chateaubriand a dit : c'est 1789 qui fait sa confession pascale ». En tout cas, dès le 25 Mai, il écrivait au baron de Vitrolles : « Comme les bons procédés font toujours plaisir, je suis bien aise de vous transcrire quelques lignes d'une lettre que j'ai reçue de Paris. Je sais, m'écrit-on, qu'une personne s'est avisée un matin d'aller trouver M. de Chateaubriand et de lui dire : « Voilà une belle occasion pour vous de gagner de l'argent dont vous n'avez guère et de faire du bruit; répondez à M. de Lamennais. Il a répliqué : « Répondre à M. de Lamennais ? Mais c'est indigne ! J'écirais plutôt dix-mille fois dans le même sens ».

Evidemment de tels propos reconfortaient Lamennais des articles anonymes que *L'Auxiliaire breton* publiait alors sur lui-même et Chateaubriand : Grands poètes, certes ils l'étaient; mais quel avilissement de se faire hommes politiques !

C'en est fait; désormais ils marcheront côte à côte. Mortes ou assoupies les vieilles rancunes ! Montalembert essaie en vain de tenter Lamennais; il lui reproche d'avoir publié dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur l'*Absolutisme et la Liberté* et il ajoute cette remarque fielleuse : « Pourquoi vouloir que votre nom devienne une chose vulgaire comme celui de Chateaubriand ? » Lamennais fait la sourde oreille; lui et Chateaubriand vont se complimenter à l'envi.

Dans son *Essai sur la Littérature anglaise* en 1836, Chateaubriand consacre un chapitre à l'abbé de Lamennais : « C'est dans les champs de la croix que l'abbé de Lamennais a recueilli cet intérêt si tendre pour la nature humaine, pour les classes laborieuses, pauvres et souffrantes de la société. C'est en errant avec le Christ sur les chemins, en voyant les petits rassemblés au pied du Sauveur du monde, qu'il a retrouvé la poésie de l'Evangile. Ne dirait-on pas que ce tableau est une parabole détachée du sermon Montagne... » Il cite alors la *Parole* XXV : « C'était une nuit d'hiver... » (1).

Au tour de Lamennais, dans les *Affaires de Rome* : « Le génie aussi prophétique... Et nos neveux un jour en possession de cette terre heureuse, se rediront d'âge en âge le nom de celui dont la voix encouragea leurs pères dans le voyage. » Suit une page de l'*Essai sur la Littérature anglaise* : « La société telle qu'elle est aujourd'hui n'existera pas... »

La même année il décline une offre de collaboration à un ouvrage sur Milton : « Après les admirables pages de M. de Chateaubriand sur l'auteur du *Paradis Perdu*, il me serait impossible de traiter un sujet épuisé par lui. »

En 1838, la police fait une perquisition brutale chez lui. Chateaubriand, ce « noble cœur », c'est ainsi que Lamennais qualifiait maintenant son compatriote, en fut révolté : « Si la pensée n'est plus en sécurité dans votre grenier, mon illustre ami, ma maison vous est ouverte. Acceptez mon hospitalité, tout l'honneur sera pour moi. »

*Le Livre du Peuple* paraît et Chateaubriand porte dans ses *Pensées* ce jugement à vrai dire équitable : « L'ouvrage de Lamennais est une ode biblique à l'humanité. Toutes les strophes tendres et plaintives sont charmantes, les strophes fortes communes. »

Il désire sa compagnie, mais Lamennais s'absorbe dans son *Esquisse d'une Philosophie*. « Je suis allé plusieurs fois chercher l'abbé Lamennais, écrit-il à Béranger. Je l'ai rencontré par hasard, car les trois quarts du jour il ferme sa porte ou il se retire chez des amis aux environs de Paris. Il m'a dit qu'il travaillait à son grand ouvrage. » Au tome III de ce livre (pp. 413-420) Lamennais a rendu une éclatante justice à son ami « poète immortel ». Nous savons à peu près ce que pensait Chateaubriand de l'ensemble de

(1) En réalité, ce récit est inspiré des *Paraboles* de Krummacker.

cette œuvre, grâce à une lettre de Custine : « La nouvelle philosophie de Lamennais vient de paraître. M. de Chateaubriand dit qu'il y a dans ce livre de la profondeur, mais de l'incohérence, avec un talent admirable et de nobles inspirations. Il ne voit pas là un système capable de remédier au mal qu'ont fait les autres, mais de belles idées et surtout de belles pages. »

Trois mois auparavant, Lamennais avait lancé son pamphlet : *Le Pays et le Gouvernement*. « Chateaubriand qui vint me voir hier, écrit-il à Vitrolles, le 19 octobre 1840, n'est pas au nombre des mécontents ; mais il trouve que je n'ai pas assez de mépris pour les hommes que j'ai attaqués et pour la société où nous vivons. » Telle ne fut pas l'opinion du gouvernement ; Lamennais passa en Cour d'Assises. *Le National* du 27 décembre rapporte que durant le réquisitoire on entendit des sanglots étouffés, C'était Chateaubriand « son pair en gloire et en génie » qui pleurait.

Lamennais resta un an à Sainte-Pélagie. Est-elle vraie l'aneddote maligne que Sainte-Beuve s'est plu à détailler : « Un jour Chateaubriand recevant la visite de son vieil ami, M. Molé, lui dit : « Lamennais est en prison et je me demande si je dois aller le voir. Qu'en dites-vous Mathieu ? Il ajoute : Tenez, voilà un livre sur ma table où il nie la divinité de Jésus-Christ. — Mais, lui répondit M. Molé, il me semble que vous ne devez pas oublier que vous êtes l'auteur du *Génie du Christianisme*. — Je crois que vous avez raison, répondit Chateaubriand ; eh ! bien, je n'irai pas. » Deux jours après on lisait dans les journaux que l'illustre patriarche était allé visiter l'illustre prisonnier. Il n'avait pu y tenir. » Ce qu'il y a de sûr, en tout cas, c'est que, dès le 5 janvier, Lamennais fit parvenir au préfet de police la liste des personnes qu'il désirait recevoir ; le nom de Chateaubriand y figure et il fut l'un des plus fidèles visiteurs. « Je ne vais pas voir les prisonniers, comme Tartufe, écrit-il dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, pour leur distribuer des aumônes, mais pour enrichir mon intelligence avec des hommes qui valent mieux que moi. Quand leurs opinions diffèrent des miennes, je ne crains rien : Chrétien entêté, tous les beaux génies de la terre n'ébranleraient pas ma foi ; je les plains et ma charité me défend contre la séduction... Dans la dernière chambre en montant, sous un toit abaissé que l'on peut toucher de la main, nous imbéciles croyants de liberté, François (*sic*) de Lamennais et François de Chateaubriand, nous causons de choses sérieuses. Il a beau se débattre, ses idées ont été jetées dans le moule religieux... Sa parole a retenu le bruit du ciel. »

Ces visites reconfortaient Lamennais. Le 14 juin, il écrit à Vitrolles : « J'ai vu aujourd'hui Chateaubriand. Il est bien tracassé de la goutte. Les jambes portent difficilement cette belle et grande tête qui n'a rien, elle, perdu de sa vigueur. Il m'a appris que Madame de Chateaubriand était partie pour aller voir près de Vienne, Madame la Duchesse de Berry, bien oubliée, bien

délaissée... J'aime les courtisans du malheur, ceux-là ne se coudoient pas dans les antichambres. »

Le 3 juillet : « Il y a un mois que je n'ai vu M. de Chateaubriand. Je crains qu'il ne soit indisposé. »

Le 12, il recevait sa visite.

Le 2 août : « M. de Chateaubriand qui s'affaiblit beaucoup est parti pour les eaux de Néris. Il y passera trois semaines, m'a-t-il dit... Vous savez qu'on l'a nommé président d'un comité qui doit s'occuper des affaires des Chrétiens d'Orient. On parlera et l'on ne fera rien ; il le sait à merveille. Qu'opposer à la politique de l'Angleterre et de la Russie ? »

Le 22 août : « Chateaubriand me racontait hier qu'ayant demandé au curé de Néris s'il était satisfait de l'état de la religion dans le pays qu'il habite, ce pauvre curé lui avait dit que presque personne ne venait à son église... »

Cette amitié sereine se continue durant les années suivantes. A Vitrolles, le 8 septembre 1842 : « Chateaubriand est de retour des eaux, voilà déjà deux ou trois semaines. Il se loue de leur effet, il marche mieux, mais quel mieux, hélas ! Je ne le vois jamais debout sans peine et j'en ai surtout qu'il s'obstine à monter de fois à autres mon terrible escalier. »

Le 10 décembre : « Chateaubriand décline d'une manière qui m'alarme et me peine beaucoup ; je ne parle pas de la tête, elle est parfaitement saine, mais des jambes qui manquent tout à fait. Il essaie encore de marcher, ce n'est pas le mot, de se traîner. Je partagerais de grand cœur avec lui le peu de forces qui me restent. »

L'émouvant souhait qui rachète bien des égarements de sa sensibilité !

Le 29 juillet 1843 : « Vous avez lu ce que disent les journaux, que le Pape veut faire couronner Chateaubriand au Capitole. J'en serai ravi quant à moi, mais je n'y crois guère ; ce n'est plus de ce temps-ci. Il y aurait des oppositions, et puis cela coûterait de l'argent. Il y en aurait peu cependant de mieux employé pour Rome... »

Le 3 novembre 1843. Lamennais est dans une grande détresse physique et morale. « La seule vue d'une plume, écrit-il à Marion, me produit l'effet d'un instrument de chirurgie. C'est ce que je disais dernièrement à M. de Chateaubriand qui me demandait ce que je faisais. »

Nous nous sommes borné à retenir ces quelques lettres comme jalons d'une amitié consacrée en somme par l'épreuve purificatrice de Sainte-Pélagie. Mais cette année de réclusion fut importante aussi pour l'histoire littéraire, puisque les *Voix de Prison*, poèmes en prose, placés en appendice aux *Amschspands et Dardands* et la *Vie de Rancé* ont été conçus en partie entre ces murs.

Nulle part, l'influence littéraire de Chateaubriand sur Lamennais n'apparaît plus décisive que dans ce livre : Procédés de style

ou images identiques ; jusqu'aux thèmes eux-mêmes. Je me contenterai de citer le *Petit Pâtre* :

« Il avait allumé près du talus, au coin du bois, un feu de bruyères, et assis sur la mousse, le pauvre enfant, il réchauffait ses mains à la flamme pétillante... »

« Quelquefois aussi, bien haut dans les airs, une puée d'oiseaux d'un autre climat, passait au-dessus de sa tête... Dans ses vagues rêveries, il se sentait entraîné comme eux en des régions lointaines, mystérieuses, par un secret instinct et une force inconnue... »

Nous avons là une imitation flagrante et voulue de *René*... D'autre part, entre les *Voix de Prison* et *Rancé* il y a des correspondances. On se rappelle peut-être les derniers « versets » de la *Jeune Fille noyée* : « Le lendemain on retrouva son corps. Elle avait noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle... » Nous sommes ici en présence d'un thème folklorique ; mais n'est-il pas curieux de retrouver dans *Rancé* : « Les jeunes filles de la Bretagne se laissent noyer sur les grèves après s'être attachées aux algues d'un rocher. »

Chateaubriand qui avait sur sa table, en 1843, les *Voix de Prison* était hanté par le souvenir de Lamennais en écrivant son livre. L'abbé de Rancé, allant à Rome « faisant consister sa repentance à ne rien voir : ses yeux étaient fermés à ces ruines, dont l'abbé de La Mennais nous fait une peinture admirable : « De superbes palais... » Suit un paragraphe des *Affaires de Rome*.

Je voudrais surtout rappeler ce passage capital pour l'intelligence de la pensée de Lamennais en 1843 : « L'abbé de La Mennais, repoussé par la réforme, a continué de croire qu'elle s'accomplirait : une voix, est-il persuadé, partira on ne sait d'où ; l'Esprit de sainteté, d'amour, de vérité remplira de nouveau la terre régénérée. Voilà ce que pense l'immortel compatriote dont je pleurerai en larmes amères tout ce qui pourrait nous séparer sur le dernier rivage. Rancé, qui s'accotoit contre Dieu acheva son œuvre ; l'abbé de La Mennais s'est incliné sur l'homme : réussira-t-il ? L'homme est fragile et le génie pèse. Le roseau, en se brisant, peut percer la main qui l'avait pris pour son appui. »

Ces diverses remarques donnent tout son sens à la lettre enthousiaste que Chateaubriand reçut de Lamennais le 18 mai 1844 : « Mon illustre ami, j'achève à l'instant même de lire la *Vie de Rancé* que je n'avais pu me procurer plutôt (*sic*). Je me hâte de vous remercier du souvenir que vous m'y accordez et de tout le plaisir que m'a fait l'ouvrage... Parmi tant de choses que l'on voudrait garder dans sa mémoire, vous avez des pages ravissantes de fraîcheur et de grâce... Pourquoi nous dire, ce seront les dernières ? Le génie ne vieillit point. Continuez d'enchanter et nous et ceux qui viendront après nous. Il y a des chants d'automne comme des chants de printemps, et ceux-là ne sont ni les moins

touchants ni les moins mélodieux. Respect, dévouement, admiration. »

Ils continuent à se fréquenter, à Passy surtout, chez Béranger. « Le malin chansonnier fait son *métier de diable* comme il dit, rapporte Sainte-Beuve, en les conviant chez lui, sur son terrain. Ils s'y plaisent et s'y sentent à l'aise : Le chevalier et le prêtre rendent les armes au siècle... »

Le 20 octobre, Lamennais mandait à Vitrolles : « Je trouvais avant-hier M. de Chateaubriand près de ses tisons, du reste en assez bonne santé, sauf un peu de rhume et ses mauvaises jambes... »

Le 4 novembre 1845 : « J'ai vu ces jours derniers M. de Chateaubriand et je l'ai trouvé changé, fatigué. Je ne fis qu'entrer et sortir sans m'asseoir parce qu'il était lui-même debout, avec un gros curé à face pleine et large qui s'occupait, je crois, en ce moment, des soins de son état près de l'auteur du *Génie du Christianisme* que sa femme tient à mettre en règle. Ces choses-là me font toujours un singulier effet, à moi, homme ou diable tout d'une pièce, et qui n'entends rien aux politiques si persévérantes, à cette diplomatie de la tombe, comme vous voudrez. »

Ce ricanement voltairien me peine.

Enfin je citerai une lettre à Vitrolles du 1<sup>er</sup> septembre 1847 où Lamennais s'inquiète du vide que laisserait M<sup>me</sup> Récamier, si elle venait à mourir, dans la vie de ses amis et de Chateaubriand surtout. « Mais à quel point le sentirait-il ?... Il semble être tombé dans une prostration complète, et je reviens toujours affligé quand je l'ai vu. »

Le 4 juillet 1848, le *Peuple Constituant*, le journal de Lamennais, insérait cette note : « La France vient de perdre une de ses plus belles gloires. M. de Chateaubriand est mort ce matin... Puisse sa prière faire descendre sur la patrie qui lui fut si chère, quelque chose du calme et de la paix des régions sereines que sa grande âme habite maintenant. » Ces lignes peuvent sembler encore compassées si on les rapproche des pages frémissantes des *Mémoires d'Outre-Tombe* que nous avons déjà citées partiellement : « A mon compatriote dont la carrière publique est interrompue, restera toujours la supériorité privée et la prééminence des dons naturels. Dans l'ordre des temps il doit me survivre... »

◇ ◇ ◇

Il y aurait beaucoup à dire encore sur Lamennais et Chateaubriand, sur l'admiration de ce dernier pour *L'Hymne à la Pologne*, par exemple, où tel développement dans le livre *Du Passé et de l'Avenir du Peuple*... Notre dessein a été de montrer quelques aspects seulement de leurs rapports en évitant tout jugement *a priori*. Il est si facile d'écrire d'agréables choses sur une prétendue similitude de leur pensée politique, alors que ces pensées restent

complètement indépendantes, à mon avis. Ils ne se rencontrèrent jamais non plus par leurs idées religieuses. Le catholicisme de Chateaubriand était pour l'auteur de *l'Essai*, beaucoup trop « poétique ». Plus tard, l'ultramontanisme de Lamennais devait effrayer Chateaubriand par son excès d'intransigeance. Il ne devait pas s'accommoder davantage des palinodies de son compatriote, prêchant avec une assurance égale un christianisme d'apparence sociale et un déisme mystique d'allure évangélique.

Leurs caractères ? Certes, ils furent tous deux tyrannisés par leur orgueil ; certes, l'amertume de la vie, il l'ont hurlée sans répit. « Je m'ennuie, je m'ennuie, je bâille ma vie », clame l'un ; « *taedet me vivere* », gémit l'autre. Mais après tout, le *tedium vitae* n'a pas été inventé par la génération de René et celle du Romantisme.

Il faudrait surtout, si cette étude ne débordait pas le cadre d'un pareil article, mettre l'accent sur les ressemblances de leur tempérament littéraire. Classicisme et romantisme se trouvent unis dans leurs œuvres. Chateaubriand en fait lui-même l'aveu dans la préface testamentaire des *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Je me suis rencontré entre deux siècles, comme au confluent de deux fleuves, J'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où je suis né et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles. » Pareillement dans Lamennais, les persistances classiques (de Bossuet à J.-J. Rousseau) se mêlent aux éléments romantiques. De telles constatations sont essentielles pour l'histoire de la langue et de la littérature dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Emprisonnés dans des limites souvent artificielles que leur traçait une Académie, des grammairiens et des stylistes chlorotiques, ils s'évadent et règlent leurs mouvements sur le mouvement même de leur âme qui tressaille à toutes les brises libératrices.

Leurs âmes ! Ce sont elles que nous avons essayé principalement de faire revivre avec leurs faiblesses mais aussi leurs grandeurs. De toute évidence, Chateaubriand s'est livré avec plus de spontanéité ; est-il possible cependant de se montrer sévère pour Lamennais, un être ulcéré, essayant de trouver un peu d'apaisement au milieu des affres hallucinantes de sa nuit ? De parti pris, nous nous sommes très le plus souvent, nous bornant à reproduire le dialogue de Chateaubriand et de Lamennais, avec sa couleur, son accent, sa portée véritables. Nous les avons écoutés du berceau à la tombe ; nous les avons suivis dans leurs itinéraires souvent si compliqués, mais toujours si émouvants, comme leurs œuvres elles-mêmes qui nous apportent les échos des tempêtes qui les ont secoués, le reflet du feu qui les a consumés, inexorablement.

Yves LE HIR.

## Un épisode peu connu de la vie politique de Chateaubriand

Le génie littéraire de Chateaubriand est incontesté ; son rôle politique a fait l'objet de controverses nombreuses. Très attaché à la légitimité des Bourbons, Chateaubriand fut le Jérémie de la Royauté ; son cœur demeura fidèle à la monarchie errante, au jeune exilé, Henri V, qui, à ses yeux, la personnifiait : « Je suis, disait-il, bourbonien par honneur, monarchiste par raison, républicain par goût et par caractère. »

Sous l'Empire il s'était montré réservé devant Napoléon ; après la mort du duc d'Enghien, il ne lui ménagea pas les reproches. En 1814 sa brochure, *Buonaparte et les Bourbons*, eut un immense succès et prépara le ralliement des Français à la Restauration.

Dès le retour de Louis XVIII, Chateaubriand désira passionnément participer au pouvoir et appliquer à la conduite des hommes les ressources de son génie. Son action politique ne fut pas celle qu'il ambitionnait.

Comme membre de la Chambre des Pairs après les Cent jours, comme ambassadeur à Berlin puis à Londres, comme ministre des Affaires étrangères, son but fut de rendre aux Bourbons le prestige extérieur dont ils avaient besoin. Il montra qu'un écrivain peut remplir utilement de hautes fonctions publiques.

La Révolution de juillet marqua la fin de sa carrière politique. Retiré de la vie publique active, il fut l'adversaire irréductible du nouveau régime et se fit l'apôtre d'une cause irrémédiablement perdue : celle de la monarchie déchue. Son loyalisme héréditaire de gentilhomme breton le poussa à soutenir la candidature désespérée de Henri V. Il s'éleva avec vigueur contre la mise sous tutelle de la presse et contre le cens électoral. Puis il décida de se tenir éloigné de la politique.

Il est un fait d'observation : lorsque l'on a goûté aux émotions de la vie publique, on y renonce difficilement ; elle possède un attrait auquel le génie lui-même ne sait pas toujours résister. Sollicité en décembre 1833 par les électeurs légitimistes de Quim-

perlé de poser sa candidature au siège laissé vacant par la mort du député de l'arrondissement, M de Kermorial, il ne sut pas résister à l'appel de la sirène : il accepta. Le succès ne répondit pas à son attente : les électeurs lui préférèrent un candidat du *juste milieu*.

Cette élection de Quimperlé, où Chateaubriand fut candidat malheureux, est ignorée de la plupart de ses biographes. Seule, M<sup>me</sup> Durry a consacré trois pages de son livre *La vieillesse de Chateaubriand* à cet épisode (tome I, p. 181-183 et tome II, p. 117).

Ce revers fut pour lui une source d'amertume ; il se garda d'en parler dans ses ouvrages et d'en laisser trace dans ses archives personnelles. Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, riches en détails lorsqu'il s'agit de sa gloire, l'écrivain a passé sous silence ce cuisant échec qui porta un rude coup à son amour-propre.

Cependant l'événement eut un grand retentissement : toute la presse française parla de l'élection de Quimperlé et la commenta avec passion. C'est dans les journaux de l'époque qu'il convient de rechercher les détails concernant cette élection pour la placer sous son véritable jour. Nous en donnerons des extraits et l'on se rendra compte que cet épisode à peu près ignoré de la vie du grand homme méritait d'être rapporté (1).

#### UNE ÉLECTION LÉGISLATIVE EN 1834

Le lieutenant-colonel de Kermorial avait été élu député de la circonscription de Quimperlé en 1831, par 71 voix sur 124 votants. Son décès, survenu en 1833, laissait son siège vacant. De nouvelles élections furent fixées au 2 janvier 1834.

On sait que le suffrage universel n'existait pas encore. La Charte spécifiait que les députés étaient élus pour 5 ans ; ils devaient être âgés d'au moins 30 ans et payer 500 francs de contributions directes. N'étaient électeurs que les Français âgés d'au moins 30 ans et payant 200 fr. de contributions directes. Avant d'être admis à voter, chaque électeur devait prêter le serment prescrit par la Charte : « Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. » Faut-il avoir prêté ce serment sans addition ni restriction, les électeurs n'étaient pas admis à voter. Le cens électoral écartait des affaires publiques l'immense majorité des Français et même de nombreux électeurs qui répugnaient à prêter le serment préalable.

A Quimperlé, trois candidats étaient en présence : Tupinier, originaire de Tournus, près Macon, conseiller d'Etat, chef de la Division des ports à la Marine, candidat du « juste milieu », soutenu par le gouvernement ; Frimot, ingénieur de grand mérite, qui avait créé aux filatures de Landerneau les meilleures machines à vapeur que la France possédât à l'époque ; il était appuyé par l'opposition libérale. A ces deux candidatures, les légitimistes avaient opposé,

(1) Je remercie Ch. Chassé qui a bien voulu consulter pour moi les journaux de l'époque conservés à la Bibliothèque Nationale.

avec le ferme espoir de l'emporter, la candidature de Chateaubriand.

Chateaubriand avait accepté de défendre, s'il était élu, le mandat suivant qui lui avait été soumis :

« Nous donnons mandat formel à notre député de faire tous ses efforts pour détruire le monopole (le cens électoral) et le serment qui sont contraires à tous les droits des Français comme à tous les intérêts de la France. Nous le prions de tenir et garder loyalement le présent mandat que nous confions à son honneur et à son génie. »

◇ ◇ ◇

Tupinier, puissamment secondé par l'Administration préfectorale et par les fonds secrets, mit tout en œuvre pour faire échec à la candidature de Chateaubriand.

A cette époque, l'arrondissement de Quimperlé réclamait son agrandissement par l'adjonction des cantons de Gourin et du Faouët qui avaient été rattachés au Morbihan. Il réclamait également des améliorations aux ports de Quimperlé et de Pont-Aven, devenus peu accessibles aux petits navires.

Dans une lettre adressée aux électeurs, Tupinier promit de faire aboutir ces revendications s'il était élu. « *Mes fonctions de Directeur des ports, écrivait-il, me rendent en quelque sorte le compatriote de tous les habitants des départements baignés par la mer et me mettent à portée de défendre leurs intérêts. Ceux de votre arrondissement, si j'ai l'honneur de le représenter à la Chambre, deviendront les miens propres. Vous trouverez toujours en moi un mandataire actif et dévoué.* »

Dans la nuit du 18 au 19 décembre 1833, les cloches de Scaër et de Saint-Michel, en Quimperlé, furent frappées par la foudre. A Scaër, les dégâts furent tels que le prêtre se vit dans l'obligation de dire sa messe dans une chambre du bourg. Tupinier envoya immédiatement des messages et promit des secours, à condition que l'on votât pour lui. Trois acomptes de 1.500 fr., 1.000 fr. et 800 fr. furent envoyés coup sur coup.

Une pression électorale éhontée fut exercée sur les électeurs. A l'un on promit une justice de paix, à l'autre une sous-préfecture, à tous des protections et des pensions. Le préfet, Lepasquier, prétendit avoir trouvé dans la Charte le droit de supprimer le traitement des prêtres qui ne favoriseraient pas l'élection du candidat gouvernemental ; il intima à ses fonctionnaires l'ordre de voter pour lui.

*La Gazette de France*, journal légitimiste, s'éleva contre ces faits répréhensibles. Elle ajoutait : « Tous les *gisquetaires* (?) du pays sont en route, tous les chemins sont gardés par des affidés pour entraîner au passage les électeurs paysans au cabaret et là, en leur versant du cidre, ils les forcent à écouter mille diatribes contre les nobles et contre les prêtres. »

« On menace de la destitution de leurs proches ceux qu'on ne peut atteindre directement. Une telle menace fut adressée à un allié

de la famille de Tinténiac dont l'un des ancêtres s'illustra au combat des Trente; il répondit qu'il était maître de son vote et qu'il le donnerait à l'une des gloires de la Bretagne.

« Les gendarmes suivent à la piste les électeurs. On en cite un qui dînait à table d'hôte et qui, n'ayant pas de passeport à montrer, a été forcé d'exhiber sa carte d'électeur. Le gendarme lui demanda avec un ton d'hostilité : « Pour qui votez-vous, Monsieur ? »

« Le sous-préfet se présenta chez un imprimeur de Quimperlé et le pria d'imprimer un article injurieux contre Chateaubriand. L'honnête imprimeur refusa en disant : « Mes presses sont sans doute bien noires, mais elles sont pures de dégoûtantes calomnies. »

◇ ◇ ◇

Instruit d'une telle campagne, Chateaubriand ne réagit pas. Trop fier pour descendre dans l'arène, il demeura sur les hauteurs. Il voyait les électeurs, non pas en frère, mais en gentilhomme... à distance. Il ne condescendit pas à se rendre sur place pour défendre sa candidature. Regardant la lutte du haut de son Olympe, il croyait que son prestige suffirait à contrecarrer les manœuvres louches de son adversaire.

Les journaux légitimistes menèrent une vive campagne en sa faveur. *Le National* écrivait : « La candidature de M. de Chateaubriand, candidature hors de ligne, pourrait permettre à tout ce qu'il y a de généreux dans toutes les opinions, de se rencontrer sur un terrain neutre. »

Pour *Le Constitutionnel*, l'élection de Chateaubriand ne faisait aucun doute. « L'arrondissement de Quimperlé s'honorera en choisissant pour son représentant le plus grand écrivain de ce siècle, l'homme qui a le plus fait pour la Liberté et dont la gloire est adoptée par tous les partis. Il appartient à la province de Bretagne, il en connaît mieux que personne l'esprit et les intérêts. »

*Le Courrier Français* reproduisit une correspondance de Quimperlé : « Notre petite ville est agitée. On se fait difficilement une idée du mal que se donnent les zélés du « juste milieu » pour faire nommer M. Tupinier, candidat qui déjà, à Saint-Malo, a échoué contre M. Hovius, mais qui a pour lui force titres et emplois. »

De son côté, la *Gazette de France* écrivait : « Le collège électoral de Quimperlé est appelé à se prononcer entre un homme de génie et un obscur conseiller d'Etat. Si Tupinier est le candidat du Ministère, Chateaubriand est le candidat de la France. »

« Ceux qui ont tant crié contre les influences électorales agissent maintenant ostensiblement pour écarter un des hommes les plus populaires de France, né dans la province où il est porté, qui n'a jamais varié dans son attachement pour le principe de l'hérédité du trône et les libertés publiques et on lui oppose un fonctionnaire public *times serving man* qui, en 1814 était légitimiste ardent et qui, aujourd'hui, s'est fait *juste milieu*. »

*Le Temps*, journal ministériel, déclare : « Le nom de Chateaubriand signifie Henri V. Son élection n'aurait aucun sens; il ne paie pas le cens de l'éligibilité et se montrerait conséquent avec ses principes en refusant le serment. »

*Le Journal des Débats*, également d'inspiration gouvernementale, fit campagne pour Tupinier et passa sous silence la candidature de l'illustre écrivain.

#### LE SCRUTIN

Le scrutin s'ouvrit le 2 janvier, à 9 heures, dans une salle du collège de Quimperlé. Les électeurs de l'arrondissement qui désiraient prendre part au vote étaient présents. Ils reçurent du président un bulletin blanc sur lequel ils devaient écrire ou faire écrire le nom de leur candidat sur la table disposée à cet effet dans la salle du vote.

Au fur et à mesure de l'appel de leur nom, les électeurs qui votaient pour la première fois devaient prêter le serment exigé par la Charte.

Les opérations devaient être closes à 15 heures. Une quinzaine de royalistes qui auraient voté pour Chateaubriand ne se présentèrent pas, protestant par leur absence contre le serment qu'ils se refusaient à prononcer.

A 14 h. 45, Briant de Laubrière, ancien député, ancien maire de Quimper, dont le domicile politique était Quimperlé, demanda à être admis à voter sans prêter le serment. Le bureau refusant de recevoir son vote, il déposa une protestation écrite contre l'obligation du serment, demandant qu'il en soit fait mention dans le procès-verbal.

Le vote de Charles du Boisguéhenneuc, propriétaire à Riec, fut refusé dans les mêmes conditions. Il déclara que s'il avait pu voter sans prêter le serment, il eût voté pour Chateaubriand.

Le collège électoral comprenait 148 noms. Le nombre des suffrages exprimés s'éleva à 132, plus un bulletin blanc. Le dépouillement donna les résultats suivants : Tupinier, 76 voix ; Chateaubriand, 49 voix ; Frimot, 6 voix.

« A la proclamation du scrutin, ajoute le procès-verbal, un grand nombre d'électeurs fit retentir la salle des cris répétés de « Vive le Roi ! »

Immédiatement après cette proclamation, les bulletins furent brûlés. Pendant la durée des opérations, un piquet fourni par le 41<sup>e</sup> régiment de Voltigeurs montait la garde à l'extérieur de la salle.

#### LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX

L'échec de Chateaubriand fit grand bruit dans toute la France. La presse épilouva longuement sur cette élection qui donna lieu à

des polémiques et à de violentes diatribes contre le système électoral en vigueur.

« Si tous les français de l'arrondissement de Quimperlé avaient été admis à voter, écrivait la *Gazette de France*, peut-on croire qu'entre M. de Chateaubriand et M. Tupinier il y eût eu la moindre hésitation ?... Si l'auteur du *Génie du Christianisme* avait été élu, on aurait vu ce que c'est qu'un homme national qui ne transige pas sur les deux principes fondamentaux de cette vérité : l'hérédité et la représentation nationale.

La *Gazette d'Auvergne* terminait l'un de ses articles par ces mots : « Si la présence de M. de Chateaubriand à la Chambre n'eût pas été utile aux ports de Quimperlé et de Pont-Aven, elle l'eût été beaucoup à la France, et Quimperlé et Pont-Aven y eussent trouvé leur compte comme le reste du pays. »

Le *Journal de Rouen*, le *Propagateur du Pas-de-Calais*, la *Gazette de Normandie*, le *Dauphinois*, le *Mémorial bordelais*, etc., épiloguèrent sur « les brigues électorales de M. Tupinier » qui, dit le *Propagateur du Pas-de-Calais*, « s'il avait habité les Etats-Unis eût été traduit devant les tribunaux pour avoir abusé de sa fonction en promettant à ses électeurs une amélioration du cours des rivières, amélioration qu'il ferait refuser s'il était battu ».

Répondant au *Temps* et au *Journal des Débats* qui s'étaient félicités du résultat acquis par le candidat gouvernemental, la *Gazette de France* s'écrie : « N'est-ce pas déjà un argument d'une immense portée contre le cens de l'éligibilité que le plus grand génie de notre époque, qui a été ministre et pair de France, ne puisse pas être député du monopole... L'élection de Quimperlé est un événement trop gros d'avenir pour que les journaux ministériels puissent persister dans le silence auquel le *Journal des Débats* s'est condamné toutes les fois qu'il s'agit de Chateaubriand, d'un homme dont une lettre est un événement et qui, au prochain renouvellement, sera élu, se dressera en face du Gouvernement du monopole et ouvrira une ère nouvelle où se retrouvera la nationalité française. »

Tout en félicitant les électeurs qui firent triompher Tupinier, *L'Armoricaïn*, journal finistérien, signale l'absurdité de la loi électorale : « Parmi les 148 électeurs que compte l'arrondissement de Quimperlé pour une population de 41.028 habitants, 21 seulement sont éligibles au taux de 500 fr. d'impôts. Sur ces 21 éligibles, 13 ont refusé de prêter le serment ; sur les 8 autres se trouvent 2 cultivateurs, un infirme, un salarié du Ministère des Finances et 2 vieillards. Ajoutons que, sur les 6 députés du Finistère, 4 sont étrangers au département. »

Le même journal explique comme suit l'échec de Chateaubriand : « Les électeurs rendaient hommage au talent de l'illustre écrivain, mais il eût été honteux de voter pour un candidat qui ne reconnaît pas le Gouvernement de Juillet, qui déclare ne pouvoir subir la Charte de 1830 et ne vouloir d'autre roi que le fils de M<sup>me</sup> de Lucchesi-Palli. »

LES REMERCIEMENTS DE CHATEAUBRIAND

Chateaubriand adressa une lettre de remerciement aux électeurs qui lui accordèrent leur suffrage. Cette lettre ne laisse pas percer la déception, mais elle est pleine d'un humour très amer.

Paris, le 8 Janvier 1834.

MM.

.....  
Permettez-moi de me réjouir de la défaite si elle tourne au profit des ports de Quimperlé et de Pont-Aven, avec un agrandissement de territoire par l'adjonction de deux cantons limitrophes. Je n'aurais pu faire un tel présent à Quimperlé, je ne suis qu'un pauvre quasi-prolétaire tout noir et tout criminel de la liberté de la presse ; loin de posséder deux ports, renforcés de deux cantons, je ne suis riche que de ce que j'ai perdu. ....

Les paroles que j'adressais à M<sup>me</sup> la Duchesse de Berry résument toute mon opinion : « Madame, votre fils est mon roi. » Bien entendu que je ne veux même de ce roi qu'avec la liberté de la France. ....

Telle est, Messieurs, la position dans laquelle votre candidature m'a trouvé. Vous ne pouviez donc avoir d'autre intention en me nommant que de m'envoyer à la barre, sinon à la Chambre des Députés, faire une protestation solennelle en faveur des opinions exprimées dans cette lettre. ....

Il y a bien des années que je n'ai vu ma terre natale, mais j'ose me flatter d'avoir conservé la loyauté naturelle au sol breton et qui fait sa gloire.

CHATEAUBRIAND.

Cette lettre fut diversement commentée par les journaux. « Elle est une lumière pour l'avenir, écrivait la *Gazette de France*. L'image de l'homme le plus populaire de France, de l'homme qui n'a jamais séparé la liberté de la monarchie, venant à la barre de la Chambre du Monopole déclarer solennellement que cette Chambre n'avait pu lier quiconque n'avait pas adhéré à ses actes, et protestant en faveur du droit commun, cette image aurait montré tout ce qu'on peut attendre, dans une élection générale, de l'exemple donné par les électeurs de Quimperlé. Un seul mot de raison prononcé par un homme sans lien avec l'œuvre du 7 août, aurait suffi pour délivrer la France de ce cauchemar auquel elle est livrée depuis trois ans. » Pour la *Gazette d'Auvergne*, « l'élection de M. Tupinier, résultat de la corruption, se réduit à une étroite question d'intérêt local. Celle de M. de Chateaubriand eût été le triomphe du candidat de la France entière. Ce dernier persiffla fort spirituellement son concurrent dont le crédit l'emporte sur le sien ».

*Le Temps* insiste sur le fait que, dans sa lettre, Chateaubriand reproduit son mot fameux : « Madame, votre fils est mon roi ! » Il veut Henri V, mais Henri V avec la liberté ; c'est un homme avec lequel il est toujours possible de se mettre d'accord. »

Relevons encore un article du *Journal de Paris*. « Le candidat de la France, comme l'appelle la *Gazette*, ce candidat qui n'a pu être l'élu de l'arrondissement de Quimperlé, veut se consoler de son échec électoral ; il écrit aux quarante-neuf légitimistes qui lui ont donné leurs suffrages et leur adresse ses remerciements. L'illustre académicien paraît très flatté qu'on ait songé à lui. Une marque de confiance si touchante valait bien de sa part une déclaration de principes : ce n'est qu'une vingtième édition de toutes celles dont il a été si prodigue. »



Désormais la vie publique de Chateaubriand est terminée. Le 28 août 1834 il écrit à la Duchesse de Berry :

« L'élection de juin donne une majorité ennemie à la royauté pour cinq autres années. Après un demi-siècle de Révolution, la lassitude est partout, l'égoïsme, l'indifférence, la corruption vont augmentant ; les générations monarchiques meurent, les générations républicaines arrivent avec le mépris et la haine du passé. »

Il n'abandonne cependant pas la politique comme la politique ne l'abandonne pas. Il continue à servir « *Son Roi* ».

En 1843, invité par le prétendant, il va le voir à Londres. Sa visite est si bien l'occasion d'une manifestation politique, que la Chambre philippiste émet à ce propos un vote de « flétrissure » qui soulève l'indignation du Quartier-latin. En 1845, nouvelle visite, à Venise cette fois, et plus discrète. Au retour la Provence lui fait une ovation.

Entouré d'intrigues, méchamment poursuivi par la presse gouvernementale, sans illusions sur l'avenir, non seulement de la royauté légitime, mais de toute royauté, il voit — avec une sorte de joie — monter la démocratie qu'il a prédite dans l'*Avenir du Monde*. Mais il se raidit dans une fidélité morose, dont la majesté impressionne l'opinion. Sa grande figure demeure dominante. En avril 1848, alors qu'il est aux portes du tombeau, la *Gazette de France* entame une campagne en faveur de sa candidature.

Il meurt le 4 juillet, après avoir vu tomber Louis-Philippe et murmuré : « C'est bien fait. »

L. OGÈS.



## Vers de jeunesse de Chateaubriand

EN 1934 un de mes élèves, M. André David, aujourd'hui professeur agrégé au lycée de Nantes, qui préparait sous ma direction un mémoire sur le poète rennais Edouard Turquety, a trouvé dans les papiers de cet écrivain conservés à la bibliothèque municipale de Rennes, un feuillet dont voici le contenu :

### VERS DE CHATEAUBRIAND ENFANT

Ils ont été donnés à M. Turquety par sa nièce, Mme de Ravenel de Boisteilleul.

*Douce mélancolie, ô secrètes langueurs,  
Vous charmez les ennuis de ma vie ignorée.  
Que ne suis-je, ô Werther près des saules en pleurs  
Qui pendent tristement sur ta cendre adorée.*

*Seule Charlotte assise au monument désert  
D'un regard déchirant le contemple en silence.  
Son ombre même un jour y cherchera Werther  
À l'heure où sur les bois l'astre des nuits s'avance.*

*Dans ce lieu solitaire on vous verra tous deux  
Errer en vous aimant et vous suivant sans cesse,  
Lui encore agité d'un amour malheureux,  
Et l'autre conservant sa tranquille tristesse.*

*Douce mélancolie et secrètes langueurs  
Habiteront alors cette terre ignorée,  
Et j'irai soupirer près des saules en pleurs  
Qui pendent tristement sur ta cendre adorée.*

Le titre, la mention qui l'accompagne et les quatre strophes sont de la même écriture, Frédéric Saulnier, ami, confident et historien de Turquety y a ajouté :

« Copie de la main de Mme Turquety. L'original a été sans doute donné ou vendu après la mort du poète. »

(Turquety est mort le 18 novembre 1867 ; sa bibliothèque a été vendue en janvier 1868).

Ce feuillet, chiffré 14, fait partie d'un dossier de dix pièces en quinze feuillets consacré aux rapports de Turquety et de Chateaubriand. Le quinzième feuillet est une note de Turquety, brouillon désordonné et à peu près indéchiffrable. Nous nous sommes mis à trois, dont deux chartistes pour n'en tirer que quelques phrases. Les voici :

« Une nièce de Chateaubriand, Mme Ravenel de Boisteilleul, m'a donné deux morceaux en vers, l'un du grand écrivain, l'autre de sa sœur bien aimée, la poétesse Lucile... On se rappelle René, on se rappelle le passage où sous des noms empruntés racontant sa propre histoire (1) il dit : Nous nous murmurions des vers. Il n'y a rien de plus poétique de sa part !... Cette strophe de Lucile est d'autant plus curieuse que Chateaubriand n'a donné d'elle dans ses Mémoires que des fragments en prose assez quelconques... Le lecteur me saura gré de ces deux pièces que j'ai transcrites (ou : que je transcris) ici. Je les tiens des M. de Chlbr et M. (ou : Cher) de Boisteilleul... »

Autant qu'on en peut juger, le reste de la note ne présenterait pas le même intérêt. Ce que nous avons pu en deviner confirme par le témoignage de Turquety lui-même l'origine des vers en question et affirme l'existence de vers, probablement une simple strophe, de Lucile. Je ne l'ai malheureusement trouvée ni dans les papiers de Turquety, ni ailleurs.

La note laisse supposer que le poète rennais a songé à publier les vers de François et de Lucile. A ma connaissance il n'a pas donné suite à cette idée.

Une copie des strophes de Chateaubriand, de la main de F. Saulnier, se trouve dans un autre dossier Chateaubriand, qui fait partie du fond Saulnier à la bibliothèque de Rennes. Elle est accompagnée d'une note où, après quelques indications sur la personne de Mme de Ravenel, née de Farcy, l'auteur suppose qu'elle aura trouvé ces vers dans les papiers de sa mère. Puis il ajoute :

« Il n'est pas probable qu'ils soient l'œuvre d'un enfant. Chateaubriand n'a pas pu lire une traduction de *Werther* étant enfant ; mais peut-être était-il très jeune homme, seize ans, vers 1784, lorsque ce livre qui avait tant ému l'Allemagne en 1774 est tombé entre ses mains. »

L'origine des quatre strophes de *Douce Mélancolie* est donc établie sans conteste. Leur attribution, si elle n'a pas absolument le même degré de certitude, ne semble pas discutable.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer à quel point ces strophes par leur inspiration werthérienne, par la qualité de la

(1) Il n'en est rien. Chateaubriand a mis dans *René* quelques souvenirs de sa jeunesse et des paysages dont il gardait l'image, mais il n'y a rien dans l'aventure de René et d'Amélie qui soit Philéas de François et de Lucile de Chateaubriand.

mélancolie qui s'y exprime, par l'image romanesque et funéraire qui s'y dessine, par leur langue enfin, portent leur date.

Je les ai présentées, en juillet 1936, à la Société Chateaubriand lors de sa visite à Fougères, à Marigny et à la Secardais. Impressionné par l'absence de toute espèce de livres dans les inventaires de Combourg, et dominé par l'idée que je me faisais alors d'une formation littéraire assez tardive de Chateaubriand, j'émis ce jour-là l'hypothèse qu'il faudrait peut-être les reporter à une époque plus récente, aux années parisiennes (1788-1790) où François se livra avec passion à la littérature.

M. Clarac me fit observer qu'il y avait au vers 11 un hiatus, que le Chateaubriand de 1790 n'y aurait sûrement pas laissé. Le bon poète qu'était le regretté Paul Bouju assura que ces vers pouvaient être sinon d'un enfant, au moins d'un très jeune homme.

Je me range d'autant plus volontiers à leur sentiment qu'aujourd'hui je crois que François et Lucile ont beaucoup lu à Combourg, et qu'il faut prendre à la lettre l'affirmation des *Mémoires d'Outre-Tombe* (Biré, II, p. 208, Pléiade, I, p. 417) que dans sa première jeunesse *Ossian*, *Werther*, les *Réveries du Promeneur Solitaire* et les *Etudes de la Nature* avaient pu s'apparenter à ses idées.

Cette petite pièce est en tout cas l'œuvre la plus ancienne que nous ayons de l'auteur de *René*, puisque *l'Amour de la Campagne* est de 1790 ; au moins dans l'état où il fut imprimé cette année-là dans *l'Almanach des Muses*.

Elle témoigne de la précocité du jeune chevalier et de l'influence que le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant a exercée sur son génie en train de s'éveiller. Elle confirme ce qu'il raconte à ce sujet, et (ce que nous savions déjà) la séduction qu'il éprouva au premier contact du célèbre roman de Goethe. Dans la *Défense du Génie du Christianisme*, il déclarera que *René* a pour objet de combattre « le travers particulier des jeunes gens du siècle, travers qui mène directement au suicide » et il en attribuera la responsabilité à Jean-Jacques et le développement à *Werther*. Il est plus que douteux que tel ait été le premier objet du fameux épisode : certain que cet anti-*Werther* n'a pas précisément produit l'effet que son auteur prétend en avoir attendu. Il l'a avoué lui-même et a refusé de reconnaître pour sienne la postérité de son *Werther* christianisé.

Mais une lettre de Quinet à sa mère du 23 mars 1831 (Baldeusperger, *Goethe en France*) nous apprend qu'à cette époque l'auteur de *René* admirait fort *Werther*.

Tant était demeurée puissante l'impression de sa première jeunesse.

Georges COLLAS.

## L'humour de Chateaubriand

Il a été écrit beaucoup d'articles sur les divers aspects de la tristesse de Chateaubriand et cela se conçoit fort bien puisque sa principale originalité est d'avoir répandu le goût de la mélancolie non seulement parmi ses contemporains, mais aussi parmi leurs descendants (Jules Lemaitre, cherchant à résumer en une phrase le rôle de l'Enchanteur malouin dans la littérature universelle, a dit que c'était l'« inventeur d'une nouvelle façon d'être triste »). J'ai, par contre, été très frappé, lorsque j'ai entrepris la rédaction des quelques notes qui vont suivre, de n'avoir pu rencontrer sur l'humour de Chateaubriand aucune étude d'ensemble à laquelle je puisse me référer. M'étant permis d'interroger sur ce fait les plus éminents érudits qui ont scruté dans tous ses recoins l'œuvre immense de notre compatriote, je les ai entendus me répondre sans hésitation que ce sujet, quelque capital qu'il fût, n'avait pas encore été examiné et qu'il ne me restait comme ressource, si je persistais dans mon intention, que de parcourir, la plume à la main, la vaste étendue des *Mémoires d'Outre-Tambe* et de la *Correspondance* pour y surprendre un Chateaubriand détendu, oubliant pendant quelques instants que l'Europe le regarde et s'adonnant au curieux plaisir d'être vraiment lui-même.

Ce qui m'aurait surtout facilité mon travail, c'est si j'avais pu feuilleter quelques recueils de conversations tenues par Chateaubriand dans un cercle d'amis car, ainsi que l'a déclaré Sainte-Beuve « il y avait un Chateaubriand secret aussi lâché et débridé de ton que l'autre l'était peu ». « Soyez-en sûrs — écrivait le 1<sup>er</sup> décembre 1834 Lord Feeling dans la *Revue des Deux-Mondes* — plus d'un livre surgira en son temps sous le titre de *Conversations de Chateaubriand*, plus d'un *Mémorial* qui, comme à Byron, lui restituera ce qu'il a semé en tant de lieux de son âme et de son génie. » C'est dans le précieux article auquel je viens de faire allusion que j'ai découvert sur la psychologie des ânes cet étincelant morceau que je ne puis m'empêcher de reproduire ici, malgré le peu de place dont je dispose :

« Voyez — s'écria soudainement Chateaubriand en traversant Hyde-Park — ces grands chevaux anglais et vous remarquerez avec

moi que ces animaux, malgré leurs formes élégantes, ont tous l'air bête. Quelques chevaux ont montré de l'esprit, c'est rare en Europe mais moins en Arabie. L'âne est cent fois plus spirituel ; dans l'Orient, il est superbe ; des chameaux ne sauraient où aller si un âne n'allait à leur tête. L'âne a dans le caractère une ténacité qu'on ne peut trop louer en un siècle où l'entêtement est une vertu. Quelle belle comparaison que celle du guerrier inébranlable d'Homère à cet âne qui, entré dans un champ, résiste à tout et n'en sort plus ! C'est en Occident que l'âne a cessé d'être poétique. Quand les hordes guerrières ont eu besoin d'associer les chevaux à leurs ravages, dès lors, confondu dans le peuple des animaux, l'âne a été réservé pour les travaux obscurs et serviles ; on a paralysé son intelligence, on a méconnu ses grandes qualités ; on couvre de son nom cent imbéciles qui ne sont pas dignes de lui ressembler. C'est une des injustices de notre siècle. J'aime prodigieusement les ânes et il y a longtemps que je me suis établi leur défenseur. »

Quel extraordinaire humoriste Chateaubriand aurait pu être ou, plus exactement, quel extraordinaire humoriste il a été aux minutes où il laissait tomber son masque grandiose. Nous n'en regrettons que plus d'avoir si rarement l'occasion de dénicher des documents de ce genre car, en dépit des prophéties de Lord Feeling, les compte rendus de conversations de Chateaubriand ne se sont pas multipliés ; le livre même du secrétaire Daniélo qui s'intitule de façon si décevante *Les Conversations de Chateaubriand* contient beaucoup plus d'attaques contre les ennemis du maître que de propos tenus effectivement par l'auteur du *Génie du Christianisme*.

Le critique que son tempérament a, sans doute, le mieux conduit à comprendre les tendances intimes de notre écrivain, c'a été Jules Lemaitre lorsqu'il a constaté que la vie de Chateaubriand a été l'une des plus magnifiques que l'on ait connues « et Dieu sait s'il en a joui », ajoute-t-il avec conviction. Que Chateaubriand ait beaucoup souffert, Lemaitre ne le croit guère. Chateaubriand a été souvent triste, c'est incontestable. Mais la tristesse, dit Lemaitre, c'est tout autre chose que la souffrance et, dans le cas de Chateaubriand, c'est « presque le contraire ». La tristesse « a fait mon tourment et ma félicité ». Ce sont là les aveux de Chateaubriand en personne.

Et d'abord, était-il si foncièrement triste ? Tous ses familiers nous ont entretenus de la surabondante gaieté qui se manifestait chez lui par des farces exubérantes et des gestes désordonnés dès qu'il ne se sentait plus surveillé, dès qu'il n'était plus le vicomte de Chateaubriand, mais le Chat », ainsi que l'appelait Joubert. Quand il se rendait en Amérique, quelle volupté physiologique n'a-t-il pas retirée de ses ascensions dans la mâture et comme il a trouvé « amusantes » (le mot est de lui) ses expériences de troupière en campagne lorsqu'il servait dans l'armée des Princes ! Ses batailles politiques lui ont aussi donné de très vives satisfactions. « Mes dix années de persécution sous Bonaparte sont peut-être — a-t-il reconnu — les

meilleures de ma vie. » Quel plaisir ce fut ensuite pour cet ambassadeur, lorsqu'il fut ministre ou ambassadeur, de recevoir des monarques et d'être accueilli par eux ! Car nul, comme dit Lemaitre, n'a joui si naïvement du bonheur d'être ministre ou ambassadeur. Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'il lui fût indispensable de fréquenter des souverains pour être heureux. Le spectacle d'une nichée de chatons suffisait pour le mettre en liesse. Dans une lettre de 1826 à M<sup>me</sup> de Castellane, la maîtresse dont, par correspondance, il baisait les pieds et la chevelure avec une délirante frénésie, il parle des chiens et des chats avec les accents émerveillés d'un homme qui serait, certes, bien navré que la Providence eût négligé de le faire passer sur une planète où il y a tant de splendeurs à admirer. « Je baise la patte de Fox. On m'assure que Madame mère chatte mettra bientôt au monde sept enfants beaux comme le jour. Le père a été vu sur une gouttière. On dit qu'on ne peut avoir l'air plus martial et de plus belles moustaches. »

Voilà pour la gaieté : mais Chateaubriand n'était pas seulement gai ; il était aussi très spirituel et très satirique, allant même, ce qu'on n'eût pas supposé, jusqu'à se moquer de lui-même. Voyez-le se décrivant tandis qu'il lave son misérable linge de soldat. « Lorsque je savonnais mes chausses, mes mouchoirs et ma chemise au bord d'un ruisseau, la tête en bas et les reins en l'air, il me prenait des étourdissements... J'étais obligé de m'asseoir parmi les prêles et les cressons et au milieu du mouvement de la guerre, je m'amusais à voir couler l'eau paisible. » Quel est le passage moderne qui nous revient, en ces circonstances, à l'esprit ; n'est-ce pas la page de Jerome K. Jerome où l'un des *Three men in a boat* voit sa chemise s'enfuir brusquement au fil de l'eau ? A plusieurs reprises, le souvenir des chemises que Chateaubriand promenait dans son havresac reparait dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Le Béarnais gagna la bataille d'Ivry sans chemises : je n'ai pu rendre son royaume à ses enfants en perdant les miennes. » Lors de son arrivée comme attaché d'ambassade à Rome, c'est du pantalon de Chateaubriand qu'il s'agit. « On me donna le plus haut étage du palais ; en y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes que mon pantalon blanc en était tout noir. »

Encore ne sont-ce là que sacrilèges véniels, puisque Chateaubriand n'a encore raillé que son enveloppe mortelle et les enveloppes de cette enveloppe ; ce qui est le plus étonnant, c'est qu'entraîné par sa fougue, il se prend à railler ses propres ouvrages : *Atala* ou *René*. Quand il insiste pour que le guide le fasse pénétrer dans le cratère du Vésuve, « je jouais, dit-il, une scène de *René* ». Ailleurs, il s'accuse d'avoir « pillé *René* ». C'est le manuscrit d'*Atala* qui reçoit à sa place deux balles de mousquet, devant Thionville : *Atala*, en fille dévouée, se plaça entre son père et le plomb ennemi. » Comme on comprend l'indulgence avec laquelle il distingue dans Byron « l'homme de la nature et l'homme du système ». Le poète, s'apercevant du rôle que le public lui faisait jouer l'a accepté — dit

Chateaubriand — et s'est mis à maudire le monde qu'il n'avait pris d'abord qu'en rêverie. »

On peut imaginer qu'après cela il n'aura pas scrupule à se moquer des grands personnages avec lesquels il aura été en rapports. De Thiers, il écrit : « M. Thiers a l'un de ces trois partis à prendre : se déclarer le représentant de l'avenir républicain, ou se percher sur la monarchie contrefaite de juillet comme le singe sur le dos d'un chameau ou ranimer l'ordre impérial. » D'un évêque qu'il a rencontré en Angleterre, il déclare que ce prélat était d'une telle avarice que « s'il avait eu le malheur de perdre son âme, il ne l'aurait jamais rachetée ». De l'abbé Faria, le magnétiseur que Dumas a immortalisé dans son *Monte-Christo*, Chateaubriand rapporte qu'il s'était vanté « de tuer un serin en le magnétisant et le serin fut le plus fort et l'abbé, hors de lui, fut obligé de quitter la partie de peur d'être tué par le serin ». Voici encore une silhouette de l'artiste de Forbin descendant « de la montagne comme du ciel, veste de peintre en justaucorps, palette au pouce, pinceaux en carquois ».

Dans les citations que je viens de présenter, on aura reconnu la faculté maîtresse de Chateaubriand qui est de penser continuellement par images. C'est là la caractéristique du grand poète, mais c'est aussi celle de l'humoriste avec cette nuance que l'humoriste est surtout obsédé par le détail tandis que le poète est plutôt attiré par les ensembles. Mais il se trouve que le propre de Chateaubriand (et son talent de paysagiste en donne des preuves très évidentes) est de se laisser sans cesse ramener à des notations précises par une inexorable mémoire visuelle au moment où son imagination va l'emporter. « Je suis — dit-il — de la race des Celtes et des tortues, race pédestre, non du sang des Tartares et des oiseaux... La religion, il est vrai, me ravit quelquefois dans ses bras ; mais quand elle me remet à terre, je chemine, appuyé sur mon bâton, me reposant aux bornes pour déjeuner de mon olive et de mon pain bis. » Le résultat est que, malgré lui, il lui advient parfois de frôler le comique là où il a voulu être majestueux. « Entre un chef-d'œuvre et un navet — disait Gauguin — il y a une différence d'un millimètre. » Il en va de même pour la différence entre le sublime et le risible.

De quel léger gauchissement de la phrase, de quelle subtile modification du rythme ne suffirait-il pas pour qu'un paragraphe où un détail concret s'est glissé arrive à provoquer le sourire ou le rire ? Une simple accélération de la cadence n'est-elle point parvenue à transformer la marche funèbre qu'était *Ta-ra-ra-boom-de-ay* en une scie de café-concert ? Le lecteur ne gardera pas son sérieux — dit Stapfer dans *Humour et humoristes* — si je compare des gorges de prédicateurs à des lances de pompes à incendie. Or, voici que, dans *Les Natchez* (Stapfer ne s'est d'ailleurs pas avisé du rapprochement), c'est à une comparaison aussi précise que recourt Chateaubriand lorsqu'un de ses guerriers est mortellement blessé dans un combat. « Une balle lancée par hasard lui crève le réservoir

de fiel. Le guerrier se sent aussitôt sur la langue une grande amertume ; son haleine expirante fait monter, comme par le jeu d'une pompe, le sang qui vient bouillonner à ses lèvres. » C'est à ce procédé du détail précis que Rabelais fait appel pour rendre amusant, Chateaubriand a raconté comment, pendant une tempête à Saint-Malo la vie lui a été infligée ». Du même thème, Anatole France, dans l'*Orme du Mail* a extrait un épisode burlesque quand un médecin explique chez le libraire comment il a eu beaucoup de peine à accoucher la boulangère : « Cet enfant hésitait à naître. Il n'y aurait jamais consenti si, doué d'intelligence et de prévision, il avait connu la destinée de l'homme sur la terre et particulièrement dans notre ville. » A quel point l'addition d'un ou deux mots peut complètement bouleverser la physionomie d'une proposition, on en jugera par cette phrase de Chateaubriand sur la finesse de sa femme : « Elle devine la pensée et la parole à naître sur le front ou sur les lèvres de la personne avec qui elle cause ; la tromper en rien est impossible. » Si Chateaubriand avait assuré qu'il n'avait jamais trompé son épouse, l'aveu aurait paru bien impudent de la part de celui qui venait si longuement d'égrener le chapelet de ses amours extraconjugales. L'adjonction des deux mots « en rien » qui appuient sur la perspicacité de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, confèrent à l'appréciation une saveur absolument imprévue.

Nous avons vu que la solennité de la période et l'emploi qui y est fait des termes généraux recommandés par Buffon sauve le plus souvent du comique la phrase hautaine de Chateaubriand ; la tâche était parfois pour lui difficile car un des procédés de l'humour est précisément de projeter sur un fond de majesté quelques expressions concrètes et habilement choisies ; le secret principal du comique de Courteline est fondé sur l'introduction de termes diaboliquement concrets à l'intérieur de longs développements très oratoires où les alexandrins voisinent avec des octosyllabes ; c'est de ce contraste entre le solennel et le trivial que naît infailliblement le rire du lecteur.

Comment Chateaubriand est-il parvenu à maintenir, malgré tout, son public en état de gravité respectueuse ? C'est en sachant, jusque dans les instants où il souriait ouvertement, communiquer à ceux qui l'écoutaient, le frémissement presque incessant de son âme fiévreuse ; sortilège de l'humour breton où la mélancolie vient lubrifier d'onction sacerdotale une ironie qui aurait pu devenir sardonique. C'est de ce même humour fervent que Renan, un peu plus tard, tissera le linceul de pourpre où il ensevelira les dieux morts. Après avoir, dans ses *Mémoires*, plaisanté dédaigneusement une vieille cousine bretonne, Chateaubriand ajoute très sincèrement : « Ne croyez pas au faux sourire ébauché sur mes lèvres en parlant de vous ; mes yeux, je vous assure, sont pleins de larmes. » C'est du même ton que Renan nous entretiendra et de l'Eglise et de ses maîtres de Saint-Sulpice.

Il y a cependant des moments où, quand une lame de fond vient envahir le cœur des Bretons, leur humour, justement parce qu'il monte en eux du plus profond de leurs entrailles, a quelque chose d'irrité, de spasmodique et d'un peu pervers. Souvenez-vous de la verve si âpre de Lesage dans *Turcaret* (lui qui a pu être si bonhomme dans *Gil Blas*), du ricanement de Tristan Corbière dans les *Amours Jaunes*, des imprécations farouches de Lamennais contre ses adversaires politiques. Il existe, par exemple, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* une page où éclate brusquement toute la rancœur de Chateaubriand à la fois contre les riches, contre les puissants, contre sa pauvreté et contre les liens du mariage. C'est sur cet extrait que j'avais songé à conclure car le Chateaubriand qui surgissait devant nous dans ce texte était étrangement différent de celui que nous offrent les manuels :

« Quand on n'a point d'argent, on est dans la dépendance de toutes choses et de tout le monde. Deux créatures qui ne se conviennent pas pourraient aller chacune de son côté ; eh ! bien, faute de quelques pistoles, il faut qu'elles restent là en face l'une de l'autre à se bouder, à se maigrir, à s'aigrir l'humeur, à s'avaler la langue d'ennui, à se manger l'âme et le blanc des yeux, à se faire, en enrageant, le sacrifice mutuel de leurs goûts, de leurs penchants, de leurs façons naturelles de vivre ; la misère les serre l'une contre l'autre et, dans ces liens de gueux, au lieu de s'embrasser elles se mordent... Heureux juifs, marchands de crucifix, qui gouvernez aujourd'hui la chrétienté, qui décidez de la paix ou de la guerre, qui mangez du cochon après avoir vendu de vieux chapeaux, qui êtes les favoris des rois et des belles, tout laids et tout sales que vous êtes ! Ah ! si vous vouliez changer de peau avec moi ! Si je pouvais au moins me glisser dans vos coffre-forts vous voler ce que vous avez dérobé à des fils de famille, je serais le plus heureux homme du monde. »

Mais, à la réflexion, ce n'est pas sur ce cri de colère que je voudrais terminer car il est bien rare que l'humour de Chateaubriand soit aussi noir. Concluons donc sur une notation de ton plus badin et qui est bien, celle-là, du meilleur Chateaubriand homme du monde ; c'est celle qu'à propos de Villèle il consigne sur les ministrables dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Tout homme qui a été ministre à n'importe quel titre le redevient ; un premier ministère est l'échelon du second ; il reste sur l'individu qui a porté l'habit brodé une odeur de portefeuille qui le fait retrouver tôt ou tard par les bureaux. »

Charles CHASSÉ.

## Le tombeau de Chateaubriand

IL y a peut-être bien peu, même parmi les dévots de Chateaubriand à savoir que si l'illustre Malouin repose au Grand Bey, c'est en grande partie à son modeste compatriote, Hippolyte de la Morvonnais qu'il doit ce privilège. J'ai raconté jadis cette histoire dans un ouvrage depuis longtemps épuisé (1) ; sans doute n'est-il pas inutile aujourd'hui de le résumer en deux mots pour les jeunes générations.

Les débuts de l'affaire remontent aux dernières années de la Restauration. Au dire de la Morvonnais, les Malouins, en 1828, s'imaginaient, on ne sait trop pourquoi, que Chateaubriand oubliait insensiblement sa ville natale (2) et le maire, M. de Bizien, en offrant au célèbre écrivain un exemplaire d'un mémoire sur le bassin à flot du Grand Bey, lui avait exprimé les craintes de ses administrés. Une réponse, en date du 3 septembre 1828, non seulement protestait du très vif intérêt que Chateaubriand portait à la vieille cité des Corsaires, mais on y lisait que, bien loin de la mépriser, il formait depuis longtemps le projet de lui demander la concession, « à la partie occidentale du Grand Bey, la plus avancée vers la pleine mer », d'« un petit coin de terre tout juste suffisant pour contenir » son « cercueil ».

Idée magnifique, idée de poète sur laquelle, semble-t-il, devaient sauter tout de suite ceux qui se plaignaient hier d'être dédaignés et qui, aujourd'hui, pouvaient s'assurer, au large de leurs remparts, la protection d'une sorte de génie tutélaire.

Mais si la masse de la population était d'avis d'accéder au vœu du plus grand de ses fils, le Conseil municipal, composé probablement comme la plupart des assemblées, de médiocrités timorées et tatillonnes, se montrait réticent. En fait, c'était la vie politique et même la vie privée de Chateaubriand qui tracassaient les prudents et vertueux édiles ; mais, comme ils n'osaient pas donner les vrais raisons de leur refus, ils firent prétexter par M. le Maire que le Grand Bey n'était pas la propriété de la ville, mais un

terrain dépendant des fortifications de la place, qu'en conséquence il faudrait s'adresser au commandant du génie à Saint-Malo, qu'on informerait, si Chateaubriand le jugeait à propos, à charge à sa seigneurie de terminer l'affaire auprès du Ministre de la guerre. Bref, c'était une manière assez sèche et toute administrative de répondre par un non à l'idée d'un poète.

Sur ces entrefaites éclata la Révolution de 1830 et le Conseil municipal fut changé. Le nouveau, soit qu'il n'eût pas connaissance officiellement de la demande de Chateaubriand, soit qu'il eût à s'occuper de questions plus importantes pour la cité, laissa tomber l'affaire.

C'est alors qu'intervint La Morvonnais.

Il était, on s'en doute, depuis sa première jeunesse, un fervent lecteur des œuvres de celui qu'il tenait pour l'un des plus grands parmi les génies, un « de ceux qui ont le mieux répondu au soupir des âmes » (1). Si l'auteur de la *Thébaïde des Grèves* est un poète d'une expression assez médiocre, il avait une certaine imagination et surtout une grande vivacité de sentiment. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'il se soit plu au *Génie du Christianisme*, aux *Martyrs*, notamment à l'épisode de Velléda qu'il jugeait — ce qui fait honneur à son génie — « un prodige de couleur et de style », et par dessus tout à *René*, qu'il saluait comme le maître de ses premières années. Chateaubriand était pour lui un des héros de la terre armoricaine, si bien qu'il écrivait dans *Le Manoir des Dunes* que « ne pas aimer Chateaubriand c'est ne pas être Breton, car c'est n'avoir en soi aucun sentiment de ce qui caractérise la Bretagne et la forte race qui l'occupe. » (2).

Mais si dès longtemps La Morvonnais vouait un culte quasi religieux à Chateaubriand, il ne semble pas qu'en 1830 il l'eût jamais rencontré. Tout au plus y avait-il eu entre eux un échange de lettres polies quand le solitaire du Val avait fait hommage au chantre des *Martyrs* de la poésie intitulée : *Le Château de Combourg* (3). Seulement pas besoin n'était que des relations étroites unissent les deux hommes pour qu'une nature émotive et idéaliste comme celle de La Morvonnais fût douloureusement impressionnée par l'attitude du Conseil Municipal de Saint-Malo. Notre poète commença par demander communication au secrétaire de la mairie de la lettre de Chateaubriand et de la réponse dilatoire du Maire, M. de Bizien. Muni de ces documents, il prit la liberté d'écrire lui-même au nouveau maire, M. Hovius, nommé en novembre 1830, pour lui représenter combien inélégante avait été la sécheresse de son prédécesseur, maladroits les termes dont il s'était servi, qu'il fallait au plus tôt effacer un souvenir si fâcheux en proposant aux membres du Conseil municipal de signer une pétition pour obtenir de l'Etat la concession de ces quelques pieds

(1) E. FLEURY : *Hippolyte de la Morvonnais, Essai sur le Romantisme en Bretagne*, in-8°, 585 pages, Paris, Champion 1911, 236 et 39.  
(2) *Le Grand Bey*, in-8°, 528 pages, St-Malo, Manuel 1864, C p. 36 et 37.

(1) *Grand Bey*, p. 38.  
(2) *Le Manoir des Dunes* t. p. 66 Paris Antiquat 1844, in-8°.  
(3) *La Thébaïde des Grèves*, édition posthume Paris Didier, 1864, in-12.

de terre demandés par une voix immortelle dans un si touchant langage. « Comment avait-on pu penser que Chateaubriand eût répondu à M. de Bizien qu'il « jugeait à propos » que des « démarches fussent faites en son nom ? Croyait-on qu'il n'eût pas été offensé qu'on le *chargeât* de terminer lui-même une telle affaire ? Il s'agissait, c'était un devoir pour « la » ville de faire par la bouche de son maire « à M. de Chateaubriand une réponse plus émue, plus spontanée et conséquemment plus convenable que la première. » (1).

À la réception de cette lettre pleine de cœur, datée du 13 août 1831, M. Hovius s'empessa de faire des démarches près de son Conseil municipal. Le 16 septembre 1831, dans une séance extraordinaire « tenue à l'Hôtel de Ville aux deux heures après midi », il exposa comment M. Hippolyte Morvonnais, parlant au nom des habitants de Saint-Malo, avait exprimé le désir « que la ville s'empressât à préparer ce qui peut être agréable à celui qui avait tant contribué par la richesse de son style si poétique et l'énergie de ses pensées à la gloire de son berceau ». Le Conseil municipal entendit « avec le plus haut intérêt le rapport de M. le Maire et invita celui-ci » à faire auprès de M. le Ministre de la Guerre les démarches nécessaires pour obtenir la concession d'un terrain suffisant dans le flanc à l'ouest du Bey, au-dessus du niveau des plus hautes marées, pour établir le tombeau. « Lorsque cette concession serait obtenue, le Conseil s'occuperait « avec un soin religieux de préparer le monument funèbre qui « devait » renfermer un jour les restes du poète. » (2).

Le 27 octobre, M. Hovius rendit compte de la délibération du Conseil Municipal à Chateaubriand qui remercia avec une simplicité superbe ses compatriotes de leur bonne volonté à son endroit (3).

Les choses en restèrent là pendant trois ans. Au mois de mars 1834, La Morvonnais consacra, dans la *Revue Européenne*, quelques pages émues au *Tombeau de Chateaubriand*. L'année suivante, il avait l'idée d'une publication à la gloire du grand homme, lors de l'inauguration de sa tombe (4). Cette idée, qui n'aboutit pas alors, fut reprise plus tard par un ami d'Hippolyte, du Breil de Marzan, et c'est de là que sortit, en 1849 le monument littéraire qu'on appelle le *Grand Bey*. En 1836, fatigué des lenteurs administratives, La Morvonnais ouvrit une souscription qui devait hâter la pose de la pierre tombale. Les Malouins répondirent nombreux à l'appel de leur concitoyen et, parmi eux La Mennais, « le Croyant » qui eût dû, dans les rêves du poète, bénir le lieu de repos que s'était choisi l'auteur du « Génie ».

(1) *Le Grand Bey*, p. 38.

(2) Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de St-Malo, 16 septembre 1831.

(3) *Le Grand Bey*, p. 43.

(4) Lettre de Boulay-Paty à La Morvonnais 1835 (inédite).

Cependant tout allait se terminer. Le 15 mai 1836, Chateaubriand remercia La Morvonnais du succès de ses démarches par une lettre dont voici le début :

« Enfin, Monsieur, j'ai un tombeau et je vous le devrai ainsi qu'à nos bienveillants compatriotes ! Vous savez, Monsieur, que je ne veux que quelques pieds de sable, une pierre du rivage sans ornement et sans inscription, une simple croix de fer et une petite grille pour empêcher les animaux de me déterrer... »

*O sancta simplicitas !*

E. FLEURY.



## Chateaubriand et Ruskin

N. D. L. R. — *L'article qui suit est extrait de l'ouvrage de M. de Séchelles « Chateaubriand et l'âme Celte », ouvrage qui va paraître en librairie à l'occasion du Centenaire du grand écrivain.*

Pour Chateaubriand l'art doit donc être chrétien, et il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'en cela il se rapproche d'un autre Celte dont les idées devaient avoir une influence considérable au XIX<sup>e</sup> siècle : John Ruskin. Celui-ci, en effet, tout en étant né à Londres, était d'origine écossaise. Il commença à écrire au moment même de la mort de Chateaubriand, à l'époque où l'industrie était en train de transformer profondément l'Angleterre dans son aspect et dans ses mœurs. Le pays, jusque-là rural, voyait alors ses villes s'accroître d'énormes faubourgs noircis de fumée, bourdonnant du bruit des ateliers et des manufactures. Et dans ce morne décor vivait une population toujours plus dense, soumise à des conditions d'existence souvent extrêmement précaires. Déjà certains écrivains avaient dénoncé le caractère inhumain de cette nouvelle société résultant de l'essor industriel, l'accusant d'avilir l'individu, de négliger ses besoins les plus élémentaires au point de vue moral comme au point de vue physique pour ne considérer que la richesse et la puissance commerciale de l'Angleterre. Burke, Carlyle, s'étaient élevés contre cet asservissement de la classe ouvrière qui tendait à en faire un vaste troupeau où l'être humain oubliait ce qui le rattachait au passé et voyait s'éteindre en lui toute flamme de spiritualité.

Ruskin partageait ces idées, mais ses accusations devaient être plus précises encore : ce qui lui semblait tragique, c'est que dans ce milieu créé par l'activité de l'homme, dans ce monde artificiel, l'individu perdait contact avec la nature et par suite était privé de la beauté en laquelle il voyait lui-même la manifestation de Dieu dans l'univers, le signe qui peut le révéler à notre âme. Dans chaque détail de la nature, dit-il, se discerne l'intervention d'un esprit, chaque forme du règne animal, végétal ou minéral exprime une intention soucieuse d'harmonie, et à travers l'infinie variété des choses créées, nous découvrons la puissance suprême qui les anime. Or « la fonction propre de l'homme est d'être le témoin de

la gloire de Dieu... » Il s'en suit qu'il ne peut vivre sans beauté, qu'il se condamne à une déchéance spirituelle irrémédiable s'il s'éloigne de la nature. Ruskin se sent une pitié profonde pour ces foules que l'industrie a arrachées à la terre et qui vivent misérablement, victimes de leurs illusions et de la cupidité des chefs d'entreprises dans les grandes cités de l'Angleterre. Il veut qu'on rende à chaque homme des conditions d'existence qui permettent non seulement sa santé physique, mais encore son épanouissement intellectuel et moral. Et il consacra toute son existence à lutter pour ces idées.

L'artiste a donc selon lui une mission : Parce qu'il est particulièrement sensible à la beauté de l'univers, à ce signe mystérieux qui est comme le sceau que Dieu a posé sur le moindre détail de sa création, il se doit d'exprimer cette beauté dans ses œuvres, de la rendre perceptible au commun des hommes, afin de purifier leur cœur et de les élever vers le créateur. C'est dans la nature qu'il trouvera son inspiration : il doit être d'abord un contemplatif. Ainsi pour Ruskin l'œuvre d'art est en quelque sorte un acte de foi, et c'est pourquoi il n'admire personne davantage qu'un Fra Angelico ou que les constructeurs à jamais ignorés de nos cathédrales gothiques. Si remarquable qu'ait été l'art grec il ne traduit à ses yeux qu'un délice des sens, tout au plus une émotion superficielle devant le spectacle de la nature : « Même dans ses statues il n'a jamais exprimé un caractère élevé de l'âme, un enthousiasme, bien moins encore cette solennité de sentiment qui transfigure un front de surnaturelle clarté. C'est que l'Hellène était incapable de concevoir un esprit. Son dieu est un dieu fini qui parle, qui chasse et qui voyage. Dans une telle vision nulle suprême puissance n'est à l'œuvre... »

On voit à quel point la pensée de Ruskin est proche ici de celle de Chateaubriand. Celui-ci aussi éprouve en face de la nature une émotion religieuse parce qu'il sent qu'elle est animée tout entière par l'esprit divin. C'est en quoi l'esprit romantique est si différent de celui de la période classique formé à l'école de l'antiquité. Nulle part cette conception nouvelle ne s'exprime de manière plus évidente que dans la partie du *Génie du Christianisme* consacrée à prouver l'existence de Dieu par les merveilles de la nature. Sans doute l'imagination de Chateaubriand l'entraîne-t-elle parfois dans ces pages, à des considérations un peu hardies qui affaiblissent son argumentation, mais malgré tout la richesse de sa pensée permet d'y faire de précieuses trouvailles et la poésie de certaines descriptions est incomparable. « On pourrait dire que l'homme est la pensée manifestée de Dieu et que l'univers est son imagination rendue sensible » (1), écrit-il, et c'est bien là, en effet, ce que croit Ruskin. Celui-ci se penche sur les moindres détails de la nature : sur le brin d'herbe, sur l'insecte, sur le cristal, pour y discerner

(1) Souligné par Chateaubriand lui-même.

l'intention du créateur : « Ce sera ma tâche, dit-il, d'examiner et d'illustrer par des exemples de quelle façon ces caractères du beau où se reflètent les qualités divines apparaissent dans chaque domaine de la création... » Chateaubriand s'attache lui aussi à chercher la manifestation du divin dans tout ce que la nature offre à notre attention : le chant des oiseaux, leurs nids, leurs migrations, la vie des animaux amphibies et des reptiles, l'organisme des plantes... il traite ainsi les sujets les plus divers ; il n'est pas jusqu'au mouvement des astres et au jeu de la lumière sur notre globe où il ne voie une image du mystère du christianisme : « N'est-il pas bien prodigieux que tandis que vous admirez ce soleil, qui se plonge dans les voûtes de l'Occident, un autre observateur le regarde sortir des régions de l'aurore. Par quelle inconcevable magie, ce vieil astre qui s'endort fatigué et brûlant dans la poudre du soir, est-il en ce moment même ce jeune astre qui s'éveille humide de rosée dans les voiles blanchissants de l'aube ? A chaque moment de la journée, le soleil se lève, brille à son zénith et se couche sur le monde ; ou plutôt nos sens nous abusent et il n'y a ni orient, ni midi, ni occident vrai. Tout se réduit à un point fixe, d'où le flambeau du jour fait éclater à la fois trois lumières, en une seule substance. Cette triple splendeur est peut-être ce que la nature a de plus beau ; car en nous donnant l'idée de la perpétuelle magnificence et de la toute-présence de Dieu, elle nous montre aussi une image éclatante de sa glorieuse Trinité. »

Ainsi pour Chateaubriand comme pour Ruskin, la nature est l'image de Dieu. C'est par la contemplation de ses merveilles, par la perception de ses harmonies, et disons le mot, par l'amour que nous portons à la création qu'il nous est possible de découvrir la divine lumière plus encore peut-être qu'au moyen de notre intelligence qui n'est qu'un instrument imparfait et changeant. En somme, c'est la beauté — dont l'art est l'expression — qui doit nous permettre d'atteindre la vérité, on dirait presque : qui est la vérité... Nous sommes loin assurément ici de la froide logique de Descartes ou des théories mathématiques de Pascal sur la nécessité du pari. Alors que le XVII<sup>e</sup> siècle mettait toute sa confiance dans l'exercice de la raison qu'il utilise avec une rigueur déjà scientifique, Chateaubriand et Ruskin se défient de la science qui dessèche le cœur et fausse l'esprit. L'importance qu'ils accordent au sentiment annonce plutôt la méthode intuitive de l'école bergsonienne qui prendra naissance à la fin du siècle.

Il faut noter cependant quelques différences entre Ruskin et Chateaubriand. Tout en étant profondément chrétienne, il est certain que la pensée du philosophe anglais est très proche à bien des égards du panthéisme. Quoi qu'il prétende ne voir dans chaque forme de la nature qu'une trace, un indice de la volonté divine, il n'est pas loin d'y trouver une âme comme Shelley et comme Wordsworth. Peut-être ces tendances celtiques réapparaissent-elles d'autant plus nettement chez lui qu'il était protestant et par

conséquent qu'il ne connaissait nulle borne précise à la liberté de sa pensée. En Chateaubriand, au contraire, les dogmes catholiques sont un obstacle qui le met en garde contre une aventureuse philosophie. En outre, le but que se propose Ruskin est surtout d'ordre moral et social. Il ne voit dans l'art qu'un moyen, alors que Chateaubriand le considère comme une fin. C'est pourquoi l'un a conçu la vie comme un apostolat, tandis que l'autre n'a pas dédaigné de jouir des plaisirs qu'elle lui offrait.

En dépit de ces divergences, nous voyons se manifester très nettement en eux les caractères de leur race : le sentiment de la nature, une grande affinité pour la religion et surtout un idéalisme profond... C'est cet idéalisme qui leur a fait considérer tous deux le domaine de l'éthique et celui de l'esthétique comme inséparables. A leur sens de la beauté et à leur souci de l'exprimer dans leurs œuvres s'unit un intérêt pour la condition humaine et l'avenir de la civilisation qui ne se dément pas. En Chateaubriand, sans doute, l'artiste retient davantage l'attention que le moraliste, mais celui-ci est pourtant d'une clairvoyance singulière. Quant à Ruskin, tout en exerçant une grande influence au point de vue social, il a su être aussi un écrivain qui a coloré sa pensée des nuances les plus subtiles de la poésie. Le premier représente en quelque sorte l'aspect catholique du génie celtique : il reste partisan de la hiérarchie, il s'attache à la beauté formelle des choses, l'éloquence, la pompe romaine le séduisent toujours ; le second représente sa tendance protestante : l'esprit de la Bible le possède et aboutit chez lui au socialisme et à un prosélytisme ardent. Mais on peut dire qu'ils sont comme les deux images d'un même type et qu'ils incarnent l'un et l'autre au plus haut degré le spiritualisme chrétien de l'Occident.

R. D. DE SÉCHÉLLES.



## Chateaubriand à Brest

Les lecteurs des *Mémoires d'Outre-Tombe* savent que François-René de Chateaubriand se rendit à Brest, durant l'année 1783, pour s'y préparer à devenir officier de marine. Mais on a assez rarement écrit sur cette partie de sa carrière. Cependant le séjour de Chateaubriand à Brest présente un certain intérêt, à en juger d'après les *Souvenirs d'enfance* et les *Mémoires*. Il éveille les ambitions du jeune homme, nourrit les rêves de l'artiste, et fait connaître au public le caractère aventureux de René.

Plusieurs raisons déterminèrent le départ vers Brest : Gesril, son ami d'enfance, y était parti pour devenir aspirant. C'est là, en effet, qu'on pouvait le plus facilement préparer le concours d'entrée à l'école des garde-marine. L'un des parents de Chateaubriand, le comte Ravenel du Boisteilleul, nommé cinq ans plus tôt capitaine de vaisseau, venait d'être désigné pour un commandement à Brest après s'être distingué, en 1781 dans la guerre d'Amérique. Les relations avaient dû se renouer avec lui à l'occasion du mariage de M<sup>me</sup> de Chateaubriand (devenue la comtesse de Farcy). Et il n'est même pas interdit de supposer que la réputation de Guichen, l'amiral français, né dans la région fougeraise, fit naître chez son jeune compatriote le désir de la gloire maritime. Un de ses cousins, Stanislas, préparait déjà le concours à Brest. Avant d'être garde-marine, on était d'abord soupirant ; on ne pouvait subir les épreuves de l'examen d'entrée à l'école que si l'on obtenait du Roi le brevet d'aspirant, délivré par le ministère en raison de la situation familiale. La demande fut faite : mais il est à peu près certain qu'elle ne reçut pas de réponse favorable.

Grâce à une lettre retrouvée dans les archives de Combourg par M. G. Collas, nous possédons quelques détails sur les études du chevalier. La lettre est adressée à son père ; elle émane probablement d'un de ses maîtres. Elle constate que, durant son premier mois de séjour, l'enfant n'a pas bien travaillé, mais qu'il a fait preuve de plus de zèle le second mois. Or ceci est écrit le 8 mars. Cela reporte au mois de janvier 1783 la date de l'arrivée à Brest du jeune écolier.

Très probablement, le neveu de M. du Boisteilleul, mis en pension

par son oncle à une table d'hôtes d'aspirants, rue de Siam, ne connut guère l'atmosphère d'émulation des salles d'étude. « Au lieu de me lier avec mes futurs camarades, je me renfermai dans mon instinct solitaire. Ma société habituelle se réduisit à mes maîtres d'escrime, de dessin et de mathématiques. »

En attendant le problématique brevet, il flâne plus qu'il ne travaille. Et c'est pourquoi nous retrouvons dans ses *Souvenirs d'enfance* (rédigés entre 1810 et 1813) des impressions de ses promenades sur le port, hors de la ville, et sur les grèves, le long de la rade.

Au moment où Chateaubriand y poursuit ses études, le port militaire de Brest est en plein essor. La création d'arsenaux supplémentaires, comme celui de Ruelle, n'avait rien ôté à l'importance de cette place forte, et de l'admirable rade aménagée par Vauban. De plus, la Marine arrive, au XVIII<sup>e</sup> siècle, par suite de la concentration des bâtiments industriels, de la spécialisation du travail, de l'emploi même des machines, à donner à l'arsenal brestois une apparence de travail intense, presque moderne.

L'artillerie est réparée ou refondue dans certaines parties de l'arsenal ; la construction des vaisseaux, parvenue à une sorte de perfection grâce aux découvertes géométriques de Monge, est assurée scientifiquement par la préparation des épures en grandeur naturelle dans les salles des gabarits ; les cordages en chanvre d'un emploi constant dans les navires à voiles, sont fabriqués dans les corderies où commencent à fonctionner des machines ingénieuses. Or les corderies sont des salles de près de 300 mètres de longueur ; c'est ce qui explique les proportions monumentales de certains édifices qui bordent le port de Brest.

De nombreux corps de métier assurent la construction navale ; à côté des armuriers, qui exécutent les réparations d'artillerie à chaque arrivée de navire, on rencontre les cordiers ; mais il y a les constructeurs proprement dits, c'est-à-dire les ouvriers, surtout des charpentiers en bois. Il faut aussi songer aux poulieurs, qui préparent les liaisons et les rouages où glisseront les écoutes et tous les supports des voiles ; et enfin les calfats, qui complètent le travail des autres grâce à l'étaupe et au goudron dont ils bouchent hermétiquement les joints. Les manœuvres sont fournis aux arsenaux par la création des bagnes, qui ont remplacé les galères, supprimées en 1748. Vêtus de la camisole et du pantalon, coiffés du bonnet de toile rouge, les forçats sont chargés des travaux de fatigue. Pour compléter le tableau, il faut ajouter que marins et ouvriers vivent dans l'arsenal, et font leur cuisine en plein air.

C'est le spectacle de cette activité que Chateaubriand a décrit dans une page célèbre :

« Souvent, passant à Recouvrance et m'asseyant sur quelque mât qui gisait le long du quai, je regardais, la tête appuyée sur ma main, les occupations de la foule et les mouvements du port. Constructeurs, matelots, militaires, douaniers, forçats, passaient et

repassaient devant moi. Je voyais des voyageurs débarquer ou s'embarquer, des pilotes commander la manœuvre, des charpentiers équarrir des pièces de bois, des cordiers filer des câbles, des mousses allumer des feux sous des chaudières d'où sortaient une épaisse fumée et la saine odeur du goudron ; on portait et l'on rapportait, on roulait de la marine aux magasins, et des magasins à la marine, des balles de marchandises, des sacs de vivres, des trains d'artillerie. Ici des charrettes s'avançaient dans l'eau à reculons pour recevoir des chargements, là des palans enlevaient des fardeaux, tandis que des grues descendaient des pierres et que des cure-môles creusaient des atterrissements. Les forts répétaient des signaux, des chaloupes allaient, venaient, de grands vaisseaux appareillaient ou rentraient dans les bassins. » (1).

Mais on se doute que notre futur poète ne pouvait se contenter d'admirer le mouvement du port, la vie de l'arsenal, la réalité, en un mot ; il lui faut déjà le rêve. C'est même bientôt, à en juger d'après les *Mémoires*, comme d'après les *Souvenirs d'enfance*, la première rêverie préromantique chez l'auteur de *René*.

Tout d'abord, une réminiscence de Rousseau : « Mon esprit se remplissait d'idées vagues sur la société, sur ses biens et ses maux ; je ne sais quelle tristesse me gagnait... »

Et, comme le jeune étudiant quitte un instant plus tard le mât sur lequel il était assis, il y voit un symbole ; sa vie, comme un mât, devait être battue par la tempête, et, comme lui, ne devait reposer qu'un instant au rivage.

Mais voici la poésie :

« Je remontais l'espèce de torrent qui coule dans le port de Brest. J'arrivais à un détour où le port disparaissait ; là, ne voyant plus rien qu'une vallée solitaire, étroite et stérile, mais entendant encore le murmure confus de la mer et la voix des hommes, je me couchais au bord de la petite rivière. Tantôt regardant couler l'eau, tantôt suivant des yeux le vol de la corneille marine, jouissant du silence autour de moi, ou prêtant l'oreille aux coups de marteau du calfat, je tombais dans la plus profonde rêverie. Si le vent m'apportait le bruit du canon lointain de quelque vaisseau qui mettait à la voile, je tressaillais et des larmes tombaient de mes yeux. »

On peut dire que la réalité est ici déformée, tour à tour idéalisée ou masquée par l'imagination et la sensibilité de Chateaubriand. L'endroit qu'il décrit est bien connu : avant la guerre (car il est à présent envahi par les baraquements, les structures de béton, les routes nouvelles), il rappelait, avec quelques détails guerriers et maritimes, le site le plus aimé de l'écrivain : Combourg. Même vallée ombreuse, mêmes coteaux bocagers, même étang (sur lequel, un siècle plus tard, les pupilles de la Marine feront leur école de

(1) Il serait intéressant de rapprocher cette page magnifique des gravures dues aux frères Ozanne, dessinateurs de la Marine Royale ; il serait encore plus curieux de la comparer à une toile de Van Blarenbergh, actuellement au Musée du Louvre, et qui représente l'arsenal de Brest. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de tableau de maître ou des souvenirs, vraiment vivants et plastiques, de Chateaubriand.

nage. C'est là, entre l'Arrière-Garde et la Villeneuve, que se conservaient, s'imbibaient d'eau de mer, les bois destinés aux constructions navales. Pendant des années, poutres et planches recevaient, depuis Colbert, les marées qui les balayaient, pénétraient partout à travers les fibres végétales ; ensuite on les en retirait, puis, après séchage, on les dirigeait vers les chantiers.

Mais le lieu, ni du temps de Chateaubriand, ni plus tard, n'était stérile. Lorsque le flux commençait à remonter la rivière, une vie soudaine animait les chenaux et les bassins. Et les deux bords verdoyants du vallon étaient parcourus par les souffles de la brise qui venait de la mer.

Au surplus, à peu de distance, vers le fond du port, on entendait le bruit des ateliers. C'est ce que remarque lui-même le jeune homme quand il se complait à noter le silence du lieu, interrompu par les coups de marteau du calfat. Ceux-ci se reconnaissent de loin parce qu'ils sont sourds, au lieu d'être musicaux comme ceux du forgeron sur son enclume.

Mais cette rivière, la Penfeld, dont il faisait tout à l'heure un torrent, il la voit maintenant bourbeuse, stérile et mélancolique ; les coups de marteau n'évoquent plus l'idée d'une joyeuse activité. Le vol de la corneille marine (1) vient apporter un nouveau prétexte, ou du moins un nouveau symbole : il est le désir d'évasion. C'est le charme de ce coin retiré que de conserver sur l'eau de la rivière, loin de la ville et du port, les oiseaux de la rade.

Immédiatement après, les coups de canon, annonçant le départ d'un vaisseau, donnent le signal d'une envolée vers de lointains horizons. Le jeune François-René, en son cœur adolescent, ne sachant vers quoi il aspire, est vaguement ému par une rêverie que n'aurait pas désavoué Rousseau : il verse, en fils du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques larmes sur ses aspirations préromantiques. La tristesse mal définie, les idées vagues, les pleurs sans cause, le désir des voyages, voilà ce qui s'appellera, dans un autre décor, à peine un an plus tard « les rêveries de René jeune homme ».

Chateaubriand fait aussi mainte allusion, dans les pages sur sa vie brestoise, à des conversations qu'il aurait entendues chez le comte d'Hector, commandant de la Marine (nous dirions aujourd'hui préfet maritime).

« J'entendais les jeunes et vieux marins raconter leurs campagnes et causer des pays qu'ils avaient parcourus ; l'un arrivait de l'Inde, l'autre de l'Amérique ; celui-là devait appareiller pour faire le tour du monde ; celui-là devait aller vers la station de Méditerranée ; celui-là allait visiter les côtes de la Grèce... »

Dans les nuits qui suivaient de pareilles soirées, nous dit-il, il ne pouvait dormir ; il livrait des combats en imagination, ou

(1) Il se peut que Chateaubriand n'ait eu en vue que la mouette. Toutefois, d'après M. Poisson, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Rennes, la corneille marine, appelée « grave », est un oiseau au plumage noir, à reflets verts, bleus, violacés, qui fréquente les hautes falaises maritimes du massif armoricain.

« découvrait des terres inconnues ». Nous devinons ici le futur voyageur.

Rien de plus beau enfin, que la vision du retour des escadres, telle que l'a présentée notre grand écrivain. Ce n'est pas seulement parce qu'il a su dépeindre de façon magnifique les évolutions des bâtiments « présentant la poupe, la proue, le flanc, jetant l'ancre, s'arrêtant au milieu de leur course » ou continuant à jouer sur les flots ».

Mais quelle vie dans la description du débarquement des officiers du corps de la Marine, « le visage brûlé et noirci par le soleil, avec l'air étranger qu'on apporte des pays lointains » !

Voici qu'un jeune officier perce la foule, se précipite dans les bras de François-René ; c'était Gesril « singulièrement grandi », mais « faible et languissant d'un coup d'épée qu'il avait reçu dans la poitrine ».

Quelle est cette arrivée d'escadre ? Comment Chateaubriand a-t-il pu rencontrer Gesril ? Dans un ouvrage encore inédit, M. Collas a tenté d'élucider cette double question. La flotte de La Motte-Picquet est rentrée à Brest le 1<sup>er</sup> avril 1783 ; l'escadre de Vaudreuil est arrivée le 17 juin de la même année. Mais une chose apparaît comme presque certaine ; Gesril n'était pas embarqué. On ne retrouve pas sa trace sur les listes d'états-majors embarqués dans les opérations de la guerre d'Amérique ; en revanche, son nom figure sur plusieurs listes de gardes-marine examinés cette année-là par Bezout. C'est évidemment dommage, car le tableau était romanesque et touchant.

Ajoutons qu'il n'est malgré tout pas invraisemblable de supposer que le jeune François-René ait rencontré Gesril, et que celui-ci lui ait présenté la Marine comme une carrière presque bouchée.

Mais l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* nous explique que le départ de Gesril provoqua sa propre fuite, en coup de tête, et son retour à Combourg. Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation ? Probablement ceci : Chateaubriand n'a pas reçu son brevet d'aspirant et s'est lassé de l'attendre. L'un de ses cousins a échoué deux fois. François a profité du départ de Stanislas, son cousin, pour revenir lui-même ; mais plus tard il embellit la réalité en y joignant le souvenir héroïque de Gesril du Papeu.

Chateaubriand, marqué pour se dégoûter promptement de tout et de tous, sauf de l'art, s'est détaché de la Marine, sans perdre l'espoir de redevenir un voyageur.

Mais quand il revient à Combourg, vers le milieu de l'année 1783, il n'est plus le même homme. Il a près de seize ans. Les premières expériences, les premières rêveries de la jeunesse ont mis en lui les germes de ce que l'on appellera le mal du siècle. Lui-même a souligné l'importance de ce séjour à Brest.

« On voit déjà comme mon caractère se formait ; et quel tour prenaient mes idées ; si, au lieu d'être abandonné à moi-même, j'eusse été, comme les enfants du jour, conduit par un gouverneur,

aurais-je été ce que je suis ? Jeté dans un moule commun, n'aurais-je pas pris les formes communes ? Mon gouverneur m'aurait-il donné les leçons que je recevais seul dans le port de Brest ? N'aurait-il pas regardé comme des bizarreries faites pour être corrigées les premières atteintes de mon génie ? »

De cette page, où éclate l'orgueil extraordinaire de François-René, je ne veux retenir qu'une chose : c'est qu'il reconnaît qu'une partie de ses qualités, de ses tendances, de ses aptitudes à la rêverie, se sont éveillées à Brest ; en raison même de la manière un peu fantaisiste dont il préparait son examen, il devait, dans sa rêveuse oisiveté, voir se former en lui les premières émotions de l'adolescence. Les goûts du voyageur et du poète ont pris naissance au bord de la mer océane, dans les contemplations du port, de la rivière, de la corneille marine...

C. FOULON.



## Sainte Catherine de Sienne et les Bretons

(Réponse à la question 9 du Coin du Fureteur)

L'ATTRIBUTION à sainte Catherine de Sienne du dicton : « Partout où le soleil passe, un Breton passe », m'a fait éprouver, quand je l'ai connue, d'ailleurs assez tardivement, un sentiment voisin de la stupeur.

Il me semble avoir lu, et même relu, toutes les œuvres de sainte Catherine, la plupart des écrits que lui ont consacrés ses contemporains — les « sources » de sa vie — et au moins les plus importants des ouvrages, extrêmement nombreux, où est étudiée cette très belle et originale figure, comme la *Sainte Catherine de Sienne* de Johannès Joergensen et la *Saint Catherine of Siena* de Gardner ; et non seulement je n'y ai pas trouvé cette phrase, mais je n'y ai rencontré aucune allusion si lointaine soit-elle, ni à la Bretagne, ni aux Bretons.

Comme sainte Catherine de Sienne ignorait le français et le latin — il n'est même pas prouvé qu'elle sût écrire, mais le contraire ne l'est pas non plus — il serait curieux de savoir quel est le mot italien qu'elle aurait employé pour désigner les Bretons, autrement dit quel serait l'*original* du dicton, dont, en toute hypothèse, nous n'aurions qu'une traduction.

Et s'il y avait dans cet original, supposé retrouvé et supposé authentique, soit *Bretoni* soit *Britoni*, il serait encore permis de se demander de qui il s'agissait, Sainte Catherine est morte en 1380, Pétrarque est mort en 1374 ; et personne n'a aucun doute sur le sens du fameux *serosque Britannos* d'une lettre de Boccace adressée à Pétrarque : il s'agit des Anglais !

Je crains que sainte Catherine, qui était au fond une illettrée — on peut être illettré et avoir du génie, ce n'est pas contradictoire — n'ait eu que des connaissances historiques et géographiques assez sommaires. Je me souviens toujours du mot d'Henry Cochin, qui fut un « pétrarquisant » d'une inépuisable érudition : « Pétrarque ne parle pas de Prague ou de Bâle sans se croire au pôle nord. »

La culture de Pétrarque était cependant bien supérieure à celle de Catherine.

Tout le monde sait que la sainte a fait un assez long séjour en France, en Avignon ; elle habitait Villeneuve qui, de l'autre côté du Rhône, n'était pas aux papes ; et elle a passé par Toulon en retournant en Italie.

A-t-elle connu des Bretons ? C'est possible. Les a-t-elle jugés ? C'est possible. Ce qui me paraît sûr, c'est que nous n'en saurons jamais rien.

Il y a dans sa correspondance une lettre qui, pour notre objet, est curieuse ; c'est la lettre CXL de l'édition Misciattelli [LVI de la traduction française Cartier, et page 101 de la traduction anglaise Scudder]. Elle est adressée à l'un des plus fameux condottieri de l'époque, John Hawkwood, un chef de bande qui mit à feu la Toscane. Sans doute, renferme-t-elle quelques reproches assez vifs, dont il serait téméraire de prétendre qu'ils n'étaient pas mérités ; mais rien n'y respire une hostilité farouche. Le ton général en est très affectueux ; Catherine se contente de recommander à son correspondant de travailler pour le salut et « pour la gloire » de son âme. Et il paraît que la lettre eut du succès ! Or, cet Hawkwood fut peint, par Paolo Uccello, dans la cathédrale de Florence ; le portrait est toujours là, avec son inscription : IOANNES ACVTVS EQVES BRITANNICVS...

Catherine était-elle capable d'établir une distinction entre gens d'armes — ou autres — de Grande-Bretagne et de Petite-Bretagne, c'est ce qui est au moins très douteux. Et l'on peut ratiociner à perte de vue, et sans aucun danger, sur les sentiments qu'elle éprouvait à l'égard des Bretons : il n'y a pas, dans ses œuvres, une seule ligne où elle en parle ; et, sauf erreur grave, il n'y en a pas plus dans les œuvres de ses disciples et de ses premiers biographes.

Ce qui serait vraiment curieux, ce ne serait pas de savoir si Catherine a dit : « Partout où le soleil passe, un Breton passe », ce serait de connaître qui a eu le premier, et dans quelles circonstances précises, l'idée de lui attribuer ce propos.

L'autorité de Guy de Robien paraîtra peut-être un peu maigre pour mettre une bévue de ce calibre au compte de Pie IX.

ALEXANDRE MASSERON.

# Le chaudron sonore de la Saint-Jean

(Réponses à l'article de M. VAN GENNEP)

## I

**A**PRÈS une enquête étendue portant sur les communes du canton de Quintin et limitrophes et après avoir interrogé cent cinquante personnes, il appert que, sauf dans de très rares coins, l'usage de « tirer la chievre » à l'époque du solstice d'été était abandonné vers 1900.

La guerre de 1914-1818 lui a porté le coup mortel et définitif.

Les personnes de plus de soixante ans en ont entendu parler (Saint-Brandan, Quintin, Plaine-Haute) ou ont assisté à cette cérémonie (Lanfains, Saint-Carreuc, Pledran, Saint-Donan). Plusieurs pendant la nuit de la Saint-Jean ont : « oui tirer les chievres ».

Il y aurait eu, il y a à peu près vingt-cinq ans, dans la commune de Saint-Donan une reprise éphémère de cette coutume.

Il paraît que dans la région de Dinan, à Saint-Helen, suivant le témoignage d'un gendarme, M. Le Br..., cet usage subsistait encore il y a peu d'années.

Un témoignage intéressant est celui de M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> B..., cultivatrice aux Portes en Plainel ; elle est âgée de 70 ans. Son père, alors « boucher de campagne » lui fit voir un soir comment on tirait la chèvre. Je rapporte textuellement ses paroles :

« Il avint prins eune grande pèle [chaudron en cuivre] et y avint mins de l'ieau jusqu'à la métié [moitié] su la pèle en travé des jans [jones] d'rusé [ruisseau] qui fit tindre [tenir] à mon grand fré [frère] dré su l' bô [bord]. »

« Dans ses mains l'écrasit d'la rouzine [résine] et y tirit ol' mont et ol' va [mouvement de va et vient]. Ça f'sait d'la musique qu'on aurait cru ouïr s'ébrayer eune chievre. »

Elle ajoute que cette musique servait aussi à renforcer les charivaris et la cérémonie de la soupe au lait aux nouveaux mariés.

Le chaudron musical a disparu et les Rieux (feu de la Saint-Jean) se font dans cette région des Côtes-du-Nord de plus en plus rares.

D<sup>r</sup> LEJEUNE (Quintin).

## II

**L**A Revue de Bretagne et de Vendée de juillet 1897 a publié un article de J.-M. Cadic « Le Chant de la Saint-Jean » où il est question de ces curieux instrument de musique dans le Morbihan :

« Ces instruments sont tout simplement quelques bassins de cuivre de différentes dimensions et une ou deux poignées de jone un peu flétri. Il est rare que dans nos campagnes, il y ait un feu de joie à la Saint-Jean sans cette musique tout à fait simple et primitive... »

« La musique se fait entendre, et ce sont les femmes et les jeunes filles qui en sont chargées. Accroupies devant les bassins de cuivre, au fond desquels se trouve un pen d'eau, les unes tendent légèrement leurs doigts, les glissent sans cesse le long de ces jones qu'elles pressent aussi fortement que possible. Les jones ainsi pressés produisent des sons un peu aigris et percants par eux-mêmes, mais variés et singulièrement corrigés, adoucis par la sonorité du cuivre des bassins. Cette musique d'un genre si singulier n'a donc rien de désagréable. Elle produit l'effet d'un carillon que tout le monde écoute d'abord en silence et avec plaisir. » (p. 49).

Malheureusement cette description n'indique pas exactement les bourgs où se pratiquait cet usage. On regrette la même absence de précision dans l'article d'Aveneau de la Gracière publié par la Revue Morbihannaise en 1912 et où il décrit les feux de la Saint-Jean « il y a une vingtaine d'années ».

« Près des foyers se voient aussi quelques énormes bassines de cuivre que font vibrer, avec des jones, les assistants après y avoir mis des bouteaux et des chapelets. Ces vibrations, sourds mugissements, s'entendent de très loin... Au pays gallot dans certaines paroisses, on continue toujours d'entendre le mugissement du chaudron ou de la poêle à lessive. » (page 173).

De ces deux textes on peut conclure que l'usage était général dans le Morbihan vers 1890 mais qu'il se maintenait surtout dans le pays gallot.

Pol YMATIK.

## III

**A**u bourg de Plogonec (à 13 km. au N.-O. de Quimper), je n'ai jamais vu pratiquer le « bassin sonore ». Mais, de 1910 (date de mon arrivée) à 1914 j'entendais régulièrement, pour la Saint-Jean, venant des environs, ce bruit qu'on peut rapprocher du son d'une sirène. Plusieurs vieillards m'ont dit avoir vu, il y a une cinquantaine d'années, à l'occasion de la Saint-Jean, faire résonner une grande bassine de cuivre. On disposait diamétralement des brins de jone que l'on serrait entre le pouce et l'index en tirant vers soi ; on imitait ainsi la traite des vaches ou des chèvres, d'où l'expression *goro ar c'hoar* (traire les chèvres). Mais peut-être ce nom venait-il aussi de la ressemblance du son produit avec le cri de la chèvre tout en étant beaucoup plus fort.

Un ancien charpentier, âgé de 72 ans, m'a précisé qu'en dehors des feux de la Saint-Jean, le *goro ar c'hoar* était une réjouissance après un travail important, comme à la fin d'un écobuage (Marrat). A chacune des constructions de maison auxquelles il a participé, il a vu, quand on plaçait les premières poutres, hisser une bassine qu'on posait sur quelques planches et dont on faisait un instrument de musique original.

Les notes graves et puissantes qu'on en tirait portaient à deux ou trois kilomètres, invitant les voisins à venir arroser l'événement.

Un meunier de la commune m'a dit avoir « organisé cette musique » pour la dernière fois le 11 novembre 1918. Il attachait des clefs aux trois ou quatre brins de jonc qu'on choisissait « fanés » parce que plus résistants. On mettait un peu d'eau au fond du bassin.

René B., d'une quarantaine d'années m'a dit avoir « tiré les chèvres » vers 1930. Les brins de jonc, au nombre de 4 ou 5, étaient retenus par une personne à l'aide des deux mains ; les bouts des jones étaient repliés sur le rebord de la bassine pour empêcher leur glissement qui serait inévitable sous la traction de l'opérateur placé de l'autre côté. La bassine était placée sur des pierres ou sur un trépied ; cet isolement du sol amplifie la sonorité.

Un jeune homme de 19 ans vient de me dire que l'an dernier, à l'occasion de la rentrée des foin, il avait fait vibrer la bassine exactement de la même façon que René B... Mais pas plus que lui il n'utilisait les clefs.

Une autre personne m'a dit que tous les ans pour la Saint-Jean et la Saint-Pierre elle « tirait les chèvres ». Mais elle utilisait des clefs. Ces clefs pendaient sur la paroi intérieure de la bassine, suspendues à une ficelle qu'un contre-poids extérieur retenait.

A Plomodiern, on utilisait, il y a 60 ans, pour obtenir cette musique la bassine où se délayait la farine pour faire les crêpes, m'a dit un vieux directeur d'école qui ajoutait que cet usage était alors inconnu dans la commune voisine de Dineault.

J'ai su d'un instituteur libre qu'il avait vu, dans son enfance, « tirer les chèvres » à Spezet (canton de Châteauneuf-du-Faou).

L'usage était également connu aux environs de Quimper (Briec, Quéménéven, Landrevarzec, Guengat, Plonévez-Portzay).

Mais M. Van Gennep n'aurait-il pas dû intituler son article « Le Bassin sonore » plutôt que « Le chaudron sonore » ? Je ne crois pas qu'on puisse faire chanter un chaudron.

Paul FLOCH (Plogonec, Fin.).

IV

**M**ON beau-père, instituteur à Broualan (canton de La Boussac, Ille-et-Vilaine), a assisté, vers les années 1930, à des Saint-Jean encore illustrées par les appels de bassins sonores que l'on mettait en résonnance avec des jones ou toutes sortes de tiges aquatiques. Ce qui l'a frappé le plus c'est le son strident du début qui devenait de plus en plus grave jusqu'à évoquer un grondement de tonnerre. En 1939, j'ai vu dans le même canton des gosses qui s'escrimaient au même jeu en gardant leur vaches, ce qui semblerait prouver la disparition de la coutume en tant que tradition puisque la solennité en était perdue.

P. HÉLIAS.

V

**A**ux environs de Nort (L.-I.), pour faire « buye » — déformation probable de beugler (on dit aussi « brinder »), dans la région de Meisdon) la poêle, il faut prendre une bassine de cuivre de 1 m. de diamètre environ. On la pose sur un trépied, en plein air naturellement, avec un peu d'eau au fond. On y place deux pièces de deux sous en bronze et une clé. Puis, avec un jonc vert et souple, tenu par une personne

sur le rebord extérieur de la « poêle », on fait vibrer celle-ci en faisant glisser les doigts mouillés sur le jonc. On obtient des sons qui s'entendent à plusieurs kilomètres. Cette musique s'exécutait pour la nuit de la Saint-Jean et la coutume n'en serait peut-être pas encore perdue si la difficulté de trouver des « poêles » intactes ne devenait de plus en plus grande. Car il est nécessaire, pour obtenir un beau son, que la bassine n'ait jamais été réparée. Ces concerts s'entendaient très peu d'années avant la dernière guerre.

C. H. BIZOT.

VI

**D**ANS les villages de Bubry (canton de Plouay, Morb.), la coutume du bassin sonore accompagnait les feux jusqu'à l'arrivée des Allemands en 1940.

Roger LE MOUËLLIC,  
Elève de Première, Lycée Pontivy.

VII

**N**ÔTRE abonné, M. Moreau, de Lizoreux nous fait savoir qu'il a assisté, à Pleuven (canton de Fouesnant), à des feux de joie où on tirait les chèvres. La dernière fois, ce fut en 1910 ou 1911.

VIII

**V**OICI les précisions qu'une révision rapide de mes notes me permet d'apporter au « Vieux Tregorrois » pour le moment :

L'usage du chaudron sonore semble bien avoir été général dans tout le Vannetais bretonnant. Le Maguerze (1840) et l'abbé J.-M. Cadic (1897) en parlent comme d'un rite pratiqué partout.

Voici des communes où l'on m'a signalé cette coutume comme ayant existé jusqu'à 1914 ou 1920 (il m'est difficile de préciser si elle a cessé à la guerre ou un peu après) : Rianteac, Loc-Miquélic, Erdeven, Carnac, Arradon, Elven, Brandivy, Colpo, La Chapelle-Neuve, Noyal-Pontivy, Guern.

Voici des communes où la coutume s'est maintenue jusqu'en 1939 : Lanquidic, Pluvigner, Bubry, Saint-Jean-Brévelay, Surzur.

J'ajoute que ces listes ne sont pas exhaustives.

H.-F. BUFFET.



## Le Coin des Fureteurs

Nos correspondants sont priés :

- 1° de faire une fiche spéciale pour chaque question ou réponse.
- 2° de n'écrire que d'un côté de la feuille.
- 3° de toujours écrire les noms propres en caractères MAJUSCULES « bâton ».

### QUESTIONS

#### 123. — CREHEN.

Au nord-est de Plancoët se trouve le petit village de Crehen. Un autre Crehen, qui s'écrit exactement comme le Crehen breton, existe en Belgique dans la partie romane ou wallonne du pays, à 2 km. à l'ouest de Hannut (province de Liège). Ce Crehen belge se prononce « Crehin (Crehain, ain : son unique).

En toponymie il signifie vraisemblablement : « demeure ou possession (hem, heim, ham) d'un homme qui a dû s'appeler « Cre ». Beaucoup de noms de lieux en Belgique sont à terminaison « hem » ou « han ».

Les wallons et les Bretons sont d'origine celtique ; les Celtes se sont installés en Bretagne à une époque antérieure à celle où les wallons se sont fixés en Belgique. (Gaulle Belgique). (cf. Albert Grenier « les Gaulois »).

Ces deux Crehen, orthographiés de la même façon, constituent un cas très curieux. Il est vraisemblable qu'ils ont la même origine, et il serait très intéressant de faire le rapprochement.

Cette terminaison en « hen » appartient-elle à la langue celtique ? On la dit quelquefois germanique, mais les germains n'ont jamais occupé ni colonisé la Bretagne. Alors ?

Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur l'origine du mot « Crehen » breton ?

Nous avons aussi en Bretagne « Dinan » et en wallonie « Dinant ».

Quelles conclusions peut-on en tirer ?

Le suffixe « hen » ou « hem » est-il commun en Bretagne ? Est-il celtique ? germanique ? d'origine francique ?

Un avocat belge.

#### 124. — PARNY A RENNES.

Nous serions heureux d'avoir des précisions sur le passage du poète Evariste Parny (xviii<sup>e</sup>) au Collège de Rennes.

Ses biographies qui le mentionnent sans référence — relatent qu'il y a eu pour condisciple Guinguené ?... Marius et Ary LEBLOND.

#### 125. — LA PLANTE DE LA VIERGE.

On lit, p. 98, dans *Mikaël, kloarek breton*, par Olivier Souvestre, ouvrage édité en 1862, chez Poulet-Malassis, à Paris :

« Au pardon de Rumengol, les jeunes paysannes de Brasparts, de Fousnant, de Loctudy, serraient discrètement sous leurs corsages les feuilles d'un arbuste désigné par elles sous le nom de *plante de la Vierge*. Cet arbuste est considéré comme un produit tout spécial au terrain de Rumengol, et les belles pèlerines amoureuses attribuent à ses feuilles le pouvoir de sauvegarder leur vertu. »

Quel est cet arbuste ? Lui attribue-t-on encore aujourd'hui cette qualité ? L. OGÈS.

#### 126. — LIMITE DES « PARDONS ».

Quelle est la limite orientale du « pays des pardons », au delà de laquelle ce dernier mot n'a plus le sens que tout le monde lui donne en Basse-Bretagne ? Alexandre MASSERON.

#### 127. — PAUL FÉVAL EN 1848.

La N. R. B. nous a appris que Féval avait été candidat aux élections de 48 dans le Finistère (Pourquoi dans ce département et non en Ille-et-Vilaine ?) Mais Féval n'a-t-il pas pris parti pour la Révolution ? On m'assure qu'il aurait écrit un livre ou une pièce de théâtre disant son enthousiasme pour la République. Roger BONTEMPS.

#### 128. — VILLON ET LA BRETAGNE.

Votre enquête sur les ossuaires me fait songer à Villon.

Quand je considère ces testes  
Entassés en ces charniers...

Or on croit que, vers 1457, François Villon vint d'Angers en Bretagne. Ne serait-ce pas la vue de certains ossuaires bretons qui l'aurait inspiré ? Que sait-on de ce voyage ? Il n'est pas inutile de rappeler qu'à ce moment les « rhétoriciens » de la cour de Bretagne s'étaient acquis une grande renommée. UN AGRÉGÉ.

#### 129. — « CASSE PODICK ».

A Pont-Croix (Finistère), vers 1920, il était d'usage le jour de la Quasimodo de livrer aux enfants qui en faisaient la demande, les vieilles vaisselles inutilisables. A leur plus grande joie, ces enfants se rendaient alors en groupe, avec leur butin, dans certains quartiers, y amoncelaient la vaisselle collectée et, les yeux bandés, l'un après l'autre, frappaient à l'aveuglette dans le tas de vaisselle, à l'aide d'un manche à balai. C'est ce qu'on appelait communément « faire casse podick ».

Cette tradition se rencontre-t-elle encore en Bretagne ? A quelle cause l'attribuer, où et quand on trouve-t-on les premières manifestations ? H. PENNEMEN.

130. — UNE ÉGLISE OU CHAPELLE SAINT-THOMAS A LANNION.

Dans les « Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne », recueil centenaire d'études d'A. de Barthelemy, on lit en note (1<sup>re</sup> série, 1<sup>er</sup> fasc., p. 81), à propos de la remise de pénitence accordée en 1178 par l'évêque de Tréguier à ceux qui contribueraient à la construction de Notre-Dame de Lannion :

« Mon confrère, M. de la Borderie, m'a communiqué une charte copiée par lui à la bibliothèque impériale et qui a été donnée dans des circonstances analogues pour une église ou chapelle Saint-Thomas qui n'existe plus à Lannion. »

De quel acte s'agit-il ? Où retrouver le texte ? Connait-on d'autre mention de cet édifice ?  
YVES BRIAND.

131. — DE SANZAY ?

Dans la « Vie des Dames Galantes » de Brantôme, il est question d'un chevalier de Sanzay de Bretagne qui fut captif à Alger. Il fut racheté par les siens, qui sont gens d'honneur et de bonne maison en Bretagne, et qui appartiennent à beaucoup de grands, comme à monsieur le Connestable qui aymoit fort son frère aîné... Pourrait-on obtenir des renseignements sur cette famille ?  
A. LERAY.

132. — P. M. CATHELINAYS, PEYRON ET BARON ?

Qui pourrait me documenter sur Pierre-Michel Cathelinays, commis aux devoirs à Lannion, Peyron, marchand de vins à Plestin, commandant de la Garde Nationale de ce canton et Baron, qui attaquèrent la Malle Poste près de Landivisiau le 27 mars 1791 ? (Arch. du Finistère 71 L 30-71 L 31).  
Georges THOMAS.

133. — LUCIEN HERR CELTISANT.

Dans la vie du savant et trop modeste bibliothécaire de l'Ecole Normale Supérieure, Charles Andler parle (page 52) des études celtiques de Lucien Herr. Habitué de Ploubazlanec vers 1890-1900, il y avait appris le breton dont l'étude l'amena à celle du gallois. Il arriva à posséder la langue galloise au point de traduire les Mabinogion. L'irlandais ancien fut également l'objet d'une étude approfondie. Andler ajoute : « Herr n'a rien publié de ses recherches celtiques. »

Où seraient ces travaux qu'il serait intéressant de retrouver ?

L. L.

RÉPONSES

3. — UN USAGE FUNÉRAIRE.

Le numéro de mai-juin de la N. R. B. signale le rite considéré comme inconnu à Carhaix : mais à Plouguer on fait toucher au cercueil la balustrade du chœur (ou un pilier ; mes souvenirs ne sont pas très sûrs).

Le numéro 1 de la revue indique qu'à Plogonec on fait toucher au cercueil l'autel latéral du côté de l'évangile : cet autel est surmonté d'une statue de saint Isidore (?) tirant une âme du Purgatoire : le symbole est clair. À Plogonec également, au jour du baptême, on fait balser à l'enfant le bord de l'autel (même numéro de la revue, même question).

T. G.

20. — OFFRANDES DU BEURRE.

Les quêtes de beurre se faisaient autrefois dans tout le Poher. A Collorec, chaque année, l'offrande de beurre avait lieu à la chapelle Sainte-Marguerite. La commune était divisée en six « quartiers » et six tas de beurre étaient mis aux enchères. A Plounévezel, cette coutume a disparu vers 1926. Disparue aussi à Poullaouen en 1908.

A Landeleau, elle eut lieu encore l'an dernier et l'on m'a assuré que le Ravitaillement Général était intervenu dans la vente du beurre, d'entrée contingente.

M. Le Goffic (Ame Bretonne, 1<sup>re</sup> série) rapporte que selon l'abbé Guillotin de Corson, le dimanche qui précédait le pardon de Saint-Nicolas en Plumellau, « les trésoriers distribuaient aux gens de bonne volonté des petits pots vides que ceux-ci s'engageaient à rapporter pleins de beurre le jour de la fête, aussi appelait-on vulgairement ce jour-là le Dimanche des Pots ». G. M. THOMAS.

35. — EMPLOI DES CLOCHES.

Dans le Finistère, un arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> Vendémiaire de l'an 14 ordonnait « le son de la cloche de retraite ». Chaque jour, à Carhaix, cette sonnerie se faisait avec exactitude dans toutes les saisons et le sonneur percevait une indemnité annuelle de 50 francs.  
G. THOMAS.

A Quintin, jusqu'au début du xix<sup>e</sup> siècle, la réunion du Conseil municipal était annoncée par une cloche 1/4 d'heure à l'avance. C'était une réminiscence de l'annonce des réunions (avant 1784) de la *Communauté de ville au son de la campagne à la manière accoutumée*. Jusque vers 1890 on sonnait l'extinction des feux, heure de fermeture des cafés à 23 h. en été et 22 h. en hiver. Des farceurs ayant arrêté la pendule et enivré le préposé à cet usage l'envoyèrent sonner l'extinction des feux à 3 h. du matin. Le Conseil municipal de l'époque supprima cette sonnerie qui, pour la dernière fois, avait mis tous les quintinais en émoi.  
Ch. Le Péroux.

37. — MARIAGES DE MINUIT.

Les fureteurs qui ont donné leur opinion sur les mariages de minuit ont pensé avec juste raison que cet usage était pratiqué principalement en cas de deuil et pour éviter une trop grande affluence à la cérémonie. Mais une autre cause qui étonnera sans doute beaucoup de lecteurs est signalée par Madelin dans son histoire de Napoléon (t. XI, p. 239).

A cette époque dans les administrations impériales, à l'exemple du Maître, le travail était accompli sans répit, avec un zèle dont les employés à notre époque ne peuvent avoir la moindre idée. Et l'auteur écrit : « Les fonctionnaires qui se marient ne sollicitent pas un jour de congé. Aussi se marie-t-on très souvent à minuit. Cette cérémonie nocturne est même devenue manière de mode » (1). Dr P. HANNOUÏS.

64. — PREMIÈRES RÉGATES EN BRETAGNE.

Dossen se trompe en supposant que les régates de Morlaix en août 1851 furent les premières car précisément dans l'annonce de ces régates dans les journaux morlaisiens d'août on disait : « Brest a fondé ses régates annuelles, Roscoff a eu tout récemment les siennes et Morlaix suit. » Morlaix n'a donc fait que suivre.  
ELONN.

Le 15 Août 1849 il y eut des régates à Roscoff.

C. I. T.

70. — FRÉDÉRIC SOULIÉ ET LES RENNAIS.

Frédéric Soulié, auteur fécond est aujourd'hui bien oublié. Profligé en diable, il écrivit plus de 80 romans et le besogneux Jacquot dit Mirecourt affirme qu'il fut l'un des nombreux « nègres » d'Alexandre Dumas père.

La *Closerie des Genêts* est un gros mélodrame romantique admirablement construit mais s'il y est question de la Bretagne, il n'y est pas parlé des Rennais.

Le passage auquel fait allusion Paul Péval, lui aussi en titre de Mirecourt, nègre de Dumas, se trouve dans un long feuilleton de Soulié : *Confession générale* de 1150 pages, publié en sept volumes de 1840 à 1848, puis réédité en 2 volumes. Dans le premier tome de cette réédition on trouve un chapitre sur Rennes et les Rennais en 1818. Ce qu'en dit Soulié prouve qu'il les connaissait bien, car sa description était encore exacte en 1914.

(1) LANZAC DE LABORIE, T. III, p. 234.

Il y montre notamment la Société Rennaise divisée en clans (Noblesse, armée, magistrature, gens de robe, bourgeoisie, commerce) séparés par des cloisons étanches et n'ayant aucun relation les uns avec les autres. Les Rennais de plus de cinquante ans ont connu la fameuse « épanche Rennaise ». Mais il y a eu, depuis, deux guerres et des bouleversements sociaux. Existe-t-il encore un « vieux Rennes » ?  
Docteur F. LEROUX.

90. — LES SAINTS QUI PROTÈGENT DE LA MORT SUBITE.

Sous la signature du Dr Mabin, parut une étude sur « Les manifestations du culte des saints guérisseurs de Bretagne » dans la Gazette Médicale de Bretagne (Août 1917). On y lit :

« Quand le tonnerre gronde, que l'éclair sème la frayeur, il n'est pas un vieillard, dans le pays de Molestroit (Morb.) qui n'invoque sainte Barbe en réclant cette prière :

- « Sainte Barbe, sainte Fleur
- « Par la couronne de mon Sauveur,
- « Quand le tonnerre grondera,
- « Sainte Barbe nous protégera. »

Un pharmacien.

108. — LA LANNIONNAISE QUI AURAIT PU DEVENIR REINE DE SUÈDE.

M. Yves Briand demande quelle Lannionnaise eût pu épouser Bernadotte et devenir ainsi reine de Suède. Si les indications données par le sous-préfet Auguste Billiard sont exactes, il devrait sans doute s'agir d'une demoiselle Couppe de Kervennou.

C'est en germinal an VIII, soit à peu près au mois de mai 1800, que Bernadotte remplaça Brune à la tête de l'armée de l'Ouest. Il y avait à ce moment une petite recrudescence de chouannerie dans le sud de l'ancien district de Lannion. Or l'ancien député Gabriel-Hyacinthe Couppe (de Kervennou) est né en 1757. Sa fille, s'il s'agit d'elle, était encore jeune.

Quelle avait été sa carrière ? Avocat au Parlement de Bretagne, sénéchal de Lannion, député aux Etats Généraux, juge au tribunal de Lannion pendant la Législative, il avait été élu premier député des Côtes-du-Nord à la Convention. Il demeura député sous le Directoire jusqu'en l'an VI. Il devint alors président du tribunal criminel de son département, puis juge à la Cour d'appel de Rennes sous le Consulat, et membre du Corps Législatif sous l'Empire. Il mourut en 1832. Couppe fut assurément le Lannionnais le plus considérable de cette époque.

Il paraît avoir eu plusieurs enfants. Je crois savoir que le regretté Optat Martin, (qui signait An Tuskoula ou Fureteur Breton), avait relevé à l'état civil de Lannion la généalogie de la très importante famille des Couppe. On aimerait savoir ce que sont devenues ses notes.

A l'époque révolutionnaire Lannion a cependant connu quelques autres députés. Il ne pourrait s'agir, en tout cas du Guingampais Pierre Toudic, qui n'avait épousé qu'en 1792, à Lannion, une demoiselle Brichet. Il fut député suppléant à la Convention puis membre du Conseil des Cinq-Cents. Plus tard il s'occupa d'archéologie locale.

Faudrait-il penser à Baudouin de Maison Blanche, né à Chatelaudren en 1742, avocat à Lannion, qui ne fut député que sous la Constituante, ou à Rivoallan, né à Pleubian en 1748, également avocat à Lannion qui ne fut député que sous la Législative ? Je ne le crois pas.

Il était naturel que Bernadotte qui était à Rennes dès germinal an VIII, ayant à s'occuper des Chouans de la région de Plouarct eût voulu interroger Couppe, qui, pour avoir été le président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord, était tout désigné pour lui fournir les indications les plus sûres et qui ne manqua assurément pas de l'inviter dans sa famille, suivant les habitudes de la grande bourgeoisie.  
Léon DEBREUIL.

113. — A PROPOS DE CHATEAUBRIAND.

En réponse au premier paragraphe de cette question, voici la reproduction exacte d'un entrefilet de la Feuille d'annonces de Mortain, numéro du samedi 15 juillet 1848, faisant suite à quelques lignes relatives au décès de « l'illustre auteur du Génie du Christianisme (...) mort à Paris le 5 courant, à l'âge de 82 ans 2 mois » (p. 3, col. 3) :

« Dans une réunion fort nombreuse de Bretons, résidant à Paris, il a été adopté, à l'unanimité, que tous les compatriotes de M. de Chateaubriand prendraient le deuil pour un an, en l'honneur de l'illustre écrivain.

Cet entrefilet lui-même appelle une autre question : Est-il possible de trouver trace de la réunion dont il parle et de savoir quels compatriotes de marque y assistèrent ?  
F. GOUVIL.

Dans le Progrès Médical n° 9 de 1937, Maurice Geuly a parlé de Laënnec, médecin de Chateaubriand.

En 1812, Chateaubriand souffrant de « palpitations », sa femme raconte qu'elle ne cessa pas « de le supplier de voir le docteur Laënnec, le seul médecin en qui l'eusse de la confiance ». Mais « le Docteur lui dit qu'il n'avait rien ; M. de Chateaubriand eut beau lui faire l'énumération de ses souffrances, il n'en démordit pas et ne voulut jamais rien ordonner, sinon de prendre son chapeau et aller se promener.

« Mais enfin, disait mon mari, si je mettais quelques sangsues. — Si cela peut vous faire plaisir, vous le pouvez mais je vous conseille de n'en rien faire » (Mémoires de M<sup>me</sup> de Chateaubriand).

Cinq ans plus tard, c'est Chateaubriand qui, croyant sa femme phthisique, fait appel à Laënnec dont il orthographiait le nom en y ajoutant un k. Le 21 juillet 1817, Chateaubriand écrit : « Laënnec est venu et a achevé de guérir nos têtes ».

M<sup>me</sup> de Chateaubriand appréciait beaucoup celui qu'elle appelait son « petit docteur ».

L'Académie de Médecine conserve une tabatière d'écaïlle offerte à Laënnec par le ménage Chateaubriand.

En Décembre 1819, Chateaubriand écrivait à propos de l'Anacalittion médiata qu'il avait sous les yeux : « cette belle et grande découverte fera époque dans l'histoire de l'art. »  
Un médecin moluain.

Les secrétaires de Chateaubriand. Effectivement, Chateaubriand eut plusieurs secrétaires. Il en est un qui semble avoir même tenu une place importante dans la vie du grand homme. C'est Hyacinthe Pilorge dont Etienne Aubrée, l'érudit historien de Fougères, nous entretient à la fin de son livre : « Le Chevalier de Caud ».

Hyacinthe Pilorge, fils de Augustin Pilorge et de Anne Mesin est né le 26 pluviôse An IV (14 février 1795) rue de la Révolution (actuelle rue de Lille) à Fougères. Le père de Hyacinthe avait été valet de chambre chez Julie de Chateaubriand, comtesse de Farcy, chez laquelle habitait Lucile de Chateaubriand. Hyacinthe fut l'aîné de 15 enfants.

On ignore à quelle date Chateaubriand s'attacha Pilorge comme secrétaire. On ne sait non plus comment fut dirigée l'éducation de ce jeune homme. On sait en tous cas que Pilorge accompagna l'illustre écrivain dans toutes ses ambassades et qu'il fut fait Chevalier de la Légion d'honneur, vers 1833. D'après différents mémoires il était physiquement fort vulgaire « rouge de cheveux, de favoris et de visage », mais il était profondément dévoué à son maître qu'il aimait « comme un père ». Et Chateaubriand lui en était reconnaissant au point d'assurer son avenir en lui permettant d'obtenir une place d'inspecteur des Postes aux lettres, en lui liquidant une rente mensuelle de cent francs, en l'instituant, en compagnie d'Empere, exécuteur testamentaire.

Pilorge mourut le 28 mai 1861 à Paris, rue de Grenelle.  
Il n'a pas laissé de descendance. Le dernier représentant de la famille Pilorge semble avoir été son neveu Hyacinthe-Augustin Pilorge, capitaine adjudant major, né le 31 mars 1838 à Sainte-Hermine (Vendée) et décédé à Cayenne le 21 janvier 1874.  
P. D. L.

122. — JETON DE 1777.

Ce jeton a été frappé à l'occasion de la visite que fit à Nantes le Comte d'Artois. Voici ce qu'en rapporte H. du Halgout dans « Nantes. Ses relations commerciales avec les lies d'Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle ». (Mém. Soc. Hist. et Arch. de Bretagne, t. XX, 1939, 1, pp. 277-278) :

« Le 23 mai 1777, le Comte d'Artois, frère du roi, arriva à Nantes. Sa présence causa une grande satisfaction aux habitants qui s'empresèrent de le recevoir dignement. A cette occasion, les négociants du port formèrent une compagnie à cheval de quatre-vingts des leurs, en uniforme vert écarlate de dragons. Louis Drouin faisait fonction de commandant et Pierre Cadou de major... »

« A l'arrivée du Prince sur la route de Vannes, Louis Drouin complimenta celui-ci et le pria d'accepter que son détachement et un autre lui servissent de gardes du corps pendant son séjour dans l'ancienne capitale du duché. » A. H. D.

## BIBLIOGRAPHIE

Etienne AUBRÉE. — *Le Général de La Riboisière*. Le Cénacle, Fougères, 1948. Gr. in-8°, 86 p.

Dans ce nouvel ouvrage, l'érudit historien de Fougères ne s'est pas proposé de nous donner une nouvelle biographie du général de la La Riboisière. Il en existe déjà d'excellentes, dont la plus accessible et la non moins intéressante est celle de LEVOT dans la *Biographie bretonne*, t. II, p. 165.

La majeure partie de ce petit livre est consacrée à la reproduction d'une correspondance adressée par Napoléon au général, presque toute inédite, et qui est déposée à la Bibliothèque publique de Fougères. Des notices sur la statue équestre de Fougères, détruite par les Allemands en 1942, sur le château de Monthorin et sa chapelle funéraire, terminent l'ouvrage, orné de gravures et de calques de signatures de l'Empereur.

On doit féliciter M. Etienne Aubrée de poursuivre avec succès ses recherches sur les illustrations de sa ville ; le présent travail constitue une heureuse suite à ses précédentes publications : *Lucile de Chateaubriand, Le Chevalier de Caud, Thérèse de Moëlien*, et ses curieuses révélations sur les accointances de Balzac et de Victor Hugo avec Fougères.

Emile GABORY. — *Un grand évêque oublié, Mgr Duvoisin, évêque de Nantes*. Edit. Aux Portes du Large, 1 vol. in-12.

Dans ce volume, la vie d'un prélat ayant occupé le siège épiscopal de Nantes pendant le Consulat et la majeure partie du Premier Empire, est prêté à de nombreuses digressions relatives à la vie dans le grand port breton entre la fin de l'ancien régime et le déclin de l'épopée impériale. C'est l'un de ses mérites, mais il faut reconnaître que l'auteur a su donner un relief des plus vigoureux à un personnage aujourd'hui bien oublié, et qui n'en compte pas moins parmi les membres les plus en vue du haut clergé français au début du siècle dernier.

Né à Langres en 1744, remarqué et envoyé poursuivre ses études à Saint-Sulpice par son évêque, Mgr de Montmorin ; docteur en Sorbonne, puis professeur royal en cette école dès le lendemain de son succès, en 1770, l'abbé Duvoisin devait se spécialiser dans l'apologétique et publier différents ouvrages qui firent autorité en leur temps.

Ayant prêté serment en 1792, il ne tardera pas à se repentir de ce geste. En effet, quelques semaines plus tard, il décidait de chercher refuge en Angleterre, adoptant en cela le chemin pris avant ou après lui par quelques 12.000 prêtres et 18 évêques. De Londres, il passait à Bruxelles. L'avance des armées de la République le contraignit à se réfugier dans le duché de Brunswick.

Après la signature du Concordat, il fut consacré à Saint-Thomas-d'Aquin de Paris par Mgr Dombideau de Crouzeilles, évêque de Quimper, le 1<sup>er</sup> août 1802, et pourvu du siège de Nantes.

En arrivant dans son diocèse, il le trouva plutôt bouleversé tant au spirituel qu'au temporel et s'efforça d'y apporter le calme et l'apaisement aux consciences troublées par les événements des douze dernières années ; il se fit en quelque sorte l'apôtre du Concordat. Le Consulat s'étant mué en Empire, l'évêque de Nantes se montrera l'un des prélats les plus dévoués à la cause de son souverain.

Chargé de mission en 1811 auprès du Souverain Pontife, il s'y montra excellent diplomate, et, de retour en France, exerça à maintes reprises une influence salutaire sur Napoléon, pour éviter entre celui-ci et le Pape, une rupture qui eut été désastreuse aussi bien pour l'Eglise que pour l'Empire.

Les tendances sociales du prélat apparaissent dans sa participation active à la fondation de la *Société pour l'éducation gratuite*, qui vit le jour à Nantes la deuxième année de son épiscopat.

Mgr Duvoisin aurait pu prétendre aux plus brillantes destinées si son ambition avait le moins répondu à la haute estime dans laquelle le tenait son auguste protecteur.

C'est lui qui accueillit Pie VII à Fontainebleau en juin 1812. Officier de la Légion d'honneur, il devait mourir en juillet de l'année suivante, avant la chute de celui dont il avait dit, au moment de son avènement au trône :

« Quel autre eût pu léguer à la postérité cet héritage immense de gloire qui, mieux encore qu'une longue suite d'aïeux couronnés, commande aux peuples le respect, aux princes la vertu ? »

Mais les derniers mois de son existence auront sans doute été attristés par le spectacle de la désaffection d'une partie de son troupeau pour le régime impérial, tenu pour responsable de la ruine du port de Nantes bloqué par la flotte anglaise pendant le blocus continental.

Comme le dit M. Gabory, le prestige du prélat devait subir le choc de la contre-Révolution et ses ouvrages connaître la tristesse de l'oubli. C'est une juste réparation que l'auteur de cette brillante biographie vient d'apporter à la mémoire d'un des successeurs les plus marquants de saint Clair au siège épiscopal de Nantes. F. G.

CAHIERS CHATEAUBRIAND, publiés par la Société Chateaubriand, 1947. N° 1 : *Chateaubriand, Incidences. Digression philosophique*, quatre chapitres inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, N. R. F. Gallimard.

La Société Chateaubriand a entrepris de publier, en dehors de son Bulletin habituel, des inédits importants qu'elle a découverts et qui constitueront une collection intitulée *Cahiers Chateaubriand*. Ces documents seront accompagnés de notes critiques et de commentaires. Le premier volume de cette collection, paru en 1947, présente au public quatre chapitres inédits des *Mémoires d'Outre-Tombe*, retrouvés par M<sup>me</sup> la Comtesse de Dürfort dans les archives de Combourg et présentés par elle à la Société dans sa séance du 16 juin 1937.

Ces chapitres s'insèrent dans ce qui est le livre XI<sup>e</sup> de la récente édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* donnée par la Pléiade (qui a rétabli les divisions en livres et chapitres voulues par Chateaubriand lui-même), entre le chapitre 4 (*Mort de ma mère, retour à la religion*) et le chapitre 5 (*Génie du Christianisme*). Cela correspond à la page 180 du tome second

de l'édition Biré, entre le paragraphe qui finit par ces mots : « Il ne fallait pas un grand effort pour revenir du scepticisme de l'Essai à la certitude du *Génie du Christianisme* », et celui qui commence par ceux-ci : « Lorsqu'après la triste nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> de Chateaubriand... »

Ces quatre chapitres, intitulés *Incidences*, *Digression Philosophique*, furent écrits à Londres en 1822. L'auteur y discute de l'âme, de la matière, de l'évolution des espèces, du panthéisme, du néant... pour conclure que seul le christianisme résoud tous ces problèmes.

Sainte-Beuve les avait lus en 1834, quand Chateaubriand lui avait confié son manuscrit ; le résumé en figure dans les notes du célèbre critique. Il semble que ce soit en 1840 que la *Digression Philosophique* fut retranchée tout entière du livre XI pour être tenue en réserve en vue de la conclusion générale des *Mémoires d'Outre-Tombe*, où finalement l'auteur n'a pas cru devoir l'utiliser.

L'établissement du texte est dû à M. et M<sup>me</sup> Georges Moulinier ; l'introduction est de M<sup>me</sup> Georges Moulinier, qui a achevé seule le travail interrompu par la mort de son mari. Ce travail a été revu par M. le Docteur Le Savoureux, président de la Société Chateaubriand et par M. Armand Weil.

Par l'importance du texte qu'il présente, ce premier cahier Chateaubriand est un instrument de travail nécessaire à qui veut pénétrer la pensée de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Par la méthode impeccable de sa présentation, par ses notes sur l'état des manuscrits qui nous ont conservé cet inestimable fragment, par l'érudition, la précision, la sobriété féconde d'une seconde série de notes, qui sont le commentaire des éditeurs, cette publication, qui marque une date dans la connaissance de Chateaubriand, est à la fois un régal fructueux pour les amateurs de belles-lettres et un modèle pour les jeunes travailleurs littéraires.

G. C.

### LIVRES REÇUS

— *CHANSONS ET PROPOS RUSTIQUES DE JEAN LANCELOT*, par Jean Cholet. 1 vol. in-16, 30 illustrations, 132 pages sur papier blanc glacé. 180 fr. En vente : Editions Unvaniez-Arvor, Vitré.

— *LA FILLE DU SONNEUR*, roman par M. Mahé. 1 vol in-8°, 257 pages. *Aux portes du large*. 3, Allée Jean-Bart, Nantes.

— *ENVORENNOU EUR PRIZONIAD*. — Alan an Diuzet. Illustré. En vente chez Riou-Reuzé, 13, rue de la Monnaie, Rennes. (Grammaire bretonne.)

— *MOISSON DES JOURS*, roman, par Luce Gandeau, 313 pages, chez Ariane, 19, rue Racine, Paris.

— *DREUX-BARRY. Estampes sur la Bretagne*. Nouvelle série (600). « Le pochoir aquarelle », 2, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).

— *DAVID AB GWILYN ET LA RENAISSANCE GALLOISE*, par Y.-L. Bécot. *Poésies galloises du Moyen-âge*. Brochure de 20 pages. En vente Librairie de Bretagne, quai Chateaubriand, Rennes.

---

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOURHIS-KERRIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes 31.102. — 5-48. Dépôt légal : 1948, 2<sup>e</sup> Tr., 1487. T. 1200.

PÉRIODIQUE PARAISSANT  
TOUS LES DEUX MOIS

— JUILLET-AOÛT 1948 —  
N° 4



# Nouvelle Revue de Bretagne

## SOMMAIRE

	Pages
A. RIVOALLAN — <i>Irlande et Bretagne</i> .....	241
C. FOULON. — <i>Les romans Arthurien</i> .....	254
Léon DUBREUIL. — <i>Jehan Meschinot</i> .....	259
Ch.-Yves PESLIN. — <i>Gabriel de Lo Landelle</i> .....	265
Henri-François BUIFFET. — <i>A travers la Bretagne en ruines</i> .....	273
Armel DIVERGÈS. — <i>Le Patois galloit dans les œuvres de Paul Féval</i> .....	280
Y.-M. RUDEL. — <i>Henriette de Castelnaud</i> .....	283
Pierre DALIDO. — <i>« Mare Nostrum »</i> .....	291
❧	
Victor-Goulben Denis .....	295
Plan des fermes bretonnes .....	299
Le chaudron ou mieux « la bassine sonore » .....	303
A propos de la « Galerie Bretonne » d'O. Perrin .....	306
Casse-Podic (ou Koz-Podig) .....	312
Le coin des Fureteurs. — Bibliographie.	

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

Léon DUBREUIL, né à la Verrie (Vendée) le 26 novembre 1880. Etudes au lycée de Nantes, à la Faculté des Lettres de Rennes. Professeur à Guingamp, Saint-Servan, Evreux. — Inspecteur d'Académie à Mende, Auxerre, Dijon. Collaboration à la Grande Revue, à la Révolution française, aux Annales robespierristes, à la Revue d'histoire économique et sociale, aux Annales de Bretagne, au Fureteur breton, etc.

Principaux ouvrages : *Le District de Redon* ; — *La Révolution dans le département des Côtes-du-Nord* ; — *La Vente des Biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord* (thèse) (récompensée par l'Académie des Sciences morales et politiques ; prix Audiffred) ; — *Le Régime révolutionnaire dans le district de Dinan* ; — *Les Vieillesseurs du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution*, 2 vol. (Couronné par l'Université de Paris ; prix triennal Alphonse Peyrat) ; — *L'Idée régionaliste sous la Révolution* ; — *Nicolas Armez 1754-1825* ; — *Histoire des Insurrections de l'Ouest*, 2 vol. ; — *Une Enfance au Marais breton* ; — *Rosmaponian ; la Vieillesse bretonne de Renan* ; — Quelques ouvrages scolaires dont l'un fut interdit par la censure allemande. Pour être publié : *Renan et l'Allemagne*.

En préparation : *Au Pays de Saint-Guirec et de Saint-Yves* ; — *Histoire littéraire de la Bretagne*.

A épousé à Guingamp la fille aînée du peintre Théophile Salatin. Réside à la Clarté, en Perros-Guirec (Côtes-du-Nord).

GU. YVES PESLIN, né à Plougonvelin (Finistère) le 11 septembre 1913. Petit-fils de Pierre Peslin, professeur au Lycée de Brest et petit-neveu de Henri Peslin, premier proviseur du Lycée de Brest qui termina sa carrière comme recteur de l'Université de Rennes.

Etudes à Bon Secours à Brest. S'est toujours intéressé à l'aviation. Après avoir créé, à 15 ans, un groupe scolaire de la Ligne aéronautique, il fonda en 1930 l'Aéro-Club du Finistère dont il fut longtemps le secrétaire général.

Organisateur d'une école de pilotage, il fut chef d'aéroport à Guipavas (Fin.). A fait la guerre de 1939 à l'Etat-major de l'aéronautique Navale de la 2<sup>e</sup> Région, puis à l'escadrille du porte-avion Béarn.

Démobilisé en 1940, il se consacre à l'histoire de l'aéronautique et publie en 1944 « Jean-Marie Le Bris, marin breton et précurseur de l'aviation » qui couronnèrent l'Académie de Marine et l'Académie Française.

HENRI-FRANÇOIS BUFFET, né à Lorient le 23 février 1907. Ancien élève du Lycée Louis-Le Grand, de la Sorbonne, licencié des Lettres (1930) et de l'Ecole des Chartes. Archiviste-paléographe (1935).

Nommé d'abord bibliothécaire au Collège de France puis, en 1937, archiviste de la Meuse, est, depuis 1941, archiviste en chef d'Ille-et-Vilaine et Conservateur des Antiquités et Objets d'art de ce département.

A publié : *La Vie turbulente et dolente d'une vieille cité maritime. Le Port-Louis de Basse-Bretagne*, Paris, Lanore, 1930, in-8° ; *Lorient sous Louis XIV*, Rennes, Oberthür, 1937, in-8° (sa thèse de l'Ecole des Chartes) ; *Le Vieux Port-Louis*, Macon, Protat, 1938, in-8° (prix Montyon) ; *L'explorateur port-louisien Julien Crozet*, Rennes, Oberthür, 1944, in-8° ; *Rennes, Paris, Van Oëst*, 1946, in-12 ; *En Bretagne Morbihannaise*, Grenoble, Arthaud, 1947, in-8°.

A collaboré à la Revue des Etudes Historiques, aux Annales de Bretagne, aux publications de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, etc.

Secrétaire général de cette dernière société, vice-président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

YVES-MARIE RUDEL, pseudonyme de Rémi Ménoret, né le 1<sup>er</sup> octobre 1907, à Etréchy (Seine-et-Oise), de parents originaires de Guéméné-Penfao (Loire-inférieure). Entré dans le journalisme en 1930, Y.-M. Rudel exerça sa profession à Brest, Morlaix puis à Rennes où il occupe actuellement au grand quotidien Ouest-France l'emploi double de secrétaire de rédaction et de chroniqueur littéraire. Jusqu'à présent, Y.-M. Rudel, outre des articles et nouvelles à différents journaux et revues, a publié trois romans sur la Bretagne : *Gautier le Garmonier* (1942) ; *Johnny de Roscoff* (1946) et *Crapitonlie* (1947).

PIERRE DALIDO, né le 31 juillet 1913 à Vannes. Etudes au collège Saint-François-Xavier de Vannes. Licence des Lettres d'enseignement en Sorbonne. Licence de philosophie. Devient ostréiculteur en 1940, vice-président du syndicat ostréicole de Bénézet, fondateur-rédacteur du journal professionnel « Ostréa Educatif », rédacteur en chef du journal « Cultures Marines », bulletin mensuel de la Conchyliculture Française et libraire à Vannes. A participé à la libération de Brest avec les Forces de la Marine. Conseiller général de Vannes. Auteur de « L'histoire du Morbihan » (éditions Rivière) et d'un ouvrage de science économique et sociale sur l'île de Jersey, en cours d'impression. Aumateur d'une troupe théâtrale populaire, « Les Passeurs de Réne ».

N° 4.

JUILLET-AOUT 1948.

# Nouvelle Revue de Bretagne

## Irlande & Bretagne

On entend souvent lancer des généralisations faciles sur les pays celtiques, comme si tous possédaient les mêmes traits, avaient suivi le même destin. Certes, ils offrent entre eux bien des ressemblances ; mais les différences qui les séparent ne sont peut-être pas moins importantes. Soucieux de ne parler que de ce que je connais, je vais tenter de mettre au point, dans ses grandes lignes, cette comparaison entre l'Irlande et la Bretagne qui d'irritants partis-pris ont tant déformée pour servir une propagande.

Au cours d'un rapide voyage en Irlande (voici plus de quarante ans !), Anatole Le Braz m'écrivait qu'il retrouvait là-bas « un Finistère exaspéré ». Rien de plus vrai : le pénétrant observateur qui s'exprimait en ce raccourci avait coutume de voir vite et de voir juste. Les monts d'Irlande ont en effet une bien autre allure que tous nos *ménés*, non seulement par une altitude très souvent supérieure du double, mais surtout par leur situation : certains d'entre eux tirent du voisinage immédiat de la mer une incomparable majesté. Le petit port de Teelin, qu'Anatole Le Braz regardait sans doute en m'écrivant, blottit ses eaux profondes littéralement au pied d'un mur vertical qui est la paroi de Slieve League : on n'accède à cette montagne qu'au prix d'une véritable ascension, dont l'un des stades s'appelle « la passe d'un seul homme », étroit couloir adossé au roc et surplombant vertigineusement la mer. Pour rivaliser avec ce mont du Donegal, il faudrait, l'un sur l'autre entassés, deux *Méné Hom* dominant à pic la baie de Douarnenez.

Avec la plaine d'Irlande, nous n'avons pas non plus de commune mesure. Aucun de nos plus vastes espaces ne donne cette impression d'étendue sans limite. Nos plus riches herbages sont loin de jeter

l'éclat, d'un vert velouté, qui vaut à l'Irlande son nom d'île d'émeraude ; et ce panorama de verdure se déroule à l'infini quand le train ou l'auto roule dans la plaine centrale, tandis qu'à l'horizon bleuissent des montagnes lointaines. En revanche, l'Irlande serait aujourd'hui bien en peine de rien nous montrer qui vaille nos forêts, denses encore et nombreuses. On parle beaucoup, là-bas, d'une politique du reboisement, et nos arrière-neveux verront peut-être ces ombrages ; mais pour ma génération, l'Irlande restera toujours le pays de peu d'arbres où règne la tourbière.

Est-il vraiment besoin d'ajouter que l'Irlande est une île, alors que la Bretagne forme un triangle péninsulaire qui va s'effilant vers l'Ouest, et dont la large base repose sur le continent français ? La précaution n'est pas inutile pour qui veut comprendre à quel point le destin d'un pays est inscrit dans sa géographie.

Soit, dira-t-on : les deux pays se ressemblent moins, au physique, qu'ils ne sont différents. Du moins les peuples qui les habitent sont-ils de même race ? Irlandais et Bretons sont également des Celtes. Non pas, toutefois, strictement des frères : des cousins tout au plus. Trop vaste, la famille celtique ne pouvait rester homogène, et la branche brittonique dont nous sommes s'écarte assez de la branche gaélique ou gaélique, tout d'abord par le langage. Notre breton descend de la langue parlée en Grande Bretagne vers les temps de l'invasion saxonne. Notre acclimatation sur le continent, l'influence ici du français, de l'anglais, là-bas, ont créé des modifications qui ne laissent pas d'entraver notre compréhension du gallois. Mais dans l'Ecosse nord-ouest, sur l'île de Man, en Irlande, les langues gaéliques forment un autre groupe, apparenté au nôtre, mais que ce serait une illusion de nous croire accessible : à part quelque deux cents vocables où un Breton reconnaît des amis, l'étude de l'Irlandais demeure pour lui l'étude d'une langue étrangère particulièrement ardue.

L'histoire surtout, presque à chaque moment de son cours, creuse entre nous des différences. Les Gaëls ou Gaëls sont entrés dans l'île d'Eiré en conquérants, chassant devant eux ou asservissant une population sans doute assez clairsemée. Ces Pictes ont fui jusqu'en Alba, partie nord de la Grande-Bretagne, où les Gaëls les ont rejoints encore, donnant au pays leur nom de Scoti (l'Ecosse) et les rejetant vers l'Est. Quant à nos ancêtres, avant de quitter la grande île, ils furent en butte comme tous les autres Bretons (Kembroïz, Kymris) aux terribles déprédations des Gaëls. Avant d'évangéliser les Irlandais, celui qui devait être leur saint vénéré prit contact avec eux comme victime de l'une de ces razzias implacables : le grand saint Patrick a d'abord connu l'Irlande en qualité d'esclave. Plus tard, dépossédés par l'invasion saxonne, est-ce en vainqueurs que les Bretons abordèrent aux rivages d'Armorique ? N'est-ce pas plutôt en fugitifs, en suppliants ? Longtemps les Gaëls se sont complus dans le complexe de supériorité qui naît de la conquête, alors que parmi nous s'affirmait le complexe inverse. Comptez les Bretons qui ont acquis en Irlande renom de sainteté : pour nos saints bretons, la moitié au moins est venue d'Irlande. Aujourd'hui encore, malgré sept siècles d'écrasement, l'Irlandais a je ne sais quoi d'indomptablement fier qui tient à son souvenir d'un passé glorieux, d'une longue indépendance, et qui s'est réveillé en lui à mesure que la lutte libératrice ranimait sa tenace espérance.

Mais il est temps d'en venir à l'essentiel, à la confrontation des rapports entre la Bretagne et la France, d'une part, entre l'Irlande et l'Angleterre, d'autre part. Dans les limites d'un article, l'esquisse n'en peut être que sommaire ; mais plus on y réfléchit, plus on se convainc qu'il est dangereux d'en tirer à la légère des conclusions que ne dicte point la sérénité de l'histoire.

Personne n'a envahi l'Irlande entre l'irruption des Gaëls et l'immixtion, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, des barons normands. Les dissensions des clans gaéliques, leurs conflits autour du titre de roi suprême, gardaient le caractère intime et violent d'une querelle de famille, où l'étranger n'intervient pas. Même sous la longue menace des Scandinaves, l'indépendance irlandaise ne fut jamais sérieusement en jeu. Les Bretons, au contraire, dès leur arrivée en Armorique, se sont heurtés à la présence, même discrète, du système qui dans tout le nord de la Gaule avait suppléé Rome défaillante : avant les Bretons, il y avait les Franks. Nos premiers chefs ont porté le titre frank de comtes, et ils ont à l'occasion comparu devant les successeurs de Clovis, non point en souverains d'un royaume limitrophe, mais bien en vassaux devant leur suzerain. S'ils rendaient hommage, après Chilpéric ou Childebert, aux plus médiocres des Mérovingiens, on imagine mal la race des maires du palais, devenus rois à force d'énergie, la race des Pépin et des Charlemagne, tolérant dans notre péninsule un Etat indépendant.

Nominoé ? Justement ! Nominoé n'a-t-il pas fait ses débuts comme « comte » de Vannes ? Ne doit-il pas son titre de duc de Bretagne à Louis le Débonnaire ? Le vit-on jamais, du vivant de l'empereur, risquer ouvertement la carte de l'indépendance ? Il a patienté, ce qui prouve qu'il créait du nouveau, qu'il rompait prudemment avec une tradition. Quand Charles le Chauve, simple roi, s'est trouvé en difficulté avec ses frères, il en a profité ; et lorsque Charles a voulu trop tard marcher contre lui, il l'a repoussé. Salut à Nominoé ! Mais après lui, ce n'est que par éclairs que l'on voit renaitre une ambition politique bretonne. Ils sont tous occupés à s'entre-déchirer, comme de vrais Celtes, mais avec cette fatale différence qu'ici nous sommes sur le continent, et que la France est à nos portes mêmes.

On a d'ailleurs assez à faire, ici, en France, en Angleterre, en Irlande, de repousser ou d'apaiser les redoutés Scandinaves. Voici les Normands devenus nos plus proches voisins. Bientôt des alliances s'établissent qui mêleront de près à notre histoire Guillaume, le futur Conquérant ; il comptera plus d'un Breton parmi ses combattants à Hastings, et l'un d'eux, devenu son intendant, son « stuart », fera un jour souche royale. La dynastie anglaise cesse d'être saxonne, et son influence commence à compter. La fille même du conquérant, puis la fille de Henry I<sup>er</sup>, épousent un duc de Bretagne. Lorsque la couronne échoit aux Plantagenet d'Angers, dont les domaines nous séparent de la France, le rapprochement est plus intime encore. L'héritière du duché prend pour mari le fils du roi même d'Angleterre, du célèbre Henry II, et ce fils devient ainsi notre duc Geoffroi II, père de l'infortuné Arthur. A sa mort, le roi lui-même prend la régence : ainsi le même Henry II, qui le premier attenta à l'indépendance irlandaise, était aussi en bonne voie d'étouffer le duché de Bretagne.

Désormais l'alliance anglaise, un peu atténuée par les brutalités de Richard Cœur-de-Lion et le crime de Jean-Sans-Terre, devient un des atouts de la politique ducale, alternant avec l'alliance française au gré d'intérêts plus souvent personnels que nationaux. On aboutit ainsi à l'inévitable guerre civile, à une Bretagne déchirée entre le parti français de Charles de Blois et le parti anglais de Jean de Montfort. Mais le fils même, si anglophile, de ce Montfort, ne put imposer à ses nobles, encore moins à son peuple, la rupture avec la France et l'inféodation à l'Angleterre.

Malgré les apparences, l'indépendance bretonne était déjà morte : possible encore au temps où les Capétiens, tant bien que mal, s'affermirent sur le trône de France, elle ne pouvait survivre à la guerre de cent ans. Tout nous orientait vers la France. Nos plus grands hommes de guerre, Du Guesclin, Clisson, Richemont, commandaient les armées françaises. Quel sang breton avait encore les ducs de Bretagne ?

La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier opposait des Bretons à des Bretons, des Français à des Français. Aussi, quand la petite duchesse épousa le roi de France, la vraie Bretagne, celle qui subissait le pillage et les ravages des guerroyeurs, eut un soupir de soulagement : finis les combats inutiles ; et désormais le fléau épargne presque entièrement le territoire breton. Ainsi consommée dans les faits, l'union des deux pays, sauvegardant les droits du plus faible et même ses privilèges, prend un caractère officiel sous François I<sup>er</sup> et la reine Claude, fille de la duchesse Anne. La Bretagne n'a donc pas été annexée par la violence, brutalisée, ses habitants privés de tous leurs droits : elle s'est jointe au royaume voisin, comme le voulait un destin déjà réalisé au temps des Gaulois et des Romains, comme l'exige la géographie. Les sujets des duchesses, déjà reines de France sous trois rois, deviennent des sujets du roi de France, à égalité de titres avec tous autres.

L'Irlande, cependant, envahie dès 1172, ne cessait, avec cette séduction qui lui est propre, d'absorber les vagues successives de ses occupants. Loin de se laisser angliciser par eux, elle les gaélicisait ; ils se faisaient bientôt « plus Irlandais que les Irlandais mêmes ». Peut-être, dans la confusion de la guerre des Deux-Roses, eût-elle réussi à reconquérir une sorte d'indépendance, en prenant pour chefs les plus assimilés des Normands, cette grande lignée des Fitzgerald qui faisait figure royale. Mais la défaite des Yorkistes avait appelé au trône d'Angleterre une famille à demi celtique par son ancêtre gallois Orwain Tudor. Les Tudor furent des souverains forts et autoritaires, et très attentifs à conserver l'Irlande. L'un des premiers soins de Henry VIII fut de décapiter, et non seulement par image, les orgueilleux Fitzgerald. Puis ce fut la rupture avec la Papauté, et aux éléments de mécontentement nés de la différence de langue et de race vint s'ajouter la différence de religion. Presque en même temps que la Bretagne s'intégrait dans un royaume qui respectait ses prérogatives, l'Irlande voyait tomber les hommes en qui elle mettait son espoir, et poindre, avec le schisme henricien, une nouvelle et sérieuse raison de redouter ses vainqueurs.

L'Europe presque entière se s'engageait dans des guerres de religion dont la Bretagne ne subira que très faiblement le contre-coup. Si elle prend parti pour la Ligue avec Mercœur, ce n'est pas parce qu'elle est

bretonne, mais parce qu'elle est catholique. Après la conversion du roi Henri IV, l'enthousiasme ligueur, malgré le renfort espagnol, sinon à cause de lui, décline et bientôt meurt. Nantes acclame le roi qui vient y signer son célèbre édit de tolérance. Elisabeth maintenant règne sur les Iles Britanniques et l'Irlande s'en aperçoit. L'Irlande paie tous les jours, quel que soit le prétexte. Marie Tudor, catholique épouse de Philippe II d'Espagne, est la première à instaurer en Irlande, pays fidèlement catholique, le système odieux des « plantations », qui consiste à faire don à des Anglais de domaines entiers possédés par des Irlandais. Les en indemniser ? Plaisanterie ! On les chasse, tout simplement. Ainsi se fondent, en place des comtés de Leix et d'Offaly, ceux de la Reine et du Roi, capitales Bourg-la-Reine (*Maryborough*) et Philippeville (*Philipstown*).

Cette dépossession du vaincu par la violence et l'arbitraire va se poursuivre sans arrêt sous Elisabeth et sous les Stuart. On « plante » ainsi de colons anglais des districts entiers, à l'est, au sud, enfin au nord. Là vivaient encore des chefs purement gaéliques, les O'Donnell, les O'Neill, qui avec l'alliance espagnole assombrèrent les dernières années de la grande et terrible reine.

Enfermés dans Kinsale, où l'assiégeant anglais est cerné à son tour par les Irlandais, les Espagnols dans leur impatience obligent ceux-ci à un assaut prématuré. La reine meurt ignorant peut-être sa victoire. L'hypocrite Jacques I<sup>er</sup> Stuart, tout miel pour O'Neill, l'oblige doucement à l'exil, et c'est le tour de ses immenses territoires d'Ulster d'être confisqués par la couronne.

Les Irlandais, possesseurs de leur île depuis plus de seize siècles, sont réduits partout à l'état de prolétariat rural : évincés de leurs légitimes domaines, il leur reste la tourbière dont ils font, dirions-nous, un maquis. Faut-il s'étonner si parfois ces désespérés tentent de reprendre par la violence la terre de leurs pères qu'on vient de leur arracher de force ? Mais alors, quelle répression ! Comme la propagande puritaine a démesurément grossi les excès possibles de cette révolte, Cromwell trouve là, lorsque la trahison des royalistes protestants lui livre Dublin, un bon prétexte pour mettre à mort les garnisons, pour chasser les derniers hommes coupables d'indépendance ; il fait peser sur l'île la « malédiction de Cromwell ». On refoule au nord-ouest, au delà du Shannon, tous les suspects : presque tout le monde. Ceux qui, dans un délai trop bref, n'ont pas franchi le fleuve seront déportés aux Antilles à titre de main-d'œuvre. Les négriers ne feront pas mieux.

Détournons-nous de cette Irlande piétinée, asservie, dépouillée, exsangue, vers la Bretagne sa contemporaine. Son Parlement lui assure la justice, ses Etats la protègent contre les abus de la couronne. Une prospérité inouïe, née de la sécurité qui date de l'accession de la duchesse Anne au trône de France, lui permet de faire jaillir de son sol, par centaines, par milliers, les belles maisons, les châteaux, les chapelles, les églises, leurs décorations et leurs sculptures, dont la richesse nous émerveille encore. L'art irlandais ne s'est épanoui que dans l'indépendance. De l'île heureuse des saints et des docteurs, doublement à l'abri de nos querelles continentales, il rayonnait alors sur tout l'Occident chrétien. Tours rondes, croix celtiques, chasses précieuses, gaines et fermoirs, crosses et croix processionnelles, délicates reliures, manuscrits enluminés, avec leurs entrelacs dont la fantaisie

imaginative n'a de frein que dans la discipline des techniques : la Bretagne du Moyen âge ne nous a rien légué qui se compare, même de loin, à de tels trésors. Mais tout est ruiné dans la ruine de l'indépendance : tandis que l'art breton connaît son âge d'or dans la paix française, qui permet au pays de respirer, de se refaire, et qui nous donne trois siècles d'une magnifique inspiration artistique.

Toujours trompés par les Stuart, toujours les Irlandais se reprennent d'enthousiasme pour leur cause bien qu'ils n'aient presque rien réparé des injustices de Cromwell.

Voici que Jacques II se met à dos la plupart de ses sujets en affichant trop ouvertement son catholicisme. Chassé de son trône, il se réfugie en France, où son royal cousin Louis XIV lui prépare une armée. Où débarque-t-il ? En Irlande. C'est donc en Irlande que viendra le chercher son gendre, successeur et ennemi, Guillaume III. C'est donc l'Irlande qui paiera la défaite du roi Stuart, que sa fuite honteuse loin du champ de bataille de la Boyne, n'empêche pas de diffamer ces Irlandais qui s'y battaient pour lui. Après la Boyne, c'est Aughrim, c'est Limerick. Guillaume propose la paix en cette même ville qu'il vient de prendre à l'héroïque Sarsfield. Grand prince, il offre le choix aux soldats d'Irlande : ou la soumission sans représailles, ou l'exil définitif. Un si grand nombre opte pour l'exil que l'Irlande s'en trouve saignée de son meilleur sang, privée de tous ses chefs. La France y gagne jusqu'à la Révolution ses glorieuses brigades irlandaises. Mais l'Angleterre en profite d'une autre manière : chacune des clauses un peu tolérantes de ce traité de Limerick est impudemment violée, et d'année en année s'abat sur les malheureux restés en Irlande des lois d'exception que l'on a nommées les lois pénales, monument d'arbitraire et d'iniquité. Par ces lois tout est interdit à l'Irlandais catholique, la possession d'une arme, l'achat d'une propriété, le libre exercice de sa religion (mais il paie la dîme pour l'autre église). Si son fils se fait protestant, le droit d'aînesse joue aussitôt en sa faveur : sinon c'est la division, la poussière, l'émiettement de la terre. Si un protestant convoite son plus beau cheval, il n'a qu'à le lui prendre contre une somme dérisoire. Les vieux prêtres, tolérés encore, ne sont pas remplacés : leurs successeurs clandestins y risquent leur vie. Pas d'école pour les catholiques : et défense d'en chercher hors d'Irlande. A ce régime tous les Gaëls auraient dû disparaître ou se convertir, si le jeu normal de la solidarité humaine n'était intervenu. Au bout d'un certain temps les protestants fermaient les yeux sur maintes interdictions ouvertement violées, mais ne cédaient pas un pouce de leurs prérogatives politiques : seuls électeurs, seuls éligibles.

Aussi, quand on lit de grands éloges du Parlement d'Irlande au XVIII<sup>e</sup> siècle, faut-il se souvenir que c'est le reflet d'une petite minorité protestante, maîtresse de tous les postes officiels. Les célèbres pamphlets de Swift prouvent simplement que l'Angleterre ne ménageait guère ses partisans en Irlande, et n'hésitait pas à entraver leur industrie et leur commerce si elle y voyait des concurrents. Politique d'égoïsme aveugle, qui bientôt lui vaudra la perte de ses colonies d'Amérique, et qui par moments fait contre elle en Irlande l'unanimité des récriminations.

Cela n'empêche pas, lors de la guerre d'Amérique, la classe régnante de l'île l'Ascendancy britannique, de se mettre à la disposition du gou-

vernement de Londres pour qu'il puisse sans crainte utiliser ailleurs ses garnisons. Ainsi naissent les Volontaires Irlandais, que le château de Dublin manœuvre à sa guise, jusqu'au jour où leur attitude se révèle un peu plus nationale et dangereuse : et l'on arrive ainsi au seuil de l'ère nouvelle ouverte par notre Révolution.

En Bretagne, toute l'attention, au long du même siècle, se concentre sur deux épisodes, la conjuration du Marquis de Pontcallec sous la Régence, l'« affaire de Bretagne » qui met aux prises le duc d'Aiguillon et la Chalotais. Comme on s'est donné du mal, dans certains milieux, pour faire de Pontcallec un héros national ! Mais on a beau se battre les flancs, ce n'est pas un épisode dont on puisse vraiment tirer parti (1). Quelques nobles, envoyés à Paris par les Etats comme c'était l'usage, entrent en contact avec les milieux dévoués à Philippe d'Anjou, devenu roi d'Espagne, mais nostalgiquement tourné vers le trône de France. Plus manœuvrés que lucides, ils se trouvent englobés dans la conspiration de Cellamare. Quoi là-dedans de national et de Breton ? C'est une régression vers les erreurs de la Ligue, avec attente de l'appui espagnol pour une action dont on ne voit pas comment elle pourrait assurer, ne fût-ce qu'un jour, l'indépendance bretonne. Pontcallec, qui a fait de son château et de ses bois le centre de ce maquis, expie pour d'autres trop haut placés. Ce n'est à aucun degré un martyr de la cause bretonne, car la vraie Bretagne n'a pas levé un homme pour le suivre, mais un pauvre homme mis en avant par de rusés complices, dont les buts mêmes lui ont échappé.

Il est difficile, dans le duel d'Aiguillon-La Chalotais, de ne pas être injuste. Le sentiment breton semble avoir été unanime contre le duc, mais celui-ci n'a pas cru excéder les bornes d'un arbitraire entré dans les mœurs. Son grand tort a été de s'entêter dans une vengeance personnelle. On est tenté d'oublier son œuvre en Bretagne, œuvre impopulaire, puisque ses grands travaux demandaient leur main-d'œuvre à la corvée, œuvre nécessaire et bienfaisante néanmoins. Le procureur général du Parlement de Bretagne s'était fait des ennemis dangereux par son attitude à l'égard des Jésuites. Lorsqu'il y joignit le refus d'enregistrer un édit de finances refusé aussi par les Etats, il heurtait de front trop de puissances à la fois. La colère du roi, qui voulut l'exil des Parlementaires bretons, était attisée par un clan dont on vit l'influence quand d'Aiguillon, ayant enfin quitté la Bretagne, devint l'un des principaux ministres de l'Etat. D'Aiguillon se serait grandi en reconnaissant, après sa démission, la parfaite légalité des décisions du Parlement, et surtout la parfaite innocence de La Chalotais dans l'histoire des libelles anonymes.

Mais ces épisodes n'agitaient en somme qu'un milieu restreint : comme toute la France, la Bretagne signifiait alors, non point l'ensemble de la population, mais un petit nombre de privilégiés de la noblesse d'épée ou de robe. L'effervescence de Pontcallec et de ses amis, l'exil de La Chalotais, n'affectaient en rien un peuple qui, n'ayant pas voix au chapitre, se souciait peu de ces querelles en vase clos. La révolte du papier timbré est d'un tout autre caractère : elle prélude à la grande colère qui un jour secouera la France et non la seule Bretagne. Aussi n'est-il pas surprenant que la Révolution ait trouvé dans la province, surtout dans les villes, un terrain favorable. On peut même

(1) Voir l'excellent article d'Armand RÉBILLON dans le n° 6 de cette Revue.

dire que l'attitude du Tiers aux Etats de 1788 a servi de modèle aux délégués du Tiers, un an plus tard, aux Etats Généraux de 1789.

La Révolution flattait le sens démocratique des Bretons : elle ne tarda pas à froisser leur sens religieux. La Constitution civile du clergé eut en Bretagne et en Irlande le même effet : éloigner de la Révolution d'innombrables sympathisants catholiques. Les Irlandais de France se trouvèrent profondément ébranlés. La Brigade Irlandaise se scinda en deux tendances : émigration, qui mettait les exilés au service détesté de l'Angleterre ; fidélité quand même, qui fut parfois récompensée par la guillotine. Le Collège Irlandais de Paris fut dispersé par la tourmente et connut les mêmes divisions.

La Vendée, cependant, se soulevait. La Bretagne payait sa sympathie pour les malheureux Girondins. La chouannerie, sans être essentiellement bretonne, menait sa guerre acharnée sur les confins bretons du Maine, de l'Anjou, du Poitou, en pays gallo plutôt que bretonnant. Mais l'homme qui avait pris en mains la pacification de l'Ouest, Lazare Hoche, grand soldat et grand citoyen, allait bientôt réconcilier les Celtes avec le gouvernement de la République.

C'est, en effet, en Bretagne que se rassemblèrent les forces qui devaient débarquer en Irlande avec la complicité des Irlandais. Les pâles volontaires avaient cédé la place à une association virile et résolue, les Irlandais unis, dont un des chefs, Wolfe-Tone, était l'âme de l'expédition française.

On sait quelle série de désastreuses malchances anéantit ces espoirs. Au sortir de Brest, la tempête déporta le vaisseau amiral loin du gros de l'escadre. Parvenus en baie de Bantry, les lieutenants n'osèrent pas mettre les troupes à terre, et, craignant l'escadre anglaise, revinrent au port sans avoir rien tenté : quand Hoche survint avec son adjudant-général Wolfe-Tone, il n'y avait plus personne. L'année suivante, Humbert put débarquer dans la baie de Killala. Grossie en route de contingents enthousiastes qu'il n'avait rien pour équiper, sa troupe traça dans tout le nord de l'Irlande un lumineux sillage d'espérance, pour aboutir forcément à la capitulation de 1.500 Français et quelques milliers d'Irlandais sans armes devant les 30.000 soldats aguerris que Londres, en toute hâte, avait jetés en Irlande.

Encore quelques mois, et Wolfe-Tone lui-même, déçu, mais jamais découragé, participait à une troisième opération qui n'alla même pas jusqu'au débarquement. Les vaisseaux français qui portaient notre suprême tentative pour libérer l'Irlande furent capturés dans le Lough Swilly. Fait prisonnier, reconnu sous son uniforme français, Wolfe-Tone, en qui se résumait l'héroïsme et la gaieté de sa race, se donna la mort dans son cachot. La révolte générale de 1798, peut-être provoquée par les agents de Pitt, avorta misérablement. C'en eût été fini, si le jeune et pur Emmet, cinq ans plus tard, n'avait encore tenté un coup désespéré qui se termina par son supplice. Dès lors, on peut dire que l'alliance franco-irlandaise, si active pendant plus d'un siècle, n'est plus qu'un souvenir : mais si cher, si précieux, qu'on l'évoque aujourd'hui encore, en Irlande, avec une vive émotion.

Dans l'intervalle, Pitt avait arraché au Parlement protestant de Dublin, par la corruption la plus cynique, l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Les représentants de l'île n'allaient plus siéger à Dublin, mais à Londres, où leur petit nombre semblait incapable d'imposer aucune

loi favorable à leur pays. L'histoire d'Irlande, au XIX<sup>e</sup> siècle, se confond presque avec la chronique parlementaire de Westminster. Daniel O'Connell, orateur né, eut le mérite de contraindre les Anglais à « émanciper » les catholiques ; admis déjà à diverses carrières libérales et à l'élection censitaire, ils devenaient enfin éligibles. O'Connell alors porta son effort sur l'abrogation de l'acte d'union entre les deux pays, procédant par rassemblements populaires d'une ampleur toujours croissante. Mais Londres ayant interdit la réunion monstre aux portes de Dublin, il n'osa opposer la force à cette menace de force. Peu après cet immense échec moral, l'Irlande subissait un bien autre désastre. Obligés, pour payer leurs fermes, de vendre leurs céréales, les paysans ne vivaient que de pommes de terre. La maladie, tombant trois ans de suite sur cette indispensable nourriture, provoqua des famines dont la dernière fut effroyable. Cette mortalité affreuse, l'émigration en Amérique de tous ceux qui étaient jeunes et forts, eurent tôt fait de réduire de moitié la population gaélique en achevant de la démoralliser (Est-il rien arrivé de tel à notre Bretagne ?)

L'esprit d'organisation survivait cependant à O'Connell : on s'avisait de le transporter dans la revendication terrienne, Michaël Davitt fonda la Ligue Agraire. En même temps, les députés irlandais formaient un parti autonome qui revendiquait, à défaut de l'indépendance, une large mesure de décentralisation, le Home Rule. Ils prirent pour chef un jeune protestant, Charles Parnell, qui, dans une assemblée où s'affrontaient un Gladstone et un Disraëli, se tailla une place enviable en face de ces deux géants de la politique. Alors Davitt eut le génie de s'effacer, pour mettre à la tête de sa ligue agraire celui qui déjà dominait le Parlement. Ainsi la même volonté de fer dirigeait l'action nationale tout entière, au grand jour comme dans la clandestinité. Une tournée triomphale aux Etats-Unis consacra le prestige, désormais immense de Parnell. Il convertit au Home-Rule le vieux Gladstone, qui entraîna derrière lui les trois-quarts des libéraux. La scission de Chamberlain fit échouer le projet. Cinq ans plus tard, impliqué dans une affaire de divorce, Parnell était désavoué. Le groupe parlementaire, toute l'Irlande, se déchirèrent alors avec une fureur que n'apaisa point la mort du chef adoré ou haï : la question irlandaise, longtemps si obsédante, disparut de l'ordre du jour de Westminster.

La Bretagne ne pouvait, sous le nouveau régime, que devenir plus française. Qu'étaient, en effet, ces « libertés bretonnes », si âprement défendues par nos Etats et notre Parlement ? Des intérêts de privilégiés, sans bénéfice pour la masse des Bretons. Leur disparition s'inscrit tout simplement dans l'universelle abolition des privilèges, de même que la suppression des douanes intérieures ou des anciens poids et mesures. On ne voit aucun de nos représentants, dans les trois assemblées révolutionnaires, revendiquer de « libertés bretonnes » en dehors des droits généraux de l'homme et du citoyen.

Mais tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque dans le XX<sup>e</sup> : le Parlement de Londres n'a cessé de voter des lois spéciales pour l'Irlande, toutes de restriction, presque toutes de répression. Ces mêmes députés, ces mêmes lords, qui fondent leur propre existence légale sur l'imprescriptible liberté du sujet britannique, avec quelle allégresse, vingt fois, trente fois, n'ont-ils pas voté, dès qu'il s'agissait de l'Irlande, la suspension de l'Habeas Corpus ?

A partir de la Révolution, pas plus qu'il ne subsiste d'institutions bretonnes, ni même, officiellement, de Bretagne (ni de Picardie, ni de Roussillon, ni de Provence), il n'y a pas non plus une histoire de Bretagne qui se puisse dissocier de l'histoire de France. Dire que tous les vœux des Bretons n'ont pas été comblés, sous les nombreux régimes que la France a connus, c'est énoncer une banalité que toute autre ancienne province peut reprendre à son compte. La seule question est de savoir si, de la part des dirigeants successifs, la Bretagne a été l'objet particulier d'une discrimination défavorable.

On va nous dire : les chemins de fer. Vieille rengaine, effacée de la carte par le développement des transports non ferroviaires. Certes, on s'était bien plus préoccupé de relier Paris à tous les points extrêmes du territoire que de favoriser les relations transversales ; rien là de tragique, d'irréparable. L'Irlande, à cet égard, a été longtemps bien moins avantagée.

Que si l'on parle de religion, et quelque opinion que l'on puisse entretenir sur l'œuvre de Waldeck-Rousseau et de Combes, leurs lois n'avaient rien, en tout cas, qui visât spécifiquement la Bretagne. Elles ont eu plus de retentissement dans les régions où la ferveur catholique était plus vive ; mais c'est en tant que catholiques, non en tant que Bretons, que s'insurgeaient les protestataires. D'autres terroirs éprouvaient les mêmes réactions, et les états-majors qui en assuraient le concert ne résidaient pas en Bretagne.

Mesurons plutôt le courage qu'il fallut à Gladstone, fils très respectueux de l'Eglise Anglicane, pour concevoir et réaliser une loi par laquelle les catholiques, les neuf-dixièmes de la population d'Irlande, essaient enfin d'entretenir de leurs deniers l'Eglise rivale de la leur. La Séparation de l'Eglise et de l'Etat a donc, en Irlande, valu aux catholiques reconnaissants non pas la moindre subvention pour leur culte, mais l'arrêt de leur subvention au culte qu'ils ne pratiquaient point.

Reste alors la question de la langue : on voudrait ici l'aborder sereinement, la soustraire à cette âpre fureur revendicatrice qui la présentait comme une « exigence », sans doute pour mieux hérissier et raidir le partenaire français. On a parlé dans cette Revue de la culture bretonne. Se figure-t-on encore, sur les obscures allusions de la Ville-Marqué, que se cache on ne sait où un magnifique trésor littéraire, que des manuscrits non révélés chantent une épopée des temps arthuriens ? Hélas ! La langue bretonne n'a pas eu dans le passé l'appui qu'ont trouvé le gallois et le gaélique. L'appui d'une copieuse et authentique littérature nationale. Pas davantage, elle n'a connu le soutien d'une classe dirigeante entretenant des poètes ; ni la cour de ses princes, ni ses cours de justice, ne lui ont fait l'honneur de la parler. Le breton est donc resté confiné dans des limites sociales, et par suite linguistiques, assez étroites.

Tant que l'instruction est demeurée un privilège, le peuple breton a parlé sa bonne langue au naturel, sans l'empêcher de se corrompre sous d'inévitables influences. Devenu obligatoire, l'enseignement a été conçu dans un esprit non pas particulièrement antibreton, mais très méfiant à l'égard de toutes les anciennes langues, très soucieux de ne rien admettre qui contint le moindre germe de menace contre l'unité de la France. On est sans aucun doute allé trop loin. L'enseignement du français par la méthode directe, en méconnaissant les droits de la vie ; a trop souvent

abouti au plus effarant des jargons. La métroque bilingue aurait à sa fois mieux assuré la pénétration du français et contribué à la sauvegarde du breton.

Ne va-t-on pas maintenant tout aussi loin dans l'autre direction ? Afficher le mépris du français, prétendre non seulement que le breton vive, mais qu'il prenne toute la place, — c'est nous proposer une tyrannie nouvelle et plus intolérable, parce que vraiment absurde. C'est enchaîner le problème de la langue à cette position anti-française dont les plus clairvoyants dès avant la guerre devinaient ou soupçonnaient les attaches, c'est aimer le breton comme on l'aimait dans les universités de Hitler. On ne substitue pas à la langue universelle de la clarté et de l'esprit, à la langue qu'ont illustrée Chateaubriand et Renan, une langue honorable, mais limitée. On peut bien l'enfler artificiellement, lui faire brûler les étapes, la contraindre à valloir que valloir à exprimer des subtilités théologiques ou métaphysiques. Elle y perd ce naturel qui fait son charme, elle y perd tout contact avec son seul public possible, le peuple bretonnant. Elle n'est plus, la malheureuse, qu'une sorte d'otage aux mains de ses vrais ennemis, cette poignée de mandarins qui se confond trop souvent avec l'escouade du service allemand.

Mais, dira-t-on, le gaélique pourtant... Au fait, où en est le gaélique ? Et d'abord, il importe de ne pas perdre de vue que jamais le breton ne fut menacé comme le gaélique. L'anglais, imposé dans toutes les écoles, par tous les clergés, était en même temps la langue de l'oppressé, mais aussi la langue qui ouvrait le paradis américain. Dans le recul foudroyant du gaélique, l'attraction américaine a plus de part peut-être que la contrainte saxonne. La Ligue Gaélique, fondée en 1893 par Douglas Hyde, a probablement sauvé la langue à la dernière minute. Qui la parlait encore ? Les plus pauvres des déshérités, dans des îles séparées du monde, sur des promontoires désolés. L'Irlande victorieuse a voulu ressusciter — le mot est à peine assez fort — la langue des aïeux. Ces îles, ces promontoires, sont devenus le Gaeltacht, le lieu sacré de la nouvelle culture. Des fournées bisannuelles d'instituteurs ont fait des séjours aux îles Blasket, aux îles Arran, dans le haut Donegal, pour capter le gaélique à ses dernières sources de vie. On a fait à ce Gaeltacht des piqûres économiques intraveineuses pour l'empêcher de se vider de son dernier sang. Effort méthodique, soutenu ; obligation du gaélique à tous les degrés, chez tous les fonctionnaires, au Parlement.

L'effort n'a pas été vain : le gaélique est devenu un snobisme après avoir été comme une lèpre. Mais croit-on que le voisinage immédiat de l'Angleterre — sans compter l'Ulster ! — permette jamais de négliger la langue anglaise ? Croit-on que la fascination des Etats-Unis ait beaucoup perdu de sa force ? On peut, avec l'anglais comme seul truchement, parcourir toute l'Irlande sans risquer de n'être pas compris. Je ne sais si l'on pourrait s'y promener en refusant tout autre intermédiaire que le gaélique sans éprouver quelque déception.

La littérature gaélique se heurte, comme la bretonne, à l'obstacle des dialectes. Ou bien elle cherche à les unifier dans une pseudo langue littéraire aussi fautive que le super-breton de nos mandarins ; ou bien ils passent tels quels dans la littérature, avec ce qu'ils ont de savoureux et d'instinctif. Encore faut-il qu'on les laisse passer. Je m'explique. Le public possible de l'écrivain gaélique ne peut pas acheter ses œuvres, il est trop pauvre. Qui donc les achète ? L'organisme officiel qui meuble

les bibliothèques populaires. Quand on sait avec quelle fermeté fonctionne en Irlande la censure d'Etat, on peut conclure que l'écrivain gaélique ne dit pas tout ce que lui inspire son génie, mais ce que l'on veut bien lui laisser dire ; et s'il a le caractère vraiment par trop indépendant, eh bien, il ne dira plus rien du tout. Croit-on que ce sont les lecteurs gaéliques qui ont fait la fortune des mémorialistes des îles Blasket ? Le jeune O'Sullivan comme le vieil O'Crohan ne se sont un peu enrichis que par la traduction. Quelle vue matérielle des choses de l'esprit ! Mais n'est-il pas souhaitable que l'écrivain vive de sa plume ?

Est-il donc paradoxal d'avancer que la situation du breton est, au fond, meilleure que celle du gaélique ? Notre million de bretonnants — et je suis modeste — est une base sérieuse et vivante. La littérature bretonne n'est pas protégée par l'Etat ; heureusement ! Si on peut la protéger contre ses mandarins, si on sait limiter ses ambitions, si on ne veut pas demain la poser en rivale de littératures riches et complètes, elle est sauvée. Langue de paysans et de marins, dont la plupart de nos lettrés ne sont même pas les petits fils, mais les fils directs, le breton a son domaine : le récit, la légende, le poème élégiaque ou mordant. Qu'il le laboure, l'approfondisse, qu'il y règne en maître. Tant qu'il ne nous donne pas l'équivalent de *Mireio*, je tiens qu'il en est encore à son apprentissage de grande langue vivante et expressive.

Est-il nécessaire de conclure ? Il ne suffit pas que l'Irlande et la Bretagne soient deux pays peuplés de Celtes pour qu'on les croie en tous points comparables : leurs différences sont peut-être plus profondes que leurs ressemblances. Longtemps l'Irlande a vécu à l'écart ; les premières incursions normandes ne l'ont pas entamée vraiment ; jusqu'au milieu du xv<sup>e</sup> siècle elle a absorbé ses conquérants ; il faut même attendre le règne d'Henry VIII pour sentir la force de la mainmise anglaise. A cette date, la Bretagne avait parachevé le mouvement qui la portait dans les bras de la France.

A ceux qui soutiendraient que l'union avec la France a été néfaste pour la Bretagne, on ne peut que montrer le sort de l'Irlande face à l'Angleterre, car le bonheur n'a souvent tout son sens que devant le malheur d'autrui. Outre les trois siècles de conquête sporadique, elle a connu trois longs siècles de spoliation, de dépossession, de dégradation. Quelles souffrances nationales bretonnes avons-nous à mettre dans cette balance ? Quelles paroisses catholiques d'Irlande ont connu l'aimable émulation de Saint-Thégonnec et Guimiliau ?

L'Angleterre moderne a tout de même une sorte d'instinct qui lui dicte certains gestes. Après avoir écrasé les Boërs, elle leur a fait confiance et elle a eu raison. Elle aurait pu en mobilisant un appareil énorme, écraser aussi l'Irlande de 1920 : elle l'a meurtrie, mais elle a traité. Ce statut de dominion dont jouit l'île d'Émeraude, est-il si dérisoire ? De Valera l'a cru, seize ans de maturité politique l'ont détrompé ; car la Grande-Bretagne n'est pas exigeante, pourvu qu'on lui laisse l'ombre d'un semblant de raison de croire à l'existence d'un vague lien fédéral avec l'Irlande.

Le fougueux Sean Mac Bride voulait rompre avec toute cette anglophilie : mais le voilà ministre des External Affairs dans un cabinet Costello ; or Costello, il y a vingt ans, était de l'équipe Cosgrave, que De Valera chassa du pouvoir en 1932 comme trop anglophile. Comprenez qui pourra cette curieuse alliance. Mais Costello, en assumant le pouvoir,

chante la louange de la commonwealth britannique ; et les lois économiques qui ont dicté l'équivalence « charbon-bétail » sont aussi valables que jamais.

La Bretagne n'a pas à se poser de tels problèmes. Notre place dans la vie nationale française est à la mesure, variable, de notre apport de valeurs vivantes. A ceux qui, heureusement rares, se sont avilis aux pieds de Pöccupant, nous opposons la foule de ceux qui se sont ennoblis dans le sacrifice volontaire. Les uns ne représentent qu'une poignée de dupes, fanatisés et lamentables, dans le jeu ignoble de quelques meneurs ; les autres incarnent toute la Bretagne dans ce qu'elle a de plus noble et de plus fier. En 1916, le titre de noblesse d'un Irlandais, c'était d'avoir trempé dans l'insurrection de Pâques ; pour un Breton du même temps, de s'être trouvé à Verdun pour contenir l'ennemi. Rien ne montre mieux combien il est impossible d'assimiler deux courbes nationales si divergentes. Étudions l'Irlande avec une compréhension et une sympathie de Celtes ; mais gardons-nous de croire que tout ce que fait l'Irlande, la Bretagne se doit de l'imiter. Connaitre son histoire et connaître la nôtre, voilà qui suffit pour dissiper un tel mirage.

A. RIVOALLAN.

Note complémentaire à l'article de la NOUVELLE REVUE DE BRETAGNE N° 1 — Janvier-Février 1948 — sur LAMENNAIS EN 1848.

*Le signataire de la lettre inédite publiée à la p. 9, et qui signe GILLAND, ouvrier serrurier, est effectivement un des conteurs populaires de cette époque, comme Savinier Lapointe, le tisserand Magu, Dupont (Pierre) ou Lebreton. Le titre complet du livre adressé à Lamennais est le suivant : Gilland (Jérôme-Pierre). Les Conteurs ouvriers dédiés aux enfants des classes laborieuses. Avec une préface par George Sand.*

*La fille du braconnier ; L'incompris ; Le petit Guillaume ; Le fermier et le curé ; Chansons et poésies. — Paris, l'auteur, 1949 — in-16 xxxii — 361 p.*

*On a de lui, en outre : Gilland (J. P.). Revue anecdotique des Associations ouvrières, par Gilland... 1<sup>re</sup> partie - Paris. Librairie démocratique 1850, in-16, 95 p.*

*(Les petits livres du peuple - n° 1).*

Christian MARECHAL.



## A PROPOS DU CONGRÈS ARTHURIEN DE QUIMPER

# LES ROMANS ARTHURIENS

Du 31 Août au 6 Septembre 1948, à Quimper, aura lieu, sous la présidence de M. Frappier, professeur à l'Université de Strasbourg, un « Congrès arthurien »<sup>(A)</sup>. On désigne sous ce nom une assemblée de romanistes, de celtisants, savants, érudits et universitaires, qui, venus de plusieurs pays du monde, confronteront leurs découvertes, rapprocheront leurs méthodes, et tenteront de coordonner leurs efforts en vue de résoudre certains problèmes posés par la littérature arthurienne.

### LE ROI ARTHUR

Les romans arthuriens (plus souvent appelés romans « bretons ») sont des œuvres narratives en vers et en prose, rédigées depuis 1150 jusque vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, surtout en France, mais également dans le pays de Galles, en Angleterre, en Allemagne même, et dont les héros gravitent tous (ou à peu près) autour de la Cour du Roi Arthur. On les désigne aussi sous le terme de « romans de la Table Ronde », du nom de la table où se réunissaient, dans une égalité héroïque, les chevaliers de cette Cour.

Quel est donc ce personnage dont le nom et les aventures ont ainsi enrichi les lettres européennes ? S'il faut en croire ses historiens (1), Arthur n'était qu'un simple chef de clan celtique, un Gallois du Nord, qui lutta au VI<sup>e</sup> siècle (2) contre l'invasion anglo-saxonne en Grande-Bretagne.

Quand on cherche des précisions historiques, on n'en trouve guère.

Les premiers monuments consacrés par les clercs à l'histoire des Bretons ne parlent pas d'Arthur. Dans le « *De excidio et conquesta Britanniae* » (Ruine et Conquête de la Bretagne) composé par le moine Gildas au VI<sup>e</sup> siècle (datant de 545 environ) on parle surtout de l'aide apportée aux Bretons insulaires par un chef d'origine romaine, Ambrosius Aurelianus. L'histoire ecclésiastique des rois Anglais (en latin)

(A) Le premier congrès arthurien a eu lieu en 1930 en Angleterre, à Glastonbury, lieu resté célèbre par l'abbaye où les moines avaient prétendu découvrir le tombeau du roi Arthur (en 1189).

(1) Lewis Jones : King Arthur in history and Legend. 1911 — E. K. Chambers : Arthur of Britain. 1928. — Kemp Malone, The historicity of Arthur, (Journal of Engl. and germ. philology, 1924).

(2) L'un de ses premiers biographes le fait mourir en 542.

due au clerc Bède (qui était né en 673 dans le Northumberland) précise quelques noms de chefs saxons (Hengist et Horsa) ou de chefs bretons (Vortigern et Cedwalla) mais... pas encore d'Arthur.

C'est dans une chronique latine anonyme du IX<sup>e</sup> siècle — attribuée par certains manuscrits à Nennius — intitulée *Historia Britonum*, que l'on voit paraître pour la première fois (3) Arthur. On apprend alors qu'il « combattait en même temps que les rois bretons, mais qu'il était « chef de guerre (*dux bellorum*) ». Et dès lors nous connaissons qu'il a livré douze batailles contre les envahisseurs saxons, batailles dont la douzième, celle du mont Badon, avait déjà été précédemment signalée mais était considérée jusqu'alors comme une victoire d'Ambrosius. Arthur est déjà un héros, capable de vaincre à lui tout seul des centaines d'ennemis ; il lui arrive d'être miraculeusement aidé dans tel combat, par « l'image de la Vierge » ou « la vertu de Notre-Seigneur ». Les traditions arthuriennes se précisent, non seulement dans les vies de saints bretons (St-Cadoc, St-Patern, St-Carantoc) mais aussi dans les *Gesta Regum Anglorum* (Histoire des rois anglais) de Guillaume de Malmesbury, ouvrage paru en 1125. Ici on considère Arthur comme un très grand guerrier ; l'auteur nous parle de son neveu Gauvain et de ses exploits ; le peuple, ajoute-t-il, raconte au sujet d'Arthur « des histoires à dormir debout » ; de « vieilles fables » affirment que ce roi n'est pas mort, qu'il reviendra un jour parmi les siens.

### GAUFREI DE MONMOUTH

Il devait appartenir à un clerc d'origine galloise, Gaufrei, du monastère de Monmouth, mort évêque de Saint-Asaph, de rassembler dans trois livres remplis à la fois d'érudition, d'imagination et de charme, mais poétiques et non historiques, les traditions méprisées par Guillaume de Malmesbury. Ce sont : les *prophéties de Merlin* (1135), *L'Histoire des rois de Grande-Bretagne* (1137), et la *Vie de Merlin* (1148). Nous voyons, dans ces trois œuvres latines la légende se développer, s'animer, se construire.

Ici nous apprenons qu'Arthur, fils d'Uther Pendragon (4) reconquiert la Grande-Bretagne à la mort de son père, en luttant contre les Saxons. Il va plus loin, et s'empare de l'Ecosse, de l'Irlande, des Orcades, puis de toute la Gaule. Enfin il va jusqu'à déclarer la guerre aux Romains. Mais au moment même où il vient de remporter sur eux une éclatante victoire près d'Autun, et où il s'apprête à marcher sur Rome, on lui apporte une terrible nouvelle : son neveu Modred, à qui il avait laissé son royaume, a pris la couronne, et a épousé la reine Guanhumara. Ainsi trahi, Arthur retourne en Grande-Bretagne. Il inflige à Modred et à ses troupes une sanglante défaite, à Camlann. Modred est tué ; malheureusement Arthur, mortellement blessé, est transporté dans l'île d'Avallon, où sa sœur Morgen, l'enchanteuse, doit soigner ses blessures.

Autour d'Arthur apparaissent, chez Gaufrei, son neveu Gauvain, son sénéchal Keu (ou Kei), son écuyer Bedwer, Ivain, fils d'Urien, d'autres encore. Dans la *Vie de Merlin*, le prophète enchanteur multiplie les prédictions, les prodiges et les promesses.

(3) Au chapitre 56.

(4) C'est-à-dire probablement Pendragon le terrible.

## LA LITTÉRATURE DE LA TABLE RONDE

Deux Normands, Geffrei Gaimar (5) et Maître Wace, de Caen, firent connaître au continent les récits de Gaufré de Monmouth. (6) Alors se répand dans toute la France et même l'Europe, le goût de la « matière de Bretagne ». On trouve, dans la poésie des troubadours, des allusions à Arthur (« perdu comme Arthur »). Des Italiens prennent des noms empruntés à la légende arthurienne (comme Gauvain).

Cette littérature est, au début, représentée par les *lais* de Marie de France; ce sont des contes en vers très délicats, brefs (8 syllabes) mais charmants, poétiques dans leur concision (tels le *Lai du Chêne-jeuille* sur la rencontre des deux amants Tristan et Iseut, ou le *Lai d'Yonec*, qui nous fait penser à l'*Oiseau bleu*.)

Ce sont les poèmes sur *Tristan* qui nous offrent le premier modèle de « roman » breton; Gaston Paris en a montré l'antiquité (7). Nous en avons conservé plusieurs versions en prose et en vers. L'amour plus fort que la mort, le philtre magique liant les âmes et enchainant les corps, le cœur égarant la raison, ce sont là des thèmes qui restent dans toutes les mémoires. Les deux héros, Tristan, tour à tour guerrier d'une bravoure épique, poète amoureux, fou errant; Yseut, jouet d'une fatalité qui lui fait trahir son frère, puis son époux; l'union des deux amants dans la tombe, illustrent des pages qui demeurent parmi les plus émouvantes de la littérature universelle.

Puis les grandes œuvres de Chrétien de Troyes viennent apporter la sagesse française (parfois un peu étroite) la courtoisie méridionale (parfois un peu précieuse) le goût latin de la psychologie, dans les légendes celtiques. C'est que Chrétien, comme tous ses successeurs écrit pour un public mondain, aristocratique; en un mot les romans arthuriens deviennent chez lui des romans *courtois*. *Erec et Enide*, *Ivain* ou le Chevalier au Lion, *Lancelot* ou le Chevalier à la Charrette sont bien plus des romans de mœurs (8) que des contes merveilleux; les problèmes de l'amour aux prises avec l'ambition chevaleresque, avec la ruse féminine, avec l'amour-propre masculin, y sont les vrais sujets; mais les héros y baignent dans une atmosphère bretonne. Il est vrai que l'on voit Arthur prendre progressivement la place d'un Charlemagne breton, puis d'un roi mondain (en attendant que, dans les romans plus tardifs il devienne un tantinet ridicule, parce que trompé par Guenièvre.)

Il faut faire une place à part à Perceval le Gallois, que Chrétien écrivit sur la demande de *Philippe d'Alsace*; le thème de l'initiation du chevalier vient s'y joindre à des récits sur le Graal, le vase sacré où Joseph d'Arimathie avait recueilli le sang du Christ. Les poètes médiévaux, puis l'érudition moderne (en particulier Étienne Gilson) ont vu dans ce Graal la préfiguration de l'Eucharistie.

Si Tristan avait ouvert la littérature de la passion, si les héros arthuriens avaient inauguré l'Aventure, Perceval commençait la *Queste*

(5) Dans une œuvre aujourd'hui perdue.

(6) L'œuvre de Wace s'appelle *Brut*, ou geste des Bretons (on faisait de Brutus descendant d'Enée le héros époux des Bretons).

(7) *Revue de Paris*, 15 Avril 1894.

(8) Lire à ce sujet le livre magistral de M. Gustave Cohen : *Un grand romancier d'amour et d'aventures au XIII<sup>e</sup> siècle, Chrétien de Troyes*.

du Graal, qui, à travers les écrivains Robert de Boron en France, Gottfried de Strasbourg, et Wolfram, d'Eschenbach en Allemagne, allait aboutir à la recherche de la pureté chevaleresque et chrétienne (avec les types héroïques de Bohort et de Galaad.)

La matière de Bretagne est loin d'être épuisée après Chrétien de Troyes; il faudrait plusieurs volumes pour narrer les aventures de Gauvain, héros de plusieurs poèmes comme la *Mule sans frein*, ou le *Cimetière périlleux* (le Moyen Age disait « l'Atre périlleux »); et d'autres personnages encore, tels Guinglain, Caradoc, Mériadec ou le Chevalier aux deux épées, Fergus, Méraugis de Portlesguez, Perceforest même (qui ressemble au Prince de la *Belle au Bois dormant*) ont charmé les lectrices du Moyen Age. (9)

## LES SOURCES CELTIQUES

Quelles sont donc, dans cette masse énorme d'ouvrages, les questions qui arrêtent les érudits depuis près de cent ans? C'est que toutes les œuvres dites arthuriennes, j'entends les œuvres *écrites*, sont postérieures à Gaufré de Monmouth. Est-ce là une raison suffisante pour considérer Gaufré comme le véritable créateur de la légende arthurienne? C'est là-dessus que les avis ont différé.

Nous connaissons des traditions différentes des écrits latins de Gildas, Nennius, ou même Gaufré de Monmouth. Celui-ci ne dit-il pas lui-même qu'il a puisé ses informations dans un vieux livre gallois? Les chanteurs du pays de Galles avaient répandu le goût de la musique bretonne (ils s'accompagnaient sur la harpe) et des contes celtiques. L'on retrouve, dans certains remaniements en prose galloise du XIII<sup>e</sup> siècle, des récits intéressants, appelés « contes d'enfants » (*mabinogion*, en gallois) (10).

À côté d'eux, également attestés par diverses allusions et par des traductions en vers, on rencontre des *Lais* bretons, répandus à travers l'Angleterre, puis la Normandie et la France par des harpeurs de Petite Bretagne. Les *lais* rédigés par Marie de France, pour romanesques et poétiques qu'ils soient, sont primitivement des imitations de ces *lais* en langue celtique, poèmes avec accompagnement musical ou *note* très appréciés au XII<sup>e</sup> siècle. Leurs noms (*Bisclavret*, *Yonec*, le *lai du Léanitic* ou Rossignol) contiennent la preuve de leur origine.

Dans ces contes, et plus tard dans les romans de la Table Ronde, on entrevoit une nature remplie de merveilleux; des châteaux enchantés ouvrent leurs portes sur des fêtes où tout est organisé par une main mystérieuse; des navires sans pilote et sans voile ni rame y conduisent les chevaliers vers le lieu de leur guérison, de leur amour ou de leur éternel sommeil; des fées et des enchanteurs viennent y aider les hommes, des personnages y sont doués de qualités surhumaines.

Ces scènes féeriques ressemblent bien aux traditions celtiques; le *livre noir* de *Caermarthen*, en gaélique, ou les vieux contes irlandais (particulièrement les *immrama*, ou odyssées) que Georges Dottin a fait connaître au grand public dans sa *Littérature celtique*, sont remplis de ces thèmes.

(9) L'analyse très brève des romans qui leur sont consacrés remplit un copieux volume de l'Histoire littéraire de la France (le tome XXX).

(10) Traduit par J. Loth.

C'est pourquoi, assez longtemps, plusieurs savants ont voulu voir dans les romans arthuriens la survivance des thèmes de la littérature épique des pays celtes, et particulièrement des contes populaires bretons ou gallois, ou des traditions païennes de la mythologie irlandaise. Mais tandis que certains, comme Zimmer, ou Brugger, ou, bien entendu, Hersart de La Villemarqué, avec beaucoup de patience et peu d'esprit critique, considéraient que la plupart des récits arthuriens se localisaient en Petite-Bretagne, d'autres, plus savants folkloristes et philologues, replaçaient les origines de nos romans bretons en terre cornouaillaise et surtout galloise. C'est à Ferdinand Lot, ainsi qu'aux savants Brown, Nutt et Bruce, que l'on doit les localisations les plus intéressantes. D'autre part, les travaux des écoles britannique et américaine, (avec Eugène Vinaver, Miss Paton, Nitze et Cron, Roger-Sherman Loomis, d'autres encore), mettaient au premier plan l'importance du folklore irlandais, de la mythologie féerique des Celtes, sinon comme origine directe, au moins comme source lointaine des contes arthuriens.

Face à ces celtisants de valeur, un esprit logique et positif, doublé d'un écrivain séduisant, M. Faral, professeur au Collège de France, s'est appuyé sur les plus anciens textes connus, et a échafaudé sur eux un système destiné à prouver que Gaufré de Monmouth est, à peu de chose près, sinon l'inventeur des traditions celtiques, tout au moins le premier introducteur de celles-ci dans le domaine littéraire.

Contre lui bien des lances ont été et seront encore rompues. Mais nombre d'érudits français et étrangers se sont attachés à la valeur littéraire et à l'importance historique des textes arthuriens (11), d'autres ont continué à étudier le problème des origines.

Nous manquons encore, malgré les travaux d'un Paulin Paris ou d'un Jacques Boulanger, qui ont vulgarisé des traductions et des adaptations, d'une synthèse sur les Romans de la Table Ronde. L'édition de certains d'entre eux fait défaut; nous attendons encore le lexique des noms propres qui y sont contenus; et le besoin se fait sentir de l'étude littéraire complète de leurs héros (mis à part Arthur et Merlin) (12), ou de l'étude historique de leurs thèmes et de leurs influences.

Ainsi, pour les romanistes, nombreuses sont les questions qui restent pendantes; elles seront certainement abordées au Congrès de Quimper. Mais, même pour les profanes, la « matière de Bretagne » reste un domaine plein de charme. A qui veut se donner la peine de les lire, les romans arthuriens offriront encore, avec des héros éternellement vivants, l'oubli de la réalité, et le paradis merveilleux des anciens Celtes.

C. FOULON.

(11) J. BÉDIER, *Tristan et Yseult*, (chez Piazza). — TUFFRAU : *Les lais de Marie de France*. — PAUPHILET : *La roue des Fortunes Royales ou la Gloire d'Artus Empereur de Bretagne*, d'après les anciens textes (Piazza). Etude sur la quête du saint Graal. — FRAPPIER : *La mort du roi Artu* (édition) - et *Etude sur la mort du roi Artu*, 1936. F. LOM : *Etudes sur le Lancelot en prose*.

(12) Pour Arthur, voir la première note sur ses historiens. Pour Merlin, consulter l'ouvrage récent de Paul ZUMTHOR : *Merlin le Prophète*, (1942). Sur le Graal, lire aussi Burdach : « *Der Graal* » 1939.



## UN « RHÉTORICQUEUR » BRETON JEHAN MESCHINOT (1420?-1491)

EN même temps que l'école des « humanistes », se fonda, au xv<sup>e</sup> siècle, l'école des « rhétoriciens ». L'une et l'autre avaient la même ambition : donner des lois au style, épurer et enrichir la langue française en remontant à sa source : le latin. A cette œuvre considérable, qui se continuera au siècle suivant, les humanistes apportèrent plus de raison, les « rhétoriciens » plus de mesure.

Ces derniers se recommandaient volontiers d'Alain Chartier (1385-1430?) qui, d'après une tradition ancienne, aurait reçu de la dauphine Marguerite d'Ecosse, belle-fille du roi Charles VII, un baiser sur la bouche, parce que d'« ycelle étoient yssus tant de mots dorés ». Alain Chartier, on se le rappelle, est l'auteur en prose du *Quadrilogue invectif*, du *Curial*, du *Livre des Trois Vertus*, et, en vers, du *Bréviaire des Nobles* et de poésies amoureuses.

La réputation d'Alain Chartier, « haut et scientifique poète, orateur magnifique », pour exagérée qu'elle nous paraisse aujourd'hui, a été très considérable. Même ce qui, chez lui, nous choquerait le plus, la déclamation, le pédantisme, l'excès des souvenirs antiques, le goût de l'allégorie, enthousiasmait les lecteurs de son temps, encore tout imprégnés des habitudes du siècle passé. Il n'en est pas moins un bon prosateur en même temps qu'un vigoureux moraliste et un « patriote » décidé.

L'école des « rhétoriciens », qui en dérive, a été très admirée durant tout le xv<sup>e</sup> et la première partie du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'au moment où les auteurs de la Pléiade imposèrent leurs théories et créèrent, en revenant, eux aussi, à l'antique — mais en développant le sentiment de la nature et l'individualisme, de nouveaux modes d'expression.

Le principal auteur du xv<sup>e</sup> siècle, Jehan Meschinot, gentilhomme de la garde ducale, puis maître d'hôtel de la « royne de France », Anne de Bretagne, appartient à cette école des « rhétoriciens ».

Mais il n'est pas un élève, ni un imitateur direct d'Alain Chartier. Il semble, en effet, que ce fut sous l'influence du chevalier flamand, Georges Chastellain, historiographe des ducs de Bourgogne (1405-1475) qu'il a été amené à écrire la presque totalité, tout au moins, de ses poèmes.

Le goût des lettres et des arts était plus développé, pendant la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, dans certaines cours seigneuriales qu'à la cour du roi de France. — Le roi de France, c'est d'abord (jusqu'en 1422) le pauvre fou Charles VI, puis « le petit roi de Bourges », Charles VII, qui, durant les premières années de son règne, ne paraissait même pas décidé à reconquérir le royaume, dont le traité de Troyes (1420) l'avait dépossédé. Il existait alors des princes lettrés, mécènes plus ou moins fastueux. Les deux derniers ducs de Bourgogne, Philippe le Bon (1419-1467) et Charles le Téméraire qui, entre parenthèses, ne résidaient guère à Dijon, capitale de leur duché, mais en Flandre ou dans le Brabant, le duc de Bourbon, le duc de Bretagne, François II, et plus tard la duchesse Anne, entretenaient à leur cour des écrivains et favorisaient des artistes. Les Flandres étaient un foyer intellectuel de premier ordre, dont Monstrelet et Chastellain étaient les chroniqueurs attitrés, comme Robertet était celui du duc de Bourbon. Et si, en art, on parle d'une « école bourguignonne », c'est parce que des Flamands d'origine, Claus Sluter et son neveu Claus de Werve ont sculpté, à Dijon, quelques-uns de leurs plus admirables chefs-d'œuvre.

Le plus bel esprit de la cour nantaise de François II était donc Jehan Meschinot. On ne sait exactement ni où il est né, ni à quelle date. On présume que ce fut, sinon à Nantes, du moins dans les environs et vers 1420. En effet, dans le supplicie qu'il adresse au duc François II pour en obtenir des subsides complémentaires — supplicie en prose dont l'idée et le ton font un peu penser à l'Épître de Clément Marot au roi « pour avoir esté desrobé », — et il signe du pseudonyme allégorique « le Banny de Liesse », il rappelle qu'il a déjà servi ses prédécesseurs Jean V, François I, Pierre II et Arthur III et a guerroyé sous eux. Or Jean V est mort en 1442. On sait d'ailleurs que Meschinot continua à servir loyalement François II, la duchesse Anne et son premier mari, le roi Charles VIII. Soit plus de soixante ans de services divers, mais continus. Enfin, son épitaphe, rédigée en vers par un de ses admirateurs fait connaître avec précision la date de sa mort. C'est :

Mil cinq cens neuf moins plus no  
Douze en septembre..

c'est-à-dire « mil cinq cents, neuf en moins, non en plus », soit le 12 septembre 1491.

Indépendamment des désordres de sa vie privée, très analogues à ceux que Brantôme prêtera aux seigneurs de la cour de François I, qui dérangerent plus d'une fois l'économie de ses finances, on peut

tenir pour assuré que la vie de Meschinot se déroule dans l'ombre de ses maîtres. C'est en les accompagnant dans leurs déplacements et à la guerre qu'il rencontra celui sans lequel il n'eut peut-être pas écrit, Georges Chastellain.

Les rapports des maisons princières de Bourgogne et de Bretagne avaient été rendus fréquents par les grands événements de la Guerre de Cent Ans. Aussitôt après la Querelle pour la succession de Bretagne, Philippe le Hardi, chef de la seconde maison de Bourgogne avait, devant le roi Charles V, pris le parti de Jean IV, accusé de félonie, et l'avait soutenu dans ses démêlés avec le connétable de Clisson. Le successeur de Jean IV s'acquitta de cette dette de reconnaissance en faisant entrer la Bretagne dans l'alliance anglaise, aux côtés du duc de Bourgogne, en dépit de l'opposition des États.

Un des frères de Jean V, Arthur de Richemont, le futur Arthur III, celui qui accepta, en 1425, l'épée de connétable de France, avait épousé une fille de Philippe le Bon. Dix ans plus tard il devait en quelque sorte présider à la signature du traité d'Arras, qui réconcilia momentanément Charles VII et le « grand duc d'Occident ».

Ce que Bourgogne et Bretagne recherchaient dans l'alliance anglaise c'était surtout un appui pour préserver l'indépendance de leurs duchés, mise en danger chaque fois que le roi de France reprenait de l'autorité. C'était leur puissance féodale qu'ils jugeaient menacée. C'est pour la même raison qu'ils prirent part aux ligues seigneuriales ou même les dirigèrent, comme en 1440 (la Praguerie) et 1442, sous Charles VII, et en 1465 (Ligue du Bien public), sous Louis XI.

J'aventurerais volontiers que c'est à cette occasion que Georges Chastellain et Jehan Meschinot se rencontrèrent, car il semble bien que, avant cette date, notre Breton n'avait guère écrit. Georges Chastellain, que Meschinot appelle « Georges l'Adventurier », et dont la vie auprès de Philippe le Bon montre plus d'une analogie avec la sienne, n'était pas seulement le chroniqueur « filandreur » que les historiens de la Bourgogne, H. Drouot et J. Calmette, jugent avec trop de dédain. Il ne manquait pas de verve et savait à l'occasion se montrer aussi passionné que narquois. Déjà en relations avec d'autres « rhétoriciens », il trouva dans le sieur des Mortières — Jehan Meschinot — plus d'une conformité avec son tempérament. Même loyalisme pour leurs princes, même haine du roi Louis XI (dans sa ballade du *Lyon rampant*, Chastellain l'avait comparé à l'« araigne »), même goût des lettres. Il se trouva aussi que ces conservateurs politiques, désireux de nouveauté littéraire, tenaient l'un et l'autre plus au Moyen-Age qu'ils ne l'auraient cru et prenaient trop de plaisir aux acrobaties politiques, aux allégories et aux développements discursifs que les humanistes, gens de meilleur goût, commençaient à dénoncer.

Les « rhétoriciens » étaient convaincus qu'ils avaient fait preuve de supériorité et s'admiraient beaucoup mutuellement quand, en écrivant, ils avaient réussi de véritables tours de force. Sans doute se sont-ils trompés. Ne les critiquons pas trop néanmoins : ils ont eu, à un très haut degré, l'idée que, pour bien écrire — ce qui est la seule manière de respecter son lecteur — il faut se méfier de l'extrême facilité et apporter à son ouvrage beaucoup d'application et d'efforts.

C'est Chastellain qui « amorça » Meschinot. Au début de l'année 1465, qui vit se former la Ligue du Bien public, il lui adressa, en forme d'« envois », de petites pièces de six vers chacune, contenant outre des sarcasmes à l'égard de Louis XI, un conseil moral dont les grands pourraient bénéficier. Chacun de ces « envois », commençant, suivant la coutume, par le mot « Prince », ils sont connus dans l'histoire littéraire sous le nom de *Les Princes*. Meschinot ne ne manqua pas d'entrer dans le jeu. En réalité Chastellain donnait à son correspondant, avec le sujet, la dernière strophe de la ballade qu'il aurait à composer et qu'il terminerait par le dernier vers de l'envoi.

Mis en goût par sa réussite, encouragé par François II, Meschinot s'adonna avec plus d'activité à ces passe-temps poétiques. Les pièces qu'il écrivit alors furent souvent inspirées par les événements : telle la *Briefve Lamentation et Complainte de M<sup>me</sup> de Bourgogne* que lui demanda de composer le prince de Croy, venu en apporter la nouvelle à Nantes, telle la *Prosopopée de la ville de Nantes qui se plaint de l'Interdit*, jeté en 1471, par l'évêque Amauri d'Acigné dont les démêlés avec François II l'avaient fait mettre au ban du duché ; telle encore la complainte pour la guérison de ce duc.

Comme tous les hommes de son temps, Meschinot est un chrétien convaincu. C'est à ce sentiment profond qu'est due la *Commémoration de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Mais c'est à la Vierge, devenue « la grande adoration du Moyen âge » que vont surtout ses dévotions. Ainsi que dans la légende du *Jongleur de Notre-Dame*, pour elle, aucun effort ne lui coûte : c'est surtout pour elle qu'il multiplie ses acrobaties verbales et qu'il écrit cette *Oraison* de huit vers, aux rimes opulentes, dont les mots peuvent être retournés de deux cent cinquante-six façons différentes, sans cesser de présenter un sens. Est-il besoin d'ajouter que Meschinot nous conduit ainsi aux confins d'un galimatias déclamatoire et prétentieux ?

Mais le poème auquel il dut principalement sa notoriété au xv<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle (car Meschinot eut la fortune d'avoir ses œuvres plus fréquemment réimprimées que celles de François Villon, avec lequel il ne saurait pourtant entrer en concurrence) est le poème allégorique et moral qui a pour titre *Les Lunettes des Princes*. Le titre dérive nettement des *Princes* de Georges Chas-

tellain. Les idées exprimées sont celles des temps où l'amour des princes ne se manifeste pas nécessairement par des flagorneries et n'empêche pas leurs sujets de leur donner de sages conseils ou de rudes avertissements et de leur rappeler que, après leur mort, leur condition ne sera pas différente de celle des plus misérables. Rien ne subsistera de leur force. S'ils veulent laisser d'eux un souvenir reconnaissant, ils auront dû accomplir de leur vivant, des actions glorieuses, louables et bonnes.

*Les Lunettes* de Meschinot sont, sinon magiques du moins allégoriques. Il les tient de la Raison ainsi qu'un petit livre intitulé « Conscience ». Elles lui permettront de le lire, car elles conviennent non seulement au nez des empereurs, des papes et des rois, mais aussi à celui de n'importe quel homme qui « peut estre diét prince, en temps qu'il a reçu de Dieu gouvernement d'âmes ». Il cessera ainsi de se lamenter sur les malheurs de son époque, sur ses misères personnelles et sur la mort, prenant une plus juste conception de la fragilité humaine.

« Que jamais œil ne vit de telles besicles »

n'est pas douteux. Sur chacun des verres sont écrits les mots *Prudence* et *Justice* ; l'ivoire dont elles sont cerclées se nomme *Force* et le fer qui les unit *Tempérance*. Ce sont les vertus cardinales qu'il convient de cultiver. (Se rappeler le *Livre des Trois Vertus* d'Alain Chartier).

Si Meschinot a été inspiré ici par le *Roman de la Rose* et soutenu par les conseils de Chastellain, n'aurait-il pas été lui-même un des inspireurs du sculpteur Michel Colomb, protégé de la reine Anne, qui lui commanda, en 1501, le tombeau de ses parents, François II et Marguerite de Foix ? On a cessé de considérer Michel Colomb comme un Breton des environs de Saint-Pol-de-Léon pour le croire originaire des pays de la Loire. Il avait son atelier de sculpture à Tours. Anne de Bretagne, devenue reine de France, quoique très attachée à son duché, ne protégeait pas particulièrement les Bretons. Les lettres et les artistes dont elle s'entoura n'avaient, la plupart d'entre eux, guère de rapports avec notre province. Ils s'appelaient Michel Colomb, Jean Bourdichon, Jean Perréal, Jean Le Maire de Belges. Il n'importe. Michel Colomb a beaucoup voyagé et c'est aux écoles bourguignonne et italienne qu'il s'est instruit, à la première surtout. Tout en introduisant dans sa sculpture un réalisme issu de Claus Sluter et surtout de Claus de Werve, il lui arrive de ne pas rester insensible à l'allégorie. On n'a peut-être pas assez remarqué que si les quatre *Vertus* qui flanquent aux quatre coins le tombeau de François II offrent la robustesse et la beauté de certaines femmes de la Loire moyenne, (si l'on ne tient pas compte de ce que l'une d'entre elles présente deux visages dont celui d'un homme barbu) elles portent les mêmes noms que les diverses parties des *Lunettes* de Jean Meschinot : *Force-Justice, Prudence-Tempérance*.

Bien qu'on puisse dire que de telles allégories étaient dans le courant banal de l'époque, il serait étrange (que la conception du tombeau appartienne à Jean Perréal ou à Michel Colombe lui-même) que le seul rapprochement qu'on en connaît, dans la littérature et dans l'art, au xv<sup>e</sup> siècle, se fût précisément manifesté à Nantes. On pourrait être porté à croire que les quatre *Vertus* ainsi dressées étaient celles dont, avec une certaine adulation, on aimait à parer le duc François II.

Et c'est à Nantes enfin que, deux ans après la mort de Meschinot, donc en 1493, ses œuvres furent imprimées pour la première fois par Estienne Larcher, venu récemment établir ses presses dans cette ville, l'un des premiers imprimeurs ayant travaillé en Bretagne.

L'Etoile de Meschinot cessa de briller avec le succès de la Pléiade. Son souvenir et ses œuvres demeurèrent inconnus jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle. P. Levot lui consacra alors un article copieux de sa *Biographie bretonne*. Puis, en 1875, Arthur de La Borderie en fit l'objet d'une importante étude. Il était naturel que ce fût un historien qui l'eût fait sortir des ténèbres. Au point de vue littéraire, le « rhétoricqueur », en dépit de quelques vers bien venus, ne mériterait guère de survivre. Sa poésie est moralisante et didactique, même ennuyeuse. Il possède jusqu'à un certain point le sentiment de la nature, mais il ne le montre que dans ses quelques œuvres en prose. Il est en effet le prisonnier des habitudes de son temps et vise trop souvent à l'effet. L'histoire a, par contre, raison de ne pas plus le négliger que Georges Chastellain. Ses poèmes lui fournissent un document de première main pour la connaissance des habitudes, des mœurs et même des pensées de ceux qui se montraient fidèles aux princes des grandes maisons féodales à leur déclin et hostiles aux seigneurs qui, notamment en Bretagne, travaillaient à l'union fatale de la province et de la France.

Léon DUBREUIL.



## LE PREMIER APOTRE DE L'AVIATION (1)

Gabriel de LA LANDELLE

(1812-1886)

« Bref, je suis AVIATEUR,  
si vous le voulez bien !... »

G. L.

Quel était donc le personnage capable, au milieu du siècle dernier, d'affirmer avec une tranquille assurance son adhésion à une branche de l'activité humaine qui ne se révélera vraiment au public qu'environ 50 ans plus tard ?

Eh bien ! ce personnage était un homme des plus attachants et des plus curieux. Ancien Officier de Marine, grammairien, philosophe, poète, romancier, historien, dessinateur de talent, savant ami de la Paix et de l'humanité, Gabriel de la Landelle, touché par la grâce du romantisme appartenait avec ses amis : Nadar, Victor Hugo, de Ponton d'Amécourt, Babinet, Jules Verne, etc... à l'élite intellectuelle et scientifique du Second Empire ; cette époque prestigieuse dominée par les grandes découvertes ou les applications méthodiques de la vapeur, du gaz, de l'électricité, la naissance des chemins de fer, du sous-marin et de l'avion.



Gabriel de la Landelle est né à Montpellier, le 5 Mars 1812, au hasard de la vie de garnison de son père, d'origine brestoïse, le Vicomte Auguste de la Landelle, officier de l'armée. Le lieutenant de la Landelle ayant été appelé au commandement de la Citadelle de Strasbourg, c'est au collège Royal de cette ville que son fils fit ses études, méritant l'estime de ses maîtres par sa conduite et aussi par : « ses sentiments religieux et monarchiques » (2).

### L'APPEL DE LA MER

Epris d'aventures, passionné des choses de la mer, le jeune Gabriel ne rêve que de servir dans la Marine. La chose lui est facile. Un décret du 30 Juillet 1826 permet en effet aux fils d'officiers justifiant d'une instruction suffisante, d'être admis en qualité d'élèves de 2<sup>e</sup> classe sans passer par le Collège Royal d'Angoulême.

Le Vicomte de la Landelle se rend aux instances de son fils et prie le Ministre de la Marine d'admettre celui-ci, dans une lettre qu'il termine par ces lignes (3) :

(1) *La Navigation Aérienne*, par J. Lecorne, Vuibert, Paris (1903).

(2) *Archives du Service Historique de la Marine*, Paris.

(3) *Archives du Service Historique de la Marine*, Paris.

« Je demande qu'il y soit dirigé [sur la compagnie du port du Brest] en cas de réception, attendu que c'est un des motifs qui ont déterminé son goût pour cette arme étant de famille bretonne, petit-fils et arrière petit-fils de marins ».

Citadelle de Strasbourg, 17 Mai 1828.

Les vœux du jeune homme sont comblés. Il est admis dans la Marine et reçoit Brest comme port d'attache.

Brest ! Le berceau de sa famille, cette ville toute imprégnée de l'air du large, qui lui rappelle entre tant d'autres souvenirs celui de ses attaches maritimes :

« A Brest, à St-Malo, ces La Landelle avaient d'héroïques attaches militaires. Le fameux du Couëdic, habitué à faire son logis de son navire, n'avait pas de pied-à-terre à Brest. Lorsqu'après l'immortel combat de « La Surveillante » contre « Le Québec » il fut ramené blessé à mort : Où vous conduire Commandant ? lui demanda-t-on ? Il répondit : « Chez mon ami La Landelle ». « L'ami La Landelle de du Couëdic de Kergoulaer était le grand-père de notre vieux confrère La Landelle ». (1).

Embarqué le 12 septembre 1828 sur le vaisseau d'instruction *L'Orion*, l'élève de 2<sup>e</sup> classe La Landelle est enthousiasmé par son nouveau métier. Il triomphe des difficultés causées par une santé délicate grâce à sa passion de la mer servie par une grande volonté et une rare force de caractère.

Après un an d'école, le premier embarquement et le grand départ surviennent. Désigné pour le brick *L'Aigrette*, il appareille le 24 Septembre 1829 pour le Brésil, première traversée de l'Atlantique prélude à de nombreuses croisières où l'esprit observateur du futur poète et romancier enregistre les fortes impressions qu'il saura si bien évoquer dans une œuvre littéraire singulièrement abondante et d'une rare qualité. Devenu lieutenant de Frégate en 1833, La Landelle se voit contraint de quitter la Marine par sa mauvaise santé aggravée par les atteintes redoutables subies dans des climats insalubres. Le 2 Septembre 1839 il adresse sa démission à laquelle il joint une demande de brevet de Capitaine au long cours.

#### LE CHANTRE DE LA MER

Toujours passionnément attiré par la mer, il ne veut pas s'en éloigner et revit par sa plume les souvenirs de ses voyages et croisières. Son caractère ardent et impétueux inspire, anime et fait vibrer, avec quelle sincérité !... ses chansons de marins, ses poésies, ses nouvelles.

Fixé à Paris, de La Landelle vit intensément l'existence de la capitale, fréquentant avec assiduité : salons littéraires, ateliers d'artistes, laboratoires de savants ; collaborant de ci, de là, aux journaux d'information qu'il entretient de la mer, aux journaux maritimes qu'il entretient d'art ou de littérature. Avec une intelligence pénétrante et un sens critique aigu, il s'intéresse aux questions politiques, philosophiques ou scientifiques. Ces dernières retiennent particulièrement son

(1) Discours prononcé aux obsèques de G. de la Landelle par J. Clarette, Président de la Société des Gens de Lettres.

attention. La chose s'explique d'ailleurs facilement chez un ancien Officier de Marine formé aux disciplines mathématiques, habitué aux problèmes les plus divers, à leur solution rapide et souvent extraordinaire.

Dans les grands courants d'idées du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle se manifeste avec insistance dans l'esprit de nombreux chercheurs et savants une préoccupation lancinante ; résoudre enfin le problème de la Conquête de l'Air. Un tel idéal ne pouvait que séduire La Landelle. Mais, avant toute chose, il voulut se faire une opinion personnelle, réunir toutes les données du problème, les examiner avec soin. Sa conviction établie sur des bases solides, il se rua dans la mêlée avec son ardeur et son impétuosité coutumières. Ainsi, l'ancien Lieutenant de Frégate découvrit sa vocation d'apôtre pour le triomphe de cette branche nouvelle de la science !

#### LE PROBLÈME DE LA CONQUÊTE DE L'AIR

Depuis le 5 Juin 1783 une solution, fort incomplète il est vrai, de la navigation aérienne, avait été découverte à Annonay par les frères Montgolfier. Pour la première fois la pesanteur était vaincue par le ballon « plus léger que l'air ». Rapidement amélioré, l'aérostat avait atteint en quelques années un point au-delà duquel il est difficilement perfectible. Cependant, malgré ces améliorations, il se révélait absolument ingouvernable et gravement lésé par l'énormité même de son volume. Ces inconvénients n'échappaient pas à certains chercheurs qui estimaient que l'air ne serait vraiment conquis qu'au moment où l'homme trouverait le moyen de s'affranchir du globe encombrant. La solution qu'ils préconisaient était la réalisation d'un appareil suffisamment puissant pour vaincre la pesanteur par un procédé mécanique, notamment, en essayant d'imiter l'oiseau et son vol.

Pourtant, depuis la légende d'Icare, les « Ballonniers » seuls avaient obtenu des résultats tangibles et encourageants. Par contre, les inventeurs de machines « volantes » et de combien d'engins de conception ou de construction étrange, n'avaient accumulé que déboires et échecs (1). Plusieurs théories cependant s'avéraient étonnamment justes.

En cette année 1860 où les deux méthodes du « Plus léger que l'Air » et du « Plus lourd que l'Air » s'affrontaient, Gabriel de La Landelle s'est franchement prononcé pour la seconde. Sa conviction est basée sur l'observation de la nature, or, aucun volatile n'utilise pour s'élever le secours d'une vessie gonflée d'un fluide quelconque : air, gaz ou hydrogène ! Quelques années plus tard, soutenant la même thèse, il écrira :

« M. le Docteur Hureau de Villeneuve a démontré qu'un pigeon « pour être ballonné par de l'air chaud, devrait avoir trente mille fois le volume de ses poches à air ». (L'Aéronaute, Avril 1869, p. 54).

Le moyen que La Landelle juge nécessaire pour asservir la pesanteur est : « un mécanisme auquel s'applique convenablement un moteur tout à la fois assez puissant et assez léger... (2) ».

(1) Le premier vol de J.-M. Le Bris à Trefennec, en 1856, éclipsé par l'échec de sa deuxième tentative était passé inaperçu hors de Douarnenez.

(2) Dans les airs, page 14.

Il sent d'ailleurs que ce moteur sera réalisé et le problème résolu, car il écrit plus loin : « ...alors la circulation atmosphérique ouvrant tous les continents à la civilisation, la face du monde sera de nouveau changée... »

### L'HÉLICOPTÈRE

Vers 1833, le Vicomte de Ponton d'Amécourt, adonné lui aussi à la recherche de la solution du problème de la conquête de l'air, avait conçu un projet d'hélicoptère (1). Malheureusement, rebuté par de nombreuses difficultés, il en était venu à renoncer à ses espoirs et à soulever le silence autour de ses travaux.

De La Landelle, mis en relation avec cet inventeur ne partagea pas son pessimisme. Son ardeur et sa flamme s'y opposèrent car il jugea que les possibilités du nouvel engin étaient immenses. Tenacement, et, en procédant toujours avec l'esprit de méthode qu'il ne cessait de prôner, il s'attacha à faire réaliser d'après les épreuves de Ponton d'Amécourt des maquettes au moyen desquelles il obtint des allègements assez importants quoique leur ajoutant de plus en plus de lest avant chaque expérience.

Malheureusement, pour les essais en vraie grandeur, il manquait le moteur capable de donner à la machine l'impulsion triomphale. Si Ponton d'Amécourt est à nouveau découragé, La Landelle au contraire ne juge pas la difficulté insoluble car, dit-il : « Tout porte à espérer qu'elle sera vaincue ».

Dans son optimisme il publie un premier ouvrage, point de départ de sa carrière d'Aviateur comme il aime à se qualifier. Le titre de cette brochure : « *Aéronef, appareil de sauvetage* », est tout un programme que souligne judicieusement une remarque d'un écrivain aéronautique moderne, Georges Houard : « Il est curieux de constater que les pionniers de l'aviation (de La Landelle et Jean-Marie Le Bris, en particulier), attribuèrent l'intérêt essentiel de l'appareil aérien qu'ils rêvaient de réaliser, à ses applications au sauvetage des naufragés. Ils imaginaient cet appareil venant survoler le lieu du naufrage pour déposer une amarre aux sinistrés ou ramener ceux-ci sur la terre ferme, en échappant ainsi aux difficultés et aux risques du sauvetage par canots dans une mer démontée. L'Aviation, en tout premier lieu, a été pensée par des hommes généreux qui ne songeaient pas à la guerre... » (2).

Dans les premières pages de son ouvrage, La Landelle expose cette vision généreuse de scènes que l'hélicoptère a désormais rendues possibles et ajoute : « Assurément, celui qui résoudrait le problème, ne fût-ce qu'en partie, serait un bienfaiteur de l'humanité et, par suite, ceux-là méritent d'être traités d'inhumains, qui déversent le ridicule sur quiconque en recherche la solution (3) ».

(1) Il est regrettable de voir que l'hélicoptère conçu en France et qui a fait son premier vol en France (Breguet 1907), ait été mis au point à l'étranger. Désormais construit en série il est entré dans sa phase d'utilisation courante (1948).

(2) *Nouveaux propos d'Aviation, Les Ailes*, Paris, 1944.

(3) Comment ne pas admirer ces lignes écrites en 1861 ! Pauvre de La Landelle, que dirait-il à notre époque en voyant l'aviation qu'il rêvait si humaine devenir dans la main de l'homme l'instrument du meilleur, mais aussi et surtout, hélas ! l'instrument du pire !

Au moment où Gabriel de la Landelle publie son « *Aéronef, appareil de sauvetage* », vit à Paris une des plus curieuses figures du Second Empire. Peintre, poète, maître incontesté de la photographie, Félix Tournachon, infiniment plus connu sous le nom de Nadar, est l'enfant chéri de la capitale. Prompt à s'enthousiasmer, il se laisse convaincre sans peine car il a déjà pratiqué le ballon libre et en connaît les inconvénients.

A de la Landelle qui lui montre combien il est illogique de se laisser dériver dans l'air suspendu à une bulle de gaz : « C'est naviguer avec des bouées. Je suis trop marin pour ne pas trouver ceci d'une impossibilité allant jusqu'à l'absurde ». Nadar répond par son adhésion totale à l'école du « Plus lourd que l'Air ».

De l'association La Landelle-Nadar, naquit un mouvement d'une ampleur sans précédent. Le « Plus lourd que l'Air » avait trouvé ses champions et ce n'est pas l'un des moindres mérites du premier que d'avoir su gagner le second à sa cause.

Passant outre au mépris dédaigneux des hommes de science sceptiques, comme aux moqueries et aux sourires de la foule inintelligente : « Que les dénégateurs obstinés dédaignent, méprisent, ridiculisent même la doctrine de l'aviation, imitation de l'oiseau plus lourd que l'air, peu importé, elle EST !... ».

Forts de cette conviction, tous deux se mirent à l'ouvrage animés par une foi ardente et un zèle d'apôtres.

Le 30 Juillet 1863, dans son atelier de photographie, boulevard des Capucines, Nadar recevait de nombreuses personnalités soigneusement choisies par lui et son ami de la Landelle. Il s'agissait pour eux d'exposer leurs idées et leurs espoirs de conquête de l'air. Cette réunion eut un succès retentissant !

Nadar ouvrit le débat avec toute sa foi et son exubérance. Il présenta son « Manifeste pour l'autolocomotion aérienne » qui reçut un accueil chaleureux. L'intérêt ne se ralentit pas lorsque de la Landelle lui succéda pour exposer les travaux du Vicomte de Ponton d'Amécourt et montrer, à l'appui de données théoriques, les maquettes de cet hélicoptère dont il attendait tant de merveilles. Si la réunion du Boulevard des Capucines suscita l'enthousiasme des auditeurs, elle provoqua par contre la colère des « Ballonniers », ces adversaires irréductibles de « L'Aviation » telle que la concevaient les deux amis. Les milieux scientifiques donnèrent leur avis. La presse s'empara de l'affaire. Quant à l'opinion publique, elle trancha dans l'un ou l'autre sens avec d'autant plus d'autorité que son incompétence était grande.

Tout ce bruit plaisait à Nadar et à La Landelle et contribuait à créer l'atmosphère.

### LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'AVIATION

Dans ce climat favorable naquit la Société d'encouragement pour l'Aviation qui, dès ses débuts, groupa 418 membres dont nombre de savants comme Babinet et Bréguet de l'Académie des Sciences ; de gens de lettres tels que : Victor Hugo, Alexandre Dumas, George Sand, Jules Verne ; de marins comme le Capitaine de Frégate Beleguic et le lieutenant de Vaisseau Saliwes.

Au cours de réunions hebdomadaires très suivies, les idées, les théories les plus étranges comme les plus rationnelles s'affrontent et se

discutent. L'un des plus assidus, de la Landelle, ne manque jamais de rappeler que la solution du problème est dans la *légèreté* de « La force motrice suffisante ». Prolongement de ces séances, le journal *L'Aéronaute* (dont le secrétaire de rédaction est le breton Yves Guyot), contient une quantité d'articles intéressants et jette une vive clarté sur « le climat aéronautique » de l'époque.

De la Landelle collabore régulièrement au journal; ses articles « *Eléments d'Aviation* » font autorité car, s'il est devenu ingénieur, il n'oublie pas qu'il est écrivain. Avec passion, il rédige un ouvrage important « *Aviation ou Navigation aérienne (sans ballons)* », que l'Editeur Dentu publie en 1863 (1).

LE MOT « AVIATION »

Le nouveau livre fait le point des connaissances et situe la marche de la question. Son titre donne par ailleurs à La Landelle, linguiste impénitent, l'occasion d'appuyer sur le mot « *Aviation* » qu'il a inventé et dont il définit l'étymologie : *Avls*, oiseau - *Actio*, action.

« Mot net et précis qui est désormais admis et qu'on trouve notamment au grand dictionnaire Universel de Larousse ».

Cependant, chez certains membres de la Société d'Encouragement pour l'Aviation, l'enthousiasme du début ralentit. Pour d'autres, il faut mettre un frein à des dépenses qui ne cadrent pas avec les ressources; la Société est pauvre. L'absence de moyens est soulignée par de la Landelle qui se plaint de voir de misérables questions matérielles mettre obstacle à l'essor des causes les meilleures. A l'heure où l'activité de la Société doit se ralentir, le Docteur Abel Hureau de Villeneuve, passionné lui aussi des choses de l'Air, reprend le flambeau et s'efforce de remonter l'affaire. Il y réussit, mais pour peu de temps (2).

LA GUERRE

1870 survient et amène la guerre avec ses épreuves et ses deuils.

Nadar, par nécessité, revient aux ballons. Dans Paris assiégé, il participe au service des Ballons-poste. Malgré ses 58 ans, de la Landelle reprend du service dans la Marine, mais, dans la guerre contre une puissance continentale, peu de vaisseaux sont armés et les équipages disponibles « embarquent » dans les forts de la capitale. Promu Lieutenant de Vaisseau, le premier « Aviateur » est attaché au 5<sup>e</sup> Secteur de l'enceinte fortifiée.

La guerre! Quelle déception, quelle blessure cruelle pour cet idéaliste. Il ne rêvait qu'au bien-être de l'humanité, à la solidarité des peuples; pour lui, l'aviation était l'un des moyens d'atteindre ce but :

« Il faudrait réaliser l'Aviation ou Navigation Aérienne mécanique, seule capable d'ouvrir les continents et de créer entre tous les peuples des rapports continuels ».

Hélas! A la guerre étrangère succèdent les désordres de l'insurrection fratricide, l'atmosphère de Paris devient insupportable pour de la Landelle qui aspire à la paix au calme d'une retraite studieuse.

(1) Cet ouvrage fut rapidement épuisé et, dès l'année suivante, paraissait une nouvelle édition.

(2) Cependant, la Société d'Encouragement pour l'Aviation n'a pas duré. Après plus de 75 ans d'existence elle est toujours active.

Par l'intermédiaire de son ami brestois, le poète Hippolyte Violeau, il trouve à s'installer à Morlaix. Là, il travaille d'arrache-pied; nouvelles, poésies, études historiques, occupent son attention; mais, il n'oublie pas les belles années de son association avec Nadar et Ponton d'Amécourt. Il est toujours et plus que jamais convaincu de l'avenir de l'aviation. Sur la pression des circonstances, il néglige le domaine de l'ingénieur, le côté technique de la construction des machines volantes. Désormais il s'assigne deux tâches plus en rapport avec ses possibilités du moment: par la plume, il se fait le propagandiste le vulgarisateur de l'aviation en publiant dans la presse locale des articles sur ce sujet dont le titre « *Causeries Familiales* », indique bien son désir d'être compris de tous. Mais surtout, il veut marquer le point exact des connaissances sur la navigation aérienne. Il amasse peu à peu les matériaux qui lui serviront à écrire son œuvre capitale: une vaste histoire de la conquête de l'air. Il ne veut pas que les théories soutenues, la masse des réalisations, sombrent dans l'oubli.

« LES GRANDES AMOURS »

En attendant d'achever ce travail immense, il glane quelques renseignements intéressants sur les Frères du Temple et Le Bris. La vie extraordinaire de ce dernier l'enthousiasme et lui fournit le thème d'un roman: « *Les Grandes Amours* ». (Paris-Dentu-1878).

« *Les Grandes Amours* » ce sont les idées communes à de la Landelle et à Le Bris. Non pas seulement l'Aviation, mais encore: l'Humanité, la Paix, la Patrie. D'avoir reconnu en Le Bris un adepte des principes qu'il a constamment défendus est pour lui une joie. Autour d'une biographie de l'« Homme volant » douarneniste, du résultat d'une enquête sur ses travaux, il construit son roman. Pour cela, il lui faut vérifier les renseignements recueillis, et surtout faire la part de l'imagination populaire car, écrit-il à son ami Violeau: « La légende s'est déjà emparée de Le Bris ».

Aussi s'attache-t-il à rétablir les faits, se contentant, par un souci respectable, de modifier certains noms et de déplacer certains détails.

Mais, le temps passe pour de la Landelle âgé et malade. Sa retraite à Morlaix lui pèse comme un exil. Avec l'éloignement, Paris a retrouvé ses attraits. D'autre part ses maigres revenus, la nécessité de vivre de sa plume, lui font désirer la proximité des maisons d'édition.

« DANS LES AIRS »

La Landelle se décide au retour.

Revenu dans la capitale il réalise enfin l'œuvre qu'il caresse depuis longtemps et pour laquelle il a réuni tous les éléments. C'est une histoire très complète et judicieusement commentée des origines et des étapes de la conquête de l'air. Mais, ce qui ajoute encore à la valeur de l'ouvrage, ce sont les réflexions de l'auteur, ses souvenirs de témoin des années qui précédèrent et suivirent la guerre de 1870. Nulle part la sèche érudition ne trouve place dans ce livre que précède une prophétique causerie préliminaire, à la fois curieuse et étonnante. « *Dans les Airs - Histoire élémentaire de l'Aéronautique* », paru en 1884, chez Haton, est le reflet de l'état où se trouve à cette époque la question

aéronautique, à laquelle, depuis plus de 25 ans, il a consacré le meilleur de lui-même.

Et, c'est la fin !

De la Landelle, attristé par les difficultés de toute sorte, accablé par l'âge et la maladie, recherche dans un travail acharné mais mal récompensé, un dérivatif à son existence solitaire. Quelques mois après la publication de « Dans les Airs », ce dernier acte de sa carrière d'aviateur, il meurt tristement, méconnu de ses contemporains, le 19 janvier 1886.

Regrettons une fois de plus cette indifférence d'une époque, à l'égard d'un homme qui eut la claire vision de l'avenir. Si de la Landelle a été le premier apôtre de la Navigation Aérienne mécanique, de cette « Aviation » comme il l'a lui-même baptisée, il a su aussi prévoir son triomphe par le succès du « Plus lourd que l'air » et l'abandon du « Plus léger que l'air ».

A ce titre seul entre d'autres mérites, Gabriel de la Landelle, Marin, Homme de Lettres et Aviateur Breton, a droit à l'hommage de la sincère admiration de ses compatriotes.

Ch.-Yves PERLIN.

### Quelques marins bretons précurseurs de la conquête de l'air

Il y a moins de cent ans l'aviation n'existait pas. Mieux encore le « MOT » lui-même n'était pas inventé et les rares esprits curieux, avides de sciences nouvelles, qui s'intéressaient à l'étude des possibilités du vol humain, faisaient figure d'originaux ou plus simplement d'illuminés.

C'est l'honneur de cette petite phalange composée d'hommes nés au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'avoir eu la claire vision de l'avenir et d'avoir prédit les grandes lignes et même certains détails originaux des merveilles réalisations aériennes d'aujourd'hui.

Il est curieux de constater qu'au nombre de ces précurseurs figure en bonne place, un groupe de marins, bretons d'origine pour la plupart. Ces hommes étonnants : Jean-Marie Le Bris, Félix et Louis du Temple, Gabriel de La Landelle, Eugène Beleguic, Henri Dupuy de Lôme, et même Jules Verne sont vraiment à la base des idées et des travaux qui nous ont mérité, cinquante ans plus tard, la réalisation du rêve éternel de l'homme : « La Conquête de l'Air ».

La vie prestigieuse et féconde de ces hommes a suscité de nombreuses et savantes études. Il n'entre pas dans nos intentions de rivaliser avec celles-ci, notre but est seulement de mieux faire connaître aux lecteurs de la « Nouvelle Revue de Bretagne » les attachantes figures de ceux qu'une étrange coïncidence rassemble autour de l'Aviation, de la Marine et de la Bretagne.

Ch. Y. P.

## A travers la Bretagne en ruines

De Strasbourg à Royan, de Toulon à Dunkerque, la France est couverte de blessures et la Bretagne, dans cette ruine immense, est une des provinces les plus douloureusement atteintes, ayant perdu des villes entières et des villages et des monuments qui faisaient son charme et qui chantaient sa gloire (1).

Rennes, sa capitale, meurtrie dans ses faubourgs et tout le long de la Vilaine, a du moins gardé intacts la plupart de ses rues anciennes et les quartiers majestueux de Robelin et de Gabriel. Seuls, les fervents du pittoresque s'apercevront de la disparition de quelques humbles logis de bois comme ceux de la place Saint-Germain et de la rue Baudrairie. Les églises, toutes atteintes sauf une, sont ou seront réparées, mais on ne pourra, malheureusement, pas remplacer la verrière de Saint-Laurent qui datait de 1556. Le charmant hôtel de Kergu, qu'édifia en 1751 l'architecte Antoine Le Forestier pour les Gentilshommes pauvres de la Province, bombardé à deux reprises, a été entièrement rasé, et sa disparition est encore plus regrettable que celle du château de la Prévalaye (XVI<sup>e</sup> s.).

A Montfort-sur-Meu, la démolition des environs de la gare a entraîné la ruine d'une curieuse tourelle qui était une dépendance de l'ancien hôpital Saint-Nicolas.

A Fougères, où des quartiers entiers ont été écrasés en quelques heures, les monuments ont, par miracle, été sauvés. Le château-fort, l'église Saint-Sulpice, les maisons médiévales de la vallée du Nançon ont été épargnés ; mais dans la Ville-Haute, la rue Pinterie a perdu les huit joyeuses demeures « à porches » qui semblaient avoir de la peine à se soutenir sur leurs piliers ; et l'on a vu disparaître aussi, dans la même rue, l'hôtel où séjourna le général de Lescur, mais ses grilles Louis XV ont du moins été respectées. Enfin, dans la rue Nationale, l'immeuble où passa Alfred de Musset a, lui aussi, été atteint, tandis qu'à l'église Saint-Léonard, les deux verrières classées recevaient d'assez profondes blessures.

Saint-Servan, choisi par les Allemands comme centre de leur forteresse, a beaucoup souffert au cours de sa libération. Le fort de la Cité (1759-1761), devenu la trop célèbre « Citadelle », a été dévasté de toutes parts et, à ses pieds, l'antique place Saint-Pierre n'est plus qu'un ter-

(1) Un article sur *Les destructions de la guerre en Bretagne*, publié par MM. GIRAUD-MANON (Loire-Inférieure), H. WAQUET (Finistère) et H.-F. BUREAU (autres départements) a paru dans le *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne* en 1946.

rain vague où se dressent les humbles ruines de la cathédrale d'Ateth. Plusieurs belles « malouinières », aux environs de la ville, ont hélas été incendiées, et, parmi elles, la propriété de Riancourt où mourut Surcouf et celle de la Balue où habita Apolline de Bédée, la mère de Chateaubriand.

Saint-Malo n'est plus qu'une place-forte vide et la cathédrale a perdu sa belle flèche, symbole altier de la ville héroïque. Les fastueuses maisons d'armateurs, aux combles si majestueux, aux orgueilleuses cheminées, ont, presque toutes, disparu dans les flammes, ou bien, depuis la Libération, elles se sont effondrées sous le vent ou sous la pioche trop aveugle d'une armée de démolisseurs. Les remparts sont réparables et déjà les Beaux-Arts ont restauré la porte Saint-Vincent. Ils s'occupent aussi activement du grand donjon atteint dans ses échanguettes et dans ses machicoulis. Ce donjon n'a pas brûlé, et la musée folklorique, malgré quelques vols, est intact.

Les forts détachés, construits par Vauban, ont, malgré leurs misères, conservé leurs silhouettes ; mais les Malouins ont fort à faire pour redonner au rocher du Grand Bé le charme romantique et solitaire digne du tombeau de René. Chateaubriand a dit que, pour sa tombe, il ne craignait pas les boulets ; pouvait-il prévoir ces torrents de feu ? Sa chambre natale du moins existe encore dans la rue qui porte son nom. Il y a là tout un quartier presque épargné, et la rue du Pêlicot conserve, aux n<sup>os</sup> 9 et 15, deux exemplaires des cages en bois aux multiples petits carreaux que l'on appelait « maisons de verre ». Il faudrait les restaurer, car les plus célèbres de ces très caractéristiques demeures, celles des « Bigorneaux », celle de Duguay-Trouin (où M. Yves Hémar avait son musée des Corsaires) ont été anéanties.

Les façades de pierre, elles aussi, rongées et presque décomposées par la flamme, se sont trop souvent effondrées. M. Raymond Cornon, architecte en chef des Monuments Historiques, en a placé une soixantaine sous la protection des Beaux-Arts. Il s'est occupé, notamment, de consolider les ruines de la Maison dite « de la duchesse Anne », dans la cour de la Houssaye, de l'hôtel André Désilles, dans la rue de l'Épine, et, en face du quai de Dinan, des magnifiques immeubles « de la Compagnie des Indes ». D'autres façades ont été déposées et seront réédifiées pierre par pierre.

Il est impossible de tenter ici le dénombrement, même incomplet, de toutes les richesses perdues par les Malouins : boiseries qui ornaient les salons Louis XIV et Louis XV, lambris d'acajou, plafonds à caissons, magnifiques vantaux de porte dont il ne reste aujourd'hui qu'un exemplaire, celui de la rue Mahé de la Bourdonnais (1652). Parmi les demeures épargnées figurent la Maison du Gouverneur (1620), dans la rue de la Fosse, l'hôtel Magon de la Lande (1724) et l'hôtel d'Asfeld (xviii<sup>e</sup> s.) dans la rue d'Asfeld, le N<sup>o</sup> 4 de la rue de Dinan où Surcouf monta l'escalier à cheval, le N<sup>o</sup> 16 de la rue de l'Orme et, dans la rue des Vieux Remparts, le pont couvert des Récollets.

Les chapelles Saint-Sauveur, Saint-Benoît, celle de la rue Sainte-Anne ne présentent plus que des murs splendidement appareillés. La cathédrale, très éprouvée, l'est surtout dans ses parties modernes : la flèche de Napoléon III s'est abattue sur les voûtes du chœur et sur l'autel de la Sainte Vierge, les charpentes ont été incendiées, mais, malgré tant de graves blessures, il est certain que, dégagée des bâti-

ments qui l'encermaient et l'étouffaient, devenue plus lumineuse grâce à la réouverture de ses fenêtres murées, ayant retrouvé enfin la très curieuse disposition de son sol primitif, la cathédrale sera plus belle qu'elle ne l'était. Puisse une nouvelle flèche, moins anachronique que l'ancienne, au-dessus des toitures aiguës des maisons de Saint-Malo réédifiées, rendre à la ville la silhouette épique qui la faisait tant aimer.

Dinan, à peine touchée, a vite soigné ses cicatrices. Une demeure médiévale de la rue de la Mitrie a été incendiée ; d'autres, dans la rue du Jerzual, ont été très ébranlées, et le vieux pont a perdu sa grande arche que l'on rétablit actuellement.

Guingamp n'a pas récupéré le sommet de sa belle flèche, mais les voûtes de la Collégiale, qu'elle avait entraînées dans sa chute ont été remises en état. Le manoir de Coat-Névez en Pommeril-Jaudy, construit à la fin du règne de Louis XIV, a brûlé entièrement ; et, à Plestin-les-Grèves les Allemands ont tenté vainement de détruire l'église Saint-Efflam à l'aide de deux mines antichars.

A Morlaix, au cours du bombardement si tragique du viaduc, le collatéral nord de l'église Saint-Melaine a été fortement démoli, mais c'est dans la région de Brest que s'accumulent surtout les ruines finisté-riennes.

Sur la grande place de Lesneven, le pittoresque logis qui porte une tourelle carrée en encorbellement attend encore des réparations qui s'imposent. En Gulpavas, le beffroi de Notre-Dame du Run s'est effondré. A Gouesnou, la gracieuse église (1607-1615) a brûlé avec ses rétables, ses beaux vantaux sculptés et ses riches sablières. L'éroulement partiel du clocher a crevé la remarquable voûte du porche, et, pour sauver ce qui reste, il a fallu étayer les arcades et déposer les sommets des hauts gâbles de l'abside. L'église de Milizac, elle aussi, est atteinte. Le manoir de Kerouazle en Guilers (xvii<sup>e</sup> s.) qui fut jadis la demeure d'une favorite célèbre de Charles II d'Angleterre, a été la proie des flammes. A Sainte-Croix du Conquet, le vitrail de la Passion (xvi<sup>e</sup> s.) a été brisé en partie, mais il vient d'être déposé, en vue de sa restauration.

Le calvaire de Plougastel-Daoulas a eu ses statuettes bousculées, cassées ou détruites, et, dans la presqu'île de Crozon, au cours de la Libération, des tirs de l'artillerie ont endommagé la couverture et ébranlé les piliers de l'église de Saint-Nic. La chapelle Saint-Côme, dans la même paroisse, a perdu la pointe de son clocheton et sa belle charpente est à refaire en partie ; mais elle est pourtant moins atteinte que la malheureuse église de Telyruc, qu'on hésite à restaurer. A Camaret, la tour Vauban a été peu touchée, mais en Crozon le menhir dit « la Républicaine » a servi aux Allemands pour l'édification de leur fameux mur de l'Atlantique.

Brest a gardé son château presque intact avec ses bastions, ses courtines, ses échanguettes blessés mais réparables, et sur la rive de Recouvrance se dresse encore la tour de la Motte-Tanguy. Privée de ses logis du xvi<sup>e</sup> s., (caserne de Plougastel), la forteresse médiévale n'en continue pas moins de surveiller la rade, l'immense et magnifique paysage marin que les bouleversements de la guerre ne pouvaient changer.

Mais l'arsenal de Richelieu, de Louis XIV et de Louis XV, les imposants bâtiments construits, pour la plupart, par Choquet de Lindu, qui faisaient de l'embouchure de la Penfeld une orgueilleuse « vallée de

granit », ont presque tous disparu. Seule subsiste (et pour combien de temps ?) la façade de l'ancien bain (1750-1751) d'ailleurs en partie éroulée et menacée par le plan d'urbanisme. Les magasins de Keravel (1769), les anciennes corderies (1686 et 1745), les magasins des subsistances (xvii<sup>e</sup> s. et 1764-1770) ont été rasés complètement. De l'ancienne caserne de la Marine (caserne d'infanterie coloniale, 1730-1766) on n'a gardé que la colonnade du pavillon central ; de l'ancien séminaire des Jésuites (caserne commandant Guépin, 1686) il ne reste que le portail à demi-enterré, dont les statues de la Justice et de la Religion, attribuée à Nicolas Renard, sont toutes les deux décapitées. Les façades de la Majorité Générale (1744) et des trois magasins de l'Artillerie Navale (1766) ont été déposées avec soin et pourront être remontées sur un nouvel emplacement qui devrait être dans l'*intra-muros*. Au pied de la tour de l'Horloge, laissée pour le moment debout, le monument de la Consulaire (1542-1833) est toujours à sa place, chargé seul désormais de rappeler aux générations futures les gloires de la Marine à voiles.

En ville, les ruines de l'église Saint-Louis (1688-1778) sont enfoncées dans le sol, au milieu d'un amas de décombres, envahis par les herbes. La décoration de stuc apparaît encore çà et là dans la nef rouge par les flammes, et dans le chœur se dresse encore une des colonnes antiques en marbre rose de Lebda qui soutenaient le baldaquin. Quelques pièces précieuses du mobilier ont été sauvées, évacuées aux châteaux de Kerjean et de Pen-Marc'h, avec les statues classées de la chapelle Saint-Joseph, avec le Neptune, la Seine et l'Amphitrite de Coyssevox. L'église des Carmes (1718), les vieilles demeures de la rue Louis-Pasteur, la maison de Choquet de Lindu (1768), l'hôtel de la Motte-Picquet (xviii<sup>e</sup> s.), la Préfecture Maritime (hôtel Saint-Pierre, 1690), ont été anéantis ; mais l'ancien théâtre (1766), au coin de la place Wilson, garde son beau fronton orné des armes de Brest, son long balcon en fer forgé décoré d'ancre et le mascarons du premier étage, seul souvenir désormais de l'austère majesté d'une ville si animée à l'époque du Grand Corps.

Les remparts élevés par Massiac de Sainte-Colombe sur des plans revus par Vauban (1681-1694) ont disparu presque totalement et l'on travaille fébrilement à en supprimer les derniers vestiges. Il reste, au sud de Recouvrance, des fossés à demi comblés de débris. Aux angles des bastions démantelés qui les dominent s'accrochent de belles bases d'échauguettes qui mériteraient certes d'être sauvées pour faire souvenir qu'au siècle de Louis XIV le plus grand ingénieur de la France a contribué à fortifier son premier port.

A Quimper l'hôtel de la Préfecture (xvii<sup>e</sup> s.), incendié par les Allemands, sera bientôt complètement restauré. A l'abbaye de Saint-Maurice en Clohars-Carnoët, les bâtiments classiques ont été détruits mais, par miracle, la salle capitulaire, rare monument breton du xiii<sup>e</sup> s., n'a pas souffert.

Lorient, comme Brest, a presque tout perdu de sa majesté du xviii<sup>e</sup> siècle. Les immenses magasins des ventes de la Compagnie des Indes (troisième dépôt des équipages de la Flotte), dont le premier projet avait été dessiné par Jacques Gabriel en 1733, les magasins de désarmement (service des subsistances) et la chapelle, œuvres de Guillois, incendiés au cours de la guerre, ont été supprimés complètement. Heureusement, sur la place d'Armes, les deux gracieux pavillons de la

Préfecture Maritime, dus au même architecte, seront restaurés et relevés de leurs ruines par les Beaux-Arts. La tour de la Découverte, au milieu de son bosquet d'arbres, continue à veiller sur le port.

La ville garde, au milieu de mille et une fosses béantes, qui furent autrefois des caves, quelques immeubles intéressants : notamment dans l'ancienne rue de l'Hôpital, au n° 18, l'aimable balcon rocaille à la balustrade chantournée et, plus près de l'arsenal, l'hôtel des Fermes bâti sous Louis XV, que l'on s'occupe de remettre en état. Sur l'ancien cours des Quais, (très improprement appelé quai des Indes puisque les navires arrivés de ces pays accostaient au quai du Péristyle), il reste cinq immeubles robustes de la fin du xviii<sup>e</sup> s., et l'on peut espérer, je crois, que l'ensemble sera reconstitué. Le théâtre s'est effondré au bas du cours de la Bôve, tandis que l'église Saint-Louis, construite sur les plans primitifs de Guillois, comme presque tout le Lorient du xviii<sup>e</sup> s., tenait si bien debout qu'il a fallu la dynamiter pour la démolir... La façade Louis XVI (1782) de la chapelle de l'Hôpital a été maintenue en place, tandis qu'on déposait celle de la Congrégation (1748) et son légendaire boulet.

Autour de Lorient où les ruines sont immenses, signalons les graves blessures de plusieurs coquettes chapelles des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, célébrées par leurs pardons d'antan : Saint-Christophe de Kerentrec'h incendié sous les ombrages de son tertre, Notre-Dame du Resto en Lanester, Notre-Dame de Kergomet en Gestel et la Trinité en Quéven. M. Pierre Thomas-Lacroix avait mis à l'abri la statue de Sainte-Apolline et le groupe de la Piété conservés dans cette dernière chapelle ; mais les amusants panneaux sculptés de Notre-Dame de Vérité en Caudan, ont malheureusement été détruits dans leur lieu de refuge.

Hennebont, laissé presque intact par les bombardements alliés, a disparu en quelques heures, le soir de sa délivrance. La basilique Notre-Dame de Paradis, Dieu merci, n'a pas trop souffert, et les Monuments Historiques s'occupent actuellement d'en restaurer la flèche. Quelques hôtels de la place du Marché (hôtel de Kerret, de Belcherre et de Gouëssin) sont encore debout pour lui faire un cadre. Il reste aussi, dans la Ville-Close, le sobre hôtel de Saint-Georges et la pittoresque maison à pans de bois qui flanquait l'ancien auditoire. La Vieille-Ville n'a conservé que deux façades de granit à corniche modillonnée, et les bords du Blavet n'ont gardé que la solennelle faïencerie du xviii<sup>e</sup> siècle. Toutes les autres charmantes et savoureuses demeures d'Hennebont, celles de la rue Neuve, de la rue Trottier, de la rue Moricette, ont disparu en un jour.

Elles ont disparu avec le beau musée de Gabriel Desjacques imprudemment laissé dans ses vieilles tours où lits-clos, lits-alcoves, armoires sculptées, vaisseliers-égouttoirs, coiffes, tabliers, kramailons, outils et ustensiles de ménages, sauvés si patiemment de la mort lente des époques pacifiques, ont été anéantis d'un seul coup.

En compensation de tant de désastres, nous pouvons heureusement noter la mise en valeur des remparts que M. Paul Lindu, architecte urbaniste, a l'intention de laisser dégagés et que M. Cornon vient de faire consolider provisoirement, en même temps qu'il déposait l'élégante passerelle à balustrades de la rue Launay.

Que de ruines campagnardes accumulées autour d'Hennebont. Que de pittoresques fermes, qui sous leurs toits de chaume dataient du xvi<sup>e</sup>

siècle, ont été incendiées au cours des batailles. Que de joyeux villages au charme si doux, qui semblaient vieux comme la terre et durables comme elle, ont disparu obscurément derrière les arbres déchiquetés de leurs fossés. *Kervignac*, bourg traditionnel, a perdu toutes ses chaumières si bretonnes et, au milieu des baraquements, les dernières pierres de sa tour du XVI<sup>e</sup> siècle achèvent peu à peu de s'écrouler. L'église romane de *Merlevenez*, extrêmement malmenée par les tirs d'artillerie, pourra tout de même être sauvée. Ses grandes arcades aux sculptures endiablées, sa curieuse voûte octopartite sur trompes ont déjà été restaurées par les Beaux-Arts qui relèveront le clocher lui-même avec les éléments anciens.

Le *Port-Louis*, moins atteint qu'*Hennebont* et que *Lorient*, conserve sa fière silhouette, et, quand on le voit du large ou de la rade, dans son enceinte de granit, il paraît inchangé. Pourtant ses remparts ont reçu des blessures : leurs tours sont découronnées ; la citadelle a perdu ses échaugettes et nombre de beaux ormes ont été abattus sur les glacis. De vieux logis Louis XVI dans la rue de la Brèche et dans la rue des Dames, le couvent des Récollets (XVII<sup>e</sup> s.) ont été incendiés. Au cours de l'année 1946, on a jeté à bas les façades de la maison du duc de Chaulnes (6, rue haute Notre-Dame), du N° 36 de la rue de la Pointe (XVII<sup>e</sup> s.), du N° 16 de la rue du Nord (1629), du N° 1 de la rue du château d'eau (1653). Espérons que l'on sauvera du moins, au N° 13 de la rue des Dames, la maison de Madame de Sévigné.

A *Plouharnel* et à *Carnac*, les chapelles gothiques de Sainte-Barbe, de Notre-Dame des Fleurs et de Saint-Colomban, endommagées par l'artillerie allemande, sont ou seront prochainement restaurées.

*Plœrmel*, victime inattendue de cette guerre de hasard, a été dépouillée, au cours d'un unique bombardement, de la plus grande partie de ses célèbres vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle et, dans le pittoresque quartier de la rue Beaumanoir, les Monuments Historiques ont eu grand peine à conserver la maison des Marmousets, aux cariatides de bois sculpté, et l'hôtel des ducs de Bretagne qui lui fait face, tandis qu'un peu plus loin la maison dite « de Mercœur » devait être abandonnée.

A *Châteaubriant*, Paille Renaissance du château a été complètement détruite. A *Saint-Herblain* et à *Saint-Gildas-des-Bois*, les églises ont souffert, mais elles sont réparables.

*Nantes* a été moins touchée que *Brest*, *Lorient* et *Saint-Nazaire*, mais elle avait beaucoup plus de monuments à perdre. Dans la ville ancienne, l'abside moderne de la cathédrale a été atteinte le 15 juin 1944 ; dans la rue des Carmes l'hôtellerie du change et la maison à pans de bois voisine ont reçu quelques dégâts, de même que les vieux logis caparçonnés d'ardoises de la rue de la Baclerie, et, dans la rue du Chapeau Rouge, la tourelle polygonale du XVII<sup>e</sup> siècle a disparu entièrement.

Les plus désastreuses blessures de Nantes sont celles des riches quartiers du temps de la traite des Noirs et du commerce des Antilles, temps de magnificence où le port de la Loire était, sans conteste, le plus florissant de la France. Combien de façades habilement sculptées, de mascarons, de cariatides, de consoles rocaille, de larges balcons artistiquement travaillés, ont été détruits un peu partout. Nantes, heureusement, plus soucieuse de sa gloire que les autres cités bretonnes, a vu se créer une commission de sauvegarde qui a recherché dans ses ruines tout ce qui pouvait conserver un intérêt quelconque.

Dans l'ancienne île Feydeau, l'allée Duguay-Trouin a subi d'assez lourds dommages. On y rebâtit avec respect un immeuble à double fronton qui avait été détruit. Les maisons suivantes sont déjà restaurées, mais la façade du N° 11 reste à demi écroulée, et l'on se demande si le N° 12 pourra être réparé. Au coin de la rue Duguesclin, dans l'hôtel de la chambre des notaires, très malmené par les bombes, les ouvriers des Beaux-Arts sont en plein travail. Il en est de même dans la cour du « Temple du Goût » attribué à Pierre Rousseau, où la façade ouest qui s'est effondrée a été remontée avec soin. L'hôtel de la Villetteux, 3, place de la Petite Hollande, a subi des dommages analogues et sera, lui aussi, réparé d'ici peu. La très riche rue Kervégan n'a pas trop souffert, par miracle ; mais du N° 22 il ne reste que le rez-de-chaussée orné de deux mascarons.

Sur le quai de l'île Gloriette, l'hôtel Deurbroucq, de Ceineray, est en cours de restauration, et l'on entreprend en même temps la reconstitution de la bourse de Commerce, œuvre de Crucy, dont la décoration intérieure est anéantie ; il ne reste plus debout que trois colonnes ioniques du portique et les belles colonnes corinthiennes de la grande salle.

Le pavillon ouest des immeubles de l'allée Flesselles dû à Ceineray, a été incendié mais son fronton reste en place, tandis que, dans l'allée Brancas, il ne reste que la partie est de l'ensemble créé par le même architecte. Le quai de la Fosse est effroyablement mutilé. Dieu merci, les beaux hôtels des N° 17, 70 et 86 sont intacts ; mais le N° 10 n'a plus que sa façade et très endommagée. La maison des Tourelles, où fut signé l'Edit de Nantes, et l'hôtel des douanes sont anéantis.

Dans le quartier Graslin, le cours Cambronne, dessiné par Crucy, très atteint surtout dans sa longère sud, est aux mains d'ouvriers actifs, tandis que la place du théâtre, moins défigurée, et la place royale, beaucoup plus touchée, attendent leurs reconstructeurs.

Quelques curiosités égyptiennes furent brisées au musée Dobrée, le 7 mai 1942, et, le 23 septembre 1943, le musée des Salorges où M. Bernard Roy avait réuni tant de souvenirs maritimes, coloniaux et régionaux, fut complètement incendié avec la plus grande partie de ses collections (1).

Tel est, à peu près, le bilan des destructions des monuments historiques en Bretagne, mais il faudrait encore parler de beaucoup d'autres choses... Que de plages enfermées dans un mur de ciment, que de promontoires surmontés de blockhaus, que de champs traversés par des routes ou par des tranchées, que de bois mutilés pour longtemps.

Que d'humbles souvenirs détruits un peu partout, comme le menhir de la Pointe de Beg-Meil en *Fouesnant*, comme le corps de garde des Dôles en *Cancale*, comme tant de calvaires sur tant de routes, comme tant de voiliers dans tant de ports, comme tant de beaux meubles dans tant de maisons.

Puisse les urbanistes de notre Bretagne retrouver, à l'heure tant attendue de la reconstruction, le talent de leurs devanciers et principalement des grands architectes du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Garengneau, les Choquet de Lindu, les Guillois, les Ceineray, les Crucy dont les œuvres surtout ont beaucoup souffert.

Henri-François BUFFET.

(1) Il convient de signaler ici, également, la destruction des musées de la Marine à Lorient et à Brest, et aussi celle des musées municipaux, moins intéressants, de ces deux villes. Pour les archives anciennes, la seule perte importante est celle du fonds de l'amirauté de Léon à Brest. Le fonds de l'amirauté de Saint-Malo est sauvé.

## Le Patois Gallot dans les œuvres de Paul Féval

**P**AUL FÉVAL, bien qu'il ait été considéré par la plupart des critiques de son époque comme étant Breton, ne l'était réellement qu'à moitié. Sa mère, il est vrai, était la fille de Jean-Louis Corentin le Baron, Seigneur de Létaing, né à Quimper en 1750, qui avait été avocat au Parlement de Rennes (1), mais son père, Jean-Nicolas Féval, qui avait été nommé comme conseiller à la Cour de Rennes, appartenait à une famille champenoise dont l'origine lointaine, si nous en croyons Delaigue, était normande (2).

Né et élevé à Rennes, Paul Féval ne semble pas avoir connu la Basse-Bretagne pendant sa jeunesse, et il est certain qu'il n'apprit jamais le breton, bien que nous trouvions dans ses derniers romans quelques expressions en langue bretonne (3). Mais dès sa jeunesse, il dut acquérir une connaissance approfondie du patois gallot. Non seulement il entendait le peuple de Rennes s'en servir couramment, mais aux environs de Redon, où en 1830, il passa plusieurs mois chez son oncle (4), les paysans ne devaient parler que patois. Pendant les années où il fit ses études à la Faculté de Droit de Rennes (1833-1837), son divertissement préféré était la marche. Il aimait à errer tout seul dans les environs de Rennes et à partir pour de longues excursions à travers tout le département d'Ille-et-Vilaine (5). Ces pérégrinations l'ayant mis de nouveau en contact avec les campagnards, il a dû élargir ses connaissances de leur parler. Après avoir quitté Rennes et s'être établi à Paris, Féval avait l'habitude de revenir dans sa province natale presque tous les ans, et il passa plusieurs vacances dans une propriété de son frère aux environs d'Uzel dans les Côtes-du-Nord (6).

(1) Edmond Biné. *Portraits littéraires*. Lyon, Vitte, 1888, p. 193.

(2) A. DELAIGUE. *Un homme de Lettres, Paul Féval*. Paris, Plon-Nourrit, 1890, pp. 1-2.

(3) Nous relevons par exemple dans la *Belle-Etoile* (ch. I. Paris, Lecoffre fils, 1877, p. 17) « pen-bas », et dans *Châteaupauvre* (ch. IV., Paris, Palmé, 1877, p. 87) « va doué », « n'antan ket ».

(4) Sur ce séjour au château de Cournon voy. Mirecourt, *Portraits et Silhouettes du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dentu, 1867, t. III, pp. 373-374, et Baudry, J. *La Jeunesse de Paul Féval*, *Annales de Bretagne*, t. XLV (1938), pp. 32-33.

(5) J. BAUDRY, *La Jeunesse de Paul Féval*, pp. 34-37.

(6) PAUL FÉVAL fils. *Paul Féval intime. Quelques lettres inédites*. Le Gaulois, 15 décembre 1919.

Dans les *Contes de Bretagne*, publiés en 1844, Paul Féval se sert d'un ou deux mots de patois gallot pour donner au lecteur l'impression de la couleur locale si chère aux aspirations romantiques du jeune auteur. Mais à part *L'Homme de Fer* où il transcrit en patois une conversation entière de deux paysans (1), ses romans contiennent seulement de rares mots du parler local. Il faudra arriver à *Châteaupauvre*, publié dans le *Correspondant* en 1876, pour trouver un roman où Féval fait parler ses paysans entièrement en patois. Cette fois il multiplie les mots et les expressions patois ainsi que les constructions gauches, cherchant à donner une idée plus ou moins exacte du parler rustique des campagnards.

Paul Féval n'était pas le premier à faire parler les paysans de leur manière habituelle. Certains auteurs romantiques, en particulier, George Sand, l'avaient essayé avant lui. Le but de l'écrivain berrichon était d'exprimer les pensées et les émotions du paysan d'une façon plus véricide que si elles étaient exprimées dans la langue littéraire. Paul Féval semble, au contraire, avoir eu une autre préoccupation. En 1875, il était revenu catholique pratiquant. Les passions religieuses s'étant réveillées depuis 1870; la « conversion » de Féval, qui avait fait beaucoup de bruit, lui avait valu la perte d'un grand nombre de ses lecteurs habituels. On peut se demander s'il n'a pas écrit *Châteaupauvre* dans un but intéressé, s'il ne cherchait pas à compenser la perte de nombreux lecteurs parisiens en essayant d'accroître son public parmi les habitants de la Haute Bretagne. Ce roman, qui a un caractère plus étroitement régional que tous ses romans antérieurs sur la Bretagne, n'intéresserait guère que des lecteurs de sa province natale (2).

Paul Féval n'était pas linguiste. La description suivante du patois gallot, tirée de *Châteaupauvre* (3), nous révèle l'ignorance complète de l'auteur en matière de philologie.

« Ce patois a un nom, il s'appelle le *gallot* (gaulois), par opposition au *brezonnec* (breton) de la Basse Bretagne... Outre le vieux français qui en fait la base, il contient de l'anglais en quantité assez notable, comme « *esparcler* » (*to sparkle*) pour étinceler; « *darer* » pour oser; « *baïter* » (*to bail*) pour amorer; un « *petit* » (*ha little*) pour un peu; il est plein de latin et présente même quelques mots gaéliques.

Paul Féval n'a donc pas dû inventer les expressions et les mots dont il se sert, bien qu'un grand nombre d'entre eux ne se trouvent pas dans les travaux sur ce parler (4). Mais ceci peut s'expliquer facilement par

(1) *L'Homme de Fer*. Première partie, ch. VI. Paris, Faure, 1866, pp. 40-41.

(2) Il est intéressant de comparer à cet égard *Pierre Blot*, roman décrivant la vie d'un ouvrier parisien, écrit en 1878, deux ans après *Châteaupauvre*. Dans ce roman Féval fait ses ouvriers parisiens s'exprimer dans un français qui est presque la langue parlée correcte. Nous y relevons seulement un petit nombre d'expressions triviales et de mots vulgaires pour donner un air de couleur locale. Jamais de réalisme véritable.

(3) Ch. VI, p. 131.

(4) Nous avons consulté les travaux suivants sur le patois gallot: Henri COULABIN, *Dictionnaire des Locutions populaires du bon Pays de Rennes, en Bretagne*. (Rennes, Caillère, 1891); A. DAGNET, *Le Parler du Coglais*. (*Annales de Bretagne*, t. XVII, XVIII, XX); DOTTIN et LANGUET, *Glossaire du Parler de Pléchoët*. (Rennes, Pihon et Hommay, 1901); F. DUINE, *Etude sur le Patois de Dol*. (*Annales de Bretagne*, t. XII); E. LETOURNÉ, *Etudes sur le Patois de Pipriac et des Environs*. (*Annales de Bretagne*, t. XVI); A. ORAIN, *Glossaire patois du Département d'Ille-et-Vilaine*. (Paris, Maisonneuve, 1886); E. PICROT, *Les Patois de Saint-Pern, Landujan, Montfort*. (*Annales de Bretagne*, t. XV); PAUL SHERLOTT, *Essai sur le Patois Gallot*. (*Revue de Linguistique et de Philologie comparée*, t. XII).

la nature de ces travaux, qui sont pour la plupart des articles de revue contenant seulement des indications sommaires. Comme les autres parlers français, le patois gallot contient un grand nombre de termes qui sont désuets dans la langue littéraire. Féval s'en est aperçu, car il parle des « parentés étroites qui existent entre ce patois et la vieille langue si éloquente de Marot, de Montaigne et de Rabelais (1). Féval, s'il se trouvait à court d'une expression, puisait-il donc dans les ouvrages des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle pour combler cette lacune ? L'absence de renseignements exacts ne nous permet pas malheureusement de vérifier l'authenticité de tous les mots et de toutes les expressions qu'il nous présente comme appartenant au patois.

Le patois gallot dans les romans de Féval n'est toutefois pas une simple liste de mots inusités dans la langue courante. L'auteur tâche de faire ressortir les particularités du patois, en particulier dans *Châteaupauvre*. Il nous montre par l'orthographe des mots des différences entre leur prononciation et celle du français courant. En voici quelques exemples pris dans *Châteaupauvre* (2) :

1. a > ai *courage* (125), *chairrette* (42).
2. a > o *ormoire* (137).
3. eau > iau *mantiau* (128), *iau* (146).
4. i > é *ménuit* (130).
5. oi > à, è *sà* (: soir) (132), *nà* (: noir) (135), *très* (: trois) (40).
6. oi > oué *démouaizelle* (90).
7. ou > eu *leu* (: loup) (128).
8. Chute de la voyelle protonique initiale : *v'nait* (133).
9. Introduction de E parasite : *oubelier* (159).
10. Palatalisation de l'L : *bié* (: blé) (135), *sembier* (132).
11. Chute de certaines consonnes finales : *Loudià* (: Loudéac) (147), *animâ* (: animal) (42), *fileux* (: fileur) (128), *pauv'* (: pauvre) (127).
12. Métathèse de L et de R : *Anguelterre* (192), *quertienne* (chrétienne) (162).

Féval cherche à nous montrer aussi les particularités morphologiques et syntaxiques du patois, dont nous trouverons quelques-unes dans les exemples suivants pris également dans *Châteaupauvre* :

13. Généralisation de *va* au singulier du présent de l'indicatif d'*aller* : *je vas* (134).
14. Généralisation au passé défini des formes en *i* : *demandis* (124), *marquît* (152).
15. Passé défini de *prendre* en *in* : *prins* (137).
16. Futur de *voir* en *oi* : *voirai* (247).
17. *Grand* au masculin et au féminin : *la grand'souche* (35).
18. Confusion entre le singulier et le pluriel à la première personne : *Et j'nous mîmes agenouillés* (: nous nous agenouillâmes) (149), *j'étiens ilé* (: j'étais là) (103).
19. Omission du pronom sujet : *Ne sont plus là. Ne les voirai plus.* (247).

(1) *Châteaupauvre*, ch. IV, p. 93.

(2) Les numéros entre parenthèses indiquent la page où se trouve l'exemple.

## 20. Formation du superlatif par répétition :

*Je suis ben aise d'avoir vu la terre d'Anguelterre dont j'avais ouï parler souvent et souvent* (192).

Féval se sert aussi d'une construction dont on ne trouve aucune trace dans les études du patois gallot mentionnées ci-dessus. C'est la combinaison de deux mots presque synonymes, le plus souvent de deux verbes dans le même temps :

*...not' Rosane s'est mise tout de blanc blanchement pour la procession de sa première communion* (123).

*...not' dame les voyait autrement, car en les chéri-bénissant, elle, prêchait que j'en avions l'âme tournée...* (153).

*...elle coupait-partageait la terre et l'argiein.* (158).

*Si c'est que vous auriez eu la déchance de passer-trépasser pendant qu'on coupait l'biè-nâ, ...* (134-135).

Le patois gallot, tel que Paul Féval l'écrit dans *Châteaupauvre*, est supposé être celui des environs d'Uzel dans les Côtes-du-Nord. Il est difficile de juger de l'exactitude de ce qu'il rapporte, car il a pu y avoir des changements considérables dans cette région depuis la publication du livre. Une étude de l'*Atlas linguistique de France* par Gillieron et Edmont (1) nous montre, cependant, que le patois de *Châteaupauvre* contient plusieurs caractéristiques de la prononciation des environs de Rennes. En voici quelques exemples.

Nous trouvons à Uzel la forme normale *crever*, tandis que près de Rennes la forme avec métathèse est employée (2).

*...il en quervit (creva) féru-lapé par le signe.* (*Châteaupauvre*, ch. VI, p. 147).

A Rennes on dit *quesse* pour *cuisse*, tandis qu'à Uzel le K initial s'est transformée en T, et est suivi d'un *yod* (*tyes*) (3).

*J'ai vu la quesse.* (*Châteaupauvre*, ch. VI, p. 144).

La forme *meudre* est très employée dans l'Ille-et-Vilaine, mais à Uzel on trouve la forme avec *ou* (4).

*...y avait besoin de l'iau... pour meudre... not' biè-nâ.* (*Châteaupauvre*, ch. II, p. 35).

Tandis qu'à Uzel *poil* se prononce *pwel*, la prononciation *pey* est courante aux environs de Rennes (5).

*...secouer du pé-qui-gratte (poil à gratter) dans deux draps de lit...* (*Châteaupauvre*, ch. V, p. 129).

A Azel, *soir* est prononcé *ser*, mais aux environs de Rennes on dit *sâ* (18).

*Et quand j'venions ad'sâ...* (*Châteaupauvre*, ch. VI, p. 132).

Paul Féval emploie des procédés différents pour introduire des mots patois dans le texte de ses romans. Quand il est question seulement

(1) Paris, CHAMPION, 1902-1908.

(2) *Atlas linguistique de France*, 353.

(3) *Ibid.*, 370.

(4) *Ibid.*, 879.

(5) *Ibid.*, 1044.

(6) *Ibid.*, 1238.

d'un mot (ou d'une expression locale) au milieu d'un récit en français courant, il le met le plus souvent en italiques en le faisant accompagner, quand cela est nécessaire, de la traduction entre parenthèses ou d'une note explicative au bas de la page. Dans *Châteaupauvre* nous trouvons de temps en temps un mot qui est écrit en italiques. Il se sert de ce procédé assez rarement dans les phrases entièrement écrites en patois. Quelquefois le mot patois est accompagné d'un synonyme, ou se trouve placé entre d'autres termes qui en indiquent la signification vague, sinon le sens précis.

Paul Féval n'a pas prétendu dans *Châteaupauvre* faire parler ses paysans dans le vrai parler gallot. « Je suis obligé de l'adoucir beaucoup pour le rendre intelligible » (1), déclare-t-il. En effet, nous trouvons, quelquefois à peu de lignes de distance, le même mot sous sa forme française et sous celle du patois. Voici un passage où nous pouvons voir combien le style varie dans une page :

« — Mon Yaume, dit-elle, si vous êtes content de moi pour que j'ai été cause que le grand'maman a eu son dernier moment heureux et tranquille, sans jamais savoir que la misère était dans la maison, vous avez fait, vous aussi, ce que vous avez pu, cher homme...

« — Je vas vous dire, ma Mèto, v's étiez ben blèmie à c'l'automne. Si c'est que vous auriez eu la déchance de passer-trépasser pendant qu'on coupait l'biè-nà, dame, je n'aurions point pu vous donner les grands bœufs ni la charrette neuve, à raison qu'j'en avions affaire... » (2).

Paul Féval avait certainement une bonne connaissance du patois courant, malgré des erreurs et des inconséquences qui se révèlent de temps en temps. Un grand nombre de traits essentiels de ce parler se trouvent dans ses romans, et ainsi qu'on peut s'y attendre, ce sont surtout ceux des environs de Rennes. Mais on y découvre aussi des traits isolés des environs de Loudéac et de Quintin, recueillis sans doute par l'auteur pendant ses séjours à Uzel.

Armel DIVERRÈS.

(1) Ch. VI, p. 131.

(2) Ch. VI, pp. 134-135.



## Henriette de Castelnau

Comtesse MURAT (1670-1716)

Romancière et mémorialiste bretonne

LE XVII<sup>e</sup> siècle fut prodigue de femmes savantes, plus ou moins précieuses, plus ou moins ridicules, depuis M<sup>me</sup> de Sévigné jusqu'à son amie Marie-Madeleine de la Vergne, comtesse de La Fayette, en passant par Madeleine de Seudéry, Antoinette Deshoulières, Françoise de Motteville et la Grande Mademoiselle...

Parmi ces grandes dames qui nous arrivent en portraits guindés du plus amidonné des siècles, quelle récréation pour l'esprit de rencontrer un cendrillon chiffonné, mal à l'aise dans ses atours protocolaires, frondeuse après la lettre, romantique avant le mot et romanesque sur tous les sentiers du Tendre.

Celle qui devait monter trop brusquement d'une sorte de cour des miracles brestoise jusqu'à la cour de Louis XIV, naquit en 1670 dans le grand port de guerre. Elle était fille de Michel, marquis de Castelnau-Mauvissière, gouverneur de Brest, mestre de camp de cavalerie, et de Louise-Marie de Foucault, dont le père était maréchal de France.

Henriette-Julie de Castelnau-Mauvissière avait deux ans lorsque le mestre de camp fut tué, le 2 décembre 1672, devant Utrecht, ainsi que le rappelait jusqu'à la dernière guerre une plaque apposée à l'entrée du fort du Bouguen, à Brest. Il avait 27 ans. Sa mère, qui ne devait mourir que le 4 juillet 1709 et avoir l'honneur d'être inhumée auprès de son héros, à Saint-Germain-l'Auxerrois, demeura en Bretagne après son malheur.

C'est à Brest que l'enfant fut élevée, couvée par l'affection d'une grand'mère qui se substitua vite à la mère si jeune, si inexpérimentée, frivole peut-être...

Nous ignorons peu de choses sur Henriette de Castelnau. L'Histoire ne l'a pas négligée et elle-même a voulu laisser à la postérité une peinture d'elle, à la vérité fort peu conforme, mais piquante. Si, dans ses mémoires, en effet, on arrive difficilement à découvrir les repères d'une existence originale, du moins y prend-on la mesure d'une âme passionnée.

Il est des personnes que leur imagination entraîne aux aventures. Elles finissent ordinairement écrasées sous une avalanche de maux que leur a attirés un excès de fantaisie. Henriette de Castelnaud est de ce nombre et le double portrait qui nous est parvenu d'elle a pu décourager les historiens littéraires qui laissent assez injustement de côté ce talent curieux.

« Je suis d'une naissance illustre, lit-on dans les *Mémoires*, tant du côté de mon père que de celui de ma mère. Le premier de mes malheurs fut de naître trop tôt : ma mère avait seize ans quand elle accoucha de moi... »

« On me fit élever chez une grand'mère qui eut pour moi cet amour aveugle que des personnes avancées en âge ont quelquefois pour les enfants... »

« J'avais onze ans lorsque ma mère (remariée) accoucha d'un garçon. A peine fut-il né que ma grand'mère lui prodigua tout l'amour qu'elle avait eu pour moi. »

Comme il arrive dans les cas semblables, l'enfant du premier lit fut mis en pension. Au couvent, où, dit Henriette, « on m'éleva pour le monde et pour la vanité ». Son tempérament fit le reste.

La lecture des romans lui apprit qu'il y avait parmi les sentiments humains, une passion savoureuse autant que fruit défendu et qui donnait aux femmes non seulement des satisfactions inestimables, mais encore un grand pouvoir sur le sexe d'en-face. « Et je sentis avec joie que je pouvais, aussi bien qu'une autre, prétendre à cet empire. »

Sans plus tarder, Henriette de Castelnaud décida de faire l'épreuve de ce pouvoir magique. Elle choisit un gentilhomme qu'elle avait rencontré dans le salon de sa grand'mère, au temps des jeux de poupée, et qui déjà la surnommait « petite reine ». Perfidement, diaboliquement, elle écrivit au marquis de Blossac une lettre passionnée, pour voir s'il obéirait. Le marquis ne courut pas jusqu'au couvent, il y vola. Une idylle naquit. Puis, les religieuses, tout indulgentes qu'elles fussent, s'alarmèrent des assiduités de Blossac et interceptèrent un courrier compromettant. La porte se ferma au marquis. Il fut sage. Mit fin à l'aventure.

Madame mère, mise au fait, décida de faire prendre la voile à l'adolescente un peu folle; mais, écrit Henriette, tout à fait oublieuse de la date où mourut M. de Castelnaud, « mon père qui avait d'autres desseins, résolut de me faire enlever par le mari qu'il me souhaitait ». Et nous voici en plein romanesque. Les mémoires ajoutent que le projet fut exécuté. Sous prétexte de courir après le ravisseur, le père — le parâtre peut-être ? — aurait accompagné les fugitifs jusqu'en Provence où, finalement, il aurait fait épouser à Henriette un second personnage, homme de robe, qui venait d'acheter une terre bientôt érigée en marquisat.

La fillette de... 12 ans ! fut-elle une épouse éprise ? Elle dit elle-même de son mari : « C'était un homme fort débauché et qui préférait le vin et la bonne chère à tous les autres plaisirs. » C'est sans

doute pour ne pas renoncer à ces derniers qu'Henriette décida de reprendre sa correspondance avec Blossac.

Le résultat fut que le robin devint jaloux. Une visite de Blossac donna plus de prise encore à ses soupçons. Ce jour-là, par hasard, la jeune femme était seule au château. Blossac, lâchant toute affaire courante, vint se jeter aux pieds de sa petite reine. Retour impromptu du mari qui trouve les tourtereaux en larmes, aux bras l'un de l'autre. Point de scène. La dignité outragée se haussa jusqu'à la grandeur. Mais ensuite, la conduite du mari devint tellement insupportable pour Henriette qu'elle s'enfuit... non pas seule, ce qui eut été de la dernière imprudence et du plus sot vulgaire, mais avec un gentilhomme qui... l'aimait.

Nouvelle Manon — ou mieux Manon premier style — Henriette de Castelnaud gagna Paris avec son chevalier.

Sa conduite laissa beaucoup à désirer, puisque, dans ses souvenirs, elle avoue : « Comme j'étais dans le besoin, on me donna pour amants tous ceux qui me rendirent service et m'aiderent à poursuivre ma séparation d'avec mon mari. » Cependant, elle avoue bientôt avoir eu du sentiment pour l'un de ces « bienfaiteurs ». C'était le fils d'un magistrat nommé Saint-Albe. Austère, le bonhomme enferma le joli-cœur; mais les bons offices de son amante réussirent à lui faire retrouver la liberté. Et ce nouveau succès accrut la réputation scandaleuse de la belle.

Poursuivant la construction de ce roman à épisodes, Henriette de Castelnaud rapporte qu'à quelque temps de là, Saint-Albe fils se battait en duel avec le marquis de Montalzac, qui avait mal parlé de la jeune femme. Il fut blessé dans le combat. Mais ce fut le père qui mourut. Et, le galant chevalier, guéri de ses blessures et plus épris que jamais, déposa tous ses biens aux pieds de celle qu'il idolâtrait. Alors... Oh ! imagination ! Henriette de Castelnaud fit assaut de générosité avec lui : elle ne permit point qu'il l'épousât ; mais lui mit entre les bras une riche héritière, geste qui lui donna incontinent les plus cuisants remords.

A ce moment, le mari provençal eut le bon esprit de mourir. Dans l'intervalle, Henriette avait également perdu sa mère et son frère. Elle fit savoir à Saint-Albe qu'étant maintenant une riche héritière, elle consentait à devenir sienne... s'il en était temps encore. Heureusement, le mariage n'était pas accompli, Saint-Albe accourut et les deux amoureux s'épousèrent dans la joie. A peine leur lune de miel fut-elle interrompue par l'intervention d'un ancien soupissant d'Henriette, jaloux de son bonheur. Les Saint-Albe furent heureux jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'au siège de D... où le valeureux gentilhomme périt d'un coup de mousquet qui le transperça.

Dieux ! que voilà une belle vie, traversée à souhait, romanesque en diable. C'est ce qu'on pourrait nommer la « vie de désir » d'Henriette de Castelnaud. La vie réelle est tout autre. Les mémoires

de cette femme d'esprit ne sont rien qu'un nouveau roman dû à sa plume alerte.

Voici maintenant ce que l'on sait de plus certain sur elle :

L'Histoire la prend à seize ans. Elle a vécu jusqu'à cet âge, à Brest, auprès de sa mère et de sa grand-mère. Les deux femmes, soucieuses d'assurer l'établissement de cette jeune fille turbulente, l'envoient à Paris. Un mariage d'argent avait été arrangé, peu reluisant sans doute pour la petite-fille du maréchal de Daugnon, mais qui assurait son avenir matériel. Nicolas de Murat, comte de Gilbertez, dit comte Murat, baron de Villeneuve, colonel d'infanterie et brigadier des armées du Roi, était un auvergnat anobli de fraîche date. C'était une bonne épée et Henriette pouvait lui faire confiance.

La légende veut que la petite Bretonne fut présentée à son futur époux et à la cour de Versailles en costume breton. Elle s'exprimait en français, ayant bénéficié d'une instruction solide au couvent. Cependant, elle avait appris le breton en jouant sur les remparts avec le fretin brestois et on s'amusa à la faire parler dans la langue de ses jeux. Le snobisme s'en mêla. Du jour au lendemain, Henriette fut la coqueluche de la cour. Les gâteries dont elle devint l'objet finirent de lui tourner la tête. Comme on lui passait certains écarts de langage, elle crut pouvoir se permettre des écarts de conduite. D'autant plus qu'elle n'aimait guère Murat (le mari provençal des Mémoires). Elle se mêla encore de fronder en participant à la rédaction d'un libelle imprimé en Hollande où la cour et la favorite du roi se trouvaient malmenés. C'était M<sup>me</sup> de Maintenon. La veuve Scarron fut sévère, autant qu'elle avait été précédemment câline. Elle exila la turbulente comtesse à Loches. Henriette de Castelnau commençait à être trop connue dans le monde galant et remuant, assure l'abbé de Lenglet dans sa « Bibliothèque des Romans ».

La prison fut un sédatif. Un long sédatif. Henriette de Castelnau n'en fut tirée qu'à l'avènement du Régent, le duc d'Orléans. Usée par cette longue détention, elle s'éteignit doucement l'année qui suivit sa libération, le 24 septembre 1716, en son château de la Buzardière, dans le Maine, et avec elle disparut la famille de Castelnau-Mauvissière.

#### L'ŒUVRE

Durant sa réclusion à Loches, Henriette, comtesse de Murat, sut tromper son impatience en écrivant des contes et des romans aujourd'hui oubliés et qui, cependant, valent bien ceux de M<sup>me</sup> de la Fayette. Sans doute ne brillent-ils guère par une grande originalité. Leur valeur est toute d'agrément, de gentillesse et quelques-unes de ses pensées ne vont pas sans une certaine profondeur. Le grand Perrault ne la dédaignait point qui lui dédia une de ses bluettes : « *L'adroite Finette* ».

Parmi ses romans, *Les Effets de la Jalousie* eurent du succès. L'auteur y montre combien une femme est à plaindre d'avoir un mari jaloux. La comtesse de Chateaubriant est amoureuse du roi François I<sup>er</sup> ; mais son barbon de mari découvre son secret et la fait supplicier.

Dans *Les Lutins du château de Kernosi*, c'est un cadre breton qui enchâsse une action à la fois tragique et funambulesque. On y trouve un château hanté par des esprits très intéressés par ce qui se passe sur terre. Ils se mêlent avec quelque incongruité des amours de deux sœurs abandonnées : la vicomtesse de Kernosi et M<sup>me</sup> de Saint-Urbain qui, toutes deux se laissent conter fleurette par un conseiller au Parlement de Rennes. Se rappelant ses propres infortunes, l'auteur y place cette réflexion : « Le mystère est toujours la première chose que nous inspire une véritable passion. » Un truisme qui a l'allure d'une pensée originale !

Henriette de Murat — comme elle signait ses œuvres — s'adonne surtout au conte, ce genre qui fit fureur au grand siècle, le conte galant et le conte moral, car cette retraitée de la galanterie finit en pieuse recluse.

Quelques titres, à défaut d'anthologie, ce qui mènerait loin : *Le Parfait amour* ; *l'Anguilette* ; le *Palais de la Vengeance*, qui n'est pas sans fournir d'allusions à celui de Versailles et le *Voyage de Campagne*, imputé d'abord à M<sup>me</sup> Durand et où chacun des protagonistes raconte son histoire, suivant le procédé de Décaméron.

Un recueil intitulé : *Histoires sublimes* contient quatre contes d'un genre différent comme on peut s'en convaincre par les titres : *Le Sauvage*, *Le Roi Porc*, *L'Île de la Magnificence* et *Le Turbot*. Voici *Le Sauvage* résumé en quelques lignes :

Le roi Richardin règne sur les Iles Tercères, près des côtes portugaises. Il est marié à la princesse Corianthe, fille du roi des Cataractes du Nil. Trois filles naissent de leur union, toutes trois plus laides les unes que les autres et dont les noms sont : *Disgrâce*, *Douleur* et *Désespoir*. Malgré leur laideur, les trois princesses trouvent trois bons chevaliers pour les épouser. Il convient de préciser qu'eux-mêmes sont laids à faire pleurer la Vierge. On les appelle : *Magotin*, *Gambille* et *Trotte-mal*. Et voilà qu'un miracle étonne la parenté : Corianthe met au monde une fille belle comme le jour, Constantine. Le moment venu, Constantine convole avec le roi de Sicile. Une bonne fée est du repas de noces et condescend à faire, elle aussi, son miracle : elle donne aux trois sœurs aînées la beauté que la naissance leur avait refusée. Tout finit par s'arranger au domaine du rêve.

Un échantillon du style « noble » de la comtesse de Murat nous est fourni par les premières lignes de sa fable *Le Parfait Amour* :

« Dans un des agréables pays qui sont dépendants de l'empire des fées, régnait la redoutable Danamo ; elle était savante dans son art, cruelle dans ses actions et glorieuse de l'honneur d'être descen-

due de la célèbre Calypso, dont les charmes eurent la gloire et le pouvoir, en arrêtant le fameux Ulysse, de triompher de la prudence des vainqueurs de Troie.

« Elle était grande, avait l'air farouche, et sa fierté s'était soumise avec beaucoup de peine aux dures lois de l'hymen. L'amour n'avait jamais pu parvenir jusqu'à son cœur ; mais le dessin d'unir un royaume florissant à celui dont elle était reine, et à un autre qu'elle avait usurpé, lui avait fait épouser un vieux roi de ses voisins... »

Et le conte se termine par le triomphe du parfait amour sur l'hymen aux dures lois qui nous a cependant valu le talent de M<sup>me</sup> de Murat. Si un mari intransigeant et une favorite austère ne l'eussent envoyée s'amender à Loches, nous n'aurions aujourd'hui aucune de ces œuvres charmantes qu'un éditeur découvrira peut-être un jour pour la plus grande joie de nos enfants.

Y.-M. RUDEL

#### Bibliographie de M<sup>me</sup> Henriette de Castelneau, Comtesse Murat, d'après Levot

1. *Mémoires de M<sup>me</sup> la Comtesse de M\*\*\* avant sa retraite, pour servir de réponse aux mémoires de M. de Saint Evremond*. Paris 1697, 2 vol. in-12. — Amsterdam 1697 et 1711, 2 vol. in-12.  
Des exemplaires de l'édition de 1697 portent pour titre : « La Défense des femmes ou Mémoires de M<sup>me</sup> la comtesse de \*\*\* ». Paris, Barbier 1697, 2 vol. in-12.
  2. *Nouveaux contes de Fées*. Paris 1698, 2 vol. in-12.
  3. *Le voyage de campagne*. Paris, V<sup>o</sup> Barbin 1699. 2 vol. in-12. — La Haye 1700, 2 vol. in-12.
  4. *Histoire de la courtisane Rhodope*. Loches 1708.
  5. *Histoire galante des habitants de Loches* (qui est désignée sous le nom de Segovie. Roman satirique dont l'idée est puisée dans le Diable Boiteux qui venait de paraître.
  6. *Lutins du château de Kernosy, nouvelle historique*. LAYR. (Paris, Lefevre) 1710-1717, 2 vol. in-12.
  7. *Histoires sublimes et allégoriques de l'année 1699, par la Comtesse D\*\*\**, Paris Delaune, 2 vol. in-12.
- On a encore de M<sup>me</sup> de M. un *Dialogue des morts*, des *Chansons et Poésies fugitives*, insérés dans divers recueils.
- « C'est à tort que quelques biographes lui ont attribué le roman intitulé : « La Comtesse de Chateaubriand ou les effets de la jalousie » ; il est de Lesconvel. C'est à tort aussi que M. de Kerdanel le représente comme auteur du « Comte de Dunois », nouvelle historique, publiée en 1671. Cette date seule, omise par M. de Kerdanel, prouve son erreur ».
- P. LEVOT.
- Lesconvel serait bien l'auteur de la Comtesse de Ch... d'après Sacher. Bibliographie de la Bretagne.
- G. DE LASCONVEL Pierre, né vers 1650 à Plouzane (Finistère), est mort à Paris en 1722.

## “ Mare Nostrum ”

Idées sur l'âme du Morbihan

“ MARE NOSTRUM ” (1) (a « Michaele Nostro »). Sous ce titre méditerranéen, Michel de Galzain a rassemblé « quelques regards sur le golfe du Morbihan ». Folklore, légendes, histoire, actualité, fantaisies y sont mêlées en vingt-sept tableaux. Ce n'est ni un guide, ni une étude approfondie, mais une approximation de cette âme insaisissable du golfe, une initiation à son charme étrange.

Le style est alerte, imagé, vivant. Des expressions particulièrement heureuses traduisent en raccourcis bien frappés ce que les familiers eux-mêmes ne peuvent expliciter : « L'île-aux-Moines, sujet de tapisserie au petit point », « les Hauts lieux de la Préhistoire ». On y retrouve le don du journaliste habitué à inventer des titres qui « accrochent ».

Tel une femme, le Morbihan s'enveloppe des sept voiles de la légende. Il est facile d'en soulever un, deux, trois, mais bienheureux qui pénètre dans les secrets intimes.

Le touriste comprendra la splendeur coquette des jours lumineux. Le golfe méditerranéen, mais ce n'est pas le golfe ! Tant que tu n'auras pas apprécié la poésie des lagunes. Tant que tu n'auras pas vu la transfiguration des hectares de vasières au coucher du soleil où le rouge sang se dégrade jusqu'au cuivre, tu n'auras pas compris notre petite mer.

Mais laissons les pins hawaïens et les plantes exotiques, les matrones espagnoles et les statuettes vénitiennes. Tout cela, affiche de gare, décoration pour halls d'hôtels. La concierge parisienne qui jacasse sur le « vapeur », l'enrichi du marché noir qui n'a malheureusement pu acheter une pensée d'aussi bonne qualité que celle de son tweed. Profanateurs ! Impurs dans un sanctuaire !

Pénétrant plus avant, on pourra saisir le charme du golfe. On peut ne pas aimer René Bazin — quand on préfère Sartre, c'est

(1) Editions et Imprimerie de Bretagne, Vannes, 1948, 106 fr.

mieux porte, même si on n'y comprend rien — mais on ne peut pas taire son nom quand on parle de « *Mare Nostrum* ». Relisez « *Magnificat* », « Jardin d'îles basses ou de mince relief posées sur les eaux calmes. Les terres inclinées forment l'enclos immense. » « Toute l'étendue du golfe baigne dans une clarté voilée. Le vif de l'eau est blanc, le tour des îles est pâle, à cause des vasières à peine recouvertes... Petites villas des capitaines en retraite, long cours, cabotage, thoniers, toutes meublées au goût de leurs filles... Maisons non pas pressées, mais seulement voisines, bâties dans des jardins, entourées de haie ou de murs... Autour d'eux quelques pauvres champs, des pâtures, des jachères, des morceaux de landes et l'eau toute proche, aux deux bords, rayonnante de la lumière du couchant, et emportée, à grande vitesse, vers la passe de Locmariaquer » ou cette description géographique de Vidal de la Blache : « Les chenaux marécageux s'animent tout à coup et desservent un réseau de veines par où l'eau vive et l'air salin circulent à travers les croupes verdoyantes jusqu'au pied des châtaigniers et des chênes. »

Et les pages délicates de Claude Dervenn dans « *Le Morbihan* ». Sur la presqu'île de Sarzeau, par exemple parmi tant d'autres : « Les champs, les arbres, la vigne même s'y nouent en guirlandes blondes et vertes. Du golfe, on discerne sur la pente du plateau de belles résidences dans des parcs feuillus, et, tout au bord, le long des vasières violacées où les mouettes laissent la trace étoilée de leurs pattes, des villages blancs et bleus avec un canot amarré à la porte même d'un jardin. Il y a dans l'air qu'on respire autour du clocher de Sarzeau, une immense mollesse, une nonchalance qui fait les gestes moins rudes et les sourires plus fins. »

On pourrait allonger la liste en citant Marie Le Franc, Stéphane Faye. Cela suffit pour montrer qu'il y a tout de même d'autres romanciers que l'auteur du « *Renard du Levant* » qui « n'ont pas défigurés le visage, la mentalité, les mœurs des populations riveraines du Golfe ». (*Mare Nostrum*, p. 95).

Mais à quoi songeait ce philosophe, assis sur un rocher d'Arradon et qui ne pouvait s'arracher à sa contemplation ? « Que de pensée là-dedans, répétait-il à voix basse, que de pensée ! » Celui-là avait peut-être reçu l'initiation. Pour parler du golfe, il faut se recueillir. « Il est des lieux où souffle l'esprit. Mais peu d'esprits lui sont ouverts. » C'est le Barrès de la Colline inspirée, ou un Shelley qu'il nous faudrait ici.

L'homme né sur ces rivages hérite d'un atavisme qui le met en communion directe avec la nature. Héritage ou acquisition, Michel de Galzain peut se vanter d'avoir écrit quelques lignes qui justifieraient à elles seules son livret.

« Pour le comprendre [le golfe], c'est, je crois, à Gavr'inis qu'il faut aller. » Oui, et nous voici au cœur du mystère, d'emblée :

« Sur tout le vaste monde, il est peu de sites aussi grandioses, vous diront les marins qui ont pourtant fort bourlingué, il en est peu aussi devant lesquels l'homme éperonné par l'immensité, mesure tant sa faiblesse, et l'âme, devant l'infini, ses aspirations. » (*M. N.*, p. 96).

Le courant s'engouffre dans le goulet. Gavr'inis et Erlanic, ces deux sommets des âges anciens regardent passer l'envahisseur dans un garde-à-vous mortifié. Lieux sacrés que la mer a violés. Chaque jour, chaque marée voient le flot creuser ces entonnoirs qui se vrillent, sur les mégalithes, regagner une victoire illusoire. « Mer symbolique secouée par les superstitions. »

La voix de l'esprit qui souffle où il veut, de cet esprit qui se jouait sur les flots à l'aurore de la planète m'a dit : « Reposoir de l'âme, peut-être, mais ton âme est bretonne, inquiète. Je suis la voix des Ibériens, des Celtes, des Druides, des sacrifices humains et mon écho résonne dans la chrétienne chapelle de Berder. N'est-ce pas en toi ce mélange de paganisme sauvage et de christianisme sentimental ? Chateaubriand, Le Goffic... »

Je ne puis toutefois passer sous silence quelques lacunes ou erreurs, d'importance inégale, mais impardonnables. La documentation se trouve parfois en défaut et l'auteur cache son ignorance par un procédé pour le moins inélégant et même peu loyal.

Il n'est pas besoin d'être bien renseigné pour savoir que l'ostréiculture est la richesse principale du golfe. C'est ici qu'est née l'ostréiculture — ou presque — c'est ici le premier centre européen d'huîtres plates, celui qui alimente Belon, Morlaix, Cancale, Marennes, l'Angleterre, la Hollande. Il est inadmissible qu'on traite le problème par une désinvolture de style (1). « Ce flot assagi que vient tout juste lécher le courant, sans l'agacer, c'est le domaine de l'ostréiculture, le royaume des ostréiculteurs. On en parle souvent, et finalement, on en sait peu de choses (1). L'Administration Maritime qui y a la haute main, est elle-même presque aussi ignorante que le profane. » (*M. N.*, p. 20).

Ce « on en sait peu de chose » est en réalité un : « j'en sais peu de chose », mais ce n'est pas une excuse de d'insinuer que personne n'y connaît rien. Tout de même, Michel de Galzain !

Et cette erreur monumentale pour un Morbihannais de la côte : « Les quartiers maritimes d'Auray et d'Arradon. » Je voudrais bien découvrir M. l'Administrateur du quartier d'Arradon.

« La moyenne courante des parcs, c'est un demi-hectare. » J'ai beau rechercher dans l'introduction la source de cette information, je ne vois pas quelle elle peut être.

Ce petit exemple me paraît caractéristique du travail de Michel de Galzain. De belles formules, plaisantes, qui ne résistent pas tou-

(1) Il est regrettable que M. Buffet ait commis la même erreur et ne consacre que quelques lignes à l'ostréiculture dans sa *Bretagne Morbihannaise*. On s'étonne parfois qu'on ne connaisse pas cette industrie essentiellement française dans ses origines. Pêché des clercs !

jours à l'analyse d'ailleurs : des titres alléchants, mais brusquement, des énormités affirmées avec sang-froid et le tout couronné par une appréciation très pénétrante. Mélange désagréable.

Je ne releverai pas toutes les inexactitudes qu'un Vannetais n'aurait pas dû laisser échapper : « Pen Armel » au lieu de « Pen-er-Men (commune d'Arradon) », l'escale de Baden pour le « vapeur » au lieu de Larmor-Baden, les sabliers de Belle-Ile dans le port de Vannes (belle galéjade pour le Café des Colonies). L'auteur nous a prévenus qu'il cherchait à nous donner « une vue générale et sommaire, hors de toute érudition » (p. 7). Précaution bien utile et qu'il eût fallu imprimer en caractères gras.

Bien que le ton badin, superficiel domine encore dans le chapitre sur les sinagots, j'estime que c'est un des passages les plus originaux. Il est souhaitable que le cri d'alarme poussé ici trouve un écho lointain. Encore faudrait-il le rattacher à l'ensemble de la population côtière. Nous sommes en présence d'un problème d'humanité. M. de Gouyon, conseiller général du Morbihan, disait récemment : « La plus belle production du Morbihan, c'est sa production humaine. » M. Bougo, maire d'Etel, et M. Rio, ancien ministre, le rappelaient à propos d'Etel : « La barre fameuse de cette rivière aurait pu empêcher l'essor de la pêche artisanale. Au contraire, et peut-être grâce à cet obstacle naturel, s'est développée une population tenacement maritime. Il faut la sauver à tout prix. » N'en est-il pas de même pour les sinagots ?

Peu me chaut que le golfe ne soit plus le golfe sans ces coques noires frégatées, surmontées de voiles rectangulaires ocrées. Peu m'importe cette « Société protectrice des sinagots », (encore le persiflage dans cette assonance). Le vrai problème est de sauver cette portion d'humanité, d'inventer la technique de pêche, d'armement qui conservera cette race et tout ce qu'elle représente de valeurs humaines : courage, travail, famille, audace, endurance, sens marin. Le pays n'en a pas de trop. Ce n'est pas dans la douane ou autres emplois de fonctionnaires (fût-ce même la police) que ces qualités seront préservées.

Le problème des sinagots est un peu l'équivalent de la désertion des campagnes. On ne badine pas sur la formation d'une « société protectrice des chapeaux à guides ». Il n'y a pas lieu de badiner ici.

J'espère que l'auteur me comprendra et ne m'en voudra pas. Il écrit bien, mais il lui manque de l'avoir oublié. S'il y parvient et s'il veut se plier à un travail de profondeur, il nous donnera certainement de beaux livres. En les attendant, lisez tout de même celui-ci.

Pierre DALIDO.

## Victor-Goulven Denis

(Réponses à la question 93)

### I

VICTOR-GOULVEN DENIS naquit au bourg de Tréménac'h, ancien chef-lieu d'une paroisse disparue et aujourd'hui en Plouguerneau (Fin.), le 5 ventôse an 13 (24 février 1805), de Laurent Denis, officier de marine et inspecteur des signaux, et de Marie-Jeanne Festou. Kerviler, dans sa *Bio-Bibliographie bretonne*, s'est mépris en croyant que son nom de famille était Goulven-Denis et en le classant sous cette rubrique.

Il fut élève du collège de Saint-Pol-de-Léon et fut reçu docteur en médecine à Paris le 17 août 1837, avec une thèse ayant pour titre : *Essai sur le rhumatisme articulaire*. Paris, 1837. In-4°, 21 p. (D'après Kerviler, car l'ouvrage n'est pas cité dans le catalogue de la Bibliothèque nationale.) Suivant Kerviler encore, c'était un ancien chirurgien de la marine, mais aucun dossier à son nom n'existe aux archives de la marine ; de plus il ne figure pas davantage sur les annuaires des personnels.

Quoi qu'il en soit, on trouve Denis installé à Roscoff au moins dès 1843, comme docteur en médecine, et cette qualité lui est reconnue dans les divers états officiels que j'ai consultés.

À Roscoff, il était un personnage en vue. Les écrivains qui y venaient ou y séjournaient lui rendaient visite.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> Souvestre et sa fille l'allèrent voir en 1859 et en furent charmées, suivant le témoignage de Guillaume Le Jean. L'historien Henri Martin parle de lui en ces termes dans ses *Etudes d'archéologie celtique*, écrites en 1864 : « C'est là [à Roscoff] que je connus l'aimable et savant docteur Goulven Denis, qui est, on peut le dire, la tradition vivante pour ce curieux pays de Léonnais et qui a recueilli dans les campagnes un trésor de légendes et de *guerz* (lais bretons) appelé, nous l'espérons, à un autre destin que de rester enfoui dans les grèves roscovites. » Alexandre Dumas père, qui séjourna à Roscoff en juillet 1869, en compagnie d'Edouard Corbière, eut également des contacts avec le docteur Denis. Enfin, d'après M. Audiat (1), Charles Le Goffic, dans sa jeunesse, fut l'hôte du docteur durant de longs séjours et il « s'imaginait aussi avoir reçu là son baptême littéraire, parce que l'aimable vieillard lui avait montré Alexandre Dumas père et Littré, et M. de Sacy et Henri Baudrillard villégiaturant en cet endroit ». J'ai

(1) Audiat — Charles Le Goffic (Figulère).

pourtant feuilleté en vain les quatre tomes de l'Amé bretonne, sans rencontrer une ligne sur ce précurseur.

Victor-Goulven Denis s'intéressait beaucoup à la culture maraichère. Il fit paraître dans l'Annuaire de l'Horticulteur Nantais et dans la Revue Horticole d'intéressantes études sur cette question.

Dans son numéro du 25 juillet 1845, l'Echo de Morlaix publiait l'entrefilet suivant : « Dans un travail sur l'horticulture de Roscoff adressé le mois dernier à M. le Président de la Société Centrale et Royale d'Horticulture de Paris, M. V. Goulven Denis, médecin à Roscoff, appelait l'attention du gouvernement sur les plus habiles horticulteurs maraichers de la commune dont les noms suivent : François-Marie Tanguy, du domaine des Capucins, Olivier Séité... Géléric Tanguy.

« Dans sa séance annuelle de la société, lundi 14 juillet, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé deux médailles d'encouragement, la première à Olivier Séité, la seconde à Géléric Tanguy. » (Ce dernier ne serait-il pas l'introduit dans la région d'une variété de pommes de terre qui a été longtemps fort appréciée et à laquelle on avait donné le nom de *Patates Tanguy* ?)

Dans le même journal, numéro du 22 mars 1845, le compte rendu d'un incendie à Roscoff, signé : V. G. D. est certainement du docteur Denis.

L'Echo de Morlaix du 9 septembre 1848 publie en première page, 2<sup>e</sup> colonne, sous le titre « Les Trafiquiers roscovites » un extrait d'un ouvrage inédit de M. Goulven Denis.

Il serait évidemment très important de découvrir la collection de légendes et de chansons bretonnes recueillies par l'ancien médecin.

Daniel BERNARD.

## II

**G**OULVEN DENIS est né en 1806 à Plouguerneau. Il est mort le 28 janvier 1884 à Roscoff, en sa demeure située rue de l'Eglise. Les témoins qui signèrent l'acte de décès furent Le Dault Gilbert-Ludovic, propriétaire et maire de Roscoff, alors âgé de 49 ans, et Salaun Paul, son neveu, notaire à Roscoff, alors âgé de 27 ans.

Victor Denis Goulven était célibataire. On m'assure qu'il n'était point docteur en médecine, mais officier de santé (1). Son père, Laurent-Marie Denis aurait été médecin de la Compagnie des Indes à Lorient. Et sa mère était née Marie-Jeanne Festou. Goulven Denis vivait à Roscoff avec une de ses sœurs. Il passait pour un libre-penseur et un libertin. Toutefois, sa maison était le rendez-vous des intellectuels et des artistes. Alexandre Dumas (on ne sait plus s'il s'agit du père ou du fils) et Bouquet (2) y vinrent, paraît-il, à plusieurs reprises. Mais une admiratrice de Goulven Denis, venue d'Angleterre, finit par y élire domicile. Il s'agit d'Anna Wickers (3), à laquelle Goulven Denis apprit le breton.

(1) Ces renseignements m'ont été fournis par deux personnes ayant bien connu G. Denis qui était leur voisin.

(2) Michel Bouquet (né à Lorient le 17 octobre 1807, mort à Paris en janvier 1890), artiste peintre connu fut aussi un poète assez apprécié. Bouquet découvrit Roscoff. En y attirant des écrivains et des artistes, il contribua à lancer cette plage. De 1850 à 1890, il passa plusieurs mois chaque année à Roscoff où il fréquentait beaucoup les Corbière. Il est probable que Goulven Denis connut Tristan, ne serait-ce que comme médecin.

(3) De la famille des industriels en matériel de guerre qui s'associèrent avec Maxim. Anna Wickers, qui devait mourir le 1<sup>er</sup> août 1906, fut la légataire universelle de Goulven Denis.

Goulven Denis revendiquait une ascendance aristocratique. Il vénérât une épée rouillée et exigea que soient sculptées, sur son tombeau, deux épées entrecroisées. Il avait le verbe poétique et expliquait qu'il « donnait la vie » à des animaux que son imagination découvrait dans des insectes qu'il conservait chez lui, piqués par des épingles dans des boîtes. C'était un « voyant » dont la faconde avait une influence certaine sur les femmes. Il connut de très nombreuses bonnes fortunes. Il s'intéressait à la situation des paysans et au développement de la culture maraichère.

Par courtoisie, les habitants du Minihy ne l'appelaient que le Docteur Denis et, en 1910, une ruelle qui rejoint les Moguerou à la rue de l'église fut baptisée « Venelle Docteur-Denis ».



Le docteur Victor-Goulven Denis fut premier adjoint au maire de Roscoff, Edouard Le Squin, du 2 octobre 1870 au 15 mai 1871.

Son portrait, qui séjourna longtemps dans le grenier de la mairie, vient d'être retrouvé par mes soins chez M. le Commandant en retraite Paqué, venelle du Docteur-Denis, à Roscoff. Il s'agit d'une peinture à l'huile non signée, sur toile, et mesurant 0 m. 32 de haut sur 0 m. 24 de large, dans un encadrement doré. Sur le cadre de la toile, il est écrit : *Victor-Goulven Denis, né à Plouguerneau en 1806, mort à Roscoff en 1884, propriétaire de la maison rue de l'Eglise. Au verso de l'encadrement, il y a, en haut : D' Goulven Denis (probab' de Lesmel) naïff de Plouguerneau 1806-1884 + à Roscoff ; et, en bas, à gauche : Ecole de Deveria.*

Goulven Denis disait avoir pris une part active aux révolutions de 1830 et de 1848.

Goulven Denis était un truculent personnage. Il désignait comme son aïeul de la main gauche un gentilhomme de Plouguerneau. Cette phrase lui est prêtée : « On devrait couper le nez des indigents pour qu'ils puissent plus facilement brouter. »

En devenant vieux, dit-on, le diable se fit ermite. Goulven Denis se rapprocha de l'église. Enfin, par le truchement d'Anna Wickers, il obtint un viager de 5.000 fr. par an pour sa maison. Il mourut un an plus tard. Cette maison, transformée depuis, est passée par vente aux propriétaires actuels, les Cazin d'Honinctun.

Le 25 août 1861, le journal *L'Océan*, de Brest, imprimait : « Le docteur Denis, de Roscoff, nous a fourni des données très intéressantes sur les mœurs, les coutumes, et les étymologies bretonnes. »

Goulven Denis étonnait les Roscovites avec les superbes canards qu'il élevait. Tous ceux qui voulaient l'imiter n'obtinrent jamais de sujets aussi beaux que les siens. Quoi d'étonnant ? Goulven Denis nourrissait ses canards avec le sang provenant des saignées de ses malades. Quand je vous disais que Goulven Denis était un truculent personnage !

La tombe de Goulven Denis existe encore dans le cimetière de Roscoff. Elle occupe la sixième place dans la troisième rangée, à droite en entrant. La pierre tombale, en schiste ardoisier, porte des inscriptions en grande partie effacées. On lit encore : A la MEMOIRE DE... DENIS... Les épées entrecroisées ne sont plus qu'une trace, en entaille. Mais, à la tête de cette pierre tombale, une plaque de granit, dressée debout, porte :

A LA MEMOIRE  
du Docteur Victor Goulven DENIS  
décédé à Roscoff le 28 janvier 1884  
âgé de 78 ans  
et ses Sœurs  
Célie DENIS  
décédée à Roscoff le 9 juin 1841 (1)  
âgée de 48 ans  
Marie-Gabrielle-Laurence DENIS  
décédée le 24 février 1883  
âgée de 71 ans  
PRIEZ POUR EUX

La croix de cime de l'ensemble a disparu. Un entourage en fer forgé est encore en bon état, quoique rouillé fortement par le vent marin.

### Anna Vickers

ANNA VICKERS est née le 28 juin 1852 à Bordeaux. Ses parents habitaient Scheffield (Angleterre).

Admiratrice de Goulven Denis, elle vécut à Roscoff. Elle avait 32 ans lorsque Goulven Denis mourut (1884). En 1895 (juin) elle était aux Canaries ; en septembre 1898 et en août 1902, elle était aux Antilles. Auparavant, en 1879 et en 1880, avec un de ses frères et ses deux sœurs, elle avait accompli un voyage en Australie (Tasmanie et Nouvelle-Zélande).

Anna Vickers a publié le récit de son voyage en Australie chez Delagrave (Paris, 1883). On y note qu'à Sydney, dans une exposition de peinture, Anna Vickers remarqua deux paysages de Michel Bouquet (*Le marais en Bretagne*, et *Vue du parc de Keremma*), puis, à la fin du livre, une étude comparative sommaire entre le sanscrit, le breton et la langue maori.

En outre, Anna Vickers a publié :

« Liste des Algues de la Barbade », Ann. Sc. Nat. — 1905, p. 45.

« Contribution à la fl. algol. des Canaries », Ann. Sc. Nat. — 1906, p. 293.

Après sa mort, Mary Helen Shaw publia d'elle une œuvre posthume : Anna Vickers — Phycologia Barbadiensis — Iconographie des algues marines récoltées à l'île Barbade (Antilles) (Chlorophycées et Phéophycées). In-4° — 93 planches coloriées. Klincksieck, éditeur, Paris (1908). Il y eut à Roscoff un grenier plein des récoltes botaniques, géologiques et zoologiques d'Anna Vickers.

Le peintre Michel Bouquet fut un ami commun de Goulven Denis et d'Anna Vickers ; décédée le 1<sup>er</sup> août 1906, elle est inhumée dans le cimetière de Roscoff.

Noël SPERANZE.

(1) On peut en déduire que Denis exerçait à Roscoff depuis 1840 au moins.



## Plan des fermes bretonnes

(Réponses à la question 96)

### I

Il ne semble pas qu'il y ait eu d'ouvrages traitant des plans de nos fermes. Je doute du reste qu'il y ait matière à un volume car, à mon avis, il n'y a pas un type caractéristique de « la » ferme bretonne.

Je connais sur la question : 1° Un numéro spécial de la *Vie à la Campagne* de déc. 1922 consacré à « Maisons et Meubles bretons ». On y trouve plusieurs plans. 2° deux ouvrages publiés chez Massin : « *Les maisons paysannes des vieilles provinces de France* » (1944) et « *L'habitation bretonne* » (vers 1925). Mais ces trois études ne se trouvent plus en librairie.

Il peut être intéressant d'étudier les particularités, comme celle indiquée dans le Finistère, ou comme l'escalier extérieur en pierre. Mais on n'établira pas un type général de ferme bretonne.

Pour moi le caractère le plus curieux est la courbure cintrée de la fenêtre centrale éclairant le grenier qui s'apparente à une particularité existant dans les fermes de la Cornouaille anglaise. Cette forme de fenêtre se trouve seulement dans le Sud de la Bretagne, de Pont-Aven à La Brière. On l'ignore dans le nord de la Bretagne mais on la trouve en Normandie !

P. O.

### II

Il est exact qu'un certain nombre de fermes de Pleyben (Finistère) datant de deux ou trois cents ans environ, possèdent une aile avancée caractéristique, qui coupe en deux la façade.

Cette partie de la maison, formant avant-corps, est orientée vers le midi et se nomme dans le pays « *l'Apanteiz* ». Elle a un rôle bien défini, car on y met toujours la table qui vient s'y loger exactement avec ses deux bancs.

La ferme représentée par le croquis est située à 6 km. au Nord de Pleyben, non loin de la route de Brasparts.

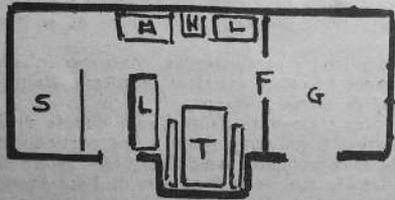
Il est intéressant de noter l'emplacement de la cheminée au centre de la maison. Le foyer se trouve ainsi situé au milieu du bâtiment et

non à l'une des extrémités comme dans la plupart des maisons bretonnes où la cheminée se trouve placée sur l'un des pignons.

Comme dans beaucoup de vieilles maisons, un escalier extérieur en pierre, permet d'accéder au grenier dont la plus grande partie sert à ramasser la récolte.

Autres caractéristique enfin : l'asymétrie des fenêtres qui sont presque toutes de dimensions différentes.

Au sujet de cet avant-corps caractéristique, il ne serait pas sans intérêt de connaître :



1°) L'étymologie du mot « Apauteiz ». Le Dictionnaire de Grégoire de Rostrenen traduit le mot apprentis par « apauteiz ».

2°) Son orthographe exact apauteiz ou apotheis ou apoteiz ? Est-ce une déformation d'un autre mot breton ?

3°) Dans quelles autres régions retrouve-t-on cette aile caractéristique ? Elle se rencontrerait en effet fréquemment dans la région de Saint-Pol-de-Léon. A-t-elle un autre nom dans ces pays ? N'est-ce pas *Kuztaoel* ?

L'existence de cette partie du bâtiment formant avant-corps soulève un certain nombre de problèmes de construction. Entre autre, la longueur des poutres oblige les charpentiers à y ajouter dans cette partie des poutrelles supplémentaires. Malgré ces difficultés y a-t-il intérêt à construire cette aile avancée ? Bien des fermes ne la possèdent pas qui ont pourtant à résoudre les mêmes problèmes de disposition de meubles et spécialement d'encombrement de la table dans la salle commune.

Comme dans la plupart des fermes bretonnes on retrouve la disposition classique du mobilier :

Contre la fenêtre la table avec ses deux bancs, derrière un lit-clos formant cloison, à l'entrée de la maison (par sa partie arrière). Ce meuble est souvent remplacé par un vaissellier.

De l'autre côté de la salle sont alignés l'armoire, l'horloge et un second lit-clos ou une autre armoire.

(Sur le plan : T = table ; G = grange ; L = lit-clos ou vaissellier ; M = armoire ; H = horloge ; S = petite salle adjointe, laiterie par exemple ; F = foyer).

Sur toute la surface de la maison le grenier est éclairé par des fenêtres très étroites.

*Double apauteiz.* — On rencontre plus rarement le type de maison à deux apauteiz. Cette particularité se trouve à *Kersinou* en Saint-Ségal (Finistère), paroisse limitrophe de Pleyben. Les deux apauteiz formant avant-corps de chaque côté de la partie centrale, la porte d'entrée, qui s'ouvre au milieu, se trouve ainsi en retrait. Autrefois ce renforcement était surmonté d'un auvent s'avancant à la hauteur des deux ailes. Deux bancs de pierre encadrant la porte, on avait ainsi une sorte de hall d'entrée où il était agréable de se reposer les soirs d'été. Dans l'apauteiz, côté est, se trouve placée la table avec ses deux bancs ; l'un d'entre eux est encastré dans une niche creusée dans le mur donnant sur le pignon de la maison. L'apauteiz ouest logeait autrefois un escalier conduisant au grenier qu'éclairaient trois petites fenêtres. La ferme se composait alors d'une grande salle commune dans le fond de laquelle étaient rangés les armoires, les lits-clos et l'horloge. Aujourd'hui la salle unique a été cloisonnée en deux pièces dont les fenêtres ont été agrandies, et le grenier a été aménagé en chambres.

JOS LE DOARÉ.

III

**A**POTIS TAOL. — Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les fermes du Léon étaient bâties sur un plan rectangulaire et n'avaient qu'une cheminée. La plupart d'entre elles, recouvertes de chaume, n'avaient pas d'étage.

Depuis, la culture maraîchère ayant amené l'aisance, les fermes de la région de Saint-Pol-de-Léon se sont améliorées. Recouvertes d'ardoises, elles possèdent presque toutes deux cheminées, une à chaque pignon, et un étage. L'aménagement intérieur s'est aussi modifié. L'unique pièce, autrefois limitée et cloisonnée par des lits-clos ou des armoires, a disparu. Aujourd'hui, chaque ferme a plusieurs pièces, avec des cloisons et plusieurs chambres avec des meubles modernes.

A l'instar des manoirs, dont beaucoup sont transformés en fermes, un certain nombre de fermes ont une aile, généralement placée à l'est, peu proéminente et nommée *Apotis taol*. Le toit de cet « *apotis taol* » n'a pas tout à fait la hauteur de celui de la maison. Son pignon est orné d'une garniture de pierres dont quelques-unes sont sculptées (*ar walen kep*).

Le rez-de-chaussée contient la longue table où la famille prend ses repas, près du foyer, avec trois bancs, dont le plus petit est au bout, près de la fenêtre. Dans le mur, près du vaissellier, il y a toujours une niche destinée à recevoir la cruche en grès (*pod dournek*).

Au premier étage de l'*apotis taol*, la chambre est réservée pour le jeune ménage de la maison. La ferme de Kerestat, en Roscoff, possède deux *apotis taol*. Il y avait, en effet, deux familles vivant dans cette ferme, donc deux tables.

Noël SPERANZE.

V

La disposition remarquée à Pleyben se retrouve dans tout le Tréguier finistérien et les communes avoisinantes des Côtes-du-Nord (Plestin, Trémel, Tréduder). Cette aile qui s'avance fortement formant transept au regard du foyer s'appelle ici le « *Kuz-tol* » (réduit de la table).

Elle a l'avantage de soustraire la table de famille au vent de la porte toujours largement ouverte, hiver comme été, et... aux indiscretions des curieux qui peuvent entrer pendant le repas.

Ce plan est fréquent dans les vieux manoirs et les maisons de ferme construites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Y. GOARDOU.

VI

Cette forme des fermes n'est pas spéciale à Pleyben et à Saint-Pol-de-Léon. On la rencontre un peu partout de Pleyben à Morlaix. On la trouve aussi dans le Tréguier, au moins jusqu'à Plouaret.

Dans l'intéressante « *Statistique agricole générale de Morlaix* » que publia J.-M. Elléouët en 1849, on lit que « dans presque toutes les fermes, la maison manale présente une aile qu'on désigne dans le pays par le nom de *Cuz dol* (cache table). Cette aile, qui se trouve constamment sur la façade et du côté de la cheminée, est pourvue d'une petite croisée dans son pignon et est destinée à recevoir la table commune où la famille prend ses repas ».

L'ouvrage renferme un dessin où on remarque que le toit de cet appentis est moins haut que le toit du corps de la maison.

H. QUENTEL.



Nous nous excusons de n'avoir pu trouver la place voulue pour publier plusieurs intéressants articles dont une étude de M. l'abbé Bourdellès sur le voyage des Gardes Nationaux à Paris à l'occasion des Journées de Juin et un article de M. Laurent Brégeon « Stendhal et la Bretagne ». Ces articles paraîtront au prochain numéro.

N.D.L.R.

## LE CHAUDRON OU MIEUX " LA BASSINE SONORE "

(Suite des réponses à l'article de M. VAN GENNEP)

I

DANS ma jeunesse à Brandivy (canton de Grandchamp, Morb.) j'ai vu chanter le bassin. Du reste une description nous a été laissée par l'abbé Guilloux qui écrivait en 1893 dans la *Revue Historique de l'Ouest*, page 529 : « la cérémonie terminée [le feu de la Saint-Jean], les uns se livrent à une joyeuse causerie ; les autres font, avec des joncs, ronfler des bassins dans lesquels on a préalablement déposé des corps sonores. Les réjouissances se prolongent bien avant dans la nuit ».

L'usage ne doit pas être perdu dans l'Ille-et-Vilaine. Un ami m'a dit avoir récemment assisté à ce jeu à Bécherel où le bassin est déposé sur un trépied, et il me communique l'*Ouest-France* du 25 juin où, en chronique de Saint-Aubin-d'Aubigné, on rend compte du feu de cette année : devant plus de 700 personnes, le feu fut mis par les plus jeunes mariés de l'année et béni par le vicaire. « Chants et jeux se dérouleront tandis que le bronze des chaudrons, sous les doigts habiles des vieux tireurs de joncs, résonnait jusqu'au fond des vallées ».

Un breton de Saint-Denis.

II

UNE personne originaire d'Elven (Morb.) me dit avoir fait chanter les bassines (et non les chaudrons) il y a une cinquantaine d'années. Mais il n'y avait pas de pièces de monnaie et on se servait de roseaux qui étaient maintenus sur le rebord.

Dans l'ouvrage de Max Radiguet *À Travers la Bretagne*, on trouve la description d'un feu de la Saint-Jean :

Des mains pieuses rangeaient près du feu des bancs destinés aux défunts chéris ; puis parcourant, avec une pression légère, toute la longueur des joncs fixés aux parois d'un large bassin de cuivre, elles arrachaient au métal des plaintives et lugubres vibrations que le vent de la nuit portait jusqu'au cimetière ; les morts tressaillaient à cet appel, et venaient, invisibles, s'asseoir à la place préparée, pour y réchauffer leurs membres engourdis par le froid du sépulcre.

Quelques pages plus haut, Radiguet indique que c'est à « Saint-

Eloi, à 5 km. au nord de Landerneau », qu'il assista à ce feu le 23 juin 185...

Ce texte établit que l'usage, dont parlait Souvestre, existait bien dans le Léon. D'autre part il lui donne une signification spéciale bien déterminée.

III

J'ai pu me rendre compte, par moi-même, cette année, que l'usage de la poêle sonore que l'on me disait quelque peu tombé en désuétude connaît un renouveau certain. Il y en a eu, en effet, trois qui ont fonctionné à Nort dans la nuit du 23 au 24 juin ; mais, signe des temps, un pick-up, dont on se serait bien passé, distribuait des airs récents et couvrait le bruit des poêles. Il y en a eu également à Chateaubriant, et sans doute ailleurs.

Le journal nantais *Le Populaire* du 22 juin, en chronique de Nort, écrivait : « Mercredi nous irons à Saint-Georges entendre « les poêles » et voir les jeunes s'amuser. »

Ch. BIZOT (Nort-sur-Erdre).

Dans *La Bretagne à Paris*, M. Toulemont avait rendu compte de l'enquête ouverte par M. Van Gennep en invitant ses lecteurs à y répondre. On trouvera ci-dessous deux intéressantes réponses, l'une du poète Roger Berrou, l'autre de M. Sanseau, président des « Korollerien Breiz-Izel ».

IV

VOTRE article m'a fort intéressé parce que j'ai là-dessus un souvenir d'enfance. C'était à Chateaubriant aux environs de 1925, car je devais avoir 5 ou 6 ans. Je me rappelle très bien avoir assisté, à un carrefour, avec une petite foule, à la nuit tombée, à une sorte de cérémonie qui répond exactement à votre description. Comment était éclairée la scène, je ne me souviens plus, probablement par un feu de bois allumé sur les pavés. Mais ce que je sais, c'est qu'il y avait un chaudron et quelqu'un le faisait vibrer en tirant sur un jonc. Le son ainsi obtenu, par son étrangeté dut m'impressionner profondément car c'est par lui surtout que j'ai gardé ce souvenir.

Il avait quelque chose de mystérieux, comme un appel à des présences invisibles, comme une incantation. L'idée de jonc est restée pour moi étroitement liée à cette image ; celle de chaudron aussi, dans une moindre mesure, et celle de la Saint-Jean.

C'est la seule fois. Depuis j'ai entendu parler des feux de la Saint-Jean, mais l'idée de feu est très secondaire dans mon souvenir et j'ai bien vu qu'il s'agissait là de toute autre chose. Souvent j'ai voulu retrouver ce charme et il semblait définitivement perdu. Il l'est maintenant, bien sûr, car je n'ai plus 5 ans.

Roger BERROU.

V

LA veillée de la Saint-Jean est une soirée attendue avec impatience et joie, minutieusement préparée plusieurs jours d'avance. Chaque village organise son « *Tan Sant Yann* » (Feu de Saint-Jean) ; chacun apporte sa contribution, son « fagot » d'ajonc ou de chêne, etc... Un ou deux participants se chargent du matériel pour la musique. Les essais ne commencent que lorsque la nuit est complète.

Le foyer, qui dégage déjà une chaleur intense, impose aux opérateurs de se placer à une certaine distance pour installer « l'orchestre ». Le « musicien » place un trépied sur le sol, les pieds en l'air, y pose ensuite la bassine en cuivre, utilisée pour préparer la pâte à crêpes. Il y verse 2 ou 3 cuillerées d'eau claire ; l'aide opérateur se place d'un côté de la bassine et tient d'une main ferme au-dessous du rebord extérieur de la bassine 2 brins de jonc, bout de la racine. L'opérateur se poste en face, diamétralement opposé, prend les joncs entre l'index et le pouce, un dans chaque main, les humecte légèrement et tire sur chaque brin l'un après l'autre pour leur donner les vibrations sonores recherchées.

Les essais sont parfois laborieux et infructueux, car, en dehors du dispositif de la bassine sur trépied ou sur trois cailloux, la bassine ne doit avoir aucun contact extérieur autre que d'un côté. L'aide appuie les joncs sans toucher la bassine de ses doigts ; aucun vêtement ne doit l'affleurer, pas même une simple feuille d'une végétation quelconque. C'est pourquoi l'opérateur choisit généralement un parterre stérile et nu.

Le choix des joncs est fort délicat et nécessite une certaine expérience. Ceux-ci doivent être récoltés dans un état de maturité désirable ; pas trop maigres ni durs, pas trop gras ni fragiles, cependant assez résistants pour supporter l'effort et la pression des doigts. Cueillis le matin, ils sont placés soigneusement à l'ombre et le soir sur les lieux du « TAN » on les tiend assez éloignés du feu.

Malgré toutes ces précautions, les résultats, parfois sont laborieux ; j'ai vu prolonger les essais durant des demi-heures ; chaque âme musicale tente son essai, et c'est généralement une personne expérimentée qui donnera le départ et obtiendra des résultats encourageants. Les premières modulations réussies sont toujours hésitantes, puis, elles deviennent tantôt graves, aiguës et fortes suivant la pression des doigts et la vitesse du mouvement.

Pour modifier l'harmonie obtenue on peut ajouter un peu plus d'eau dans la bassine (le résultat n'est pas toujours heureux) ou bien on tient un trousseau de clefs par une ficelle suspendue contre la paroi de la bassine.

J'ai connu une « musicienne », pas très jeune à l'époque, considérée comme un « as ». Dès le début de son orchestre, sa musique était vite repérée aux alentours ; on la connaissait de longues années, et lorsque la chance ne souriait pas à certains débutants du voisinage, ils quittaient leur « Tan » (Feu) — parfois de plus de 2 kilomètres — pour se joindre au « Tan » de cette Dame et étudier son jeu musical !

Par nuits calmes, claires, cette musique de cuivre fin porte à plus de 4 kilomètres à la ronde. La puissance en est augmentée par les experts en ajoutant un, deux ou trois brins de joncs à chaque main.

Je crois pouvoir affirmer que la Cornouaille comprise entre l'Odé et l'Elé, la mer et les Montagnes Noires a pieusement conservé cette tradition et tout particulièrement les cantons de Fouesnant, Concarneau, Rosporden, Scaër, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, peut-être Quimper et Brieç.

Aux jeunes de ces régions de nous le confirmer.

A. SANSEAU.



## A PROPOS DE LA "GALERIE BRETONNE"

d'O. PERRIN

(Réponses à la question 111)

### I

**L**A Galerie Bretonne aurait eu cinq éditions. La première parut incomplète en 1808 : *Galerie des mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique. Dédicée à l'Académie Celtique de France, par O. Perrin, peintre, élève de l'Académie de Peinture de Paris, et L. Mareschal, éditeur, membre de l'Académie Celtique, Paris, L.-P. Dubray, imprimeur de l'Académie Celtique, rue Ventadour, n° 5, 1808.*

Dans un prospectus de mise en souscription daté du 25 juin 1808, où Mareschal ne figurait modestement que sous ses initiales, il était dit que l'ouvrage suivrait pendant toute sa vie un paysan armoricain et serait « divisé en quatre époques principales » :

*L'Enfance, avec les superstitions qui environnent son berceau, et les soins particuliers qu'elle reçoit dans l'Armorique.*

*L'Adolescence, avec ses plaisirs, ses devoirs, ses amours.*

*La Virilité, avec ses travaux, ses projets, son ambition.*

*La Vieillesse, avec son humeur chagrine, ses pratiques religieuses et ses contes du vieux temps. »*

Il devait se composer de quarante livraisons mensuelles « petit in-folio », composées de quatre gravures chacune accompagnée d'une page de texte, payées 3 fr. 50 l'une, et le double pour chacun des vingt-cinq exemplaires sur papier vélin ; la première était annoncée pour juillet 1808. (Les éditions suivantes ne contiennent que 120 gravures au lieu de 160, l'ouvrage tournant court après le mariage de Corentin, et la vieillesse n'étant représentée que par la mort et l'enterrement du grand-père.)

Je ne sais exactement ce qui fut publié de cette édition de 1808. L'exemplaire que je possède est formé d'un album relié à l'époque, contenant une page de titres, une page de dédicace à l'Académie Celtique, une introduction de quatre pages, douze notices (12 pages), et douze planches auxquelles on a adjoint douze autres planches

non reliées. Les auteurs qui en parlent, Bouët lui-même, Quérard, Levot, Sacher, Kerviler, Le Guyader, ou copient Quérard, ou se contredisent, confondant planches, notices et livraisons, si bien que j'ignore si le texte a vraiment paru au delà de la page 12.

En 1918, Le Guyader affirme formellement dans sa préface et page 108, que les 24 premiers chapitres des diverses éditions qui se sont succédées de 1835 à 1918 sont rédigés par Mareschal. Pourtant la différence est bien nette entre le texte de Mareschal et celui de Bouët. Le Guyader, qui a eu entre les mains un très bel exemplaire de 1808 (qu'est-il devenu ?) communiqué par les descendants d'O. Perrin, ne l'a sans doute pas lu !

Vingt-cinq ans après, le brestois Alexandre Bouët, négociant, poète et journaliste (1798-1857), décida de publier l'œuvre intégrale de Perrin, qui était mort en 1832. Quelles que soient les menues critiques pouvant lui être adressées, nous devons nous souvenir que, sans lui, nous connaîtrions seulement les quelques gravures des rares exemplaires subsistant de l'érudition de 1808, et que cet extraordinaire monument du folklore breton ne serait pas parvenu jusqu'à nous.

D'après une annonce du journal brestois *L'Armoricain* du 10 juillet 1834, reproduite dans *Le Journal des Artistes*, le titre de cette 2<sup>e</sup> édition devait être :

GALERIE BRETONNE. — *Mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique par feu O. Perrin du Finistère, gravée sur acier par Reveil, avec un texte explicatif par MM. P. Perrin fils et Alexandre Bouët ; précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de O. Perrin, par M. Alexandre Duval de l'Académie Française, son compatriote et son ami.* Il est intéressant de noter que P. Perrin fils figure ici comme l'un des auteurs du texte, alors qu'il est seulement considéré comme éditeur dans le titre définitif et que son nom, je ne sais pour quel motif, disparaîtra en 1844. Quant à Mareschal, on l'ignore purement et simplement. A. Duval était né à Rennes en 1767, et mourut en 1842 ; on peut consulter sur lui le livre que La Borderie lui a consacré en 1893.

A partir de 1834, la *Galerie bretonne ou vie des Bretons de l'Armorique, par feu O. Perrin du Finistère, gravée sur acier par Reveil et publiée par M. Perrin fils, avec texte explicatif par M. Alexandre Bouët précédé d'une notice sur O. Perrin par M. Alexandre Duval, de l'Académie Française*, parut par fascicules chez Isidore Pesron, libraire-éditeur à Paris, imprimé par Come et Bonetbeau à Brest pour les tomes 1 et 3, mais portant pour le tome 2 la marque de l'imprimerie d'Amédée Saintin, à Paris (bien que les caractères soient les mêmes). Elle forme trois tomes in-8 : de 196 pages, daté de 1835 ; 162 pages, daté de 1836, et 162 pages, daté de 1838. Le nom de Mareschal n'y est nulle part mentionné, bien que Bouët ne fasse que développer les notices rédigées par son prédécesseur.

Le prospectus du *Journal des Artistes* annonçait 60 livraisons de 2 dessins et de 8 pages de texte. Quérard, peu après, parlait de 65 ou 70 livraisons (cela aurait fait 130 ou 140 gravures). Le prix en était de 50 c. sur papier ordinaire, et de 75 c. sur papier de Chine (1).

En 1844, B. Dusillion, éditeur à Paris, mit en vente, au prix de 22 fr. 50, une « deuxième édition » (qui plus exactement aurait dû être présentée comme la troisième). L'examen des caractères et du papier montre qu'il s'agissait en réalité d'inventus de celle de 1835-38, dans laquelle on remplaça les deux premiers cahiers — jusqu'à la page 32 — par deux autres, imprimés en caractères plus fins chez Proux, à Brest. (Proux, successeur de Come et Bonetbeau, était le beau-frère de Bouët). Le titre était changé : *Breiz-Izel ou vie des Bretons de l'Armorique, dessins par Olivier Perrin, gravés sur acier par Reveil, texte par M. Alexandre Bouët, précédé d'une notice sur Olivier Perrin par Alexandre Duval*. On faisait subir à la notice d'A. Duval et à l'introduction quelques petites modifications. Entre autres, Bouët, précédemment « l'amateur distingué qui y contribua de ses capitaux » devenait « le jeune compatriote qui n'a pas reculé devant les frais d'une publication aussi dispendieuse, et dont le talent a encore augmenté le prix ». Il avait pourtant dix ans de plus et, la maturité venant, paraissait moins confiant dans l'heureux effet du progrès car « les puissants efforts de la révolution de juillet » n'étaient plus que « les puissants efforts que l'on fait aujourd'hui », qui ne pouvaient plus transformer l'antique Bretagne en « une Bretagne jeune, instruite et régénérée », mais simplement en « une Bretagne rajeunie, plus instruite, mais moins originale ». Une « Préface de 1844 » y était ajoutée. Il y était cette fois dit qu'un essai de publication avait été fait en 1808, et le nom de Mareschal y était enfin mentionné. On l'y tuait toutefois, bien qu'il ne dut mourir qu'en 1848 : « les dessins étaient gravés par lui [Perrin] et le texte rédigé par feu L. Maréchal, que l'ex-académie celtique compta parmi ses membres. Mais douze livraisons seulement parurent, et, après nous être aidé de ce travail antérieur et de quelques lambeaux de notes laissés par Olivier Perrin, nous nous sommes trouvés pour les trois quarts de l'ouvrage sans aucune espèce de renseignements que la pensée dessinée de l'auteur ».

Bouët y donnait aussi les motifs du changement de titre, celui de *Galerie Bretonne* avant été jugé trop général, puisqu'il ne s'agissait que d'une petite partie de la Basse-Bretagne.

En 1856 aurait paru, toujours chez Dusillion, une édition que je n'ai jamais vue et que je suppose représenter la liquidation des derniers stocks. (Parlant de cette édition, M. Van Gennep, dans le tome III de son monumental *Manuel de Folklore* (page 191) indique que cette édition aurait paru chez Maisson, à Paris).

(1) L'annonce du 10 juillet 1834 de l'*Armoricien* disait « environ 60 livraisons ». Le même journal, le 2 mars 1835 disait « de 60 à 70 livraisons ».

Enfin, en 1918, fut édité chez Salaun, à Quimper, le « *Breiz Izel ou Vie des Bretons dans l'Armorique, Cent-vingt dessins d'Olivier Perrin avec un texte explicatif par Alexandre Bouët* (1835) et une notice sur Olivier Perrin par Alexandre Duval, de l'Académie Française (1835). Nouvelle édition avec une Préface et des Notes par Frédéric Le Guyader, conservateur de la Bibliothèque de Quimper », in-4 de XXIV, 488 pages. La notice d'A. Duval et l'introduction reproduisaient le texte de 1835 ; la préface de 1844 n'y figurait pas.

Le poisson de la signature de Perrin était l'emblème de la Société Pantomatique de Quimper. Cette assemblée, malgré une question, restée sans réponse, posée par le *Fureteur Breton* de\*juin-juillet 1914, était demeurée parfaitement mystérieuse jusqu'à la publication, en 1938, par M. Le Dault, à Quimper, d'un manuscrit d'A. Derrien, l'un de ses membres. C'était une société secrète analogue aux sociétés de pensée, reconstitution probable de la loge maçonnique *La Parfaite Union*. La discrétion et le silence y étant de rigueur — mais seulement, je le suppose, hors des réunions — le poisson fut choisi pour emblème, et chaque membre prit un nom de poisson particulier. L'auteur du manuscrit, le géomètre André Derrien, était *la Raie* ; j'ignore quel était le surnom de Perrin : ses dessins représentent des animaux peu définissables, ressemblant parfois au dauphin et parfois à l'esturgeon...

La Société Pantomatique disparut en 1809, et le poisson ne figure pas après la signature que Perrin donna sur la gravure datée de cette même année, qui se trouve au début du second tome de la *Muse Bretonne*, dont nombre de rédacteurs étaient « pantomates ».

Le désir de Bouët était que l'ouvrage de Perrin fut « pour les habitants de la Bretagne un véritable meuble de famille ». Il a été bon prophète et grâce à lui, à Mareschal, à Le Guyader, nous possédons une œuvre de première importance pour l'étude du folklore breton. Soyons-en leur reconnaissants.

D' C. LAURENT.

P. S. — Connait-on un portrait de Perrin ?

II

L'ÉDITION de 1808 fut limitée à la publication de 24 planches (du n° 1 au n° 24) et seulement de 12 notices. Mais, à ma connaissance, il n'existe pas de collection complète. Le catalogue de la bibliothèque de Brest annonçait 3 livraisons, 12 planches. La Bibliothèque Nationale a seulement les 12 premières planches.

Au hasard des recherches, j'ai réussi à m'en procurer 16. M<sup>me</sup> de Villiers-Terrage de Rosporden possède 20 de ces 24 planches ; Toutefois dans sa belle collection se trouve une autre planche de Perrin qui correspond à la planche 28 de l'édition de 1835 mais sous un autre titre et qui semble d'un tirage différent, en dehors de la publication de 1808 (1).

(1) Ces planches mesurent 36x27,5, marges comprises. La partie gravée seule mesure 23,5x18.

Ces gravures de 1808 sont bien supérieures à celles de l'édition de 1835. On peut s'en rendre compte en comparant les 3 planches de Perrin reproduites dans *Visages de Bretagne* et les dessins de Réveil dans les éditions de 1835 et de 1918 dont on trouve du reste un spécimen dans la *N. R. B.* de mars-avril 1947 (p. 140).

Le travail, très soigné, très poussé de Perrin est fait à l'eau forte avec les hachures ombrées. Les détails apparaissent bien ; les divers plans sont traités pour faire apparaître les distances les séparant. Le plus souvent les figures sont très expressives. Si les femmes sont en général peu flattées, elles sont rarement enlaidies quand elles sont jeunes. Les traits des hommes sont énergiques. Ces planches semblent un document exact et fidèle.

Par contre les gravures au trait de Réveil ont un aspect froid. Les figures (surtout celles des femmes) sont nettement inspirées de l'art antique quand elle ne sont pas fortement caricaturées. Les plans se détachent mal ; les ombres s'évanouissent et se durcissent. Les détails sont souvent mal rendus. En 1835, l'*Echo de la Jeune France* disait très justement : « J'aurais préféré un autre système que celui de la gravure au trait, mais les dessins de Perrin sont encore pleins d'intérêt et de caractère avec les lignes froides, pâles et monotones du burin GÉOMÉTRIQUE. »

Si les planches de 1808 étaient bien supérieures aux reproductions de 1835, on doit également regretter que Bouët, au lieu de nous donner le texte de Mareschal, se soit appliqué à le modifier et à l'allonger de digressions philosophiques où abondent fatras et pathos. Le style de Mareschal est simple, objectif, direct. Bouët se complait à exposer ses théories d'homme de « progrès » au lieu de se borner à décrire des réalités en se limitant à un commentaire de la gravure.

Si la *N. R. B.* le désire, on pourrait faire une étude comparative des deux textes pour un des chapitres. Cet examen montrerait la supériorité du travail de Mareschal.

L'œuvre conçue et très partiellement réalisée par Olivier Perrin (dessin et gravure) et par Mareschal (texte) s'était annoncée et affirmée comme une œuvre magistrale. Complète en ses 160 planches et 160 notices — dont les 40 dernières, celles de la vieillesse — auraient sans doute largement évoqué les contes légendaires du coin de l'âtre où Corentin aurait remplacé le « *Tad Coz* » des premières esquisses, elle eût été un monument fondamental — essentiel — du Folk Lore de la Cornouaille, et plus spécialement du pays quim-pérois.

L'indifférence des amateurs de 1808 nous a coûté les 7/8<sup>e</sup> de cet ensemble si bien commencé. Elle a valu à O. Perrin une désillusion qui a dû lui être d'autant plus cruelle qu'il est resté sur place sans pouvoir ni changer d'horizon, ni réaliser ses légitimes désirs d'artiste. Une fois de plus — après ses grosses déceptions de l'époque révolutionnaire — il se sentait méconnu.

Mareschal but aussi l'amertume de cet échec — mais il sut sans doute s'en consoler par une vie moins monotone, assez variée pour un médecin de cette lointaine époque.

Reste à apprécier le rôle de ceux qui achevèrent — à leur façon — la « Galerie bretonne » : de Bouët et du graveur Reveil.

Pour ma part j'estime qu'ils ont commis envers Perrin une « quasi trahison » et aussi un quasi-*vol* (un pillage non délictueux, faute de mauvaise intention) envers Mareschal. Des belles compositions de Perrin, que reste-t-il sous le trait précis, austère — et souvent inexact — de Reveil ? Une sorte de schéma sans vie réelle. Faute de goût, faute d'esprit critique.

Des notices de Mareschal, vivantes et claires comme les eaux de Kerfeunteun, que reste-t-il après les inutiles « chambardements » de Bouët ?

Certes, Bouët — le riche — a réalisé les promesses faites à son vieil ami Perrin — le pauvre. Mais il l'a méconnu gravement.

Que dire de ceux qui, en 1914-1918 ont assumé la charge de rééditer l'œuvre de 1835 en la complétant ? Le nouveau commentateur et l'éditeur ont assumé là un rôle difficile et ingrat. Le Guyader s'est heurté sans doute aux difficultés très grandes de remonter aux pures sources de 1808. Il a entr'aperçu une partie de celles-ci — vision magique pour lui — trop belle, trop incomplète surtout, pour qu'il se décide à y revenir franchement.

Il a fait œuvre imparfaite, mais méritoire. Une critique cependant s'impose à l'esprit ; quand il attaque l'imprécision de Perrin dans les détails du paysage ou du mobilier, etc., quand il juge, avec sévérité parfois l'esthétique des personnages de Perrin. Ces critiques ne nous paraissent pas justifiées et concernent seulement le graveur traître que fut Reveil.

Grâce à Le Guyader et à Salaun, la *Galerie Bretonne* (ou *Breiz Izel*) a connu une nouvelle jeunesse, mais sans vraie sève.

Quand surgiront des réalisateurs pour rééditer toutes les planches grand format dues au dessin et à la pointe de Perrin avec le seul texte de Mareschal ? Tout incomplète qu'elle restera, une telle édition sera une œuvre vraiment digne et du sujet et de la belle conception des auteurs d'il y a 140 ans en remettant à la place d'honneur ces puissantes images de la vie d'un paysan breton en 1800.

Ch. GUÉRANDEL.

N.D.L.R. — M<sup>r</sup> Guérandel (qui est avocat à Versailles) nous excusera d'avoir fait de nombreuses coupures dans sa réponse où il redisait ce qu'avait déjà répondu le D<sup>r</sup> Laurent. Au prochain numéro, nous publierons une notice sur Mareschal que nous envoi le D<sup>r</sup> Lejeune.

# CASSE-PODIC (ou KOZ-PODIG)

(Réponses à la Question 129)

## I

**S**i l'on consulte, entre autres dictionnaires bretons, ceux de Grégoire de Rostrenen et de Fr. Vallée à l'art QUASIMODO, on y trouve :

- a) GREGOIRE (...) burlesquement, *sul ar c'hoz podou* ; proverbe ;  
*Da sul ar bleunoyou, conta'r vyou*  
*Da sul basq, terri o phennou*  
*Da sul ar c'hasimodo fricqa ar c'hoz podou.*

*id.*, e, au Dimanche des Rameaux, il faut compter les œufs, au Dimanche de Pâques les manger ; au Dimanche de la Quasimodo briser les vieux pots, au jeu qui s'appelle *coz podiq.*

- b) VALLÉE (...) jeu des pots cassés le jour de la Quasimodo : *C'hoari koz-podig.*

Le chanoine Mahé, dans son *Essai sur les Antiquités du département du Morbihan* (paru en 1825), décrit ce « jeu de la quasimodo » pp. 335-336 : « Il existe de temps immémorial dans plusieurs lieux du Morbihan, une coutume singulière qui, à ce que je crois, est inconnue hors de la Bretagne. Le dimanche de la Quasimodo, après les vêpres, les jeunes gens des deux sexes dans chaque quartier rassemblent le plus qu'ils peuvent de vieux pots qui sont hors d'état de servir ; puis, se rangeant en cercle à une certaine distance les uns des autres, ils se jettent un pot de mains en mains et le font circuler aussi longtemps qu'il se peut. Mais le moment vient où quelqu'un le brise en le laissant s'échapper, et il faut voir alors par quels éclats de rire il est puni de sa maladresse. Un second pot succède au premier, et le jeu dure tandis qu'il y a des vases disponibles. »

Quant à l'origine du jeu, Mahé déclare ne pas l'apercevoir. Cet usage serait donc très ancien et assez général en Bretagne.

Mais on remarquera qu'en 1732 Grégoire de Rostrenen dit *koz podicq* (vieux pot) et non *casse-podic*. Il faut également noter que le jeu décrit par l'abbé Mahé diffère du *casse-podic* de Pont-Croix en 1920, comme il diffère de celui que j'ai vu pratiquer vers 1900 à Morlaix, puisque son but n'était pas de *casser* les vieux pots.

Voici comment se déroulait dans certains quartiers de Morlaix, le soir de la Quasimodo, ce jeu appelé *Casse-Podic* :

Au préalable, les enfants et les jeunes gens avaient fait une collecte de vaisselle ébréchée ou fêlée, mais qui, de nos jours, aurait encore été utilisée. Après dîner, les jeunes gens des deux sexes s'assemblaient dans un carrefour ou sur une place. Chacun à son tour se voyait bander les yeux et remettre un gourdin. Après qu'on l'eût fait pivoter plusieurs fois sur lui-même, il devait se diriger vers l'endroit où se trouvait le vase à briser. Lorsqu'il avait fini par le repérer, après maints tâtonnements, et en butte aux niches des assistants, si, au bout de trois coups il n'avait pas réussi à la mettre à mal, c'était au tour d'un autre, et les témoins l'accablaient de plaisanteries de toutes sortes.

En cas de réussite tout le monde criait : « Casse-Podic ! » et la pièce brisée était remplacée par une autre.

Fr. GOURVIL.

## II

**A**u Pontivy de ma jeunesse, entre 1890 et 1910, la Quasimodo était certainement la fête la plus populaire dans le monde des gamins. Ce n'était pas, comme bien l'on pense, l'office religieux qui les attirait. Dès la veille, ils avaient recueilli à toutes les portes, les pots ébréchés mis de côté à leur intention. Le lendemain, dès le fin matin, le jeu s'organisait sur toutes les places. Les vases ébréchés — inutile de dire qu'ils étaient les plus recherchés — jalonnaient une sorte d'allée qui allait servir de champ clos. A tour de rôle, chacun des petits garnements, armé d'un bâton et les yeux bandés, entraînait en lice. Les camarades le faisaient pivoter longuement sur lui-même, pour le désorienter puis le lançaient dans la bagarre. Le champion s'avancait, sabrant le vide de formidables coups de bâton, jusqu'au moment où sa chance lui faisait rencontrer un vase. Il le massacrait sans pitié, à la grande joie des camarades.

Chacun ayant ainsi couru sa chance dans la limite des vases survivants, celui qui en avait massacré le plus, était proclamé vainqueur. Aucun prix, l'honneur suffisait ; ce qui est assez dans les habitudes des Bretons.

J. B. K.

III

“EN BRETAGNE MORBIHANAISE”, le récent ouvrage de M. Buffet, parle de ce jeu traditionnel, qui, au témoignage de M. Van Gennep est spécial à la Bretagne.

Après les vêpres de la Quasimodo, les jeunes gens se réunissaient sur les places des villes, des bourgs et des villages. Ils formaient de grands cercles en prenant soin d'entremêler les filles et les garçons et ils s'amusaient des heures entières à se jeter de mains en mains toute la vaisselle ébréchée que l'on avait mise de côté au cours de l'année précédente. Cela s'appelait à Loc-Miquélic jouer au « Torripoud » ; ailleurs, « hoari koh podig » (jouer au vieux petit pot). Quand un maladroît laissait choir son fardeau, ses deux voisins, si c'était un garçon, ou ses deux voisins, si c'était une fille, le prenaient par les épaules et par les pieds et le « basculaient » contre la terre en chantant :

Unan, deu, tri, puar,  
Stok é rér doh en douar !

(« un, deux, trois, quatre ! Frapper son derrière contre la terre. »)

Du côté de Priziac, les jeunes filles pouvaient se libérer en embrassant trois fois leurs cavaliers.

De cette description on doit rapprocher celle que nous trouvons page 192 dans Guingamp par Le Monnier, qui déclare l'emprunter à S. Ropartz, mais sans donner de référence. (On peut situer ce jeu vers 1850, me semble-t-il.)

« A l'issue des vêpres, le dimanche après Pâques, les jeunes filles et les garçons s'en allaient dans chaque maison s'emparer de gré ou de force de toute vaisselle de cuisine : on formait cercle dans la rue et l'on se jetait de main en main les cruches et les pots que l'on avait récoltés. Malheur au maladroît qui laissait choir le vase fragile, ses compagnons le poursuivaient bruyamment en lui lançant des débris jusqu'à ce que, las de la poursuite et la paix faite, on revint former un nouveau cercle et mettre en pièces un second chef-d'œuvre de Pabu » (Petite bougade des environs où il y eut des potiers). Ropartz désigne ce jeu sous le nom de casse-podo.

Un parent me dit avoir vu « faire casse-podick » vers 1900 à Brest-Recouvrance. Pour la Quasimodo, des jeunes gens, les yeux bandés, cherchaient à briser des pots suspendus.

J. LE MOAL.

IV

MAXIMILIEN RADIGUET (né à Landerneau en 1816), nous a laissé dans un curieux ouvrage peu connu « A Travers la Bretagne — Souvenirs et paysages » (1865), une description détaillée de l'usage signalé à Pont-Croix. La région dont parle cet auteur est

le Nord-Finistère et spécialement les environs de Landerneau. Radiguet précise qu'en ville même de Landerneau on pratiquait le Casse-Podic.

Le dimanche de la Quasimodo ramène annuellement aussi depuis des siècles un usage singulier. Cet usage consiste à casser dans les rues, après vêpres, les vases de terre que l'année a mis hors de service. Toute la poterie de rebut, cruches étoilées, pots à l'eau équeulés, jarres ébréchées, vases de toute nature enfin, pourvu que la matière qui les compose soit fragile, sortent des arrière-cuisines et sont livrés aux gamins qui les réclament. Ceux-ci, séparés par bandes, inventent alors mille jeux, dont l'invariable résultat est de mettre en pièces, en faisant durer le plaisir le plus longtemps possible, les vases hétéroclites qu'ils sont parvenus à collectionner en ce bienheureux jour. Les hommes, les femmes mêmes, ne dédaignent pas de s'associer à cette bizarre récréation du farniente dominical, et les praticiens émérites en relèvent la vulgarité au moyen de raffinements qui ne manquent pas d'intérêt. La Quasimodo — on nomme ainsi cette Saint-Barthélémy des vieux vases — s'accomplit de différentes façons. Souvent une douzaine d'individus, placés en cercle et laissant entre eux un certain intervalle, se jettent à la ronde — je pourrais presque ajouter, et à la tête — des pots de terre d'un poids fort sérieux. La chose serait des plus innocentes, si l'on apportait à sa pratique une attention scrupuleuse et une bonne foi désirables ; mais certaines supercheries assez brutales viennent parfois ensanglanter le théâtre de cet exercice. C'est par exemple un pot qui, lancé à l'improviste et avec brusquerie, vient rencontrer l'un des partenaires et lui faire expier la plus passagère distraction ; ou bien encore c'est un projectile du même genre qui, retombant comme une bombe d'une grande hauteur, se brise contre les bras du joueur courageux qui, presumant trop de son adresse, tente de l'arrêter dans sa chute rapide. Les éclats de grès lui laissent alors aux mains et au visage une entaille dont pourraient s'inquiéter à bon droit les hommes les moins accessibles à la douleur. De pareils inconvénients, loin d'ôter de sa faveur au jeu de la Quasimodo, semblent au contraire augmenter son attrait, surtout parmi les rudes habitants des campagnes où l'on peut constater que les huées de l'assistance n'ont jamais pour objet un excès de témérité punie, mais bien le prudent retrait de corps du joueur, qui se soucie peu de sauvegarder son amour-propre aux dépens de son individu, préfère laisser un vase tombant de haut voler en éclats à ses pieds.

Voici une scène de la Quasimodo, telle que j'ai pu la voir dans un hameau du Finistère par un joyeux soir de printemps. Un paysan, un bandeau sur les yeux et armé d'un bâton, a été placé à vingt ou trente pas en face d'une cruche suspendue à hauteur d'homme. Parti à un signal donné, il profite du droit qu'on lui reconnaît de compter ses pas et s'avance dans la direction qu'il juge la meilleure ; mais il ne doit relever son bâton que pour frapper un seul coup ; s'il rencontre le vide, huées et quolibets ne lui feront pas faute ;

mais si au contraire, il réussit à briser le vase condamné, les applaudissements salueront l'habileté de ses combinaisons. Bien des joueurs, se fiant à leur perspicacité s'engagent à toucher le but avant un nombre déterminé de carrières ; la galerie base aussitôt des paris sur cette prétention, et le cabaret voisin engloutissant presque les enjeux, il arrive fréquemment que, mis en belle humeur et se sentant la main faite, les joueurs continuent sur les verres et les bouteilles le carnage commencé sur une vaisselle de rebut.

Les gamins des villes, qui surtout ont la bosse de la destruction, ne sauraient manquer de trouver un attrait supérieur à ce divertissement ; aussi les rues sont-elles au coucher du soleil jonchées de débris de faïence de toutes les couleurs : on dirait les matériaux d'une mosaïque ravagée.

Je voudrais bien ne pas me borner à constater l'existence encore pleine de sève d'un vieil usage, aussi ai-je voulu en rechercher le motif et l'origine. Dans ce but, j'ai eu recours aux lumières d'un bel esprit de village zélé entre les joueurs. « — Dam ! a-t-il fait, il y a comme ça bien des choses que la religion ordonne sans en dire le pourquoi ; Ce qu'il y a de sûr c'est que Quasimodo veut dire : Casse les pots, et foi de Dieu ! je les casse ! » — Comme cette réponse, malgré sa couleur pittoresque, pourrait vous sembler médiocrement satisfaisante, je la ferai suivre d'une opinion donnée par Cambry au deuxième chapitre de son Voyage dans le Finistère : « On chercherait en vain chez nos aïeux la trace de ce jeu bizarre qui me paraît dériver d'une coutume des Juifs obligés de renouveler chaque année les vases dont ils s'étaient servis. » (Pages 171-175).

C'est dans son tome second (page 30 de la première édition) que Cambry, à propos du district de Lesneven, décrivant l'état du Finistère en 1794 et 1795, parle de cette coutume mais il semble dire qu'elle était en voie de disparition :

« Un autre usage était (on l'a pratiqué cette année), le dimanche de la Quasimodo, de se jeter de mains en mains, des vases d'une poterie fragile, qui se brisaient en se rencontrant dans les airs, ou que des maladroits cassaient en les laissant échapper de leurs mains ; les rues étaient couvertes de débris. »

On remarquera l'identité de cette dernière forme de jeu avec celle qui se trouve au début de la description donnée par Radiguet. Ne peut-on supposer que le jeu où l'on cherche, les yeux bandés, à briser de vieux pots, est une déformation du jeu décrit par Cambry en 1794 ?

Maurice LE NAN.

## Le Coin des Fureteurs

### QUESTIONS

#### 134. — ORIGINE ÉTRANGÈRE DE GROUPES ETHNIQUES BRETONS.

Je viens de lire un roman, d'ailleurs fort intéressant, sur les Iles du Morbihan, où il est une fois de plus question de l'origine étrangère de certains groupes ethniques de Bretagne. On connaît ces théories qui veulent que soient Italiens les Ouessantins, parce que la coiffe d'Ouessant rappelle certaines coiffes italiennes du siècle dernier ; Espagnols les Plougastels, parce qu'ils portaient des bonnets rouges ; Espagnols aussi les Morbihannais, parce qu'ils ont des noms en o ! (je ne parle pas des prétendus Mongols de Pont-l'Abbé ni des Saxons de Guérande).

1°) parmi les noms actuellement portés en Bretagne, y en a-t-il qui soient réellement d'origine espagnole ou italienne ? Apparaissent-ils après les guerres de la Ligue ?

2°) Peut-on chiffrer en nombre, en durée et en étendue, les diverses occupations militaires de la Bretagne ? *A priori*, et en supposant que les soldats ne se soient pas fait accompagner de leurs épouses légitimes ou non — ce qui était pourtant fréquent — pareille « occupation » ne doit avoir laissé derrière elle qu'une descendance naturelle relativement peu importante par rapport à la population, et rapidement disparue ou fondue après le rapatriement des troupes.

3°) Y a-t-il eu des immigrations civiles (commerçants, exilés...) assez importantes pour avoir laissé des traces dans l'onomastique bretonne ?

D<sup>r</sup> C. LAURENT.

#### 135. — LA VILLEMARQUÉ DISCIPLE DE LAMENNAIS ?

Dans un « dépliant » édité par la *Fédération des Syndicats d'Initiative de Bretagne*, je lis sous la signature d'un professeur de la Faculté des Lettres de Rennes :

« Il [Lamennais] vivait dans sa modeste propriété de La Chesnaie... Son prestige y était considérable et tout un groupe de jeunes écrivains vécut auprès de lui, profitant du rayonnement de sa pensée : Hersart de la Villemarqué, Hippolyte Lucas, Hippolyte de la Morvonnais, etc... »

Je n'avais jamais entendu parler des rapports de La Villemarqué avec Lamennais et j'aurais été tenté de croire à une erreur mais, étant

donné la qualité du signataire de ces lignes, je voudrais savoir quelles auraient été les relations de ces deux illustres bretons.

*Un touriste.*

136. — GAUGUIN AU « PAYS BIGOUDEN » ?

Dans cette même étude on trouve sous la même signature : « C'est au cours de séjours prolongés dans le pays bigouden qu'il [Gauguin] devait s'affranchir de la tradition, acquérir cette maîtrise... » Il me semble que c'est la première fois qu'on révèle le passage de Gauguin au « pays bigouden ». N'y a-t-il pas là une erreur ?

*Un touriste.*

137. — BROUSSAIS ET LES « BANQUETS BRETONS » DE PARIS.

Dans « *Broussais, sa vie, son œuvre, son centenaire* » (Paris 1939), le D<sup>r</sup> Bonnette écrit que Broussais « aimait à se retrouver au milieu de ses compatriotes » où il déployait une gaieté intarissable. Il assistait régulièrement au banquet annuel que les médecins bretons avaient organisé à Paris. Il était un boute en train et aimait à chanter les vieilles chansons armoricaines que sa tante religieuse lui avait apprises dans son enfance. Le 29 avril 1827, ne pouvant y assister, il s'excusa ainsi : « MM. les commissaires du banquet breton — Messieurs et honorables compatriotes — je regrette beaucoup que des affaires importunes m'empêchent de participer au plaisir de votre réunion et je joins mes vœux à tous ceux de mes compatriotes pour tout ce qui peut faire le bonheur de notre commune patrie — je vous prie d'agréer l'expression de plus parfait dévouement. »

Saurait-on quelque chose de ces banquets de médecins bretons à Paris sous la Restauration ? L'auteur ne fait-il pas une confusion avec les banquets où, à Paris, se réunissaient les personnalités bretonnes vers 1830 ?

J.-M. L.

138. — TOMBES HISTORIÉES DÉCOUVERTES A LANNION.

On désirerait des précisions sur les paragraphes suivants de l'Inventaire, publié en 1912 par M<sup>r</sup> Harmois, dans le Bulletin de la Soc. d'Emulation des C.-du-N., paragraphes précédés comme bien d'autres d'un astérisque dont on voudrait connaître aussi la signification :

« En 1837, des ouvriers en réparant un aqueduc qui traverse la route de Lannion à Guingamp mirent à découvert une pierre tumulaire longue de 6 pieds et large de 3 environ, et servant de couverture au canal. L'une des faces portait une Croix du Temple, parfaitement conservée, l'inscription en caractères gothiques n'a pu être déchiffrée. Elle avait été transportée là vers 1796, provenant du cimetière de Saint-Nicolas.

« Une pierre semblable servait de brèche à ce cimetière; on y voyait une ancre et un câble entrelacés sans inscription.

« En construisant la gare de Lannion, on mit à découvert une série de pierres tombales dont le seul ornement était une longue et forte épée en forme de croix caractéristique des sépultures de Templiers. »

Noter que l'Annuaire des Côtes-du-Nord de 1838 relate la découverte de 1837 à peu près selon les termes employés par M. Harmois.

Sur les deux autres paragraphes, on n'a trouvé aucun renseignement. De quel « aqueduc », peut-il être question ?

Yves BRIAND.

139. — LE DOLMEN « TABLE DES MARCHANDS »

En 1835, Prosper Mérimée écrivait : « ce dolmen qu'on appelle, je ne sais pourquoi « la table des Marchands », Dol ar Marchant. » Voit-on en effet une raison de cette dénomination ?

Jacques S.

## RÉPONSES

64. — PREMIÈRES RÉGATES EN BRETAGNE.

C'est, je crois, à Cancale qu'eurent lieu les premières régates. Dans l'édition Marteville du Dictionnaire Ogée, on lit, page 828 du second volume sous la signature de Cunat :

« En 1845, un de nos compatriotes, dont les propriétés avoisinent Cancale, conçut l'heureuse idée de créer à ses frais, dans cette ville, des régates à l'instar du port du Havre. L'administration municipale de Saint-Malo, ainsi que les habitants, s'associèrent à cette louable entreprise et la favorisèrent au moyen d'une subvention et de souscriptions. La magnifique baie de Cancale offrant pour ces courses nautiques tous les avantages désirés, elles acquirent de prime-abord une célébrité justement méritée. Saint-Malo a hérité, ainsi que Saint-Servan, de cette création; les régates de Cancale sont venues à Saint-Malo, où le port et la rade offrent tous les avantages pour ces sortes de courses. »

H. de K.

Il vient de paraître un ouvrage : « *A travers un siècle de notre Yachting de Course* ». D'après ce livre, il y eut des régates à Cancale le 3 Août 1845. Les premières régates de Saint-Malo eurent lieu le 11 Septembre 1849 avec 13 bateaux de plaisance. De 1850 à 1858, il y eut des régates à Paimbœuf, au Croisic, au Poulguen. En 1854 à Paimpol se constituait une Société Nautique.

*Un vieux Yachtman.*

74. — CALCUL PAR COCHES.

Calcul encore en honneur dans de nombreuses petites communes de la Loire-Inférieure, particulièrement au Sud de la Loire.

Ce calcul a existé aussi en Morbihan. Il a disparu du pays de Josselin vers 1930, de même à Vannes et Pluvigner, pays où des amis boulangers m'ont affirmé l'avoir pratiqué jusque vers la date citée plus haut.

Lorsqu'à Vannes, il survenait un changement de prix du pain, la coche du jour de changement était noire, ce qui permettait d'établir une comptabilité exacte du nombre de pains dus à des prix différents.

Y. PATERN.

83. — JOUR DES PAUVRES.

Luzel fait allusion à ces « jours des pauvres ». Il écrit en note à la page 135 du tome 2 de ses *Gwerzïou* : « L'aumône se disait dans nos campagnes, des dons en nature, farine, pommes de terre, pain, qu'on distribuait régulièrement aux mendicants qui se présentaient au seuil de chaque habitation, à des jours fixes, ordinairement deux fois la semaine. »

Quennans.

Le jour des pauvres des environs était le jeudi à Saint-Renan (Finistère). Les pauvres de la ville n'avaient pas de jour. Les enfants se présentaient aux portes des maisons et d'une voix plaintive, demandaient : « Restadig mar plij : les petits rastes s'il vous plaît ». Les pauvres de la campagne demandaient : « An alzeun, mar plij : l'aumône s'il vous plaît ». Ils récitait une prière : Pater, Ave, et disaient pour remerciements « Doué ho paco » ou « Doué ho pennigo ».

La mendicité en groupe s'est éteinte après la guerre de 1914-1918.

D<sup>r</sup> D.

112. — LE MINIATURISTE JEAN DE PESTIVIEN.

La famille de Pestivien, fort ancienne, originaire de la localité de ce nom au diocèse de Cornouaille, a donné un écuyer au combat des Trente et s'est éteinte en 1776; elle s'armait : « vair d'argent et de sable ». Aux Réformations de 1427 à 1536, on en trouve des représentants sous les paroisses de Guiscriff, Ploërdut, Plouguernevel et Priziac. Le prénom de Jean est le plus fréquent chez eux; en l'absence de précisions, il paraît difficile d'identifier l'un d'eux avec le miniaturiste de Philippe le Bon. Peut-être aussi « Jean de Pestivien » est-il simplement « Jean X. », natif de Pestivien; auquel cas il s'agirait indubitablement d'un Breton. Y.M.K.

113. — A PROPOS DE CHATEAUBRIAND.

Le journal *Le Quimpérois* du 18 juillet 1848 avait reproduit la note que F. Gourvil a relevée dans la *Feuille d'Annonces* de Mortaix. Mais on y spécifiait que cette note était extraite de la *Gazette de France*. L. Ours.

114. — LE BEURRE DE LA « SEMAINE BLANCHE ».

Cette semaine ne comporte au calendrier liturgique aucune fête de saint, mais des octaves, m'a expliqué la personne interrogée sur le beurre de cette semaine. Ce beurre a la réputation de se conserver mieux qu'à toute autre époque. Il sert en conséquence de support à des onguents de feuilles de lys, de lauriers et autres plantes. Cependant l'usage s'en perd. Beaucoup de fermières interrogées dans le Bas Léon, ignoraient et le nom et la chose. Dr DUJARDIN.

Emil Souvestre dans *Le Foyer Breton* (page 195 de l'édition Coquerbert) écrit : « Les Bretons attribuent au beurre de la Semaine blanche et des Rogations une délicatesse particulière et même des propriétés médicales, à cause de l'excellence des herbes à cette époque. » Un Nantais.

Dans son Dictionnaire, Grégoire de Rostrenen parle du « beurre de la semaine des Rogations; Amann ar Sizun Venn » en disant : « On prétend que ce beurre-là est médicinal, non à cause des Rogations, mais à cause de la vertu qu'ont environ ce temps-là, qui est le printemps, les herbes et certains simples que les vaches mangent alors, simples qui sont de peu de durée. » Le même Grégoire indique que l'Amouen en athen ven était également connu dans le vannetais.

Les autres auteurs de dictionnaires (Troude, du Rusquec, Vallée), donnent tous la semaine des Rogations, comme étant la *Semaine blanche*. Pourtant il me semble qu'en Cornouaille c'est la semaine de la Pentecôte qu'on désigne sous ce terme.

Ad. Le GOAZIOW.

117. — PAIN « VASSALOUR ».

De vassal par opposition au pain du seigneur qui devait être de meilleure qualité. D. D.

127. — PAUL FÉVAL EN 1848.

La profession de foi de Paul Féval ne déborde pas d'un lyrisme excessif. Cependant il dut être un enthousiaste de la révolution. En collaboration avec Pierre Zaccane il écrivit en 1848 une « scène dramatique en vers » intitulée « *Le vingt-quatre février* ».

Grande fut l'activité journalistique de Féval en 1848. Le 26 mars paraissait *Le Bon Sens du Peuple, Journal des honnêtes gens par Paul Féval*. Ce journal n'ayant pas réussi, il collabora, dès le 24 mai, au *Pamphlet* où il signait : « Un ouvrier sans ouvrage ». Ecrivait également dans ce journal : Théodore de Banville, de la Landelle, Monselet, Henry Murger.

Le 4 juillet Féval publiait « *L'Avenir National*, journal des libertés civiles, politiques et religieuses. » Ce journal, dont il était le rédacteur en chef, dura jusqu'au 15 septembre 1848.

Il collabora également au *Canard*, journal drôlatique, fantastique, anecdotique, politique et critique de l'an 1<sup>er</sup> de la République. Le rédacteur en chef était Xavier de Montépin qui devait se faire un nom dans le roman populaire. H. Nicol.

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZIET.

Imp. Bretonne, Rennes 31.102 — 8-48. Dépôt légal : 1948, 3<sup>e</sup> Tr., 1940. T. 1.260.

## BIBLIOGRAPHIE

SÉVERIN CANAL. — *La Compagnie de Jésus au diocèse de Nantes, sous l'Ancien régime (1663-1762)*, Aux Portes du Large, 3, Allée Jean-Bart, Nantes 1947.

On avait demandé à l'auteur un article sur l'ancienne résidence de Nantes, pour le *Dictionnaire des établissements des Jésuites en France*. Il a composé une véritable histoire qu'ont publiée les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome XXVI. En huit chapitres, l'auteur expose la fondation, les œuvres, les difficultés d'une maison condamnée à disparaître avant d'avoir vu son premier centenaire. Fouilleur d'archives, M. Canal a pu découvrir des documents; historien avisé, il a su les exploiter et les présenter avec un intérêt soutenu, parfois palpitant. Les débuts de la résidence sont une vraie odyssée. Les œuvres sont les œuvres ordinaires des établissements de la compagnie : les missions, les congrégations mariales pour hommes, messieurs et artisans, les maisons de retraite pour l'un et l'autre sexe. On eût désiré plus de précision sur l'origine de ces maisons de retraites. Parmi les ouvriers apostoliques, il y a à signaler les PP. de Goulaine et de Harouys qui ont présidé aux débuts; l'illustre P. Pierre Champion qui n'avait en vue que les missions d'Extrême-Orient et que la Providence garda en France pour le salut d'un grand nombre et la gloire du mysticisme; ce curieux P. de Dessus-le-Pont qui avec l'affaire de son Busembaon déclama un orage prélude de celui où devait sombrer la maison de Nantes avec toutes les maisons de France. D'après le contrat de fondation, la Compagnie ne devait pas avoir de collège à Nantes. Le roi imposa des cours d'hydrographie, qui d'ailleurs n'eurent qu'un médiocre succès.

— *L'ART EUCHARISTIQUE ET L'INTIMITÉ DE JESUS EN BRETAGNE*, 1<sup>er</sup> fascicule. « Les préliminaires du métier jol des Orfèvres (1<sup>er</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle), 152 pages in-4<sup>e</sup>, 55 photos, composition de Michel Bieand, préface du duc de La Force, de l'Institut, par Louis-Dubois, sous-archiviste départemental d'Ille-et-Vilaine. En souscription chez l'auteur, 15, rue de la Monnaie, à Rennes.

— *GRANDES LIGNES ET ENSEIGNEMENTS DE L'HISTOIRE DE FRANCE*, Brochure de 26 pages, par le C. Le Roc'h, 80 fr. En vente chez l'auteur, 14, rue du Caire, à Pontivy.

— *MUR-DE-BRETAGNE ET SA REGION*, par Ernest Le Barzic, brochure de 70 pages, 16 gravures, 2 cartes, guide indispensable du touriste curieux de ce réduit mystérieux de la Cornouaille, où tout est ombrages, étangs, ruisseaux. — En vente chez l'auteur : Mur-de-Bretagne. Prix : 60 francs.

PÉRIODIQUE PARAISSANT  
TOUS LES DEUX MOIS

— SEPTEMBRE-OCTOBRE 1948 —  
N° 5



### SOMMAIRE

	PAGES
H. BOURGEOIS et R. MAURICE. — Avec Pierre Loti de Paimpol à Lorient.....	321
P. BOURDELLÉS. — Au secours de la « bonne » République.....	336
F. GOURVIL. — Emile Souvestre, folkloriste.....	346
ÉLIEU COLIN. — L'Agriculture bretonne en 1939.....	353
Y. GOARDOU. — La chanson du carnaval de Tréguier.....	360
H. CORBES. — Le mystérieux voyage de Chateaubriand en Bretagne en octobre 1847.....	366
D <sup>r</sup> LEJEUNE. — La vie agitée de L.-A. MARESCHAL.....	373
René COUFFON. — La date de construction du Folgoët.....	380
LOUIS LE GUENEC. — Anciennes impressions bretonnes.....	383
A. LE B. — Les journaux clandestins.....	392
A. MASSERON. — Saint Arthur.....	394
Le Coin des Fureteurs.....	396

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

ONT COLLABORÉ A CE NUMÉRO

HENRI BORGEAUD est né à Paris. Ancien chef de service dans une banque parisienne, il est actuellement attaché aux services de la Radiodiffusion française.

Il a réuni en 1945 et fait paraître chez l'éditeur parisien Corti, la *correspondance de Claude Debussy et de Pierre Louys*. Il travaille en ce moment à des ouvrages sur Eric Satie, Claude Debussy et Pierre Loti.

L'abbé PIERRE BOURDELLÈS, né à Servel (Côtes-du-Nord), en 1907, après des études d'histoire à la Sorbonne et à l'Institut Catholique de Paris, est devenu professeur à l'Institution Saint-Joseph de Lannion, dont il avait été l'élève. Avant la guerre, il avait publié quelques traductions de l'anglais et de l'italien en breton (*Dancez-priejon*, de Manzoni, paru en feuilleton, dans « Breiz » ; *Ar brud a red*, de Lady Gregory, dans « Sav »). Accaparé depuis par la nécessité de suppléer les professeurs prisonniers ou morts, il fait dans la *N. R. B.* ses premières armes dans l'histoire locale.

Abbé YVES GOARDOU, né le 18 janvier 1896, à Coatascorn (C.-du-N.). Etudes chez les R. P. Salésiens de Guernesey et au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Recteur de Trédruyer (C.-du-N.). Membre de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.

HIPPOLYTE CORBES, né à Saint-Brieuc, le 18 novembre 1898. Etudes à Saint-Brieuc et Rennes. Juge à Redon, Coutances ; président du Tribunal de Loudéac, Guingamp, Saint-Brieuc (1836), Saint-Malo (1937) ; auteur d'un ouvrage sur *l'Organisation des Juridictions répressives de l'île de Jersey*.

Compositeur, a publié : *Esquisses Bretonnes* (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série) ; *Souvenir d'Ecosse*, pour piano ; *Nuits Celtiques*, pour orchestre ; *Rivages d'Armor*, pour chant et piano ; musique de scène et chœurs de la *Fée Lucine*, féerie en 3 actes ; *Inédits : Dernières Esquisses, Souvenirs de voyage, Sur le Chemin du Souvenir, Lueurs dans la Nuit* (mars à mai 1944).

Nombreux articles sur l'histoire de la musique bretonne et celtique d'Outre-Mer (notamment publication des airs du *Doctrinal ar Christenien* (xvii<sup>e</sup> siècle).

Vient de publier un recueil de poèmes et pensées, écrits de 1944 à 1946 par sa défunte femme *Madeline Bernier* (1895-1947) sous le titre « *Avant le grand Silence* » (ouvrage couronné par l'Académie Française) (Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc).

D<sup>r</sup> FRANÇOIS LEJEUNE, né à Rennes, le 3 avril 1895. Etudes secondaires au Collège Saint-Vincent-de-Paul, à Rennes. Etudes de médecine à Rennes et Paris. Critique artistique à *L'Ouest-Eclair* de 1919-1921. Initié aux recherches historiques par Fr. Funck-Brentano, collabore à la *Chronique Médicale* (journal fondé par Cabanès), à *Esculape* (revue internationale d'histoire de la médecine), à *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*. Exerce la médecine à Quintin (C.-du-N.) depuis 1921.

RESÉ COUFFON, né à Lorient, le 21 novembre 1888, d'une vieille famille bretonne originaire de Plouha (C.-du-N.). Ingénieur des Arts et Manufactures, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Electricité.

En dehors de plusieurs articles et ouvrages techniques dont « *Transport de l'Electricité* » de l'Encyclopédie Armand Collin, a publié plus de quarante études d'histoire et d'archéologie concernant la Bretagne, dans les Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, de la Société Archéologique du Finistère, de la Société d'histoire et d'Archéologie de Bretagne. A l'occasion d'autres articles de M. Couffon dans la *N. R. B.*, nous citerons les plus importantes de ces études, nous contenant de signaler aujourd'hui son principal ouvrage : *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier* en 4 volumes.

mise en 3<sup>e</sup> page couverture.

N° 5.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1948.

## Nouvelle Revue de Bretagne

### Avec Pierre Loti de Paimpol à Lorient...

I

Il y a vingt-cinq ans, dans sa maison d'Hendaye, sur les bords de la Bidassoa, mourait Pierre Loti qui, avec François-René de Chateaubriand et Ernest Renan, a fait entrer la Bretagne dans la Littérature française.

Aujourd'hui, un Comité vient de se former pour élever à l'auteur de *Pêcheur d'Islande* un monument sur une place de Rochefort, sa ville natale.

Et M. H.-F. Buffet, le distingué archiviste d'Ille-et-Vilaine, aidé de M. Maurice Godard, a ouvert à l'Hôtel des Archives, à Rennes, durant le mois de juillet dernier, une exposition : *Loti et la Bretagne*, qui a obtenu un très beau succès.

Ne pouvant m'y rendre moi-même, j'avais prié un jeune étudiant de mes amis d'aller visiter celle-ci. Voici sa lettre, intéressante à plus d'un titre, car elle indique hélas! la réelle et profonde désaffection (passagère, je l'espère) des jeunes pour cet écrivain, alors dans toute sa gloire il y a un demi-siècle.

« Ce n'est qu'aujourd'hui seulement que j'ai pu aller à l'exposition Loti, adjointe à l'exposition Chateaubriand. Elles connaissent à Rennes un très grand succès, puisqu'on a dû proroger la date de leur fermeture. Dans la salle des Archives, de la Préfecture, Chateaubriand occupe deux salles et un grand vestibule, Loti une petite pièce carrée. Vous auriez sans doute aimé retrouver dans leur forme originale, les passages de Loti qui vous sont familiers. De nombreuses pages manuscrites de *Pêcheur d'Islande* sont montrées, accompagnées d'une photo de l'Atlantide au bord de laquelle Loti avait commencé à écrire « *Pêcheur d'Islande* », sous le nom primitif de « *Au Large* ».

Mon ignorance quasi-totale de l'œuvre de Loti ne me permet malheureusement pas de porter un jugement de valeur sur cette exposition, ni de vous dire si les manuscrits exposés sont le reflet exact de ce qu'il y a meilleur en Loti. J'en suis sorti après la lecture des quelques pages offertes au regard avec l'impression que créait le décor de photos jaunies, apposées au mur, une impression de surrané, d'une visite à l'art très grand, au lyrisme subtil et délicat d'un homme qui plus encore qu'un écrivain fut un sensitif, qui a bercé la jeunesse d'une époque, mais dont l'œuvre aujourd'hui a vieilli.

Depuis sa mort, en effet, Pierre Loti, — comme Anatole France, Barrès, Bourget, Lemaître, Brunetière et tant d'autres — a passé de mode, a vieilli — car il y a une mode pour les livres comme pour les costumes — et les jeunes générations l'ignorent quand elles ne le méprisent pas.

Armand Hoog, un jeune critique du jour, dans un de ses feuillets à propos de l'Histoire de la Littérature française d'Henri Clouard a voulu prononcer à son sujet un *requiescat in pace* éternel. François Mauriac, dans son article du *Figaro* du 3 avril dernier, intitulé : *Corps et Biens* a enveloppé son souvenir dans une prose enchanteresse, mais si cruelle et perfide, qui ressemble étrangement à ce *linceul de pourpre* ou *dorment les dieux morts*. Il proteste faiblement contre le blasphème d'Armand Hoog et déclare que sa protestation ne s'accompagne d'aucun désir de rouvrir les livres qui l'ont enchanté adolescent, comme s'il craignait de dissiper un mirage... comme s'il était tout prêt à renier, lui aussi, ses anciens dieux.

Enfin, le *Figaro Littéraire* a publié le 19 juin dernier, sous la signature d'un jeune écrivain, un *Adieu à Loti* (1), qui, suivant les échos qui nous sont parvenus, a causé à un grand nombre de lecteurs, une certaine émotion. Ce jeune écrivain n'affirmait-il pas en effet, que si certaines œuvres de Loti trouvaient toujours des acheteurs, par contre les écrivains, l'intelligentsia ne le lisaient plus : il ne prévoyait pas les retours de flamme de la postérité et la partie lui paraissait tout à fait perdue. Cet *Adieu* était en même temps une exécution, car son auteur ajoutait : *Ses délicatesses nous paraissent miévrées et fades ses peintures. Il a fait des livres plaintifs et nous n'aimons plus que la révolte.* On comprendra aisément que ce *billet impie* ait valu à son responsable, qui l'a reconnu d'ailleurs avec bonne grâce quelques jours plus tard, mais d'une façon un peu trop discrète, à notre avis, un abondant courrier. C'est évidemment que le souvenir du magicien que fut Pierre Loti, est encore très vivant dans le cœur de tous ceux dont l'adolescence a été enchantée par cette œuvre unique qui fut, il est utile de le rappeler, placée très haut par des Maîtres dont nous pouvons invoquer le témoignage (2). Jules Lemaître n'a-t-il pas écrit : *Je ne peux pas le juger ; il m'émeut trop et me donne trop de joie. Ni anciens, ni modernes n'ont fait de ces choses !* C'est Claude Farrère, convaincu que les chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés, ne cesseront de grandir dans la mémoire des hommes ; *ils ne s'apparentent à rien, sauf à Homère et aux autres grands inconscients... Il me prend une angoisse religieuse à regarder cet homme que je sens si haut au-dessus des hommes de son époque, au-dessus des hommes de presque toutes les époques.* Et Louis Barthou qui rendit hommage maintes fois à son merveilleux génie, n'a-t-il pas déclaré qu'il était incomparable ? Anatole France lui-même, n'a pas hésité à dire de Pierre Loti : *De nous tous, il est le plus sûr de durer.*

(1) *Figaro Littéraire*, 19 juin 1948. Francis Assolène : *Adieu à Loti*.

(2) Nous avons choisi à dessein parmi tant de témoignages, ceux provenant d'écrivains de tempéraments tout à fait différents.

Voici encore un hommage, celui-ci inédit, que nous avons relevé dans une lettre du poète Stéphane Mallarmé, à une dame : *Le Mariage de Loti... c'est presque en dehors de la littérature et d'une saveur exquise... C'est aussi le puissant écrivain Octave Mirbeau qui, dans son pamphlet hebdomadaire Les Grimaces du 1<sup>er</sup> Décembre 1883, écrivait à propos de Mon Frère Yves : C'est un livre absolument admirable. Celui qui l'a écrit est véritablement un homme et c'est un grand artiste. Il a en lui cette flamme qu'on croyait éteinte, le génie.* Pierre Louys avant de devenir un grand romancier, écrivait dans son *Journal Intime* en 1888 (il n'avait pas 18 ans)... *Avec Renan Loti est le plus délicieux prosateur de notre littérature, plus que Renan même dans un sens ; relisant son journal d'adolescent neuf années plus tard, en 1897, Louys ajoutait en note : J'ai exactement la même opinion aujourd'hui, au moins en ce qui concerne la seconde moitié du siècle. Renan et Loti sont surtout impénétrables. On ne sait comment il se fait qu'ils écrivent admirablement.* — Il est curieux et agréable à la fois de voir, dès 1888, sous la plume d'un adolescent, réunis les noms des deux prestigieux écrivains : Renan et Loti. Renan — s'en souvient-on ? — fut le parrain de Loti à l'Académie française. En 1891, après l'élection de Loti, Renan fêta à Paimpol et à l'île Bréhat, dit dans son discours : *Quel dommage que Loti n'ait pas été des nôtres ! Il n'a pu venir cette année. Promettons-nous que l'année prochaine, nous lui donnerons ici ou à Paimpol, un aussi joyeux déjeuner.* L'année suivante Renan disparaissait. En 1902 Loti sollicita pour faire partie du Comité chargé de patronner l'érection d'une statue à Renan dans sa ville natale de Tréguier, accepta avec une joie émue. J'aimais, écrivit-il, mon cher parrain à l'Académie française d'une très respectueuse et particulière affection, malgré nos divergences d'idées. Et combien me charmait son génie !

Comme tous les créateurs de génie, Loti a eu ses détracteurs et ses ennemis, mais leurs attaques n'ont pas empêché les tributs d'admiration de toute une génération pour une œuvre unique dans la littérature de tous les temps, œuvre qui n'est en somme que le journal de sa vie, où, à côté des événements quotidiens, sont exprimés si simplement les sentiments d'une âme inquiète et désespérée, et aussi toutes les faiblesses et les réactions d'un cœur merveilleux : il faut s'incliner devant son exceptionnelle puissance d'évocation qui nous a valu des descriptions admirables et il faut également lui être reconnaissant d'avoir, à travers ses récits, ouvert à la rêverie, des horizons infinis.

Nous sommes convaincus que Pierre Loti et son œuvre apparemment en sommeil, ne cesseront d'être étudiés, fouillés, sondés, aimés. S'il fallait dresser un inventaire des ouvrages et études auxquels Loti et son œuvre ont donné lieu depuis la mort de l'écrivain, on se trouverait en présence d'une liste fort impressionnante : en donner quelques éléments nous entraînerait trop loin. Contentons-nous donc de signaler l'apparition d'une importante étude qui intéresse spécialement la Bretagne : *Paimpol et Pierre Loti* et qui constitue un des chapitres d'une plaquette consacrée à Paimpol et sa région (1), par l'abbé Jean Kerléveo, auteur déjà d'un important ouvrage *Paimpol au temps d'Islande*.

Après Louis Barthou (2) qui a étudié et analysé le roman *Pêcheur d'Islande* considéré à juste titre comme le chef-d'œuvre de Pierre Loti, l'abbé Jean Kerléveo a, en une cinquantaine de pages, exposé le résultat

(1) Chez l'auteur, rue de l'Yser, à Paimpol.

(2) Louis Barthou, *Pêcheur d'Islande*, de Pierre Loti (1920).

des recherches qu'il a effectuées de son côté, pour découvrir la réalité sur laquelle le romancier a construit *Pêcheur d'Islande*.

L'auteur n'a négligé aucune source d'information, reprenant tous les éléments légués par Loti lui-même ou contenus dans son *Journal Intime* publié après sa mort, les contrôlant, les complétant et essayant de dégager l'identité exacte des véritables « héros » de *Pêcheur d'Islande* ; c'est ainsi que la littérature *lotiste* vient de s'enrichir de renseignements précis autant que précieux pour tous les amateurs de documents. On savait que Loti s'était tout d'abord servi d'une aventure qu'il avait eue vers 1882 avec une jeune fille de la région de Paimpol pour qui il avait éprouvé un sentiment très sincère et très profond ; *cet amour fut un des plus grands de ma vie*, a-t-il écrit. Le roman subit plusieurs transformations au cours de sa composition et il ne reste plus rien de l'aventure primitive ; le portrait de l'héroïne fait tout d'abord d'après la jeune fille de la région de Paimpol, fut changé entièrement. Il est donc très difficile d'identifier la fille du pêcheur islandais dont Loti si profondément épris, alla jusqu'à demander la main.

Il n'en est pas de même pour Yann : on sut très rapidement que Guillaume Flourey de Pors Even avait servi de modèle au romancier pour son *Pêcheur d'Islande*. Nombreux furent de tout temps les visiteurs au pays de Paimpol, à Ploubazlanec et à Pors Even, qui désirèrent faire connaissance avec les héros du célèbre roman ; nous savons que Guillaume Flourey fut vite lassé des visites d'indiscrets touristes. Quelques écrivains s'intéressèrent également à la question ; nous possédons des récits et notes de Charles Le Goffic, Bernardini, Charles Moulié, Henri Clouard, Armand Dayot entre autres. Nous retiendrons celui de l'écrivain breton Charles Le Goffic qui parut pour la première fois dans le *Monde Illustré* du 3 décembre 1887 sous le titre « Yan et Gaud ». Les portraits qu'il donna non seulement des deux héros, mais aussi de Pierre Loti, déplurent à l'auteur de *Pêcheur d'Islande* : il adressa une lettre de protestation qui fut publiée dans le *Monde Illustré* du 7 Janvier 1888 ; on comprend que Loti qui souffrait de sa taille relativement petite — on trouve dans une lettre à M<sup>me</sup> Adam datée de 1884 cet aveu désespéré : *je donnerais tout au monde pour la beauté que je n'ai pas* — ne fut pas satisfait de ce portrait placé par Ch. Le Goffic dans la bouche d'un brigadier de douane : *Quand M. Loti vient à Paimpol, ils [Loti et Guillaume Flourey] ne se quittent plus des vingt-quatre heures. Un drôle de couple. M. Loti tout petit, tout menu, avec des yeux qui mangent sa face, une face si pâle comme poudrée, Lome (diminutif de Guillaume) grand, rouge, large d'épaules, le tambour et la flûte, quoi !*

M. Le Goffic qui était bien jeune à l'époque — il n'avait que 24 ans — affirmait en outre qu'on pouvait voir dans l'auberge de M<sup>me</sup> Gaud, la table boiteuse où, quand il habitait à Paimpol, venait s'accouder tous les soirs, devant une absinthe, Loti !

La lettre de protestation du grand écrivain dont personne n'a encore fait état, croyons-nous, est particulièrement intéressante, car c'est le seul document à notre connaissance — en dehors des notes de son *Journal Intime* et de quelques passages de sa correspondance dans lequel il a parlé de ses deux héros ; ce qu'il dit notamment de M<sup>me</sup> Gaud la *cabaretière* est précieux et nous sommes heureux d'apporter ce témoignage au dossier constitué par l'Abbé Kerléveo qui, ingénieur chercheur, ne serait pas éloigné de croire que la véritable Gaud pourrait être la propre sœur de Guillaume Flourey, nommée Célestine : *Fille d'Islandais*,

sœur d'un matelot de « La Surveillante » libéré à la date qu'indique Loti, d'une beauté remarquable, connue certainement du romancier qui venait chez elle au moins depuis 1882 avec Guillaume, fiancée et mariée à un islandais, Célestine ne pourrait-elle pas être la jeune fille dont Loti vint demander la main ? La tentation est grande de le penser... C'est fort possible.

Mais voici la lettre de Pierre Loti que nous reproduisons intégralement, certains qu'elle intéressera tous les fervents de Loti.

*Je viens de lire par hasard dans le « Monde Illustré » de prétendues révelations sur moi-même et sur les personnages d'un de mes livres.*

*Ce petit travail est d'un certain M. Le Goffic, qui n'a vraiment pas eu la main très heureuse en prenant ses informations. Après avoir nommé en toutes lettres, avec un manque de tact assez complet, un brave ami que j'ai lâ-bus à Pors-Euen, il le présente au public comme un ivrogne imbécile, allant de cabarets en cabarets répéter : « Moi, je suis le « héros » du livre de M. Loti. »*

*C'est d'après des renseignements fournis en route par un douanier que M. Le Goffic dépeint mon ami de cette manière ; car, dit-il, il n'a pas eu la chance de le rencontrer quand il s'est rendu à Pors-Euen pour le noir.*

*— Eh bien, il vaut peut-être mieux pour M. Le Goffic, car le « doux géant », comme il l'appelle, n'est pas tous les jours d'un abord facile pour les curieux importuns, et l'accueil eût risqué d'être rude. On ne s'imagine pas combien les messieurs Le Goffic ont été nombreux, depuis deux ans, sur la route de Pors-Euen ; ils ont été légion, légion d'indiscrets, promenant, sur les familles des pêcheurs qui m'ont connu, des curiosités malséantes. L'ami en question était déjà un peu sauvage par nature ; il l'est devenu plus encore ; il évite Paimpol à l'époque des baigneurs et se cache plus souvent qu'il suit m'écrire, malgré « la belle crasse d'ignorance que ça lui a collée, sur l'entendement » (style de M. Le Goffic), il s'est plaint avec amertume des persécutions dont il est devenu l'objet de la part de Parisiens, de dames quelconques, et m'a demandé s'il me ferait de la peine en les envoyant quelquefois promener. Je lui ai répondu qu'il ne pouvait m'être plus agréable ou contraire qu'en les envoyant à tous les diables, — et je crois savoir que, depuis, il a inauguré cette manière-là.*

*Où cela devient comique et où j'ai souri, c'est quand ce même douanier, qui m'a vu passer sur le chemin, paraît-il, esquisse mon portrait. Ah ! pas flatteur du tout, ce portrait-là, par exemple, monsieur Le Goffic. Un journal américain m'avait appris dernièrement que j'avais une tête très blonde ! avec des yeux bleus !... Mais ceci, au moins, était gentil et il y avait de quoi faire rêver les misses d'outre-mer... Tandis que ce douanier, en vérité !...*

*Il importe peu d'ailleurs. Mais, où cela tourne absolument à l'impayable, c'est quand il s'agit de Gaud : M. Le Goffic l'a vue et tout le monde à Paimpol la connaît, affirme-t-il ; il n'y a qu'à demander M<sup>me</sup> Gaud et on vous conduit chez elle tout droit.*

*Voici du reste le portrait (pas flatteur, non plus) qu'il nous en donne : Treante ans, petite, grasselette ! — avec des yeux ronds ! — où brille une mauvaise flumme ! — et tenant auberge, cabaretière ! ! ! — Oh ! là, monsieur Le Goffic, non, c'est trop fort ! Bien qu'il soit imprudent de détourner d'une fausse piste les sureteurs sans discrétion, j'éprouve le besoin de protester énergiquement, pour l'honneur de mon pauvre petit livre, contre cette bévue énorme.*

*En rassemblant mes souvenirs de Paimpol, je crois deviner quelle est la personne en qui M. Le Goffic, avec un flair admirable, a tout de suite reconnu Gaud. Peut-être bien, dans le courant de ma vie, suis-je entré deux ou trois fois chez elle, pendant des courses, avec des Islandais. Je ne voudrais rien dire qui lui fut désagréable, à cette pauvre demoiselle, si elle lit cette lettre ; je tiens à affirmer seulement que je n'avais jamais su son nom, ni son histoire ; et surtout qu'elle ne m'a jamais inspiré.*

*M. Le Goffic écrit ces choses avec une assurance et une bonhomie d'annon-*

tantes. Il a même des détails d'une rare précision. « On lui a montré, dans l'auberge de M<sup>lle</sup> Gaud, la table boiteuse (?) où, quand il habitait Paimpol, venait s'accouder tous les soirs, devant une absinthe, Loti. » — Une absinthe ! et tous les soirs ! Oh ! monsieur Le Goffic, quelle réputation vous me faites !

Incidemment, je ne puis me tenir d'admirer le naturel parfait avec lequel s'exprime ce douanier qui a été Poracle de M. Le Goffic. Voyez plutôt en quels termes il indique la maison du héros : « Tenez, monsieur, à gauche, cette maison blanche, toute blanche, avec son jardinnet où vague et claque du bec un gros cagnard. » Vraiment, ne croirait-on pas entendre parler cet homme simple !

Au début de ses notes, M. Le Goffic exprime l'espoir qu'elles jetteront quelque lumière sur mes procédés de composition. Procédé est un joli mot. Recette eût peut-être été mieux encore. Il pense même que cela servira à l'intelligence de Chrysanthème, qui doit être composé évidemment par des procédés identiques.

Et il ne se doute pas que des suretages maladroits comme le sien sont faits pour dégoûter à tout jamais d'écrire.

J'ai un étonnement et un regret, c'est que ces invraisemblances aient été accueillies par le Monde illustré, où l'on me connaît un peu (1).

Pierre Loti.

M. l'Abbé Jean Kerléveo s'est attaché aussi à identifier les autres personnages qui évoluent autour de Gaud et de Yann ; c'est ainsi qu'il a recueilli des renseignements détaillés sur Sylvestre Floury, cousin de Guillaume (Yann) et il pense que c'est lui qui a servi de modèle à Loti pour le Sylvestre du roman, le petit-fils de la vieille Moan, le jeune Sylvestre dont la lente agonie est contée par Pierre Loti avec tant d'émotion. Toutefois l'Abbé J. Kerléveo a tenu compte de l'avis du fils de Loti : une note nous apprend que, d'après M. Samuel Loti-Viand, Sylvestre serait Pierre Le Scoarnec. C'est également notre impression, basée sur des textes que nous trouvons dans l'œuvre de Loti. Nous savons par les états de service de Le Scoarnec, publiés par l'Abbé J. K. qu'il a servi sur l'*Atalante* du 18 mai 1833 au 12 août 1885 ; c'est sur ce même bateau que se trouvait Pierre Loti (depuis mai 1883 également) lorsqu'il fut rappelé en France après la publication, en octobre 1883, dans le *Figaro* de ses récits sur la campagne du Tonkin.

Les notes que Loti écrivit sur cette période de sa vie, ont été publiées sous le titre *Propos d'exil* ; elles font partie d'un ouvrage portant le même titre qui a paru en librairie en Juin 1887, c'est-à-dire après l'apparition du roman *Pêcheur d'Islande* dans la « La Nouvelle Revue », publié à partir du 1<sup>er</sup> avril 1886 ; mais les *Propos d'Exil* ont paru dans la « Revue des Deux Mondes » du 1<sup>er</sup> septembre 1885, par conséquent avant la publication de *Pêcheur d'Islande*. Dans ces *Propos d'Exil* on fait connaissance avec le matelot de Loti qu'il appelle « Sylvestre Moan » le petit Sylvestre du *Pêcheur d'Islande*, en réalité Pierre Le Scoarnec :

*Sylvestre Moan, mon matelot, est du pays de Goëlo comme M. Renan et mon frère Yves, d'un hameau en Ploubazlanec. Je l'avais connu jadis par mon ami Yann le géant, alors qu'il était petit mousse et pêcheur d'Islande.*

(1) Signalons que le récit de M. C. Le Goffic qui motiva le mécontentement de Pierre Loti, a été repris dans ses volumes, *Les Romanciers d'aujourd'hui*, Paris, Vanier 1896 ; *Sur la Côte*, Paris, Flammarion 1897 et 1907. En rapprochant le texte paru dans ces volumes, du texte original, on constate que Ch. Le Goffic a fait disparaître tout ce qui avait été désagréable à Pierre Loti : l'absinthe et bien entendu le portrait. La guerre ne devait pas durer trop longtemps ; Ch. Le Goffic écrivit que *Pêcheur d'Islande* était un chef-d'œuvre et nous savons que Loti demanda au Monde illustré l'adresse de Le Goffic pour lui faire parvenir une « lettre de paix ». (Catalogue d'autographes Lemassé 29-1-27).

*Un peu trop encombrant, c'est tout ce que je lui reproche et encore ce n'est pas sa faute : plus haut et plus large d'épaules que ma porte n'est grande ; des bras effrayants, une barbe très noire. De loin un air terrible ; de près une jolie figure douce, douce et naïve ; dix-neuf ans, des yeux bleus tout jeunes, les manières, les inflexions de voix, la candeur d'un petit enfant (1).*

Si nous prenons *Pêcheur d'Islande* nous lirons ce portrait qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher de celui qui précède :

*Le dernier qu'ils appelaient Sylvestre ou Lurlu, n'en avait que dix-sept [ans]. Il était déjà un homme par la taille et la force ; une barbe noire, très fine et très frisée, couvrait ses joues ; seulement il avait gardé ses yeux d'enfant, d'un gris bleu, qui étaient extrêmement doux et tout naïfs (2).*

*Sa voix très douce et ses intonations de petit enfant contrastaient un peu avec sa haute taille et sa barbe noire (3).*

La taille, la barbe, les yeux, la voix sont absolument identiques.

Rentré en France au début de 1884, Pierre Loti repartit une année après pour l'Extrême-Orient et fut embarqué sur *La Triomphante*. C'était l'époque où il écrivait *Pêcheur d'Islande* et il envoyait par l'intermédiaire de sa nièce Ninette, à M<sup>me</sup> Adam qui devait le publier dans sa revue, les chapitres au fur et à mesure de leur composition.

Sa nièce avait dû être très émue par la disparition du petit Sylvestre, car Loti tint à la rassurer ; il lui écrivit en effet à la date du 17 mai 1885 :

*Le petit Sylvestre n'est pas mort, Dieu merci, dans le roman seulement (c'est un autre que j'ai enlerré à Singapour). Il est encore sur « l'Atalante » et je compte toujours le prendre comme domestique quand il rentrera (4).*

Ajoutons que le récit de l'enterrement du matelot à Singapour qui a inspiré celui de Sylvestre dans *Pêcheur d'Islande*, figure dans une lettre de Pierre Loti à M<sup>me</sup> Blanche Lee Child datée du 24 Juillet 1883 :

*C'était un matelot de 21 ans qui laisse dans le petit village de Binic, en Bretagne, une mère, une jeune femme et un petit enfant de deux mois (5).*

Nous citerons encore un autre passage des notes de *Propos d'Exil* écrit au moment du départ de Loti pour la France. Le moment des adieux est venu ; il a fait asseoir son matelot un instant et ils parlent de la Bretagne :

*Puisque j'ai quelquefois affaire du côté de son pays de Goëlo, il est convenu que j'irai le voir dans la chaumière de sa grand'maman à Ploubazlanec. C'est justement tout près de Plouherzel le village d'Yves à une demi-heure de marche de l'autre côté du pont de Lézardrieux.*

*Alors je le vois très rêveur ; elle est si lointaine, regardée d'ici cette Bretagne !... Etre de retour dans son village, sous le ciel gris, et venir au devant de moi, m'attendre au pont de Lézardrieux, est-ce que vraiment cela arrivera jamais ? C'est étrange de penser tout cela, quand on est en Annam et qu'il y a comme un voile sur le pays si aimé...*

*Et puis il s'inquiète tout à coup de cette réception qu'il faudra me faire et dit, en baissant la tête, — tout à fait à la manière de mon frère Yves — : « Chez nous nous savez... c'est un toit de paille. Pauvre grand enfant ! à cet*

(1) *Propos d'Exil*, p. 69.

(2) *Pêcheur d'Islande*, p. 2.

(3) *Pêcheur d'Islande*, p. 2.

(4) Correspondance inédite, p. 158. Pierre Le Scoarnec entra au service de la famille Loti en 1888.

(5) *Journal Intime II*, pp. 77-78.

avec du toit de paille, je lui serre la main et je l'envois se coucher. S'il savait comme je les aime, les toits de chaume, les vieux toits bretons !... (1).

Cet amour exprimé si simplement, si naïvement... n'est-ce pas émouvant ?

S'il y avait un sentiment chez Loti qui ne pouvait être contesté, c'était bien, pensons-nous, sa sincérité. Il se trouva cependant un grand romancier qui, tout en rendant hommage à son talent et à son charme, prit à partie et très vivement l'auteur de *Pêcheur d'Islande* peu de jours après la parution de cet ouvrage ; il discuta notamment la façon dont Pierre Loti avait évoqué et compris la Bretagne ; nous ne pouvons malheureusement donner l'article en entier et devons nous contenter de citer le passage qui nous intéresse particulièrement. Après avoir parlé des précédents ouvrages : *Mariage de Loti*, *Roman d'un Spahi*, notre écrivain arrive à *Mon Frère Yves*...

Alors, pour tout homme qui regarde avec des yeux clairs et perspicaces, des doutes se sont éveillés. La Bretagne est trop près de nous pour que nous ne la connaissions point, pour que nous n'ayons point vu de paysan breton, brave et bon, mais en qui l'animalité première persiste à tel point qu'il semble bien souvent une sorte d'être intermédiaire entre la brute et l'homme. Quand on a vu ces cloaques qu'on nomme des villages, ces chaumières poussées dans le fumier, où les pores vivent pêle-mêle avec les hommes, ces habitants qui vont tous nu-jambes pour marcher librement dans les jungles, et ces jambes des grandes filles encrassées d'ordures jusqu'aux genoux, quand on a vu leurs cheveux et senti, en passant sur les routes, l'odeur de leurs corps, on reste confondu devant les jolis paysages à la Florian, et les chaumières enguirlandées de roses, et les gracieuses mœurs villageoises que M. Pierre Loti nous a décrites.

Il nous dit aujourd'hui les amours des marins, et la détermination d'idéaliser jusqu'à l'in vraisemblable apparaît de plus en plus. Nous voici en plein dans les tendresses à la Berquin, dans la sentimentalité paysannesque, dans la passion lyrico villageoise de M<sup>me</sup> Sand...

Cet éreintement dont certainement peu de gens ont gardé le souvenir, signé Guy de Maupassant, a paru dans le journal *Gil Blas* du 6 Juillet 1886 (2).

(1) *Propos d'exil*, pp. 104-105.

Entré en France en janvier 1884, Loti alla en décembre de la même année au pays de Paimpol ; accompagné de son ami Yann (Guillaume Floury), il vit la mère d'Yves à Ploünès en Goleto, puis la mère de son matelot Pierre Le Scornec son fidèle du Tonkin, à Pleudaniel. (*Journal Intime* II, p. 177).

(2) Guy de Maupassant ne fit, à notre connaissance, qu'un seul voyage en Bretagne, sur la côte sud, en juillet 1882 ; il se mit en route sac au dos, canne à la main et alla au hasard par les sentiers, par les ravins, le long des plages.

En quelques jours, il alla de Vannes à Douarnez, en suivant la côte, la vraie côte bretonne, solitaire et basse, semée d'écueils, où le flot gronde toujours, et semble répondre aux sifflements du vent dans la lande. Il visita le château historique de Suelino, puis de la zaïna Locmarlaker, Carnac, traversa rapidement Lorient, Quimper, Quimper, puis atteignit Pont-l'Abbé, Penmarc'h, Audierne et la Pointe du Raz. Cuelions dans ses notes, ses impressions concernant la population qu'il découvrit :

Avant d'arriver à Suelino, il traversa un petit hameau où rôdèrent pieds nus, trois paysans sordides et une grande fille de vingt ans, dont les mollets étaient noirs de fumier ; et de nouveau ce fut la lande, déserte, nue, marécageuse, allant se perdre dans l'océan, dont la ligne grise, éclairée parfois par des lueurs d'écluse, s'allongait là-haut au-dessus de l'horizon...

C'est à Penmarc'h qu'il vit aussi au fond des petites maisons basses de pêcheurs, grouiller dans la fange, avec les pores, une femme vieille, de grandes filles aux jambes nues et sales, et les fils, dont le plus âgé marquait trente ans.

Sous trouvons dans ces lignes, les impressions qui expliquent l'opinion exprimée

Un autre grand écrivain, Octave Mirbeau (1), dont l'œuvre est si loin de celle de Loti, prit pourtant aussitôt sa défense. L'article qu'il fit paraître dans le *Gil Blas* également, le 13 Juillet 1886, est à nos yeux le plus bel hommage qui pouvait être rendu à l'auteur de *Pêcheur d'Islande* et en même temps à la Bretagne. En voici quelques passages :

...Pierre Loti est un des écrivains français de ce temps qui m'émouvent et m'empoignent le plus. Il a des yeux de voyant et une âme de poète. Son style est clair, sobre et en même temps raffiné et tout plein de suggestions. Est deux lignes, il fait surgir devant nous tout un paysage ; en deux mots, il donne la vie à un être humain...

...*Pêcheur d'Islande* le dernier roman de Pierre Loti, est conçu et écrit dans le même sentiment d'art, avec le même amour de la vérité et le même souci du plein air que *Mon Frère Yves* : histoire naïve et familière d'existences de pauvres gens, de pêcheurs bretons qui ne traversent aucun événement romantique, où l'on naît, où l'on meurt, où l'on aime, mourir les petits et les humbles autour de nous. Cela est simple, émouvant et bon. Un grand souffle de poésie agreste et maritime passe sur ces récits et les anime, comme le vent du large anime les ajoncs des landes.

Ainsi que dans *Mon Frère Yves*, à côté de la vie douloureuse de l'homme, la vie énorme et superbe de la nature. Ce sont des paysages bretons résumés en quelques lignes, qui donnent à cette contrée si particulière et si mélancolique, son caractère spécial, rendent sa beauté de terre hiératique et sauvage, et ce rêve épars sur les landes brumeuses et ces légendes que redisent les bois de pins, qui pleurent sur les rochers que la mer bombarde et qui prient sur les vieux calvaires gothiques au tournant des chemins pierreux gardés par les vierges de granit, au nez emard, et les ongles difformes, accroupis sur les bras de croix mutilées.

Les paysages de Pierre Loti ne suggèrent rien à M. Guy de Maupassant. Il n'a pas revu la Bretagne avec *Mon Frère Yves* et *Pêcheur d'Islande*. — N'est-ce point plutôt la faute de M. Guy de Maupassant que celle de Pierre Loti ?...

Beaucoup se sont essayés à peindre cette Bretagne si difficile qui n'ont réussi qu'à reproduire plus ou moins les impressions du Guide Joanne, et qui font tenir tout ce pays étrange et mal connu, dans le figuier de Roscoff la lune de Landerneau et le ventre pantygnétique de l'aubergiste Batifoulier. Pierre Loti est un des très rares qui l'aient comprise et qui y aient enfilé cette mystique fleur de mélancolie, au parfum si amer et si pénétrant. D'ailleurs, il a donné à tout ce qu'il a touché l'impression de son esprit tourmenté et visionnaire, aussi bien lorsqu'il raconte le Pardon de Toulven et les rues

par Guy de M. dans l'article consacré à Pierre Loti ; mais en admettant qu'elles soient réelles, ces rapides visions dans deux points de la côte sud de la Bretagne, ne devaient pas permettre à M. Guy de M. de généraliser et de considérer qu'il en était de même dans tout le pays breton.

G. de M. termina sa randonnée à Douarnez dont le golfe en fait le charme et la grâce. Elle est assise tout au fond et semble regarder la douce et longue ligne des côtes, onduleuses, arrondies toujours en des courbes charmanes, et dont les criques lointaines sont noyées en ces brumes blanches et bleues, légères et transparentes, que dégage la mer.

G. de M. repartit le lendemain pour Quimper ; le soir il couchait à Brest pour reprendre au lever du soleil le chemin de fer de Paris.

Ces notes de voyage, assez succinctes, ont paru dans la  *Nouvelle Revue* le 1<sup>er</sup> janvier 1884 ; elles occupent une quinzaine de pages dont cinq sont consacrées à des légendes ou récits : la légende de l'enchanteresse Kerdfwen, un conte breton et l'histoire de la ville d'Ys.

(1) Rappelons que c'est Octave Mirbeau qui lança en 1899 Maurice Maeterlinck ; l'année qui les liait, n'empêcha pas O. Mirbeau en 1902 de prendre parti contre l'auteur de la *Vie des Abeilles* en faveur de Claude Debussy à la suite de la 1<sup>re</sup> représentation de *Pelléas et Mélisande* que Maeterlinck voulait interdire. (*Le Journal* 27 avril 1902).

de Brest grouillantes d'ivrognes, que lorsqu'il nous décrit les danseuses birmanes, aux yeux morts, aux ongles d'or, ces danseuses qui revenaient hanter l'imagination du frère Yves, alors que la tempête rugissait et secouait, sur les hunes brisées du Primanguet, les pauvres marins en perdition.

Les lignes qui précèdent sont probablement à l'origine de la rupture qui survint entre Guy de Maupassant et Octave Mirbeau. Je regrette, écrivait le premier à O. Mirbeau, que tu attaches si peu de prix à une camaraderie ancienne, que tu trouves amusant de la rompre pour le plaisir seul de manifester des doutes sur la véracité d'un ami qui ne t'avait jamais donné, je crois, l'occasion de suspecter son affection ou sa sincérité. (1)

Quoiqu'il en soit, Loti remercia O. Mirbeau d'avoir pris la défense des marins bretons ses amis les plus chers (2) et Loti au grand cœur ne tint pas rigueur à Guy de Maupassant lui-même, car il écrivait en Novembre 1887 à M<sup>me</sup> Adam, directrice de la Nouvelle Revue, dont ils étaient tous deux les collaborateurs :

Cela m'est tout à fait égal de paraître avec Maupassant; quand il m'a accusé d'avoir rempli « Pêcheur d'Islande » de passages à la Berquin et de chaumières enguirlandées de roses, j'ai trouvé que ce n'était pas précisément très fin. Je serais même content que quelqu'un le lui dit de ma part, mais je ne lui en veux pas. (3)



Yann, Yves, Sylvestre, matelots bretons que Loti élit pour compagnons, étaient des êtres simples...

Déjà précédemment à Salonique, à Stamboul ses compagnons préférés c'étaient un vagabond, un va-nu-pieds Samuel (Daniel de son vrai nom), Achmet qui s'appelait Mehmed, un garçon de 20 ans dont la gaité avait séduit Loti : homme du peuple et poétique à l'excès : ces deux êtres lui étaient dévoués jusqu'à la mort.

Comment expliquer de telles relations que la famille de Loti n'approuvait pas toujours ?

Nous trouverons la réponse à cette question dans une déclaration faite par Loti à son ami Plumkett :

...Je cherche à vivre au milieu d'amis extraordinairement simples, — de ces gens qui croissent comme des plantes soignées, donnent leurs fruits, et savent, après, mourir tranquilles quand l'heure est venue. Les gens simples, les choses simples, cela me retrempe et me repose; après avoir été le garçon le plus compliqué du monde, j'en reviens tout doucement aux façons d'être les plus primitives... (4)

Yves Kermadec (Pierre Le Cor), héros d'un autre chef-d'œuvre de Pierre Loti : *Mon Frère Yves*, né à St-Pol-de-Léon, plus jeune que Loti de quelques mois, fut certainement de tous le préféré. Loti le connut dès son premier contact avec la Bretagne, à Brest en 1867 : *Le hasard n'avait*

(1) Œuvres complètes. Tome XV. Librairie de France édit.

(2) Catal. vente Biblioth. O. M. 28-3-19.

(3) Lettres à M<sup>me</sup> Adam, p. 98.

(4) Fleurs d'Ennui, p. 117.

Nous retrouvons textuellement ces phrases dans les lettres de Loti à Emile Pouillon de Juin 1881 (*Journal Intime* I, p. 219) et à Madame Adam du 5 avril 1884. (Lettres à M<sup>me</sup> Adam, pp. 19-21) ; ces lettres sont antérieures à la publication de *Fleurs d'Ennui*. (Nouvelle Revue. Mai-Juin 1882 et en librairie Novembre 1882).

fait rencontrer Yves Kermadec, chez un protecteur à lui, un vieux commandant qui avait connu son père... (1)

C'est un peu plus tard que Loti s'attacha à ce forban et on verra avec quelle force, en lisant les lignes suivantes extraites de lettres adressées à M<sup>me</sup> Adam et à Emile Pouillon :

1880. ...Yves... jadis un peu indiscipliné, un peu tapageur, avec un cœur d'élite, une nature exubérante, que j'ai corrigée, aujourd'hui un vrai marin, intelligent, sage et sûr. (2)

Juin 1881. — ...Mon seul ami dans la vie, mon compagnon, mon frère est un matelot un peu forban qui sait tout juste lire... (3).

Juin 1881. — ...L'amitié d'Yves et de moi, a résisté aux années, au frolement de tous les jours, à la solitude de la mer, à des circonstances terribles, où nos deux sauvages se sont rencontrés face à face, dans la lutte pour la conservation. Nous avons toujours été prêts à tout risquer l'un pour l'autre, et, vraiment, si on m'affirmait qu'un jour viendra où je n'aimerai plus mon pauvre Yves, ce serait pour moi la déception suprême (4).

1883. — Il est mon meilleur ami, et j'aime son fils, mon petit filleul, presque comme s'il était mien. (5)

Annam 1885. — Je m'ennuierais vraiment beaucoup si je n'avais auprès de moi mon frère Yves... Il est depuis longtemps sans reproche et m'a entouré de soins et de tendresses ; Il est pour moi une distraction et son genre d'esprit m'amuse. (6)

Mais pour mieux connaître ceux avec qui Loti fut lié par une fraternelle affection, il faut relire *Mon Frère Yves* et *Pêcheur d'Islande* ces livres où la mer et la Bretagne tiennent une si grande place ; et on comprendra mieux les sentiments de Loti pour notre province bretonne. Lui-même l'a expliqué dans ses souvenirs d'enfance :

La Bretagne, que beaucoup de gens me donnent pour patrie, je ne l'ai eue que bien plus tard, à dix-sept ans ; et j'ai été très long à l'aimer, — ce qui fait sans doute que je l'ai aimée davantage. Elle m'avait causé d'abord une oppression et une tristesse extrêmes ; ce fut mon frère Yves qui commença à m'initier à son charme mélancolique, de me faire pénétrer dans l'intimité de ses chaumières et de ses chapelles en bois. Et ensuite, l'influence qu'une jeune fille du pays de Tréguier exerça sur mon imagination, très tard, vers mes vingt-sept ans, décida tout à fait mon amour pour cette patrie adoptée. « Roman d'un enfant », p. 179.

Ces lignes, Loti les écrivit vers 1890. Quelles furent exactement ses premières impressions en débarquant à Brest en Octobre 1867 pour rejoindre le *Borda* où il allait rester deux années ? L'année de préparation qu'il venait de passer à Paris, isolé, pauvre, avait été pénible. Les deux années de *Borda* ne seront pas plus heureuses, coupées par de fréquents séjours à l'hôpital de Brest.

A sa mère il écrivait :

Comme il est triste d'être aussi renfermé dans un vaisseau qui ne bouge pas, d'abord tous les désagréments d'une longue navigation sans en avoir les charmes, la variété... Puis voir des pluies, des brumes continuelles, une mer et des côtes brumeuses et d'un aspect si triste, qu'il y en aurait assez pour donner le spleen...

« La Famille de Loti ou l'éducation passionnée », p. 131. (Odette Valence et Samuel-Pierre Loti-Viaud).

(1) *Mon Frère Yves*, Calmann, Lévy, édit., p. 41.

(2) *Lettres à M<sup>me</sup> Adam*, Plon, édit., pp. 7-8.

(3) *Journal Intime* I, p. 219.

(4) *Journal Intime*, p. 236.

(5) *Lettres à M<sup>me</sup> Adam*, p. 43.

(6) *Lettres à M<sup>me</sup> Adam*, p. 62.

Comme Loti était capricieux et changeant ! L'année précédente il se déclarait enchanté de sa nouvelle vie :

*Ici il a beau pleuvoir, faire des temps plus gris et plus tristes que partout ailleurs, on a toujours le grand air, la vue de la mer, du ciel et de l'espace, et cela suffit pour égayer.*

Et il dépeignait à sa sœur le sabord devant lequel était placé son bureau, d'où il découvrirait toujours de *charmantes choses, quoique souvent un peu tristes...*

« Correspondance Inédite », pp. 57-58.

Quelques mois après, il enverra à sa sœur des petites fleurs cueillies à son intention dans une délicieuse promenade faite par les élèves dans les bois.

*Rien n'est aussi amusant que ces grandes promenades du Dimanche... C'est décidément un charmant pays que cette Bretagne.*

Journées heureuses, parce qu'il jouissait de cette liberté à laquelle il aspirait tant :

*Je m'ennuie et même beaucoup — écrivait-il à sa mère — je veux le convaincre que cet ennui est passager, et qu'il tient au Borda, où je le laisserai certainement ; c'est l'ennui des oiseaux en cage, le manque de toute liberté...*  
« La Famille de Loti », p. 131.

A la même époque, c'est-à-dire au début de la seconde année, il reparlait à sa sœur de son sabord, où il ne voyait passer ce jour-là,

*L'une après l'autre, les lames grises, tomber la pluie, tout cela perdu dans la brume et des nuées de goélands, de mouettes, de corneilles, de cormorans qui tournent autour du vaisseau en poussant des cris lamentables... C'est décidément une triste vie qu'on nous fait mener ici, toujours renfermés dans du bois...*

et il pensait avec ravissement qu'il quitterait ce ponton dans huit mois (1).

Dans d'autres lettres, on retrouve des échos de la même plainte : A son beau-frère Armand Bon il adressait ces lignes désespérées :

*C'est insupportable sur ce ponton, toujours immobile au même endroit. J'éprouve une tristesse que vous ne pouvez guère vous imaginer à n'avoir jamais la terre ni l'herbe à fouler aux pieds. Pas de campagne, pas de bois, pas même un brin de verdure ! (2).*

Pierre Loti trainera toute sa vie, cet ennui et cette désespérance.

C'est dans une lettre à sa sœur, qu'il décrira — bien qu'il ne s'en sente pas capable — une tempête survenue au cours d'une promenade sur une petite barque de pêche...

*Barque à moitié pleine d'eau, lancée avec une rapidité vertigineuse au milieu de lames dix fois plus hautes qu'elle, bondissant de l'une à l'autre et sortant presque entièrement de l'eau à la manière des mouettes... Et tout cela se passe au milieu d'un tourbillon d'écume qui nous aveugle, d'un vent, d'un vacarme affreux, avec des lames glacées qui vous tombent en pleine figure.*

(1) Correspondance inédite, op. cit., p. 81-82.

(2) Les Annales polit. et lit., 1<sup>er</sup> juillet 1932.

*dans la poitrine, partout et vous inondent... Cela tient du délire, de la folie. Ce serait délicieux d'être là-dedans si c'était moins effrayant et moins froid.*  
« Corresp. Inéd. », pp. 72-73.

Loti s'est souvenu certainement de cette tempête, lorsqu'il décrivit si magistralement la tempête de *Mon Frère Yves*.

Les impressions de Loti qui précèdent sur son premier contact avec la Bretagne étaient destinées à sa famille ; ce sont celles d'un enfant gâté, loin de ceux qu'il aime, aux prises avec les premières difficultés de l'existence.

Ces impressions sur les deux années passées au *Borda*, se trouvent résumées dans des pages écrites par Loti longtemps après ; c'est par ces pages que débute le *Journal d'un Jeune Officier pauvre*, le dernier ouvrage paru du vivant de Loti.

*Dans le cloître flottant où nos jeunesse venaient d'être soudainement enfermées, la vie était rude et austère... Autour de nous, sous le ciel nuageux, les brumes changeantes de Bretagne jouaient leurs continuelles fantasmagories, transfigurant sans cesse à nos yeux le profond décor, les granits des côtes et les lames de la mer au remuement éternel.*

*Deux ou trois fois par semaine, une canonnière nous déposait pour quelques heures sur la côte, tantôt dans cette grande ville de Brest, qui sous la pluie fine bretonne, retentissait d'un perpétuel piétinement de sabots, tantôt dans quelques villages de pêcheurs d'où nous nous disséminions en pleine brousse pour nous amuser comme de simples matelots, dont ce jour-là nous portions le costume...*

Ce sont surtout les dernières pages de *Prime Jeunesse* qu'il faut lire, souvenirs de l'adolescence de Loti, rédigés une cinquantaine d'années plus tard, pendant l'autre guerre, pour ses frères et amis inconnus qui le lisent fidèlement, comme une...

*...tentative désespérée d'un de leurs frères qui va sombrer demain dans l'abîme et voudrait au moins pour un temps sauver ses plus chers souvenirs.*

Le don d'évocation de Loti s'exerce ici admirablement et nous ne pouvons mieux faire que de citer de larges extraits de ces pages qui comptent parmi les plus belles de Pierre Loti, pages précieuses puisqu'il s'agit de Brest et de la Bretagne.

Le chemin de fer sud de Bretagne n'existait pas encore ; ce fut par le petit bateau à vapeur de la rivièrre de Chateaulin que Loti arriva

*au crépuscule pour accoster au pied de la colossale muraille de granit qui soutient au-dessus de la mer l'esplanade du cours Dajot. Dans la rivièrre encaissée par laquelle nous étions venus, entre des collines tapissées de bruyères violettes ou roses, j'avais déjà remarqué le caractère, tout nouveau pour moi, de cette Bretagne qui devait exercer ensuite un charme croissant sur mon imagination pendant une douzaine de belles années, mais qui plus tard me laissa tellement déçu... Je me rappelle aussi que je fus frappé par l'aspect majestueux et morose de ce quartier de Brest auquel nous abordions ; le silence régnait au pied des hautes maisons noires et grises ; à cette tombée d'une nuit d'octobre il faisait triste et humide dans les allées d'armées séculaires du cours Dajot, où languissait sur son socle une vieille nymphe démodée, en marbre blanc rongé par les continuelles pluies bretonnes. J'eus tout de suite conscience d'arriver dans une région plus dépourvue que la mienne de ce soleil que j'adorais déjà d'un amour presque païen. Et puis, au lieu de nos pierres blanches, tout ce granit, toujours ce dur granit de l'As-*

morique entassé avec profusion partout ! Oh ! combien les choses d'ici étaient différentes de celles de mon pays !

Le lendemain donc, je fis ma première entrée dans le grand et sombre arsenal de Brest, vallée de granit, — toujours de granit, — déjà si étroite par elle-même et si encombrée de matériel de combat, où l'on se sent de partout écrasé par le monde de ces pierres bleuâtres, tant les ateliers, les magasins de la marine s'étagent lourdement les uns par dessus les autres. Dans des passages surplombés où traînaient des canons, des obus, des câbles de navires, plusieurs cordées de matelots s'empressaient à transporter de lourdes choses, et tout ce lieu, — où je devais plus tard m'empresser moi-même à des armements de navires, — me parut sévère et un peu terrible, malgré le beau temps qu'il faisait, ce jour-là par hasard, et la douce pâleur du soleil d'octobre.

Quand nos toilettes de bataille furent finies, on nous embarqua tous sur la canonnière de l'École, qui se mit péniblement en route parmi les amarres tendues, des bouées, des entraves de toutes sortes, mais qui bientôt s'échappa de la vallée de granit, — et alors la grande rade magnifique s'ouvrit devant notre route, calme, luisante au soleil doux, et d'un bleu déjà un peu doré par les ors du soir. Sur ce petit bateau qui nous emportait vers notre destinée nouvelle, nous étions un peu plus de quatre-vingts, enfants de mondes souvent très divers, d'aspirations et de goûts souvent contradictoires, qui allions pendant deux laborieuses années nous heurter parfois, ou bien nous affectionner, et nous nous devisagions les uns les autres interrogativement ; je devais sembler l'un des plus jeunes, avec un reste de naïveté enfantine dans le regard, et cependant j'étais, de tous, je crois bien, celui qui avait déjà le plus vécu par le cœur, par le rêve et par la souffrance...

L'heure avait pour moi quelque chose d'infiniment solennel, et j'aurais tout grands mes yeux. Il faisait beau, mais beau, invraisemblablement beau pour une après-midi d'octobre à Brest, comme si cette rade avait voulu nous leurrer d'un premier sourire d'accueil, — cette rade immense sur laquelle nous allions peiner pendant deux années au milieu des tourmentes d'Ouest, dans les froides rafales, dans la pluie flottante et les embruns. Trois vaisseaux, qui me paraissaient gigantesques, trônaient à peu près seuls, là-bas, sur le miroir immobile de la mer ; lequel des trois serait ce Borda auquel je songeais depuis mon enfance avec tant de désir et aussi tant d'effroi ? Mais l'image qui, je ne sais pourquoi, me frappait le plus, était cette sortie vers le large, ces deux petits promontoires qui se faisaient face de chaque côté de la passe, l'un surmonté d'une tour de phare droite comme une bougie ; plantée dans un rocher, le tout se profilant sur le beau jaune orange de l'horizon ; cette image-là, elle s'est tellement gravée dans ma tête, que c'est elle encore que je revois le plus facilement aujourd'hui, avec sa lumière et sa couleur de ce soir d'arrivée.

Les trois grands vaisseaux, je demandai timidement à un matelot de me les nommer ; le plus proche était l'Inflexible, l'École des Moussettes ; le second, ce Borda qui nous attendait ; le plus lointain, la Bretagne, l'École des Novices. C'étaient encore un peu des vaisseaux d'autrefois, du temps héroïque de la marine à voiles ; de très majestueux vaisseaux, qui avaient gardé leurs mâtures ; ils étaient peints de larges bandes alternées, noires et blanches, pour délimiter nettement leurs trois ponts superposés, et combien peu ils ressemblaient à ces affreuses machines d'un gris vaseux, noyées, sournoises, infernales, que sont nos cuirassés actuels ! Ces mâtures surtout les différencient ; ils élevaient, dans le ciel nostalgique de la tranquille soirée, ces échafaudages de mâts et de vergues qui sont presque abolis en nos temps de fer-raillies tristes, mais qui constituaient cependant pour les jeunes hommes de si incomparables écoles d'agilité, de santé et de force !

Le Borda ! Nous arribions, nous le touchions presque, et le soleil devenu rouge faisait luire gaiement la peinture toute fraîche de sa poupe monumentale, qui était à la mode ancienne, avec de belles corallides penchées au-

dessus de l'eau pour soutenir le balcon du commandant avec leurs bras musculeux.

Puis ce furent la cérémonie du premier couchage à bord... les matelots, premiers instructeurs...

...avaient presque tous cet accent breton, avec lequel je faisais connaissance, et qui donnait à leurs moindres paroles, une certaine candeur, en même temps qu'une certaine drôlerie.

et la première nuit coupée chaque fois que sonnait l'heure, du chant des matelots vigies « Bon quart, babord !... Bon quart, tribord !... »

...et dans le silence tout-à-fait établi... la parole fut à la mer souveraine de tout qui, par cette soirée d'une sérénité rare, ne bruissait qu'en sourdine, comme si elle avait eu d'abord l'intention de se faire oublier. Elle ne rendait qu'un sorte de susurrement d'ensemble, qui montait de toutes parts le long des parois du vaisseau ; elle s'indiquait seulement par les milliers de petits clapotis qui sont comme ses pulsations, les nuits de très beau temps...

Confiants tous en la mer, heureux de nous être livrés à elle, amusés de l'écouter et même ravis, nous perdîmes bientôt conscience de toutes choses, dans la symphonie de ses myriades de légers clapotis berceurs... (1).

(A Suivre.)

Henri BORGEAUD et René MAURICE.

NOTE. — Nous avons parlé au début de cette étude du billet de M. Francis Ambrière publié par le Figaro littéraire le 19 juin dernier et de l'émotion qu'il avait provoquée.

M. Claude Farrère, dont on connaît l'admiration pour Loti, a fait connaître son impression en ces termes :

Tout récemment, dans un hebdomadaire, un écrivain estimable a parlé de Loti en des termes d'ailleurs parfaits, mais qui décelaient une si attristante incompréhension de l'homme et de l'œuvre, que je voudrais — la minute de silence obscurcie — prier ce galant homme et tous ceux qui, comme lui, ont eu jusqu'à ce jour d'autres besognes littéraires que d'étudier un écrivain qui n'est plus à la page et qui n'est pas encore classé dans le groupe où sont Racine, Chénier et Musset... de bien vouloir relire, sans plus, trois livres de Loti, tous très minces : Le Mariage de Loti, Fantôme d'Orient et Le Livre de la Pitié et de la Mort. Sans plus. Car j'estime probable que, si MM. Lénine, Hitler et Staline avaient jamais lu ces trois livres-là, à supposer que leur démençe leur eût permis de les comprendre, le monde eût connu beaucoup d'heures moins sinistres.

Claude FARRÈRE,  
Bibliot. Juillet 1943.

Aussi n'avons-nous pas été trop surpris de lire tout récemment — dans le Figaro littéraire du 11 septembre — un nouveau billet de M. Francis Ambrière qui constate que son premier article continue à lui valoir un volumineux courrier ; et il est surpris — il l'a d'ailleurs dit également à la Radio — de voir que Loti était lu et apprécié aussi bien en France qu'à l'étranger. Sa mémoire, conclut-il, est loin d'être effacée. A quelque chose malheur est bon.

(1) *Prime Jeunesse*, pp. 358 à 363.

# Au secours de la "bonne" République

(Juin 1848)

Le samedi 24 juin 1848, le télégraphe-optique, de grand matin, se mit à agiter convulsivement ses longs bras au sommet des clochers et des collines de Bretagne, et le lendemain dimanche, les élèves du Petit Séminaire de Tréguier apprirent qu'on avait placardé à la mairie un appel du général Cavaignac, promu chef du gouvernement. Cet appel demandait aux gardes nationaux des départements de venir secourir Paris, où, après quatre mois très agités, la Révolution recommençait. La nouvelle ne prenait pas les collégiens au dépourvu : ils savaient que des rumeurs sinistres couraient la ville. Ou bien on accusait les « patriotes » de vouloir prendre le collège d'assaut, ou bien on prétendait que les chambres et les parlours du collège débordaient d'armes cachées... Le dimanche, les jeunes gens de la ville vinrent se faire inscrire sur un registre ouvert sur la table de la mairie, et le lendemain matin, nos latinistes allèrent « avec joie » conduire sur la route de Lannion, musique en tête, les volontaires qui partaient au secours de Paris. Un tambour-major minuscule, nommé Wolz, battait la caisse, « et le colossal du Pontavise comme colonel au panache blanc, commandait le bataillon » de ces vingt et un héros !...

Quand les volontaires disparurent au tournant de la route et que la musique se tût, la joie s'éteignit pour faire place à l'angoisse. La nuit suivante on ne se coucha pas à Tréguier, et des estafettes coururent d'heure en heure de Tréguier à Lannion (1).

Dans cette dernière ville, malgré l'apathie de la municipalité, orléaniste, une véritable fièvre s'était emparée des habitants. « Plus de cent gardes voulurent s'engager, et il fallut les larmes des mères, des épouses et des enfants pour en retenir... le plus grand nombre ! » Le contingent tréguierois se trouva doublé par ce nouvel apport, et la colonne monta la côte de Kérampont, accompagnée de la population, en direction de Morlaix.

◆ ◆ ◆

« Toute la Bretagne se précipite, pour l'éteindre, sur le foyer de la formidable insurrection. » (2). De toutes parts « on répand l'appel dans les campagnes, les volontaires accourent ». Les villes sont « dans l'inquié-

(1) « Le Collège de Tréguier », par un Ancien Elève.  
(2) Journal *La Bretagne*, Vannes.

tude, le trouble, la terreur... Je cours m'inscrire à l'Hôtel de Ville, je suis le premier. Mes amis et moi nous improvisons notre départ », écrit le secrétaire intime de Lamartine, Charles Alexandre, qui était à Morlaix.

Malgré l'invention récente des chemins de fer, le voyage de Paris était encore à l'époque assez compliqué. Pour les gens pressés, le plus rapide était de prendre le bateau, de gagner ainsi la Seine ou la Loire, Le Havre ou Tours, et de prendre alors le train. C'est ainsi que Morlaix devint un des points d'embarquement. Trente-six heures s'étaient à peine écoulées depuis la proclamation dans les villes bretonnes de l'appel lancé par le général Cavaignac, que des collines qui surplombent la ville dévalaient des groupes de volontaires venus de l'est (Lannion, 27 ; Tréguier 21) ou du nord (Saint-Pol, 39), ou de l'ouest (Landivisiau, 14 ; Landerneau, 11), pour se joindre aux 75 Morlaisiens et embarquer sur le vapeur « le Morlaisien » qui devait les conduire au Havre. Les uniformes n'étaient pas toujours très réglementaires ; le comte de Guébriant lui-même portait une blouse au lieu de tunique (1), mais l'esprit martial ne faisait défaut à personne et le chantre de ces guerriers, un ouvrier de la manufacture des tabacs ne craint pas de les comparer à d'illustres ancêtres :

« Comme la Vieille Garde,  
Sachons vaincre ou mourir ! »

A dix heures du soir, un roulement de tambour annonce l'appel et le départ. Sur le quai de Léon illuminé la musique jouait des airs patriotiques, la foule criait : « Vive la République ! »

« Preneston qu'é Leon a oa illuminet...  
...Hep nep paouez d'greun c'hoarie ar music,  
Hac e crie an holt : « Vive la Républiq ! »

et cependant les « Souvenirs » (2) du secrétaire de Lamartine ne rappellent en rien les récits d'un vieux Grognard lorsqu'il raconte ce « patriotique » voyage :

*Sous le drapeau tricolore sauté par Lamartine, la compagnie des jeunes volontaires se mit en marche... Les mères aux fenêtres regardaient passer leurs fils aux lueurs des torches entre une haie d'enfants, d'hommes et de femmes en larmes. Les sanglots se mêlaient aux chants héroïques. L'émotion de la guerre civile serrait les cœurs. Ce départ de nuit était funèbre. Ce convoi défilant dans les ténèbres, aux lueurs de sang des torches, semblait aller à la mort.*

*On fit halte devant le bateau. Le vapeur grondait avec un bruit précurseur de combat. La foule suivit d'un regard morne chaque jeune soldat qui descendait sur un pont de planches dans le bateau sombre. On eût dit une descente dans l'abîme. Quand le défilé eut fini, que le bateau se détacha du bord, alors toute la foule envoya à la jeunesse debout sur le pont ses cris et ses gestes d'adieu, lui jeta son cœur...*

*Le départ fut sinistre. Le bateau noir descendit la rivière par un chenal sinueux en soulevant sous les ailes de ses roues les lueurs du phosphore. Il allait comme le dragon des légendes, en soufflant la fumée et le flamme. L'Océan était sombre, la nuit sans étoiles. Seuls quelques phares rayonnaient sur les écueils. La jeunesse insouciante, couchée sur le pont, regardait ces étoiles des mers ; on dormait tranquille, bercée par la houle, tandis que*

(1) Mémoires inédits de Miollis.

(2) Souvenirs sur Lamartine (Paris-1884). Charles Alexandre, né à Morlaix en 1821, était de l'expédition avec son ami Guillaume Le Jean, le futur explorateur de l'Abyssinie.

leurs mères et leurs sœurs priaient dans l'angoisse et suivaient sur l'abîme ces frères et ces fils qu'elles voyaient voués à la mort !...

Ténébres, larmes, abîme, mort ! Br ! les héros de 48 n'étaient pas tous folâtres ; mais en tous cas, ils s'entendaient tous pour se hausser au rang des soldats de Napoléon.

Le matin, continue l'auteur, on a passé en vue de Guernesey, l'île anglaise, tout émue et inquiète de ces gardes nationaux assemblée sur le pont... On voit les habits rouges s'agiter sur les rochers.

On aborde au Havre dans l'après-midi. Là, nous apprenons les funèbres nouvelles des 23, 24 et 25 juin, la bataille des trois journées, plus longues, plus sanglantes que les grandes batailles de l'Empire... j'ai agité toutes ces pensées dans ma nuit du Havre.

Ceux qui « n'agitaient » pas trop de réflexions purent, après leurs dix-huit heures de traversée, visiter à loisir Le Havre pendant toute la soirée du 27 et la matinée du 28, jusqu'au moment de prendre le train, à 11 heures. La plupart d'entre eux voyaient cet engin-ci pour la première fois, et leur esprit était partagé entre la crainte et la curiosité. Ils y furent « parqués comme un bétail dans des wagons de bois découverts ». A l'approche de Paris, ils aperçurent « les ouvriers des Ateliers Nationaux, aux figures hostiles ». Enfin, en pleine nuit, à 22 heures, ils parvinrent à la gare Saint-Lazare. Le voyage depuis Morlaix avait duré deux jours pleins.

Ils campèrent dans la gare « tout noirs et souillés de poussière », puis au Ministère des Affaires étrangères, et reçurent enfin des billets de logement. D'autres convois se succédèrent. Celui de Brest, par exemple (Brest, Landerneau et Châteaulin) avait gagné Le Havre par le vapeur « le Missouri », et il descendit à la gare Saint-Lazare vingt-quatre heures après les Morlaisiens. Celui de Saint-Malo, etc., avait suivi le même itinéraire. De plus en plus nombreux « les gardes nationaux bretons venus à Paris au secours de l'ordre et de la société », portant « à leur schako, en gros caractères, le beau nom de Bretagne, et plus bas, le nom de la ville à laquelle ils appartenaient », affluaient dans Paris.

◇ ◇ ◇

Mais toutes les villes bretonnes n'étaient pas représentées. Le préfet de la Mayenne, au reçu d'une nouvelle dépêche télégraphique, avait prié le commandant des détachements de Montfort, Bain et Hédé de suspendre sa marche sur Paris, où le calme était revenu, et le 1<sup>er</sup> juillet les volontaires sur le chemin du retour furent accueillis à Chateaubourg par vingt délégués de la garde de Rennes qui leur firent « les honneurs d'un déjeuner militaire ». Ils dégustèrent le déjeuner et rentrèrent bien tranquillement chez eux.

Les volontaires quimpérois acceptèrent moins facilement la déception du voyage interrompu. La République avait si bien commencé à Quimper ! On avait béni avec tant d'enthousiasme le vieil arbre de la Liberté qui subsistait sur le Mont Frugy depuis la première République ! Salves, cloches *Te Deum*, guirlandes, danses et feu d'artifice, « on se serait cru volontiers dans la région des beaux rêves ! » En juin, des jours « d'angoisse, de larmes et de sang » avaient succédé aux beaux rêves, mais c'était cependant pour les cent volontaires qui s'étaient

généreusement offerts, la perspective d'un beau voyage et l'espoir de se couvrir de gloire.

Le départ ne se fit pas sans mal. On perdit trente-six heures en préparatifs inutiles, réunion de la garde, élection d'officiers, distribution de fusils, etc. Bref, on ne put se mettre en route que le 27 juin au matin. A ce moment le convoi de Morlaix voguait en pleine Manche. Pour comble de malheur, le préfet, M. Pêcheur-Bertrand, ancien maire de Saint-Brieuc, leur ordonna de gagner Nantes par étapes, parce qu'un bateau spécialement affrété les y attendait ; alors que le capitaine Capel qui les commandait avait prévu un itinéraire plus rapide, par Brest. Enfin, tout embrouillé dans ses manœuvres compliquées, le préfet n'avait pas trouvé le temps de convoquer l'arrondissement, et, seul, à Loctudy, M. de Penfentenyo avait pu faire voter « les fonds nécessaires pour équiper deux ou trois volontaires pour voler au secours de la patrie ». Voler ! hélas !...

Malgré tout, quand ils partirent enfin, leurs illusions n'étaient pas toutes tombées, et ils étaient décidés à obéir de leur mieux aux conseils assez contradictoires que leur adressait le poète Aug. L., de Quimper (1) :

« Nobles enfants du Finistère,  
L'Honneur nous appelle à Paris.  
Allons tous réduire en poussière  
Ces révoltés, nos ennemis...  
...Mais revenez près de vos mères...  
...Ah ! revenez, jeunes guerriers...  
...Et mourrez pour la liberté ! »

Ils avaient déjà ceuilli en route les contingents de Rospenden, Pont-Aven et Quimperlé quand, arrivés à Hennebont, ils reçurent l'annonce que, Paris n'ayant plus besoin de leur courage, il ne leur restait qu'à rentrer chez eux !

Ils furent si bien choyés à leur retour que leur mauvaise humeur s'apaisa d'abord. A la « campagne » de M. de Martellat, à une lieue de la ville, toute la garde nationale, musique en tête, les attendait : acclamations, déjeuner, discours de l'adjoint, le tout arrosé d'une barrique de cidre offerte par M. le Martellat et saluée par des transports de joie. Mais la moitié seulement de cette barrique fut bue, ce qui était déjà très mauvais signe (et encore les jours suivants les officiers insistèrent-ils dans les journaux locaux pour faire accepter par M. de Martellat les dix francs que valait la demi-barrique). Bref, quand la garde nationale, escortant les volontaires, défila dans les rues de Quimper, ils étaient tellement furieux que le Préfet, qui voulait les passer en revue, fut bué : « A bas le Préfet ! » Celui-ci s'adressa au capitaine Capel pour faire taire ces cris inconvenants. Le capitaine répondit : « Je n'y puis rien. D'ailleurs, Monsieur le Préfet, vous l'avez bien mérité ! »

L'affaire devenait grave. Le préfet suspendit le capitaine pour deux mois. Le capitaine porta l'affaire devant le « citoyen Ministre de l'Intérieur », lui expliquant que le préfet ne les avait laissés partir qu'avec deux jours de retard et imposé l'itinéraire par Nantes. Il ne fallait d'ailleurs pas que sa qualité de Breton fit douter de la pureté de son républicanisme, et il concluait sa lettre :

(1) Très vraisemblablement Lallouër (voir J. Ollivier, Catalogue Bibliographique de la chanson populaire bretonne, p. 286).

« La patrie, c'est la République !  
Vive la République !

CAPEL, capitaine. »

◇ ◇ ◇

Cependant, les détachements de la côte nord, parvenus trop tard eux-mêmes pour prendre part à la bataille, contemplaient avec stupeur les ruines dont les trois jours de lutte avaient jonché Paris :

« *Tri dez ha leir nozvez eo padet ar c'harnach ;  
Ne velet tro-var-dro nemet pep seurt ravach.* »

Le groupe chargé d'annoncer l'arrivée du contingent aux députés trouve la place de la Concorde transformée en un camp de paille fangeuse, piétinée par les chevaux d'un régiment de cavalerie qui couvre l'assemblée, et tachée de flaques de sang. Ils croisent un jeune officier qui vient d'échapper à des coups de fusil. Le député de Lannion, Yves Tassel, décrit ainsi ce 29 juin dans une lettre à sa femme : « Partout des maisons criblées de balles et de boulets, des habitants tristes et affligés, les uns cherchant et demandant leur père, leur femme, leurs enfants ; les autres, leurs amis. » On traite les insurgés de « gredins de Paris, anarchistes, fainéants, mauvais ouvriers, véritables cannibales ». On raconte avec horreur les « actes de férocité qu'ils ont commis sur nos soldats et sur nos représentants ». (1).

Heureusement, le massacre réciproque a pris fin. Le service utile dont les Bretons sont chargés consiste, pendant les quatre jours (29 juin-3 juillet) où ils resteront dans la capitale toujours en état de siège, à monter la garde et à désarmer la 11<sup>e</sup> Légion, quartier Saint-Sulpice, qui se laisse faire sans résistance. Le reste du temps se passait en défilés : défilé sur les boulevards jusqu'à la place de la Bastille, défilé devant l'Assemblée. Les Représentants du Peuple étaient massés sur les degrés du Palais National, et les députés du Finistère, le colonel Lacrosse en tête, se mirent aux premiers rangs de la colonne. On voulait surtout faire voir « ces braves gardes nationaux » dans les différents quartiers de Paris, où leur schako au nom de la Bretagne faisait impression. Ils ne manquaient d'ailleurs pas de donner des leçons à ces malappris de Parisiens quand l'occasion s'en présentait :

*Un jour, tout le détachement était de service,  
Et voici qu'un enterrement s'approche  
Nos Bretons, sur un genou, présentent les armes  
Alors que les Parisiens avaient le chapeau sur la tête.  
Tous les braves soldats de notre pays grommelaient  
Et ils se mettent à crier avec force « Respect aux morts ! »  
Aussitôt vous auriez pu tous se découvrir,  
En disant que les gars de Bretagne étaient des durs !*

*Eun dez oa a servij tout an detachamant  
Hag ec'h éru souden tost eun enteramant.  
Hor Breiziz var eur glin a brezant an armoù  
P'o doa ar Parizianed var o fenn o zocou  
Grosmoll a rae holl soudarded mat hor bro.*

(1) « Yves Tassel », par E. Ollivro (inédit).

*Hag int erial gant nerz : « Respéd d'ar re varo ! »  
Diouc'htu neuze veljot an oll dizoloel  
En eur lavaret voa potred Breiz tud calet.*

Enfin, aux heures de loisir, on visitait Paris et ceux qui avaient des amis dans la place allaient se renseigner auprès d'eux : « Je cours à mes amis, à Dargaud — écrit le secrétaire de Lamartine. — Nous nous embrassons tristement, il me conduit à Lamartine, j'en avais hâte. Nous sommes venus le soir, j'entrai tout ému d'admiration et de tristesse. On causait à peine, à voix basse, comme dans une chambre funèbre... Je lui serrai la main, mon long regard triste fixé sur lui, mettant dans mes yeux tout mon cœur... J'ai visité Michelet... Nous causions au jardin. Michelet, pâle et ému des terribles combats autour du Panthéon, nous racontait les scènes de la guerre civile. Les insurgés avaient défendu les barricades de la rue des Postes aux cris de : « Vive Napoléon ! »

On rencontrait parfois un ami au hasard des promenades. Plus tard, au Congrès de l'Association Bretonne de 1888, Alfred de Courcy demandait au comte de Guébriant :

*N'est-ce pas toi que dans nos rues,  
Pleines encor de combattants,  
J'aperçus avec les recrues  
A notre secours accourues ?  
Si je compte, depuis ce temps,  
Il s'est écoulé quarante ans...*

Quelques-uns trouvèrent même l'occasion de lier connaissance avec leur député, car les représentants eurent à cœur, non seulement de passer leurs compatriotes en revue, mais de leur rendre visite à leur campement, et enfin, la veille du départ, les députés des Côtes-du-Nord, au moins, offrirent aux leurs « un banquet fraternel ».

◇ ◇ ◇

En somme, un beau voyage par mer, et, chose plus neuve, en chemin de fer ; quatre bons jours passés à Paris à promener leur schako, à désarmer les Parisiens et à leur apprendre la politesse ; le tout couronné par un retour triomphal. L'itinéraire suivi fut le même qu'à l'aller. A leur débarquement, ils furent accueillis par « de vives démonstrations », « au milieu d'un enthousiasme délirant ». Pas un d'entre eux ne manque. « Les pavés du Faubourg Saint-Antoine et de la barrière de Fontainebleau transsudent encore du sang d'un vénérable prélat et deux officiers supérieurs » (1). Mais désormais les insurgés vaincus sont dans les caveaux du fort d'Ivry, à trente-cinq pieds sous terre, ou dans des casemates, réduits à solliciter de la soupe au lieu de pain sec. Les « gredins de Paris » qui ont voulu « changer de condition avec les riches et écraser ceux-ci pour avoir leurs biens... devront voir désormais qu'il leur sera inutile de s'insurger et de faire des émeutes. Les provinces viendront toujours, aux cris de l'ordre, les remettre à la raison » (2).

Aussitôt débarqués à Morlaix, les détachements qui s'y étaient groupés se séparèrent. Ceux de Lannion et de Tréguier, qui avaient

(1) Journal *La Bretagne*, Vannes.  
(2) « Yves Tassel », par E. Ollivro.

encore une si longue marche à fournir, tant de côtes à gravir, se mirent vaillamment en route, portés d'ailleurs sur les ailes de la gloire. Toute la ville de Lannion vint à leur rencontre jusqu'au haut de la côte de Beg-al-Lann, qui domine la ville. Un *Te Deum* solennel fut chanté en leur honneur. Mais les plus fiers de tous, ce furent les Trécorrois : Wolz, le petit tambour, revenait avec une canne de tambour-major. On se racontait avec admiration qu'il avait battu la marche pendant quarante-huit heures !! Bien sûr, il n'était pas le seul héros parmi ces vingt et un braves, mais il avait été récompensé au nom de tous, et les autres ne s'en montraient pas jaloux !

◆ ◆ ◆

Ah ! que le cœur des Quimpérois était gros et lourd dans leur leur vaillante poitrine en cet été de 1848 ! Journaux locaux et chanteurs populaires ne tarissaient pas de louanges pour les détachements de Brest et de Morlaix. Dans cette dernière ville, l'imprimeur Lédan, dont la verve celtisante était inépuisable, alimentait toute la région en chants bretons. Il était à lui seul une agence de presse, un baromètre politique, une université populaire... de sorte que bientôt, dans les foires et dans les pardons de cet été, on chanta et on vendit sur feuilles volantes, le « *Recit eus an darvoudou horruhl c'hoarvezet en Paris an 23, 24 ha 25 demeuza viz Even 1848. Var ton : Gwerz Stez Eodel* » (1). La langue en est détestable, mais c'est en cinquante-cinq couplets la glorification.

« *Eus an detachamant armet e Montroulez... Tud vaillant Landerne, Landivisiau, Castel, Lannion, Treguer ive.* » On célèbre leur fière allure et leur vaillance, « *potred voesc ha vaillant* » ; ce sont de vrais Bretons, pleins de courage ardent, « *Gwir Breiziz, leun a gourach ardent* ».

Cette fois, c'en était trop : les Quimpérois mesuraient toute la gloire dont leur préfet les avait frustrés. Celui-ci dut céder la place, et le 18 octobre il fut remplacé par M. Brissot-Thivars (Louis-Saturnin), un vieux renard, neveu de Brissot le Girondin. Pêcheur-Bertrand décampa sans tampoer ni trompette ; les journaux de Quimper, qui publiaient pourtant à cette date les adieux du sous-préfet de Brest, n'eurent pas à publier les siens ! Par contre, le nouveau venu insérait dans la presse une proclamation lénifiante où le gouvernement girondin de Caen de 1793, faisait bon ménage avec l'Évangile : « Le neveu de Brissot n'oublie pas que dans des jours néfastes un bataillon du Finistère a ouvert ses rangs aux Girondins proscrits... » Il se déclare prudemment « Homme de bienveillance et de conciliation » et ne cherche qu'à « faire entrer tous nos frères dans la voie du progrès évangélique et de la moralisation ». Mais rien n'est acquis aussi longtemps qu'il n'a pas gagné les bonnes grâces de la Garde Nationale. Il est de bon augure que celle-ci n'ait pas boudé le jour de la réception du nouveau préfet, qui aussitôt la remercia par une lettre au commandant Ansquer : « Croyez-le bien, citoyen Commandant, je serai digne de la Garde Nationale de Quimper ! » Mais l'épreuve ne sera décisive que lorsque la Garde et le préfet seront face à face. Aussi le 29 octobre, il y a revue de la Garde, avec allocution du préfet. L'allocution contient de moins en moins de Gironde et de plus en plus d'Évangile : « Que la République sage, modérée, indulgente à tous, soit notre arche sainte. La République nous vient du Ciel. C'est

(1) Cette chanson — dont nous avons déjà donné plus haut quelques extraits — fut tirée à 4.000 exemplaires. (Déclaration du 7 août 1848 — Archives du Finistère).

le Dieu fait homme qui a fondé la première, la grande République... Le Christ dans son Évangile nous a légué la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Rallions-nous à la voix de notre Divin Modèle... La République est la réalisation des préceptes du Christ. » D'ailleurs « je vous le dis, il n'y a plus qu'un abîme en-deçà de la République tricolore, il n'y a plus qu'un abîme au delà ».

L'appât était un peu gros, mais l'entrevue se déroula à la grande satisfaction du neveu de Brissot. Il n'allait pas s'arrêter en si bonne voie. Dès le lendemain, il écrivit au ministre : « Citoyen ministre... il est vraiment touchant de voir comment quelques paroles affectueuses ont d'effet sur ces natures primitives. J'ai été profondément ému de l'accueil que j'ai reçu, mais croyez-le bien, j'en reporte tout l'honneur sur la politique actuelle du gouvernement. » Le neveu de Brissot est un habile courtisan !!

Le même jour, les « natures primitives », en la personne du commandant Ansquer, sont gratifiées d'une lettre burlesque : « J'ai vu avec bonheur vos soldats-citoyens... J'ai admiré leur bonne tenue et leur air martial... Les gardes nationaux de Quimper ont défilé devant moi avec l'aplomb des réquisitionnaires de notre première République lorsqu'ils marchaient à la frontière. Hommage leur soit rendu ! Il y a encore des héros en France !!

« Citoyens, moi qui ai dépassé l'âge fixé par la loi, j'ai revêtu pendant les journées de juin la tunique du garde national. Mon fils aîné combattait à la tête du 7<sup>e</sup> mobile. Mon fils le plus jeune était à mes côtés. Cette tunique, je ne l'ai portée que dans une circonstance bien douloureuse ; je veux l'offrir à votre bataillon. Si quelqu'un de vos camarades veut bien l'accepter, je lui serai reconnaissant de cette courtoisie. »

Il fit afficher des exemplaires de sa proclamation dans tout le département : « Habitants du Finistère, le neveu de Brissot n'oublie pas... » et Lédan, avec le même zèle infatigable et le même charabia pseudo-breton en fit une traduction : « *Ar Republic a deu demp demeure an en... ar C'hris en e aviel en devez legaded demp al liberte an egalite hag ar breudeuriez. En em abritomp. start ha stang, dindan drapo ar Republic.* »

Hélas ! ce préfet qui distribuait si généreusement ses louanges au ministre et ses vieilles tuniques aux administrés, quitta le Finistère dès la fin de l'année. Tous les sous-préfets en furent désolés (1).

◆ ◆ ◆

Les Quimpérois étant apaisés, les autres étant rentrés dans leurs foyers en triomphateurs, il semblait qu'il n'y avait plus qu'à repartir ensemble vers ce pays des beaux rêves qu'on avait entrevu au début de l'année. Mais dans son mandement de Carême 1849, Mgr Graveran avouait « le découragement et un sentiment de lassitude ». Le plus grave, c'est que quelques-uns des héros de juin en étaient un peu responsables. La Constitution promulguée à Tréguier le 19 novembre 1848 sculeva peu d'enthousiasme, et pour y remédier, le « colonel du Pontavice », commandant de la Garde, fit publier à son de tambour « que les gardes nationaux pouvaient aller boire à ses frais dans une auberge de la ville. C'était précisément le moment où commençait l'Adoration. Pen-

(1) Archives département du Finistère.

dant que la population religieuse affluait à l'église, un certain nombre d'officiers et de soldats de la milice civique se rendaient au cabaret désigné. Ils en sortirent vers 10 heures du soir, échauffés par le vin. Alors plusieurs d'entre eux s'attroupèrent et se mirent à parcourir la place et quelques rues en s'écriant : « Vive le communisme ! Vive la guillotine ! Vive le commandant ! A bas les prêtres ! » Ces cris ont jeté la stupeur et l'indignation dans la ville de Tréguier. » (1). Cela se comprend ! d'autant plus que le journal qui rapporte ceci annonce d'autre part que des manifestants, à Rome, ont marché sur le Quirinal, que le cardinal Palma a été tué d'une balle au front, que les rues sont coupées de barricades, que le cardinal Lambruschini s'est sauvé sous l'uniforme d'un dragon, que le Pape est abandonné dans son palais...

Les sauveurs de juin, se mettre à crier : « Vive le communisme ! Vive la guillotine ! », qui l'eût cru ? Mais que dire alors de ceux de Nantes ? En janvier de l'année suivante, un convoi d'insurgés de juin qui avaient été conduits à Brest pour être expédiés au bagne, ayant été amnistiés, passait par Nantes pour regagner Paris. Or la 6<sup>e</sup> compagnie de la Garde Nationale, qui était de service à l'Hôtel de Ville, abandonna son poste « avec les circonstances les plus aggravantes », le sous-lieutenant Lafargue en tête, pour aller fêter les insurgés, « ces gredins, ces fainéants, ces véritables cannibales » !

A qui se fier, grands dieux !!!

P. BOURDELLES.

(1) La Bretagne, Vannes.

## Emile Souvestre, Folkloriste

A propos d'une réédition du « Foyer Breton »

La maison d'éditions Jean Vigneau a eu l'heureuse idée d'introduire dans une *Collection de Littérature légendaire et populaire* dont elle a pris l'initiative, une réimpression du *Foyer Breton* de notre compatriote Emile Souvestre, ouvrage publié en 1844-45, d'abord sous forme de livraisons illustrées, puis en volume grand in-octavo (1).

L'intérêt de cette réimpression réside dans le fait qu'il s'agit d'une édition critique (2), la première à vrai dire, d'une œuvre en quelque sorte classique au point de vue breton, et qui, jusqu'à présent, n'avait pas été étudiée comme elle mérite.

Un copieux avant-propos, signé des initiales J. V., précède le texte proprement dit que nous analyserons plus loin, et chaque conte est suivi de « Notes de l'Editeur » qui en dégagent les « archétypes » et « sous-archétypes » de façon très ingénieuse et instructive.

◇ ◇ ◇

La plus connue des œuvres bretonnes de Souvestre date aujourd'hui d'un peu plus de cent ans ; et, bien que la science folklorique — telle du moins qu'elle est pratiquée de nos jours — n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements à l'époque de cette publication, on ne saurait prétendre que celle-ci se trouve désormais dépourvue d'intérêt.

Ayant publié dix ans auparavant ses *Derniers Bretons*, ouvrage pré-

(1) COQUEBERT, Paris. Les livraisons, au nombre de 30, mises en vente au prix de 25 centimes, durent commencer à paraître en octobre 1844, ainsi que cela ressort de la publicité faite à l'ouvrage dans le n° du 19 octobre de l'hebdomadaire *l'Echo de Morlaix*. Le volume était illustré de planches et vignettes signées de Tony Johannot, O. Pengully, Leleux, Fortin, Saint-Germain. Il fut réimprimé l'année suivante chez le même éditeur sous le titre : « *Album Breton* », puis en 1853 et 1858 en deux volumes non illustrés, de la collection *Michel Lévy*, à 1 fr. le vol. La même maison Lévy en reprit par la suite le format grand in-8° et les clichés, pour un tirage moins soigné que celui de l'édition Coquebert, sous le titre de : « *Les Merveilles de la nuit de Noël* ». Parmi les autres rééditions du *Foyer Breton*, citons encore : *Contes du Foyer Breton*, édité, revue pour la jeunesse, illustré de Henry Morin, Impr. Nelson, 1923 (in-8°) ; *Le Foyer Breton, contes et récits populaires*, Paris, s. d. Coll. Nelson (n° 260) ; *Les Mille et une Nuits de la Bretagne*, illustré de Malo-Benault, Paris, G.-C. Crés 1929, in-8° ; *Le Foyer Breton, saux-fortes de Bauchez* (in-8°), *Société des Amis du Livre Moderne*, Paris, 1910, (tiré à 150 exempl.).

(2) Vol. in-8° illustré de nombreuses gravures de l'édition originale. 320 pp. Prix : 390 francs.

## Vers l'enseignement de la langue bretonne

Nous nous réjouissons que le Ministre de l'Éducation Nationale vient d'autoriser enfin la création de cours de breton dans les établissements secondaires de Brest et de Quimper. On sait qu'à l'unanimité le Conseil Général du Finistère avait voté un crédit de 100.000 francs pour permettre l'ouverture de ces cours.

Il faut espérer que cette mesure sera étendue aux écoles normales et nous souhaitons que les Côtes-du-Nord et le Morbihan voient également s'ouvrir des cours de breton.



sentant une manière de synthèse des divers aspects ethniques, sociaux, spirituels de la Bretagne vers 1835 (et qui, depuis longtemps épuisé et introuvable, mériterait, lui aussi, les honneurs d'une réédition annotée), Souvestre, né à Morlaix en 1806, romancier, critique littéraire, auteur dramatique très répandu à cette époque, s'était retourné vers son pays d'origine et avait entrepris d'en faire connaître au grand public les récits traditionnels, ou du moins ceux d'entre eux « *desquels s'exhalait* », dit-il « *cette senteur du pays qui ne peut tromper* » (1).

Le titre même de *Derniers Bretons* indiquait suffisamment le peu d'espoir que l'écrivain pouvait nourrir en la pérennité des caractères nationaux de ce pays. Constatant ce qu'il appelait le « naufrage » de ses vieilles traditions, son ambition fut, en l'occurrence, pendant qu'il en était encore temps, de doter la Bretagne d'un recueil qui, dans une certaine mesure, serait pour elle l'équivalent des *Mille et une nuits* des pays orientaux.

Noble ambition que ne devaient, hélas ! justifier ni la richesse du recueil, ni le nombre des contes retenus à ce propos après élimination des moins représentatifs.

En effet, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, *Le Foyer Breton* contenait tout juste dix-neuf récits (2), dont le plus étendu ne dépasse pas dix-sept pages de texte dans la nouvelle réimpression (gravures y comprises). Ils se répartissent ainsi :

PAYS DE TRÉGUIER : *Comorre, Les trois rencontres, Saint Galonnek* (2), *Jean Rouge-Gorge*.

PAYS DE LÉON : *Les Lavandières de nuit, la Groac'h de l'île du Lok, Invention des ballins, Teuz-ar-pouliet*.

PAYS DE CORNOUAILLE : *Keris, L'heureux Mao, La souris de terre et le corbeau gris, Les quatre dons* (4).

PAYS DE VANNES : *Le diable devenu recteur, Les korils de Plaudren, Peronnik l'idiot, Les pierres de Plouhinec*.

APPENDICE : *L'auberge blanche, Le Sonneur, Al Lew Drez, Burzudou Nedelec* (5).

C'est peu, bien peu, comparé du moins aux innombrables récits de Schéhérazade. (Sur les 320 pages de la nouvelle édition, les contes eux-mêmes, avec les gravures qui les illustrent, occupent en tout 196 pages). Et quant à l'imagination dont ils témoignent, ainsi qu'à la somptuosité de leurs décors, il suffit d'avoir lu le recueil oriental et son pendant armoricain, pour admettre, en dépouillant tout parti-pris, que les contes bretons du *Foyer* ne sauraient compenser une infériorité numérique manifeste par telle ou telle supériorité dans ces domaines.

(1) *Les Derniers Bretons*, cité plus haut, contenait un important chapitre consacré à la poésie populaire bretonne, dont la première publication dans la *Revue des Deux Mondes* (n° du 1<sup>er</sup> décembre 1834, pp. 489-537), semble avoir nettement influencé La Villemarqué en lui insufflant l'idée de son *Barzaz-Breiz*. On peut présumer que Souvestre, à son tour, fut plus tard influencé par la publication des *Contes populaires des anciens Bretons* du même La Villemarqué (2 vol. in-8°, Paris, Coquebert, 1842), dont il prend soin de souligner dans une note de son Introduction, que le *Foyer Breton* est « une sorte de suite ».

(2) Dans la thésaure celtique du Trégor morlaisten où je rédige le présent article, je n'ai pas sous la main l'édition originale de l'ouvrage, mais seulement un exemplaire des deux éditions Nelson et Vigneau. Nelson, qui me paraît suivre le texte de l'originale, moins les commentaires de celle-ci sur *Peronnik l'idiot*, contient 19 contes dont deux manquent à Vigneau, qui, de son côté, en présente un manquant à Nelson.

(3-4) Manquent à l'édition, Vigneau.

(5) Manquent à l'édition, Nelson.

Ne vaut-il pas mieux reconnaître franchement que si les contes d'*Aladin* et des *Voyages de Sindbad* pouvaient avoir quelques rivaux celtiques, c'est dans les *Mabinogion* gallois du moyen âge (par exemple dans *Kulwch et Olwen* et dans le *Songe de Maxen Wledig*) qu'il conviendrait de les chercher, et non dans les mélancoliques ou sombres récits colligés par Souvestre vers le milieu du siècle dernier ?

Quoi qu'on en puisse penser à la lecture des lignes précédentes, mon intention n'est pas ici de contester la valeur intrinsèque de la matière même du *Foyer Breton*, ni d'essayer d'amoindrir le mérite de son auteur, qui, comme dans ses *Derniers Bretons*, a fait dans l'ouvrage qui nous occupe, figure d'un précurseur ; précurseur d'une rare sagacité, d'une belle clairvoyance (auxquelles on n'a pas, jusqu'à présent, rendu suffisamment justice) et qui, doublé d'un parfait ouvrier des lettres bretonnes, doit avoir sa place réservée aux tout premiers rangs de notre littérature nationale.

Mais, une triple question se pose cependant pour moi, lorsque je relis aujourd'hui, crayon en main, le *Foyer*, avec son introduction, ses présentations des quatre séries de contes (*La ferme des Nids* pour le pays de Tréguier ; *La Forge isolée* pour le pays de Léon ; *L'île de Saint-Nicolas* pour le pays de Cornouaille ; *La Hutte du Sabotier* pour le pays de Vannes), les contes eux-mêmes, et surtout le suggestif *Avant-Propos* placé en tête de la réédition de cet ouvrage. Je la formulerai ainsi :

1° Souvestre a-t-il recueilli lui-même ses contes ?

2° Cela de la façon dont il l'indique dans les anecdotes énumérées ci-dessus ?

3° Les a-t-il publiés tels qu'il les aurait recueillis ?

Dans la mesure où m'y autorisent les éléments d'appréciation dont je dispose — et en tenant compte du fait que la condition préalable, pour que Souvestre ait recueilli les récits du « Foyer », est qu'il fut un bretonnant exercé — je vais essayer de répondre à ces questions.

### Souvestre fut-il un « bretonnant » ?

S'il faut l'en croire lui-même, aucun doute à cet égard. Dans son Introduction du *Foyer Breton*, il écrit :

Obligé de donner en français ces traditions bretonnes, nous pouvions à notre insu en altérer l'allure, y mêler des idées, des expressions, des images françaises. Il n'y avait qu'un moyen d'échapper à ce danger, c'était d'écrire d'abord nos récits en breton ! De cette manière nous étions sûr de ne rien dire que ce qui avait été dit, ou du moins que ce qui pouvait être dit par les conteurs (...). Nous nous sommes, en conséquence, résigné à ce travail ingrat, et, avant de traduire en français les contes que nous donnons ici, nous les avons écrits dans la langue du pays qui les a produits et conservés. (Édit. Vigneau, p. 45).

De son côté, M. J. V., auteur de l'*Avant-Propos* de la nouvelle édition de cet ouvrage, assure que Souvestre « se donna la peine d'écrire en breton tout, absolument tout ce qu'il avait noté sur place », et dans une lettre des plus nourries de substance, adressée à l'un de mes amis qui lui avait fait part de ses doutes à cet égard, en appelle à un témoignage désintéressé :

Vers 1890, sa mère, résidant dans un château voisin de Locquénoë

(Finistère), eut l'occasion d'entendre parler de Souvestre par quelqu'un qui ne l'avait pas connu, mais dont le père avait été en relations amicales avec l'écrivain et avait même assisté à la notation de certains contes bretons par celui-ci, au cours de tournées de prospection effectuées aux environs de Morlaix, dans la propre voiture de ce particulier.

Or, d'après M. Branellec, entrepreneur dans cette ville, auquel se réfèrent les souvenirs de la mère de M. J. V., les contacts entre Souvestre et les paysans qu'il interrogeait avaient effectivement lieu *en langue bretonne*; et le collecteur de traditions y faisait, paraît-il, preuve d'une « patience d'ange », se faisant répéter à plusieurs reprises les mêmes passages d'un récit, afin d'être sûr d'en respecter scrupuleusement la lettre...

Par ailleurs, l'auteur du *Foyer Breton*, né à Morlaix, ville encore bretonnante, et qui l'était sûrement davantage encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a bourré son ouvrage de citations, de proverbes et de dictons bretons. C'est donc, pourrait-on affirmer à première vue, qu'il avait dû pratiquer la langue bretonne de tout temps, et que la connaissance qu'il en avait lui permit de recueillir lui-même, et de traduire exactement les histoires dont se compose cet ouvrage.

Cette question peut donc sembler superflue aux yeux de toute personne insuffisamment avertie et je préférerais, certes, qu'elle le fût en définitive. Mais, Morlaisien moi-même, ayant derrière moi un passé déjà long de « bretonnant » et de chercheur, je dois à la stricte vérité d'intervenir ici sans passion aucune, en citant des faits qui parlent d'eux-mêmes.

Les parents d'Emile Souvestre n'étaient certainement pas bretonnants. Le père de l'écrivain, fonctionnaire des Ponts et Chaussées sous l'ancien régime, venait de la partie galloise des Côtes-du-Nord actuelles (1). Sa mère, une *Beaudier*, bien que née à Landivisiau, appartenait à une famille étrangère à la Bretagne. Même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on pouvait parfaitement être né et avoir grandi à Morlaix, ville commerçante où le gros négoce se trouvait presque entièrement exercé par des gens venus d'ailleurs, et dont l'aristocratie locale était pratiquement francisée depuis au moins deux siècles et demi, sans connaître du breton autre chose qu'une demi-douzaine de mots courants ou d'expressions toutes faites, le plus souvent plaisantes ou grossières.

Ce n'est pas dans le milieu bourgeois des Quais, où il naquit et se développa; ce n'est pas au Collège royal de Pontivy où il fit ses classes; ce n'est pas au cours de ses études à Nantes et à Rennes; ce n'est pas pendant son séjour d'un an à Brest, ville dont la classe moyenne était encore moins frottée de bretonnisme que celle de Morlaix, que Souvestre aurait pu apprendre le breton, soit inconsciemment, soit de façon raisonnée.

Mais, quand il aurait quelque peu assimilé cette langue, soit grâce aux domestiques de ses parents, soit en jouant de temps à autre avec des enfants d'un niveau social inférieur à celui de sa famille, soit encore en se servant de quelque ouvrage approprié, cela l'eût-il doté de l'indispensable instrument de prospection dans le domaine des traditions bretonnes ?

(1) On trouvera une excellente étude biographique de l'auteur du *Foyer Breton*, sous la plume de Guillaume Le Jean, dans le t. II de la *Biographie Bretonne* de Levot (1857).

Une chose est de connaître les rudiments d'une langue déterminée; autre chose est d'être à même de comprendre des récits pleins d'idiomatismes débités dans cette langue, et de les noter sans défaillance au fur et à mesure qu'ils se déroulent — surtout s'il s'agit du breton, dont, à l'extrême rigueur, Souvestre aurait pu entendre l'un des dialectes (léonnais ou trégorois de préférence), tout en restant incapable, faute d'une solide préparation et d'un entraînement rigoureux, de déceler au vol ces particularités d'ordre tant phonétique que lexicologique qui rendent à peu près incompréhensible le sous-dialecte du pays de Quimperlé aux oreilles d'un Saintpoltain, et celui de Grandchamp à celles d'un Lanionnais.

J'ai tenu à signaler plus haut l'existence, presque à chaque feuillet du *Foyer*, d'expressions bretonnes traduites mot à mot, de proverbes et dictons glissés dans les récits, et dont la teneur originale est donnée en notes au bas des pages. Il s'y mêle assez fréquemment des tentatives d'explications de noms propres de personnes ou de lieux, qui, pour détestables que puisse les juger de nos jours, un spécialiste de la science onomastique, n'en témoignent pas moins d'une certaine connaissance de la langue bretonne. Mais une grande partie des prénoms, expressions et proverbes apparaissant dans les anecdotes qui servent d'introduction à chaque « foyer », ou dans les contes eux-mêmes, avaient pu être empruntés à quelque ouvrage antérieur.

Dans cette conjecture, je ne pouvais songer au *Dictionnaire Breton-Français* de Le Gonidec, dont le vocabulaire est relativement étriqué, et dans lequel les exemples — plutôt rares — ne sont presque jamais pris à la langue populaire. C'est donc vers le *Dictionnaire François-Celtique ou Français-Breton* du P. Grégoire de Rostrenen (1) le plus riche à maint point de vue de tous les travaux, tant modernes qu'anciens, relatifs à la lexicographie de la langue bretonne, que je m'orientai de préférence pour tenter de m'en assurer.

Or, m'étant astreint au dépouillement complet de ce volumineux ouvrage de 978 p., afin de ne rien affirmer d'après de simples suppositions, j'ai dû me convaincre que l'écrasante majorité des prénoms, des mots bretons, des expressions toutes faites et dictons que l'on rencontre au hasard des pages de Souvestre se trouve dans l'ouvrage du père Capucin du XVIII<sup>e</sup> siècle (2).

Les preuves que l'on en trouvera ci-dessous seront, pour ne point lasser le lecteur, limitées à l'introduction originale et au premier des quatre « foyers », la pagination indiquée étant celle de l'édition J. Vigneau.

P. 46. *Discrevellers, Murvailhers*, cf. GRÉG. à CONTER, RACONTER, CONTEUR.

(1) Vol. in-4°, Julien Vatar, Rennes, 1732. Réédité en 2 vol. in-8° chez Jallivet, à Guingamp, 1831.

(2) Dans le *Foyer*, l'orthographe bretonne est néanmoins sensiblement différente de celle de Grégoire de Rostrenen. Il semble que pour lui donner un certain cachet d'exotisme, Souvestre ait fait appel tantôt à l'orthographe de Le Gonidec, tantôt à l'orthographe galloise, prenant à la première son *h* et son *us*, inconnus en Bretagne avant la « réforme » de ce grammairien, à la seconde son *jd* dont il ignorait la prononciation particulière. De Grégoire, il a conservé le *lh* mouillé et le *er* aspiré qui, sans doute, « faisaient bien » à ses yeux; puis il a ajouté à certaines *h* finales en *h* superlatif. De là ces *KANXWOOD, WILMAN, LIGREN, BIZAN* dont sont ornées les pages de son livre.

- P. 51. *Antonn, Glauda, Clemencz, Margaridd, Kernewodd*, c. GRÉG. à ANTOINE, CLAUDE (1), MARGUERITE, CORNOUAILLOIS.  
Id. *Lawik*.  
P. 52. Note. *Kan*, cf. GRÉG. à VALON.  
P. 54. *Kloàrek, Klasker-bara*, cf. GRÉG. à CLERC, MENDIANT, GUEUX, PAIN.  
P. 55. *Lew-Drez*, cf. GRÉG. à GRÈVE.  
P. 56. *An ini goz è va douç*.  
P. 58. *Herriedd*, cf. GRÉG. à HENRIETTE.  
P. 60. *Pennérés*, cf. GRÉG. à HÉRITIÈRE.  
P. 64. n. 1. *Den a dra*, cf. GRÉG. à POSSESSION.  
Id. n. 2. *Gwen-ed*, nom bret. de Vannes, « signifie mot à mot *blè blanc* », cf. GRÉG. à VANNES (...) « *blanc blè GÜENN-ED* (...), dont ce país abonde ».  
Id. n. 3. *Caret Terrupl* (...) « aimer éperdument », cf. GRÉG. à ADMER éperdument : *Caret Terrupl*.  
P. 65. *St-Veltas*, cf. GRÉG. à GILDAS.  
P. 67. *Frita lawèn paurentez*.  
Var ar *Billig a garantez*.  
cf. GRÉG., littéralement : à PAUVRETÉ, et avec légères variantes à AMOUR.  
P. 68. note. *Maro Rust*, cf. GRÉG. à MORT (*violente*).  
P. 70. n. 1. *An tour-creis*, cf. GRÉG. à DONJON.  
Id. n. 2. *Hanter-noss*, cf. GRÉG. à NORD.  
P. 72. *Goa*, cf. GRÉG. à HELAS.  
Id. n. 1. *Coutel-las*, cf. GRÉG. à COUTELAS, où ce mot est, comme dans Souvestre, décomposé en « couteau à tuer ».  
P. 74. n. *Huel var*, cf. GRÉG. à GUI.  
P. 76. *Tonyk, Mylio*, cf. GRÉG. à (petit) ANTOINE, MILIAU.  
Id. note : *Limestra*. Là où Souvestre définit ainsi : « Manteau d'une étoffe particulière, que les Bretons regardent comme fort précieuse, dans GRÉG. sous VIOLET, on trouve : *étouffe violette précieuse dont les paisans de Léon font des mantelets* (...) : *Lymaestra*. »  
P. 77. n. *Voulous frizett*, cf. GRÉG. à PANNE.  
P. 78. n. 1. *Nadozaër*, cf. GRÉG. à EGUILLON (*de couleur*) et à PAPILLON (...) *qui vole sur les eaux*.  
Id. n. 2. *Goozienn-Heaul*, cf. GRÉG. à RAION (...) *du soleil*.  
P. 79. n. *Treid lue zo én è voutou*.  
P. 80. n. 1. *Genawek*, cf. GRÉG. à BOUCHE.  
Id. n. 2. *Rounfl*, cf. GRÉG. à OGRE.  
Id. n. 3. *Roscoff* (...) « *butte du forgeron* », cf. GRÉG. à ROSCOFF (...) *qui voudrait dire à la lettre, tertre du maréchal*.  
Id. n. 3. *Morlaix*, de *mor*, mer, et de *lèz*, haut.  
P. 82. n. *Me gar meurbet ar Leonardd*  
*Enez zo bevet gand kik-lardd*, etc...  
P. 83. n. *Aeskern Kardinale I D* (à rétablir (...) *Kardinaledd* (édit. Nelson, p. 55).  
P. 87. *Ninoc'h Perrik, Fanche, Riwal*. Pour le premier et troisième de ces noms, cf. GRÉG. à NENNOCQ et FRANÇOIS.  
P. 88. n. 1. *Spern Gwen*, cf. GRÉG. à AUBESPIN, à *EPINE blanche*.

(1) Souvestre fait de GLAUDA un prénom féminin, alors que dans GÉNÉ, comme de nos jours encore, il s'agit en réalité d'un masculin dont la forme féminine est GLODINA.

- P. 89. n. *Mar vezez Gwilhou, ra'zy pell, en han Doué...* etc...  
P. 92. n. *Mor-Vyoc'h*.  
P. 95 n. 1. *Lousawen ar Groaz*, cf. GRÉG. à VERVEINE.  
Id. n. 3. *Marc'h-mor*, cf. GRÉG. à CHEVAL marin.  
P. 96. n. *Mor-Vawd*, cf. GRÉG. à MOUTON marin, et noter que Souv. traduit *vawd* (pour *mawd*), « veau », sans doute abusé par l'homophonie du mot breton et du mot français.

On remarquera que les références au *Dictionnaire Français-Celtique* de Grégoire de Rostrenen, relatives à cinquante citations prises au texte et aux notes de Souvestre sont exactement au nombre de quarante ; et le fait que pour bon nombre d'entre elles, il s'agit de « mot pour mot » ou d'expressions, qui (en ce qui concerne par exemple les trois dernières), ne sont guère d'usage courant, est d'une importance qui n'échappera à personne.

Il en ressort que, pour le seul premier « *Foyer* », les quatre-cinquièmes du répertoire bretonnant de cet auteur sont visiblement empruntés à une source purement livresque.

Reste le dernier cinquième sur la provenance duquel j'avoue n'être pas encore fixé de façon définitive. Cependant, en procédant par élimination, on doit pouvoir y réduire notablement la part de l'inconnu.

Par exemple, le premier vers de *An hini goz* cité p. 56 était, vers 1840, ce qu'on appelle une « scie » certainement connue de tout le monde, même des non-bretonnants résidant en Basse-Bretagne ; des prénoms *Perrik* et *Riwal*, p. 87, l'un, s'il manque sous cette forme diminutive à Grégoire de Rostrenen, n'est pas moins très commun, et Souvestre ne pouvait manquer de l'avoir noté autour de lui ; l'autre n'existe plus comme tel depuis des siècles (1), mais se trouve dans le nom du village de *Saint-Rivoal*, en pleine montagne d'Aré ; quant au *Mor-Vyoc'h* de la p. 92, c'est sans doute une invention calquée sur le modèle du *Mor-Vawd* de la page suivante.

En ce qui concerne la tentative étymologique relative au nom de *Morlaix* (p. 80, n. 3) : « de *mor*, mer, et de *lèz*, haut », j'en viens à me demander si Souvestre n'y trahit pas inconsciemment son ignorance de la forme bretonne de ce nom, qui est : *Montroulez* et non *Morlez* (2).

J'ai vainement tenté de relever l'expression *Eskern Kardinaledd* (ossements cardinaux) de la p. 83, dans l'un des nombreux dictionnaires bretons existants. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle expression serait fautive, l'adjectif qualificatif, en breton, étant invariable après un nom au pluriel, d'où il s'ensuit que l'on dirait : *Eskern Kardinal* et non... *Kardinaled*.

(1) Il se rencontre aujourd'hui assez fréquemment comme nom de famille, dans le Finistère, sous les formes *Rivoal*, *Rivoual* ; mais je puis affirmer qu'en tant que prénom il est tombé en désuétude au plus tard dès le xiv<sup>e</sup> siècle.

(2) Pour un « bretonnant », ignorer le nom breton de sa propre ville natale serait évidemment un comble ; et cependant, je ne vois point d'autre explication à l'essai de décomposition : *mor-lèz*.

Un collaborateur assidu du *Cata des Fureteurs*, dans cette Revue, me signale, à propos de la *Joubarbe*, qui a fait l'objet de communications si nombreuses et si variées insérées à la dite rubrique, que Souvestre, dans *Les Derniers Paysans*, (édit. de 1856, p. 40, note) a écrit ceci : « La *Joubarbe* (*asmpar-nivam tectorum*) est regardée « dans le Midi comme une plante protectrice. L'arracher porte malheur ».

C'est moi qui ai souligné « dans le midi », parce qu'on peut en déduire sans trop de hardiesse que l'auteur au courant des traditions relatives à cette plante dans des régions éloignées de son pays, semble ignorer candideusement que la *Joubarbe* garnissait

Que l'ouvrage de Grégoire de Rostrenen ait souvent été mis à contribution par l'auteur du *Foyer Breton*, cela semble hors de doute ; mais que Souvestre ait trouvé ailleurs des expressions adages et dictons, j'en suis désormais convaincu, car dans la seule première partie du recueil (sans y comprendre l'*Histoire de saint Galonnek*, qui manque à l'édition Vigneau) il se trouve au moins trois citations bretonnes absentes du *Dictionnaire* en question :

P. 79. *Treid lué zo én é votou* (littéralement : Il ya des pieds de veau dans ses sabots »).

P. 82. Un sizain mis dans la bouche d'un ogre, et relatif à la nourriture et au goût de la chair des *Léonards, Trégorois, Cornouaillais* et *Vannetais*.

Au sujet de ces vers, je crois pouvoir prendre à témoin n'importe quel bretonnant rompu aux subtilités de la sa langue, en affirmant qu'il s'agit là d'une composition toute « artificielle », œuvre de quelque lettré se piquant de « purisme », mais insuffisamment pénétré du génie propre de la langue bretonne (1). Sans quoi on n'y eut point trouvé ce distique :

*Ar saour zo dann Tregueriz,  
Euz krampoëz hac enz leuz livriz...*

manifestement pensé en français et traduit vaille que vaille pour les besoins de la cause.

P. 89. La formule d'exorcisme rimée en distique dont deux vers s'énoncent ainsi :

*Mar vezez Guilhou ra'zy pell, en han Doué  
Mar vezez Satann, ra'zy pell dré sant Hervé*

procède d'une même ignorance des finesses de la syntaxe dans la langue où elle est exprimée. Un poète populaire eût inmanquablement dit :

*Mar d'out Guilhou...  
Mar d'out Satann...*

et non : *Mar vezez...*

Dans les autres parties du *Foyer*, dont je ne puis songer à relever ici toutes les citations bretonnes, se trouvent ainsi plusieurs expressions, proverbes et dictons d'une provenance encore incertaine. Je doute que les plus importantes d'entre elles soient d'origine livresque comme celles empruntées à Grégoire de Rostrenen. Elles me paraissent, à l'exemple des deux signalées ci-dessus, avoir été composées spécialement pour le recueil par un collaborateur de Souvestre dont l'identité reste à percer, et qui, lui, aurait pu être le véritable collecteur des récits eux-mêmes.

(A suivre.)

F. GOURVIL.

aussi les toits des fermes bretonnes, et qu'en Bretagne aussi on lui prêtait un certain nombre de vertus. Chose aussi surprenante de la part d'un amateur de traditions populaires, que l'ignorance du nom breton de *Morlaix* de la part d'un Morlaisien bretonnant.

Par ailleurs, de l'explication, p. 51 du nom *Lawik*, par *laon*, « poux, vermine », on peut déduire que l'auteur du *Foyer Breton* ignorait également que *Lawik* n'est autre qu'un diminutif extrêmement répandu de *Guillaume*. C'est, à mon avis, aussi significatif que le serait la bévue d'un grave philologue étranger à la France, professant que le diminutif enfantin *Loulou* sous-entendu : « *Mon petit loup* »...

(1) Le fait qu'il s'agit bien en l'occurrence d'un « lettré », est prouvé par l'existence, comme rime à *Gwennodiz*, au dernier vers du sizain, d'un adjectif *Gardiz*, dont Le Goullée, en son *Dictionnaire Celta-Breton* (Angoulême, 1821), p. 223, déclare qu'il ne le connaît lui-même « que par le dictionnaire de Le Pelletier ».

## UN BILAN

# L'Agriculture bretonne à la veille de la deuxième guerre mondiale

La guerre et l'occupation ont bouleversé plus ou moins l'économie rurale en Bretagne comme ailleurs. Certaines évolutions déjà amorcées se sont poursuivies, d'autres ont été arrêtées ou déviées et les nécessités du ravitaillement, jointes à la pénurie des moyens, ont quelque peu transformé le paysage rural. Et, depuis la Libération, nous sommes entrés dans une période d'instabilité regrettable. Il n'est donc pas probable qu'une enquête agricole analogue à celle qui s'accomplit en 1929 soit entreprise prochainement. Un jour viendra, cependant, où il faudra renouveler cette expérience si utile, malgré ses imperfections. Pour dégager les tendances de l'évolution générale, le besoin se fera sentir d'une base de comparaison. C'est cette base qu'il nous a paru bon d'essayer d'établir en la situant au moment où la guerre n'était pas venue troubler le cours normal de la vie bretonne.

### Conditions naturelles

Les conditions naturelles ne semblent pas favoriser les cultures riches en Bretagne, du moins dans l'ensemble. Le sous-sol, où dominent les roches primaires (schistes divers, grès, granite) (1) donne en général, un sol superficiel acide et froid, des terres fortes, lourdes, aptes à se gorger d'humidité. Mis à part, le bassin de Rennes, avec sa couverture de terrains récents, naturellement plus fertiles et le Trégorois, qui bénéficie de la fécondité des débris d'un volcan de l'époque primaire, le pays paraît voué plutôt à la lande et à la forêt ainsi qu'aux herbages.

Le climat, d'ordinaire doux et pluvieux, grâce aux souffles océaniques qui permet l'acclimatation de plantes exotiques (camélias, fuchsias, mimosas même, laurier) se distingue surtout par son instabilité, ses

(1) Contrairement à une légende littéraire tenace, le granite n'est pas la roche prédominante en Bretagne, où s'étalent plus souvent les schistes et les grès primaires. — Pour la géographie physique, voir : EMU. de Martonne, France physique (Géographie universelle, T. VI, Partie I ; Paris, L'Ér. A. Collin, 1942, xx, gr. in-8, 464 p., nombr. cartes, ill.).

variations parfois inattendues. L'humidité trop prononcée en certaines années favorise l'éclosion de maladies cryptogamiques et la poussée des mauvaises herbes. Le ciel est souvent couvert, ce qui diminue la durée de l'insolation et la valeur de la radiation, excluant certaines cultures (vigne, par exemple). Il faut compter aussi avec le vent, ce vent que le peintre Lemordant a si vigoureusement évoqué dans ses célèbres toiles. Sur les côtes, il peut empêcher le développement des arbres ; à l'intérieur, il peut exagérer l'évaporation, dessécher les plantes, faire envoler les fleurs printanières. Ce climat favorise surtout les herbages.

### Conditions humaines

Le travail humain peut améliorer les conditions naturelles. La Bretagne possède, heureusement, une population dense, malgré une diminution de la natalité qui allait en s'aggravant depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'où une main-d'œuvre d'ordinaire suffisante qui dispense d'avoir recours à l'immigration étrangère. Population dure au travail et qui aime sa terre. Dans ce pays dominant la moyenne et la petite propriété, soigneusement cultivées. Vers 1939, la Bretagne prenait visage de pays sinon très riche, du moins aisé, bien différent de celui qu'avaient vu les voyageurs du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ne répondant plus du tout à la légende tenace qui en faisait une contrée misérable, presque toute en landes et bois. Chaque jour, la routine reculait devant l'adoption de procédés scientifiques, qu'il s'agit d'élevage ou de culture. La polyculture de jadis a persisté, permettant de parer au déficit de telle ou telle récolte selon les années, permettant aussi de mieux supporter les crises. Ce n'est plus que dans quelques coins déshérités, sur les grès de la montagne, dans les étendues marécageuses comme celle des environs de Brasparts qu'on peut retrouver les aspects misérables, parfois lugubres dans le brouillard et sous la tempête, que d'aucuns avaient étendus, par généralisation hâtive, à tout le pays.

### Voies de communication

Si des progrès aussi considérables ont pu être accomplis, on le doit, pour beaucoup, au développement des voies et moyens de communication. Pendant des siècles, la Bretagne est restée isolée du continent et l'apport du dehors ne parvenait guère, depuis une époque assez récente d'ailleurs, que par mer. Bien plus, à l'intérieur même du pays, le cloisonnement allait jusqu'à rendre précaires les communications de bourg à bourg. Le développement des grandes routes, des chemins vicinaux, des voies ferrées au XIX<sup>e</sup> siècle, a fait éclater les barrières, introduit une circulation intense de matériaux, de denrées, d'idées. Et la Bretagne en a largement profité ; car une civilisation qui ne reçoit rien de l'extérieur est vouée à la stagnation, comme l'ancienne Chine. Vers 1939, la Bretagne était bien pourvue de voies de relation et même les chemins de fer à voie étroite — qui rendirent bien des services — s'étaient multipliés. Restait encore à perfectionner la viabilité de chemins ruraux rappelant trop les chemins creux de jadis. L'automobile avait facilité les transactions commerciales, éteint, par exemple les fours de ferme au profit des boulangeries des bourgs ; la camionnette évinçait le char à bancs. Le paysan breton savait se servir de la T. S. F. Une Bretagne nouvelle était née.

## Situation vers 1939 (1)

### 1° POPULATION, PROPRIÉTÉ

Si, comme l'a montré M. Leroux (2), la natalité bretonne marque un déclin accéléré depuis 1920, il n'en reste pas moins que le pays compte parmi les plus peuplés de France et trouve en lui-même une main-d'œuvre suffisante. Le mode d'exploitation le favorise. Tandis que la grande propriété couvre seulement 1 à 4 % de la superficie totale, sauf dans les Côtes-du-Nord (5 à 15 %), petite et moyenne (5 à 15 ha. et jusqu'à 50) prédominent. La propriété agricole, selon les départements, varie de 33 à 65 %. Pays avant tout agricole et souvent d'exploitation familiale. Après la première guerre mondiale, on perçoit une tendance à l'accroissement de la moyenne propriété aux dépens de la grande et de la petite. A ce moment la hausse des prix a permis, en effet, à nombre de cultivateurs, de purger leurs hypothèques et d'arrondir leur domaine. Le métayage n'existe pour ainsi dire pas ; le domaine congéable a disparu presque entièrement ; le fermage domine (31 à 60 % des exploitants), les propriétaires se chiffrent à 41 à 60 %. Aussi les employés temporaires ne sont-ils pas nombreux (1 à 10 %, rarement 20 %). Au mode d'exploitation, il convient d'ajouter l'usage de plus en plus répandu des outils mécaniques, du moteur électrique qui remplacent les bras défaillants. Toutes conditions favorables au travail soigné, compte tenu des qualités du paysan breton.

### 2° LANDES

Tout ce qui pouvait être mis en culture l'a été et la lande naturelle ne se maintient plus que sur les sols infertiles. Mais la lande cultivée (ajoncs, genêts, fougères, pour la litière et la nourriture des animaux) continue à faire partie intégrante de l'exploitation rurale. On compte 13 à 18 % de landes et 3 % seulement en Loire-Inférieure et Ile-et-Vilaine aux sols meilleurs et de moindre relief.

### 3° FORÊTS

C'est sur la forêt, bien souvent, que, par essartage, l'homme a conquis la lande. Des grandes forêts du moyen âge, dont on a peut-être exagéré l'importance, il y a longtemps qu'il ne reste plus que des vestiges. Elles se composent surtout de chênes, hêtres, charmes, frênes. On rencontre aussi des plantations de conifères (pins), notamment en Morbihan et Finistère, fournissant encore mâts et poteaux de mine. La surface boisée atteint 3 à 10 %, produisant annuellement 2 à 3 m<sup>3</sup> par hectare, taux de boisement peu élevé. Mais en ce pays de bocage, les « fossés » se couronnent d'une végétation arbustive de sorte que, vue d'un point élevé,

(1) Voir *N. R. B.*, n° 3, Mai-Juin 1947, p. 189 et sqq.

(2) Notre documentation s'appuie principalement sur deux ouvrages récents : *L'Atlas de France*, publié par le Comité National de Géographie (achevé en 1945) et A. DEMANGEON, *France économique et humaine* (Géographie universelle, T. VII, 2<sup>e</sup> partie, vol. I ; Paris, A. Colin, 1946). Nous avons eu recours aussi à d'autres travaux, notamment à un livre trop peu lu : B. MEASER, *La Bretagne*. (Collection A. Colin, n° 205), Paris, A. Colin, in-12, 1937, 216 p., cartes. — Les chiffres donnés ne doivent pas être considérés en valeur absolue, mais plutôt comme ordres de grandeur. Les statistiques agricoles surtout doivent être maniées avec prudence.

la Bretagne paraît couverte d'arbres. En somme, du bois partout (sauf sur certaines côtes et hauteurs), mais rassemblement d'agglomération rare.

#### 4° HERBAGES, PRAIRIES

A côté des landes et des bois, dans les dépressions humides, abondent les pacages, enfants d'un sol imperméable et d'un climat humide. Par rapport à la surface totale, ils couvrent de 3 à 20 % selon les départements. Prés naturels parfois encombrés de joncs (les noës). Ces prairies naturelles ont été transformées par le drainage et les engrais ; les prairies artificielles dont, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le célèbre procureur La Chalotais s'était fait l'apôtre, se sont fort développées (4 à 8 % de la surface totale, surtout en Ille-et-Vilaine). Il convient d'y ajouter les cultures fourragères (20 à 50 % de la surface). On voit moins déjà ces alignements de choux-vache qui ourlaient le bord des champs, concurrencés par les tourteaux et la conservation des fourrages verts. La Bretagne est riche en herbages et on pourrait appliquer à bien des régions la remarque qui vise la Basse-Normandie : « *L'herbe pousse le bœuf* ».

#### 5° ELEVAGE

L'élevage, en effet, tient une place importante dans l'exploitation rurale. Elevage familial, si l'on peut dire, selon la tradition. Le moindre *penly*, d'ordinaire, a sa vache.

A. *Bovins*. — La race, bien adaptée au pays, petite (faute de chaux pour l'ossature), sobre, surtout la pie-noire, a été améliorée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, par sélection, amélioration de la nourriture, application des méthodes modernes. Et l'élevage jouit ici d'un avantage marqué, celui du climat qui permet, à l'abri des « fossés », de laisser les animaux longtemps en plein air. La Bretagne se range parmi les régions où l'on élève le plus de bovins : de 40 à 70 au km<sup>2</sup> avec 30 à 40 % du total comme élèves (moyenne de la France : 29) ; les vaches laitières accaparent 50 à 70 % du total. Le Breton vise surtout la production du lait pour le beurre et la viande la plus consommée est celle du jeune veau (le rôti de veau est devenu le plat principal). Le rendement s'accroît avec les soins donnés aux bêtes. Reste à étendre les progrès accomplis dans certaines fermes : électrification des étables, évacuation du fumier et du purin, traite mécanique, fabrication mécanique du beurre, adduction d'eau potable (10 à 20 % seulement des communes en sont pourvues). Les coopératives devraient se multiplier ; alors qu'elles sont si nombreuses dans nos montagnes, elles totalisent à peine 5 pour 1.000 km<sup>2</sup> en Bretagne.

B. *Moutons*. — Comme partout en France, le troupeau ovin a fort diminué en Bretagne. Sa densité la plus forte ne dépasse pas 5 à 10 par km<sup>2</sup>, en dépit de la valeur de races comme celle des moutons à laine brune de la presqu'île de Crozon. La concurrence étrangère (laine et viande) est trop forte.

C. *Chevaux*. — Au contraire, l'élevage du cheval s'est accru, surtout dans le Finistère (prairies, avoine, ajonc broyé). Renommé dès longtemps pour sa résistance et sa vigueur, le « *bidet* » breton, bien adapté, a été considérablement amélioré et a profité, comme les bovins, du progrès des

méthodes nouvelles. A ce point de vue, la Bretagne se place au tout premier rang des régions françaises. La densité des animaux au km<sup>2</sup> varie de 8 à plus de 20, les élèves prenant jusqu'à 39 % du total.

D. *Porcs*. — De temps immémorial le porc fait partie de la ferme bretonne. Ici aussi, gros progrès par amélioration de la race (sélection, croisements, nourriture, soin d'hygiène, etc.). Le total moyen, par km<sup>2</sup> (20 à 25) dépasse de beaucoup celui de toute la France (12). Mais c'est encore un élevage en quelque sorte familial, étendu par l'appel du commerce, qui n'a pas encore, sauf exception, donné lieu à une grande industrie de la charcuterie et des conserves.

E. *Aviculture*. — Nous ne possédons pas d'indications précises sur ce sujet. Pourtant, guère de ferme sans poulailler et la Bretagne contribue pour une bonne part à l'approvisionnement en œufs des centres urbains. Encore un mode d'élevage familial, sauf quelques tentatives sporadiques de conserves d'œufs. Les essais de croisement de la race fruste, mais bonne pondreuse et couveuse du pays avec des races étrangères ne semblent pas avoir eu des succès remarquables. On notera que la basse-cour bretonne, aisément alimentée en blé noir, comporte peu de canards, de dindes, d'oies.

F. *Autres animaux*. — En pareil pays, naturellement, mulets et ânes sont plutôt rares, ainsi que les chèvres. Quant aux chiens (lavraque, épagneul breton), il ne jouent guère de rôle dans l'économie rurale bien que la chasse, depuis 1918 surtout, ait acquis une certaine place dans la vie du paysan.

#### 6° CULTURES

*Conditions générales*. — Nous avons rappelé comment, malgré des conditions physiques peu favorables, le cultivateur breton a réussi à mettre en culture son terroir et qu'il persiste dans son attachement à la polyculture. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, principalement, nombre de paysans ont adopté les méthodes scientifiques nouvelles et les moyens mécaniques. Les écoles d'agriculture, encore trop peu nombreuses, répandent les bons conseils, les exemples démonstratifs, forment des cultivateurs avertis. Des coopératives facilitent la répartition de semences sélectionnées, la vente des produits, l'achat des instruments aratoires. Sur les côtes, on continue à se servir des engrais marins et des déchets de conserveries, mais l'usage des engrais minéraux s'est répandu et cet amendement a causé des progrès considérables, alors qu'ils étaient quasi inconnus avant 1880. Au seuil de la guerre de 1939, on relève l'emploi de 50 à 1.500 kgs pour 100 hectares en ce qui concerne les engrais azotés ; pour les phosphatés, la proportion varie de 1.000 à 2.000 kgs ; pour les potassiques, de 300 à 900 kgs. D'autre part l'utilisation des engins mécaniques s'est également développée : on compte, pour 10.000 hectares 11 à 50 moissonneuses-lieuses (56 à 100 pour l'Ille-et-Vilaine), 300 à 1.200 faucheuses et faneuses, 50 à plus de 300 semoirs. Quant aux tracteurs, l'exiguïté des champs entourés de fossés constitue souvent un obstacle ; il y en aurait seulement 2 à 8 pour 1.000 exploitations. En somme les modes de culture se sont récemment transformés de façon remarquable et le paysan breton tire de sa terre un parti qu'on n'eût pas osé prévoir il y a un demi-siècle. La superficie des terres labou-

rables s'est accrue, occupant de 20 jusqu'à 75 % (surtout Côtes-du-Nord et Ile-et-Vilaine), et la jachère a disparu.

A. *Blé*. — Les emblavures ont gagné beaucoup de terrain, notamment après la première guerre mondiale, lorsque le cultivateur s'accoutuma au pain blanc. Le blé occupe de 18 à 35 % des terres arables. Toutefois le rendement n'est pas encore très important (14 à 15 quintaux à l'hectare) et la production totale ne dépasse pas 2.000.000 de quintaux. C'est ce qui faisait dire à A. Demangeon : « Même lorsque, par l'usage de la chaux et des engrais le blé peut s'intégrer dans l'assolement, le climat conseille plutôt d'accroître les cultures fourragères et de nourrir plus de bestiaux. » (1). Cette remarque s'applique au cas où l'on voudrait faire de la culture du blé une culture primordiale en dehors des besoins familiaux ou locaux.

B. *Seigle, Orge*. — Le seigle, céréale de pays humides et froids, a perdu du terrain, mais il couvre encore 2 à 4 % des terres arables. Les trois départements Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan fourniraient 100.000 à 250.000 quintaux. L'orge pourrait étendre son domaine en vue de la fabrication de la bière : elle s'est, au contraire, restreinte : 3 à 6 % des terres arables.

C. *Avoine*. — L'avoine, qui aime les sols frais, céréale nécessaire à l'élevage du cheval, tient une place de choix dans la culture bretonne : 5 à 15 % des terres cultivées, donnant de 120.000 à 1.000.000 de quintaux.

D. *Sarrasin*. — Le « blé noir », peu exigeant, n'occupant pas longtemps le sol, étale ses fleurs blanches et ses tiges rouges sur 4 à 15 % de la surface cultivée (Premier rang en France). Vieille culture traditionnelle qui ne semble pas près de disparaître et sert, notamment, à l'élevage de la volaille.

E. *Pommes de terre*. — Voici une culture qui a conquis une place considérable et réalisé assez de progrès pour permettre à la Bretagne de s'adjuger le premier rang parmi les pays français producteurs de semences. Son domaine varie de 6 à 10 % des cultures et même de 15 à 20 % dans le Morbihan. Culture de bon rendement, très soignée, d'exportation fructueuse. La production se tient entre 1.950.000 et 2.500.000 quintaux. Grâce à son rapport, elle fait au blé une rude concurrence.

F. *Culture maraîchère*. — Grâce aux engrais marins (tange, maerl) et, dans le Trégorrois, à un sol fertile, les côtes de la Bretagne, dans le Finistère septentrional, les Côtes-du-Nord et les environs de Saint-Malo, ont vu se développer les cultures célèbres de primeurs (artichauts, choux-fleurs, oignons) qui ont inspiré la dénomination de « ceinture dorée », laquelle, en réalité, n'est pas continue. Sur les autres côtes, le branle a été donné par les usines nantaises de conserves de légumes. Il s'agit ici surtout des petits pois et des haricots dont la culture profitable a gagné l'intérieur, par exemple les environs de Coray dans le Finistère. Depuis quelques années, au moins dans le Finistère, une culture nouvelle est apparue, celle de la tomate, adoptée pour la nourriture des paysans ; mais cette plante méridionale craint l'humidité estivale et les rendements varient beaucoup d'une année à l'autre. Les potagers familiaux fournissent partout de bons légumes.

(1) Voir A. DEMANGEON, *op. cit.*, p. 216 et aussi R. MUSSET, *op. cit.*, *passim*.

F. *Fruits*. — Le châtaignier, assez répandu, se conserve plutôt pour son bois que pour ses fruits. Le noyer, arbre de lumière, est relativement rare et aucun département ne produit plus d'un quintal de noix. Pommiers et poiriers se cultivent de préférence dans les endroits bien abrités et exposés au soleil. Mais, comme l'a montré Aug. Chevalier (1), il faudrait améliorer cette culture, à quoi s'emploie, d'ailleurs, l'Institut Pomologique de Rennes. Naturellement, place à part doit être faite au pommier à cidre. C'est principalement en Cornouaille (Fouesnant), en Morbihan, en Ile-et-Vilaine que, vers le mois de mai, la Bretagne se drape de la parure rosée des fleurs. Mais la récolte de pommes varie beaucoup d'une année à l'autre (vents nuisibles à la floraison, humidité ou sécheresse prolongée l'été). Toutefois, comme la Normandie, la Bretagne occupe un des tout premiers rangs pour la production du cidre. Quant à la vigne, évidemment, elle ne trouve pas ici une atmosphère favorable ; elle ne paraît qu'au sud, à partir de Savenay, près de la Loire, sans compter d'ailleurs aucun cru de renom. Les fraises de Plougastel conservent leur renom ; cette culture s'est étendue (Pont-de-Buis).

G. *Textiles*. — Jadis chaque ferme possédait son courtill à chanvre. Cette culture a disparu, tuée par le triomphe du coton. On cultive encore un peu de lin, mais la production est insignifiante.

### CONCLUSION

En 1939 la Bretagne était demeurée un pays essentiellement agricole. Pas de monoculture riche, mais une polyculture qui devient précieuse en temps de crise. Routine et ignorance reculent de plus en plus et le développement récent des voies de communication a ouvert largement l'entrée aux idées, aux méthodes nouvelles. Les vieilles traditions subsistent encore sur certains points, combattues par les nouveautés. Au palmarès actuel figurent en tête pommes de terre, pommes à cidre, élevage, qui suivent la voie des conditions naturelles, avec les cultures maraîchères. On peut penser que la Bretagne aurait intérêt à se tourner davantage vers l'élevage comme l'a fait sa voisine normande. S'adonner aux produits que le milieu favorise davantage peut faire figure de principe raisonnable. Mais il convient de ne pas se placer exclusivement à ce point de vue : de notre temps, il faut tenir compte de la situation mondiale et de ses marchés, prévoir les périodes de crise qui atteignent si durement les pays voués à un genre agricole trop prédominant. Certes, il reste encore bien à faire et des progrès sont à souhaiter. Souhaitons aussi que la guerre et l'occupation n'aient pas détourné la Bretagne d'une évolution d'ensemble au demeurant louable et profitable. A la veille de la dernière guerre, sa situation agricole manifestait un état d'équilibre indéniable. On ne pouvait plus la considérer comme un pays arriéré au sein de la communauté française. La paysannerie bretonne, au labeur tenace, qui aime jalousement sa terre n'a pas dit son dernier mot.

Elicio COLIN.

(1) Voir notamment *Ann. Acad. des Sciences, Paris*, CCXI, 29 Juillet 1946, p. 24.



# La chanson du Carnaval de Tréguier

Œuvre d'un ami de Renan

Pour les hommes de ma génération, élevés il y a une cinquantaine d'années en pleine campagne bretonne, la venue, en notre enfance, du tailleur d'habits dans la ferme ou la chaumière paternelle, constituait un grand événement. Outre l'attrait du costume neuf que nous attendions de l'homme de l'art, son originale position accroupie sur un bout de la grande table, ses fers massifs et les gais propos qui scandaient le large va-et-vient de son aiguille, nous faisaient désirer l'arrivée du personnage.

A vrai dire, tous les commensaux du logis ne lui portaient pas le même chaud intérêt. Les grands fils de la maison et les valets de ferme exposés, en plein labour des champs, à toutes les intempéries, voyaient d'un mauvais œil l'intrus venu exercer son métier lucratif :

..... Er gwasked  
Hag e grasou mad ar merc'hed.

(A l'abri, et dans les bonnes grâces des femmes.)

Aussi, à l'heure des repas, les lazzis pleuvaient drus sur l'échine penchée de « *paotr ar beskennou* » (l'homme aux dés).

Cette antipathie, d'ordre professionnel, du laboureur à l'égard du tailleur est, me semble-t-il, à l'origine de la « *zôn* » connue : « *Ar c'hemenner* » (le tailleur), chanson vieille de plusieurs siècles qui égaie encore les veillées bretonnes. A titre documentaire, et en passant, en voici deux couplets caractéristiques :

Ar c'hemenner n'eo ket eun den  
Mel eur c'hemenner n'en deo ken.

Trad. Le tailleur n'est pas un homme  
Ce n'est, au demeurant, qu'un tailleur.

Diwezan kemener 'weliz  
Oe ouz ar groug en Kêr Bariz.

Trad. Le dernier tailleur que je rencontrais  
Pendait au gibet, en ville de Paris.

Le respectable vieillard qui, vers 1900, me confectionna mon premier pantalon long était, à l'époque, octogénaire ou peu s'en fallait. Il ressemblait dans ses mœurs et gestes à tous les tailleurs de campagne, et je l'aurais sans doute déjà oublié, si je n'avais, en 1924, retrouvé son nom dans l'étude que Ch. Le Goffic faisait paraître, cette année (1), sur le barde YANN ar GWENN. J'eus vite fait de regrouper mes souvenirs et d'identifier mon vieux bonhomme de « couturier ». C'était, à n'en pas douter, le gendre propre du chanteur aveugle : le tailleur JACOT RAISON.

C'est donc un souvenir d'enfance, ravivé par une lecture de Le Goffic, qui me mit, à mon tour, il y a quelques vingt cinq ans, « sur la piste de Yann ar Gwen ». Un peu tard ! Trop de chercheurs (et quels chercheurs !) avaient glané avant moi. Du moins, leurs trouvailles à eux, et le récit de leurs recherches m'ont toujours intéressé.

Aussi ai-je rendu grâce au D<sup>r</sup> Charles Laurent de nous avoir restitué dans son intégralité une « *gwerz* » inédite du vieil aède trégorrois : « *Gwerz nevez graet gant Yann ar Gwen, o sonjal war e vuhez* » (chant nouveau composé par J. Le Gwenn, en méditant sur sa vie) (2).

Le style est bien celui de l'aveugle. Sa vie est décrite avec force détails qui concordent parfaitement avec tous ceux que nous connaissions déjà. De plus, la pièce est signée dans l'un des derniers vers, à la manière habituelle de l'auteur. Il ne peut donc venir à l'esprit d'un critique — si pointu soit-il — d'en contester l'authenticité.

Je ne suis plus d'accord avec le D<sup>r</sup> Laurent sur le sujet subsidiaire traité par lui, en post-scriptum de sa présentation de la « *gwerz* » (*in cauda venenum*). Sur la foi de Le Goffic, abusé lui-même par son ami Tallibert, il attribue au barde aveugle une composition qui, si elle lui est à peu près contemporaine, n'est manifestement pas de lui.

Il s'agit de la *Chanson de la Truie du Carnaval de Tréguier*, recherchée en vain par Ch. Le Goffic et par François Vallée, en 1911. Ce buisson creux me surprend, car enfin, la « *zon* » est parfaitement connue dans tout le pays de Tréguier. Il n'y a pas encore un an, je l'entendais chanter à Plestin-les-Grèves par un tout jeune homme. Un autre jeune homme, conscrit de Trégonneau, la chantait à Brest au colonel Bourgeois, en 1885, avec cette variante que les deux dernières strophes étaient oubliées ou supprimées (3).

Ch. Le Goffic qui n'a entendu ni l'une ni l'autre des deux versions, prétend qu'elles relaient les péripéties d'une course à la truie, organisée à Tréguier, aux environs de 1840. Il y a maldonne : le chant ne décrit rien. Il raille les Trégorrois,

« qui cherchent leur plaisir  
en des jeux si abjects. »

(1) LE GOFFIC. *L'Âme bretonne, 4<sup>e</sup> Série. Sur la piste de Yann ar Gwenn.*

(2) *Nouvelle Revue de Bretagne*, n° 4, 1947.

(3) *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1885.

En quoi consistait ce jeu de la truie, tombé de nos jours en désuétude ? D'après le colonel Bourgeois, « le dimanche gras, on lâchait sur la grande place de Tréguier une truie dont on avait graissé la queue, et l'animal devait appartenir à celui qui parviendrait à la lui arracher. Il en résultait une scène des plus tumultueuses, les hurlements de la bête se mêlant aux cris des lutteurs et des spectateurs. » Chose curieuse, ajoutait M. Bourgeois, « le maire en écharpe présidait pacifiquement à la fête ».

Sur ce dernier point, le poème ne donne pas entièrement raison à l'érudit brestois. Il parle bien de l'écharpe du maire, mais pour insinuer que les Trégorrois s'en moquèrent éperdument, au moins une fois :

« [Tregeriz] na anveont ken  
An Aotrou Mèr, nag e zeien. »

Trad. Les Trégorrois ne reconnaissent plus  
Ni M. le Maire ni son écharpe.

Il y eut pis. S'il faut en croire Ch. Le Goffic, c'est « une petite émeute » dont Tréguier fut, ce jour-là, le théâtre. Et elle fut occasionnée par l'intervention du maire interdisant « une course à la nage dont une truie était l'enjeu. » Pourquoi cette hostilité soudaine à l'égard d'une fête traditionnelle ?

Il faut se rappeler que la loi Grammont, partie de l'ensemble législatif voté par la Chambre élue en 1849, était encore récente. Selon toute apparence, elle recevait à Tréguier une de ses premières applications dans le pays. Je n'en veux pour preuve que l'appui préfectoral venu sanctionner l'arrêté municipal.

« 'N'Aotrou Préfet, pa n'eus klevet,  
Al lezenn 'n'eus raktal douget  
Na vezo ken, er vro, pelloc'h,  
Dic'houget gwaï, dilostet moc'h. »

Trad. Au su de l'affaire, Monsieur le Préfet  
A porté immédiatement la loi suivante :  
Il ne sera plus dans la région  
Décollé d'oïes, ni équenté de porcs.

Décision qui dut porter ses fruits, puisque le jeu — quelque peu barbare — de la truie a disparu depuis longtemps du pays trégorrois. L'autre divertissement interdit, celui de l'oïe, dut avoir la vie plus dure, car je me souviens de l'avoir vu pratiquer dans mon enfance, les lendemains de pardon : un chariot de cantonnier traîné par deux hommes et lancé à toute vitesse portait, debout, un concurrent qui tâchait de décoller au passage une oïe vivante, solidement suspendue par les pattes à un câble tendu au-dessus de la rue. Le volatile devenait la propriété de celui qui réussissait à en emporter la tête.

Je ne sais si « des jeux si abjects » — celui de l'oïe et celui de la truie — ont encore cours en Bretagne. Quelque aimable fureteur

voudra sans doute nous renseigner là-dessus, ou tout au moins nous fixer l'époque de leur disparition. Je lui passe le sujet et je poursuis.

Dotée de neuf strophes ou couplets, la version du « *Dilost ar wiz* » recueillie à Brest par le colonel Bourgeois est plus courte que la version trégorroise qui en compte douze. L'exiguité d'un article ne me permettant pas de citer cette dernière tout au long, je me bornerai aux ultimes strophes, les plus intéressantes pour le folkloriste. Celle qui porte le n° 10 se trouve dans les deux versions ; la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> sont reproduites seulement dans le chant trégorrois.

10. Bremàn m'o peus c'hoant da glevet  
Gant lost ar wiz petra zo gret,  
Kaset eo bet da Arago  
Hervez ma toug ar c'héloïo ;  
Gant al lost-màn an den gouiek  
'N'eus gret eur stereden lostek.

11. Bremàn p'eo maro Arago  
Piou a lenno d'imp an astro ?  
Ah ! mar karjec'h, Landregeriz,  
Bezan bet miret lost ho kwiz,  
Ne vije ket n'em danfoeltret  
O stagan losto d'ar stered !

12. Diganin - me, mar goulennel,  
Piou a n'eus ar zon - man rimet,  
E larin d'ac'h eo deus ar Roc'h  
Met n'eo ket eun diloster - moc'h ;  
E hano Yann an Dibourvé  
A zo o chom tost da Drué.

Trad. 10. Maintenant si vous désirez savoir  
Ce que l'on a fait de la queue de la truie,  
Elle a été expédiée à Arago,  
D'après ce que rapportent les gazettes ;  
L'homme savant en a fait  
Une « étoile à queue » [comète].

11. Mais à présent qu'Arago est mort  
Qui nous lira dans les astres ?  
Ah ! si vous aviez voulu, Trégorrois,  
Garder la queue de votre truie,  
Arago ne se serait pas cassé le cou  
A rattacher des queues aux étoiles.

12. Si vous me demandez à moi-même  
Qui a rimé cette zon  
Je vous dirais qu'il est de La Roche,  
Mais que ce n'est pas un bourreau de truies.  
Son nom est Jean le Dépourvu  
Qui habite près de la chapelle de Pitié.

Si le satirique dit vrai, la mort en 1853 de l'astronome Arago, président du gouvernement provisoire de 1848, est postérieure au carnaval chansonné, et antérieure à la composition du chant : « Maintenant qu'Arago est mort. » Or, plusieurs années auparavant, exactement le 30 décembre 1849, les registres d'état civil de Plouguiel avaient enregistré le décès — survenu la veille — de « Jean Le Guen, profession de poète bretonne » (*sic*). Il ne faut sans doute pas trop se fier à la chronologie des chansonniers. Du moins, admettra-t-on que Yann ar Gwenn, mort en 1849, ne pouvait faire allusion en ses « gwerz » à la mort de François Arago, qui lui survécut quatre ans.

Et l'on réfutera aussi facilement l'objection que deux strophes supplémentaires — œuvre d'un plagiaire — aient pu depuis 1885, s'ajouter au texte primitif. Les deux versions — brestoïse et trégorroïse — présentent un même repère permettant à la fois de situer l'auteur et le tout de l'œuvre. Les deux mentionnent un certain « Hery Doguen », pris ironiquement à partie par le poète. Ce personnage était une célébrité du pavé trégorrois d'il y a cent ans. Ernest Renan y fait allusion dans ses *Cahiers de Jeunesse* : « Te rappelles-tu ce gardeur de porcs de Tréguier qui était le plus glorieux, comme on dit, de sa classe ? »

L'abbé France, futur archiprêtre de Lannion et vice-président de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, élève à Tréguier de 1843 à 1849, connu lui aussi le pasteur « et son immonde troupeau », redouté pour ses incursions dévastatrices dans le parc à huitres de la Rivière (1). Heureux de placer un peu de leur latin, les collégiens interpellaient, au cours de la promenade, le brave Héry et ses pensionnaires : « *Margaritas ante porcos !* »

Suivant le chansonnier, qui ne peut être qu'un professeur du Collège, un de ces animaux amateurs de mollusques fut justement désigné par la vindicte publique pour jouer le rôle effectif de victime au cours du carnaval devenu célèbre. A bon droit, les larmes du gardeur remplissent une des strophes de la chanson :

Il n'est point besoin de demander  
Des nouvelles d'Hery Doguen  
Il ne fait que verser des larmes  
Sur sa pauvre bête qui est morte.

Tout aussi révélateurs de leur époque sont les vers qui suivent. Encore mécontents du Concordat de 1801 qui avait découronné leur ville, les Trégorrois venaient, après la chute de Louis-Philippe, de réclamer le retour d'un évêque résidant. Le rimeur fait des gorges chaudes de leur prétention :

Hélas, hélas, Trégorrois,  
Cette fois, vous vous êtes brûlé le doigt.  
Ce serait péché de vous donner un évêque.  
Tant que vous aurez la tête si légère.

(1) Abbé FRANCE. *Le Collège de Tréguier, par un Ancien.*

Légère et enjouée, ils l'ont toujours eue, autant que leurs cousins de Lannion et des petites villes voisines. Des poncifs littéraires répétés ont fait de la vieille ville épiscopale « un vaste monastère, où nul bruit du dehors ne transpirait » (1) « où l'on menait une existence de cloporte » (2). J'en passe. En réalité, dans le Tréguier d'autrefois, aussi bien qu'ailleurs, on savait se réjouir et s'amuser, même chez les « vénérables maîtres » dont Renan a dit qu'ils lui apprirent « le sérieux de la vie ».

S'il n'était pas encore vénérable par l'âge, il devait l'être de par ses fonctions, le grave censeur du Collège de Tréguier qui fait l'objet de cet article. Comme tout surveillant d'internat, passé ou à venir, il promenait dans les couloirs le « frine-frine » impressionnant de son trousseau de clefs (3). Quelques années après Renan, il y fera sonner aussi, comme nous l'allons voir, le « petit carillon » de sa gaieté intime et de ses rimes bretonnes. La *Chanson de la Truie*, court chef-d'œuvre d'ironie, est le fruit de ses veilles silencieuses auprès de la gent écolière de 1853, à coup sûr aussi turbulente que le fut la nôtre.

Mais ce n'est pas à elle que s'en prend le jeune satirique qui sent monter sa verve. Ses épigrammes visent d'abord ses concitoyens « pires que des sauvages », les Rochois guère plus civilisés, avec leur « pardon du veau » (?), les riches fermiers de Langoat, « avaleurs de saucisses, aux jours de vigile », les paysannes de Pommerit « vendeuses de lait tourné ». Bref, c'est un peu tout l'univers connu autour de la capitale du Trégor qui reçoit les brocards d'un Juvénal inattendu. Ses vers octosyllabiques, au breton déjà élégant, nous reposent des alexandrins monotones et truffés de mots français, que préfèrent, de son temps, les princes de la ballade populaire Yann ar Gwenn et Yann ar Minous.

Donc, amis lecteurs,

« Si vous me demandez à moi-même  
qui a rimé cette zon »

je ne vous répondrai pas, comme la chanson, qu'« il est de La Roche » et qu'il s'appelle « Jean le Bobème ». Les « *pillaouers* » (chiffonniers) rochois n'ont jamais manqué d'esprit, chacun le sait ; mais ils avaient peut-être autre chose à porter au bout de leur croc qu'un fin brin de plume. L'état civil donné par l'auteur, emprunté, dissimule la personnalité de l'abbé Yves-Jacques *Le Gall, dit Pichig-Gall*, né à Ploulech en 1819, censeur de Tréguier dès 1848. Voilà, du moins, ce que permet d'affirmer une tradition constante dans la famille Le Gall et chez bon nombre de celtisants trégorrois.

On lui attribue encore une satire analogue, intitulée *Goueliou Lanuon* (les fêtes de Lannion), composée en 1882. m'assure l'érudite chanoine Quenven, curé de Plouaret, et signée du pseudonyme :

(1) RENAN. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*  
(2) DE BOISVILLE. *Mélanges.*  
(3) A. DAUDET. *Le Petit Chose.*

Ar c'hoz Kivijer (le vieux tanneur). Je le soupçonne d'être le père d'une troisième : Zorc'henn Furlutenn (le désir de Furlutenn) (1). Sans doute en a-t-il d'autres.

Ernest Renan dont le temps de scolarité à Tréguier s'étend de 1832 à 1838, eut pour condisciple le futur Pichig-Gall. On dit qu'ils furent grands amis, et la correspondance de Renan confirme le fait : « Quand je me rappelle Liard, Guyomard, Legall et tant d'autres, quand je pense à un collège où j'ai été heureux, à cette ville où j'ai goûté tant de bonheur, je m'écrie dans mon cœur : oh ! j'étais heureux à Tréguier ! » écrivait Renan à sa mère, à son arrivée à Paris en 1838 (2).

Devant recevoir la tonsure à Noël 1843, il fait part de cette nouvelle à son confident Le Gall, alors élève de rhétorique : « Je n'ai pas voulu laisser passer la circonstance présente sans l'annoncer par moi-même la grâce qu'il a plu à Dieu de me faire. Je le fais avec d'autant plus de joie que je parle à un ami. L'espace me manque... pour te dire combien je t'aime, mais tu le devines, et cela suffit. » (3)

Au vu du palmarès de Tréguier de l'année 1838, l'Abbé Dupanloup, supérieur du collège parisien de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, avait désiré recevoir comme boursier de son établissement l'élève Ernest Renan, excellencier de 3<sup>e</sup>. Ernestig quittait donc le collège breton, le 6 septembre 1838. Yves-Jacques, encore à ses débuts de latiniste, devait y achever ses études, et après sa prêtrise en 1848, y revenir comme censeur. Il ne devait point terminer sa carrière dans l'enseignement. L'annuaire de 1860 le signale vicaire à Lannion. En 1868, il devint recteur de Pléguen, paroisse importante du Goëlo, qu'il lâcha, sur sa demande, en 1871, pour Lanloup, poste non pourvu de vicaire. Sentait-il déjà, à la cinquantaine, le déclin de ses forces, celui qui volontairement quittait « le pré pour la lande » ? Ce n'est pas sûr. Les poètes sont gens originaux.

Il mourut à Lannion, le 8 janvier 1891, à l'école St-Joseph, dont il était depuis quelques années l'aumônier. Inhumés à Ploulec'h, ses restes reposent dans le cimetière attenant à la charmante église ancienne auprès d'une célébrité locale : « Messire Mathurin Esnault, docteur en Sorbonne, mort en 1709 », théologien et prédicateur fort réputé en son temps.

Que le rimeur obscur de Tréguier et de Lannion me pardonne, là-haut, d'avoir remué ses cendres et tenté d'arracher son nom à l'oubli.

Y. GOARDOU.

(1) Collection Chanoine Quenven.  
(2) René d'Ys. *Renan en Bretagne*.  
(3) René d'Ys. Même ouvrage.



## Le mystérieux voyage de Chateaubriand en Bretagne en Octobre 1847

EN 1898, Anatole Le Braz visitait le château de Combourg, à l'occasion des fêtes du Cinquantenaire des Funérailles de Chateaubriand au Grand-Bé. Dans son beau livre intitulé *La terre du Passé*, au chapitre « Au pays de douce Souvenance » (p. 305), Le Braz raconte l'émotion qu'il ressentit en pénétrant dans la chambre de l'illustre écrivain, sous la conduite de M. de Durfort, son arrière-neveu, propriétaire du château.

*Sa chambre. Non pas, — nous avertit-on, — celle qui fut la confidente des nuits de son adolescence et de leurs insomnies douloureusement passionnées. Celles-là, on a dû la murer, à cause des vents qui y faisaient rage, à cause aussi, peut-être, des ombres tumultueuses et plaintives qu'il créa de sa propre substance et qui ne se consolent pas de l'avoir perdu...*

*La mansarde où nous sommes introduits, n'a connu que le Chateaubriand des dernières années, le vieillard morne, saoul de gloire et rassasié d'honneurs. Et, à vrai dire, il n'y a même séjourné que quelques heures durant les rares et brefs séjours que, sur la fin de sa vie, il accepta de faire au manoir de ses ancêtres. Mais c'est assez qu'il l'ait occupée de temps à autre, pour qu'elle nous communique une tristesse religieuse et comme un frisson sacré.*

Ainsi, d'après Le Braz, Chateaubriand serait revenu, au moins deux fois à Combourg, dans ses dernières années (1).

D'où tenait-il cette tradition, et quelle en était la valeur ?

Notons que les *Mémoires d'Outre-tombe* paraissent contredire cette thèse. A la fin du Livre III, l'auteur dit avoir passé à Com-

(1) Nous laisserons de côté la question controversée de savoir si la chambre que l'on fait visiter aux touristes est ou non celle de Chateaubriand enfant. M<sup>me</sup> de Durfort affirme, d'après des traditions familiales précises, que c'est la chambre ou l'une des chambres qu'il occupa dans son enfance. « Mon mari qui venait de se marier en 98, a pu se tromper dans ses explications. La chambre actuellement « en haut de la tour de l'Ouest » a été habitée par Chateaubriand enfant. Des petits camarades sont venus jouer avec lui et l'ont affirmé à mon grand-père. Ce qui a été muré est près de la cour. »

« Maintenant il se peut que Chateaubriand ait habité plusieurs chambres ; mais nous sommes sûrs de celle du haut de la tour de l'Ouest ». (Extrait d'une lettre que la Comtesse de Durfort a eu l'obligeance de nous écrire le 3 mars 1948).

bourg pour la dernière fois, lorsqu'il partit s'embarquer pour l'Amérique. (C'était en 1791), et n'y pas même être retourné, lorsque plus tard il se rendit en Bretagne pour revoir sa famille (1806) avant de partir pour son voyage en Orient.

Mais les Mémoires ne nous disent pas toujours tous les événements de la vie de Chateaubriand (1).

*Puis, il ne faut pas oublier que les Mémoires s'arrêtent à l'année 1841 ; que la dernière préface est datée du 14 avril 1848, et que le manuscrit fut remis à M. Mandaroux-Vertamy en mai 1847, à ne varier. Le texte des Mémoires ne peut donc être invoqué contre la possibilité d'un voyage de Chateaubriand à Combourg en 1846 ou en 1847.*

N'est-il pas vraisemblable que Chateaubriand ait, sur la fin de sa vie, cédé aux instances de sa sœur M<sup>me</sup> de Marigny, qui vivait alors à Dinan (2) chez les Dames de la Sagesse où elle devait mourir centenaire en 1860. Cédé surtout à la nostalgie de revoir son pays natal, les lieux où s'était écoulée son enfance, cédé peut-être à la curiosité de se rendre à Saint-Malo voir l'emplacement de son tombeau sur l'îlot du Grand-Bé ?

Le bruit en avait couru. Vigny s'en est fait l'écho dans une lettre du 10 novembre 1850 (3). Et une légende malouine montra une vieille femme s'excusant auprès du grand homme d'avoir laissé paître ses vaches sur son tombeau... Ragots, légendes évidemment qui seraient sans aucun intérêt, si un document connu depuis longtemps, mais auquel les biographes de Chateaubriand n'ont pas accordé l'importance qu'il mérite — ne venait établir d'une façon pressentie certaine, à tout le moins probable, que Chateaubriand est venu en Bretagne en 1847.

(1) Nous ignorons qu'il était le mardi 15 juillet 1823 au château de la Secardais, en Mézières-sur-Couesnon, chez sa sœur M<sup>me</sup> de Chateaubourg sans une lettre de M<sup>me</sup> de Chateaubriand (voir MAYER, *Calendrier des déplacements de Chateaubriand*. — *Annales de Bretagne* 1946, n° 53.)

Chateaubriand omet également de parler de sa candidature malheureuse à la députation, en 1834, dans l'arrondissement de Quimperlé, où il ne se rendit d'ailleurs pas. (Voir l'article de M. Ogès dans la *N. R. B.* de Mai-Juin 1948.)

Enfin, quoi qu'il dise le contraire dans ses Mémoires, il a dû revoir Combourg dans les premières années du Consulat. « J'ai voyagé, j'ai vu le toit paternel, la Révolution a passé là... » écrivait-il à M<sup>me</sup> de Staël, le 24 Juin 1802 (*Mémoires d'Outre-Tombe*, Edition Maurice Le Vaillant, 1948, Tome 1, p. 140, note 4).

(2) Dans une lettre à M<sup>me</sup> de Marigny, datée du 18 Mars 1834, Chateaubriand dit son désir « d'aller revoir avant de mourir notre pauvre Bretagne », mais ajoute-t-il, « chaque année vient une bouffée de vent qui me pousse ailleurs » (Voir E. Biré - *Les dernières années de Chateaubriand*).

(3) Publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> Janvier 1897, Vigny rapporte une conversation, le jour de l'enterrement de Ballanche (décédé le 12 Juin 1947), avec un admirateur de Chateaubriand, qui lui aurait parlé de la visite de celui-ci à « son rocher » l'été précédent. « ...N'a-t-il pas assez soigné d'avance son tombeau ? — écrivait-il à sa cousine la Vicomtesse du Plessix. N'est-il pas vrai qu'il en a été le saule pleureur toute sa vie ? Il lui faisait de tendres visites sur le bord de la mer, et l'un de ses plus naïfs admirateurs me disait un jour, comme d'un trait d'originalité charmant : « Monsieur, il est allé cet été (ce serait donc pendant l'été de 1846) tout seul voir son rocher de Saint-Malo, et il n'a pas été faire visite à sa sœur, âgée, malade et pauvre, qui demeure quelque part sur cette route-là. »

On me conta cela dans la voiture noire où je suivais ce pauvre Ballanche qui fut son Pylade...

En 1847, Chateaubriand, malgré son grand âge et ses infirmités (pendant l'été de 1846, il s'était cassé la clavicule et on devait le porter dans l'escalier de M<sup>me</sup> Récamière), avait entrepris deux voyages, l'un à Dieppe en Juillet, l'autre au château de Lestang, près de Sancerre, chez son ami Hyde de Neuville, ancien émigré et homme politique légitimiste. Le 6 octobre 1847, une lettre du Secrétaire de Chateaubriand, M. Mandaroux-Vertamy annonçait le départ des voyageurs pour Lestang, pour la semaine suivante. Ce 6 octobre étant un mercredi, le départ dut s'effectuer entre le 11 et le 18. Le 2 Novembre, le journal *l'Union Monarchique* annonçait en ces termes le retour de Chateaubriand : « M. de Chateaubriand en est retour de son voyage à Lestang ».

Et, le 3 Novembre, le grand vieillard adressait à son ami Hyde de Neuville une lettre de remerciements (1).

« Enfin me voilà à Paris pour n'en plus sortir, déplorant amèrement les temps si tôt évanouis..., etc ? »

*Mais il n'était pas rentré directement à Paris, car il adressait quelques jours auparavant la lettre suivante à Hyde de Neuville, lettre que Biré a également datée inexactement du 20 Octobre, omettant la dernière phrase de Chateaubriand, et surtout le nom de la localité d'où fut écrite cette missive (2).*

*Me voilà aux confins de la Bretagne (3), sans inconvénients, si ce n'est pour mon vieil ami qui peut bien me servir de secrétaire. Il n'y a que moi qui change dans tout cela ; c'est un grand malheur, mais il n'y a rien à y faire ; il faut supporter la vie comme elle vient. Le temps du reste a été magnifique. Nous emportons tous nos regrets avec nous ; ils sont bien profonds, je vous assure. Je voudrais bien passer ma vie avec vous. Je saurai demain ce que je vais trouver à Paris.*

*Dites bien à Lestang que je fais ma provision de souvenirs (3) que je garderai, mais il faut que mon ami Hyde de Neuville revienne bientôt me trouver. Je ne suis plus qu'un vieil enfant gâté.*

*Aimez-moi comme je vous aime. A vous pour jamais.*

CHATEAUBRIAND.

Et M. Mandaroux-Vertamy ajoutait en post-scriptum :

*Je me disposais à donner moi-même aux aimables hôtes du château de Lestang des nouvelles du voyage, mais notre illustre voyageur a voulu que la lettre fût son œuvre directe. Nous sommes installés parfaitement à l'Hôtel de la Poste.*

*M. de Chateaubriand n'a éprouvé aucune fatigue, et tout fait espérer qu'à part nos vifs regrets d'avoir dû quitter beaucoup trop tôt l'heureuse demeure de Lestang, nous ne conserverons de ce court mais précieux pèlerinage que les plus chers, les plus tendres et les plus ravissants souvenirs.*

M. VERTAMY,

30 Octobre 1847 Chateauf.

(1) citée par Biré, *op. cit.* (n. 388), avec la date, inexacte du 3 octobre, et reproduite exactement par M<sup>me</sup> DUBRY dans « *Chateaubriand et Hyde de Neuville* » (1929, Le Divan), d'après le manuscrit autographe se trouvant depuis quelques années seulement à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises, N° 11.978).

(2) M<sup>me</sup> DUBRY, *op. cit.* l'a publiée in-extenso d'après le manuscrit qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, sous le même numéro que la lettre du 3 Novembre.

(3) C'est nous qui soulignons.

Il est curieux que ni E. Biré, ni même M<sup>me</sup> Durry qui a écrit sur *La vieillesse de Chateaubriand*, un remarquable ouvrage (1933, - Le Divan) ne se soient posé la question de savoir où s'était arrêté Chateaubriand à son retour de Sancerre. Biré dit simplement que la lettre fut écrite d'une quelconque auberge où il s'était arrêté sur la route du retour.

Mais les « confins de la Bretagne » n'étaient pourtant pas sur la route normale du retour du Berry à Paris, d'autant plus que depuis le 20 juillet 1847, la voie ferrée était ouverte jusqu'à Vierzon, ce qui permettait un retour rapide et peu fatigant.

Qu'allait donc faire Chateaubriand aux confins de la Bretagne, et où s'était-il arrêté, un ou deux jours semble-t-il au moins, car l'expression « Nous sommes installés parfaitement à l'Hôtel de la Poste » paraît impliquer plus qu'un simple arrêt pour passer la nuit entre deux malles-postes ?

Ce qui complique le problème, c'est qu'il existe malheureusement plusieurs Chateauf. Néanmoins, si l'on fait abstraction d'une bourgade de 600 habitants, située en Vendée, dans l'arrondissement des Sables d'Olonne, il n'y a que deux Chateauf situés aux confins de la Bretagne, l'un aux confins intérieurs, à 30 kilomètres de la Normandie, l'autre aux confins extérieurs à une cinquantaine de kilomètres de la Loire-Inférieure, Chateauf-sur-Sarthe.

M. Collas, Doyen Honoraire de la Faculté des Lettres de Rennes, animateur de la Société des Amis de Chateaufbrilnt, auquel nous devons de précieux renseignements obligeamment communiqués sur la question qui nous occupe, avait d'abord pensé à Chateauf-sur-Sarthe. Sur ses conseils, nous avons consulté M. Levron, Archiviste départemental du Maine-et-Loire, et professeur à l'Université Catholique d'Angers, qui a bien voulu nous indiquer qu'à son avis, il paraît au contraire peu probable qu'il s'agisse de Chateauf-sur-Sarthe : il ignore s'il existait en 1847 un Hôtel de la Poste dans cette localité (les annuaires de l'époque ne donnant pas les noms des Hôtels), et aucune tradition locale n'existe, relative au passage de Chateaufbriand dans le Maine-et-Loire : les Messageries royales ne passaient pas par Chateauf-sur-Sarthe, elles passaient par Segré ou Candé, pour aller en Bretagne et par La Flèche pour aller à Paris, et l'on ne voit pas pourquoi Chateaufbriand se serait arrêté là, au lieu d'aller coucher à Angers ou à Sablé, villes très proches.

Nous ajouterons qu'on ne voit pas du tout pourquoi le grand écrivain aurait fait un long voyage pour aller passer quelques moments à Chateauf-sur-Sarthe, dans un quelconque hôtel. Eût-il eu des amis dans la région, il fût descendu chez eux. La seule explication possible serait celle d'un arrêt pour coucher en route en revenant de Bretagne pour regagner Tours, et la voie ferrée (1) :

(1) Le chemin de fer Paris-Orléans allait jusqu'à Tours depuis le 2 avril 1846. Les communications par routes s'étaient également améliorées ; les malles-postes faisaient 15 kilomètres à l'heure environ et, en tenant compte des arrêts, on mettait 60 heures pour aller de Paris à Brest, beaucoup moins pour aller de Paris à Saint-Malo par route. Des bateaux à vapeur faisaient le service de Tours à Nantes.

Chateauf-sur-Sarthe, est à peu près, à vol d'oiseau, à mi-chemin entre Rennes et Tours. Mais ce n'était pas par là que passaient les grandes voies de communication que les voitures particulières devaient elles-mêmes suivre pour trouver des chevaux tous les quinze kilomètres environ. Et nous avons dit que la lettre semble faire état d'un petit séjour. Quelle eût été enfin la provision de souvenirs que René eût pu faire dans cette petite localité du Maine-et-Loire, à moins qu'il ne s'agisse d'une provision de souvenirs faite en Bretagne avant de s'engager sur la route du retour ?

Il est beaucoup plus simple d'admettre qu'il s'agit de Chateauf d'Ille-et-Vilaine, chef-lieu de canton situé à 14 kilomètres de Saint-Malo, à 18 kilomètres de Dinan, près de Dol-de-Bretagne et pas très loin de Combourg, c'est-à-dire au centre même des lieux où s'était écoulée l'enfance de René. Chateauf d'Ille-et-Vilaine était un important relai de poste sur la grand'route de Rennes à St-Malo. Il y existait au moins deux hôtels en 1847, appartenant à des membres de la même famille, la famille Lerquemain, dont un descendant est actuellement notaire à St-Servan-sur-Mer. L'un des hôtels, l'Hôtel de la Croix d'Or existe toujours : (les cars qui font le service de St-Malo à Dinan s'arrêtent en face). Mais de l'autre côté de la rue se trouvent, au fond d'une cour, les bâtiments de l'ancien hôtel de la Poste qui était géré en 1847 par M. Félix Lerquemain, arrière-grand-père de M. Lerquemain. Nous avons eu la chance de rencontrer récemment M<sup>me</sup> Maria Lerquemain, petite-fille de M. Félix Lerquemain, qui est née en 1863 dans l'immeuble, et a gardé, malgré ses 85 ans, une excellente mémoire. Et nous avons pu visiter les locaux, grâce à l'obligeance des propriétaires actuels, M. et M<sup>me</sup> Levitout. C'est une grande bâtisse datant probablement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle qui a évidemment subi certaines transformations, mais qui a conservé son vieil escalier de pierre au-dessus de ce qui fut sans doute l'écurie, ses vieux parquets, la cheminée monumentale de la cuisine, et l'unique cheminée du premier étage qui permet de situer, parmi les quatre chambres, celle qui fut sans doute offerte à Chateaufbriand.

De son passage à Chateauf aucun souvenir ne subsiste. Sans doute dut-il y séjourner dans le plus strict incognito, voulant savourer seul et sans être importuné par les acclamations des foules, le mélancolique plaisir de revoir, au seuil de la mort, les lieux témoins de ses aspirations de jeune homme. Il n'est pas défendu de penser qu'il choisit de s'arrêter là de préférence à Dinan ou St-Malo de peur d'être immédiatement reconnu dans l'une ou l'autre de ces villes, et soumis aux ovations qui avaient accueilli en juillet son voyage à Dieppe. Mais il n'est pas exclu qu'il se soit rendu en voiture à St-Malo passer quelques heures, seul avec ses pensées, et méditer... (de loin, car il n'eût pu faire l'ascension du Grand-Bé) en face de l'emplacement futur de son tombeau.

Il a pu aussi se rendre à Combourg (ce qui expliquerait la tra-

dition rapportée par Le Braz) (1) à Dinan, à la Sécordais en Mézières-sur-Couesnon.

Un fait est certain : Le 30 Octobre 1847, Chateaubriand était « aux confins de la Bretagne » à Châteauneuf. Et il est très probable qu'il s'agissait de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, à 28 kilomètres de St-Malo.

Ce fut le dernier voyage du grand homme avant l'ultime voyage, celui de ses restes mortels de Paris à St-Malo, dont le centième anniversaire vient d'être fêté avec la solennité que l'on sait. N'est-il pas émouvant de penser que le dernier déplacement de l'illustre voyageur qui avait parcouru quatre parties du monde aura été effectué, pour venir, âgé de près de 80 ans, revoir son pays natal.

H. CORBES.

(1) Madame de Durfort nous a écrit dans la lettre précitée qu'elle ne croit pas que Chateaubriand soit revenu à Combourg vers 1846 : « en tout cas, dans ce que j'ai ajouté-t-elle — de sa correspondance, il ne se trouve aucune allusion à 46 ».

Mais alors d'où venait la tradition, rapportée par A. Le Braz, d'au moins deux voyages de Chateaubriand à Combourg dans ses dernières années, tradition qui concorde si bien pour l'année 1846 avec la lettre d'Alfred de Vigny, et pour l'année 1847 avec la présence indiscutable de Chateaubriand « aux confins de la Bretagne » le 30 octobre 1847 ?

Le château, pillé pendant la Révolution, ne fut restauré que vers 1870. En 1847, il était délabré et très mal entretenu, mais n'était pas à l'abandon. Il y avait un régisseur ; on visitait les salles principales, la chambre de René, celle de sa sœur, dont on voyait encore l'alcove et les peintures murales de style oriental. Il y avait quelques meubles (par exemple, bancs dans le couloir d'entrée, table dans la chambre de René) ; l'extérieur (murs et toiture) était en bon état apparent ; il y avait des portes et des fenêtres, et quelques réparations avaient été faites (dambriis repeints).

Voir à ce sujet le récit de la visite d'Amédée Duquesnel en 1833 (dans le *Grand Bey*) et celui de la visite de Flaubert et Maxime du Camp en 1847 (Flaubert, *Par les champs...* - et Relation du voyage de Flaubert et Maxime du Camp en Bretagne, par M. Le Goaziou dans la *N. R. de B.* de 1947).

Amédée Duquesnel supposait en 1833 que Chateaubriand devait parfois envisager de revenir séjourner dans son vieux château, ne fût-ce qu'un mois. A. Le Braz ne parle que de séjour de quelques heures, ce qui est plus vraisemblable.



## LA VIE AGITÉE DE Louis-Auguste Mareschal

Commentateur d'Olivier Perrin

CHASSÉ de Paris par la Terreur, Olivier Perrin, peintre, né à Rostrenen en 1761, se réfugia à Quimper où il trouva d'abord un modeste emploi de dessinateur aux Ponts et Chaussées et plus tard fut nommé professeur de dessin au Collège.

L'émule de Gérard, de Gros et d'Isabey avait établi ses pénates et son atelier au rez-de-chaussée d'une vieille maison de l'ancienne place « Au beurre au Pot » et pour arrondir son budget burinait des estampes. La vie du quartier mi-citadin, mi-rustique lui offrait, chaque jour, des scènes intimes mais pittoresques qui lui donnèrent l'idée de présenter en une galerie de petits tableaux, toute une existence de paysan breton.

C'est vers 1797 qu'il se lia d'amitié avec un chef de division de la préfecture du Finistère, nommé Louis-Auguste Mareschal, homme spirituel, épicurien, lettré, mais surtout très original. « Mareschal sait parfaitement bien son latin, il passe pour entendre également bien la langue italienne. Il sait un peu de grec. Il a un très bon fonds de littérature. Il tourne avec grâce un couplet... il chante bien et joue proprement de la guitare et du violon... » (1).

Quel était donc ce Louis-Auguste Mareschal dont la vie tient en quelques lignes dans la *Biographie Bretonne* de Levot ?

Le 9 janvier 1772, les cloches de Lamballe carillonnaient le baptême de Louis-Auguste Mareschal, fils de Marie-Auguste, docteur en médecine, exerçant son art dans la vieille et pittoresque capitale du Penthièvre et de dame Catherine Ferrand, son épouse. Le père, qui ajoutait à son nom un « des Bougères » fleurant son bourgeois gentilhomme (peut-être était-ce aussi pour se distinguer d'autres Mareschal), était né à Plancoët, le 10 décembre 1739. Fils d'un ancien officier au Royal-Cravatte (Royal Croate), lequel ayant des enfants à élever, ajoutait à sa retraite les émoluments d'entrepositaire des tabacs.

(1) Lettre de Théophile-Marie Launée à son fils René-Théophile, le célèbre médecin, 10 nivose an XII, in, A. DU CHATELIER « Les Launée sous l'Ancien Régime » (Vannes 1885).

L'éducation que ce père, dénué des préjugés habituels à l'époque, donna à ses enfants, devait leur former des caractères indépendants.

Florianne, la fille, bien qu'élevée chez les Ursuline, comme il convient à une personne d'extraction bourgeoise ou de petite noblesse, trouvait le moyen de brocarder spirituellement ses régentes et le temps d'annoter l'Emile et les Confessions de Jean-Jacques Rousseau pour en tirer des règles de conduite personnelle (1).

Son frère, Auguste-Louis, exerça la médecine d'abord à Plancoët et plus tard à Saint-Malo. Esprit des plus curieux, il a, dans un manuscrit intitulé *Opuscules de Médecine*, réuni une série d'observations médicales dont les commentaires dénotent des vues très en avance sur les idées admises au XVIII<sup>e</sup> siècle (2).

Le père de notre héros avait, lui aussi, le 19 novembre 1761, reçu le « dignus intrare » de la Faculté de Reims. A Lamballe, où s'établit, sa réputation était grande et sa clientèle nombreuse. Sa renommée avait même dépassé sa province puisque le chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, M. Sûe le jeune, cite dans un ouvrage *Essai sur l'Art des Accouchements* une observation de M. Mareschal des Bougères (3).

Comme toute la famille, le docteur Marie-Auguste était possédé du démon de la littérature et si sa comédie : *Le Petit Maître en Province*, reçue par la comédie italienne, ne fut jamais jouée, il eut l'honneur de publier l'*Armorique littéraire*, le premier dictionnaire biographique breton, lequel fut édité par son beau-frère, l'imprimeur lamballais Bourrel.

Louis-Auguste, comme on le voit, avait de qui tenir son futur amour des lettres et de la chose imprimée. Son enfance dut s'écouler paisible dans la petite ville dont les maisons se rassemblent comme des poussins autour de Notre-Dame l'église citadelle. Plus tard, il dut aller poursuivre ses études au collège de Saint-Brieuc.

Au début de juillet 1789, il revint dans sa famille pour y passer les grandes vacances, mais celles-ci allaient être troublées et devaient être le point de départ des aventures et des avatars de notre héros. Les nuages s'étaient amoncélés à l'horizon politique. L'orage éclata par le coup de tonnerre de la prise de la Bastille, le 14 juillet. Cet événement fut accueilli avec enthousiasme par le docteur, fort imbu des idées nouvelles et membre influent de la loge *L'Union philanthropique de Lamballe*. Il fit inscrire son fils, bien qu'il ne fut encore âgé que de 17 ans, à la *Société des jeunes Citoyens*, composée des fils de la bonne bourgeoisie.

(1) Elle épousa en 1755 François-Hyacinthe Bienvenüe Sr de Colombel et de Bois-Hamon, dont elle eut sept enfants et décéda le 17 mars 1779. L'un d'eux, Louis-René, qui a laissé des mémoires manuscrits, était l'ancêtre de Fulgence Bienvenüe « le père du Métro » et de Madame la Maréchale Foch.

(2) Il était aussi une royale fourchette, un gai buveur ; taquinant la muse à ses heures, il commit une comédie satirique « Mesmer ou les Sots » dans laquelle il se moquait du thaumaturge à la mode et de son Baquet, et collabora à la *Muse Bretonne*. Ses dernières années furent attristées par la mort accidentelle de son fils. Atteint par la « phthisie », il eut le courage, quelques jours avant sa mort, de trouver des couplets à chanter sur l'air de *Joseph vendu par ses frères*. Voici le couplet final :

Tout est fini pour moi mon frère  
Ma moustache  
Ne va que cahin-caha  
Et quoique je rote et je crache,  
Mon affaire  
Sent de près, le libéra !

(3) Le chirurgien Sûe le jeune fut cependant beaucoup plus connu par une autre de ses œuvres : son fils Eugène, l'auteur des *Mystères de Paris*.

Cette société constitua bientôt un bureau de correspondance, comme il en existait déjà dans beaucoup d'autres villes. Ces sociétés, ébauche des clubs, devaient plus tard éliminer les éléments modérés et émettre des motions de plus en plus révolutionnaires.

Notre « jeune citoyen » Mareschal fait partie, le 21 juillet 1789, du comité chargé de fêter la prise de la Bastille. Le 23, il est l'un des signataires du serment de fidélité et d'amour au roi. Le 11 août, il est nommé sergent dans la troisième compagnie de la milice dont son père est capitaine. Il y avait, n'est-il pas vrai, de quoi faire tourner la tête d'un aussi jeune homme.

Il voudrait déjà se distinguer, mais son père ne l'entend pas de cette oreille. Il l'oblige, en attendant qu'il puisse poursuivre ses études, à devenir son assistant et c'est ainsi que Louis-Auguste fait ses premières armes dans l'art d'Hippocrate.

En 1791, enfin ! il part pour Paris et suit les cours de l'école de Médecine, tout en fréquentant en bon « jeune citoyen » les clubs et les assemblées. La Faculté de Reims lui accorde le bonnet en 1792 (1). Ses études ont été brèves, mais la patrie est en danger et la Faculté de Reims si peu exigeante ! Il est immédiatement enrôlé dans les armées de la République et le 25 vendémiaire an II (16 octobre 1793 vieux style), il est nommé aide-major de 2<sup>e</sup> classe à la 106<sup>e</sup> demi-brigade.

Les hasards de la guerre l'amènent à Quimperlé en décembre 1795. Il y épousa la fille d'un médecin de cette ville, M<sup>me</sup> Le Moyne, âgée de 17 ans, puis sollicita sa mise en disponibilité (2). Une lettre de son beau-père, écrite de Chateaulin, datée du 10 prairial an IV et jointe à sa demande, explique, en style redondant et quelque peu prud'homme-sque, cette détermination :

*Le Citoyen Le Moyne, docteur-médecin, officier en chef de l'hospice militaire de Quimperlé*

*Aux citoyens agents de la commune.*  
C'est au lit des malades que l'humanité joint son plus grand triomphe. Et qui plus que le médecin peut se trouver à portée de donner à son cœur ce précieux avantage ?

Depuis 1755 je me suis livré à l'étude de la chirurgie et de la médecine. Depuis 26 ans j'exerce ici l'une et l'autre partie ; celle des accouchements n'est pas moins précieuse à l'humanité et la vile et les campagnes par une confiance soutenue savent l'avantage d'avoir à leur portée un accoucheur qui donne indistinctement des secours.

L'Hospice de Quimperlé confié à mes soins, m'attache à une résidence qui peut devenir onéreuse à la ville et aux campagnes ; seul et déjà avancé en âge mon devoir et mon zèle me portent au centre et aux extrémités. L'Hospice civil et militaire n'en sont pas moins servis avec activité et assiduité tant comme médecin que comme chirurgien.

Ce léger tableau qui ne vous rend pas tout ce qui est à votre connaissance, vous fait voir la nécessité d'avoir un adjoint et un successeur. Le public semble déjà avoir porté sa confiance sur le citoyen Mareschal, médecin et chirurgien, officier de Santé au 106<sup>e</sup> régiment ; il est aisé, d'un coup d'œil, de connaître l'avantage de voir le beau-fils marcher à la tête du flambeau d'un père qu'on a jusqu'ici honoré d'une confiance sur laquelle je ne me permettrai pas de m'étendre.

(1) « Mareschal a été reçu docteur en médecine à Rheims en 1792 » (lettre de Laënnec père à son fils, du Châtelier, p. 95).

(2) Le 20 pluviôse an IV (9 février 1796), L.-A. Mareschal, officier de Santé au service de l'Armée des Côtes-du-Nord épousait Emilie Le Moyne, fille de François-Marie-Anne et de feue Elisabeth-Badegonde Desnos, née à Quimperlé en 1779.

*Ce considéré, la nécessité d'un secours présent et à venir, la satisfaction et la facilité de concourir avec un confrère qui, uni par le sang offre plus de confiance dans les conseils, plus de désir de mériter vis-à-vis de ses concitoyens, vous porteront je me plais à l'espérer à demander le citoyen Mareschal, mon gendre, pour mon second tant pour l'hospice militaire que pour le civil. J'attends votre réponse avec autant de confiance que de justice.*

Salut et Fraternité

Le MOYNE,

docteur-médecin, officier de Santé en chef du district.

La requête de l'amphigourique D' Le Moyne fut-elle acceptée ? (1). En tous cas, les beaux yeux d'Emilie qui « à seize ans était la femme la plus sage, la plus douce, la plus raisonnable... des femmes » durent le consoler de la sottise qu'il avait faite en quittant l'armée. Il faut penser que la médecine, dans cette région du Finistère, nourrissait mal son homme. En raison des charges de famille, les mille francs que lui rapportait sa profession, le firent solliciter une place à l'administration centrale du Finistère, une place de commis à 1.500 francs par an. Il l'obtint dans le moment que sa femme, la douce Emilie, quittait un monde où elle n'avait fait que passer, lui laissant un fils, né le 27 thermidor an V (2).

C'est à la préfecture de Quimper où il exerça les fonctions de sous-préfet, qu'il se lia avec Olivier Perrin et aussi avec le père du célèbre médecin Laënnec qui devait être son ami le plus fidèle.

Que se passa-t-il alors à Quimper. Le considéra-t-on comme trop Jacobin ? C'est à Pont-l'Abbé que nous le retrouvons en 1804, cumulant curieusement les fonctions de médecin et de percepteur. Son père ayant, lui aussi, perdu toute sa famille de Lamballe, était venu vivre avec lui. Il est clair qu'une existence aussi calme, aussi paisible, dut vite peser sur les épaules de Louis-Auguste. Le 7 novembre 1807, il se remariait à Pont-l'Abbé avec une jeune fille de 19 ans : Marie-Guillemette-Adélaïde Gesnouin. Elle était fille d'un pharmacien en chef de la Marine, professeur de chimie à Brest, qui avait été membre des Cinq-Cents et devait, plus tard, être fait sénateur par Napoléon.

Sa belle-mère, M<sup>me</sup> Gesnouin, qui tenait, à Pont-l'Abbé, un commerce de grains dut vite s'entendre très mal avec son gendre (3). Aussi décida-t-il de monter vers Paris y tenter la chance. Une lithographie de Lamburnie, d'après un portrait de Lorin, nous le restitue tel que les contemporains purent le voir. Portant beau, les cheveux sans poudre et frisés,

(1) Le commissaire des guerres Féburier, le 19 floréal an IV, donne un avis favorable (Archives du Ministère de la guerre).

(2) L'état civil de Quimperlé enregistre le 27 thermidor an V (20 juillet 1797), la naissance d'Auguste-Louis Mareschal, le 23 prairial an VI, le décès de Emilie-Jeanne-Louise Le Moyne.

(3) En 1809, le Préfet de Miollis établit une « Statistique » du Finistère avec les notes sur les personnalités de chaque commune. Pour Pont-l'Abbé, dans les sept personnalités, se trouvent Mareschal et sa belle-mère :

« Mareschal, anciennement employé dans l'administration de la préfecture, présentement Docteur-Médecin percepteur et conseiller municipal, 3.000 francs de revenu... Homme d'un beau physique ayant de l'esprit, s'étant adonné par préférence à la partie la plus futile de la littérature, celle des chansons et des pièces fugitives dans lesquelles il réussit quelquefois, surtout pour ce qui concerne l'épigramme. Il s'occupe en ce moment de l'impression d'un ouvrage qui n'est pas sans mérite, dont le S<sup>r</sup> Perrin a gravé les tableaux. Le public en a déjà reçu plusieurs livraisons. Le S<sup>r</sup> Mareschal est extrêmement gai, souvent trop adonné à ses plaisirs. Il est aimable et possède d'heureuses qualités. »

les yeux malicieux derrière des lunettes à monture d'écaïlle. Un nez sensuel, la bouche souriante et moqueuse, le menton engoncé dans une énorme cravate de linon à multiples révolutions, vêtu d'un habit très court « fumée de Londres » à col très haut d'où la tête émerge comme un bouquet de fleurs dans un cornet de papier, tel nous apparaît-il.

A Paris, il a retrouvé Olivier Perrin, ensemble ils publient *La Galerie des Mœurs, usages et costumes des Bretons de l'Armorique* (1). Notre médecin commente d'une plume alerte les images de son collaborateur.

En 1809, nommé président de la Société épicurienne du Finistère, il collabore à la *Muse Bretonne*. Mais la roue de la fortune tourne. L'empire s'écroule, les Bourbons sont rentrés « dans les fourgons de l'étranger ». Les pavés de la capitale deviennent brûlants pour l'ancien Jacobin. Il revient se « cloîtrer » à Pont-l'Abbé en 1815.

Mais la tranquillité est-elle possible à un pareil agité ? Il conspire contre la monarchie et échafaude des projets plus insensés les uns que les autres avec des officiers en demi-solde. Le maire de Pont-l'Abbé, un certain X..., rentré d'émigration en même temps que Louis XVIII, et d'une noblesse plus que douteuse, éprouve le besoin de jouer les tyrans.

Notre Jacobin se hérissé, bec et griffes dehors. Il le baptise « Thomas », le larde d'épigrammes qu'on se repasse sous le manteau. Dans des vers qu'il veut vengeurs, il prétend que Thomas est un faux noble, un vaniteux, un « indicateur ». Que pendant l'émigration en Angleterre il a tenu un bouge à matelot, cela se voit à cette noblesse qui sent l'office (2).

*Ton corps a ses endroits honteux  
Sorte de tache  
Qu'il faut qu'on cache  
A tous les yeux  
Ainsi du grand corps de noblesse  
Thomas placé près du rectum  
Par sa naturelle bassesse  
De noblesse est le pudendum !*

*Si Thomas, ce maître dudais,  
Veut que l'on croie à sa noblesse  
Il faut qu'en sa poche, sans cesse,  
Il ait ses parchemins tout prêts.  
Sans ce prudent soin, je l'assure,  
Qu'à son air, son ton, son allure,  
On le prendra pour un laquais.*

Mais l'intéressé, à qui les épigrammes sont parvenus, porte plainte et Mareschal est forcé de quitter Pont-l'Abbé ; il gagne une propriété, les Peupliers, en Moëlan, près Quimperlé... Pour peu de temps, du reste, car les tracasseries de la police et la rancune agissante de « Thomas » l'obligent à quitter le département du Finistère. Sur sa demande, on lui

(1) Voir la N. R. B. de juillet-août 1948, pp. 306 et suivantes.

(2) *Le Fagot d'épines ou l'oreiller de Thomas* (manuscrit). Archives des Côtes-du-Nord.

assigna comme résidence Saint-Brieuc où il trouva le gîte et des subsides dans la famille de sa tante Florianne. Il n'y resta pas longtemps et remonta vers Paris. Là il végète et subsiste de modestes besognes littéraires pour de petits journaux plus modestes encore. Il collabore à la *Boussole* (journal politique), entre 1823 et 1829 et au *Spectateur Militaire*. Sa détresse est affreuse, témoins ces quatre vers qu'il a écrit à l'époque :

*Ah ! vous me demandez en vain  
Comment je vis, est-ce pour rire ?  
C'est comment je meurs qu'il faut dire  
Et je vous répondrai : « de faim ! »*

Toujours suspect et besogneux, il bat le pavé de Paris. Arrive 1830 et la Monarchie de juillet. Mareschal, grâce à des protections, se fait réintégrer dans l'Administration<sup>1)</sup> et est nommé chef de division à la Préfecture de la Vienne. Il y restera jusqu'en 1836.

Ce Breton dépaycé, assagi par l'âge, n'a plus qu'un désir, revenir à sa chère Bretagne. Le département des Côtes-du-Nord va créer des Archives ; il l'apprend et sollicite l'emploi d'archiviste ; il fait agir ses amis de Saint-Brieuc. Il est enfin nommé le 1<sup>er</sup> novembre 1836. Il se hâte de remercier le préfet, le baron Thioullien, mais dans la lettre qu'il lui adresse, on sent une certaine amertume exprimée péle-mêle avec ses sentiments reconnaissants. Il ne touchera ses appointements qu'à partir de décembre...

*Vous m'avez autorisé à considérer mon installation comme ayant eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre, époque à laquelle j'étais arrivé à Saint-Brieuc et entièrement à votre disposition. Ce n'est pas toutefois sans quelques embarras que j'ose soumettre cette observation. Elle m'est arrachée par l'extrême modicité de mon budget, réduite encore par les conséquences mineures du déplacement que je viens d'effectuer.*

Louis-Auguste est toujours aussi démuné et le restera jusqu'à sa mort.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1840, des amis allèrent lui rendre visite sur les deux heures après diner. Ils furent reçus dans un immense salon glacial assez peu meublé. La cheminée était sans feu. Louis-Auguste, vêtu d'un habit à la française et sa femme se faisaient vis-à-vis des deux côtés de l'âtre, une couverture sur les genoux. Louis-Auguste leur vanta les mérites de l'éducation spartiate, mais il ne les trompait point, car tout le monde savait à Saint-Brieuc que, moins heureux que Cadet-Rousselle, il ne possédait que cet unique habit. Ses moyens ne lui permettaient point d'acheter du bois. C'eût été contraire à sa dignité que de l'avouer.

C'est à partir de cette époque qu'il commencera à collationner ses nombreux écrits en vue d'une éventuelle édition : des contes (1), une traduction très libre de l'Eneïde qui n'est pas inférieure à celle de Scarron. Les contes en vers, troussés d'une plume alerte, s'apparentent à ceux de Piron, Gresset, Collé, l'abbé de Grécourt. Il avoue lui-même dans la préface « qu'ils ne sont pas pour les bégueules », c'est dire qu'ils sont licencieux.

Louis-Auguste Mareschal, toujours aussi impécunieux mourut le

(1) *Contes en vers : L'oreiller d'épines* (épigrammes) ; *L'Eneïde pour rire ou Fagots et Fagots*. 3 volumes in-octavo (Arch. C.-du-N.).

17 février 1848, n'ayant pu publier ses œuvres, trois gros volumes manuscrits qui, comme la belle au Bois Dormant, sommeillent depuis cent ans sur les rayons tranquilles des Archives des Côtes-du-Nord.

Le centenaire de la mort du commentateur d'Olivier Perrin méritait-il, ne fut-ce que pour quelques instants, d'être commémoré ? Nous laissons à d'autres que nous le soin de trancher cette question.

D<sup>r</sup> F. LEJEUNE.



Cet article était composé quand j'ai eu communication de *Matériaux pour la Bibliographie de l'Histoire de la Révolution dans le département du Finistère*, par Daniel BERNARD (Quimper, 1945).

J'y ai relevé trois chansons « patriotiques » de Mareschal qui furent imprimées à Quimper chez Barazer.

— *Couplets chantés à la fête de l'agriculture, célébrée à Quimper, le 10 Messidor an VI* [28 juin 1798]. Air : *Quand l'amour naquit à Cythère*. — (7 couplets de 8 vers).

— *Couplets chantés à Quimper, à la fête des 9 et 10 Thermidor an VI* [27 et 28 juillet 1798]. Air : *L'heure avancée où je vais mourir*. — (8 couplets de 8 vers).

— *Ronde patriotique chantée à Quimper, le 23 Thermidor an VI* [10 août 1798].

On voit que la production poétique de notre homme fut bien féconde de juin à août 1798.

#### BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Archives des Côtes-du-Nord (Dossier Mareschal). — Archives du Ministère de la guerre. — A. Le Mareschal, *Opuscules de Médecine*, Plancoët 1780 (Manuscrit). — *Œuvres Manuscrites*, de L.-A. Mareschal, 3 volumes. Archives des Côtes-du-Nord. — *Mémoires de Louis-René Bienvenue* (Manuscrit). — *Papiers de Miollis* (Manuscrit). — *Galerie des Mœurs et usages des Bretons de l'Armorique* (éditions de 1808 et 1835). — *Habasque*, Notions historiques et géographiques, Tome III (1835). — *Annuaire des Côtes-du-Nord 1836*. — A. du Châtelier : *Les Laënnec sous l'ancien régime* (1885). — D. R. Cornilleau. Un médecin breton d'Autrefois : L. Mareschal (*Chronique médicale*, juin 1934). *L'Armorique Littéraire* (1795). — *Levot* : *Biographie Bretonne*. D. F. Lejeune. Une famille de médecins bretons : *Les Mareschal* (*Chronique médicale*, novembre 1935). — *De Villartays*, Origines bretonnes de M<sup>me</sup> la Maréchale Foch. — D<sup>r</sup> *Henry Blanc*, *L'Hygiène infantile en Basse-Bretagne* (thèse de Paris 1937).



## A quelle époque convient-il de dater l'église actuelle de Notre-Dame de Folgoët ?

UNE élégante plaquette, due à la plume avertie d'Alexandre Masseron et remarquablement illustrée par Jos Le Doaré vient de paraître.

Intitulée « *Petit guide du pèlerin et du touriste à Notre-Dame du Folgoët* », elle est avant tout destinée aux foules qui ne cessent d'accourir à la collégiale afin d'y solliciter, après Salaun ar Foll, l'intercession de « Madame Marie », patronne de céans ; aussi débute-t-elle par un bref récit du pèlerinage et un rappel de la légende du pauvre « innocent ».

Mais, elle poursuit également un autre but : instruire pèlerins et touristes de l'histoire du monument et ordonner leur visite en attirant leur attention sur les détails si nombreux dignes d'intérêt.

L'on sait quelle difficulté présente la rédaction d'un tel guide s'adressant à des milieux très divers dont quelques-uns n'ont que des notions très sommaires, voire inexistantes d'archéologie, tandis que d'autres « ne croient ni à Dieu ni à diable ».

Monsieur Masseron, pour qui les monuments léonards n'ont pas plus de secrets que l'hagiographie, a pleinement résolu ce difficile problème, et nul doute que ce guide de Notre-Dame du Folgoët ne connaisse le succès qu'il mérite.

Outre les pèlerins et touristes, tous ceux qui s'intéressent à l'art breton y trouveront en effet, à glaner, et des documents de premier ordre dans les photographies prises par Jos Le Doaré avec un talent consommé.

Monsieur Masseron ayant rappelé les controverses sur la date de la construction de l'édifice que nous admirons aujourd'hui, nous croyons intéressant d'exposer aux lecteurs de la *Nouvelle Revue de Bretagne* les éléments permettant d'apporter une solution à ce petit problème.

Notre-Dame du Folgoët a eu, ainsi que l'on sait, une influence importante sur l'art breton. C'est, en effet, sur son chantier que fut employé pour la première fois le *kersanton* ; et c'est là que se sont formés les sculpteurs qui eisèlèrent dans la suite ces remarquables

monuments de la vallée de l'Elorn, qui eux-mêmes, transmirent maints de leurs ornements à l'architecture cornouaillaise.

Il n'est donc pas sans intérêt de préciser la date, très controversée, de la construction de l'édifice actuel.

A la suite de Miorcec de Kerdanet, qui eut entre les mains de nombreux titres du Folgoët, l'on répète, en effet, que sa première pierre aurait été posée en janvier 1365 et la chapelle bénite en 1419, dates qui semblent contredites par l'examen architectonique indiquant nettement le milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

Aussi Monsieur Waquet, rappelant l'inscription bien connue de la façade : *Joannes illustrissimus dux britonnum fundavit praesens collegium anno Domini MCCCXXIII*, a-t-il très justement fait remarquer qu'il n'était nullement certain qu'elle commémore, comme généralement admis, l'érection de la chapelle en collégiale, et qu'elle pouvait parfaitement se rapporter à la fondation même de l'édifice.

Il est certes bien exact que, dans son testament du 21 août 1363, Hervé de Léon ne fait aucune mention de ce sanctuaire, alors qu'il ordonne des legs importants aux diverses églises et chapelles de sa vicomté dédiées à Notre-Dame : La Martyre, Penceran, Trémaouézan, Plouédern, Locmaria-Lann, etc. ; que, d'autre part, dans une donation au Folgoët du 21 mars 1420, Alain de Rohan qualifie la chapelle *une œuvre faite de nouvel* ; et qu'enfin, le 10 juillet 1422, lors de la fondation de la collégiale, le duc indique que la chapelle est *notable... construite et édifiée en l'honneur de Dieu et de la benoite Vierge Marie*, sans faire la moindre allusion à des travaux en cours.

Ces actes confirment donc pleinement la construction d'un édifice entre 1365 et 1419, ainsi que l'a indiqué Kerdanet, et montrent qu'en 1422 il était achevé.

Mais, à la suite de cette dernière fondation, que le duc dota de 80 livres de rentes, et de la création du doyenné, le 28 Avril 1426, pour laquelle il ajouta 70 livres de rentes, des travaux très importants furent entrepris, ainsi qu'il ressort d'un mandement ducal du 7 Décembre 1432, probablement même la reconstruction totale de l'édifice.

Dans ce dernier acte, par lequel il confirme les franchises et exemptions de tous les subsides et impôts sur les vins vendus au Folgoët par les doyen et chapelains, Jean V ajoute en effet : *attendu que le profit, s'aucun y a, va et redonde au profit de l'œuvre*, précisant ainsi son but d'aider au financement des travaux en cours.

Cet acte rappelle, d'autre part, *le commencement de l'œuvre et exécution de la chapelle*, mentionne au présent les ouvriers qui y travaillent, et constate que ce n'est que depuis deux ans que les fermiers de l'impôt viennent troubler le doyen et les chapelains, ce qui fixe le début de ces travaux entre 1422 et 1430. L'inscription de la façade permet d'en préciser la date, 1423, cette dernière étant autrement inexplicable, le duc ayant eu soin de rappeler dans tous

ses actes postérieurs, et notamment dans ceux fixant l'assiette des rentes, que la fondation du collège remontait au 10 juillet 1422, sans que jamais apparaisse un autre millésime.

Un acte publié par Kerdanet et mentionnant qu'Yves de Kergoulouarn y travaillait en 1445 en qualité de maçon prouve que les travaux n'étaient pas terminés à cette époque. Il note à ce sujet, de façon assez curieuse, qu'Yves était un gentilhomme car *bien est vrai que le dit Yves s'est entremis d'œuvrer la pierre, ains qu'il soit de ligne noble, a toujours été exempt et son père avant lui et sert à la guerre quand le cas y écheit.*

Il ne semble pas, d'autre part, d'après les proportions de la tour nord, qu'originellement son couronnement ait été prévu semblable à celui de Quimper. La galerie ajourée a été certainement ajoutée après l'achèvement des tours de Saint-Corentin, car l'on n'y retrouve plus les quatrefeuilles de la façade quimpéroise mais des mouchettes légèrement plus tardives. D'ailleurs, la tour de Saint-Jean-du-Doigt, si nettement inspirée de celle du Folgoët, ne porte pas cette galerie ; or cette église fut commencée en 1440.

C'est donc peu après cette dernière date, et probablement au moment de l'achèvement des tours de Quimper (vers 1442), que l'on prit la décision de couronner d'une galerie ajourée la tour nord du Folgoët, alors qu'elle devait être à peu près achevée, car l'on eut certainement, sans cela, modifié ses proportions.

Les belles roses du chevet et de la chapelle de Carman, encore toutes rayonnantes, mais où apparaissent cependant quelques mouchettes flamboyantes, sont manifestement contemporaines de celles du transept de Saint-Pol-de-Léon et des Jacobins de Morlaix, construites précisément dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, et confirment, elles aussi, que l'édifice actuel de Notre-Dame du Folgoët doit être daté de 1423 à 1460 environ.

René COUFFON.

## Anciennes impressions bretonnes de la Bibliothèque du château de Lesquiffiou

**L**a Bibliothèque du château de Lesquiffiou (en Pleyber-Christ près de Morlaix) (1) possède une petite collection d'ouvrages imprimés en Bretagne, dont le marquis et la marquise de Lescoët ont bien voulu m'autoriser à dresser le catalogue. Diverses raisons m'engagent à publier cet inventaire ; il révélera aux bibliographes l'existence d'un précieux petit ouvrage demeuré jusqu'ici ignoré, les Statuts Synodaux du diocèse de Tréguier publiés en 1626, et d'une édition inconnue de Quimper (n° 36) ; il énumère certains autres livres presque inconnus ou très peu communs ; enfin, en montrant combien une simple bibliothèque privée peut recéler de choses intéressantes, soit en elles-mêmes, soit par le fait de leur groupement, il incitera peut-être quelques-uns de nos lecteurs à explorer les rayons les plus délaissés, les plus poudreux de leurs « libraires », où dorment, qui sait ? des trésors perdus comme cette Vie de Saint Guénolé, comme ces Amourette du Vieillard, inestimables textes bretons imprimés que le P. Grégoire de Rostrenen et dom Lepelletier ont vus et étudiés au xviii<sup>e</sup> siècle, et que nul n'a retrouvés depuis. . .

Me plaçant ici surtout au point de vue impressions, j'ai classé les ouvrages de Lesquiffiou en conséquence : d'abord par départements actuels, et, dans chacun d'eux, par lieux d'origine, dans l'ordre alphabétique ; ensuite par noms d'imprimeurs, et, autant que possible, dans l'ordre chronologique de leurs publications. Quelques notes sur nos anciens imprimeurs bretons, extraites principalement de la Gallia Typographica, ce magnifique monument d'érudition et de patient labeur que la mort de M. Lepreux a laissé malheureusement inachevé, ne constitueront pas un hors-d'œuvre, car elles feront mieux comprendre l'intérêt qui s'attache aux livres sortis de leurs presses (2).

(1) Déjà Le Guennec avait parlé de quelques autres archives de Lesquiffiou dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère de 1917 (tome XLIV page 51) et dans les Mémoires de l'Association Bretonne de 1924 (page 63).

(2) Depuis que Louis Le Guennec a écrit les Notices qui suivent sur un certain nombre d'imprimeurs bretons, a paru l'important Catalogue bibliographique de la Chanson populaire bretonne sur feuilles volantes, de Joseph OLLIVIER. On trouve dans cet ouvrage des renseignements précis et abondants sur la plupart des imprimeurs de Basse-Bretagne, sauf le Morbihan.

Nous nous sommes servi de cette documentation pour compléter le travail de Le Guennec, qui s'était arrêté à l'article de François Guiller.

Daniel BERNARD.

I. — COTES-DU-NORD

DINAN. — a) J. B. Huart.

1. — *Cantiques spirituels à l'usage des Missions, Retraites et Catechismes sur des airs dévots, agréables, facis et nouveaux.*  
A Dinan chez Jean B. Huart, imprimeur et libraire Rue des Merciers 1716.  
In-18 ; 80 pages.

Jean-Baptiste Huart, né à Dinan en 1686, y ouvrit en 1712 une officine d'imprimerie. « On ne connaît d'ailleurs jusqu'à présent, écrivait M. Lepreux en 1914, aucune production typographique de J.-B. Huart, même entre 1712 et 1726, années durant laquelle cet imprimeur décéda » (1). L'existence à Lesquiffou de ce petit recueil de cantiques mérite donc d'être signalée.

SAINT-BRIEUC. — a) J. B. Doublet

2. — *Exercice Journalier et Pratiques de Piété Recueillis des meilleurs livres spirituels à l'usage des Pensionnaires des Religieuses Ursulines qui peuvent aussi être très utiles à toutes les personnes qui veulent mener une vie chrétienne.*  
A Saint Briec chez J. B. Doublet, Imprimeur-lib. de Monseigneur Ill. et Rév. Evêque et Seigneur de St Briec, M. DCCXXXIII.  
In-18, 168 pages.

Jean-Baptiste-Julien Doublet, né à Saint-Brieuc en 1700, mort dans la même ville en 1751, est le dernier de la grande dynastie des Doublet, issue de Guillaume Doublet, le prototypographe briochin (1620). N'ayant laissé ni veuve ni enfants, sa place d'imprimeur fut attribuée à J.-L. Mahé (2).

b) J. L. Mahé

3. — *Catechis brezonec evit escopty Treguer Dré ordrenans an Otro Illustrissim à Reve rendissim Escop à comt dimes à Dreguer Voar an imprimet en Landreguer.*  
En San-Briec A Imprimeri Jan-Louis Mahé, imprimer librer - MDCCLII.  
In-18, 82 pages.

Jan-Louis Mahé, né à Saint-Brieuc en 1717, travaillait en 1751 comme compagnon chez J.-B. Doublet, quand celui-ci mourut sans héritiers directs. Son ouvrier se porta candidat à sa place et obtint la même année. Il est mort en 1781, après avoir cédé en 1776 sa part de l'établissement à son associé Louis Prud'homme (3). M. Lepreux ne fait aucune allusion à l'association de Mahé-Vatar, révélée par la souscription du livret ci-dessous, et semble ne point l'avoir connue, car il n'en parle pas davantage en ses notices consacrées à cette famille Vatar, célébrée dans les fastes de l'imprimerie bretonne (4).

(1) *Gallia Typographica*, t. V, p. 151.  
(2) *Gallia Typ.*, V, pp. 149-150.  
(3) *Gallia Typ.*, V, pp. 154-155.  
(4) *Ibid.*, V, pp. 121-127.

4. — *Liste de Nosseigneurs les Etats de Bretagne tenant à Saint-Brieuc = 13 décembre 1768.*  
A Saint Briec - Mahé et Vatar.

c) L. J. Prud'homme

5. — *Proprium Briocense Illustrissimi et Reverendissimi in Christo Patris DD. Hugonis Francisci de Regnault-Bellescize... Briocensis Episcopi et Domini.*  
[armoiries de l'évêque]  
Brioci Apud L. J. Prud'homme Regis et Domini Briocensis Episcopi Typographum. — MDCCLXXXIII.  
In-18, diverses paginations.

6. — *Supplementum Breviarii ad usum ecclesie San-Briocensis.*  
sans lieu ni date ni nom d'imprimeur. Ex-libris imprimé de : Soubens, officiel.  
In-8, paginations diverses ; calendrier ; pars hyemalis, 18 pages ; pars verna 23 p. ; pars estiva 24 p. ; pars autumnalis 24 p. ; plus 3 pages d'oraisons et hymnes.

7. — *Catéchisme imprimé par ordre de M. Augustin-René Louis Le Mintier, Evêque de Tréguier à l'usage de son Diocèse.*  
Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre d'explications et de traits historiques.  
L'an de grâce MDCCC  
In-18, 372 pages, sans lieu d'impression ni nom d'imprimeur.

8. — *Extret deus ar Catechis en usach en Impalaërdet a Franc... En Sant-Briec en ty Prud'homme. Imprimer na librer an Autre an Escop 1813.*  
In-18, 91 pages.

9. — *Ordo divini officii Recitandi Missæque celebrandæ juxta ritum Breviarii ac Missalis Romani et Proprii Briocensis Pro anno Domini MDCCCXIX Pascha occurrente II Aprilis.*  
[Vignette de la Vierge-Mère]  
Brioci apud Prud'homme, Typographum capitule Briocensis.  
In-18, 51 pages, suivies d'une partie non paginée de : Règlements de Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc.

Louis-Jean Prud'homme, né à Saint-Brieuc en 1745, de René Prud'homme, libraire, et d'Yvonne Doublet, succéda en 1778 à J.-L. Mahé en qualité de seul imprimeur de cette ville. « recouvrant ainsi la place qu'avaient occupée ses ancêtres maternels... Il mourut en 1831, laissant de son mariage avec Louise Le Gal une nombreuse descendance dont les représentants tiennent encore aujourd'hui avec honneur et habileté le principal établissement typographique de Saint-Brieuc » (1). J'ai cru devoir lui attribuer, malgré l'absence d'indications précises, l'impression des ouvrages n° 6 et 7.

(1) *Gallia Typ.*, V, pp. 156-157.

TRÉGUIER. — a) P. Le Vieil

10. — Ordo | divini officii | Recitandi | Juxta Breviarium Rom et  
Proprium Trecor | De Mandato Illustrissimi et RR. in Christo |  
Patrii Caroli Guydonis Le Borgne de | Kermorvan Episcopi et  
Comitis Trecor | Pro anno Dmi MDCCLIV | Pascha occurrente  
14 Aprilis.

[Armoiries de l'évêque]

Trecoris | Ex Typographia Petri le Vieil Illustrissimi Epis  
copis, Cleri et Collegii Typographi (sic) et Bibliopola.  
In-18, non paginé.

Pierre Laporte, dit Le Vieil, venait d'Hennobont, où il avait épousé la veuve de son défunt maître Charles Le Cornu. Il ouvrit en 1723 une imprimerie à Tréguier et y végéta pauvrement jusqu'à sa mort, survenue en 1762, « n'ayant jamais fait rouler qu'une seule presse, dont les productions sont excessivement rares », dit M. Lepreux, qui ajoute en note n'avoir jamais vu citer que deux impressions de lui, les *Constitutions des Filles de Saint Paul* (1727), et un *Directoire pour les Sœurs de la Congrégation de la Croix* (1732) (1). L'Ordo trégorrois de 1754 est donc une trouvaille d'un certain prix.

b) Le Flem

11. — Canticon Spirituel | evit ar Missionnou | Ar Retrejou, etc...  
Treguer - E ty Ar Flem, imprimer a librer | 1866.  
In-18, 128 pages.

Bien que ce recueil de cantiques ne date que de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, je n'ai pas voulu lui refuser une place dans le présent catalogue, car il n'est pas très facile à rencontrer, et la production des presses de Tréguier, doyennes pourtant de toute la typographie basse-bretonne, n'a jamais été des plus abondantes.

Auguste Le Flem ouvrit une imprimerie et une librairie à Tréguier en 1858. Il a imprimé beaucoup d'ouvrages de piété et de nombreux gwerz et cantiques sur feuilles volantes. Le recueil cité plus haut est une réédition ; la première édition est de 1862 ; d'autres parurent en 1865, 1868 et 1870.

Auguste Le Flem mourut en 1878 ; sa veuve le remplaça jusque vers 1882. Son fils Edmond lui succéda, puis la sœur de ce dernier qui vendit l'établissement à Ourgant.

## II. — FINISTÈRE

BREST. — a) R. Malassis

12. — Cantiques | spirituels | à l'usage | des Missions des RR. PP.  
Jésuites...

[Monogramme du Christ]

Brest | chez Romain Malassis | Imp. et libraire du Roy.  
In-18, 133 pages, non daté.

(1) *Gallia Typ.* V, pp. 153-154.

13. — Indulgences | et Prières | avec | quelques instructions | pour les  
confrères et sœurs associés sous l'invocation | du Sacré-Cœur  
de Jésus | établie a Brest dans la chapelle des | Filles du S. Cœur  
de Jésus | de l'Union Chrétienne.

[vignette : Sacré-Cœur entouré de la couronne d'épines  
et de têtes d'anges]

A Brest | chez Romain Malassis | Imprimeur du Roi et de la  
Marine | MDCCLII.  
In-18, 100 pages.

Il y a eu cinq imprimeurs brestoises du nom de Romain Malassis. Le premier, né à Rouen, établi à Quimper en 1675, puis à Brest en 1686, y mourut en 1705. Je lui attribue la publication des *Cantiques Spirituels* (N° 12), car ce livret figure, sous le titre de *Cantiques de la Mission*, dans l'inventaire des livres imprimés en feuilles faisant partie de sa succession (1). Son fils Romain fut imprimeur des armées navales, dirigea l'officine paternelle à partir de 1711 et disparut en 1725, laissant pour fils Romain-Nicolas Malassis, qui lui succéda en 1735, l'imprimerie ayant été jusque-là gérée par sa mère. Il a publié, avec les *Indulgences et prières*, etc... (N° 13), quelques ouvrages énumérés par M. Delourmel (2) et dont certains ont une réelle valeur typographique. Procureur-syndic de Brest en 1756, il fut, l'année suivante, l'une des premières victimes de l'épouvantable épidémie de typhus qui suivit le retour à Brest de l'escadre de l'amiral du Bois de la Motte. Son fils et son petit-fils imprimèrent aussi jusqu'à la mort de ce dernier, en 1812. Son établissement fut alors acquis par J.-B. Le Fournier (3).

MORLAIX. — a) G. Allienne

14. — Règlements | et ordonnances | pour le Clergé du diocèse de  
Tréguier y publiez | et recueus au Synode de la Pen | tecoste le  
quatriemes juin | mil six cents vingt-six.

De l'autorité de Révérendissime Père en | Dieu Monseigneur  
Messire Guy | Champion, par la grâce de | Dieu et du St-Siège  
Apostolique | Evêque de Tréguier, Abbé de Saint Estienne de  
Fontenay lez Caen, Conseiller du Roy en ses Conseils.  
[Monogramme du Christ]

A Morlaix | de l'Imprimerie de George Allienne | Imprimeur  
\*et libraire | MDCXXVI

Par commandement dudit Seigneur Evêque.

Au verso de la feuille de titre, armoiries de l'évêque.  
In-8°, 160<sup>m</sup>/<sub>m</sub> - 110<sup>m</sup>/<sub>m</sub>, 120 pages, plus 3 ff. non chiffrés au  
commencement, contenant l'ordonnance de Guy Champion,  
donnée à Tréguier le 4 mai 1626 pour la publication des dits  
statuts.

George Allienne, originaire de Rouen, vint s'établir à Morlaix en 1618 et fut le prototypographe de cette ville, où il publia en 1626 une traduction bretonne (œuvre de Tanguy Guéguen, chanoine et organiste de N.-D. du Mar) du *Miroir de Confession* composé par le Jésuite Emerio de Bonis. Plusieurs autres ouvrages français ou bretons, tous fort rares et très recherchés aujourd'hui, naquirent jusqu'en 1632 de ses presses morlaisiennes, mais dans leur liste ne figurent pas les *Règlements et Ordonnances* ci-dessus (N° 14), et au

(1) Arch. du Finist. B. 1603 ; document cité dans l'*Imprimerie à Brest*, de M. Delourmel, (Bulletin de la Société Académ. de Brest, XXVIII (1903), pp. 34-74.

(2) *Ibid.* p. 35.

(3) *Gallia Typ.* V, pp. 184-189 et Delourmel, *op. cit.*

fait de Statuts synodaux imprimés du diocèse de Tréguier, on ne connaissait que ceux de Mgr de Baglion de Saillant (1686). D'autres Statuts antérieurs de plus d'un demi-siècle offrent par conséquent un double intérêt bibliographique et documentaire. George Allienne a dû mourir vers 1650 à Quimper, où il s'était retiré, après y avoir créé vers 1620 une succursale de son officine de Morlaix.

b) P. de Ploësquellec

- 15. — Proprium | Sanctorum Diocesis | Leonensis Prima usui accommodatum | Ex Mandato Reverendissimi in Christo Patris D. Henrici de Laval de Boisdauphin | Episcopi Leonensis primo Editum | Nunc vero Illustrissimi D. D. Joannis | Ludovici de la Bourdonnaye, ejus | dem diocesis Episcopi Autoritate recognitum.  
Montis-Relaxi | Ex typographia D. P. de Ploësquellec | propé Pontem de Bourret, sub | signo Crucis Aurea. MDCCCV.  
Petit in-8° de 261 pp. + 7 pp. de titre, de calendrier et 3 pp. de répons à la fin.

- 16. — Cantiques | spirituels | sur tous les | exercices du chrétien | par les RR. PP. Capucins.  
[Vignette du Christ en croix]  
A Morlaix | chez le Sieur de Ploësquellec, imprimeur et lib. proche le Pont de Bourret | à la Croix d'Or.  
In-18 de 32 pages (incomplet).

- 17. — Catéchisme | du diocèse | de Tréguier  
[Armoiries de Mgr Jégou de Kervilio]  
A Morlaix | chez le S<sup>r</sup> de Ploësquellec | imprimeur et libraire près le | Pont de Notre Dame | 1720. | Avec Permission.  
In-18 comprenant un catéchisme français de 131 pages, à la fin duquel est un « Catalogue des livres qui se vendent tant en gros qu'en détail chez le S<sup>r</sup> de Ploësquellec, imprimeur et libraire à Morlaix, proche le Pont de Notre Dame, outre les livres d'Eglise, d'Histoire, Heureries et autres ouvrages ». Ce catalogue est incomplet et le début du catéchisme breton, qui contenait 118 pages, manque également (titre et pages 1 et 2).

Paul de Ploësquellec, écuyer, était fils (né à Morlaix, St-Melaine, le 13 août 1664) de Jean de Ploësquellec, écuyer, maître-imprimeur et libraire, et de Marie Thullier ou Tuillier. Il remplaça, en 1695, son frère aîné Marc, mort cette année, dans la direction de l'établissement paternel, sis à l'entrée de la place du Pavé, à l'angle de la porte de Bourret, paroisse de Saint-Mathieu, à l'enseigne de la Croix d'Or, et transféré, après 1705, en la rue voisine de Notre-Dame, près le pont du même nom. Il a publié un bon nombre de livres français et bretons, toujours destinés à l'instruction ou à l'édification du peuple, et dont il a donné, avant 1703, un curieux catalogue que M. Lepreux a reproduit dans sa *Gallia Typographica*. Paul de Ploësquellec est mort vers 1728, laissant son imprimerie à sa veuve Jeanne Thoraval, qui suit.

c) V<sup>rs</sup> de Ploësquellec

- 18. — Le Petit | office | du nom | et | Couronne | de la | Vierge Marie | avec l'office de Saint Joseph, les Sept Pseaumes, les Vêpres du

dimanche, Complies | les Vêpres de la Vierge, les Hymnes des principales Fêtes et | plusieurs litanies...

A Morlaix, chez la Veuve de P. de Ploësquellec | proche le Pont de Notre-Dame.  
Petit in-8°, 232 pages, non daté.

Après le décès de P. de Ploësquellec, sa veuve continua son industrie, mais sans produire aucune impression de quelque importance. Son atelier avait notablement périéclité, lorsque l'Arrêt du Conseil de 1759 vint lui porter le coup de grâce, en décidant sa suppression; on autorisa pourtant Jeanne Thoraval à le maintenir ouvert, sa vie durant; mais quand elle mourut, le 26 mars 1764, l'imprimerie disparut à Morlaix, pour quelques années du moins, en même temps qu'elle.

d) P. Guyon

- 19. — Mandement | de Monseigneur l'Evêque-comte | de Tréguier | pour le Jubilé de l'année 1770.  
[Armoiries de l'évêque Mgr de Royère]  
A Morlaix | chez P. Guyon, imprimeur du Roi | et de Monseigneur l'Evêque | MDCCLXX.  
In-12, 64 pages.

- 20. — Catéchisme | avec un abrégé | de la | doctrine chrétienne | et les Prières du matin et du soir | imprimé par ordre de Mgr l'illust. Reverend. Augustin-René-Louis Le Mintier, Evêque-comte de Tréguier, à l'usage de son diocèse. — Nouvelle édition.  
[Armoiries de l'Evêque]  
A Morlaix | chez Pierre Guyon, imprimeur du Roy et de | Mgr l'Evêque de Tréguier MDCCLXXXIII.  
In-18, 100 pages.

Pierre Guyon, originaire de Brégé, diocèse de Meaux, était marchand-libraire dans la rue Notre-Dame, très probablement comme successeur de la veuve de Ploësquellec, lorsqu'un arrêt du Conseil rendu en 1767, rétablit l'imprimerie à Morlaix, en raison de l'importance de cette ville, de son commerce considérable et des besoins de ses divers bureaux administratifs et communautés religieuses. Cet arrêt l'autorisa à remplir la place d'imprimeur, qu'il tint jusqu'à la chute de l'ancien régime (1). En l'an II, Guyon père et fils avaient établi leurs presses à Landerneau, d'où elles furent transférées à Saint-Brieuc. M. Olivier Guyon, imprimeur et éditeur à Saint-Brieuc jusqu'en 1928, descendait directement de ce Pierre Guyon qui mourut à Guingamp le 19 mai 1797.

e) Guilmer

- 21. — Tragedien | Sant Guillarm | Condi | deus a Poitou | E Montroulez | E ty Guilmer, Imprimer a librer | 1815.  
[Au-dessous du titre, vignette personnifiant la Religion.]  
In-18, 128 pages.  
(Cachet à l'encre grasse de J. M. de Penguern, avocat à Lannion.)

François Guilmer, né à Morlaix (St-Melaine) le 18 septembre 1758, époux de Marie-Jeanne-Nicole, fille d'un libraire d'origine normande établi à Morlaix,

(1) *Gallia Typ.* t. IV. Doc. 113-116.

fonda dans cette ville, vers 1792, une imprimerie avec le concours de son frère Jean-Désiré. Il est mort le 2 décembre 1818, après avoir publié quelques pièces et vieilles tragédies bretonnes, entre autres une première édition du poème burlesque ci-dessous :

f V. Guilmer

22. — Sarmoun | great | var ar maro | a Vikeal Morin | eus a Barres Beau-Séjour | prononçet e presancz an assistantet.  
E Montroulez e ty V<sup>r</sup> Guilmer, Imprimèr ha librèr.  
In-12, 44 pages, non daté.  
Sur la couverture, mauvaise gravure sur bois, de Michel Morin, longs cheveux, air absorbé, la tête appuyée sur sa main gauche.  
Légende : *Mikaël Morin | eus a Barrès Beauséjour.*
23. — Gwerz | Emgann an Tregont a Vretonet | A enep Tregont Saux | E gichen | an derven | hanter-hent | etre Josselin ha Ploarmel | Er Bloas 1350 | laquet e rimou brezonec gant P. D. de Goësbriand.  
E. Montroulez eus a imprimeri V<sup>r</sup> Guilmer | 1837.  
In-8°, 24 pages.

Victor Guilmer, fils des précédents, naquit à Morlaix le 13 juin 1798; Il y épousa, le 17 novembre 1824, Marie-Yvonne Caillar, originaire de Lorient. Il prit la succession de sa mère en 1820.

Un grand nombre de publications bretonnes sont sorties de l'imprimerie de la famille Guilmer.

En 1863, Victor Guilmer céda son imprimerie et sa librairie à Jules Haslé; il mourut à Morlaix le 29 mai 1867.

g) A. L. M. Lédan

24. — Catekis Treguer | imprimet dre urz an Otrou meurbet Illustr ha Reverend Pèr - Viçant Dombidau | de Crouseilhès, Escop a Guemper. = Eilvet edition  
[armoiries de l'évêque]  
E Montroulez | E ti Alexand-Louis-Mari Lédan | imprimer an Otrou'n Escop | 1822.  
In-18, 95 pages.
25. — Canticou | spirituel | evit ar | Missionou, Retrejou | ha communion ar vugale...  
E Montroulez, E ty Alexand-Louis-Marie Lédan, Imprimer An Autrou'n Escop. 1829.  
In-16, 143 pages.
26. — Sarmon | grèt var Maro | Michel Morin | eus a Barros Beausejour | Prononçet gant ar C'huré e pre | sanç an assistantet | Reviset ha coriget a neve | hac augmantet eus eur Chanson.  
E Montroules | E ty Lédan, Imprimèr ha librèr | e ru ar Vur.  
In-18, 32 pages, non daté.
27. — Collocou | familier etre un den curius | hac un den expert | Var an abusou commun da bep | stadou a veler a rer etoues a bep | seurt tud e Breis-isel hac el lèchall | Dedièt d'ar Vretonet gant ur mignon | dezo, hep intantion da choqi den | e particulier.  
E Montroulez, e ti Lédan, imprimer-librer.

In-32, 48 pages, non daté.

A la fin : Caout a rèr e ti Lédan | Imprimer ha Librer, e ru ar Vur | e Montroulez, a bep seurt Rimou, Chansonioù | Canticou, Guerzou ha leorioù brezonec.

28. — Simon | a Vontroulez | pe | Ar Marc'hadour mercer | heuillet eus a) | Euvrou dalif | Simon a Vontroulez | Troët e brezonec | eus a levr gallec Simon de Nantua | Dre an Autrou | Laurant de Jussieu | gant Alexand. Louis-Marie Lédan.  
[vignette figurant des bœufs, une charrue et des moissons]  
E Montroulez | Eus a imprimeri Lédan, Imp. lib. | 1834.  
In-12, 288 pages.
29. — Hirvoudou | ar Profet | Jérèmi | var destruction Jérusalem | ha captivité ar Judevien e kêr Babylon | Dindan rên ar roue Nabuchodonosor.  
[Vignette de la Religion]  
E Montroulez | E ti Lédan, Imprimer an Otrou Escop.  
In-18, 99 pages, non daté.
30. — Ar | Breütaër Breizek | Oriad | Ar iez kaër brezonnek.  
Er bloa 1843. He zeo bet lakeat e gwaskellerez | gant gwaskeller dan oll, e Montroulez | A. Lédan.  
Au verso du dernier feuillet, ces quatre vers  
*An oberik-ma ken dister, n'en devez ken abek,  
Nemet da zoughen a da lakal, an oll Vreizziadet  
Da goms a da scrifa er memes doare, ho iez Breizec  
Da skouer var ghemment-ze, hen deus he oberer he roet*
31. — Catekismou | Léon | imprimet dre urz an Autrou Escob | a Guemper.  
E Montroulez. E ty Alexand-Louis-Marie Lédan, Imprimer an Autrou Escob - 1845.  
In-12, 87 pages.
32. — Précis | de | l'Affaire des Marais | de Keranroux et de St-François. A Morlaix, de l'Imprimerie de Lédan.  
In-8°, 44 pages.

Alexandre-Louis-Marie Lédan naquit à Morlaix, rue du Mur, le 15 septembre 1777. Après son apprentissage du métier d'imprimeur chez F. Guilmer, il contracta un engagement dans l'armée. Son congé terminé, il revint à Morlaix et y fonda, en 1805, une imprimerie et une librairie. Il a imprimé un grand nombre d'ouvrages bretons; il était même l'auteur de quelques-uns. Alexandre Lédan mourut à Morlaix, rue du Pavé, le 17 avril 1855, âgé de près de 78 ans.

(A Suivre.)

LOUIS LE GUENNEC.

## Les Journaux clandestins dans le Finistère

LES journaux clandestins concernant spécialement la Basse-Bretagne semblent avoir été peu nombreux pendant l'occupation. On recevait surtout chez nous des journaux imprimés, évidemment, on ne sait où, traitant de questions générales.

Il est difficile de dire quelle a été l'importance pratique de cette presse ; l'envoi par la poste était onéreux et, malgré la bravoure des colporteurs, elle n'atteignait qu'irrégulièrement et toujours un nombre limité de Français. Les craintes de perquisitions firent détruire la plupart de ces publications et il n'en reste généralement que des numéros dépareillés et dispersés.

Nous donnons ci-dessous une liste de journaux ayant circulé dans le Finistère et qui existent aux Archives Départementales de Quimper.

D'abord ce furent les *Conseils à l'Occupé* qui eurent un succès considérable, puis le *Courrier de l'Air* que distribuait l'aviation alliée.

Ensuite : *Défense de la France*, au moins 1941 à 1943. Journal typ. grand in-4°, en principe mensuel.

*La Bretagne ouvrière, paysanne et maritime*, organe des régions bretonnes du parti communiste français (S. F. I. C.), au moins 1941, in-4°, typ. ou polyc. Dans le n° 5 (juillet 1941) on parle d'un journal local des groupes communistes du Huelgoat qui paraissait à la même époque.

*La France continue...*, au moins 11 numéros parus en 1941, typ. in-4° sur 2 ou 4 pages.

*Libération*, organe central du secours populaire de France, au moins 1941, typ. in-4°.

*La Terre*, organe paysan du parti communiste français, au moins 1941, polyc.

*La Terre*, organe de défense des intérêts paysans édité par le

parti communiste français (S. F. I. C.), édition de Bretagne. Le n° 1 est d'août 1941.

*L'Humanité*, organe central du parti communiste français (S. F. I. C.). Interdit, ce journal parut clandestinement dès 1939 et ce n'est qu'à partir de juin 1941 qu'il commença la lutte contre l'envahisseur.

*L'Avant-Garde*, organe central de la Fédération des Jeunes Communistes de France. Certains numéros ronét., d'autres typ., in-4° ou in-8° mensuel au moins 1941 et 1942.

*La Vie Ouvrière*, au moins 1941-1942, numéros in-4° ou in-8° typ.

*La Résistance Paysanne*, journal clandestin publié par M. T. Prigent, député.

*Coopérative Agricole de défense paysanne de Morlaix*. Circulaire s. l. n. d. (Morlaix, Imp. Nouvelle). Cette coopérative, dirigée par M. Prigent, député, a publié de fin 1940 à avril 1942, un bulletin de renseignements. Interdit, il parut sous forme de circulaires numérotées et conserva même cette présentation jusqu'à novembre 1946.

*L'Etudiant Patriote*, édité par le Comité National des Etudiants français. Le numéro 3, mars 1942, in-4° est typ.

*France d'abord*, organe de lutte des jeunes patriotes bretons. Mensuel. Le numéro d'avril 1942, format in-4° est ronéotypé et porte la devise : *Notre but, chasser l'envahisseur*.

*L'Assaut. Pour la Libération de la France* (Pour une Bretagne libre dans une France libre). Nous n'avons vu que le numéro paru en avril 1942.

*Front National* (à détruire sitôt lu), section de Quimper, circulaires numérotées, in-4°, la 1<sup>re</sup> du 1<sup>er</sup> août 1942, ronéot.

*Femmes*, organe féminin des comités populaires. Le numéro 2, juillet 1942, porte comme sous-titre : journal des comités populaires féminins du Finistère, au moins deux numéros, in-4°, polyc.

*Le Franc-Tireur*, organe du mouvement de la Libération Nationale. Mensuel malgré la milice et la Gestapo. — Le numéro 32 est du 6 juin 1944, in-4°, typ.

*La Bretagne Rouge*, organe régional du parti communiste révolutionnaire, IV<sup>e</sup> Internationale. Nous n'avons qu'une copie dactylographiée du numéro d'août 1942.

*La Marseillaise*, hebdomadaire du mouvement M. L. N. du sud-est. Le numéro 3 porte la date du 15 juin 1944, typ.

*L'Étincelle*, organe du parti et des Jeunes Communistes, polyc., mai à juillet 1944, au moins 4 numéros in-4°.

A cette liste il y a lieu d'ajouter les journaux imprimés à Morlaix, par M. Boclé, et dont il a déjà été fait état dans la *N. R. B.*

# SAINT ARTHUR

(Réponse à la question 85)

Il n'est d'abord pas douteux que le *Sanctus Arthurus*, que M. Charles Chassé a vu, sur un vitrail de l'Île-aux-Moines, « avec un bonnet blanc semé d'hermines... et sur lequel les détails biographiques semblent manquer », soit bien, comme le pensait l'auteur de la question, « le roi Arthur lui-même. »

Le problème qui se pose alors est de savoir si le roi Arthur a reçu un culte public, dans des conditions telles qu'il puisse prétendre au titre de saint.

Pour essayer de le résoudre, j'ai vainement consulté le répertoire le plus complet des Saints qui existe à notre époque, la *Bibliotheca hagiographica latina* des Bollandistes, 1898-1901, et son supplément 1911 : rien. Et naturellement rien non plus ni dans la *Bibliotheca hagiographica graeca*, ni dans la *Bibliotheca hagiographica orientalis*. J'ai parcouru sans plus de succès les *Indices des Analecta Bollandiana*, qui s'étendent sur soixante années, de 1882 à 1942 : toujours rien. Rien encore ni dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, ni dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, ni chez Albert le Grand, ni chez Dom Lobineau, ni dans *Les Noms des Saints bretons*, de J. Loth, — où je cherchai aussi la forme Arzur, — ni, ce qui commençait à devenir grave, dans le *Book of Saints* des Bénédictins anglais de Ramsgate, publié à Londres en 1921.

En désespoir de cause, j'écrivis au savant qui est aujourd'hui le plus compétent sur les questions d'hagiographie celtique, le R.P. Paul Grosjean, S.J., Bollandiste. Il me répondit en me demandant la date du vitrail ; et M. Charles Chassé, interrogé sur ce point, me fit connaître que, pour lui, « il date peut-être des environs de 1880. » En tout cas, il est certain qu'il s'agit d'un vitrail moderne.

Voici la consultation du R.P. Grosjean :

« Il m'a fallu faire venir, de diverses bibliothèques quelques revues, surtout américaines, qui nous manquent, afin de m'assurer que rien n'avait paru, ces dernières années, sur la question qui vous intéresse. On a beaucoup étudié, là-bas, les noms des personnages arthuriens, sans toucher, que je sache, au culte d'Arthur.

« Voici une quinzaine d'années, la même question m'avait été posée, non sans quelque anxiété : je ne sais quelle cathédrale espagnole avait reçu une donation importante, à la condition expresse de faire dédier un autel à S. Arturo ; il a fallu renoncer à cette donation. J'avais répondu, en effet, que le personnage célébré par les romans de chevalerie était

historique, que c'était un Breton du nord des provinces romaines de Bretagne ou peut-être un Romain, — le nom, correctement : *Artorius*, est parfaitement romain ; voir Pauly-Wissowa, qui en cite une douzaine, — *dux bellorum*, — d'après Nennivus, souvent appelé Nennius, — mais qu'il n'existait, à ma connaissance, aucune trace de culte.

« La mention que vous faisiez d'un vitrail à l'Île-aux-Moines, portant l'inscription *Sanctus Arthurus*, me mettait dans un cruel embarras. Je suis fort rassuré depuis que vous m'en avez indiqué la date toute récente, vers 1880. Ce n'est aucunement une preuve de culte. »

Entre-temps cependant, j'avais réussi, avec l'aide d'un ami, à trouver une trace, à la vérité fort vague, du culte de « saint » Arthur, dans un livre que je possédais, mais où, après tous mes échecs, je n'avais pas eu l'idée d'aller la chercher, le *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses*. Voici ce qu'on y lit :

« ARTHUR (lat. *Arthurus*, *Arturus* ou *Artus*). — Sur ce roi, réel ou fabuleux, de Grande-Bretagne, les auteurs de légendes se sont donné libre carrière... — D'après Girald le Cambrien, qui se donne comme témoin du fait, le tombeau d'Arthur fut découvert à Glastonbury, en 1191, sous le roi Henri II : on déposa avec honneur les ossements dans un sépulchre de marbre et Arthur fut vénéré comme patron de l'abbaye. En 1278, sous Edouard I<sup>er</sup>, eut lieu une nouvelle reconnaissance des reliques.

« Ces faits sont une preuve qu'Arthur fut vénéré comme un saint en Grande-Bretagne. Cependant les hagiographes ne le mentionnent pas ; les Bollandistes, par exemple, gardent sur lui le silence. »

Avouerais-je que je reste un peu sceptique ? Le *Dictionnaire pratique des connaissances religieuses* est loin d'être un guide de tout repos, auquel on puisse se livrer en confiance. J'y ai relevé un nombre assez impressionnant de bévues, encore qu'il renferme beaucoup d'excellents articles.

En résumé : 1° le *Sanctus Arthurus* du vitrail de l'Île-aux-Moines est certainement le roi Arthur ; — 2° son nom ne figure dans aucun martyrologe ; — 3° les traces de son culte ont paru absolument inconsistentes aux Bollandistes, aux Bénédictins de Ramsgate, et à tous les auteurs, sauf un seul, dont les ouvrages ont été énumérés ci-dessus : ils ne l'ont pas accueilli au nombre des saints.

Il me semble cependant qu'il reste du travail pour les « fureteurs » de la *N. R. B.* : comment et dans quelles circonstances le vitrail de l'Île-aux-Moines a-t-il été dédié à saint Arthur ? S'il s'agit de la fantaisie d'un pieux donateur, qui s'appelait peut-être Arthur, cela n'aurait aucune portée. Mais si la mise en place, même récente, du vitrail était due à un culte ancien de saint Arthur dans l'Île, par exemple à l'existence d'une chapelle édifiée sous son vocable il y a quelques siècles et aujourd'hui détruite, cela pourrait changer l'aspect du problème et faire remonter les actions du roi Arthur, qui, dans l'état actuel de nos connaissances, paraissent en avoir bien besoin...

Alexandre MASSERON.

Après que j'eus rédigé cette note, j'ai eu sous les yeux le fascicule du nouveau dictionnaire *Catholicisme*, où on lit ce qui suit, sous la signature d'un excellent érudit, l'abbé R. Azgrain : « Arthur, qui évidemment n'a jamais reçu un culte officiel, fut l'objet d'une façon de canonisation populaire, et figure comme personnage dans plusieurs *Vies de saints*... Inutile, naturellement, de chercher la date de sa fête. »

## Le Coin des Fureteurs

### QUESTIONS

#### 140. — BRIZEUX AURAIT-IL PENSÉ A SE FAIRE MOINE ?

En 1852-53 fut mise en vente la remarquable collection d'autographes du baron de Trémont. Nous relevons au Catalogue l'annonce suivante : N° 229, *Brizeux, poète breton, auteur du poème des Bretons. Il s'est fait moine en 1851.*

Deux lettres autographes signées à M<sup>me</sup> . . . . et une lettre autographe signée de M<sup>me</sup> . . . . à M. le Baron de Trémont sur Brizeux.

Connait-on d'autres références sur cette vocation de Brizeux ?  
Un Fureteur.

#### 141. — BRETONS PEU CONNUS.

Pourrait-on connaître l'origine de :

1° Godeheu (né en Bretagne), gouverneur de l'Inde, 1754, successeur de Duplex qui passa d'ailleurs sa jeunesse en Bretagne ;

2° Guillaume Le Breton, chroniqueur de Philippe-Auguste, serait né au pays de Léon ;

3° Le sire de Villamont, pèlerin en Terre Sainte, 1588, dont parle Chateaubriand dans son « Itinéraire de Paris à Jérusalem » ;

4° Gilles Le Breton est un architecte fort peu connu du XVI<sup>e</sup> siècle, auteur des nouveaux bâtiments de Fontainebleau sous François I<sup>er</sup>. Ne serait-il pas d'origine bretonne et d'où ?

LE R.

#### 142. — MEULES DE PAILLE ET GERBES DE BLÉ.

Je constate en Ile-et-Vilaine que les meules de paille sont disposées de deux façons différentes : autour d'une perche ou en longueur comme en Basse-Bretagne ; d'autre part, dans les champs les gerbes sont disposées en croix, horizontalement sur trois épaisseurs et couronnées d'une treizième gerbe ou encore dressées en pyramide comme on le voit aussi en Basse-Bretagne. Y a-t-il une explication à ces dispositions ? Cette disposition par treize ne facilitait-elle pas la perception de la dime ? Et où commenceraient les dispositions spéciales à la Basse-Bretagne ?

A.-H. D.

#### 143. — FLAUBERT EN BRETAGNE.

Flaubert, qui était passé à Concarneau en 1847, y séjourna du jeudi 16 septembre aux premiers jours de novembre 1875. Dans son recueil de *Lettres inédites à Tourgueneff* (Ed. du Rocher, Monaco, décembre 1946), Gérard Gailly a donné deux de ces lettres, la première seule portant une adresse et une date : *Concarneau (Finistère), Hôtel Sergent, dimanche 3 octobre*. La seconde dit simplement : *jeudi*. L'éditeur ajoute : (*Concarneau*) et [21 octobre 1875].

Y a-t-il des Concarnois en mesure de donner quelques précisions sur ce séjour de Flaubert dans leur ville, sur les personnes qu'il y fréquenta, sur son ami, le D<sup>r</sup> Penetier qui l'y attendait avec son autre ami, le naturaliste Pouchet, sur les relations concarnoises de Pouchet lui-même, que je me rappelle avoir vu quelques années plus tard dans le bureau de mon père, à Saint-Guénolé ?

A. DUPOUY.

#### 144. — « BRETON BRETONNANT ».

A quelle époque, et où, trouve-t-on pour la première fois cette expression de *breton bretonnant* pour distinguer les bas bretons des gollois ? Mêmes questions pour les mots *sots bretons* dont se qualifient eux-mêmes les haut-bretons.

G. GUYOMAR.

#### 145. — LA DANSE DU « CHEVAL MALLET ».

Le groupe de « Tréteaux et Terroir de Nantes » a, dans son répertoire, une très curieuse danse : *la danse du cheval mallet*. Cette danse s'exécutait, paraît-il, à Saint-Lumine-de-Coutais, il y a déjà plus de cinq cents ans.

Elle semble tellement unique dans son genre au milieu des autres danses de Bretagne et même de Vendée (entre lesquelles il serait possible de retrouver certains liens de parenté), elle a, d'autre part, trop de ressemblance avec les danses du cheval au pays basque, pour qu'on ne soit pas tenté d'y voir une importation de ce pays. En pays basque, en effet, le *Zamatzaïn* — cavalier cheval — ou le *chibalet* avec son petit cheval de carton dans lequel est engagé le buste et d'où retombe une housse rouge, dansent aux fêtes de village dans la Soule, des danses de même genre.

Il serait curieux de connaître l'origine de la danse du cheval mallet à Saint-Lumine-de-Coutais.

JOS LE DOARÉ.

#### 146. — LA TOUR DE PÉNERF.

Il existe à la pointe de Pénerf (commune de Damgan, dans le Morbihan), face à l'Océan, une tour très ancienne, haute d'une vingtaine de mètres, isolée au milieu des rochers. Elle se trouvait autrefois sur un bout de lande avancée, mais les terres ont été peu à peu rongées par la mer. Cette tour, sur laquelle durant l'occupation se tenait un veilleur allemand, est encore entretenue par le service des Ponts et Chaussées, dans l'intérêt des navigateurs. Personne à Pénerf ne connaît son origine. On l'appelle la Tour des Anglais. Un lecteur pourrait-il nous renseigner sur la date de sa construction et sur son histoire ?

René MAURICE.

147. — FOLKLORE DES MOISSONS.

A Saint-Nic et à Plonévez-Porzay (Finistère), lorsque l'on rentre à la ferme la dernière charretée de blé ou de foin, on décore le cheval de cette voiture d'un bouquet de fleurs. Autrefois, son conducteur bénéficiait d'un verre de cidre. Aujourd'hui, tous ceux qui ont participé à rentrer le blé ou la paille se rassemblent pour trinquer. Cette coutume est-elle particulière au Porzay ?

G. M. THOMAS.

148. — LES BERGERS DE POULLAOUEN.

Connait-on la véritable origine de cette danse si gracieuse ? Dans la région de Poullaouen (Finistère), non seulement son origine est inconnue, mais encore on ne sait pas la danser.

G. M. THOMAS.

149. — A PROPOS DU PAIN BÉNIT.

A Quéménéven (canton de Châteaulin), lorsque passe le pain bénit, aucun des assistants ne manque, en prenant un morceau de pain, de glisser dans la main du jeune homme qui le présente, une petite pièce de monnaie ou un petit billet. Quelle est l'origine de cette coutume ? Quelle est sa signification ? Quelles sont les paroisses où elle se pratique ?

Elicio COLIN.

150. — SIMON MOREL, TAILLEUR-POÈTE.

Quelqu'un pourrait-il donner quelques renseignements sur Simon Morel, tailleur à Brest, reçu membre de la Société Académique de Brest en juin-juillet 1862 ? Ce tailleur était aussi poète et en correspondance avec la poétesse normande M. Ravenel.

Elicio COLIN.

151. — DRAPEAU DE LA BASTILLE A RENNES ?

Une tradition — ou une légende — veut que lors de la prise de la Bastille, un Rennais s'y serait distingué en s'emparant du drapeau. Sait-on quelque chose de précis à ce sujet ?

Eugène CORGNE.

RÉPONSES

74. — CALCUL PAR COCHES.

Ce calcul était en usage dans les boulangeries du Port-Louis dans ma jeunesse. La baguette était fendue en deux, sauf à son extrémité où l'on inscrivait le nom du client. La moitié où était inscrit le nom était conservée par la boulangerie. Elle y faisait les coches, on rapprochant les deux moitiés. Il y avait le côté du pain noir et le côté du pain blanc. La longueur des baguettes variait selon qu'on faisait crédit à la semaine, à la quinzaine ou au mois.

Après la guerre de 1914, le nombre de ceux qui « allaient chercher leur pain à la coche » diminua très rapidement. Ce calcul cessa d'exister en 1922 ou 1923, mais une des boulangeries conserve encore son casier à baguettes inemployé. Il semble bien que le calcul à la coche ait disparu à Hennebont vers la même date qu'au Port-Louis.

H.-F. BUFFET.

Cet usage n'a pas dû être particulier à la Bretagne. En Normandie il dut être connu ; dans *Le Centaure de Dieu*, La Varenne décrit (p. 207), la paye des domestiques : ceux qui savaient écrire avaient un carnet où étaient inscrits les gages. « Les autres serviteurs étaient cochés ; on entaillait une baguette fendue tout du long ; on l'entaillait d'un seul mouvement de lame, les deux parties étant rapprochées ; puis, en témoignage, chacun gardait son côté de baguette. »

A. V. (du Croisic).

117. — PAIN « VASSALOUR » ?

On sait que l'original du procès-verbal d'enquête de Canonisation de saint Yves fut rédigé en latin. Le témoin V : Geoffroy de Loanno, recteur de La Roche-Derrien dépose que le Bienheureux mangeait du pain de seigle (*siliginis*), quelquefois d'orge (*hordei*), quelquefois d'avoine (*avenae*), quelquefois (*panem vassalorum*), soit du pain de vassaux (paysans convenanciers) par opposition au pain des seigneurs qui était plus blanc.

De quelle nature était ce pain paysan ? Le *summarium vite*, compilation latine rédigée en 1331, après avoir énuméré au chapitre des mortifications de saint Yves, le pain de seigle, d'orge et d'avoine, ajoute que le saint consommait aussi parfois le pain de son ou de mélange (*mixture*). Si l'on veut bien éliminer le pain de métal qui était un luxe, à l'époque, il reste que le pain « de vassaux », base de l'alimentation dans la campagne trégorroise du XIV<sup>e</sup> s. était un pain mélangé de son.

Y. GOARDON.

118. — SANCTUS SCILIANUS.

Dans le même procès-verbal de Canonisation, le témoin 61 affirme sous la foi du serment que le corps de Guemtrata, fille de Rivalon, paroissienne de S. Sulliano, diocèse de Léon, reprit vie sur la tombe encore fraîche de saint Yves, Saint Sulliac ne patronne, à ma connaissance, qu'une paroisse léonnaise, celle de SIZON (Fin.).

Y. GOARDON.

SANCTUS SCILIANUS. Les noms de lieux et de personnes ont très souvent été masqués par les scribes chargés d'enregistrer en latin les dépositions faites en langue vulgaire par les témoins au procès de saint Yves. Dans le cas présent, *Scilianus* peut cependant être le résultat d'une lecture fautive de La Borderie pour *Sullianus*, et l'on aurait alors affaire à SIZON (Finistère), paroisse effectivement léonnaise, placée sous le patronage de saint Sulliac. Dans les textes anciens, il arrive assez souvent que les paroisses soient ainsi désignées par le vocable de leur saint patron au lieu de l'être par leur nom courant. C'est ce qui explique les appellations bretonnes *Lanurvan*, *Lomikel*, *Loumaré*, etc., correspondant aux noms officiels : Saint-Urbain ; Saint-Michel-en-Grève ; Saint-Mathieu (en Plougouzelin).

F. GOERVIL.

120. — A MA VIE.

La devise : A ma vie, est celle de l'Ordre de l'Hermine, fondé par Jean IV en 1381. Dom Lobineau explique cette devise ainsi : le duc a imité l'hermine en conservant sa dignité (sa couronne) au péril de sa vie. La devise s'appliquerait donc exclusivement au duc Jean IV.

M. Moët de la Forte-Maison dans la *Revue de l'Armorique*, Tome III (1844), p. 283, suit cette opinion.

M. de la Borderie dans son *Histoire* T. IV, p. 92, n. (2) pense que la devise s'applique aux membres de l'Ordre qui s'engagent à demeurer fidèles à leur vie au duc, chef de l'Ordre.

J.-R. C.

123. — CREHEN.

On relève parmi les formes anciennes de *Crehen* (Côtes-du-Nord) : *Cherchen* (1163), *Querhien* (1180), *Querhen* (1272), *Kerhen* (1330). Ces formes anciennes semblent appartenir *Crehen* aux divers *Kerhen* (Côtes-du-Nord), *Querrien*, en La Pennessaye (C.-du-N.), etc.

Je dois noter que M. de la Passardière dans sa *Topologie des paroisses du Léon*, note les lieux de *Creq* en Briec, de *Crechen* en Crozon, de *Crehen* en Carhaix, et explique que le mot *Cre* a le sens de forteresse.

J.-R. C.

131. — DE SANZAY ?

Un membre de cette famille habitait la région de Plœrmel. Le 23-10-1583, M. de Sansay, informait le duc d'Etampes qu'il venait d'apprendre que 4 à 500 cavaliers huguenots avaient séjourné pendant deux jours à Guer. Il avait l'assurance qu'ils

se sont assemblés en un Synode. Ils sont partis de Guer en trois bandes, l'une vers Blain, l'autre vers Rennes, la dernière vers Pontivy. V. M.

Il s'agit d'Anne de Sanzay, comte de La Magnanne. Voir notice et bibliographie dans l'Histoire de Bretagne de B. Pocquet, tome V, p. 294-296. J.-R. C.

132. — P.-M. CATHELINAY, PEYRON ET BARON ?

Dans le numéro 229, daté du 7 avril 1791, du « Journal des Départements, districts et municipalités de la ci-devant Province de Bretagne, etc... » nous relevons une lettre des citoyens A. Deminiac, Geffroi et Bricha, officiers du bureau municipal de Lannion, datée du 30 mars 1791, consacrée à l'affaire de la Malle Postale. Il ne nous paraît possible de la reproduire. Voici son résumé :

Une attaque, avec assassinat et vol, a été perpétrée le 26 mars (et non le 27), à 7 heures du soir, sur le courrier de la malle de Paris à Brest, à trois quarts de lieue de Landivisau. Sont « violemment soupçonnés » les nommés Perron, marchand de vin à Plestin, originaire de Caen ; Cathelinet, commis aux devoirs, originaire de Chateaubriand, et Baron, marchand de vin à Lannion. Le Tribunal du district décrète de prise de corps ces trois individus. Vers 5 heures du matin, le 29 mars, Cathelinet fut appréhendé sur le Marc'hallac'h à Lannion, alors qu'il rentrait dans son appartement. Il n'opposa aucune résistance. Il était porteur d'un pistolet à deux coups.

Un piquet de huit gardes nationaux fut fequis pour appréhender Peyron. Il prit la route pour Plestin à 5 heures du matin, le 29 mars également, sur la direction des officiers de justice. A midi, Lannion est inquiet, pas de nouvelles du piquet et le bruit circule que Peyron s'est barricadé chez lui et préfère mourir plutôt que de se rendre. Trente hommes partent de Lannion sur Plestin en renfort... Une heure avant l'arrivée du premier piquet de gardes nationaux, Peyron avait pris la fuite. On se contenta d'annoter ses meubles, de saisir ses papiers et ses effets et de mettre son cheval en fourrière.

Tandis que se déroulait ce déploiement de forces contre un fantôme, le directeur du district et la municipalité de Lannion lançaient sur les côtes les signalements de Baron et de Peyron.

Dans le numéro 241 du même journal, en date du 21 avril 1791, nous lisons ces quelques lignes :

« De Lannion. Le nommé Perron, le plus coupable des trois scélérats qui avoient attaqué le courrier de Brest est enfin pris ; on en est redevable au zèle actif des employés aux douanes nationales. Il parloit dans un bâtiment hollandais ; il étoit sorti de la rivière de Morlaix : les employés on fait, avec leur patache, force de voiles et de rame : ils ont forcé ce bâtiment d'arrêter ; ils en ont fait la visite, et au bout de trois heures ils ont arrêté le nommé Perron, qui étoit armé de pistolets. Ils ont pris toutes les précautions pour ne sacrifier personne ; et ils ont conduit cet affreux assassin dans les prisons de Lannion.

Pour notre part, c'est tout ce que nous possédons sur cette affaire. Il est vraisemblable que le dossier du procès des sieurs Baron, Perron et Cathelinays se trouve aux archives de Saint-Brieuc. P. DE LA HAYE.

Le 29 décembre 1790, l'Evêque de Tréguier accorde une dispense de bans pour le mariage de Pierre-René-Michel Cathelinays et de Marie-Jeanne Coqué, tous deux originaires de Lannion. Le mariage fut célébré sans doute au début de 1791. J.-R. C.

134. — ORIGINE ÉTRANGÈRE DE GROUPES ETHNIQUES BRETONS

\* Dans l'Introduction à l'Inventaire des Fonds des Amicités de Morlaix et de Quimper... Bourde de la Rogerie signale le mouvement de population qui amena le développement des Mines de plomb argentifère de Poullaouen. Des Allemands, des Alsaciens, des Lorrains vinrent travailler à la Mine. Parmi ceux-ci figurait un Jean Pille, de Sainte-Marie aux Mines (1774). Le nom de Pille est encore porté dans la région. Un Directeur d'École de Saint-Herain (Finistère) portait ce nom, il y a une trentaine d'années. Il mourut à Carhaix laissant deux enfants, dont un fils.

Les Studer s'établirent également dans la région carhaisienne. L'un d'eux y devint hôtelier, commandant de la Garde Nationale, conseiller municipal (1815). Son fils Frédéric entra dans les ordres et mourut à Laval, supérieur de la Maison des Jésuites (1872). G.-M. THOMAS.

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOURHIS-KERBIZIK.

Imp. Bretonne, Rennes 31-1286. — 11-48, Dépôt légal : 1948, 4<sup>e</sup> Tr., 2790, T. 1286.

LOUIS J.-E. GUENNEC, né à Morlaix, le 4 août 1878 (dans la maison où était né Emile Souvestre) et décédé le 22 septembre 1934 à Quimper où il était conservateur de la Bibliothèque Municipale depuis 1924. Archéologue et historien de grande valeur, Le Guennec s'était formé à l'école de son ami, le chanoine Abgrall, le savant archéologue quimpérois. Personne ne connaissait mieux le Finistère, et sa disparition prématurée fut une cruelle perte pour l'histoire bretonne. Le Guennec a écrit des centaines d'études intéressantes dont une partie a été recueillie dans 4 volumes édités par ses amis et qui sont malheureusement épuisés. Dans ses œuvres inédites (dont nous publions une étude bibliographique) se trouve un important ouvrage : *Le Léon pittoresque* qui mériterait d'être édité.

R

PÉRIODIQUE PARISSANT  
TOUS LES DEUX MOIS

— NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1948 —  
N° 6



# Nouvelle Revue de Bretagne

## SOMMAIRE

	PAGES
A nos abonnés .....	401
Laurent BRÉRON. — <i>Stendhal et la Bretagne</i> .....	403
Gaston ESNAULT. — <i>Laennec bretonnant</i> .....	410
Ch.-Yves PESLIN. — <i>L'équipement aéronautique de la Bretagne</i> .....	413
Y.-M. RUDEL. — <i>Ami du tsar Paal-1<sup>er</sup> et curé de Saint-Petersbourg, un prêtre breton avant converti Xavier de Maistre</i> .....	419
H. BOURGARD et R. MAURICE. — <i>Avec Pierre Loti de Paimpol à Lorient (Suite)</i> .....	424
F. GOUBVIL. — <i>Emile Souvestre, folkloriste (Suite)</i> .....	434
KERBIZIER. — <i>Capture d'un drapeau de la Bastille par un Rennais, le 14 juillet 1789</i> .....	441
F. GOUBVIL et A. DUPOUX. — <i>Sur « l'origine étrangère de groupes ethniques bretons »</i> .....	445
P. BUCHEZ. — <i>Un voyage en Bretagne en 1864</i> .....	455
<i>Casse-Podig (ou Koz-Podig)</i> .....	460
<i>Un ami du Peuple</i> .....	462
Louis LE GUENEG. — <i>Anciennes impressions bretonnes (suite)</i> .....	465
<i>Les inédits du chevalier de Fréminville</i> .....	472
<i>Le coin des Fureteurs</i> .....	477

Abonnement annuel : 450 frs - Le Numéro : 90 frs

RÉDACTION - ADMINISTRATION :  
16, Boulevard de la Duchesse-Anne  
RENNES

COMPTE CHÈQUES POSTAUX : RENNES 34-88

## ONT COLLABORE A CE NUMÉRO

LAURENT BRÉGEON, né à Rennes le 1<sup>er</sup> Juin 1896. Etudes au Lycée de Rennes et de Louis Le Grand. Ancien élève de l'École Normale Supérieure. Agrégé de Lettres. Professeur aux Lycées de Quimper (1922-1930), de Rennes (1930-1934). Actuellement au Lycée Henri IV où depuis 1937 il fait la Première supérieure.

Gaston ESNAULT, né à Brest en 1874. Agrégé de grammaire. Docteur ès-lettres. A publié : *Le Poilu tel qu'il se porte* (1919). — *La Vie et les Œuvres de Claude-Marie Le Laë*, tome I (1921). — *Métaphores occidentales, étude sur le français en Basse-Bretagne*, (1925). — Collaboration linguistique au *Mercur de France*, à la *Revue de Philologie française*, au *Français Moderne*, au *Monde français*, à la *Revue de criminalistique internationale*, au *Journal of the Gypsy Lore Society*.

## A TRAVERS LA BRETAGNE EN RUINES

Notre abonné, M. Thalamot, inspecteur général des P. T. T. nous signale une petite erreur dans l'article de M. Buffet dans la *N. R. B.* de Juillet-Août :

Le menhir de la pointe de *Beq-Neil* n'est pas détruit. Abattu par les Allemands, il reste fort heureusement intact. Il suffirait donc de le relever.

## ERRATUM

L'article de M. Corbes sur le *Mystérieux voyage de Chateaubriand en Bretagne* contient quelques erreurs d'impression relatives aux dates.

Page 368, ligne 8, lire : 14 Avril 1846 (au lieu de 48).

Page 368, note 3, ligne 2, lire : 12 Juin 1847.

D'autre part, dans la notice relative à l'auteur de l'article, lire « Saint-Brieuc 1936, Saint-Malo 1947 ».

R

N° 6.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1948.

# Nouvelle Revue de Bretagne

## A NOS AIBONNÉS

**A**VEC le n° 6 de 1948, la *N. R. B.* termine sa 2<sup>e</sup> année d'existence. Au seuil de l'an nouveau, nous avons le devoir de présenter à nos abonnés, nos meilleurs vœux de nouvel an et l'expression de notre gratitude, pour leur fidélité et leurs encouragements.

Notre reconnaissance est particulièrement vive, à l'égard de nos collaborateurs, qui veulent bien, si gracieusement — au sens le plus étendu du mot — mettre leur talent et leur plume au service de la *N. R. B.* Parmi eux, nous comprenons les érudits, dont les questions et les réponses, donnent tant de vie au « Coin des Fureteurs ». Nous remercions, ainsi, d'une façon directe, tous les abonnés de notre Revue qui, de plus en plus, devient véritablement leur chose.

Après ces vœux pour l'avenir, nous avons le droit de jeter un regard sur le passé, et de faire le point de nos efforts et de notre réussite. Aucun orgueil, à coup sûr ; mais tout de même, une certaine satisfaction d'avoir, contre vents et marées, réalisé notre programme. Les fées mauvaises qui penchées sur notre berceau, nous avaient prophétisé une courte existence, semblent s'être trompées. Deux ans se sont écoulés ; l'enfant a pris des forces. Nous avons le droit de croire que, dès à présent, son existence est assurée et qu'une place honorable lui est acquise parmi les revues régionalistes.

Nous avons rêvé, en la créant, d'en faire le trait d'union de

toutes les inquiétudes dont notre race est hantée, inquiétudes sociales, économiques, historiques, et aussi, inquiétudes nostalgiques de nos innombrables compatriotes essaimés à travers le monde. Nous croyons avoir particulièrement réussi, à en juger par les lettres émouvantes, que chaque courrier nous apporte : missionnaires de l'Inde et de l'Afrique, soldats du Maroc, de l'Indochine, de Madagascar, marins en « bourlingue » sur tous les océans, tous, nous disent leur joie, de pouvoir, sous toutes les latitudes, respirer entre les pages de la N. R. B., un peu de l'air vivifiant de la patrie armoricaine.

Assurément, les difficultés ne nous ont pas manqué ; notre Revue a grandi dans la tempête. Devant l'ascension vertigineuse de tous les prix nous avons dû, en cours d'année, relever le taux de notre abonnement ; l'immense majorité de nos abonnés en a compris la nécessité. Nous ne le changerons pas en ce début d'année. Tout au plus, si l'ascension continuait le long de l'infernale échelle, pourrions-nous être amenés à resserrer l'étendue de nos articles.

Mais il existe un moyen élégant de conjurer d'avance, toute inquiétude ; ce serait d'arriver à doubler le nombre de nos abonnés.

Si chacun de nos amis, pouvait nous amener un nouvel adhérent, le problème serait résolu, et nous pourrions même envisager un élargissement de notre bulletin, à la date incertaine, mais inéluctable, de la « bonace » qui suit les plus violentes tempêtes. Est-ce trop leur demander que ce petit effort, si riche de conséquences pour notre avenir ?

A Dieu vat ! C'est en pleine confiance, que nous abordons la nouvelle année.

Bloavez mad !  
Bonne année !

Nous prions nos abonnés de vouloir bien, dès maintenant, virer le montant de l'abonnement 1949, au compte de M. Fichet, 3, rue Paul-Louis-Courrier, à Rennes, C. ch. postaux 880-68, Rennes, les frais de recouvrement sont élevés, et nous voulons éviter d'en majorer le prix de l'abonnement.

## Stendhal et la Bretagne

O n'a guère l'habitude de rapprocher ces deux noms. Pourtant, à deux reprises au moins, les biographes de Stendhal se trouvent amenés à les associer. En 1830, le futur consul eut l'espoir d'être nommé préfet du Finistère. En 1837, l'auteur des *Mémoires d'un Touriste* fit en Bretagne un voyage d'environ trois semaines.

◇ ◇ ◇

Des démarches de Stendhal pour représenter à Quimper-Corentin le gouvernement de Louis-Philippe, il nous reste une assez piquante proclamation à ses futurs administrés, datée du 11 Août 1830 (1) et rédigée, selon M. Arbelet (2), à Paris au début du même mois.

Nous croyons intéressant d'en reproduire le texte *in-extenso* :

Citoyens,

Le prince illustre qui est à la tête de notre jeune liberté vient de dire à la Chambre de vos députés :

Tous les droits doivent être solidement garantis, toutes les institutions nécessaires à leur plein et libre exercice doivent recevoir les développements dont elles ont besoin.

Appelé par M. le lieutenant-général du royaume à l'administration du département du Finistère, je viens au milieu de vous pour hâter les heureux développements de nos institutions, pour diriger vos efforts.

Le respect de tous les droits, le soin de tous les intérêts, la bonne foi dans le gouvernement seront mes moyens. Je compte mériter votre estime et remplir mes devoirs avec exactitude.

Citoyens,

Voulez-vous réellement cette liberté après laquelle nous marchons depuis quarante années ? Saisissez-la, elle est à votre portée. Nous la possédons à jamais, si nous savons la défendre. Formons notre garde nationale. Que le plus petit village ait dix hommes ou cinq hommes résolus à défendre leurs droits et personne ne songera à les attaquer.

(1) Bibliothèque de Grenoble — R 3806 — tome IV — « Ma proclamation ».  
(2) P. ARBELET, article dans *Le Temps* du 11 Juillet 1908.

Dévoué à la foi fondamentale, au prince, à la garde nationale, je seconderai de toutes mes forces le grand mouvement qui s'opère en France. Jamais nous n'aurons excité à meilleur droit l'envie et l'admiration de l'étranger.

Quant à vous, jeunes concitoyens des campagnes, apprenez deux choses : le maniement des armes et à lire.

Soyons sincères dans nos efforts ; et, avant un mois, l'existence du citoyen sera environnée de toutes les garanties désirables, le commerce et l'agriculture jouiront de tous les avantages d'une fécondité profonde.

Je recevrai toujours avec reconnaissance les avis que vous voudrez bien me donner.

Quimper, le 11 Août 1830.

Le préfet du Finistère : BEYLE.

Il nous reste encore quelques notes non moins curieuses : une à M. G... (Guizot, selon Arbelet) où Beyle se déclare « prêt à partir par la malle-poste. Il ira voir les députés du département de... et leur demandera des renseignements sur les hommes auxquels on peut se fier. ». Stendhal posait même des questions plus précises pour orienter son action :

Dois-je aller à la messe ?

Dois-je encourager les paysans à se fabriquer des piques ?

Que faut-il faire à l'égard des maires de campagne ? des conseillers de préfecture ?

Détail amusant, il avait même songé à sa future tenue : je paraîtra plutôt en habit de garde nationale qu'en uniforme brodé. La broderie n'est plus guère de saison, et il avait dressé une liste d'objets à acheter avant de gagner sa préfecture : un parapluie..., deux cravates noires..., trois paires de bottes..., un habit de garde nationale (55 Frs).

Enfin il avait arrêté une série de questions à poser à Quimper pour guider ses premières démarches :

1° Quels sont les quatre hommes les plus ultras ?

2° Les quatre les plus libéraux ?

3° Les quatre plus riches ?

4° Les quatre qui ont les plus d'enfants ?

5° Les quatre femmes les plus jolies ?

6° Le plus méchant des prêtres ?

Tous ces préparatifs furent inutiles et c'est seulement sept ans plus tard que Stendhal se mit en route pour la Bretagne.

◆ ◆ ◆

On sait que les *Mémoires d'un Touriste* sont assez fantaisistes et ne correspondent pas toujours à des voyages réels et à des impressions personnelles. Stendhal suppose qu'un commis-voyageur en fer parcourt la France à la fois pour ses affaires et pour son plaisir et,

pour étoffer cette espèce de « Guide », pille sans scrupules les notes de voyage de Mérimée (1) ou de Millin. Le voyage en Bretagne a au moins le mérite d'avoir été effectué par Stendhal en 1837. On trouve même chemin faisant des références précises à des rencontres ou à des aventures personnelles qui piqueront peut-être la curiosité de chercheurs locaux. Qui identifiera par exemple l'aubergiste de la Roche-Bernard (II, 3) ancien soldat de la République, né à l'autre bout de la France, décoré de la Légion d'honneur et membre du jury à Vannes ? Ou encore la belle Nantaise au chapeau vert qui plonge Stendhal dans la plus fervente admiration et à laquelle il dédie trois pages enthousiastes (I, 302) ? Il pourrait enfin intéresser un fureteur d'identifier l'érudite célibataire et âgé qui, entre Lorient et Rennes, invita Stendhal à un grand et très bon dîner. Ce M. N... l'un des savants les plus distingués de la Bretagne fournit au Touriste de bons renseignements sur les races d'hommes et lui recommanda d'aller à Josselin visiter la statue de Venus, si célèbre en Bretagne... (II, 35 à 40).

L'itinéraire qu'indique notre touriste est d'ailleurs fort simple, un peu sommaire même. Arrivé à Nantes le 25 Juin par le bateau de Tours, il y séjourne jusqu'au 4 juillet. Il est à Vannes le 5, à Auray et Carnac le 6, à « Hennebont » (2) et Lorient le 7. Puis le journal ne précise plus les dates et note seulement les villes visitées : Ploërmel, Rennes, Dol, St-Malo. De là notre commis-voyageur gagnera Granville, Le Havre, Rouen et rentrera enfin à Paris le 18 Juillet. Si on déduit les quelques jours passés en Normandie, le séjour en Bretagne aurait duré un peu plus de trois semaines sur lesquelles dix jours auraient été consacrés à la visite de Nantes. Il serait fastidieux de suivre Stendhal dans tous ses déplacements. Il vaut mieux, nous semble-t-il, grouper ses impressions de voyage sous quelques têtes de chapitres : les Villes, les Paysages et enfin les Habitants.

◆ ◆ ◆

Les Villes d'abord. Stendhal visite consciencieusement les monuments et les musées mais on sent qu'il s'intéresse beaucoup plus sincèrement aux promenades, aux cafés et aux théâtres.

Les musées de Nantes et de Rennes (I 309-315 - II, 42) sont sincèrement critiqués. L'amateur d'art pourrait encore choisir quelques toiles dans le musée de Nantes mais celui de Rennes est lamentable. Il faut que l'on ait en ce pays-ci bien peu de goût pour les arts : un musée aussi pauvrement tenu fait honte à une ville aussi riche.

(1) Il n'est pas dans nos intentions d'indiquer les emprunts faits à Mérimée. Ceux que la question intéresse pourront se reporter à l'étude de Ferdinand Gohin *Stendhal plagiaire de Mérimée* (Ménagerie Française IV - pages 18-29 - 1<sup>er</sup> janvier 1920. Signalons seulement que Stendhal a copié une curieuse erreur de Mérimée en parlant (II - 54) de la « cathédrale » de Dinan.

Nos références renvoient à l'édition d'Yves Gandon (1927) - 2 vol.

(2) Stendhal écrit toujours Hennebont. Du reste c'est l'ancienne orthographe.

Les monuments sont décrits minutieusement. Stendhal a bien profité des leçons de Mérimée sur l'architecture, mais en général il goûte peu le gothique auquel il préfère nettement les temples grecs et qu'il accuse d'avoir voulu *inspirer l'étonnement, exactement comme la mauvaise littérature se jette dans l'emphase qui plaît aux femmes de chambre* (II, 38). Ce n'est pas le seul point sur lequel Stendhal n'est pas d'accord avec Chateaubriand ! Et, par surcroît, il rend le granit responsable de la médiocrité des sculptures. Il est difficile à tailler et sa couleur gris-noirâtre est sinistre.

Aussi les critiques l'emportent-elles sensiblement sur les éloges quand il s'agit de juger les diverses églises visitées.

La cathédrale de Rennes provoque ses foudres (II, 40). Autant de colonnes qu'à Sainte Marie Majeure ou à St Paul hors-les-murs à Rome, mais, grand Dieu ! quel contraste ! Rien de plus sot que cette assemblée de colonnes convoquée par le génie architectural du siècle de Louis XV.

Stendhal admire au contraire la charmante église de Ploërmel. Ses formes, quoique gothiques, écartent l'idée du minutieux (II, 38-39).

La cathédrale de Nantes (I, 294) l'intéresse aussi. Rien de plus noble, de plus imposant que cette grande nef. Il faut la voir surtout à la chute du jour et seul ; immobile sur mon banc, j'avais presque la tentation de me laisser enfermer dans l'église. Surtout Stendhal ne tarit pas d'éloges sur le tombeau de François II et de Marguerite de Foix devant lequel tous les soirs pendant son séjour à Nantes il vient passer une demi-heure.

Mais c'est surtout la cathédrale de Dol (II, 46) qu'il admire et propose comme modèle (le portail excepté) aux villes de province qui ont de l'argent et demandent une église.

Les monuments civils lui déplaisent en général, aussi bien ceux de Nantes que de Rennes. A Nantes, toutes les colonnes de la Préfecture et la Bourse et du Théâtre (I, 337) manquent tout à fait de style et les statues qui les couronnent sont aussi pitoyables. Le véritable caractère de l'architecture de Louis XV, c'est de faire des colonnes qui ne soient que des poteaux.

A Rennes, le Palais de Justice lui-même (II 40, 41) ne trouve pas grâce à ses yeux. L'aspect du palais, remarquable par son immense toit d'ardoises, n'est que triste ; il n'est pas imposant, mais l'intérieur est décoré avec beaucoup de richesse — trop de richesse même ajoute aussitôt Stendhal.

Les rues et promenades retiennent longuement notre flâneur. Peu d'animation à Rennes (II, 41), ce qui ne surprendra personne. Mais Stendhal est fort content des promenades du Thabor et du Mail.

A Nantes, c'est le contraire. Si les promenades laissent à désirer à certains égards, les quais sont fort larges et animés (I-289-290). C'est toute l'activité d'une grande ville de commerce. Il y a deux

omnibus : l'un blanc et l'autre jaune ; les conducteurs sont de jeunes paysannes de 18 ans : le prix est de 3 sous. Les boutiques, éclairées assez tard le soir, lui rappellent la rue Vivienne et lui donnent l'impression d'un retour dans le monde civilisé (I, 284).

Quelle différence, grand Dieu ! avec les sales chandelles qui éclairent les sales boutiques de Tours, de Bourges et de la plupart des villes de l'intérieur ! Quant à la place Graslin, elle serait remarquable même à Paris.

Et pourtant la ville de Nantes est dépourvue de quelque chose que possèdent Rennes et même Dol et qui paraît indispensable à Stendhal, une promenade à couvert ou suites d'arcades, première nécessité dans toute ville qui prétend à un peu de conversation (II, 40), quand il fait du vent ou quand il pleut. Ce qui peut montrer aux moins attentifs l'ânerie incroyable et héréditaire des maires et échevins de France, c'est que cette promenade couverte manque presque partout... On lui préfère généralement un théâtre à colonnades, comme à Nantes ou à Bordeaux. Dol, Rennes et surtout Chambéry (II, 177) font seules exception à cette fâcheuse règle.

Mais le vrai refuge pour Stendhal, quand il est fatigué ou excédé, c'est encore le café ou le théâtre, comme à Milan bien entendu ! Rennes possède bien une salle de spectacle, mais c'est à Nantes que notre voyageur trouve un café et un théâtre selon son cœur. (I, 297) Le grand café à côté des huit grandes colonnes disgracieuses qui font la façade du théâtre, me plaît beaucoup. C'est le centre de la civilisation gaie et de la société des jeunes gens du pays, comme les cafés d'Italie. Je commence à y entrevoir l'excellente crème de Bretagne... A Lorient aussi (II, 33) Stendhal savourera une tasse de café à la crème, sublime, comme on en trouve à Milan. Quel compliment sous la plume de Stendhal !

Quant au théâtre de Nantes (I, 285) c'est bien simple : il est digne de Paris et Bouffé qui y joue *Le Pauvre Diable* est de bien loin à ses yeux le premier acteur de notre théâtre !

Aussi n'est-il pas surprenant qu'entre toutes les villes bretonnes Nantes ait manifestement la préférence de Stendhal : une noble et grande ville... l'air infiniment plus noble que Rouen... Rennes est stupide, comme toutes les grandes villes de l'intérieur du reste, et Saint-Malo, ville singulière sans doute, est peu aimable et au fond une prison.



Stendhal, si sobre dans ses descriptions, est cependant très sensible à la beauté des paysages (I, 60) *J'aime les beaux paysages : ils font quelquefois sur mon âme le même effet qu'un archet bien manié sur un violon sonore ; ils créent des sensations folles : ils augmentent ma joie et rendent le malheur plus supportable.* On peut dès lors s'étonner de rencontrer si peu de pages pittoresques dans son récit de voyage en Bretagne. Il arrive à Nantes, plein de dédain pour les bords de la Loire (I, 284) dont la réputation lui semble surfaite et prouve le manque de goût pour les beautés de la nature

qui caractérise le Français de l'ancien régime, l'homme d'esprit comme Voltaire ou La Bruyère. A Nantes même, le fleuve divisé en bras est gâté, comme trop souvent, par ses îles (I, 290). L'Erdre n'offre qu'un intérêt : fournir une rime au verbe « perdre » qui d'après ses souvenirs de collège n'en avait pas. De Nantes à St-Nazaire (I, 298) le coup d'œil est tout juste agréable : aucune comparaison possible avec l'admirable voyage de Rouen au Havre.

La route de Nantes à la Roche-Bernard est insipide, les seize lieues les plus tristes du monde. Par contre la vallée de la Vilaine, dont les eaux sont refoulées par la marée montante, lui offre une des scènes naturelles les plus belles qu'il ait jamais rencontrées et le jette dans une rêverie animée qui réveille tous ses souvenirs de l'Ecosse et de Walter Scott. La misère et la laideur même du tableau contribuent à lui donner une apparence tragique.

Stendhal passe la Vilaine en bac et aperçoit les premiers travaux du futur pont en fil de fer qui défraie toutes les conversations à Vannes car il coûtera au moins un million et demi (II, 6). La route de la Roche-Bernard à Vannes lui semble fort jolie. On découvre souvent au loin l'admirable baie du Morbihan, mais Stendhal avoue pourtant qu'il a le courage de lire les Mémoires du Cardinal de Retz.

Les alignements de Carnac (II, 8) ne lui fourniront que des considérations bien plates sur les explications qu'en proposent les érudits ou les ignorants.

Mais c'est surtout le dédain de Stendhal pour la mer — qu'il s'agisse de l'Océan ou de la Manche — qui nous surprend. Bien sûr les villes bretonnes, au fond de leurs estuaires, en sont très éloignées et Stendhal, comme son commis-voyageur, a peut-être dû renoncer à l'atteindre quand, à peine arrivé et recru de fatigue, il s'élança le long du canal de Vannes pour aller voir la mer (II, 5). Mais, si on l'en croyait, en Bretagne, la marée serait presque toujours basse et il faudrait une lorgnette pour apercevoir l'Océan du pied de la Tour Ronde à Lorient (II, 34). A la place de cette mer invisible, on ne voit qu'une demi-lieue de sable et de boue où de malheureux bateaux sont couchés sur le flanc (II, 31, 34, 37, 50). Quelle différence avec la Méditerranée sans flux, ni reflux (II, 254), toujours si proche du rivage que les citronniers y laissent tomber leurs fruits (II, 315). Stendhal est visiblement bien injuste et ce n'est pas dans les Mémoires d'un Touriste qu'il faut chercher une image fidèle de l'Armor ou de l'Argoat.

◆ ◆ ◆

Nous offre-t-il au moins un portrait plus exact des Bretons ? Nous ne le suivrons pas dans ses dissertations assez aventureuses sur les races et nous n'oserons pas affirmer sur sa foi que dans le Morbihan ce sont les Gaëls qui dominent (II, 24) et dans le Finistère les Ibères sous du chant et de la danse avec en outre un penchant fon à l'amour tandis que les Kymris, puritains et austères, domineraient sur la côte Nord, de Morlaix à St-Malo. On peut

trouver aussi qu'il donne des Bretons des définitions un peu sommaires quand il oppose le type alsacien (amour de l'indépendance de la patrie, haine de l'étranger) au type breton (dévouement courageux au prêtre) (I, 115) ou encore quand il écrit (I, 61) Les Bretons, peuple du XIV<sup>e</sup> siècle, dévoués à leur curé, et ne comptant la vie pour rien dès qu'il s'agit de venger Dieu.

Seul le costume des hommes semble l'avoir frappé et encore il le décrit en une ou deux lignes tout juste (II, 31). A Lorient il remarque par exemple quelques Bretons dans leur costume antique, longs cheveux et larges culottes ».

La religion offre, il est vrai, l'occasion de plus longs développements, mais c'est pour souligner la crédulité des pèlerins de Ste-Anne d'Auray et le fanatisme barbare et têtue des dévôts. La partie de la Bretagne où l'on parle breton, de Hennebont à Josselin et à la mer, vit de galettes de farine de sarrasin, boit du cidre et se tient absolument aux ordres de son curé. Bien entendu les prêtres, hypocrites et rapaces, s'enrichissent des offrandes de leurs ouailles (II, 35). Une seule note plus juste : sur le bateau de Nantes à St-Nazaire les prêtres semblent à Stendhal moins guidés qu'à Paris parce qu'ils n'ont pas à redouter les critiques des voltairiens.

◆ ◆ ◆

Mais enfin, au total ce récit de voyage apparaît bien incomplet, bien sommaire et bien décevant. Beaucoup de digressions sur le théâtre, l'histoire de l'art, les atrocités de Gilles de Retz, etc... Bien des lacunes graves : rien sur le Finistère, rien sur les Côtes-du-Nord ; pour les régions visitées, des impressions fort courtes et superficielles. Dix jours à Nantes, c'est bien, mais 15 jours à peine pour le reste du voyage, c'est peu. On n'aperçoit que de loin l'admirable château de Combourg (II, 44) (Et Stendhal ajoute à notre grande surprise Est-ce le lieu honoré par l'enfance de M. de Chateaubriand ?) et seulement à l'horizon le Mont St-Michel rougi par le soleil couchant (II, 50). Ce sont les villes qui occupent la plus grande place et la campagne et la mer sont sacrifiées.

Sans doute, en 1837, les moyens de transport ne facilitaient pas à Stendhal une exploration plus complète et le tourisme est encore à ses débuts. Accordons-lui donc le bénéfice des circonstances atténuantes, mais concluons que ses Mémoires d'un Touriste nous apprennent mieux à connaître l'auteur lui-même que la Bretagne. Stendhal est partout présent, vivant, agaçant, spirituel. Mais a-t-il bien vu, bien compris, bien senti la Bretagne ? Et, chose plus grave, tel que nous le connaissons, était-il bien fait pour la comprendre et la sentir ? Il est permis d'en douter.

Laurent BRÉGEON.

## LAENNEC BRETONNANT (\*)

**A** Paris, le 30 mars 1805, se réunit pour la première fois l'Académie Celtique, dont Eloi Johanneau avait établi le programme. Cet événement secoua le patriotisme d'un jeune docteur en médecine.

Laennec, à vingt-quatre ans, avait sucé le lait d'une nourrice cornouaillaise, mais ne devait d'efficaces exemples du langage breton ni à son père, qui cependant le pratiquait, ni à sa mère, morte très tôt, ni au recteur d'Elliant, son oncle paternel, chez qui il avait vécu en 1787-1788. Ce fut à la grammaire de Grégoire, édition de l'An III, qu'il recourut, pour pénétrer dans un labyrinthe linguistique dont deux de ses amis de Faculté étaient usagers sans pouvoir lui servir de guides.

Alors, des thèmes; et premier résultat, douze lignes de « langue-mère » en tête d'une lettre à son père, le 27 août 1805. Cet essai regorge de solécismes et de barbarismes; le vocabulaire est peineusement extirpé du dictionnaire de Grégoire. L'élève, d'ailleurs, se plaint que sur les critères du masculin et du féminin Grégoire soit obscur; il pourrait dire faux: Grégoire professé que le genre en breton « se connaît par la signification, jamais par la terminaison »!

Déjà Laennec, qui avait ébauché, en 1802, une *Guerre des Vénètes*, salade d'archéologie et d'ossiannerie, rêve de rimer en celtique. Et passant ses vacances de septembre 1805, dans le Soissonnais, chez ses parentes M<sup>mes</sup> de Pompery et de Laubrière, il compose, pour la fête de M<sup>me</sup> de G..., un scénario, où un père Boniface, grotesque, mais polygotte, chante huit vers bretons sur l'air de *Prenons la poêle, mes gars, faisons des crêpes*.

A son père encore sont adressés ses autres épanchements bretons de 1806 à 1808. C'est, le 15 janvier 1806, une formule de souhaits de nouvel an ornant le début d'une lettre en français. C'est, le 10 mars, une lettre de plusieurs pages entièrement celtisée, où la grammaire devient plus sûre; et le savant, à qui ses consultations ont rapporté, en 1804, 150 francs, et 400, en 1805, se risque

à traiter dans la langue du cœur l'affaire trimestrielle des 1.200 francs par an que son père lui assure: il a grand besoin de hardes, de chemises notamment, et voici qu'au lieu des modestes *rochedou*, que le dictionnaire de Grégoire conseille, il sollicite de son père des *hinvisyou* de femme.

Dans l'épître bretonne du 31 décembre 1806 les progrès sont d'autant plus méritoires qu'ils ne sont pas dus à l'usage oral; témoin, des faux-sens par gallicisme, les mutations encore louches, et aussi quelque coquetterie puriste; ayant à parler d'un fonctionnaire des Droits Réunis, notre celtisant fabrique un *Guirion Frammet* qui signifierait plus vite des Droits charpentés. — Ajoutons un court billet breton, le 18 août 1807, — et, le 15 janvier 1808, des souhaits de bonne année, pour exorde d'une lettre française.

De 1815 date le document le plus copieux d'un zèle breton persistant. Laennec a hérité de son père la terre de Kerlouarnec, en Ploaré. Nous avons le brouillon, daté 23 novembre, de la lettre qu'il adresse au fermier et à sa famille, — *Va mignoned*, leur dit-il, — sur les sept conditions auxquelles il continue la ferme. Le notaire Grivard dira les choses, mais le propriétaire veut les rédiger en kernévod pour que les tenanciers puissent mieux en ruminer les prescriptions agricoles et l'esprit patriarcal. De cette pièce aux précédentes la distance est grande. Quelque erreur de langue n'est pas introuvable, mais c'est au cours de pages nombreuses. Les mutations sont presque toutes justes, les diverses conjugaisons opportunes; les idiotismes affluent à la mémoire; les gauches pronoms relatifs *pehini*, *pere*, viennent moins souvent alourdir les phrases complexes.

Laennec s'était soumis entretant à un maître plus lucide que Grégoire. Le Gonidec avait donné sa *Grammaire* en 1807, et Laennec correspondait avec lui. Dans la préface de sa réédition, en 1838, Le Gonidec mentionne ces relations, l'adoption de son orthographe par le célèbre médecin, l'existence même, à la Bibliothèque de Quimper, d'un exemplaire de la *Grammaire* de 1807 interfolié de notes de Laennec. Suivent des pages de Laennec en personne, où, après avoir reproché aux abbés Marigo et Le Bris leur breton francisé, il certifie que le prétendu cloisonnement de la langue en dialectes a pour cause, plutôt que pour résultat, l'inculture celtique du clergé, et que, dans un hôpital de Paris, il a expérimenté des conscrits de tous les diocèses bretonnants, qui, au seul prix d'un peu de complaisance, s'entrecomprenaient.

Laennec conservait, dans ses papiers, une humble collecte de huit pièces populaires versifiées, dont l'une datée 1817, au total 759 vers bretons.

Trois mois avant sa mort, le 6 mai 1826, Laennec, dans une lettre à Eloi Johanneau, proteste que Le Gonidec, leur ami commun, exagère en le donnant pour un dévoué à la « philosophie celtique »; il déclare connaître « nos deux dialectes d'Armo-

(\*) Le breton sorti de la plume de Laennec est reproduit dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. XLVI (1919), pp. 98-132, avec indications bibliographiques et critiques grammaticales.

rique » et lire « la Bible galloise » ; il a parcouru l'*Archéologie britannica* de Lloyd, où est montré, par le cornique, « la nuance entre le Léonais et le Gallois » ; mais il avoue n'avoir jamais eu le temps de s'intéresser à la langue bretonne mieux qu'« à bâtons rompus ». Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'assertion, toute commerciale, contresignée La Villemarqué, en avant de la réimpression en 1850 du *Dictionnaire* de Le Gonidec, que l'œuvre serait « augmentée de plusieurs matériaux dus à l'obligeance de l'illustre docteur LAENNEC » ; on ne saisit pas trace de cette contribution.

Il est seulement vraisemblable que les progrès personnels du bretonnant furent encore plus satisfaisants, de 1815 à sa mort prématurée en 1826, que de 1808 à 1815. Ses premiers travaux amusent par leur ressemblance avec ceux de tout débutant ; le grand esprit a les difficultés communes ; mais il s'entête, et c'est ce qui le hausse. En outre, son application est pratique : un enthousiasme qui mène à causer avec le laboureur en langue nationale. L'exemple est grand.

Gaston ESNAULT.

P. S. — On nous signale, bien à propos, les lignes ci-après parues en 1938 dans la revue *Stur*, n° 14-15, p. 49, signées « D' R... ».

« ...Laennec prédécesseur et peut-être inspirateur de La Villemarqué, à qui seules les années ont fait défaut pour élever à la langue bretonne un monument aussi grand et aussi durable que le livre immortel de l'Auscultation Médiate.

« Au moment où j'écris, j'en ai sous les yeux la preuve et je parcours une fois de plus la précieuse Grammaire cello-bretonne de Le Gonidec annotée de sa main... notes innombrables de sa belle écriture... »

A Laennec des loisirs ont manqué, de son propre aveu ; à tout homme les années font défaut ; nous ne pouvons juger d'un celtsisant possible, fût-il probable. Mais nous ne pouvons douter que les termes du D' R... soient pesés quand ses yeux témoignent d'un manuscrit tangible. L'exemplaire de la *Grammaire*, que nous mentionnons plus haut, et qui ne put, en 1919, être retrouvé à la Bibliothèque de Quimper, existe donc quelque part ! Au nom de tous les chercheurs bretons, nous supplions son possesseur, par intermédiaire si besoin est, de livrer à notre sympathie du Laennec inédit. Le signataire de cette requête possède un carnet de Brizeux où le poète enregistrait ses notes de toponastique bretonne : valeur linguistique fort mince, intérêt moral considérable. Analogie probablement est le cas de Laennec grammairien ?

Gaston ESNAULT.

## L'équipement aéronautique de la Bretagne

LA *Nouvelle Revue de Bretagne* a signalé dans son numéro de juillet-août 1948 la part prise par les Bretons aux tout premiers débuts de la conquête de l'air. Depuis cette époque lointaine l'aviation a fait des progrès extraordinaires et s'est intégrée dans la vie des nations.

De ce fait, chaque pays a dû prévoir l'organisation sur son sol d'un réseau d'aérodromes, de stations météorologiques, d'un balisage lumineux (phares, signalisation d'obstacles, etc...) ou radio (radiogoniomètres, radio-phares, etc...), ensemble constituant l'infrastructure.

L'équipement aéronautique international a été réalisé au fur et à mesure du développement des caractéristiques et des performances du matériel d'aviation et s'est échelonné sur quatre périodes principales :

De 1908 (1<sup>er</sup> kilomètre en circuit fermé par Henri Farman) à 1914, un hippodrome ou un champ de manœuvre d'infanterie suffirent le plus souvent aux premiers aéroplanes.

La guerre de 1914-18 a vu au contraire la constitution de formations nombreuses, escadrilles de chasse ou de bombardement, centres d'écoles ou d'essais qui nécessitèrent la création de terrains spéciaux et la mise en application de règles de circulation aérienne, premiers éléments du « Code de la route » de l'aviation.

Après la paix de Versailles de nombreux terrains d'intérêt exclusivement militaire furent abandonnés, tandis qu'au contraire chaque ville importante s'efforçait de créer son aérodrome, ou, s'il existait, d'en développer les installations. Le résultat fut qu'à la veille du deuxième grand conflit mondial, la France était pourvue d'un réseau relativement complet d'aérodromes.

Enfin, pendant l'occupation allemande, des réquisitions massives de terrains et des travaux gigantesques développèrent considérablement, principalement en zone nord, les installations aéronautiques existantes.

◇ ◇ ◇

En Bretagne, l'organisation de l'infrastructure passa par les mêmes étapes.

Avant 1914 les premières présentations d'aéroplanes eurent lieu sur les hippodromes de Rennes et de Morlaix et au Polygone de la Marine (1) à Brest.

(1) C'est au Polygone de la Marine de Brest que se déroulèrent les dernières expériences aéronautiques de L.-M. Le Bris en 1868. C'est également en ce même endroit que se passa, en 1912, le lieutenant-aviateur Chailly, après avoir accompli la première liaison aérienne Paris-Brest.

De 1914 à 1918 les nécessités militaires portèrent, le long de la côte, sur la création de bases d'hydravions ou de dirigeables pour la protection des convois et la chasse aux sous-marins devant les ports de Brest, Lorient, Saint-Nazaire et Nantes.

A la paix, la plupart des installations disparurent et tout l'équipement aéronautique breton se réduisit à deux aérodromes : Nantes-Le Bêle, petit terrain très imparfait, et Gaël (Ille-et-Vilaine), centre exclusivement militaire situé loin de toute ville importante. A Brest, la Marine avait conservé la base d'hydravions de Lanninon, tandis qu'à Guipavas les bâtiments de l'ancien centre de dirigeables tombaient en ruines en bordure d'une piste envahie par la lande et impropre à l'atterrissage des avions.

Peu après 1925, les grands raids aériens, l'essor des aviations commerciale et privée incita certaines collectivités régionales à réclamer pour la Bretagne les moyens de ne pas demeurer à l'écart du mouvement aéronautique. Il fallait créer des aérodromes près de chaque localité importante et supprimer ainsi la réputation faite à notre région de pays « mal pavé », où l'atterrissage en campagne présente un risque certain en raison du relief ou des obstacles créés par le morcellement des terres en petites parcelles, les talus, fourrés, taillis, bois, fossés et ruisseaux. Inconvénients justifiant, à une certaine époque, l'appréhension et l'inquiétude du pilote en cas de difficultés mécaniques.

Sous l'impulsion des Chambres de Commerce, Municipalités, Aéro-Clubs, Syndicats d'Initiatives, etc..., un très gros effort aboutit, entre 1930 et 1939, à la construction d'un réseau d'aérodromes, espacés au maximum de 100 kilomètres, bien aménagés et donnant pratiquement toute satisfaction aux usagers (voir tableau en annexe). Peut-être pouvait-on seulement déplorer qu'aucun de ces terrains, tous placés au voisinage de la côte, ne se trouve situé au centre de la presqu'île armoricaine. Il convient cependant de noter que des projets existaient en ce qui concerne Carhaix et Pontivy.

A la mobilisation de 1939 tous les aérodromes furent placés sous contrôle militaire, et, ceux de l'Ouest, généralement utilisés comme centres-écoles. Par la suite, pendant l'occupation, les allemands étendirent au maximum l'infrastructure existante pour la mise en œuvre de leur machine de guerre. Tous les terrains furent agrandis et dégagés d'obstacles. Les aérodromes les plus importants furent même dotés de pistes d'envol bétonnées, capables de supporter le poids des plus gros bombardiers et susceptibles de permettre l'utilisation du sol par tous les temps sans tenir compte de la nature du terrain et des risques d'embourbement.

A la Libération, malgré les bombardements, le sabotage des installations et l'essai de destruction par mines des pistes, le réseau des aérodromes se révéla, après remise en état, très nettement amélioré par rapport à 1939. Déménés, réparés et aménagés suivant les exigences modernes, les aérodromes bretons constituent maintenant un ensemble remarquable, complété par des services de télécommunications, de signalisation et de météorologie conformes aux règles internationales actuelles de navigation aérienne (voir tableau en annexe).

Parmi les améliorations apportées aux terrains d'aviation se remarque l'augmentation des surfaces atterrisables. Provenant de réquisitions allemandes, cette extension des aérodromes est souvent très violemment combattue par les riverains qui voudraient récupérer tout ou

partie de leurs anciens champs. Les Allemands ont laissé trop de destructions chez nous pour que le bénéfice des rares réalisations heureuses ne nous reste acquis. Sacrifier l'étendue normale des aérodromes à des intérêts particuliers, ce serait commettre une erreur onéreuse et compromettre gravement l'avenir aéronautique de certaines régions (1).

◇ ◇ ◇

Les aérodromes civils, comme les routes ou mieux comme les ports maritimes, répondent à des besoins multiples : desserte aérienne de la région, c'est-à-dire accueil des avions commerciaux (passagers et fret), des avions particuliers (voyages d'affaires, d'intérêt privé ou de tourisme, évacuations sanitaire, taxis-aériens, etc...); activité des Aéro-Clubs, c'est-à-dire formation des élèves-pilotes, pratique collective de l'aviation légère et sportive.

La Bretagne ne doit pas se fermer à ces activités vitales pour son avenir. Il y a certainement un trafic de voyageurs possible entre elle et la Capitale, malgré la concurrence des liaisons directes S.N.C.F. qui permettent le voyage de nuit, sans perte de temps, entre Paris et les points extrêmes du Finistère. Mais l'avion, lui, peut aller et revenir de Paris dans la même journée facilitant les déplacements urgents et rendant possibles les correspondances intérieures ou intercontinentales. La variété des possibilités est d'ailleurs démontrée par le fonctionnement de la ligne aérienne saisonnière Angleterre-Dinard et la mise en service récente de la ligne d'Air-France Nantes-Casablanca. Au point de vue fret les ressources sont difficiles à déterminer, mais un exemple, l'expédition de fraises de Brest en Belgique et en Grande-Bretagne, montre ce que l'on peut faire dans le seul domaine agricole. Observons cependant que le succès de toute entreprise commerciale (passager ou fret) en Bretagne, dépend, là comme ailleurs, de la bonne adaptation du matériel aérien au service recherché.

Quant à l'activité de l'aviation légère et sportive, les Aéro-Clubs ont suffisamment prouvé ce dont ils étaient capables. En butte actuellement à de rudes difficultés matérielles, ils ne sont pas moins pour cela les conseillers techniques locaux des grandes collectivités et les propagandistes de l'idée aérienne; leur action vise à former les aviateurs de demain.

Enfin, il ne faut pas oublier que la Bretagne est un pays éminemment touristique. Or, le tourisme est une industrie dont on reconnaît aujourd'hui l'immense utilité économique. Attirer et retenir les touristes de l'air dans notre région par une bonne publicité et un service d'accueil bien organisé serait une bonne politique. Toutes les stations climatiques ou balnéaires sont desservies par un aérodrome peu éloigné. Il faut le souligner et le faire valoir!

◇ ◇ ◇

Hélas! la vie aérienne du pays est étroitement liée à la situation nationale et internationale. Qu'il me soit donc permis, en conclusion de cette rapide étude, de souhaiter que dans les mois à venir le retour à la paix sociale et à la bonne entente des peuples facilite la pleine utilisation des possibilités de l'aviation en Bretagne.

Ch.-Yves PELLIN.

(1) Que l'on se souvienne du passé! Certains Conseils Municipaux en s'opposant au passage du Chemin de fer au moment des projets d'installation de la voie ont favorisé le développement de cités voisines, concurrentes au détriment des intérêts dont ils avaient la garde. L'exemple est à méditer!

TABEAU DE L'EQUIPEMENT AERONAUTIQUE DE LA BRETAGNE

EMPLACEMENT DES AÉRODROMES	SITUATION EN 1939	MODIFICATIONS APPORTÉES et situation en 1948
<b>ILLE-ET-VILAINE :</b> <i>Rennes</i> <i>Saint-Jacques</i>	Aéroport créé par la Chambre de Commerce et géré par l'Aéro-Club d'Ille-et-Vilaine. Base du Groupe Aérien Régional 510 de l'Armée de l'Air.	Deux pistes bétonnées. Balisage de nuit. Dispositif d'atterrissage sans visibilité. <i>Direction :</i> Le Commandant d'Aérodrome, chef du district de Rennes de l'Aéronautique Civile.
<i>Dinard</i> <i>Pleurtuit</i>	Aéro-Club de la Côte d'Emeraude.	Deux pistes bétonnées. <i>Direction :</i> Le Commandant d'Aérodrome.
<i>Gaël</i>	Centre militaire fermé à la circulation aérienne publique.	<i>Interdit définitivement.</i>
<b>LOIRE-INF. :</b> <i>Nantes</i> <i>Chateaubougon</i> (a remplacé l'ancien terrain Nantes-Le Bêle)	Aéroport civil dépendant du Service de la Navigation Aérienne (Ministère de l'Air). Aéro-Club de la Loire-Inférieure. Base du Groupe Aérien Régional 511 de l'Armée de l'Air. Usine de la Sté Nationale de Construction Aéronautiques de l'Ouest.	Deux pistes bétonnées. Balisage de nuit. Centre d'instruction de l'Armée de l'Air. <i>Direction :</i> Le Commandant d'Aérodrome, chef du district de Nantes de l'Aéronautique Civile.
<i>Saint-Nazaire</i>	Base d'Hydravions des Ateliers et Chantiers de la Loire.	Base d'Hydravions des Ateliers de la Loire.
<i>Saint-Nazaire</i> <i>Montoire</i>	.....	Inutilisable. Aménagements en cours non encore agréés.
<i>La Baule</i> <i>Escoublac</i>	Aérodrome public. Usine de la S.N.C.A.O. Aérodrome de la Côte d'Amour.	Pelouse, pas de piste en dur.

EMPLACEMENT DES AÉRODROMES	SITUATION EN 1939	MODIFICATIONS APPORTÉES et situation en 1948
<b>CÔTES-DU-NORD :</b> <i>Saint-Brieuc</i> <i>Trémuson</i> (a remplacé les aménagements provisoires de la plage de Cesson)	Aérodrome créé par la Chambre de Commerce et géré par l'Aéro-Club des Côtes-du-Nord.	Pelouse, pas de piste en dur.
<i>Dinan</i> <i>Tréleven</i>	Aérodrome Municipal. Aéro-Club de Dinan.	Pelouse, pas de piste en dur.
<i>Lannion</i> <i>Servel</i> (a remplacé les aménagements de la plage de Saint-Michel-en-Grèves utilisé par l'as de la Guerre 14-18 Marcel Coadou)	Aéro-Club de la Côte de Granit.	Une piste bétonnée.
<b>MORBIHAN :</b> <i>Vannes</i> <i>Meucou</i>	Aérodrome civil aménagé dans les landes du champ de manœuvres militaire. Aéro-Club du Morbihan.	Deux pistes bétonnées.
<i>Lorient</i> <i>Lann-Bihoué</i>	.....	Base de l'Aéronautique Navale. Deux pistes bétonnées. Aérodrome ouvert à la circulation aérienne publique.
<i>Pontivy</i>	.....	Aérodrome privé non agréé.
<b>FINISTÈRE :</b> <i>Brest</i> <i>Gulpavas</i>	Ancienne Base de Dirigeables de la Marine, piste cédée à la Chambre de Commerce de Brest. Aéroport aménagé et géré par cette Compagnie. Aéro-Club du Finistère.	Une piste bétonnée. Balisage de nuit. Dispositif d'atterrissage sans visibilité. <i>Direction :</i> Le Commandant d'Aérodrome, chef du district de Brest de l'Aéronautique Civile.

EMPLACEMENT DES AÉRODROMES	SITUATION EN 1939	MODIFICATIONS APPORTÉES et situation en 1948
<i>Brest Lanvéoc-Poulmic</i>	Base principale de l'Aéronautique Navale. Aérodrome (une piste bétonnée) et Centre d'Hydravions. (Fermé à la circulation aérienne publique).	Base principale de l'Aéronautique Navale. (Fermé à la circulation aérienne publique).
<i>Quimper Plouguffan</i>	Aérodrome créé par la Chambre de Commerce. Aéro-Club de Quimper et de Cornouailles.	Pelouse, pas de piste en dur.
<i>Morlaix Ploujean</i>	Aérodrome créé par la Chambre de Commerce. Aéro-Club de Morlaix.	Une piste bétonnée.
<i>Plouescat Kernic</i>	Aérodrome privé établi par la Sté « Plouescat-Aviation » dans la baie du Kernic et soumis au régime des marées.	Installations détruites. Provisoirement inutilisable.

**METEOROLOGIE**  
(Situation en 1948)

Centre Régional : Rennes-Saint-Jacques.  
Station Principale : Brest-Guipavas [Liaison directe avec les Frégates Météorologique de l'Atlantique. (Organisation de l'Aéronautique Civile Internationale)].  
Poste Météorologique : Nantes-Chateaubougon.

**SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS ET DE LA SIGNALISATION**  
(Situation en 1948)

Centre Régional : Rennes-Saint-Jacques.  
Centre S. T. S. : Nantes-Chateaubougon.  
— Brest-Guipavas.  
— Dinard-Pleurtuit (Service saisonnier).  
Radio-Phare : Brest-Saint-Renan (portée : 3.500 km.).

## Ami du tsar Paul I<sup>er</sup> et curé de St-Pétersbourg, un prêtre breton avait converti Xavier de Maistre

**C**ELA commence par une lettre de Xavier de Maistre, datée du 15 Novembre 1819, et écrite à son frère Nicolas.

« Qu'est-ce que le bonheur, écrit l'éminent auteur du Voyage autour de ma chambre, abstraction faite de la religion ? J'examine mon cœur et celui de mon voisin le philosophe. Et même celui de ma voisine. C'est l'amour-propre satisfait. Nos sens peuvent nous entraîner et nous passionner ; mais ce grand intérêt, l'amour-propre, surnage bientôt, et le désir inextinguible de primer ne s'éteint jamais. Chacun tâche d'avoir son genre de supériorité ; et, s'il y a quelque bonheur réel de ce genre dans le monde, c'est l'illusion qu'on se fait souvent de valoir mieux que les autres. Si l'on réfléchit sur les jouissances d'une longue vie passée, on verra clairement que ce n'est ni le bien manger ni le bien boire, ni même l'autre plaisir qui nous ont laissé une idée de bonheur. Ces voluptés n'ont une apparence de bonheur que lorsque l'amour-propre les a assaisonnés. La Fontaine a dit que l'ambition entre même dans l'amour. Cela explique bien pourquoi nous ne pouvons pas être heureux ici-bas. C'est que l'amour-propre ne peut jamais être satisfait. Lors même qu'il a triomphé, qu'il a vaincu tous les obstacles, le silence le désespère ; la gloire est au cœur ce qu'une cloche est à l'oreille : instrument inutile lorsqu'elle ne sonne pas. « Il est doux d'être montré au doigt, dit Horace, et d'entendre dire : le voilà ». Mais nous autres, malins spectateurs, lorsque l'homme de génie passe, nous tenons nos doigts dans nos poches. Et malheur à lui s'il a quelque ridicule ; nous voilà supérieurs à lui. C'est alors que le doigt se montre. Et le grand homme enrage dans sa peau.

« Aussi le bonheur humain que les hommes recherchent avec le plus de fureur est celui de l'autorité. La gloire militaire est la première de toutes, parce qu'elle rapproche les hommes du trône et peut les y placer. Elle fait du bruit, elle inspire la crainte, elle force les passants de regarder et de se détourner, sous peine d'être écrasés ; enfin, c'est une cloche qui sonne plus souvent et plus fort que toutes les autres.

« Cependant l'expérience de tous les âges a prouvé que le bonheur n'était pas encore là. Où diable est-il donc ? Quoique j'aie invoqué le diable, je crois fermement qu'il est dans la religion ; mais je n'en suis pas plus avancé. Après avoir passé cinquante ans à peu près indifférent à la religion et même imbu de faux systèmes, qui, sans pouvoir me persuader, ont cependant ébranlé ma foi, comment reviendrai-je de si loin ? Eh bien, je crois. Mais cela ne suffit pas : on m'ordonne d'aimer Dieu par-dessus toutes choses ; non seulement on

me le commande mais ma raison me le prouve. Comment ne pas aimer son père, celui dont la volonté m'a donné l'existence ? Cependant, lorsque j'ai bien médité ce grand sujet, je suis plein d'étonnement, d'admiration et d'une reconnaissance calculée. Mais l'amour ! ce sentiment que j'éprouve en moi pour mes frères, mes sœurs, pour la mère de mes enfants, ce sentiment qui me ferait tressaillir de bonheur si j'entendais sa voix après vingt ans d'absence, en ai-je jamais éprouvé un seul élan pour le Créateur ? Il faut être de bonne foi : jamais. Chose effrayante, le cœur humain ne pourrait-il aimer que les choses humaines ? Cependant, lorsque je lis la vie de saint François de Sales, je ne puis mettre en doute sa foi parfaite et son amour de Dieu supérieur à tout autre. Pourrai-je jamais parvenir au même bonheur ? Ou mon cœur est-il celui d'un réprouvé ? Un sens intérieur semble me dire que non. Dans cette perplexité, j'ai pris un parti : pour m'assurer moi-même si je crois ou ne crois pas, je me suis supposé attaché à la guillotine et sommé de déclarer si je crois la religion fausse ou vraie, avec l'assurance d'être guillotiné si je me trompe. Je n'ai pas hésité et j'ai répondu qu'elle est vraie. Donc, je crois au moins plus que je ne doute.

« Peut-être les doutes qui me restent ne viennent-ils que de ce que je n'ai pas assez recherché les preuves. Je ne l'entreprendrai plus à mon âge, mais j'ai résolu de me mettre en règle et d'être conséquent à ma croyance. Tout ceci s'est passé il y a dix ans environ, en 1808 ou 1809. J'écrivis toute ma vie passée sur une grande feuille de papier à la fleur de lys et j'allai porter cette ridicule histoire au vieux curé de Pétersbourg, l'abbé Pinguillier (sic), qui, accoutumé peut-être à entendre pire, écouta sans le moindre étonnement tout ce que je pus lui dire et me donna l'absolution. Je ne fus pas satisfait ; j'aurais voulu un directeur qui se fut intéressé à moi, qui m'eût encouragé et soutenu. J'avais bien réfléchi que, dans une affaire aussi sérieuse, il valait mieux ne pas revenir que de revenir mal. Mais comment exiger ces soins d'un confesseur qui entend chaque année cinq ou six mille âmes ? Enfin, j'allai communier pour la première fois depuis dix-huit ans, un peu troublé en moi-même et avec la crainte de ne pas être assez préparé et surtout de ne pas assez croire, et en priant Dieu, comme Jaire, de suppléer à mon incrédulité. Depuis lors, j'ai continué à faire mes Pâques et depuis deux ans, je fais mes dévotions deux fois l'an. Il me semble que mes idées se sont éclaircies et que maintenant cela va mieux pour la tranquillité de l'âme... »

« Tout irait assez bien maintenant, si je pouvais arracher de mon cœur certaines choses qui le troublent souvent. Là plus scabreuse est qu'il me faut croire que ma femme (1), un être qui, sans la moindre exagération, m'est mille fois plus cher que moi-même, ne peut être sauvée si elle n'est de ma religion. Or ce changement est impossible. Quoi ! Cette femme qui vaut bien mieux que moi, par son caractère, par son attachement à ses devoirs, par son exactitude à remplir ceux de sa religion, qui est compatissante, généreuse, aimante, autant qu'un être humain peut l'être ! Tout mon cœur se révolte à cette idée ! Lorsque j'ai confié ces doutes involontaires à mon confesseur, il m'a répondu : « on ne peut pas aller contre le dogme, mais ce ne sont point vos affaires ; de quoi vous embarrassez-vous ? Lorsque ces idées vous reviennent à l'esprit, chassez-les comme une tentation ! ». Cela me refait bien la jambe ! Je m'en suis contenté, cependant, et je prie Dieu qu'il ne nous sépare pas, et j'espère qu'il m'exaucera. « Voilà, mon cher ami, ma profession de foi. Je la crois meilleure, et plus sincère surtout, que celle du vicairé Saoyard... » (2).

♦ ♦ ♦

Ces fragments d'une lettre si utile à la pénétration de l'œuvre de Xavier de Maistre et de l'homme lui-même font mention d'un personnage qui eut pu avoir un rôle essentiel dans la conversion de

(1) Xavier de Maistre avait épousé en 1817, à Saint-Petersbourg, une orthodoxe.  
 (2) Lettres inédites de Xavier de Maistre à sa famille, publiées par Félix Klein dans *Le Correspondant* du 25 décembre 1902.

l'écrivain et qui, en fait, joua celui d'un instrument assez peu sûr. La théologie du bon curé de Pétersbourg en 1808 paraît avoir été sans nuances et plus faite pour des ouailles simples que pour un philosophe ou pour des gens de la société, dans une capitale étrangère.

Qui donc était ce personnage considérable et peu docte ?

De Maistre le nomme : abbé Penguillier. L'orthographe est fautive et dûe, sans doute, au recul des faits. En réalité, il s'agissait de l'abbé Lharidon Penguilly, prêtre bas-breton émigré en Russie aux plus mauvaises heures de la Révolution française.

♦ ♦ ♦

François-Marie Lharidon de Penguilly était né à Quimper le 13 octobre 1747.

Sans doute appartenait-il à cette famille noble qui figure à l'armorial sous ces titres : « *Lharidon, sieur de Penaros, de Kandraon, de Kéralain, de Penguilly, ress. de Carhaix ; réformation de 1670 ; appelé à l'arrière-ban de Cornouaille en 1694. Famille anoblée en 1830.* » (1)

François-Marie fut ordonné prêtre en 1772 et nommé vicairé perpétuel de Châteaulin où il resta, en fait, de 1779 à 1789 (2). Recteur de Châteauneuf-du-Faou, de 1789 à 1791, il refusa de prêter le serment constitutionnel et céda la place à son vicairé, le curé assermenté Mentheour. L'abbé Lharidon de Penguilly devait être considéré comme un noble et peut-être est-ce de cette époque qu'il prit l'habitude de se faire appeler Lharidon-Penguilly ou Penguilly tout court, comme semble en faire foi la lettre de Xavier de Maistre ?

Toujours est-il que le prêtre réfractaire demeura encore quelque temps à Châteauneuf. Mais, de décembre 1791 à la fin de juillet 1792, il résida à Tréguier. Au début d'août 1792, il réussit à passer en Angleterre. En 1793-94 on le retrouve à Liège.

La Révolution continuait, en France, sa carrière sanglante.

(1) Il serait curieux de rechercher la parenté de cet abbé Penguilly avec le peintre Octave Penguilly-Lharidon (1811-1870), illustrateur de Pitre-Chevaller, des œuvres de Béranger, du Foyer breton, etc... dont le Musée de Quimper possède le « *Combat des Trente* » daté de 1857.

(2) M. Adolphe Le Gonziou me signale à ce propos que l'abbé de Penguilly succédait à Châteaulin à Jean-Marie de Lességué de Rozaven (1732-1801), vicairé perpétuel de 1772 à 1778. Le neveu de ce J.-M. de Lességué de Rozaven, Jean-Louis, né à Lozonan en 1772, devait avoir une carrière parallèle à celle de l'abbé Penguilly. En 1792, Jean-Louis de Rozaven partit pour Jersey. En 1793, il était à Clèves et à Bruxelles. En 1794, il reçut la prêtrise à Paderborn (Prusse). En 1804, il se rendit en Russie où il se fit Jésuite. Il devait s'y distinguer en convertissant la princesse Gallitzin, la future M<sup>me</sup> Swetchine. De 1804 à 1815, il fut professeur de philosophie au Collège des Nobles de Saint-Petersbourg (donc en même temps que l'abbé Penguilly) ; puis il émigra à Rome. En 1838, Louis Veulliot fit sa connaissance dans la ville éternelle et ce fut le Père de Rozaven qui le convertit et entendit sa première confession d'homme (Béf. *Rome et Lorete*). Ce religieux breton enfin ne fut pas étranger, grand dignitaire qu'il était de la Compagnie de Jésus, à la condamnation de Félicité de Lamennais.

L'abbé Lharidon de Penguilly se rappela opportunément que le tsar Paul I<sup>er</sup> lui avait jadis promis son appui.

Dans quelles conditions cet humble desservant de Bretagne était-il entré en relations avec le maître de toutes les Russies ?

En 1782 alors qu'il n'était que l'héritier présomptif de Catherine II, Paul avait parcouru les routes de France en compagnie de sa seconde femme, Dorothee de Wurtemberg. Un voyage de noces en quelque sorte qui avait mené le comte et la comtesse du Nord — ainsi se faisait appeler le couple princier — à Paris.

Avant de quitter la terre française, le comte du Nord exprima le désir de voir Brest où il devait assister au départ de cent voiles pour l'Amérique.

A Rennes, le tsarevitch changea brusquement son itinéraire et descendit sur Nantes. De là, par Pontchâteau, Vannes, Lorient et Quimperlé, il gagna Quimper, puis remonta sur le grand port de l'Occident.

Il arriva à Châteaulin au moment du repas de midi, fatigué par la route. Or, toutes les hôtelleries étaient encombrées de gens venus pour une fête ou une foire. Il y eut grand embarras. Le chef du protocole se tira du mauvais pas en sollicitant l'hospitalité du curé. Ce dernier accéda de la meilleure grâce du monde au désir exprimé.

C'est ainsi que le Comte et la Comtesse du Nord passèrent une demi-journée... et une nuit au presbytère de Châteaulin ! L'abbé Lharidon de Penguilly fut courtois et disert. L'hôte et son invité princier demeurèrent, dit-on, fort tard dans la soirée, à discuter de l'état de la France pleine déjà des bruits avant-coureurs de la Révolution. Et la légende veut que, dès ce moment, Paul de Russie ait assuré l'abbé Lharidon de la plus large hospitalité à la cour de Russie, dans l'hypothèse d'un bouleversement en France.

◇ ◇ ◇

Non seulement l'abbé Lharidon de Penguilly fut très bien reçu par le tsar Paul-I<sup>er</sup> ; mais il se vit offrir le préceptorat des enfants impériaux avec une pension de 10.000 livres et une table à quatre couverts. Modeste, il refusa l'évêché qu'on lui offrait en Lithuanie et se contenta du titre et des fonctions de curé de Saint-Pétersbourg, ce qui n'était pas une sinécure (sans jeu de mot) étant donné le grand nombre de catholiques français ou étrangers présents dans la capitale russe.

L'ex-curé de Châteauneuf ne revint jamais sur sa terre natale. Il mourut à Saint-Pétersbourg le 15 avril 1817.

Dans son héritage se trouvait une tabatière en or, don de Paul-I<sup>er</sup>, reconnaissant d'une hospitalité de passage et de quelques heures de bavardage avec un brave recteur breton qu'on dit avoir

été un érudit. La tabatière revint à un cousin, le général Le Flô, comme on sait originaire de Lesneven (1).

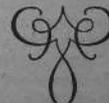
Quand, en 1875, ce dernier fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour défendre la cause française contre les ambitions dévorantes du chancelier allemand Bismarck, il n'eut pas, s'il faut en croire la renommée, de meilleure « lettre d'introduction » que la tabatière en or du tonton Penguilly, aux armes impériales. Et le général ne manqua pas de recueillir, à la cour de Russie, l'écho du souvenir toujours vivant de l'ancien précepteur du tsar.

Y.-M. RUDEL.

NOTA. — Le voyage du tsar Paul-I<sup>er</sup> en Bretagne et les relations impériales avec l'abbé F.-M. Lharidon de Penguilly ont été doctement commentés dans la revue *L'Hermine* du 10 juillet 1892 (pp. 245-256). L'article est de la plume diserte d'un arrière-petit-neveu du curé de Pétersbourg : M. Pilven Le Sévellec, ancien juge de paix mort à Rennes. Ce Pilven était un écrivain breton de talent et un bon poète français.

Archives de Châteauneuf-du-Faou — *L'Hermine* du 12 juillet 1892 — *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie* (Quimper, 5<sup>e</sup> année, 1905 — Notes de MM. Daniel Bernard et l'abbé Guéguen, aumônier de Ponchelet, à Brest.

(1) J.-L. de Rozaven fut également parmi les héritiers de F.-M. Lharidon de Penguilly.



## Avec Pierre Loti de Paimpol à Lorient...

(Suite)

**A** QUELLE époque Pierre Loti vint-il dans la région de Paimpol pour la première fois ?

M. l'Abbé Kerléveo dans son ouvrage dont nous avons déjà parlé longuement, rappelle que Pierre Loti dans son *Journal Intime*, évoque, étant à Paimpol en décembre 1884, son premier passage dans la petite ville bretonne, comme aspirant un soir d'été, il y a dix-sept ans — alors qu'il était *heureux et jeune*. — Jeune, il l'était évidemment, mais heureux ? On peut en douter, quand on se souvient des lettres désespérées qu'il écrivait à sa famille, du *Borda* ; mais pourtant quelle joie aussi, quand il parlait des randonnées dans la campagne brestoise !

Il y a dix-sept ans : ce serait donc en 1867 et l'abbé Kerléveo s'est demandé si Loti n'a pas fait une erreur de date, étant donné qu'il n'est entré à l'Ecole Navale qu'en octobre 1867.

Ce premier passage à Paimpol est aussi évoqué dans *Mon Frère Yves* ; un jour de Février 1876 (date indiquée dans le roman), Loti est avec Yves dans la diligence qui roule entre Guingamp et Paimpol ; ils vont vers Plouherzel où habite la mère d'Yves. La diligence s'arrête ; Loti entend demander : *Y a-t-il des voyageurs pour l'hôtel Pendreff ?* Et Loti se souvient qu'il y a neuf ans, pendant sa première année de marine, il s'y était reposé une heure, un jour de Juin, son navire étant venu par hasard, mouiller dans une baie des environs, et il se rappelle : *une ancienne maison seigneuriale à tourelle et à pignon et deux dames Le Pendreff toutes pareilles, en grand bonnet blanc, faisant vignette d'autrefois*. (1) Février 1876 — il y a neuf ans — cela nous reporte encore en 1867 ; mais nous savons que Loti pour les exigences de son roman a modifié bien des dates : le voyage à « Plouherzel », en réalité Plounès-en-Goëlo, date non pas de Février 1876, mais de Février 1878.

Le mystère resterait entier en ce qui concerne la date exacte de ce passage à Paimpol, si nous ne connaissions l'existence d'un journal de route tenu par ordre par le jeune Julien Viaud pendant le mois d'août 1868 alors que la corvette *Bougainville* promenait les *Bordassiens* sur les côtes de France. Ce cahier a échoué entre les mains de Michel Salomon qui en a donné des extraits dans la *Revue de Paris* du 15 Janvier 1899 (2) ; qu'est-il devenu ? avec quelle joie nous lirions ces pages où se révèle

déjà l'âme artiste de celui qui deviendra Pierre Loti. Nous devons nous contenter des commentaires de Michel Salomon.

Nous apprenons donc par ce journal, que le 15 août 1868, la corvette *Bougainville*, en grand pavois, était mouillée dans la baie très sauvage de Loguivy [Loguivy certainement] ; le lendemain, congé, excursion de Loguivy à Paimpol ; expédition pédestre et par le chemin le plus long au retour du moins (1). Aussi la campagne a-t-elle été bien vue, son caractère exactement saisi, celui même qu'on remarque dans la plus grande partie de la Bretagne, mais empreint ici au plus haut degré : les bois n'y sont pas touffus, les chênes y sont tordus et rabougris, mais tout cela est frais, vert et rongé par la mousse. Il y a des petites chapelles grises enfouies au fond des bois, des crucifix dans tous les carrefours, des maisons antiques dans les arbres et de bonnes vieilles en coiffe assises à leur porte. Toutes ces bonnes vieilles sourient en regardant les *Bordassiens* qui passent en chantant et les matelots un peu gris qui font des extravagances en chemin.

La semaine qui suivit l'excursion à Paimpol, vit les *Bordassiens* à Port-Louis ville tout entière désolée, envahie par les herbès et le terre, notre jeune voyageur vit d'autres vieilles, la tête baissée, le corsage garni de médailles et coiffées du voile noir traditionnel que porte Anne de Bretagne dans tous ses portraits. Aux environs, il constate, chez les naturels du pays, une sauvagerie dont il rapporte ce trait : *Les petits enfants qui gardaient les vaches sur les routes se sauvaient à notre approche, en poussant des cris affreux... Une troupe de petites filles, en nous voyant, ont fait le signe de la croix et poussé des cris incohérents, parmi lesquels nous avons cru distinguer plusieurs fois le mot de Korrigans, Korrigans... Or Korrigans est le nom de ces petits démons légendaires qui hantent les champs druidiques de Bretagne* (2).

C'est entre Port-Louis et Hennebont que Julien Viaud découvrit un semblant de marais liassique, et c'est sur un ton de lyrisme qu'il raconte sa découverte. Mouillé jusqu'aux genoux, il détaille les vagues similitudes de ce lieu à hautes herbes — hélas ! inscrit au cadastre sous quelque nom baroque ou commun — avec les *fouillis marécageux de la période lias*. La vue est bornée de tous côtés par des chênes ou des châtaigniers énormes, et des pins maritimes imitent assez bien les gigantesques calamites des forêts primitives. La température est lourde, le ciel brumeux et plombé rappelle l'épaisse atmosphère de l'ancien monde... enfin un calme, un silence profond, quelque chose d'indefinissable complète l'illusion. Nous restons longtemps en extase devant ce pays étrange.

◆ ◆ ◆

Julien Viaud quitta le *Borda* à la fin de la seconde année scolaire le 1<sup>er</sup> août 1869 avec le grade d'aspirant de 2<sup>e</sup> classe.

Sa carrière dans la marine devait débiter par un voyage d'études qui allait le conduire en Méditerranée (Espagne, Algérie, Sicile, Grèce, Turquie, Egypte) puis au delà de l'Atlantique, au Brésil, aux Etats-Unis et

(1) La distance de Loguivy à Paimpol est de 5 à 6 kilom.

(2) Loti et ses camarades n'ont pas distingué le mot exact prononcé par les petites filles ; c'est sans doute « *ozigans* » nom donné aux lutins dans le canton de Port-Louis. Korrigan est tout-à-fait inconnu dans le canton (Renseignement fourni par M. H. F. Buffet, historien du Vieux Port-Louis et de Lorient sous Louis XIV. (Voir : René MAURIC, *En Marge d'Azizade* (Pierre Loti à Lorient), Editions Universelles, Paris, page 11).

(1) L'hôtel Le Pendreff, c'est l'hôtel Richard où Loti a couché encore en 84.

(2) Pages recueillies dans *Art et Littérature*, Plon, édit. 1901.

au Canada. Parti de Brest sur le *Jean-Bart* le 8 Octobre 1869, il était de retour au même port le 31 Juillet 1870, la guerre entre la France et l'Allemagne ayant interrompu la croisière.

On retrouve des échos de ce voyage dans *Matelot* où il est parlé des longs séjours du héros et de sa mère à Brest ainsi que d'une escale au Canada entre autres. Ce roman contient les pages les plus émouvantes parmi celles écrites par Loti : il s'agit de la douleur d'une mère dont le fils qu'elle attend ne revient pas, ne revient jamais... Dans aucune littérature, a dit Claude Farrère à propos de ces pages, dans aucune langue, jamais poète de génie n'alla plus profond dans l'horreur et dans la compassion sublime.

Quelques jours après son retour à Brest, Loti nommé aspirant de 1<sup>re</sup> classe, fut embarqué à Cherbourg sur la corvette à hélices le *Decrès* pendant toute la guerre, d'Août 1870 à Mars 1871 ; on sait peu de chose sur cette campagne, le journal de Loti pour cette période ayant été perdu. Le *Decrès* participa au blocus dans les mers du Nord : Baltique, Mer du Nord, Manche. Le 12 Mars il était de retour à Lorient et le 15 du même mois, Loti embarquait sur l'avis à hélice le *Vaudreuil* qui devait entreprendre une croisière vers l'Amérique du Sud et le Pacifique ; entre le 15 Mars et le 21 Avril, le *Vaudreuil* séjournait principalement dans la rade de Lorient et quelquefois se trouvait au mouillage au Palais (Belle-Isle). Après un séjour dans le port de Bordeaux du 22 avril au 13 mai, le *Vaudreuil* revenait à Lorient d'où il partait le 18 pour sa croisière.

Nous retrouvons Julien Viaud à Valparaiso le 1<sup>er</sup> Novembre ; à cette date il quitte le *Vaudreuil* pour la *Flore* et c'est sur cette frégate battant pavillon d'amiral, qu'il participera à la croisière vers Tahiti avec escale à l'île de Pâques. Chargé par ses chefs, de faire des dessins des statues gigantesques de cette île mystérieuse, l'idée lui viendra de tirer parti de ses dons de dessinateur, et il enverra à sa sœur quelques esquisses accompagnées de notes qui seront publiées dans le courant de la même année par *l'Illustration*. Cette publication marquera le début d'une carrière de correspondant de journaux illustrés qui durera quelques années et ne cessera qu'avec la publication de ses premiers ouvrages *Aziyadé* et *Le Mariage de Loti* (1).

L'enseigne de vaisseau Julien Viaud devra attendre son affectation sur le garde-côte *Le Tonnerre* en Septembre 1877, pour reprendre contact avec le pays breton, dans la rade de Lorient.

Entre temps, il aura été au Sénégal (1873-74) puis à Constantinople (1876-77) après un stage de quelques mois à l'École de Joinville en 1875 ; lorsque sa vocation littéraire se précisera, notre jeune officier n'aura qu'à puiser dans le journal qu'il a tenu régulièrement, pour composer ses premiers ouvrages : *Aziyadé*, *Le Mariage de Loti*, *Le Roman d'un Spahi*.

Il a retrouvé sur *Le Tonnerre* Pierre Le Cor qui a le grade de quartier-maître : c'est un événement important dans l'existence de Pierre Loti ; Pierre Le Cor qu'il adoptera fraternellement va devenir son meilleur ami et le restera pendant plusieurs années ; c'est pendant cette période, grâce

(1) M. Wesley Bird, professeur à l'Université de Fresno (Californie) vient de faire paraître en une édition de luxe, tirée à 500 ex, une étude sur Pierre Loti dessinateur et correspondant, avec reproduction de tous les dessins de Loti parus dans les publications illustrées et accompagnée de textes inédits. En dépôt chez Brentano's, avenue de l'Opéra. Prix : 1.000 Francs.

à son « frère Yves », que pris à son charme mélancolique, il considérera la Bretagne, comme sa seconde patrie.

Le séjour de Loti et de « frère Yves » à Lorient a fait l'objet d'une étude, parue sous le titre *En marge d'Aziyadé* (1). C'est en effet à Lorient, escale intéressante la carrière littéraire de Loti, que son premier ouvrage *Aziyadé* a été mis au point durant ce triste hiver et sans doute pour bercer son mortel ennui, et c'est aussi au cours de ce séjour que la vente du manuscrit à Calmann-Lévy a été bâclée — suivant l'expression même de Loti — au début de Mars 1878.

Les recherches de l'auteur d'*En marge d'Aziyadé* lui ont permis d'identifier le garni de hasard que Loti occupait à Lorient ; il se trouvait 69, rue de la Comédie à l'hôtel de l'Océan ; frère Yves, lui, logeait, avec sa femme, Marie, à la maison René sur le Contre Quai.

Quels furent les sentiments qui ont animé Loti durant son séjour à Lorient ? Quelles furent ses impressions sur la ville elle-même ? Elles se trouvent résumées dans ces lignes extraites de *En marge d'Aziyadé* :

*Il faut reconnaître que Loti ne fut jamais attiré par elle, par ce port auquel rien ne l'attachait, ni le passé, ni ses souvenirs, ni ses affections intimes, ni des « recoins familiers », ni même un visage de femme aimée durant quelques heures fugitives, au cours de deux rapides escales... Sa vie à Lorient fut grise, maussade ; il y passa des « jours mornes, écrivait-il, interminables, des soirées sombres et mortelles ». Et encore : « ce triste Lorient », « cette triste ville où j'ai vécu de si mortels jours », « ce triste séjour à Lorient », « Seul, isolé, n'ayant rien à faire », il « s'y ennuya d'une manière profonde et incurable ».*

Heureusement, il trouva deux bons camarades. L'un fut Yves Kermadec, un quartier-maître de mon âge (ce qui en fait déjà un assez vieux marin), avec lequel j'ai autrefois navigué. L'autre, une vieille fille (2), riche et bossue, intelligente et distinguée... (3)

Mes soirées heureuses ici, c'est quand Yves est libre et les passe avec moi. Alors nous faisons flamber un feu joyeux et nous causons d'autrefois... (4)

Loti aimait durant les beaux jours de l'automne 1877, courir du matin au soir, comme un enfant, le long des chemins et dans les bois. Son bois préféré était le bois de Pendref, plus connu des Lorientais sous le nom de bois du Château du Diable, sur la rive gauche du Scorff, face à Tréfavén (5).

(1) René MAURICE, *En marge d'Aziyadé*. (Editions Universelles, Paris (1945).

(2) Il s'agit de Léonie Julien. (Voir les renseignements recueillis par René MAURICE, dans *En marge d'Aziyadé*, pp. 41 à 45.

(3) *Un jeune officier pauvre*, pp. 175-176.

(4) *Un Jeune Officier pauvre*, p. 170.

(5) Une comparaison curieuse peut être faite entre les impressions lorientaises de P. Loti et celles de Bernardin de Saint-Pierre qui s'embarqua à Lorient à bord du *Marquis de Castries*, le 3 mars 1768, pour l'île de France. Loti écrit à Plumkett (l'officier de marine Joussetin), le 5 janvier 1878 : « Je vous griffonne ce papier pendant une garde à bord du « Tonnerre », dans le bassin, avec le bruit des calats, percours, rieurs, etc. Tous ces petits coups sur la tête font tressauter mon papier et me communiquent, pour l'instant, une certaine gaieté... »

Et Bernardin de Saint-Pierre écrit le 18 janvier 1768 : « ...Il y a trois vaisseaux prêts à appareiller pour l'île de France : « La Digue », le « Condé » et le « Marquis de Castries ». Il y en a d'autres en armement, et quelques-uns en construction. Le bruit des charpentiers, le tintamarre des calats, l'affluence des étrangers, le mouvement perpétuel des chaloupes en rade, inspirent je ne sais quelle terreur maritime. L'idée de fortune qui semble accompagner l'idée des Indes, ajoute encore à cette illusion. Vous croiriez être à mille lieues de Paris. (Voyage à l'île de France par Bernardin de Saint-Pierre, édition Hildard 1835, tome 1<sup>er</sup> pp. 14 et 15).

Parfois aussi, lorsque les achats de bonbons et de chocolat à la crème ont, les premiers jours du mois, occasionné des dépenses excessives, Loti entame avec Yves des distractions plus économiques : *Sonner aux portes ou, aux coins des rues, faire courir des rats en carton dans les jambes des passants...* (1)

Mais « si le séjour de Loti à Lorient fut si empreint de tristesse, c'est que ses pensées de tous les instants allaient vers cette pauvre petite si délicieuse, qui ne méritait qu'affection et que dévouement » (2).

Son cœur était plein en effet, du souvenir d'Aziyadé, cette jeune femme qu'il avait connue en Turquie, et c'est de Lorient qu'il adressa le 8 mars 1878 à celle à laquelle il ne cessait de penser et dont il avait reçu la veille un appel désespéré, une lettre admirable et débordante d'amour. Loti ne revit jamais Aziyadé et demeura sans nouvelles d'elle. Quand il retourna à Stamboul elle était morte... (3)

C'est pendant le séjour à Lorient — en mars 78 — que se place le premier voyage avec Yves au pays du Goëlo, à Plounès où vivait la mère d'Yves. Un tricot bleu, une ceinture rouge et un béret et voilà Loti costumé en frère de la côte. Il passe là-bas quatre jours en pêches et en promenades dans un pays pittoresque. De classiques chaumières bretonnes, de bonnes vieilles d'autrefois avec leurs rouets et leurs fuseaux, des crêpes, du cidre et un temps de printemps. (4)

Le séjour à Lorient prit fin en mai 1878. Un mois passé à Cherbourg où Loti revécut douloureusement les souvenirs de 1870 avec son cher ami Jean, puis ce fut une courte escale de quelques jours à Brest avant le désarmement du *Tonnerre* le 22 juin.

Il écrit alors à son ami Plumkett qu'il est heureux d'être sorti de ce triste Lorient...

...Le printemps est arrivé, les objets qui m'entourent sont moins sombres et je retrouve moi-même beaucoup de vie... Yves le forban est devenu très raisonnable... j'habite en sa compagnie un logis propre et blanc du faubourg de Recouvrance... Nous employons nos loisirs à jouer à l'écarté, gravement assis dans un café honnête, ayant cependant encore, un peu l'air de deux forbans au repos. Ou bien, nous allons courir les pardons et les foires du Finistère.

Aux longues soirées de juin, sous le ciel breton voilé de vapeurs grises, nous traversons les hauts foinés verts, les grandes herbes remplies de belles fleurs roses qui ne poussent que dans ce pays, pour nous rendre aux fêtes des villages. L'air est tiède et embaumé...

En dix ans, j'ai bien changé ; quelle différence entre le moi d'aujourd'hui et ce frère garçon de dix-huit ans, rêveur et sentimental, qui fuyait les plaisirs, le bruit de la jeunesse et traînait sa « très poétique tristesse » sur ces mêmes pavés de Brest où je promène maintenant la gaieté et la vie !

Le printemps est une saison délicieuse, en Bretagne surtout. Ces printemps du Nord, tardifs à paraître, un peu voilés d'abord et incertains et qui, tout-à-coup, en trois jours de soleil, vous jettent à profusion les fleurs, les feuilles ombreuses, les soirées tièdes et les chants d'oiseaux.

C'est une surprise et un enchantement ; on en jouit d'autant plus que l'hiver a été plus long et plus sombre ; on est pénétré de bien-être, de charme printanier, de fraîches senteurs de foin, de parfum d'aubépine.

Depuis mon enfance, jamais mois de juin ne m'avait enivré comme celui-ci ; jamais je n'avais senti si vive la sensation physique du printemps.

(1) Un Jeune Officier pauvre, pp. 176-177.

(2) En marge d'Aziyadé (René MAURICE), p. 47.

(3) En marge d'Aziyadé (René MAURICE), pp. 51-52.

(4) Un Jeune Officier pauvre, p. 224.

le renouveau de tout ce qui vit, la montée de la sève et le puissant retour des éternelles forces de la nature.

Croyez-moi, mon cher ami, à toutes les douleurs morales, il n'y a pas de meilleur remède que l'exercice physique ; à toutes les rêveries malsaines de l'esprit, il n'y a pas de calmants plus souverains que la vigueur et la santé. De plaisirs, il n'y en a pas de plus sains que ceux des gens du peuple ; d'affections, d'amitiés, il n'y en a pas de plus sûres que celles d'un homme inculte qui vous aime sans contrôle et sans réserve. (1)

Les deux amis sont séparés ; Yves porté à la 1<sup>re</sup> classe de son grade part pour Rosporden où l'attend son fils nouveau-né. Loti part à Paris et c'est à la fontaine Médicis au Jardin du Luxembourg que le 24 juin en descendant du train de Bretagne, il s'accorde 2 heures de méditation profonde et de recueillement. *J'ai senti un immense besoin de paix, de repos moral et de solitude : le calme du cloître m'aurait mieux valu encore que ce bruyant Paris.* (2)

Il se souvenait sans doute aussi des jours sombres de 1867, alors que jeune étudiant il préparait l'Ecole Navale ; il ne se doutait certes pas que dans ce Paris qu'il aurait préféré fuir, il allait bientôt recueillir tant de témoignages d'affection et d'admiration.



Les deux amis qui avaient le cœur serré de se voir séparés, se retrouvaient deux mois après sur le transport *La Moselle* affecté au service des ports du nord.

Le 21 septembre, *La Moselle* est amarrée au fond du port de Lorient et Loti gagne son cher bois de Pendref. *C'est une belle journée de septembre en Bretagne : un soleil pâle, quelques ondées passagères qui couvrent les chemins de feuilles mortes ; sous les arbres, le sol est tapissé de bruyères fleuries et des dernières scabienses de l'été...* (J. I. I, p. 26).

Loti a laissé peu d'impressions bretonnes pendant les derniers mois de 1878. Nous le trouvons fin novembre à St-Nazaire où il est occupé pendant une semaine à instruire le fait d'un canonier de la Moselle qui a eu la tête fendue au cabaret dit : *Le Rocher de Saint-Malo.* (J. I. I, p. 35.)

Au mois de mars suivant à St-Nazaire, il fera une longue promenade sur les plages du Porcet — *plages de sable fin bordées de hauts rochers de granit que tapissent du lierre et des fleurs roses.* (J. I. I, p. 63).

Ne quittons pas St-Nazaire où Loti passe en juillet une première journée d'été et de grande chaleur. Au soir il suit les bords de la Loire avec Yves, par un sentier bordé de grands chardons fleuris et de scabienses, sur lesquels volent des milliers de phalènes grises. (J. I., I, p. 95).

Mais c'est Brest et Cherbourg qui voient le plus souvent les marins de *La Moselle* que Loti ne quittera qu'en septembre 1879.

(1) Un Jeune Officier pauvre, pp. 236 à 240.

(2) Pierre Loti avait, quatre mois auparavant, fait une retraite de quelques jours à la Trappe de Briquerebec, dans la Manche ; il en fit une seconde l'année suivante, décidé à finir ses jours dans un cloître. Voici d'après une lettre récente d'un frère de la Trappe de Briquerebec la vie à laquelle Loti dut songer maintes fois :

Nous avons les Grandes Observances Bénédictines : l'Office divin, la lecture et le travail manuel, le tout dans la communauté de vie et le grand silence traditionnel. Dans un même idéal de vie contemplative, dans une joie toute familiale, sous la croix pastorale de notre Révérend Père Abbé, jennes et vieux cheminent vers la vie bienheureuse.

Si Loti avait trouvé à la Trappe la paix à laquelle il aspirait, les Lettres françaises auraient été privées d'un génial et grand écrivain.

A Brest il occupe une triste chambre de la Grand'rue, au-dessus du cabaret tenu par M<sup>me</sup> Daoulas : « A la descente des Nantais »... Rien que l'ennui sous toutes ses formes et l'écoeurement de tout... Tous les jours la pluie ; une petite pluie fine, pénétrante, froide ; un éternel crépuscule gris qui pèse comme un suaire sur l'imagination... (J. I. I, p. 39).

Mais lorsqu'il quittera La Moselle, avant de partir pour Rochefort, Loti fera avec Yves et un camarade, une dernière promenade sur le cours d'Ajot...

C'est par une belle nuit de septembre, chose rare à Brest : une belle nuit qui cependant, garde je ne sais quoi de mélancolique, de très breton. Du haut de ce cours d'Ajot, la rade immense brille sous la lune, comme une glace polie ; au fond, un décor de roches sombres et de sapins noirs se reflète dans l'eau tranquille ; mais, à tout cela, un léger voile de vapeurs transparentes donne déjà le sentiment de l'automne hâtif de la triste Bretagne... Quand nous nous retirons à l'hôtel, on n'entend plus dans les rues désertes, que la voix du veilleur de nuit : « Il est minuit sonné ! Habitants de Brest, dormez ! ».

« Journal Intime » I., pp. 98-99.

Mentionnons un séjour de quelques jours à Lorient en avril 79 où Loti s'est beaucoup amusé avec son petit filleul ; c'est un bon gros bébé bien joli et bien joyeux, comme il m'en faudrait un...

A la même époque il a passé une journée à Rosporden chez les parents de Pierre (« Yves » qui l'accompagnait), où nous avons retrouvé les belles forêts et les beaux costumes bretons, et où on nous a fait grande fête... « Correspondance Inédite ». Lettre à sa nièce avril 79, p. 159.

Toujours avec Yves il fait en mai 79, un voyage à Saint-Pol-de-Léon (1). Il y avait des années qu'Yves rêvait de revoir ce Saint-Pol, le pays de sa naissance. « Mon Frère Yves », p. 49.

Les deux amis ont fait la dernière partie du trajet dans le coupé d'une vieille diligence... C'était — un dimanche — de bon matin,

aux premiers jours de mai ; cependant la pluie tombe fine et grise comme une pluie d'hiver. Clopin-clopat, par la route tortueuse, montant les pentes raides, descendant dans les bas-fonds humides, nous roulons au milieu des bois et des rochers. Les hauteurs sont couvertes de sapins noirs. Dans les lieux bas, ce sont de grands chênes ou des hêtres, dont les feuilles toutes neuves, toutes mouillées, sont d'un vert tendre. Le long du chemin, il y a des tapis de marguerites et de fleurs bretonnes : les premiers silènes roses et les premières digitales.

Au détour d'un rocher, la pluie cesse comme le vent et, du même coup, tout change d'aspect.

Nous découvrons à perte de vue un grand pays plat, une lande aride, nue comme un désert : le vieux pays de Léon, au fond duquel, tout là-bas, le Creizker dresse sa flèche de granit.

Il a du charme, pourtant, ce pays triste, et Yves sourit en apercevant son clocher qui s'approche.

Les ajoncs sont en fleurs, et toute la plaine est d'une couleur d'or. Par places, il y a des zones roses, qui sont des brugères. Un voile de vapeurs gris-perle, d'une teinte très douce, d'une teinte septentrionale, couvre le ciel tout d'une pièce, et, dans la monotonie de ce pays jaune et rose, tout au bout de l'horizon profond, rien que ces points saillants : la silhouette de Saint-Pol et des trois clochers noirs.

Des petites filles bretonnes chassent devant elles des troupeaux de moutons

(1) Dans Mon Frère Yves, ce voyage est daté de mai 75.

dans les brugères ; de jeunes gars les effarouchent en caracolant sur des chevaux nus ; des carrioles passent, chargées de femmes en coiffe blanche qui s'en vont entendre la messe à la ville. Les cloches sonnent, la route s'anime joyeusement, nous arrivons. « Mon Frère Yves », pp. 51-52.

Après le déjeuner à l'auberge, les deux voyageurs vont parmi les petites rues solitaires... ils vont à la recherche du passé ; ils interrogent et ils découvrent l'ancienne maison des Kermadec et Yves maintenant se souvient...

Ils avaient dû traverser la grand'place de St-Pol où la foule du dimanche était assemblée...

...c'était comme un tableau du moyen âge. La cathédrale des anciens évêques de Léon dominait cette place, l'écrasait de sa masse aux dentelures noires, y jetant une grande ombre des temps passés. Autour, il y avait des maisons antiques à pignons et à tourelles ; tous les bureurs du dimanche, portant de travers leur feutre large, étaient attablés devant les portes. Cette foule en habits bretons, qui était là vivante et alerte, était encore pareille à celle des anciens jours ; dans l'air, on n'entendait vibrer que les syllabes dures, le ya septentrional de la langue celtique. « Mon Frère Yves », p. 53.

Puis c'est l'ascension du Kreisker :

isolés tous deux dans l'air vif et dans le ciel bleu, nous regardions les choses comme en planant. Sous nos pieds d'abord, il y avait les cornelles qui tournoyaient comme un nuage, nous donnant un concert de cris tristes ; beaucoup plus bas, la ville de Saint-Pol, tout aplatie, une foule lilliputienne s'agitant dans ses petites rues grises, comme un essaim de bugel-noz ; à perte de vue, du côté sud, s'étendait le pays breton jusqu'aux montagnes Noires ; et puis, au nord, c'était le port de Roscoff avec des milliers de petits rochers bizarres criblant de leurs têtes pointues le miroir de la mer, — le miroir de la grande mer bleu-pâle, qui s'en allait se fondre là-bas très loin dans la pâleur semblable du ciel...

Cette dentelle de granit qui nous soutenait en l'air était polie, rongée par les vents et les pluies de quatre cents hivers. Elle était d'un gris foncé à reflets roses ; il y avait dessus, par plaques, ce lichen jaune, cette mousse du granit qui met des siècles à pousser et qui jette ses tons dorés sur toutes les vieilles églises bretonnes. Les gargouilles à laide figure, les petits monstres aux traits vagues, qui vivent là-haut dans l'air, grimagaient à côté de nous au soleil, comme gênés d'être regardés de si près, comme s'étonnant en eux-mêmes d'être si vieux, d'avoir essuyé tant de tempêtes et de se retrouver en pleine lumière. C'était ce monde-là qui avait présidé de haut à la naissance d'Yves ; c'était ce monde aussi qui de loin nous regardait avec bienveillance passer sur la mer, quand nous ne distinguions, nous, qu'une indécise flèche noire. Et nous faisons connaissance avec lui... « Mon Frère Yves », pp. 56-57.

Quand nous nous trouvons sensibles à de pareilles évocations, nous ne pouvons évidemment qu'être surpris de lire dans une brochure parue ces dernières années, les lignes qui suivent : (1)

J'ai voulu relever les impressions que Loti rapporta de ce voyage à Saint-Pol-de-Léon qu'il nous dit avoir fait en compagnie de son ami le matelot Yves Kermadec.

Je viens de relire les quelques pages consacrées à cette promenade, et, très sincèrement je me demande si je n'ai pas perdu mon temps. Pierre Loti a en effet, réuni là tous ces lieux communs qui, depuis longtemps, nous font sourire et qui sont tout juste dignes d'un élève de sixième.

Voici tout d'abord la campagne avec sa « pluie fine » et sa « lande aride ».

(1) L'ombre du Kreisker. — Notes et Souvenirs. — Job van Rooncé, chapitre X.

Puis ensuite les « maisons antiques », la foule des paysans, pareille à celle des « anciens jours » et enfin, naturellement, la « dentelle de granit » du Kreisker.

C'est tout ce que M. Job de Roince a relevé dans les quinze pages réservées dans le volume à ce voyage à St-Pol-de-Léon. Il trouve, bien entendu, que

Décidément notre auteur n'a pas fait preuve d'imagination. Comme les rédacteurs des guides touristiques, il s'est contenté d'utiliser quelques vieux clichés auxquels seulement, il a ajouté une histoire de baptême et de cloches uniquement destinée sans doute, à donner satisfaction à ces sectaires qui ne peuvent voir les monuments religieux du Léon sans piquer une crise de colère.

Il faut vraiment ignorer ce que fut Loti, pour lui prêter des sentiments de ce genre, lui qui fut toujours si respectueux des croyances et de tout ce qui touche à la religion. En ce qui concerne le reproche fait à Loti — ce touche-à-tout — comme l'a qualifié M. de Roince, de manquer d'imagination, faut-il à nouveau invoquer le témoignage d'un des maîtres de la langue française : Anatole France.

Loti, a-t-il écrit — est le seul écrivain de ce temps qui ait du style, du nombre, des images. Sa force, c'est de ne rien savoir. Il a reçu des dieux un cœur inquiet et des yeux ingénus. Ce rêveur, ce poète, ce sublime illettré n'a feuilleté qu'un livre : le monde, l'orient. Son vocabulaire est enfantin. Et pourtant à l'aide de ces mots humilisés, il compose les phrases les plus lumineuses, les pages les plus éblouissantes. De nous tous, il est le plus sûr de durer.

Et faut-il également rappeler à M. Job de Roince, l'admirable prière à la Vierge, dans *Matelot* :

O Christ de ceux qui pleurent, ô Vierge calme et blanche, ô tous les mythes adorables que rien ne remplacera plus, ô vous seuls qui donnez le courage de vivre aux mères sans enfants et aux fils sans mère, ô vous qui faites les larmes couler plus douces et qui mettez au bord du trou noir de la mort, votre sourire, soyez bénis !... (1)

Pour effacer la mauvaise impression que lui a laissée l'histoire de baptême et de cloches nous conseillerons à M. de Roince de lire dans le même ouvrage, le récit du baptême à Rosporden du fils de frère Yves, le petit goëland, dont Loti fut le parrain.

Rosporden ! C'est encore là que Loti et Yves viendront en mai et juin 1879, régler l'achat d'un terrain et la construction de la maison dont ont rêvé Yves et sa femme : ce rêve sera réalisé. Loti y aura sa chambre et il est tout ému lorsqu'il y entre au mois d'août 1880 :

Elle est toute blanche, ma chambre et on y sent un parfum délicieux ; il y a partout des fleurs qu'on est allé chercher très loin pour moi ; dans les vases de la cheminée, des touffes de réséda et des gros bouquets de pois de senteur ;

(1) *Matelot*, pp.241-242. Cette prière pour les marins perdus en mer n'a de comparable dans sa sublime beauté, que celle à Notre-Dame des Bifflins dans les *Croix de Bois*, de Roland Dorgelès : « Qu'implorons-nous, sinon l'espoir, Notre-Dame des Bifflins ! Nous acceptons tout : les relèves sous la pluie, les nuits dans la boue, des jours sans pain, la fatigue surhumaine qui nous fait plus brutes que les bêtes, nous acceptons toutes les souffrances, mais laissez-nous vivre, rien que cela vivre... On accepte le croire jusqu'au bout, espérer toujours, espérer quand même. Maintenant et à l'heure de notre mort, ainsi soit-il... » (*Les Croix de Bois*, p. 188).

dans le foyer, c'est rempli de bruyères... On est allé à Quimper, m'acheter un lit comme le leur, en cerisier, qui est un bois clair, d'une couleur gaie, un peu rose. Les tables et les chaises sont pareilles. Les plus petits détails sont arrangés avec tendresse ; sur les murs, il y a des cadres dorés, des dessins que j'ai fait jadis et une grande photographie du clocher à jour de Saint-Pol-de-Léon, que j'avais donnée à Yves du temps que nous naviguions ensemble sur la mer brumeuse (1).

C'est à la même époque qu'il écrira à son ami Plunkett (le 18-7-80) :

Connaissez-vous ce petit pays de Rosporden ? Avez-vous vu en passant, les bois et l'antique église de granit ? Jamais je n'avais tant compris cette poésie bretonne et surannée de ce pays. Les vieilles chansons de la grand'mère, berçant le petit Pierre, mon filleul, dans un berceau d'un autre âge ; les jolis costumes des jeunes filles avec leurs larges collerettes blanches plissées et leurs grandes coiffes... Et les sentiers pleins de chèvrefeuilles, des bruyères roses, les vieux chênes moussus, les campagnes tranquilles ayant je ne sais quel recueillement d'autrefois, avec de mystérieuses petites chapelles de granit plantées partout dans les bois (2).

Ce petit coin le verra souvent. Je me sauve ainsi en Bretagne, écrit-il à M<sup>me</sup> Adam le 5 avril 1882 — dans les moments de plus grand trouble. J'ai lu un petit chez moi inconnu — et je m'y repose au milieu d'amis extraordinairement simples, comme je voudrais l'être moi-même...

(La fin au prochain numéro). Henri BORGEAUD et René MAURICE.

(1) *Mon Frère Yves*, pp. 375-376. (Ce récit est daté du 19 mai 83).  
(2) *Journal Intime* I. p. 175.

ERRATA. — Dans le premier article paru dans le précédent numéro : page 327, note 1, lire : PROPOS d'exil au lieu de PAYS d'exil ; page 335, dernière ligne, lire : à quelque chose BILLET est bon au lieu de MALHEUR est bon.

L'ETAT CIVIL DE « MON FRÈRE YVES »

Notre collaborateur Daniel Bernard nous communique le résultat des recherches qu'il a faites sur le matelot de Pierre Loti.

Né à Saint-Pol-de-Léon le 28 Août 1852, Pierre-Marie LE COR est mort à Rosporden le 15 janvier 1927.



# Emile Souvestre, Folkloriste

A propos d'une réédition du « Foyer Breton »

(Suite)

(v. le précédent numéro de la N. R. B.)

## La méthode de Souvestre pour la collecte des contes

L'INTRODUCTION générale du *Foyer* est plutôt sobre de détails sur la façon dont l'auteur s'y serait pris pour recueillir les différents récits qui forment la matière de l'ouvrage.

C'est par la lecture des introductions aux différentes séries de contes, qui, nous l'avons vu, sont au nombre de quatre, que nous sommes initiés aux modalités de la collecte des seize récits intéressant l'ensemble de ces pays, à raison de quatre par « foyer », non compris les quatre supplémentaires de l'*Appendice*, présentés à part sans aucune indication de provenance.

Rappelons que les anecdotes servant de trame à ces introductions secondaires sont ainsi localisées :

*La Ferme des Nids* (1), dans l'arrondissement de Guingamp, « à peu de distance de Bourbriac » (cf. Edit. Vigneau, p. 50) ; *La Forge isolée*, à quelque distance de Saint-Pol-de-Léon, en direction de Lesneven, sans autre précision ; *l'Île de Saint-Nicolas*, dans l'archipel des Glénan, au large de Concarneau ; *la Hutte du Sabotier*, quelque part dans le Morbihan « gallet », entre Ploërmel et la forêt de Paimpont.

Quant aux époques auxquelles se placeraient les dites anecdotes, qui auraient pu nous fixer sur les dates des collectes pour chaque « pays », ce n'est en général que par recoupements qu'il est possible de les dégager de façon très approximative.

Souvestre laisse entendre qu'au temps où il fréquentait *Kernéis* il n'était « point encore ouvrier en livres », et n'avait pas encore attelé son imagination « à la meule du journalisme » ; d'où l'on peut inférer que les souvenirs qui le rattacheraient à ce lieu doivent se placer anté-

(1) Souvestre traduit ainsi le toponyme *Kernéis*, qui, en réalité, contient le nom propre *Néis*, éponyme de *Planis* (Finistère). Je dois ajouter qu'il n'existe aucun *Kernéis* ni à Bourbriac, ni dans aucune des localités limitrophes de cette commune, ni, probablement, dans aucune autre de l'arrondissement de Guingamp. Par contre il en existe au moins deux dans le Finistère, où le toponyme a fourni un nom de famille répandu dans 57 communes et porté par 233 électeurs en 1932.

rieurement à 1824, année au cours de laquelle l'auteur fit ses débuts au *Lycée Armoricain* de Nantes (1).

La date de septembre 1831 apparaît pp. 99-100, dans *la Forge Isolée*, comme étant celle de nouvelles « recherches relatives au Léonnais », recherches qui, fortuitement, auraient amené l'auteur à recueillir les quatre contes de ce « foyer ».

P. 164. Souvestre nous apprend que l'anecdote introductive du « foyer » cornouaillais se déroule trois années après une première visite à la Pointe de Penmarc'h. Celle-ci ayant elle-même eu lieu, sans doute, antérieurement à septembre 1833 (date de publication d'une étude sur la Cornouaille dans la *Revue des Deux Mondes*), c'est donc, selon toute vraisemblance, vers 1836 au plus tard qu'il faudrait fixer l'épisode de *l'Île de Saint-Nicolas*.

Quant à celui qui concerne la notation des contes du pays de Vannes, il semble, d'après une allusion à « Karnak », p. 217, devoir être rattaché à des prospections effectuées dans le Morbihan pour réunir les éléments du chapitre relatif au Vannetais dans les *Derniers Bretons*, et se placer ainsi au cours d'un mois de janvier (*Gwen-veur*), entre 1831 et 1834.

Mais la réalité de chaque épisode est évidemment liée à un certain nombre de possibilités. Une chronologie serrée de l'existence de Souvestre reste à dresser, faute de laquelle nous ignorons s'il se trouvait effectivement en Bretagne aux époques présumées.

Mettons cependant les choses au mieux en accordant à l'auteur la qualité de bretonnant exercé, et en tenant pour exactes dans leur ensemble les relations qu'il nous offre de ses collectes dans les quatre « pays » indiqués. Mais, dans le cas présent, les détails importants peuvent être autant que l'ensemble, et je n'en veux retenir qu'un seul, dont personne, parmi ceux qui s'occupent de folklore ou, simplement, connaissent les milieux ruraux, ne contestera le caractère essentiel :

*Est-il possible que, dans les cercles très restreints évoqués par le collecteur, il se soit trouvé autant de conteurs que de personnages ?*

Le seul de ces cercles qu'il aurait eu le loisir de prospector à l'aise est celui de la *Ferme des Nids*, où il est censé avoir fait plusieurs séjours quelques peu prolongés. Et comme il ne s'est trouvé en contact avec les personnages des trois autres que pour quelques heures, l'impossibilité de provoquer chez eux une spontanéité qui n'est point le fait des conteurs populaires, et l'impossibilité d'une transcription scrupuleuse de récits éventuellement entendus dans de telles conditions, est manifeste aux yeux de quiconque sait quelle patience et quel temps exige en général la collecte des traditions orales.

Lorsqu'on a lu attentivement l'introduction principale et les introductions secondaires du *Foyer Breton*, on ne peut qu'être surpris de voir précisément M. J. V..., dans son *Avant-Propos*, décerner à Souvestre un brevet de « patience », en écrivant que son auteur avait fait de cette vertu « la première règle de sa méthode », ajoutant que la collecte des

(1) Ici, une remarque s'impose : Si Souvestre s'était réellement intéressé aux « choses bretonnes » avant le début de sa carrière littéraire, comment se fait-il que pas une seule de ses nombreuses contributions au *Lycée Armoricain* et à la *Revue de l'Ouest* qui fit suite à ce périodique entre 1839 et 1851 ne soit inspirée par la Bretagne ? Pas un titre de ses poésies et articles ne dégage la moindre « senteur de terroir », et le nom de *Bretagne* semble complètement absent des textes eux-mêmes publiés par lui dans ces périodiques.

éléments de l'ouvrage présenté par lui, « était une question non pas de jours, mais de semaines et souvent de mois ».

Souvestre, assure-t-il d'autre part, « savait que la rencontre d'un sujet (...) était toujours plus ou moins due au hasard ; qu'il fallait ruser pour la provoquer, en enquêtant *sans en avoir l'air* ». Or, ce n'est nullement l'impression produite par la lecture des différentes introductions de l'ouvrage, lecture de laquelle il ressort que *Marvailhers* et *Discrevillers* se présentaient à l'enquêteur comme par enchantement, sans qu'il eût besoin de les chercher, débitant leurs histoires sans même y être invités, cependant que l'amateur morlaisien (pour lequel le *bloc'haj* d'un sabotier de Noyal-Pontivy, ou le parler d'un vieux pêcheur du Guilvinec n'offraient guère plus de difficultés que le *brezoney ledan* d'un « Guissinien ») sténographiait à son aise des heures durant.

On peut, je le sais, m'objecter que, du temps de Souvestre, comme elle l'a du nôtre, la littérature avait ses droits, et que l'auteur du *Foyer Breton* pouvait en user pour développer quelques détails fictifs, ou raccorder à une collecte réelle de contes des événements étrangers à celle-ci, et s'étant peut-être déroulés en d'autres circonstances. Mais une fois admis que cette collecte n'a pu s'effectuer selon le processus indiqué par l'écrivain, reste à envisager le cas où les récits introductifs des quatre « foyers », étant tenus pour nuls et non venus sur le plan scientifique, Souvestre n'en aurait pas moins recueilli ses contes, *autrement qu'il l'indique*.

Dans ce cas, la collecte des dits contes aurait exigé, comme l'admet M. J. V..., non seulement des semaines, mais bien des mois entiers ; et la patience du « quêteur » de traditions orales aurait réellement eu à s'exercer non point seulement sur quatre « foyers » isolés, mais dans une infinité de lieux diversement éloignés les uns des autres.

Alors surgit cependant — de ma part cette fois — une autre objection :

Souvestre a-t-il disposé du temps matériel que supposent la recherche, la découverte et la notation sur place des éléments de son ouvrage, surtout si l'on tient compte du fait que les seize contes reproduits dans celui-ci ne représentent, d'après lui-même, qu'une faible partie de sa collecte ? (1).

Il est permis d'en douter, dès lors que l'on s'est donné la peine de suivre l'auteur pas à pas, en la partie de son existence qui précède la publication du *Foyer Breton*.

D'une part, je crois pouvoir démontrer qu'antérieurement à 1831 les goûts et l'activité littéraire de Souvestre étaient complètement étrangers à la Bretagne et à ses traditions ; d'autre part, je suis persuadé que pendant le seul séjour un peu prolongé qu'il ait fait dans son pays natal après 1831 — à savoir de mars 1832 à juin 1833 — ses occupations de journaliste (2) lui ont peut-être laissé les courts loisirs suffisants

(1) Cf. Edlt. Vigneau, p. 44 : « Les contes que l'on va lire sont, en effet, bien loin d'être les seuls que l'on puisse recueillir dans les quatre évêchés bretons ; nous aurions pu en donner un grand nombre d'autres, d'un intérêt égal ; mais l'étroitesse du cadre nous forçant à faire un choix, nous nous sommes borné à publier les plus communs (...) ».

(2) Il dirigea à Brest *Le Flaisière*, « journal politique, maritime, commercial et littéraire, paraissant le jeudi et le samedi ». Ses fonctions de rédacteur en chef à ce bi-hebdomadaire durèrent du 9 mars 1832 au 29 juin 1833. On imagine difficilement qu'elles aient pu lui permettre de se livrer à des travaux folkloriques entre Saint-Pol et Penmarc'h, ou bien entre les Glénans et Ploërmel.

pour parcourir en différentes campagnes les trois départements bretonnants, afin d'amasser la documentation de ses *Derniers Bretons* et de son *Finistère en 1836* (1), mais certainement pas le temps indispensable pour se livrer aux travaux d'approche et aux enquêtes minutieuses qu'implique la constitution d'un répertoire de traditions populaires dépassant largement le cadre des contes proprement dits.

Il importe en effet de savoir qu'après ses années de collège, à Pontivy, Souvestre ne fit à Morlaix que des apparitions espacées. Son existence se déroula en grande partie à Rennes et à Nantes, d'abord, puis à Mulhouse, et surtout à Paris et dans la banlieue parisienne, à partir de l'automne de 1836.

Et comment concilier une existence si mouvementée, au cours de laquelle il accumula une production si dense et si variée (2), avec l'atmosphère de dilettantisme qui imprègne les introductions du *Foyer*, et, par ailleurs, avec la longue patience inséparable de la conduite de toutes enquêtes sur quelque sujet apparenté au folklore, surtout si ce sujet compte, comme c'est le cas, un plan arrêté d'avance.

### Les récits du « Foyer » sont-ils authentiques ?

Avant de répondre à une telle question, il faut d'abord distinguer entre les deux catégories de récits que contient le recueil.

Certains de ces récits mettent en scène des personnages, ou retracent des événements appartenant à l'histoire, à l'hagiographie ou à la légende du pays qui leur sert de cadre. Parmi ceux-là on doit citer dans l'ordre : *Comorre*, *Saint Gallonek*, *l'Invention des ballins*, *Keris*.

Les autres, également localisés en Bretagne, parfois de façon très précise, parfois assez vaguement, pourraient tout aussi bien se dérouler dans une autre région, et, à vrai dire, ne sont « bretons » que parce que leurs personnages sont affublés de noms bretons, et que leur action se place en quelque coin des quatre évêchés bretonnants. Il en est ainsi des *Trois rencontres*, de *Jean Rouge-Gorge*, des *Lavandières de nuit*, de la *Groac'h de l'île du Loch*, etc., et même des *Pierres de Plonhinec*, bien qu'ici le conte se rattache à des monuments mégalithiques existant effectivement et non plus à un manoir, à un village, à une île, au nom desquels il est toujours facile d'associer une histoire entendue à des lieux de là et sans aucun rapport avec eux.

Je n'ai ni le loisir ni la place d'entreprendre le « dépiautage » des dix-huit contes du « Foyer », et pas davantage l'intention de démontrer que ces contes sont le produit de l'imagination d'Emile Souvestre. La

(1) Vol. in-4° orné de lithographie. Brest, *Come fils aîné et Bonelbeau fils*, 1836. Cet ouvrage sert de complément à la réédition du *Voyage dans le Finistère* de Cambry, qui parut l'année précédente.

(2) On peut se faire une idée de la productivité de Souvestre si l'on sait que notre auteur, entre 1832 et 1840, fournit de nombreux articles à des revues bretonnes et parisiennes, dirigea la *Musique de l'Ouest*, collabora assidûment au *Magasin Pittoresque*, publia en librairie une douzaine de volumes sous cinq titres différents, et fit jouer à Nantes et aux théâtres parisiens du Gymnase, de la Porte Saint-Martin, et autres, six drames et comédies. L'ensemble de son œuvre est l'un des plus considérables de l'époque romantique, bien que Souvestre soit mort à quarante-huit ans, en pleine force de l'âge.

première opération nécessiterait des recherches dans une grande quantité de recueils de contes populaires dont je n'ai sous la main qu'une partie insuffisante. La seconde irait à l'encontre de ce que je crois être la vérité.

Me plaçant sur un plan général, et connaissant intimement la mentalité et la norme intellectuelle des milieux ruraux bretons dans lesquels les récits réunis dans cet ouvrage sont censés avoir été entendus et recueillis, je crois cependant pouvoir certifier qu'à supposer que Souvestre ait suffisamment pratiqué la langue bretonne en ses quatre grands dialectes, et qu'il ait largement disposé du temps nécessaire à la poursuite d'une collecte, même réduite, d'histoires traditionnelles de sa province, ces histoires n'ont pas été racontées comme elles furent reproduites et n'avaient pas le caractère « national » qui leur a été donné dans le *Foyer Breton*.

Je m'explique.

Il existe en Bretagne, dans les milieux populaires (comme dans ceux de tous les pays — le mot « pays » étant pris ici dans son sens le plus étroit comme dans son sens le plus étendu), une littérature orale où les contes occupent une large place. Des myriades de ceux-ci ont été, depuis un siècle surtout, recueillis des lèvres de gens du peuple par de nombreux amateurs et spécialistes de la science aujourd'hui désignée par le terme de *folklore*. F.-M. Luzel, à lui seul, en a noté des centaines qui ont fait l'objet de volumes au texte serré, publiés chez Maisonneuve et Leclerc entre 1880 et 1890, ou ont été reproduits dans des périodiques comme *Mélusine*, la *Revue Celtique*, les *Annales de Bretagne*, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, la *Revue des Traditions Populaires*, et autres. Mais outre ce patriarcat de la science folklorique, dont l'œuvre, malgré son manque de brillant, s'impose à l'admiration de tout vrai connaisseur, on doit citer encore : du Laurens de la Barre, H. de Kerbeuzec (pseudonyme de jeunesse de l'abbé Duine), l'abbé Cadic, Z. Le Rouzic (et d'autres dont j'oublie les noms), bien que leurs contributions soient d'importances inégales ; et l'on pourrait ajouter les noms de nombreux auteurs de monographies locales, qui ont eu l'heureuse idée d'insérer dans leurs études des contes recueillis dans la commune intéressée.

Or si l'on se reporte à ces récits, qui, dans leur ensemble, n'ont fait l'objet que de retouches peu importantes, on constate qu'ils sont précisément dépouillés de ce caractère « national », de cette « senteur du pays » qui imprègnent d'un bout à l'autre les pages du *Foyer*, parce que dans tous les contes de ce livre, noms de lieux et noms propres en général, sont invariablement bretons, et que les personnages mis en scène ont volontiers à la bouche des sentences ou des expressions proverbiales contribuant de leur côté à donner aux récits un cachet d'origine.

J'ai sous les yeux le tome III des *Contes Populaires de Basse Bretagne*, de Luzel, qui contient quatre catégories différentes d'histoires (talismans, marâtres et sorcières, facéties, divers). Sur la trentaine de récits consignés dans ce volume, trois ou quatre au plus citent par hasard des noms de localités bretonnes, et une demi-douzaine au plus contiennent des personnages à noms bretons. Le reste est aussi dépourvu qu'il est possible de tout ce qui pourrait lui donner, à défaut du caractère national invoqué plus haut, la plus fugitive couleur locale. Et l'ensemble, qu'il s'agisse de *La Princesse de Tréguier*, du *Lièvre argenté*,

du *Petit Oiseau à l'œuf d'or*, ou de *L'Homme de fer*, est composé sur des thèmes à peu près universels, communs à toutes les littératures populaires, et ne comporte rien de spécifiquement particulier à la Bretagne.

On peut en dire autant de la plupart des récits reproduits dans les autres recueils de Luzel lui-même et de ses émules. Decidément, si l'on en rencontre un plus teinté de « bretonnisme » que ses congénères (cf. KOADALAN, *Revue Celtique*, t. I, p. 106 et suiv.), il ne s'agit que d'une apparence ; et à la lecture, on se rend vite compte que le nom de son principal personnage ne suffit point à en faire une chose bretonne, rien que bretonne, intransposable au delà des frontières de l'Armorique (1).

Autant les récits du *Foyer* sont bourrés de dictons, de proverbes, d'expressions tendant à accentuer un caractère particulier d'abord indiqué par des noms de personnes et de lieux, autant en sont dépourvus les contes du peuple notés et traduits par des folkloristes n'obéissant à aucune préoccupation d'ordre purement littéraire. Aussi leur texte se passe-t-il, sauf en d'inévitables exceptions, de ces renvois qui abondent à chaque page de l'ouvrage de Souvestre.

Soit, fera-t-on peut-être observer ; mais si cet auteur avait eu la chance de recueillir des histoires qui ont échappé à tous ceux qui ont retourné le même terrain que lui ?

C'est ce qu'ont également proposé les défenseurs du *Barzaz-Breiz*, de La Villemarqué, qui contient des pièces d'importance historique que personne d'autre, ni avant, ni après la publication de ce célèbre recueil, n'entendit jamais.

La réponse peut être la même dans les deux cas ; pour admettre l'authenticité des textes controversés, il faut supposer une chance favorisant trop souvent le même chercheur pour pouvoir indéfiniment conserver ce nom ; il faut aussi supposer que tous les conteurs ou chanteurs qui ont livré ces textes à leurs heureux collecteurs étaient les seuls à les détenir, et qu'ils se sont donnés le mot pour disparaître une fois délestés de leur trésor unique.

Or, pas plus que Fréminville, Penguern, Luzel et autres contemporains du *Barzaz-Breiz* n'ont jamais rencontré les bribes les plus informes de la *Prédiction de Guenéhlon*, de la *Marche d'Arthur*, du *Combat des Trente*, et autres pièces « historiques », pas un seul ama-

(1) Qu'on me permette d'apporter ici un témoignage personnel basé sur des souvenirs d'adolescent : Au cours de ma jeunesse, qui s'est déroulée tout entière dans les milieux ouvriers et bretonnants de Morlaix, j'ai eu l'occasion d'entendre à maintes reprises une vieille conteuse, retraitée de la Manufacture de Tabacs de cette ville, âgée à l'époque de 65 à 70 ans, complètement illettrée, et qui, habitant la maison dont mes parents étaient locataires principaux, passait dans ma famille toutes ses soirées. Elle s'appelait Fanny Turluer et possédait un don naturel de conteuse qui faisait notre émerveillement et lui valait d'être souvent mise à contribution les longs soirs d'hiver. Son répertoire comprenait au moins une cinquantaine d'histoires merveilleuses dont je n'ai compris l'intérêt scientifique que des années plus tard, alors que la bonne vieille n'était plus de ce monde. J'ai conservé le souvenir des suivantes : *An arched plomh* (le cerueil de plomb), *Ar c'habiten Pol* (le capitaine Paul), *An Douar a zuz*, *an Avel a gon ha Lapousig ar vitané* (l'eau qui danse, le vent qui chante et l'Oiseau de vérité), *Santaz Hélina* (Sainte Hélène), *Potr e var houarn* (l'homme au bâton de fer), *Tianouzie* (Petit teigneux), dont plusieurs se retrouvent avec variantes plus ou moins importantes dans les recueils de Luzel. Or, pas une seule d'entre elles n'avait de caractère historique et n'intéressait la Bretagne. Et toutes les histoires qu'il m'a été donné d'entendre par la suite, de la bouche d'autres conteurs populaires, procédaient invariablement de la même indifférence à l'égard de l'histoire locale et des mœurs bretonnes.

teur de folklore breton ne saurait retrouver avec les détails qui les caractérisent, l'un ou l'autre des contes du « Foyer »...

Cela doit être constaté, sans parti-pris aucun, avec toute la sérénité souhaitable, dès lors qu'il s'agit d'un auteur dont, malgré cela, le mérite ne saurait, à mon avis, être discuté, et qui, dans un ouvrage sans prétention scientifique ou historique, a fait montre d'un remarquable talent d'adaptateur.

Selon moi, Souvestre n'a ourdi la trame d'aucun de ses contes, et s'est contenté d'habiller à la bretonne des récits traditionnels auxquels manquaient les décors et les traits caractéristiques du pays et du peuple qu'il voulait célébrer à sa manière (1).

Même ceci une fois admis, le problème posé par le *Foyer Breton* n'en garde pas moins quelques inconnues que je ne me flatte pas de résoudre.

Si l'auteur de l'ouvrage n'a pu, pour les raisons invoquées plus haut (et dont personne plus que moi ne souhaite voir démontrer l'insuffisance), en recueillir lui-même les éléments, il a, de toute nécessité, recouru à une collaboration : celle d'un véritable bretonnant resté dans l'ombre.

Les exemples ne manquent pas, ailleurs qu'en Bretagne, de cas identiques à celui-ci, et offrant comme lui matière à controverses.

Qui sait si un jour une correspondance tombant entre les mains d'un heureux « fureteur » ne viendra pas éclairer les points obscurs que la présente intervention laisse — sans regret — sur les origines et la composition d'un ouvrage dont la publication fait date dans l'histoire littéraire de la Bretagne ?

Car, j'y insiste, malgré les restrictions que j'ai cru indispensable de formuler relativement à la portée scientifique du *Foyer Breton* — surestimée à mon avis par un commentateur cependant des mieux qualifiés — ce livre n'en reste pas moins à sa place dans la bibliothèque de tout bon Breton ; et Souvestre lui-même, dont l'honnêteté et le talent ne sont ici aucunement en cause, reste à mes yeux l'un des écrivains de l'époque romantique qui ont le mieux servi leur pays. C'est pourquoi on doit se réjouir de voir l'un et l'autre remis à l'honneur par la réédition récente qui a motivé le présent article.

F. GOURVIL.

(1) Le seul dont il serait intéressant, à mes yeux, de rechercher les origines est celui de *Peronik l'Idiot*, dans la mesure où il se rattache au conte gallois de *Peredur*. S'il était prouvé que sa rédaction est ANTERIEURE à la publication du fascicule dans lequel se trouvait la traduction anglaise de ce dernier, dans l'édition des *Mabinogion* de lady Charlotte Guest, le problème posé par l'identité de certains thèmes de l'histoire cambrienne et du conte breton, mériterait d'être étudié de près. Mais, comme pour le *Lex Breiz* de la Villemarqué, cette identité ne poserait plus aucun problème, le jour où il apparaîtrait comme certain que la composition de *Peronik* est POSTÉRIEURE à la publication de *Peredur*.

## Capture d'un drapeau de la Bastille par un Rennais, le 14 juillet 1789

(Réponse à la question n° 151)

J'ai la bonne fortune de pouvoir répondre, de façon assez précise, à la question posée par M. Corgne. J'avais trouvé trace, en effet, en compulsant les archives municipales de Rennes, et sur le Registre des délibérations du Conseil général de la Commune, pour 1790, de cet épisode oublié de notre histoire locale. Il m'avait intéressé et je l'avais noté (1).

Il est exact que la capitale de la Bretagne a pu s'enorgueillir en 1790, de compter parmi ses enfants, un vainqueur de la Bastille, tout auréolé de la gloire d'un drapeau conquis. Mais il ne semble pas que cette légitime fierté ait été de longue durée, à en juger par les délibérations successives du Corps Municipal.

Dans la séance du Conseil général de la commune de Rennes, en date du 30 juillet 1790, le Maire donne lecture à ses collègues, d'une lettre qu'il vient de recevoir de Paris. Elle émane d'un rennais d'origine — tout au moins il s'en targue — le citoyen Cruau. Cet enfant égaré de la Bretagne, fait savoir au magistrat municipal que le 14 juillet 1789, il a pris part à l'attaque de la Bastille, et s'est emparé d'un drapeau. Il a résolu de faire cadeau à sa ville natale, de ce trophée glorieux.

A cette déclaration est jointe un certificat légalisé par le maire de Paris, le citoyen Bailly, et Cruau prétend fournir, par cette pièce, l'authentification officielle de son exploit. En voici la copie :

« Je soussigné, l'un des Commissaires du Comité de la Bastille, certifie que MM. (sic) les Vainqueurs de la Bastille, ont reconnu que le drapeau, rapporté après le siège par M. Cruau, venait, en effet, de la Bastille. En foi de quoi, plusieurs de ces MM. ont signé avec nous. Fait à Paris, le 4 juin 1790. Signé : Dusaux Elie, capitaine au Centre de Saint-Jean-en-Grève, ancien officier du régiment d'infanterie de la Reine, commissaire pour la vérification des Vainqueurs de la Bastille. Paris, 6 juin 1790 ».

« Je soussigné, atteste le fait cy-dessus. Paris, le 4 juin 1790. Signé : Rousselet, commissaire adjoint des Vainqueurs ; de Ribeaumont, reconnu vainqueur ; Dubost, vainqueur de la Bastille.

Nous, Jean-Sylvain Bailly, maire de Paris, vu les certificats dont est ci-

(1) Archives Municipales de Rennes, D. 2-2.

dessus copie, certifions que M. Cruau, vainqueur de la Bastille, était au siège de cette citadelle, et a emporté un drapeau. Fait à Paris, le 13 juin 1790. Signé : Bailly ».

Le certificat est donc authentifié par la signature du maire de Paris, par le timbre du Corps municipal, puis par un cachet de cire, représentant une forteresse dont une tour s'écroule, à l'entour, cet exergue : « Pro patria liberator ». Ces armes parlantes sont, à n'en pas douter, le cachet propre des « Vainqueurs de la Bastille ».

Devant cette abondance d'attestations, comment douter de la réalité du fait ? L'émotion des membres du Conseil est grande ; quel honneur pour Rennes, d'avoir donné naissance à un héros de cette envergure ! A ce moment, le maire est prévenu que le père et la sœur de Cruau demandent l'entrée de l'Assemblée ; ils désirent renouveler l'offre faite par leur frère. Cette entrée leur est immédiatement accordée. Dès lors, nos braves édiles n'ont plus qu'un souci : témoigner par des honneurs extraordinaires leur reconnaissance à ce rennais, si fort attaché à sa ville natale et qui veut bien faire rejaillir sur elle un rayon de la gloire dont il s'est couvert. Voici les honneurs inusités qui vont être votés dans un élan d'enthousiasme, par de graves conseillers, dont on aurait attendu moins de hâte et plus de pondération.

« Le Conseil Général a prié M. et M<sup>lle</sup> Cruau, de prendre séance, leur a témoigné sa plus vive reconnaissance, a accepté le drapeau comme un gage précieux de l'attachement de M. Cruau pour sa patrie et comme un monument éclatant de sa valeur ; nommé M. Sévestre, Pointeau, Chevet et Tardiveau, commissaires, pour se concerter avec MM. du Conseil d'Administration, sur le cérémonial à observer, pour prendre le drapeau chez M. Cruau père, ayant arrêté qu'il sera porté demain par M. Cruau père lors de la réception de la bannière du département d'Ille-et-Vilaine, au milieu des anciens drapeaux de la ville ; que tous les 14 juillet, ce drapeau paraîtrait, porté par M. Cruau fils, et, en son absence, par son père ; qu'il demeurerait déposé à la maison commune ; arrêté qu'une copie de la présente sera adressée au père, une autre à Paris, à M. Cruau fils ».

Voilà un premier geste de large envergure. Peut-être nous paraîtra-t-il un peu excessif ; mais, vraisemblablement, il semble insuffisant au père et à la sœur ; ils auraient préféré moins d'honneurs et plus de profit. Ils ne durent pas s'en cacher, car nous voyons 8 jours après, le 6 août, le Corps municipal prendre une nouvelle délibération renforçant la première, et aussi agréable cette fois, pour la bourse que pour l'amour-propre de la famille Cruau.

« Le Conseil Général arrête, de faire une pension de 120 livres au père et à la mère du sieur Cruau, laquelle continuera à être touchée par le survivant des deux ; de donner au dit Cruau fils, une épée d'argent ornée du bonnet de la liberté, sur laquelle sera gravé : « Donné à M. Cruau fils, vainqueur de la Bastille, par la municipalité de Rennes, sa patrie », et a chargé M. Frou de se charger de faire faire et graver la dite épée ».

Hélas ! bien éphémères sont les gloires humaines. Je ne sais si cette épée d'honneur fut jamais remise à Cruau, ou même si elle fut commandée. Nulle trace n'en figure aux registres municipaux. Le nom lui-même de Cruau, n'y reparait qu'une seule fois et dans une délibération qui ne saurait passer pour un nouvel hommage. Le 24 avril 1794, le Conseil « suspend provisoirement » la pension votée dans une minute

d'enthousiasme aux parents du Vainqueur de la Bastille. Nous savons tous ce que le mot « provisoire » a de définitif dans la terminologie officielle.

A quels sentiments faut-il attribuer ce geste ? Ici nous entrons dans le domaine de l'hypothèse. Est-ce la détresse financière du budget municipal qui a dicté cette économie ? Les chiffres ne semblent pas indiquer une situation plus catastrophique en 1794 qu'à la date du vote imprudent. Dès lors, ne sommes-nous pas en droit de penser que cette suppression est due simplement au réflexe naturel des conseillers municipaux. Ils ont réfléchi, ils se sont renseignés. Si lente qu'ait été sa marche, la vérité sur la prise de la Bastille est parvenue jusqu'à Rennes. La province sait maintenant que la forteresse royale n'a pas été prise d'assaut comme le bruit en avait d'abord été répandu, dans un magnifique élan du peuple de Paris, soulevé contre la tyrannie, pour cette raison péremptoire, qu'il n'y a pas eu d'assaut ! En réalité, après échange de quelques coups de fusil, le gouverneur, M. de Launay a capitulé, moyennant promesse de vie sauve. Sur quoi, le pont-levis ayant été baissé et les portes ouvertes, il a été immédiatement massacré avec Invalides et Suisses. Il y a des faits plus glorieux dans notre histoire. La foule qui suivait les assaillants, à prudente distance, s'est ruée dans la citadelle ; elle l'a pillée pendant tout un jour. Dès lors, il apparaît que le drapeau dont se fait gloire le citoyen Cruau, n'a pu être enlevé de haute lutte, au cours d'un assaut qui n'a pas eu lieu ; il faut en conclure qu'il a été pacifiquement ramassé, après la capitulation, dans quelque magasin militaire. A tout bien peser, ce geste ne peut être considéré comme spécifiquement héroïque, et les édiles rennais ont pu éprouver quelque honte de l'avoir récompensé avec autant d'éclat que la capture d'un étendard dans une bataille.

D'autre part, à le regarder de plus près, le certificat délivré par les « Vainqueurs de la Bastille », ne contredit pas cette interprétation fâcheuse. Qu'atteste-t-il en effet ? Seulement que « le drapeau venait de la Bastille ». Pas un mot sur la façon dont il avait été pris. Il semble pourtant bien que le certificat ne pouvait l'omettre, si la capture avait été héroïque. Bien d'autres drapeaux durent être cueillis, ce jour-là, dans la Bastille, par des pillards aux mains avides, et l'on frémit en songeant au nombre de pensions qu'ont pu voter les municipalités patriotes, si Cruau eut beaucoup d'imitateurs.

Il semble donc que la bonne foi du Corps de ville avait été surprise ; il s'en apercevait avec quelque confusion, un peu tard. Logiquement, la pension des parents devait disparaître avec la gloire postiche du héros. Ce fut l'objet de la décision du 24 avril 1794.

Je ne pense pas calomnier la mémoire du citoyen Cruau, en hasardant cette hypothèse ; nous sommes payés pour garder quelque méfiance à l'égard de la légende révolutionnaire. Il n'est plus contesté que l'impression énorme produite, à l'époque, par la chute de la citadelle royale fut merveilleusement exploitée par des citoyens trop habiles. Des honneurs extraordinaires avaient été accordés aux combattants ; un diplôme de « Vainqueur de la Bastille » fut créé, d'abondantes pensions distribuées. Si bien que la forteresse ayant été attaquée par quelques centaines d'hommes, des milliers se présentèrent pour en revendiquer l'honneur et... le profit ! Il fallut instituer une commission spéciale de contrôle, ce

qui, au dire des contemporains, n'empêcha ni la fraude, ni la camaraderie, d'authentifier des vainqueurs inattendus (1).

Victor Fournel a consacré un livre suggestif à cette exploitation de l'opinion publique, par les « héros du 14 juillet ». Et Funck-Brentano, dans son ouvrage célèbre, les « Archives de la Bastille », nous rappelle qu'au budget de 1874 — soit 85 ans après le 14 juillet 1789 — figuraient encore des pensions servies aux « Vainqueurs de la Bastille ». « Voilà des vainqueurs, fait-il humoristiquement remarquer, qui étaient montés à l'assaut en tétant leur nourrice ! ».

Ainsi donc, tout n'était pas mensonge dans les harangues dont ils furent accablés. D'innombrables orateurs leurs avaient promis l'immortalité ; ils furent bien près d'y atteindre, s'il faut en juger par la longévité extraordinaire de leurs pensions !

KERBIZIET.

(1) Soyons francs ; les Révolutionnaires n'eurent pas le monopole de cette prolifération complaisante de récompenses ; les Royalistes n'eurent rien à leur envier. Crétineau-Joly nous en fait la confidence, dans son *Histoire de la Vendée Militaire*, (tome V-p. 411).

« Quant aux grands seigneurs, on en vit bon nombre recevoir de larges indemnités, en qualité d'officiers de la Vendée militaire, sur le territoire de laquelle ils ne posèrent jamais le pied. »

M. Gabory, dans son remarquable ouvrage « Les Bourbons et la Vendée » est encore plus précis. Il cite de nombreux cas de personnes qui, n'ayant jamais servi dans la chouannerie, se virent octroyer pensions et emplois :

« Les Commissions poussèrent la condescendance jusqu'au delà des limites permises... ; les mêmes individus figurent parfois, dans les premières listes, comme simples soldats, avec des pensions modiques de 50 fr. ; puis, sur des rôles postérieurs, comme sous-officiers, lieutenants, capitaines, avec des pensions proportionnées » (p. 128).

« Des pensions pour blessures sont accordées à des hommes qui n'avaient pas combattu. D'autres avaient été blessés par accident. Un pensionné était trop jeune pour avoir été blessé au combat ; du reste, il est infirme de naissance. » Un autre n'a jamais fait la guerre et c'est depuis, qu'il a été blessé d'un coup de feu, en volant du poisson dans un étang. » (p. 129).

## Sur « l'origine étrangère de groupes ethniques bretons »

(Réponse à la question 134)

I

LAISSANT délibérément de côté tout ce qui touche à l'anthropologie ou à la géographie humaine, je ne répondrai ici à la question posée par le D<sup>r</sup> C. Laurent que sur les points qui sont de ma compétence, à savoir ceux qui offrent un contact avec l'anthroponymie, ou science des noms de famille, et avec des faits se dégageant d'événements réels.

### Noms italiens et espagnols en Basse-Bretagne

Disposant d'un fichier intéressant des dizaines de mille de noms de famille (bretons, français ou étrangers) apparaissant en Bretagne à une époque quelconque (1), je crois pouvoir certifier que les noms d'origine

(1) A titre d'indication, les noms figurant dans ce fichier comprennent : a) La totalité de ceux relevés dans les listes électorales des 300 communes du Finistère en 1932 avec, pour chacun, l'indication de toutes les communes dans lesquelles il apparaît, et le nombre éventuel de ses homonymes dans chaque commune. b) Ceux relevés dans la même catégorie de documents pour quelques agglomérations du Morbihan et des Côtes-du-Nord. c) Des milliers d'autres fournis par les dépouillements d'Index de Cartulaires, de fonds d'Archives publiques ou privées, et par ceux de nombreux registres paroissiaux de diverses époques depuis le milieu du xvr siècle.

Il serait à souhaiter pour l'avancement des études d'onomastique, qui prennent un peu partout chaque année plus d'importance, que le travail que j'ai réussi à mener à bien en ce qui concerne les noms contenus dans les 300 listes électorales du Finistère, fût repris par d'autres amateurs, dans le Morbihan et les Côtes-du-Nord par exemple, à défaut des deux autres départements bretons ; car il est impossible de pousser à fond des recherches sur quantité de points de détail dont chacun a son importance, si l'on ne dispose pas d'un maximum d'éléments de comparaison.

Les Cercles Celtiques qui se sont multipliés un peu partout depuis quelque temps auraient là une œuvre utile sur le terrain scientifique à mettre à leur actif s'ils voulaient bien favoriser la constitution d'équipes spécialisées dans la collecte des noms de famille. Ce travail peut d'ailleurs être entrepris sans préparation préalable, en laissant de côté tout ce qui touche à l'étymologie, à la phonétique, par toute personne disposant de quelques loisirs, en suivant une méthode dont les grandes lignes ont été fixées au cours du Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie, réuni à Paris en juillet 1947.

Grâce au travail coordonné de quelques équipes, la Bretagne pourrait se placer rapidement en tête des régions, et même des pays les mieux outillés pour les progrès d'une science auxiliaire encore presque à ses débuts, et cependant déjà des plus fécondes.

italienne ou espagnole assurée sont dans ce pays en proportion insignifiante, si du moins on en excepte ceux de fixation récente, acclimatés depuis moins d'un siècle, et qui, eux, ne sauraient entrer en ligne de compte lorsqu'on parle de groupes ethniques étrangers formant des noyaux de quelque ancienneté au sein de populations autochtones.

Sur 65 patronymes à consonnance italienne ou corse figurant sur les listes électorales du département du Finistère en 1932 (*Albertini, Barbaccia, Calvi, Di Stephano, Feraccioli, Gabalda, Luccini, Milano, Novello, Oltvieri, Pedrazzi, Riccio, Torchio, Vecchione, Zompicchiatti*, etc.), je n'en trouve pas un seul dont l'acclimatement soit antérieur à la Révolution.

Par ailleurs, un nom comme *Signor*, récemment proposé à mes réflexions, et qui, avec son doublet *Signour*, réunit sur les mêmes listes une soixantaine d'homonymes répartis dans 22 communes (dont 19 sont cornouaillaises, et plus particulièrement « bigoudennes »), peut très bien n'avoir étymologiquement rien de commun avec le *signor* italien. Je relève en effet en Lanriec (Finist.) un lieu dit *Lansignour*, dont le nom, même s'il n'est pas d'origine religieuse, doit être antérieur au *xv<sup>e</sup>* siècle, et dont le second élément est sans doute le même que celui qui apparaît dans *Boïssignour*, en Campénéac (Morb.).

Sur 12 patronymes d'apparence ibérique que l'on peut relever dans les documents précités, deux seulement : *Lopez* et *Perez*, semblent bénéficier d'un acclimatement relativement ancien.

Le premier, d'une densité si faible que l'on n'en peut tirer aucune indication utile (3 homonymes à Saint-Brieuc en 1930, et 4 dans le Finistère en 1932), se manifeste dans l'état civil de Morlaix à partir de 1648. En raison de son caractère sporadique, et jusqu'à preuve du contraire, on peut le tenir pour d'origine espagnole.

Quant au second, son cas est tout différent. Sous les graphies *Pèrès* et *Pérez* (cette dernière infiniment moins fréquente), on le rencontre en 1932 dans les listes électorales de 54 communes du Finistère, totalisant 157 homonymes qui appartiennent, à l'exclusion du Trégor, au Léon et à la Cornouaille. Mais il ne saurait être question de voir indistinctement dans tous ces inscrits des descendants d'Espagnols.

En effet, le plus souvent *Pèrès, Pérez* (et leur variante *Perrès*, qui apparaît dans l'index de *l'Inventaire des Archives Départementales du Finistère*, séries A et B), peuvent procéder d'un *Pezrès* plus archaïque, également relevé dans les mêmes Archives. De toute façon, un *Peres* est mentionné dans une pièce du *xiv<sup>e</sup>* siècle du *Cartulaire de l'Eglise de Quimper*, et un village dit *Respèrès* (= Rest-Pèrès) existe en Calanhel (C.-du-N.), ce qui démontre une dispersion ancienne du nom. Et la chose s'explique d'elle-même si l'on admet qu'il s'agit ici de formes bretonnes du prénom *Pierre*, auxquelles il n'est d'ailleurs pas impossible que se soient mêlés par-ci par-là de véritables *Perez* d'outre-Pyrénées.

#### Noms morbihannais en O

J'en viens maintenant à la question des noms en *o*, si fréquents dans le Vannetais, et dont « l'origine espagnole » a fait couler plus de salive encore que d'encre. Il en existe plus de deux-cents (qui ne sont pas tous particuliers au Morbihan) dans le genre des suivants : *Aléno, Audo,*

*Bellégo, Briando, Cadto, Coléno, Dalido, Dréano, Evanno, Fravalto, Gicquello, Guégano, Guillouzo, Helloco, Jégado, Luco, Mario, Offrédo, Pedrono, Rio, Ruello, Séveno, Tuffigo, Yézo*, etc.).

Deux conditions préalables que devraient remplir ces noms pour être effectivement « espagnols » sont : 1° *Qu'ils existent au-delà des Pyrénées* ; 2° *Qu'ils ne puissent être expliqués par le moyen de la langue bretonne.*

Or, à ma connaissance, on chercherait en vain quelque correspondant aux quatre-vingt-dix centièmes d'entre eux dans la Péninsule Ibérique ; et, par contre, si, dans l'état actuel de la science anthroponymique, il faut renoncer à en disséquer une bonne partie (mais guère plus que d'autres noms bretons ou français), il est curieux de constater que tout ou partie des éléments constitutifs de la majorité des autres ne présente aucune difficulté d'explication pour un spécialiste de l'onomastique bretonne.

Leur désinence en *o* n'est autre qu'un suffixe parfaitement breton, correspondant au suffixe *ou* dans d'autres régions de la Bretagne bretonnante. C'est ainsi que l'on rencontre dans celles-ci de nombreux *Bellégo, Cadiou, Evennou, Guillouzo, Helloco, Auffredou, Riou, Ruellou, Yezou*, auxquels personne n'a jamais songé à attribuer une ascendance espagnole, alors que leurs noms ne se séparent que par une simple lettre des patronymes vannetais en *o*.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le signaler ici même, ce suffixe *o*, ou marque parfois le pluriel et peut souvent correspondre à un diminutif sans qu'il soit toujours possible de trancher entre les deux cas (Cf. N. R. B., 1947, pp. 313-314) (1).

Quant au composant principal de ces noms, une fois séparé de son suffixe, on le retrouve souvent comme substantif, adjectif, ou nom de famille, ce qui est le cas pour *Bellec, Briand, Dréan, Fraval, Gicquel, Guégan, Jégat, Auffret, Séven*, etc., facilement identifiables dans certains des dérivés cités ci-dessus, et qui, on peut s'en convaincre, n'ont rien qui rappelle, même de loin, la Castille, l'Andalousie ou le Léon... espagnol.

#### Les Espagnols de la Ligue

Si l'on néglige volontiers d'invoquer le fait historique qui justifierait l'existence de colonies italiennes dans telle ou telle partie de notre péninsule, par contre on a souvent mis l'existence en Bretagne de noms espagnols, ou prétendus tels, sur le compte des guerres de la Ligue, qui attirèrent dans l'armée du duc de Mercœur des corps de mercenaires d'outre-monts dont certains membres auraient laissé des rejetons après eux.

Mais le séjour plus ou moins prolongé de routiers étrangers dans

(1) Lorsque le radical est un prénom ou un ancien prénom, il doit s'agir d'un diminutif ; lorsque c'est un surnom, il doit s'agir d'un pluriel (*Bellego* = les nommés *Bellec* ; *Séveno* = les nommés *Séven*, etc.) ; mais j'ai la conviction que, dans le Morbihan, on n'est occasionnellement qu'une bretonnisation orthographique des suffixes français - *eau*, - *ot* ou de finales prononcées de la même façon. C'est ainsi que les noms suivants la liste électorale de Lorient : *Blancha, Boudro, Bourgo, Bruno, Catto, Ducro, Manso, Provo*, etc., sont en réalité éminemment français : *Blanchot, Boudreau, Bourgot, Bruneau, Colleau, Ducros, Manceau, Proust*, noms qui ont dû être importés en Vannetais par des individus illettrés et que les scribes du *xv<sup>e</sup>* au *xix<sup>e</sup>* siècle auront ainsi orthographiés, par analogie avec les nombreux noms en - *o* - qui leur étaient familiers.

un pays, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, était pratiquement aussi dépourvu d'effet sur l'anthroponymie nationale, régionale ou locale, que ne l'a été par exemple l'occupation allemande sur celle des pays qui l'ont subie, pour la bonne raison que les unions légitimes contractées entre Allemands et Françaises, entre autres, furent, en fait, inexistantes ; pour la raison aussi que lorsqu'une naissance illégitime résultait de cet état de choses, l'enfant recevait non point le nom de son auteur, mais bien celui de sa mère.

Des quantités de registres paroissiaux intéressants des localités dans lesquelles les hommes de Juan d'Aguila auraient séjourné vers 1595 me sont passés par les mains. J'en suis encore à essayer d'y relever le mariage d'un seul Espagnol avec une Vannetaise ou une Trégoroise. Quant aux fruits éventuels des unions extra-conjugales consécutives à leur séjour ou à leur simple passage, il va de soi que les aventuriers en question ne les ont sans doute jamais contemplés, et, encore moins, se sont souciés de leur laisser un nom.

**Quelques chiffres récents**

Si, pour les raisons invoquées plus haut, les guerres n'influencent que très faiblement le fonds ou la matière anthroponymique des pays qui s'y trouvent engagés (1), il n'en est naturellement pas de même des immigrations civiles qui, elles, sont susceptibles de marquer plus ou moins profondément une telle matière, essentiellement fluide et pénétrable par nature.

C'est ainsi que, pour m'en tenir au seul département du Finistère, sur un total de 11.500 noms différents, je note une bonne moitié de patronymes étrangers à la langue bretonne, pour la plupart de formation française. Mais parmi ceux qui sont étrangers tant à l'anthroponymie française qu'à l'onomastique bretonne, il s'en trouve 452 appartenant à 14 langues différentes, au moins. Et en se reportant au tableau ci-dessous on pourra se convaincre que dans leur contingent ce ne sont nullement les noms italiens ou espagnols qui se placent en tête, remarque qui, j'en suis persuadé, vaudrait tout aussi bien pour le Morbihan que pour le Finistère :

<i>Italiens et Corses</i> .....	65 noms
<i>Présumés italiens</i> .....	17 —
<i>Alémaniques</i> .....	155 —
<i>Flamands et Hollandais</i> .....	40 —
<i>Scandinaves</i> .....	5 —
<i>Anglais</i> .....	25 —
<i>Espagnols</i> .....	12 —
<i>Basques</i> .....	5 —
<i>Slaves</i> .....	10 —

(1) Exception faite, toutefois, en ce qui concerne les afflux de réfugiés, lorsqu'ils déterminent un long séjour ou la fixation de populations hétérogènes dans un pays ou une région. La guerre de 1914-1918 a produit à cet égard un brassage de populations plus important à l'intérieur de la France que ne l'a fait celle de 1939-1944, les réfugiés du Nord et de l'Est ayant séjourné quatre ans ou plus dans leurs points d'évacuation au cours de la première, tandis qu'au cours de la seconde les millions d'individus fuyant sans ordre devant l'invasion ont regagné en général leurs foyers au bout de quelques mois. C'est ainsi que maintes familles belges et françaises des départements envahis, évacuées dans le Finistère en 1914, y sont restées après la libération de leurs territoires et continuent d'y vivre, tandis que le nombre des réfugiés de mai-juin 1940 qui auraient choisi de demeurer là où s'arrêta leur exode, est à peu près nul.

<i>Grecs</i> .....	2 noms
<i>Hébraïques</i> .....	3 — (1)
<i>Arabes</i> .....	2 —
<i>Asiatiques</i> .....	3 —

Il convient d'ajouter à la liste ci-dessus 34 noms latins ou à consonnance latine, auxquels il est difficile, à moins d'enquêter spécialement sur chacun d'eux, d'assigner une provenance quelconque, et 74 autres qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de rattacher à une langue déterminée.

Mais, j'y insiste, l'immense majorité de ces noms étrangers aux onomastiques bretonne et française est, dans le département intéressé, d'importation récente, les plus anciennement fixés ne l'étant guère, pour la plupart, que depuis moins d'un siècle (2).

**Deux cas typiquement négatifs**

Dans le passé de la Bretagne, je ne trouve, au cours d'une époque dont tous les événements de quelque importance ont laissé dans l'histoire une trace écrite, que deux immigrations susceptibles d'avoir réellement marqué l'anthroponymie du pays. Il s'agit d'abord des milliers de *Jacobites* irlandais ayant abandonné leur patrie après la défaite de la Boyne et le traité de Limerick signé en 1691, qui se réfugièrent principalement en Bretagne ; ensuite des *Acadiens*, colons français du Canada, déportés en Angleterre après la perte de cette colonie en 1759, libérés en 1763 par le traité de Paris, des camps de concentration où ils avaient été parqués par familles pendant plus de deux ans, et qui débarquèrent par centaines à Morlaix et à Saint-Malo, au cours de cette dernière année.

Parmi les Irlandais, le plus grand nombre gagnèrent assez rapidement Paris ou d'autres provinces, et les hommes, dont beaucoup étaient des soldats et des officiers de l'armée de Jacques II, prirent volontiers du service dans des régiments français (3) ; d'autres ouvrirent dans quelques villes bretonnes, comme Morlaix, Carhaix, Landivisiau et Landerneau, des auberges ou de petites industries. Mais, des nombreux *O'Keefe, Mac Namara, Kerney, Walsh, Moore, Conolly, Ryan, Kennedy*, etc., qui figurent dans mon fichier comme ayant débarqué et séjourné plus ou moins longtemps à Morlaix, c'est à peine si un ou deux ont à l'heure actuelle des descendants authentiques dans la population finistérienne (4).

(1) Ce chiffre ne comprend pas les noms alémaniques, slaves et autres portés par des Israélites, pas plus que les noms bibliques dans le genre de *Jacob, Abraham, Daniel, Isaac*, etc., qui, assez nombreux en Basse-Bretagne, sont, en réalité, d'anciens sobriquets ou d'anciens prénoms dévolus à des autochtones.

(2) Le plus ancien des noms alémaniques que je rencontre dans les Archives de Morlaix est *HAAS*, (Saint-Melaine, 1752), qui a encore cinq représentants dans le Finistère.

(3) Longtemps après on les trouve associés aux fastes et aux revers de l'armée française, avec les *Mac Donald*, les *O'Reilly*, les *Mac Mahon*, les *Clarke* (alias : le duc de Feltre), etc...

(4) Je trouve dans la liste électorale de Lambézellec un *Mahony*, dit *Brigan*, et trois *Maony* ; dans celle de Plouzevéde onze *Maony* (tous cultivateurs), et à Landivisiau un *Maonic*. Il est possible, sinon vraisemblable, que ce soient là les représentants actuels d'une famille irlandaise du nom de *Mahony* vivant à Morlaix en 1692, et à laquelle appartenaient *Jacquette* et *Marie Mahony*, respectivement mère et marraine d'un enfant baptisé à Saint-Mathieu, le 5 juillet de la dite année. Toutes communications relatives à d'autres familles bretonnes d'origine authentiquement irlandaise seraient, il va de soi, les bien venues auprès de l'auteur de cet article.

Des Acadiens évacués en France par Saint-Malo et Morlaix, certains se fixèrent dans ces ports. D'autres furent installés en 1765, par ordre du duc de Choiseul, ministre de la Marine, comme « afféagistes » à Belle-Ile-en-Mer, et devaient y bénéficier de concessions gratuites pendant cinq ans. Ils avaient des noms dont quelques-uns — à côté des *Le Blanc, Pofrier, Foret, Richard*, etc., facilement fondus dans la masse des patronymes français qui, même dans les départements bas-bretons, accaparent une bonne moitié de la matière anthroponymique — sont aisément repérables à cause de leur rareté même. Ainsi en va-t-il par exemple des *Granger, des Daigre, des Gauthereau, des Hébert, des Donaron, des Terriot, des Mélançon, des Landry, des Trahan, des Duon, des Thibodeau*, et autres, dont la plupart firent souche dans leur nouvelle résidence.

Or, aujourd'hui, de tous les noms ci-dessus, et de quantité d'autres, non cités ici, trois ou quatre au plus surnagent, soit dans l'état civil de Belle-Ile, soit dans le Morbihan continental, soit dans le Finistère. Et cependant, les conditions susceptibles d'assurer leur fixation (prolongée, à défaut de définitive) étaient réunies comme elles le sont rarement dans les cas de transplantation ou d'essais de colonisation en un pays déjà très peuplé et évolué.

En résumé, et pour conclure, si l'anthroponymie de la Bretagne ne peut fournir aucune indication de caractère sérieux relativement aux apports étrangers de population ayant eu lieu, ou supposés avoir eu lieu, au cours du moyen âge, en revanche la recherche méthodique de l'origine et de la provenance amène des noms à refouler dans le domaine de la légende toutes assertions concernant l'existence d'îlots italiens, espagnols ou autres, tant sur les côtes qu'au cœur même de la Bretagne.

FR. GOURVIL.

## II

### Saxons de Guérande et Mongols de Pont-l'Abbé

LES uns comme les autres, le D<sup>r</sup> C. Laurent a bien raison, ce me semble, de les déclarer « prétendus ». Des Saxons dans le « Pays blanc » ? L'hypothèse n'est pas dépourvue de toute vraisemblance. Elle a pour elle un fait historique : l'établissement d'hommes du Nord, au III<sup>e</sup> siècle et surtout au IX<sup>e</sup>, dans les îles de la Loire, leurs incursions fréquentes aux environs. Rappelons à ce propos que l'auteur de *La Brière*, déjà touché par le racisme (et n'avait-il pas lui-même son ascendance batave ?), a pris soin dans ce roman de donner aux compatriotes du terrible Aoustin une origine étrangère qui les rend supérieurs aux populations d'alentour. Cela me paraît un peu simpliste, mais je n'ai pas étudié la question et je m'abstiens de me prononcer.

En revanche, je me suis prononcé déjà sur le cas des bigoudenn — notamment dans un article de *La Nature* qui remonte au 1<sup>er</sup> décembre 1921 — et, puisque certaines erreurs sont des hydres de Lerne aux tentacules indéfiniment renaissantes, je ne crois pas superflu de m'en prendre une fois de plus à celle-ci.

1°) Le type mongol est signalé à peu près exclusivement chez les femmes : et les hommes, quelle est leur race ?

2°) L'air kalmouk, ou thibétain, ou yakoute (mâchoires et pommettes saillantes, yeux bridés, narines ouvertes, lèvres excoriées, joues hâlées, marche chaloupante et pataudé) s'expliquait en partie par la coiffure, les coiffes minuscules, les cheveux tirés et lissés par derrière sur l'étroit bonnet de toile de drap, le lacet serré sous le menton, l'absence de tout encadrement du visage, la rigide lourdeur du corsage, les manches courtes aux larges parements, le gros bourrelet de la taille, les trois cotillons étagés l'un sur l'autre ; en partie par l'habitat côtier, le vent agressif de la palud et de toute la plaine littorale, la réverbération intense, la morsure du sel en suspension dans l'air et le hâle marin.

3°) Les caractères du visage s'atténaient ou disparaissaient dans les parties boisées du pays bigoudenn. On les retrouvait en d'autres secteurs dénudés de la côte bretonne, dans l'armor de Trégunc, par exemple, ou d'Auray.

4°) Les caractères sont devenus plus rares sur la côte même des deux cantons bigoudenn au fur et à mesure que la vie aux champs et aux grèves a été remplacée par le travail des usines et par les petits métiers à domicile : beaucoup de ces femmes sont devenues dentellières.

5°) Leur atténuation a coïncidé aussi avec le changement des modes vestimentaires, la coiffe haute, la disparition du bonnet, le desserrement des brides, les cheveux ondulés et bouffants, les draperies moins lourdes, la diminution ou la suppression du bourrelet, les soulers fins et les bas de soie. Aujourd'hui que l'évolution s'achève par la concurrence et bientôt la victoire du costume de ville — fâcheuse victoire qui supprime du pittoresque, et de la noblesse aussi — allez donc chercher l'ancienne lourdeur, les pommettes en saillie et, sous le rouge baiser, les lèvres scorbutiques ? La femme, la jeune fille bigoudenn n'aurait pas mis deux générations à changer de race. Il est difficile de le nier : l'habit faisait en bien des cas la Mongole.

6°) Mais, dit-on, les broderies bigoudenn rappellent de façon frappante celles du Thibet. Elles ressemblent aussi aux broderies grecques, roumaines, bulgares, hongroises, tchèques, serbes ou portugaises qu'on a pu voir exposées à la Foire de Paris ou ailleurs. L'imagination populaire, en matière de décoration, ne varie pas indéfiniment ses motifs. Ne soyons pas surpris si elle se répète de pays en pays et d'âge en âge. Je dédie aux tenants de l'origine asiatique cette phrase cueillie dans le *Dagobert* de Barroux, page 93 : « Parfois... l'appareil dont sont faits les murs se présente en épi, en feuille de fougère, en arête de poisson ». (Il s'agit de construction et de décoration murale). Or quel amateur, quel connaisseur ignore que l'arête de poisson et la feuille de fougère sont, sous cette dénomination même, deux des motifs essentiels de la broderie bigoudenn ? Il importe, au surplus, de se rappeler que cette broderie — sur linge ou sur drap — était beaucoup plus sobre il y a un siècle qu'elle ne l'est devenue par la suite, et aussi qu'il y avait des brodeurs bretons ailleurs que dans les deux cantons bigoudenn, à Elliant, par exemple, à Scaër, à Quimper, à Plougastel ; leur inspiration était-elle si différente ?

7°) L'indice phallique de la coiffe bigoudenn ? Il a disparu du « cornet de frites » (*Dixit* un titi parisien qui a fait école), de l'obélisque en dentelles, si l'on préfère, de la hauteur qui n'a cessé de prendre de la hauteur depuis une quarantaine d'années. Mais était-il vraiment phallique ? Et, s'il l'était, était-il aussi touranien ? Les mégalithes à même signification

ne sont pas rarissimes dans divers cantons de Bretagne. On peut en voir quelques exemplaires sur le placitre du musée préhistorique de Porz-Karn, en Penmarc'h.

8°) A-t-on suffisamment remarqué, du côté de Plogastel-Saint-Germain et de Landudec, la transition de la coiffe bigoudenn à la coiffe du pays glazik, l'aplatissement analogue, l'adjonction d'une collerette semblable ? Je parle d'un temps passé, mais dont il reste encore des survivances.

9°) On a prétendu, en faveur du mongolisme, que toute bigoudenn était brune, avec un crâne pourvu d'une tignasse aussi raide que ténébreuse — du « crin noir », disait Le Goffic. L'observation la plus élémentaire nous apprend que la plupart des enfants bigoudenn en bas-âge, filles ou garçons, ont des cheveux blonds et bouclés, qui tournent au châtain plus ou moins foncé avec les ans, comme en n'importe quel canton de Basse-Bretagne. Il n'est même pas très rare d'en trouver de presque albinos ou de platinés par la nature. Et déjà, il y a une cinquantaine d'années, il était clair à quiconque visitait une usine de poisson, et qui voyait travailler les emboîteuses, leurs manches de chemise relevées haut, qu'elles avaient pour la plupart les bras blancs de la Junon homérique, en vif contraste avec des mains africaines, sinon asiatique, comme le deviennent celles de nos estivantes.

La conclusion de ces remarques, c'est que, jusqu'à plus ample informé, les bigoudenn doivent être considérées non pas comme des Mongoles ou des Mongoloïdes, mais comme de pures Aryennes. Et qui donc pourrait de bonne foi prendre pour des balourdes de l'Altaï ou des Monts de la Lune ces filles sveltes, dégagées et aux traits classiques, dont plus d'une, je crois, a reçu la couronne de beauté aux concours de notre Cornouaille ? Je n'ai pas à parler de leurs pères, frères, maris et fils, qui sont à peu près hors de cause : mais qui s'est jamais mis en tête d'établir une différence de race entre un pêcheur de Guilvinec et un pêcheur de Douarnenez ? Pour les Concarnois, il y a une légère réserve à faire : plusieurs d'entre eux doivent avoir un peu de sang vendéen ou saintongeais dans les veines.

Ceci dit, qu'on nous établisse historiquement l'ascendance asiatique de cette population, nous n'aurons qu'à nous incliner. Mais il y faudra quelque chose de plus substantiel et de moins contestable qu'une vague tradition de mercenaires alains transportés par l'administration gallo-romaine en Bretagne — on ne saurait dire où.

Comment donc cette fantaisie ethnographique a-t-elle vu le jour et a-t-elle pris corps ?

Le premier, je crois, qui en ait parlé est un Mahé de la Bourdonnais, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il portait un grand nom qui a porté bonheur à une pauvre idée. Je croyais savoir que Puyg de Ritalongi, dans son livre sur les Bigoudenn, s'était fait l'écho de cette hypothèse : il l'a combattue, au contraire, comme j'ai pu récemment m'en convaincre. Mais d'autres l'ont accueillie avec faveur : d'abord des demi-savants, comme l'Anthropologie n'en manque pas ; j'appelle ainsi les bavards nuageux et farcis de grands mots à la façon des médecins de Molière, lesquels, ayant débité beaucoup de mauvais latin, finissaient par conclure : « C'est pourquoi votre fille est muette ». Noyer la question dans un verbiage pédantesque a toujours été la naïve astuce de ces gens-là. Dans le sens contraire, je puis citer le témoignage d'un morpho-

logiste sérieux (il s'agit de morphologie humaine, et non grammaticale), M. Monod-Herzen, dont je reçus, sans le connaître, il y a plus de vingt-cinq ans, une invitation à la conférence qu'il devait faire en Sorbonne sur le problème des Bigoudenn. Je m'y rendis et eus l'agréable surprise de l'entendre citer mon article de *La Nature*, dont il faisait sienne l'argumentation, en développant surtout ce que j'avais dit sur l'influence du régime et de l'habitat. Il y avait, selon lui, inégalement répandus sur la planète, quatre types humains dominants, dont le type respiratoire. La population bigoudenn appartenait à ce type, pour les mêmes raisons que lui appartiennent les populations des plaines de la Sibérie. J'avais mis le doigt, sans y penser, sur un point de morphologie appliquée. M. Monod-Herzen a répété cela dans un gros ouvrage qui parut chez Gauthier-Villars.

Passons de la science aux beaux-arts et à la littérature. La peinture, avant de se faire « abstraite », a, depuis le Romantisme, mis l'accent sur le caractère. Celui du peuple bigoudenn est indéniable. Il n'a pas cessé de l'être, même après effacement de l'aspect touranien. Mais cet aspect était trop tentant pour que, la palette au pouce, on le réduisît à sa juste signification. Pourquoi même ne pas l'accuser un peu, beaucoup, vigoureusement ? Lucien Simon l'a fait avec plus de mesure. Lemordant avec plus d'insistance. Méheut, dont j'ai toujours admiré le talent, n'a pas manqué, pour illustrer l'article de la *La Nature*, de représenter sur la couverture même « Une bigoudenn », qui apportait audit article le démenti le plus net et le plus plaisant. Il n'en pense pas moins comme moi : mais, n'est-ce pas, il n'est pas très excitant de peindre pompier, et la palette à ses exigences. Quand le sculpteur Bazin, à son tour, donne à son groupe de Bigoudenn, érigé dans le quinconce de Pont-L'Abbé, cette expression accablée qui contraste si curieusement avec le dynamisme habituel de ses modèles, ce n'est plus peut-être à la chimère touranienne qu'il sacrifie, mais à une légende plus ancienne et moins localisée qui avait pesé, avant lui, sur Charles Collet, celle d'une Bretagne dolente et vouée au noir : tellement il est difficile aux artistes les plus authentiques de rendre, en ce siècle de surenchère, ce que leurs yeux voient !

La littérature aussi veut du sensationnel. La réalité est trop morne. Mais quelle piste pour l'immigration, que celle qui va du désert de Gobi à la palud de Penmarc'h ! La nuit des temps, le mystère des origines... Accordez vos lyres, poètes ! Et voici, pour ne point parler des sous-fifres, voici Anatole Le Braz qui cadence son magnifique sonnet : *Entre Plomeur et Plovan*, et qui me fait l'honneur de me le dédier. Vous vous rappelez : les corsages plats, les formes d'androgynes, les yeux fixes d'icônes, etc. Oui, c'est du beau travail ; mais je ne mérite vraiment pas d'en être le destinataire. Voici Le Goffic, avec un autre sonnet : *Le Bandeau noir*, qui n'est pas aussi explicite, qui se borne à souligner le caractère étrange ou étranger des bigoudenn de la côte, mais son auteur a précisé en prose. Seulement, étant venu me voir en mon Saint-Guénolé et s'étant laissé conduire au pardon de Notre-Dame de la Joie, Le Goffic, avec la belle sincérité qui lui faisait, le cas échéant, confesser bonnement une méprise, a reconnu l'élégance, la grâce de beaucoup de jeunes filles en haute coiffe qu'il voyait autour de la vieille chapelle, et a battu devant moi sa coulpe pour les crins noirs et l'allure d'Asiates.

Mais voici qu'à son tour Jean de la Varenne publie sur les broderies

de Pont-l'Abbé des pages accueillantes à la même thèse. On a eu l'amabilité de me demander mon accord pour cette publication, qui coïncidait avec une de moi sur le même sujet, à la même maison. Comment aurais-je hésité ? La presse est libre, l'œuvre était de haut style, enrichie de surcroît par le pinceau de l'ami Méheut, dont le crayon et la plume rehaussent également la mienne. Je félicite et je remercie bien volontiers l'ingénieuse et obligeante éditrice qui a réalisé cette confrontation peu banale. Mon éminent confrère n'aime pas plus l'étriqué que je n'aime l'enflure. Me permettra-t-il de lui murmurer ce qu'il pense sans doute, lui aussi, qu'il n'est nul besoin, pour intéresser le lecteur à un personnage ou à une population, de dépayser leur ascendance ? Pas plus que les Briérons n'ont à gagner — ni, croyons-le, à perdre — en se faisant passer pour les lointains descendants des joyeux pillards et massacreurs venus par mer de la Basse-Saxe, de la Frise ou du Jutland, on ne voit le profit d'ordre littéraire qu'il aurait à transformer sa charmante Jacqueline en une Toungouse ou une Kalmouke qui s'ignore.

La plus simple réalité est pleine de ressources méconnues, et ce n'est pas toujours un excès d'imagination qui fait vagabonder les têtes romanesques. Trêve donc de chinoïseries : pour mon humble part, que nos Bigoudenn, hommes et femmes, soient des Bretons ou des Armoriciens — dans les deux cas des Celtes — ou qu'ils appartiennent à une race antérieure, ibère ou ligure, comme le suggérait dans son *Finistère préhistorique* le commandant Besnard Le Pontois, de tragique mémoire, on ne contestera pas, on ne conteste plus qu'ils forment sur le sol cornouaillais l'un des groupes les plus vivants, les plus caractérisés qui soient, les plus dignes de sympathie et d'étude.

Auguste DUPOUY.



## Un voyage en Bretagne en 1864

**L**A commémoration de la Révolution de 1848 ayant attiré l'attention sur Buchez qui, après en avoir été un des artisans, fut le premier président de la première assemblée parlementaire élue au suffrage universel, il nous a paru intéressant d'exhumer le récit d'un voyage fait en Bretagne en 1864 par Philippe Buchez.

Né dans les Ardennes en 1796, médecin en 1825, Buchez participa à la charbonnerie, au Saint-Simonisme mais évolua vers les idées Lamennaisiennes pour fonder une école sociale catholique. Avec son ami Roux-Lavergne (qui professeur à Rennes y devait être élu député en 1848) il publia en 1834 une Histoire parlementaire de la Révolution Française.

Ayant, sous l'Empire, renoncé à toute action politique, il faisait chaque année un voyage. Après avoir visité la Belgique en 1861, l'Alsace en 1863, il vint en 1864 en Bretagne avec son ami Fortin. Deux abonnés de la N. R. B. ont bien voulu nous envoyer copie des lettres inédites (1) où Buchez raconte son voyage.

Nantes, 23 Août 64.

Je suis arrivé à Nantes, hier 22, à 9 h. du soir avec la pluie. Elle dure encore. C'est un temps très favorable pour les campagnes, mais un peu contrariant pour des chercheurs d'aventure tels que nous. Décidément je vais acheter le fameux parapluie de coton.

Et Fortin ajoute : Je ne sais si le soleil de la Bretagne est toujours le même, mais nous en avons un vilain échantillon à Nantes.

Loc-maria-Ker ou Quer, vendredi 26 Août 1864.

Je craignais que mon farouche compagnon (Fortin) n'eût pas la passion archéologique très développée. J'avais peur que, selon la férocité habituelle, il renonçât à ses goûts et les sacrifiât aux miens. Je viens de m'apercevoir que, chez lui, la passion en question est encore plus grande que chez moi : Il est plus attentif. Il a, même, fait une découverte qui résoud un problème où les savants ne

(1) Papiers Buchez, carton 3, Bibl. Hist. de la ville de Paris.

voyaient que ténèbres. Nous venons de l'île de Gavr'inis, autrement, l'île de la Chèvre.

Nous y avons vu un dolmen qui recouvre une grotte dont les parois sont recouvertes de figures les plus étranges : grotte factice, bien entendu, composée de blocs de granit énormes entassés les uns sur les autres. L'île Gavr'inis est à l'entrée du Morbihan. C'est précisément celle que je voulais voir. Depuis, nous avons vu un grand lac d'eau de mer, semé d'îlots qui donne son nom au département. Il n'est pas nécessaire de vous dire qu'une partie de notre promenade ou de notre trajet a eu lieu par eau (12 km. en une heure). On met, ordinairement, beaucoup plus, mais nous avons été exceptionnellement favorisés par la marée et le vent. Nous étions en canot. Il est impossible de voir un paysage plus agréable que ce mélange d'eau, d'îles, de pointes de terre, par un beau soleil. Nous ne souffrions pas de la chaleur. Nous nous serions plutôt plaints de son absence. Il ventait très fort.

Ces îles — les plus petites sont de 8 ou 10 hectares — sont habitées. Vous vous plaignez quelquefois de votre isolement. Jugez quel doit être celui de ces familles séparées par des espaces de mer de 2 ou 3 kilom. L'île de Gavr'inis est en vente (16 ha.) on en demande 49.000 frs, on n'en offre que 42.

Nous avons vu, d'ailleurs, une multitude d'autres dolmens, les uns ouverts, d'autres encore intacts, les uns de loin, les autres de près. On en ouvrira un dans deux jours, sous la direction des archéologues du Département et du Préfet. Nous avons vu des Kromlechs, des Men'hirs, pierres levées, cercles de pierres, tables de pierre. Demain pour achever notre revue celtique nous irons à Carnac. Nous avons acheté, en pensant à Ott (1) deux brochures, l'une sur le monument du susdit Gavr'inis, l'autre sur le monument de Manné-er-Roek. Voilà des noms qui pourraient être plus euphoniques. Le sol de la Bretagne, ou au moins, celui de la partie où nous sommes ressemblé à celui de votre pays (2). C'est du granit sur lequel il se trouve quelquefois un peu de terrain schisteux ou de transition. Mais il s'en faut qu'il soit revêtu d'une couche de terre arable aussi épaisse et, par conséquent, qu'il soit aussi fertile. A tout moment, on rencontre de vastes landes couvertes d'ajoncs. Hier nous avons été voir le lieu fameux de pèlerinages bretons : Notre-Dame d'Auray ou, plus exactement, Sainte-Anne d'Auray. Nous avons fait la plus grande partie du chemin à pied, par une route généralement assez pittoresque et en quelques points, charmante. Mais l'église consacrée à Ste-Anne est tout ce qu'on peut imaginer de plus laid : elle n'a même pas le mérite d'être vieille. On y a joint les longs et laids bâtiments d'une congrégation. L'église est pleine d'ex-voto. Il s'y fait des miracles : nous en avons retenu quelques-uns. En arrivant nous avons été assaillis par une nuée de

(1) Ott Auguste, né à Strasbourg en 1814. Philosophe et avocat. Disciple de Buchez, il joua un rôle politique en 1848. Auteur de divers ouvrages dont un « Traité d'Économie Sociale » (1851).

(2) Le bocage poitevin, aux confins du Limousin.

mendiants, de vendeuses de cierges, de vendeuses d'images, de médailles, et que sais-je encore. Nous nous sommes sauvés au bout d'un quart d'heure, nous consolant en nous disant que, si nous n'y avions pas été, nous aurions cru que c'était quelque chose...

Quimper-Corentin, Chef-lieu du Finistère.  
Hôtel du Lion-d'Or, 30 Août 1864 (1).

Nous voici à Quimper-Corentin après avoir passé à Quimper-Lé. Il nous est arrivé une multitude d'aventures, si compliquées et si nombreuses que je ne puis vous les raconter. C'est le Finistère qui est le plus beau pays de la Bretagne. Chose curieuse dans ce pays aujourd'hui aussi religieux, on ne trouve pas une vieille église (2). C'est à Quimper-lé que nous avons rencontré les deux premières (anciennes). Encore avons-nous trouvé l'une d'elles écroulée (3). A Quimper-Corentin, où nous sommes, il y a une superbe cathédrale. La ville (10.000 âmes) est la plus jolie que nous ayons vue. Elle m'a rappelé Bade (Baden-Baden). Elle est, comme celle-là, dominée de tous côtés, par des montagnes boisées, pas si hautes que celles de la Forêt Noire, mais qui forment, également, un encadrement au bout de toutes les rues et au-dessus de toutes les maisons. Si elle n'a pas de montagnes aussi hautes, elle a, de plus, une très belle cathédrale, avec ses deux flèches découpées à jour, et une certaine église Saint-Mathieu qui a, aussi, une belle flèche (4). Elle a, de plus, un petit port de mer qui amène quelques chasse-marée et quelques petites goélettes. C'est un pays charmant ! S'il n'était pas si loin de Paris ! Je vous ai parlé de nos courses autour d'Auray. Après avoir vu Carnac, ses dolmens, ses Kromlechs, ses pierres levées, etc., nous avons été à Lorient. Nous y avons passé le dimanche. La rien à voir, rien à espérer, que l'ennui... La ville date du commencement du dernier siècle, mais nous avons été chercher des impressions au dehors. Nous avons, d'abord, fait une promenade dans la rade à Port-Louis, puis, le soir, nous avons suivi la foule et nous avons trouvé ce que vous appelez des « assemblées ». Guinguettes en plein air dans les prairies, danses au bigniou (*sic*) (corne-muse du pays) les plus étranges du monde et vigoureusement exécutées, costumes originaux de toutes sortes, troupes de marins dansant ensemble et en rond, en suivant le rythme de leur propre chant. Tout cela nous a fait oublier les tristesses de cette ville de guerre, froide et glacée, de ce port sans navire, d'un hôtel à prétentions où nous avons été fort mal... Demain nous partons pour

(1) Cet hôtel était un des plus anciens de Quimper. Il existait encore en 1930.

(2) C'est là au contraire, un fait extrêmement naturel. Dans les pays pieux et riches, les églises sont renouvelées ou modifiées beaucoup plus fréquemment que dans les autres. On trouve de ce fait en Bretagne une démonstration frappante dans le Léon du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans la ceinture dorée au XIX<sup>e</sup> siècle.

(3) Deux ans auparavant, le 21 mars 1862, s'était écroulée la tour qui surplombait l'église Sainte-Croix et dont on venait de terminer la restauration.

(4) On sait que les flèches de la cathédrale construites par l'architecte Bigot, en s'inspirant de celle de Pont-Croix, avaient été terminées le 10 août 1858. La flèche de Saint-Mathieu datait de 1845-46 et était due au même architecte.

la baie de Douarnenez, de là nous irons gagner un vapeur qui nous conduira à Brest, là où finit l'Europe..., nous n'en serons pas plus fiers.

Paris, 10 Septembre 1864.

Me voici rentré à Paris. De Quimper nous avons été à Brest, de là à Morlaix où Fortin a trouvé une lettre qui le rappelait. Nous avons donc, d'une seule traite, passé à Rennes. Là je me suis à nouveau trouvé seul. J'ai couru la ville de Rennes. En 2 h. 1/4 j'avais vu sept églises, le Palais de Justice et sa place, le Théâtre, l'Hôtel de ville et sa place, ce qu'ils appellent l'Université, le marché, le canal, etc... Tout cela est plat et insignifiant. L'architecture des églises rappelle tantôt Saint-Paul, Saint-Louis de la rue Saint-Antoine ; la cathédrale seule est construite dans le système de Saint-Eustache mais incomplètement exécuté ; ce sont des colonnes superposées. Voilà tout ce qui rappelle la belle église de Paris. En somme, Rennes est une ville ennuyeuse, monotone, sans caractère. Je me suis hâté de la quitter. Quelques heures après le départ de Fortin, je prenais le chemin de fer. Je m'arrêtais à Vitré qu'on m'avait fortement engagé à voir. En effet, supposez que nous reculions de trois siècles et nous serons à Vitré. Un vieux château en partie ruiné, en partie conservé. Deux églises du xv<sup>e</sup> siècle, des rues étroites, des maisons dont l'étage supérieur dépasse l'étage inférieur à ce point qu'on pourrait se donner une poignée de mains d'un côté à l'autre, des rues interrompues par des passages voûtés, des fragments de remparts, des tours ; le chemin de fer a ruiné une partie de ce vieux mur d'enceinte car il a sa station dans la ville même. Les campagnes avoisinantes sont charmantes. Néanmoins j'y suis resté trop longtemps. J'y ai couché ! que faire le soir, dans une ville pareille qui n'est même pas éclairée par des lanternes ? Heureusement j'y étais dans une drôle d'auberge (l'Hôtel Sévigné s'il-vous plaît, où il y avait une drôle de compagnie)...

...De Vitré je me suis rendu au Mans. Là j'avais quitté la Bretagne et retrouvais le grand art catholique.

J'ai fait, en Bretagne, cette remarque que je n'ai entendu faire à personne et qui je crois, n'a pas encore été faite, quoique la chose soit très frappante : c'est que l'art, en Bretagne, ne date que de la réunion de ce pays à la France (1). Ce qu'il y a, en églises, en

(1) S'il est exact que la plupart des monuments bretons datent du xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, c'est une grave erreur de croire que l'art, en Bretagne, ne remonte qu'à la réunion de ce pays à la France. Après la désastreuse guerre de Succession du duché, qui la couvrit de ruines et au cours de laquelle un très grand nombre d'églises furent détruites (ainsi qu'en font foi les bulles d'indulgences accordées pour leur reconstruction ou leur restauration), la Bretagne connut au début du xv<sup>e</sup> siècle, donc bien antérieurement à 1532, à la Ligue, une ère de très grande prospérité pendant laquelle se multiplièrent les chantiers.

Les libéralités duciales ne furent d'ailleurs pas étrangères à cet essor ; Jean V fit en effet à de nombreuses fabriques des dons considérables, qui permirent notamment la restauration, l'achèvement ou l'entreprise des cathédrales de Saint-Brieuc, de Tréguier, de Saint-Pol, de Quimper, de Nantes, ainsi que des églises et chapelles

monuments, de plus anciens, ne date que du xv<sup>e</sup> siècle, ou du xvi<sup>e</sup> ; nous n'avons rencontré que deux exceptions, dont une douteuse, l'une à Quimperlé, l'autre à Redon : et ce sont des fragments. A Redon, c'est le sommet d'une sorte de tour ; à Quimperlé ce sont quelques arceaux, quelques colonnes et 2 ou 3 fenêtres d'une église qui venait de s'écrouler.

J'ai quitté Le Mans avant-hier...

de Notre-Dame du Folgoët, du Kreisker, de Locronan, de La Martyre, de Lambader, de Kernascleden, de Saint-Jean du Doigt, de Saint-Pierre du Faouët pour ne rappeler que quelques-unes des plus connues.

Mais, enparavant déjà, et notamment pendant la seconde moitié du xiii<sup>e</sup> et le début du xiv<sup>e</sup> siècle, les Bretons avaient été de grands bâtisseurs. Il n'est pour s'en convaincre, que de parcourir dans le Finistère le Cap Caval et le Cap Sizun où l'on retrouve dans les églises et chapelles de modestes villages des vestiges surprenants de cette grandeur passée, par exemple à Chateaulin, Cléden, Lababan, Lambour, Languidon, Languivoa, Mahalon, Peumerit, Plovan, Plozevet, Pluguffan, Pouldergat, Poul-dreuzic, Tréogat, etc., vestiges contemporains de deux des chefs-d'œuvres de l'art breton Notre-Dame de Rosendon, à Pont-Croix, et Notre-Dame de Kerlesec, à Poullan.

Buhez et Fortin sont d'ailleurs bien excusables. En parcourant aussi rapidement la Bretagne, ils n'ont pu avoir, malgré de judicieuses observations, que des idées bien superficielles, et par conséquent trompeuses, particulièrement en matière d'un art qui déroute encore actuellement les spécialistes.

Connaissant, ce semble, parfaitement le Poitou, ainsi qu'il ressort de leurs lettres, on comprend qu'ils aient été frappés, très justement d'ailleurs, du petit nombre des monuments romans qu'ils rencontrèrent.

Ceux-ci furent en effet relativement peu nombreux, étant donné le grand nombre d'édifices en bois qu'édifièrent suivant leurs habitudes les Bretons jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle, la pénurie entière de chaux et le manque d'outils à bon marché capables de tailler un matériau aussi dur que le granit.

On est étonné, cependant, que des voyageurs connaissant le Poitou aient eu quelque hésitation sur la tour de Redon dont la ressemblance avec celle de Saint-Jouin-de-Marnes est si frappante.



## CASSE-PODIC (ou KOZ-PODIG)

(Suite des réponses à la question 129)

### V

LE doyen des folkloristes bretons, l'excellent fureteur et érudit Emile Gilles (de Pontivy), nous apporte un intéressant témoignage sur ce jeu auquel il participa dans son enfance et dont il parla dans *L'Ouest-Eclair* il y a déjà quarante et quelques années.

*Cassez les pots !*

*Quasimodo : pots cassés, pots fêlés !*

*En 1882, ce cri retentissait dans toutes les rues du Faouët (Morbihan), la veille de la Quasimodo.*

— *Quasimodo : les vieux pots, mesdames !*

*Les gamins allaient de porte en porte, collectant par quartier chez quelqu'un de la bande, tous les pots, cruches, poêlons, marmites, ébréchés ou fêlés. Au cours de l'année, les ménagères mettaient en réserve les poteries venant à se trouver hors d'usage. On poussait de joyeux hurra devant les maisons où la récolte était abondante.*

*Et le jour de la Quasimodo, à l'issue des vêpres, les jeux des pots s'organisaient par quartier. Il y avait deux jeux, celui des jeunes gens et jeunes filles et des gamins qui avaient ramassé les pots.*

*Celui des adultes formait le cercle, en se plaçant à une certaine distance les uns des autres. On leur réservait les vases se trouvant dans le meilleur état. On se les lançait comme des balles, de main en main. Malheur au maladroit ou à la maladroite qui laissait choir le pot à terre ; les mouchoirs de poche, roulés en instrument de flagellation, n'attendaient que l'occasion de tomber à bras raccourcis sur le dos du délinquant. Mais les jeunes filles pouvaient se racheter en embrassant trois cavaliers à leur choix.*

*Quant aux gamins, le jeu était différent : à tour de rôle ils devaient casser un pot : l'enfant était placé à trois pas du vase à détruire après lui avoir bandé les yeux, on lui mettait une trique entre les mains. A chaque coup donné sans toucher le but, les coups*

*de mouchoir lui pleuvaient dru sur l'échine. Jusqu'à l'épuisement des munitions c'étaient des rires sonores auxquels s'associaient les exclamations joyeuses des parents assistant à ces ébats.*

*Nous avons retrouvé le souvenir de ces jeux à Ploërmel et à Vannes. Le Magasin pittoresque de 1853 dit : « A Lorient, le dimanche de la Quasimodo il y a une guerre générale contre toutes les marmites, cruches et pots au lait. »*

*Dans le dictionnaire d'Ogée (édition de 1845), on lit à l'article Guingamp qu'on avait conservé jusqu'en 1829 « la coutume de fêter la Quasimodo par des réunions de casse-pots. » Le même dictionnaire dit qu'au Croisic on connaissait les « jeux de pots de la Quasimodo ». Mais il ajoute qu'on retrouve cet usage dans beaucoup de localités. Cet usage dut être général. Hier encore, un enfant de Cléguérec me rapportait qu'au siècle dernier, il a pris part à la ronde organisée comme au Faouët, au pays du chistr pir boreigne...*

*Mais on me téléphone du Faouët que depuis le xx<sup>e</sup> siècle le Koz Podic a disparu !*

*Tout passe, tout lasse, tout casse !*

Emile GILLES.

### VI

CETTE coutume existait encore à Quimper-Guézennec (canton de Pontrieux, Côtes-du-Nord) vers 1930, mais je crois que c'est à l'occasion du pardon qu'on cassait les pots (*tôri ar c'hoz padou*).

A une corde tendue entre deux poteaux on suspendait de vieux pots de terre contenant les surprises les plus diverses. Les jeunes gens, les yeux bandés, s'avançaient armés d'un bâton. Du pot cassé tombait un paquet renfermant une surprise (cigarettes par ex.) ou un pigeon ou un lapin. Parfois le pot était plein d'eau et le frappeur « prenait la douche » à la grande joie de l'assistance. J'ai même vu tomber d'un pot un chat vivant qui s'enfuit sans demander son reste.

M. SANCIER.

### VII

A Rosporden (Finistère), il y a une soixantaine d'années, au programme officiel des fêtes figurait « jeux du casse pouidik avec comme prix : lapins, poulets, canards, pigeons et douche gratuite ». P. Kermadec qui a conservé ce programme dans son *Pierre Loti chez mon frère Yves* explique qu'il s'agit d'un jeu de pots suspendus que l'on essaye de briser, les yeux bandés. Quelques pots étaient remplis d'eau et de lie de cidre.

Votre intéressante enquête permet bien de suivre l'évolution du jeu. En 1780-1800-1820 on ne parle que du cercle et du jet de mains en mains (Cambry-Mahé-Ropartz). Vers 1850 (Radiguet) ce « rite » continue mais on voit apparaître la destruction systématique, les yeux bandés.

A. BERTHOU.

## “ Un ami du Peuple ”

(La Bretagne en 1848)

(Réponses à la question 121)

### I

DEPUIS bon nombre d'années, et en vue de la publication d'un travail biographique sur les hommes politiques des Côtes-du-Nord, j'ai beaucoup étudié Glais-Bizoin, député à la Législative ; Robin de Morhéry, député aux Etats Généraux pour la sénéchaussée de Ploërmel, leurs petits-fils Ad. Robin de Morhéry et Alex. Glais-Bizoin, députés en 1848. Je connais même très bien Baron du Taya, maire de l'Hermitage-Lorges pendant 30 ans.

Lors de mes recherches sur la Révolution de 1848 dans les Côtes-du-Nord, j'ai lu le livre d'Amédée Pigeon. Je suis absolument persuadé que ces lettres sont authentiques. J'en trouve la preuve dans plusieurs passages que M. Pigeon n'a pu inventer.

On trouve p. 200, lettre de Duportal de Tréguier à Morhéry :

...Vous serez, à ce qu'on m'assure, sans le solliciter sans doute, le candidat à Saint-Brieuc du parti catholique...

En effet, dans le but évident de le discréditer près des républicains, Mgr Le Mée avait inscrit Morhéry sur sa liste. Il le raya avant de la publier et voulut le remplacer par Baron du Taya. Ceci ne fut pas connu du public. J'en ai eu confirmation par un ami briochin, vieil érudit de 84 ans, qui le tient de son grand-père, légitimiste, membre du Comité des amis de l'ordre à Saint-Brieuc.

P. 277. Baron du Taya à Morhéry :

...Vous savez que mon fils vient d'être envoyé au haras du Pin, professeur à l'école d'où il est sorti avec la première place... Je désirerais qu'il fut appuyé par ses concitoyens...

Ce fils, Rodolphe Baron du Taya, fut si chaudement recommandé par les représentants des Côtes-du-Nord, surtout par Glais-Bizoin, qu'il est mort à Saint-Brieuc, le 30 mars 1880, directeur général honoraire des Haras de France. Cette demande d'appui n'a pas été inventée, car quand on sollicite l'intervention d'un homme influent pour un semblable motif, on ne le crie pas sur les toits. Il serait sans doute difficile de trouver ailleurs un texte qui se rapporte à cette intervention.

P. 298. Boscher-Delangle (de Loudéac) à Morhéry :

...Je crois manquer à mes anciennes relations que quelque divergence dans nos opinions politiques n'est pas de nature à rompre... (1).

...J'ai vu ce matin M<sup>me</sup> Morhéry qui se rendait à la Chapelle-au-Vendeur.

...La Chapelle-au-Vendeur est une grande ferme que Morhéry avait créée quelques années auparavant, sur les confins de La Motte et de Loudéac, en défrichant des terres incultes et en transformant des marécages en prairies (2). Il la faisait valoir par mains à l'aide de domestiques. Il la vendit après la proclamation de l'Empire, quand boycotté par les bonapartistes, il dut alors quitter Loudéac sans esprit de retour pour exercer la médecine à Paris.

P. 323. Baron du Taya à Morhéry :

...L'évêque ne craint pas de jeter un prêtre sur le pavé. Nous en avons un exemple dans l'abbé Théodore Tilly qui a été renvoyé de P... pour n'avoir pas voulu cabaler contre vous selon son ordre...

Mgr Le Mée n'avait certainement pas publié les motifs de sa décision dans son journal *Le Français de l'Ouest*. M. Pigeon ne pouvait l'inventer.

Pour connaître les différents renseignements contenus dans ces lettres, surtout dans la première de Baron du Taya (p. 278), il eut fallu que cet auteur fasse de longues recherches. Il était correspondant du *Figaro* à Berlin, par conséquent très mal placé pour consulter les archives des Côtes-du-Nord. Les correspondants de Morhéry lui étaient aussi certainement inconnus.

Dans la lettre p. 278 il est question de l'industrie linière, du commerce des toiles, du tissage mécanique. Pigeon ignorait sans doute que Baron du Taya avait occupé près de 600 ouvriers et ouvrières, artisans travaillant à domicile, tisserands, cardeuses, fileuses, etc., et qu'il avait essayé de lutter, mais sans succès, contre le tissage mécanique.

Ces passages de lettres, et d'autres encore qu'il serait trop long d'étudier ici, prouvent suffisamment l'authenticité des documents publiés dans le volume *Un ami du Peuple* (3).

Ch. LE PÉCHOUX.

### II

CET ouvrage dont l'auteur m'est complètement inconnu, et qui, en réalité, n'a, à proprement parler rien d'un « roman historique », tant l'affabulation y est tenue, témoigne de la part de son signataire d'une connaissance assez approfondie des milieux aristocratiques et bourgeois de la Bretagne au milieu du siècle dernier.

Il est très vraisemblable qu'Amédée Pigeon a utilisé la correspondance de ce Morhéry, commissaire du Gouvernement en 1848, dont il a fait le personnage principal de son roman.

Sa lettre au « citoyen Tassel », qu'il remplaçait à la Préfecture de Quimper (pp. 194-195) et surtout celle de son frère à lui-même au sujet de la situation électorale à Morlaix (pp. 270-272) portent la marque d'une indéniable authenticité, ainsi d'ailleurs qu'une autre tout aussi impor-

(1) Boscher-Delangle était légitimiste. Son grand-père, chef de canton de Chouans, avait été tué dans une rencontre avec les bleus aux environs de Saint-Caradec.

(2) Cette ferme est située sur le bord de la route de Loudéac à Moncontour, près du passage à niveau n° 42 de la ligne de Saint-Brieuc à Pontivy.

(3) A. Colin, éditeur.

tante reproduite pp. 198-199, signée de Decouvrant, maire de Morlaix. Dans ces deux dernières la situation électorale en cette ville, en avril-mai 1848, est exposée avec une telle exactitude qu'une erreur de transcription répétée à plusieurs reprises pour le nom de Swiney (écrit *Souviney*), ne saurait laisser planer le moindre doute sur leur provenance. Il suffit de confronter leur texte avec la presse hebdomadaire de l'époque pour en être convaincu.

Une grande partie des noms cités dans *Ami du Peuple* sont donc ceux de personnages réels. Il ne doit pas être impossible de restituer les vrais noms de certains autres comme ceux du marquis de Lohéac, de M<sup>r</sup> Le Gallec, du Baron du T., de Diane de Kergoz, etc.

F. GOURVIL.

### III

J E suis convaincu que les correspondances se trouvant dans un *Ami du Peuple* sont authentiques car celles concernant Quimper ne peuvent pas avoir été imaginées. L'auteur de cet ouvrage a dû disposer du journal tenu par Morhéry et des lettres qui lui étaient adressées en 1848. Ce livre nous donne une documentation très intéressante sur l'histoire de la Révolution de 48 en Bretagne.

L'auteur n'en serait-il pas un breton ? Il serait pourtant né à Paris en 1851, d'après le *Catalogue Général de la Librairie Française* de Lorenz, qui nous apprend également que ce nom Amédée Pigeon était le pseudonyme du correspondant du *Figaro* à Berlin en 1887. D'autre part j'ai appris qu'en 1892 il habitait 42, rue du Montparnasse sans pouvoir découvrir la date de sa mort qui est cependant antérieure à 1919.

Ad. LE GOZIOU.



## Anciennes impressions bretonnes de la Bibliothèque du château de Lesquiffiou

### II. — FINISTÈRE (Suite)

QUIMPER. — a) J. Hardouin

33. — L'Institution | de la | Congrégation des Ecclésiastiques dédiée | au  
Saint Esprit | sous le titre de | son Espouse sacrée la | Sainte  
Vierge | érigée au Collège de la Compagnie de Jésus | à Quimper-  
Corentin.

Spiritus Est  
Qui vinificat  
caro non prodest  
quidquam

A Quimper-Corentin | chez Jean Hardouin Mar | chand  
libraire et imprimeur | 1654.

In-8°, 112 pages, Ex-libris de la bibliothèque du couvent de  
St Dominique, à Morlaix. (1)

On a relié à la suite cet autre ouvrage :

34. — Les devoirs | principaux | que l'Eglise | impose à tous | les eccle-  
siastiques | comme nécessaires | à leur salut | tirés des Conciles,  
des Saints Canons et des Décrets des Souverains Pontifes.

[même devise que ci-dessus]

A Quimper-Corentin | chez Jean Hardouin Mar | chand  
libraire et imprimeur | avec permission des supérieurs | 1654.

In-8°, 168 pages.

Jean Hardouin, originaire de Rouen, vint s'établir à Quimper vers 1648, après avoir exercé quelque temps à Morlaix. Il succédait à son compatriote Jean Machuel. « Il mourut à Quimper, le 25 avril 1676, sans laisser de successeur de son nom, le seul fils qu'on lui connaisse, Jean Hardouin, entra dans la Compagnie de Jésus » (2).

(L'ouvrage mentionné ci-dessus n'est pas cité dans la *Gallia typographica*.)

(1) Une deuxième édition parut chez le même imprimeur en 1667. In-12, 218 p. Une troisième édition en fut donnée par Guillaume Le Blanc en 1680. L'auteur était le P. François Le Grand, Jésuite. (Cf. Sommerwagel, dictionnaire des ouvrages anonymes, t. I, col. 422.)

(2) Lapeyre, *op. cit.*, p. 177.

b) J. Périer

35. — Compendium | Theologicum | De Jure et Justitia | Consuetudini |  
Aremoricæ | Accommodatum.

Authore Alano Le | Calloch, Sacræ Fa | cultatis Parisiensis  
Bacca | laureo, nec-non in Sèmi | nario Corisopitensi Théologie  
Professore.

Corisopiti | Apud J. Perier RR. et Illustris. | Episcopi et Cleri  
Cornub. Typographum et Bibliopolam. 1726. — Cum Appro-  
batione et Privilegio.

Petit in-8°, 263 pages.

Sur le titre, timbre à l'encre grasse de M. J. M. de Penguern,  
avocat à Lannion.

36. — Le Grand | Dictionnaire | et colloques | françois - Breton | tra-  
duit du françois en | breton par G. Quiquer | natif de Roscof |  
Livre très nécessaire pour l'intelligence des | deux langues |  
Revû, corrigé et augmenté de nouveau | en cette dernière  
édition.

[vignette du Bon Pasteur, marque de Jean Perier]

A Quimper | chez Jean Perier, imp. et lib. | à la Place Mau-  
bert, au Bon Pasteur.

In-18, 167 pages, plus 16 pages de conjugaisons ; non daté. (1)

Jean Périer naquit à Marseille le 10 janvier 1665. Après son apprentissage  
dans sa ville natale, à Aix, à Lyon et à Paris, il vint s'installer à Quimper en  
1693, à la sollicitation de l'évêque, François de Coëtlogon. Il mourut à Quimper  
le 4 novembre 1732, laissant son entreprise en pleine prospérité à son fils,  
Simon-Marie.

c) Barazer

37. — Ar C'houlennou | hac | ar Responchou | an Importa eus ar |  
C'hatechis nevez | quen bihan, quen bras | laqueat e Guers  
brezonnec ha distribuet | e canticou, gant ur Belec yaouanc eus  
a | Escopty Quemper (guezhall Leon), evit | edification hac  
instruction an dud divar | ar meaz, quen yaouanc, quen coz.

E Quemper - E ty M. Barazer. Imprimèr ha Librèr an  
Autrou Escop - 1810.

In-18, 135 pages. — Ex-libris manuscrit de J. de Penguern.

Pierre-Marie Barazer, originaire de Lannion, vint s'installer comme impi-  
meur à Quimper en 1795. Il y eut plusieurs enfants de Jeanne-Anne Rimbou-  
rg, originaire de Vannes. Par contrat du 12 mars 1811, il vendit son matériel à  
Derrien, pour 32.600 francs. On ne sait où il se retira ; il n'est pas mort à  
Quimper.

d) Y. J. L. Derrien

38. — Catéchisme | à l'usage | de toutes les églises | de | l'empire français.  
[Armoiries de Mgr Dombidau de Crouzeilhes]

(1) L'édition des *Colloques* de QUICHER décrite ci-dessus était complètement  
inconnue jusqu'ici. On ne connaissait de Jean Périer que l'édition de 1722. Sa veuve  
en a publié une autre en 1738 et son fils une troisième en 1759.

A Quimper, chez Y. J. L. Derrien, imprimeur-libraire de  
M. l'Evêque. — 1813.

In-12, 164 pages.

39. — Vocabulaire | nouveau | ou | colloque | françois et breton |  
ouvrage très-utile à ceux qui sont | curieux d'apprendre l'une |  
ou l'autre de ces | deux langues.

A Quimper | de l'imprimerie d'Y. J. L. Derrien.

In-18, 173 pages, non daté.

Yves-Jean-Louis Derrien naquit à Brest le 2 octobre 1743. Après avoir appris  
le métier d'imprimeur à Quimper et à Paris, il revint à Brest où il essaya  
d'obtenir l'autorisation de s'installer. N'ayant pas réussi, il y prit la direction  
de la librairie de son père. Dix ans plus tard, il épousa la veuve de Marin  
Blot, imprimeur à Quimper et continua à gérer l'atelier de sa femme. Pendant  
la Révolution, il dut transférer ses presses à Landerneau pendant quelques  
mois. Après son retour à Quimper, il y reprit son activité jusqu'en 1817. Il  
mourut à Quimper en 1820.

e) Famille Blot

40. — Catéchisme français de Léon.

Quimper, E. Blot fils, Imprimeur, 1814.

41. — Jubilé universel de l'Année Sainte...

A Quimper, S. Blot, imprimeur, 1826.

In-18, 8 pages.

42. — Catéchisme | ou | abrégé de la foi | imprimé par ordre de  
Monseigneur l'Evêque de Quimper | A l'usage de Léon.

[Armoiries de Mgr ]

Quimper. Imprimerie de E. Blot, imprimeur de Mgr l'Evêque.

1848.

In-18, 79 pages.

Simon-Marie Blot, né à Quimper en 1773, obtint le brevet d'imprimeur à  
Quimper en 1817, en remplacement de Derrien, son beau-père, démissionnaire  
en sa faveur. Il mourut à Quimper en 1853. Il avait cédé son établissement, en  
1831, à son fils Eugène, né à Quimper en 1802, qui fut pourvu de son brevet  
le 15 décembre 1831. En 1862, Eugène Blot vendit son imprimerie à de Kerangal  
et mourut à Quimper le 25 janvier 1867.

III. — ILLE-ET-VILAINE

RENNES. — a) Tite Haran

43. — Lettres Patentes du Roy données sur les remontrances des gens  
des trois Estats du pays et duché de Bretagne... Jouxte la coppie  
imprimée à Rennes par Tite Haran. 1614.

Petit in-8, 16 pages.

Après avoir exercé à Caen, Tite Haran vint s'installer à Rennes en 1607, en  
qualité d'imprimeur du Roi. Il céda son imprimerie à son fils, François, en

1621 et mourut postérieurement à 1637. L'imprimé ci-dessus ne figure pas dans Lepreux (*Gallia typographica*, t. v, p. 73 et s.).

b) *Nicolas Audran*

44. — Catéchisme | du diocèse | de Soissons | par Monseigneur | Jean-Joseph Languet de Gergy | A l'usage de son diocèse.

A Rennes | chez Nicolas Audran, imprimeur | et libraire des Facultés de droit | aux coins des Rues Royale, et aux Foulons — Avec Permission du Roi.

In-16, 281 pages, non daté.

On a relié à la suite, sous même couverture :

45. — Sentiments | de Piété | par le Père Cheminai | de la Compagnie de Jésus | Dernière Edition.

[Vignette : Christ en croix, couronne d'épines et monogramme]

In-16, 131 pages, sans lieu ni nom ni date.

L'imprimé ci-dessus n'étant pas daté, il est difficile de préciser auquel des trois Audran prénommés Nicolas, qui ont exercé à Rennes, on doit l'attribuer. Cependant, Lepreux qualifie le troisième d'imprimeur des Facultés de droit. La date d'impression se situerait alors entre 1742 et 1784. (Voir la *Gallia typographica*, t. v, p. 18).

c) ..... ?

46. — Vie privée | et Politique | du Roi | Isaac Chapelier | Premier du nom et Chef des Rois de France | de la quatrième race, en 1789 | Louis XVI étant Roi des François | Précédée d'une introduction et ornée du | portrait de sa Majesté.

Se trouve à Rennes | chez l'Auteur (1) | Historiographe de S. M. | Et chez tous les libraires de Province. | 1790.

In-8°, 112 pages.

47. — Observations | sur la Relation des Evénemens | qui se sont passés en Bretagne | publiée au nom des députés du | Clergé et de la Noblesse | par M. Gohier, avocat | Août 1789.

In-8°, 35 pages, sans nom d'imprimeur.

d) *J. Robiquet*

48. — Dépêches | de Rennes | département de l'Isle et Villaine | Lues en partie à la Convention Nationale le dimanche 9 juin 1793.

In-8°, 22 pages.

Jean-François Robiquet, originaire, suivant T. Gautier, de Hesneville (Manche), fut d'abord libraire à Rennes. En 1790, il obtint l'autorisation d'établir une cinquième imprimerie à Rennes, où il devint l'imprimeur officiel du département de l'Isle-et-Vilaine et termina sa carrière en 1809 (Lepreux, *op. cit.*, p. 106).

(1) LOUVART DE PONCEVY, avocat au Parlement de Rennes (*Revue Historique de l'Ouest*, 1888, p. 346).

e) *Vatar et Vatar-Jausions*

49. — Ordo | divini | officii Recitandi | Missæ que celebrandæ | juxta ritum | Breviarii et missalis | Rhedonensis | Pro anno communi domini MDCCCXVIII.. | De Mandato Reverendissimi in Christo Patris DD. Stéphani - Cœlestini Enoch, episcopi Rhedonensis.

[cartouche avec le chiffre de l'évêque]

Rhedonis | apud J. M. Vatar | Reverendissimi DD. Episcopi Typographum | 1818.

In-18, 103 pages.

50. — Le | dévot pèlerinage | de Notre-Dame | du Folgoët, | par le R. P. Cyrille Penneç, religieux carme |, avec la liste des autres Chapelles dédiées à la Vierge, dans l'Evêché de Léon.

[Suivi d'une Notice sur la ville de Lesneven, faisant suite au pèlerinage du Folgoet, de la p. 59 à la fin].

Rennes, imprimerie de M<sup>me</sup> Vatar-Jausions, 1825.

In-16, 122 p.

51. — Prières | Instructions | et Pratiques | données aux fidèles | par J. Bourges de Bléry | Ancien recteur de la cathédrale de Rennes. A Rennes, chez M<sup>me</sup> Jausions, Imprimeur du Roi MDCCCXXVI.

In-12, 168 pages.

Joseph-Marie Vatar, né à Rennes en 1780, prit la direction de l'imprimerie paternelle en 1803, d'abord en collaboration avec son frère Félix, puis à son compte personnel après 1811. Il céda son établissement à son fils Hippolyte en 1856 et mourut en 1865. L'imprimerie était établie dans un local du rez-de-chaussée du palais du Parlement jusqu'en 1830.

M<sup>me</sup> Augustine Vatar-Jausions était issue d'une branche cadette des célèbres imprimeurs Vatar de Rennes. Elle géra son imprimerie de 1823 à 1836. Son frère, Ambroise Jausions, lui succéda. Après avoir dirigé son atelier pendant onze ans, il le céda, en 1847, à François Folligné.

SAINT-MALO. — a) *L. Hovius*

52. — Exercice | du | Via Crucis | ou Stations du Calvaire.

Saint-Malo | L. Hovius, imprimeur libraire | Place de la Paroisse N° 589-590.

In-18, 36 pages, non daté.

Louis-Philippe-Claude Hovius, descendant d'une famille hollandaise, naquit à Rennes le 5 décembre 1721. Après son apprentissage, il voulut ouvrir une imprimerie à Saint-Malo, où il existait déjà deux ateliers. Il s'en débarrassa en achetant leur matériel. Ayant eu l'audace d'imprimer les mémoires de La Chalotais, alors en disgrâce, il fut destitué en 1767, arrêté et enfermé à la Bastille. Il réussit néanmoins plus tard à obtenir l'autorisation de reprendre son état qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1806 (1).

(1) LEPREUX, *op. cit.*, pp. 82 et s.

IV. — LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — a) Jacques Mareschal

53. — Catéchisme | du diocèse | de Nantes | Par commandement de Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime | Messire Gilles de Beauvau | évêque de Nantes | composé par le sieur Mesnard, prêtre, Directeur du | Séminaire de Nantes | Troisième édition. [Armoiries de l'évêque]
- A Nantes, chez Jacques Mareschal, seul imprimeur du Roy, de Monseigneur l'Evêque et du Clergé. = Avec privilège du Roy.
- A la fin : achevé d'imprimer pour la troisième fois le 30 mai 1707.—
- In-12, 613 pages, plus une table non chiffrée.

Jacques Mareschal, né à Nantes, le 10 octobre 1654, ouvrit un atelier d'imprimerie en 1692, après un apprentissage chez son père et à Paris. Il succéda à son père en 1704. Grâce à sa supériorité professionnelle et à ses fonctions municipales, il acquit bientôt une grande prédominance, ce qui lui permit même d'user de rigueur envers ses confrères, qu'il accusait de distribuer des livres défendus. « Mais, dit Lepreux, tout ce déploiement de zèle était surfait et n'avait pour but que de cacher de personnelles forfaitures : si Jacques Mareschal dénonçait les autres, c'était pour détourner l'attention de ses propres presses, qui vomissaient chaque jour le poison... » Il dut donner sa démission d'imprimeur en faveur de son fils en 1721. Il mourut à Nantes le 3 juillet 1723 (1).

V. — MORBIHAN

VANNES. — a) G. Le Sieur

54. — Heures | Statuts | et | Réglemens | pour les Confrères | de la Société et Congrégation du | Saint Rosaire | établie au Couvent | de Saint Vincent Ferrier | de Vannes, par permission de | Monseigneur l'Evêque l'an 1703.
- A Vannes | chez Guillaume Le Sieur | Imprimeur et marchand libraire | proche la Maison de Retraite. — MDCCVII — Avec permission.
- In-12, 368 pages.

Guillaume Le Sieur, originaire de Valognes, vint s'établir comme imprimeur à Vannes en 1683, et le demeura jusqu'à sa mort vers 1725. Sa veuve continua la fonction jusqu'en 1753, date à laquelle son imprimerie fut supprimée (2).

(1) LEPREUX, *op. cit.*, pp. 241 et s.  
 (2) LEPREUX, *op. cit.*, p. 293.

b) Famille Galles

55. — Pedenneu | aveitt santifiein enn Dévêh aveitt deuet eun Overenn aveitt receu guet devotion er | Sacrament à Bennigen, hac er Sacrament adorabl ag eun Auter, Pedairvett edition corigêt hac cresquêt à Réfectioneu ar | er Bater.  
 E Guènèt | E ty enn Intanvêz Yehann. N. Galles | Emprimer er Rouë hac enn Eutru Escob | 1774.  
 In-12 de 237 pp. + table de 3 pp.
56. — Catechism | eid | en ol Ilisieu | a France | laqueit é brehonéc ha bërreid dré | hourhemen en Eutru de Bausset | Escob Guènéd, eit bout ansaignet en è Escopti.  
 E Guènéd. E ti ar Vugalé Galles, Imprimerion en Eutru Escob, è ru en Intron-Varia.  
 In-18, 93 pages, non daté.
57. — Grammaire | Française-Bretonne | contenant | Tout ce qui est nécessaire | pour apprendre la langue bretonne de l'Idiome de Vannes | Par J. Guillome, vicaire de Séné.  
 A Vannes, chez J. M. Galles, imprimeur-libraire, rue de la Préfecture | 1836.  
 In-12, 144 pages, plus 5 p. de Table et d'errata, n. ch.

Jean-Nicolas Galles, né à Vannes le 7 mai 1713, y épousa, le 23 janvier 1748, Jacqueline-Françoise Bertain. Il mourut le 25 janvier 1763. Contrairement aux dires de Lepreux, sa veuve continua à gérer l'imprimerie, puisque dans l'ouvrage n° 55 ci-dessus le qualificatif d'imprimeur du roi et de l'évêque lui est donné. Après sa mort, l'établissement fonctionna au nom de ses enfants jusqu'en 1812, date à laquelle l'aîné, Jean-Marie, en prit seul la direction. Jean-Marie Galles, né à Vannes le 26 décembre 1789, épousa Louise-Marie-Augustine Saint. Le brevet d'imprimeur lui fut délivré en 1814 et renouvelé en 1820. Il exerça sa profession sa vie durant ; ses enfants lui succédèrent. La vieille firme Galles existait encore récemment.

Louis LE GUENNEC.



## Les inédits du Chevalier de Fréminville

NOTE. — On sait que l'un des précurseurs de l'archéologie bretonne fut le chevalier de Fréminville, dont le nom est connu de tous ceux qui s'occupent des « Antiquités de la Bretagne » auxquelles cet auteur a consacré quatre volumes (deux pour celles du Finistère, un pour celles des Côtes-du-Nord, et un autre pour celles du Morbihan). Ces ouvrages, en dépit des imperfections que l'avancement des sciences leur auteur y a parfois exposées, n'en sont pas moins toujours précieux à consulter. S'ils constituent la partie la plus connue de l'œuvre de cet auteur, ils ne représentent toutefois qu'une fraction à vrai dire infime de l'ensemble de sa production, qui a embrassé, outre le domaine de l'archéologie elle-même, ceux de l'histoire, des arts militaires et nautique, de la philologie, des sciences naturelles.

P. Levot, éditeur de la *Biographie Bretonne*, a consacré au personnage une importante Notice publiée dans le t. IV du *Bulletin de la Société Académique de Brest* (1868 pages 1 à 70), et à laquelle nous renvoyons le lecteur ; il a dressé dans ce consciencieux travail une bibliographie des œuvres de Fréminville.

Bien que visiblement incomplète, elle occupe six pages du bulletin cité. Les inédits de l'auteur n'y comportent pas moins de dix-neuf numéros. Et nous possédons maintenant la preuve que leur liste aurait pu s'allonger de quelques unités.

En effet, d'heureuses circonstances ont mis entre les mains d'un collaborateur de cette *Revue*, un certain nombre de lettres et de manuscrits de la main du Chevalier de Fréminville. Ces documents proviennent de la succession d'une personne de Brest réplée dans le Cher en 1943, décédée à Sancerre en 1945, et qui les tenait elle-même d'une tante décédée en 1899 ; celle-ci entretenait dans sa jeunesse une correspondance avec le Chevalier, lequel semble avoir rédigé ou retranscrit ces textes spécialement à son intention, et lui a d'ailleurs dédié l'un des écrits.

Notre collaborateur est redevable de la communication de ceux-ci à M. A. Chabal, de Brest, auquel on saura gré de la spontanéité avec laquelle il nous a autorisés à en tirer parti.

L'inédit que nous publions dans ce numéro de la *Nouvelle Revue de Bretagne*, et qui est renouvelé d'un conte médiéval se rattachant au cycle de la Table Ronde, prouve que Fréminville ne dédaignait pas, à l'occasion, de laisser l'austère domaine de l'archéologie et des sciences pour celui de la littérature et de l'imagination.

### I

#### LA MULE SANS FREIN

##### Ancienne Chronique bretonne de la Table Ronde

Le célèbre Roi Artus habitait pour lors son château de Kerduel\*, et y tenait avec magnificence sa cour plénière aux fêtes de la Pentecôte. Tout ce que ses états renfermaient de femmes distinguées, de hauts barons, de preux chevaliers, s'y était rendu. Le second jour des fêtes,

(\*) Le château de Kerduel existe encore à deux lieues de Lannion. Il appartient à M. le comte de Champagne, qui le tient de sa femme Caroline de la Fruglaye, tous deux l'habitent, mais il n'y subsiste plus qu'une seule tour qui soit du temps du Roi Artus.

au moment où on se levait de table, on aperçut au loin dans la prairie une Dame qui paraissait se diriger vers le château et qui était montée sur une mule sans licol et sans frein. Cet objet piqua la curiosité ; le Roi, la Reine, tout le monde accourut aux fenêtres pour considérer cette étrangère, chacun cherchant à deviner qui elle pouvait être et faisant sur son compte mille conjectures diverses. Quand la dame fut à portée et qu'on put mieux distinguer ses traits, on vit qu'elle était jeune et très jolie. Tous les chevaliers aussitôt volèrent au devant d'elle pour lui offrir leurs services et l'aider à descendre de dessus sa monture, mais son visage était baigné de larmes et annonçait un grand chagrin. Elle demanda à être présentée au Roi ; on s'empressa de la conduire près de lui.

Introduite devant ce prince elle le salua respectueusement, et s'étant essuyé les yeux, lui demanda pardon de venir troubler la joie de ses fêtes pour l'importuner de ses douleurs ; on lui avait pris, dit-elle, le frein de sa mule. Depuis ce jour elle pleurait et se voyait condamnée aux larmes jusqu'à ce qu'il lui fût rapporté. Ce frein merveilleux ne pouvait être retrouvé et reconquis que par le plus brave de tous les chevaliers du monde ; et où chercher ce héros ailleurs qu'à la cour du noble Roi Artus, qui rassemblait autour de son trône la fleur de la Chevalerie ? Elle le pria donc de permettre qu'un des braves qui l'écoutaient voulût bien s'intéresser à son malheur. Elle assura que le chevalier qui consentirait à devenir son champion serait conduit en toute sûreté au lieu du combat par sa mule même, et pour prix de son courage elle s'engagea à lui donner son cœur et sa main.

Artus lui répondit qu'il était prêt à lui octroyer sa demande mais il lui exprima son étonnement de ce que le frein d'une mule pût être un objet si regrettable et de si grand prix. — Ah ! Sire, lui dit la Dame il est d'une valeur inestimable, car il a été fabriqué par le fameux enchanteur Merlin qui l'a fait par tel art que quiconque le possédera verra ses jours s'écouler au milieu de toutes les prospérités désirables, tandis que celui qui le perdra sera ensuite malheureux toute sa vie et mourra misérablement. Jugez donc si je dois tenir à recouvrer ce frein miraculeux.

Artus ne fit plus d'objections et demanda aux chevaliers qui l'environnaient qui d'entre eux voulait tenter cette aventure. Messire Queux le Sénéchal, homme plein de suffisance et d'orgueil, fanfaron avantageux et d'une bravoure très équivoque, se hâta de répondre et jura que l'accomplissement de l'aventure proposée ne serait pour lui qu'un jeu d'enfant. La Demoiselle le remercia et l'accepta pour son champion. Il prit les armes, monta sur la mule et partit, se laissant conduire par elle ainsi qu'on le lui avait recommandé.

L'intelligent animal prit le chemin de la forêt prochaine ; mais à peine y fut-il entré que des troupes de lions furieux, de tigres et de léopards affamés, accoururent avec d'affreux mugissements pour dévorer le Sénéchal. Le pauvre Queux se repentit bien alors de son indiscrète fanfaronnade et dans ce moment il eut donné bien des choses pour se retrouver en sûreté dans les murs du château de Kerduel. Heureusement pour lui que dès que ces animaux terribles reconnurent la mule, ils se prosternèrent devant elle, vinrent en rampant lui baiser les pieds et retournèrent sur leurs pas.

Au sortir de la forêt, Queux rencontra une vallée, mais si profonde, si obscure et si noire, que l'homme le plus brave n'eût osé y entrer sans frémir. Ce fut bien pis encor quand le Sénéchal y eut pénétré, et qu'en-

touré de serpents, de scorpions et de dragons vomissant des flammes il ne marcha plus qu'à la lueur funèbre de ces feux menaçants. Autour de lui tous les vents déchainés mugissaient à la fois ; des torrents grondaient comme le tonnerre, des montagnes s'éroulaient avec un fracas terrible ; et quoique l'air y fût plus froid et plus glaçant que celui de mille hyvers, la sueur ruisselait de tout le corps du pauvre aventurier.

Il sortit pourtant de cette vallée, et après avoir encore marché quelque temps, il arriva enfin au bord d'une rivière large et profonde, dont les eaux noires n'offraient ni pont ni bateau pour la traverser, mais seulement une étroite barre de fer jetée en forme de planche. Ici, Queux se trouva au bout de son courage, ne voyant point d'autre passage et, regardant comme impraticable le seul qui s'offrit à ses regards, il renonça à l'aventure et revint sur ses pas. Malheureusement, il fallait repasser la vallée et la forêt ; les serpents et les lions s'élançaient sur lui avec une espèce de joie et il eut été dévoré mille fois, s'ils l'eussent pu faire sans toucher à la mule.

Enfin... il regagna Kerduel la tête basse et le pas tardif. Du plus loin qu'on l'aperçut revenant au château on s'appréta à rire à ses dépens et à gaber son *outrecuidance*. Les chevaliers s'assemblèrent comme pour le recevoir avec honneur ; le Roi lui-même vint en plaisantant lui proposer de le conduire à la Dame inconnue pour recevoir d'elle le prix de sa valeur. Hommes et femmes enfin, chacun le railla, le bafoua, et le malheureux Sénéchal ne sachant plus quelle contenance tenir, disparut et alla se cacher.

La Dame étrangère était plus affligée que lui encore, déchue de son espoir elle pleurait amèrement et s'arrachait les cheveux. Le brave Gauvain, neveu du Roi, fut touché de sa douleur ; il s'approcha d'elle, lui offrit avec assurance le concours de son épée et lui promit de périr ou de tarir ses larmes. Elle le remercia avec la plus tendre affection, et Gauvain bien armé partit à son tour, monté sur la mule.

Les mêmes dangers se représentèrent ; il n'en fit que rire. Les serpents et les lions vinrent fondre sur lui ; il tira sa bonne épée et allait les combattre : il n'en eut pas besoin, les monstres s'inclinant de nouveau au seul aspect de la mule, se retirèrent ensuite tranquillement. Enfin il arriva à la rivière qu'il fallait traverser sur une étroite barre de fer bien glissante. Le chevalier n'hésite pas, recommande son âme à Dieu et s'élança rapidement sur ce pont périlleux. Il était si étroit qu'à peine la mule y pouvait poser les pieds à moitié. Tout autour du héros les vagues écumantes s'élevaient en grondant et s'élançaient sur lui pour le renverser et l'engloutir, mais il fut inébranlable et arriva heureusement à l'autre bord.

Là se présenta un château fortifié garni en dehors d'un rang de quatre cents pieux en forme de palissade ; chacun de ces pieux portait sur sa pointe une tête d'homme toute sanglante, à l'exception d'un seul qui, nud encor, semblait attendre cet ornement terrible. La forteresse entourée de fossés profonds remplis par un torrent impétueux, était mobile et tournait rapidement sur elle-même comme une meule sur son pivot. Elle n'avait d'ailleurs aucun pont et paraissait interdire à Gauvain tout moyen d'exercer sa valeur. Il ne se rebuta pas cependant et résolut d'attendre, espérant que, peut-être, la forteresse, dans une de ses rapides révolutions, lui offrirait quelque porte d'entrée. Il était d'ailleurs déterminé à périr plutôt que de reculer.

Une porte s'offrit en effet à la fin ; Gauvain piqua sa mule, lui fit sauter le fossé, franchit la porte et pénétra dans la forteresse.

Tout semblait y annoncer une dépopulation récente ; des rues vides, des maisons désertes, partout le silence affreux de la solitude. Un nain paraît enfin et regarde le chevalier avec attention. Gauvain lui demande quel est son Seigneur ou sa Dame, où l'on peut les trouver et ce qu'ils exigent pour rendre le frein enchanté. Le nain ne répond rien et se retire ; un géant paraît à sa place ; il était d'une laideur affreuse, les cheveux hérissés et armé d'une énorme hache. Il complimenta pourtant le chevalier sur son courage, mais il le plaignit d'être venu tenter une aventure dont l'issue ne pourrait que lui être funeste, et que le pieu vacant de la palissade terrible eût dû l'avertir d'éviter. Du reste il se montra courtois, fit reposer et rafraîchir le chevalier, et le conduisit lui-même dans la chambre où il devait coucher ; mais avant d'en sortir il ordonna au héros de lui abattre la tête, en lui annonçant qu'il viendrait le lendemain à son tour lui en faire autant à lui-même.

Malgré la singularité de la demande, Gauvain ne balance pas, tire son épée, frappe le géant et d'un seul coup fait rouler sa tête à ses pieds. Mais quel fut son étonnement quand il vit le géant ramasser sa tête, la replacer tranquillement sur ses épaules, lui souhaiter le bon soir et sortir. Gauvain se coucha néanmoins et dormit fort tranquillement, peu effrayé du sort qui l'attendait le lendemain. Au point du jour, le géant arrive avec sa hache pour effectuer sa promesse. Il éveille le chevalier et selon leurs conditions de la veille lui ordonne de se préparer à la mort. Gauvain tend le col sans hésiter, mais le géant ne frappe pas (ce n'était là qu'une épreuve pour tenter son courage), il l'embrasse au contraire et le comble de louanges. Le chevalier demande alors où il faut qu'il aille chercher le frein et ce qu'il faut faire pour l'avoir. — Tu le sauras avant la fin du jour, lui répondit le géant, mais prépare toute ta valeur, car jamais elle ne l'aura été plus nécessaire.

A midi Gauvain se rend sur la place du château ; là il voit un lion énorme qui, écumant, rongait sa chaîne et, de ses griffes, creusait la terre avec fureur. A la vue du guerrier le monstre rugissant hérissa sa crinière, sa chaîne tombe et il s'élança sur Gauvain dont il déchira le haubert (cotte de maille). Après un long combat il est tué cependant. Un autre est détaché, plus grand et plus furieux encor. Il périt de même. Gauvain ne voyant plus d'autres ennemis demande le frein. Le géant lui annonce qu'il va avoir encore un nouvel adversaire, lequel ne tarde pas à arriver sur la place.

C'était un chevalier redoutable : celui-là même qui avait planté les pieux de l'enceinte et y avait attaché de sa main les têtes de quatre cents vaincus. Les deux champions prennent carrière et fondent l'un sur l'autre, la lance en arrêt. Du premier choc leurs lances volent en éclat et les sangles de leurs chevaux se rompent ; ils tombent tous deux mais se relèvent aussitôt, l'épée au poing, pour commencer à pied un nouveau combat. Leurs armes retentissent sous les coups qu'ils se portent, leurs écus étincellent et, pendant deux heures, la victoire reste incertaine. Gauvain enfin assène sur la tête de son adversaire un coup si terrible que, lui fendant le heaume jusqu'au cercle, il l'étendit sur l'arène presque sans sentiment. C'en était fait de ce chevalier ; il allait périr s'il ne s'avouait vaincu. Déjà Gauvain avait tiré sa miséricorde et lui arrachait son heaume pour le tuer, mais il lui rendit son épée et demanda la vie. Dès ce moment tout fut terminé, le vainqueur avait droit au frein, on ne pouvait plus le lui refuser. Il ne restait plus que la ressource de l'y faire renoncer, lui-même par quelque séduction. Ce fut le stratagème qu'on employa.

Le nain qui avait déjà paru vint saluer Gauvain avec autant de courtoisie que de respect et l'invita à se rendre près de la Dame, maîtresse du château, qui lui remettrait le frein si chèrement acheté. Le Chevalier suivit ce nain qui le conduisit dans un riche appartement où il trouva en effet une dame d'une éblouissante beauté. Elle était assise sur un lit magnifique supporté par des pieds d'argent, et surmonté d'un dais de pourpre brodé de perles et de pierres précieuses. Elle se leva en apercevant Gauvain, s'avança au devant de lui et le prenant gracieusement par la main le fit asseoir à côté d'elle. On servit un repas somptueux. La Dame voulut que le héros mangeât dans sa propre assiette, bût dans le même verre ; en un mot elle le combla d'égards et de faveurs. Elle lui dit qu'elle était sœur de celle qui réclamait le frein, qu'elle le lui avait en effet dérobé, mais qu'elle était prête à le rendre au plus brave d'entre tous les braves. — Cependant, ajouta-t-elle, si vous voulez me le laisser et renoncer aux droits de votre victoire, si vous voulez vous attacher à moi et me vouer ce bras invincible dont je viens d'éprouver la force, ce château et trente-huit autres plus beaux encor sont à vous avec toutes les richesses qu'ils renferment ; et celle qui vous les offre s'honorera elle-même d'être le prix du vainqueur.

Gauvain ne fut point ébranlé par ces offres si séduisantes, il demeura inflexible et se fit livrer le frein. Quand il l'eût obtenu, il repartit sur sa mule au milieu des cris de joie d'une foule de peuple, qui, à son grand étonnement, accourut sur son passage. C'étaient les habitants de la forteresse qui, confinés jusque là dans leurs maisons par la tyrannie de leur Dame, ne pouvaient en sortir sans être aussitôt dévorés par les lions, et qui, libres maintenant, venaient baiser les mains de leur vaillant libérateur.

De retour à Kerduel, Gauvain y fut reçu avec des acclamations de triomphe et de transports de reconnaissance de la belle inconnue, à laquelle il remit le merveilleux frein de sa mule. Elle lui dit qu'à son tour elle était prête à lui donner la récompense promise en lui accordant son cœur et l'avouant hautement pour son Seigneur. Mais le Chevalier comme on le sait, aimait ailleurs. Il remercia la Dame et la tint quitte de tout également. Dès lors, soit dépit, soit honte de se voir ainsi dédaignée, elle fit tout préparer pour son départ. Vainement le Roi Artus et la Reine Geniève, son épouse, voulurent la retenir à la cour en l'engageant à y demeurer jusqu'à la fin des fêtes. Elle s'y refusa, prit congé d'eux, monta sur sa mule et partit sans qu'on ait jamais pu savoir qui elle était.

Le Chevalier de FRÉMINVILLE.

## Le Coin des Fureteurs

### QUESTIONS

#### 152. — LA MESSE DES BRETONS.

La *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1832 publiait un article d'Émile Souvestre « *Brest à deux époques* », où, pages 697 et suivantes, est décrite une étrange cérémonie qui se placerait au début de la Révolution. Le soir dans un café de Brest, fréquenté par les officiers « bleus », un jeune homme parodiait avec gravité les cérémonies de la messe, avec « *Credo patriotique* », « *Pater National* ». C'était la « *messe du peuple breton en mémoire des journées de Rennes* ». Souvestre dit que son père y assista et il précise que le missel utilisé par le célébrant de cette cérémonie était un ouvrage « *imprimé à Sainte-Anne en Auray chez Jean Guestre, libraire* ». Le titre en était : « *Messe du Peuple Breton — En mémoire des célèbres journées des 26 et 27 janvier 1789 — En latin et en français suivant le texte des Écritures par un patriote mal costumé* ».

Que sait-on de cette curieuse cérémonie ? Connait-on ce Missel que Souvestre affirmait avoir en sa possession ? Y eut-il à Sainte-Anne un libraire du nom de Guestre ? Une étudiante morbihannaise.

#### 153. — GILLES DE REDON.

Quel était le nom originel de ce religieux : frère Gilles de Redon, docteur en Théologie, auteur d'un poème : *La Musique angélique toute nouvelle de Salve Regina*, vers 1530, mentionné par Brunet dans son *Manuel du Libraire* ? Un Redonnais.

#### 154. — MADAME DE FARCY.

L'ancien manoir du Grivot se trouve à l'angle du vieux chemin de Cleunay et du faubourg de Redon (nunc rue Claude-Bernard, n° 22). M<sup>me</sup> de Farcy y serait décédée. Que sait-on là-dessus ? L. R.

#### 155. — OU EST NÉ LE BARON DE DAMAS.

Le baron de Damas, ministre sous la Restauration, serait né d'après Grain à Saint-Armel. Suivant le Nouveau Petit Larousse, il serait né à Paris, 1783. La Motte Saint-Armel ne serait pas en effet, selon Banéat, que vers 1789 au baron de Damas. Qui est dans le vrai ? R.



coin paisible du Trégor, à la suite de son mariage avec Marie de Tnoumelin, douairière de Penmarc'h et dame du Bourouguel. Ayant guerroyé sur mer, en Méditerranée, contre des pirates barbaresques, il avait perdu un bras en combat naval, fut fait prisonnier, emmené à Alger, et réussit à se racheter pour regagner la France. Il fut par la suite gouverneur de la Roche-Bernard, de Nantes, abbé séculier de Lantenac, près de Loudéac (Côtes-du-Nord).

C'est là certainement le personnage dont il est question dans Brantôme.

H. DE K.

133. — LUCIEN HERR CELTISANT.

Il est peu probable que le savant bibliothécaire de l'École Normale Supérieure ait matérialisé sous forme d'écrits restés inédits les études auxquelles il se livra dans le domaine des langues celtiques. A l'époque où Herr s'intéressait à de telles études, il était très facile à un homme de sa valeur de publier ses travaux dans la *Revue Celtique*, ou dans les *Annales de Bretagne*; et on ne voit pas pourquoi il ne l'eût pas fait si ses études avaient dépassé le plan spéculatif.

La question de M.L.L. m'ouvre cependant un horizon : Je connaissais de longue date les liens d'amitié qui unissaient Anatole Le Braz et Lucien Herr, celui-ci étant dédicataire du poème intitulé *l'Âme des Matelots*, dans *LA CHANSON DE LA BRETAGNE* mais j'ignorais complètement que le gardien de la cité des livres de la Rue d'Uim se fût offert le luxe d'apprendre le breton à Ploubazanec.

Je m'explique désormais que, me parlant d'un recueil manuscrit de vers en breton, qu'il se proposait de me confier en vue d'une publication posthume, et qu'il devait intituler : *KENAVO, A. Le Braz*, m'ait dit à plusieurs reprises que ce recueil se trouvait entre les mains de son ami Lucien Herr. (Cela se situe en 1913-1914). Je m'étais toujours demandé depuis en quel Herr pouvait s'intéresser à ce précieux document. Sa biographie par Charles Andler met fin à ma perplexité, mais, malheureusement, toutes les démarches que j'ai faites après la mort du grand poète (qui, je crois, a précédé ou suivi de peu celle de son ami Lucien Herr), pour essayer de retrouver parmi les papiers du bibliothécaire le manuscrit de *KENAVO* sont restées infructueuses.

Il serait à souhaiter que les recherches à cet effet fussent reprises par quelqu'un de bien placé.

F. GOURVIL.

135. — LA VILLEMARQUÉ DISCIPLE DE LAMENNAIS ?

Il me semble vraisemblable que La Villemarqué dans sa jeunesse ait été un habitué de La Chesnaye, car en 1838 Lamennais était un ami de notre harde breton.

Aux fêtes du centenaire du *Barzaz Breiz* à Quimperlé en 1935, l'érudite Degoul, dans une conférence évoquant le premier voyage de La Villemarqué au Pays de Galles en 1838, a dit : « Il était parti suivi de cœur par ses amis Chateaubriand, Lamennais, Brizeux, Souvestre » (voir *An Oaled* n° 54, page 382).

D'autre part Lamennais était au Banquet Breton de 1837 où La Villemarqué porta son célèbre toast, (voir vie de La Villemarqué, p. 39).

J'ai lu aussi quelque part que Lamennais s'intéressait aux chants de Basse Bretagne.

Il serait donc très normal que La Villemarqué ait été le disciple de Lamennais dans sa jeunesse.

UN SCOUT BRETON.

144. — « BRETON BRETONNANT ».

Cette expression est certainement très ancienne. J'en trouve par hasard une mention dans un petit ouvrage : *Descriptio Gallie*, par J. de Laey, 1629, qui en donne une interprétation plutôt bizarre : « Britones Gallos vocant superiores Britannie populos, inferiores vero Britones tonantes, quod non loqui, sed tonare videntur, et stridorem dentium edere. » C'est-à-dire : Les Bretons appellent Gallos les habitants de Haute-Bretagne, et ceux de Basse-Bretagne Bretons tonnants parce qu'au lieu de parler, ils semblent émettre des éclats de voix et des grincements de dents.

L'auteur donne comme référence l'historien Papire Masson (1544-1611). Celui-ci, originaire de Saint-Germain-Laval, dans le Forez, était un jésuite. Nous ne savons s'il avait habité la Bretagne. Il faut voir sans doute dans son appréciation un trait de satire comme on en rencontre parfois contre les Bretons, même dans les vieux auteurs.

Un « antiquaire ».

Le Directeur de la Publication : Francis LE BOUR'HIS-KERBIZINT.

Imp. Bretonne, Rennes 21.1206. — 1-49. Dépôt légal : 1948, 4<sup>e</sup> Tr., 2650. T. 1206.

LIVRES REÇUS

Gilbert DUPÉ : *La mal aimée*, 307 p., 280 fr. Editions de la Table Ronde, 4, rue Jules-Cousin, Paris.

TONY LE MONTEBRER : *Le Charmeur de Dol*, 160 p., 200 fr. Editions de l'Etoile du Bonheur, à Dol en Bretagne.

Du même : *Les Châtaignes de la Saint-Luc*, 116 p., 75 fr.  
id. *Les Curiosités du pays de Dol*, 80 p., 60 fr.

VALLÉE et LEROUX : *Grammaire française et grammaire bretonne*, 20 p., Prudhomme, éditeur, Saint-Brieuc.

PIRINEOS : *Revista de la Estacion de Estudios pirenaicos*, Zaragoza (Espagne).



